



UNION DES OFFICIERS DE RESERVE DE L'OCEAN INDIEN
BP 60669 — 97473 SAINT-DENIS CEDEX
(Membre de l'Entente Patriotique de la Réunion : <http://www.epr974.re/>)



Union Nationale des Officiers de Réserve
Fondée en 1922/Déclarée d'utilité publique par décret du 24 février 1967
Siège social : 12 rue Marie Laurencin 75012 Paris
<http://www.unor-reserves.fr/>

BULLETIN N°7 en date du 18 février 2019

Je ne juge pas... je livre, sommairement triés et compilés, les médias tels qu'ils sont... à chacun de faire son Opinions, les articles n'engagent que leurs auteurs.

Planification des Thèmes & Sujets

1 – Lois & Décrets 2 – Nécrologies & Mémoires 3 – Décorations & Commémorations 4 – Autorités, Etats-Majors 5 – Chroniques & Libres propos 6 – Actualités internationales 7 – OPEX 8 – MISSINT/OPINT 9 – Défense de par le Monde 10 – Nos Forces Armées a) – Armée de Terre b) – Marine Nationale c) – Armée de l'Air d) – Gendarmerie Nationale	e) - Service de Santé f) – Renseignement g) – Cybersécurité h) – Service du commissariat des armées i) – Service des essences des armées j) – Forces Prépositionnées k) – Réserves l) - D.G.A. 11 – France : Armements & Industries 12 – Le Monde : Modernisations & Equipements 13 – Rubriques divers (Conférences, Sports, etc) 14 – Livres & Publications 15 – Société 16 – Vie de l'UOROI

Le mot du président de l'UOROI



Chers amis

Le colonel ® Dominique BERTRAND
Président de l'UOROI

Table des matières

1 – Lois et décrets	20
PRÉSIDENCE DE LA REPUBLIQUE.....	20
PREMIER MINISTRE	20
MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR	20
MINISTÈRE DES ARMÉES	20
2 – Nécrologies & Mémoires.....	21
La Route de la Libération : un chemin de la mémoire en Europe.....	21
La bannière étoilée rentre aux States après avoir survécu à Utah Beach	23
http://lignesdedefense.blogs.ouest-france.fr/ 12.02.2019 Par Philippe Chapleau.....	23
L'épave du porte-avions USS Hornet, coulé en 1942, a été retrouvée.....	24
3 – Décorations & Commémorations	25
Le Canada met en vente des plaques militaires pour financer Juno Beach	25
http://lignesdedefense.blogs.ouest-france.fr/ 15.02.2019 Par Philippe Chapleau.....	25
Le 11 mars deviendra une journée d'« hommage aux victimes du terrorisme » à partir de 2020	26
Tous les 11 mars à partir de 2020	26
Une date qui ne fait pas l'unanimité.....	27
4 – Autorités, États-Majors	28
CEMA/EMA	28
Allocution du CEMA au séminaire annuel de la Communauté militaire des opérations.....	28
Réception officielle de l'inspecteur général des Forces armées royales marocaines à Paris.....	28
Allocution du CEMA lors du Forum de la Défense à Science Po	29
Déplacement du général d'armée François Lecointre à Cognac	29
Trois questions au CRG2 Thierry Pineaud, chef de la division Contrôle et Audit des Armées (C2A) et directeur de l'audit interne des armées	31
Réception informelle des officiers étrangers de l'Initiative européenne d'intervention	32
CEMAT/Armée de Terre.....	33
Général Ravier : « STC-E, c'est la première étape de la transition vers l'infovalorisation. ».....	33
1. Mon général, le STC-E c'est quoi ?	33
2. Quelle évolution le système va-t-il apporter ?	34
3. Pour quand est prévue la mise en œuvre et arrivée de ce système ?	34
A retenir :	34
DGGN/Gendarmerie Nationale	35
Le général Jean-Marc Loubes, nommé inspecteur général des armées Gendarmerie (IGAG).....	35
Montagnard et informaticien	35
Commission de la Défense Nationale	36
JMJ sur le continuum sécurité-développement.....	36
http://lemamouth.blogspot.com/ mercredi 13 février 2019 par le journaliste Jean-Marc Tanguy	36
Autres autorités	36
Laurent Fabius fixe les règles d'un éventuel référendum.....	36
«Aérer la démocratie»	37
Qui, sinon nous ? Pour une alliance pour le multilatéralisme (Le Drian – Maas).....	37
5 – Chroniques & Libres propos.....	39

LBD et grenades en maintien de l'ordre : une question démocratique	39
L'analyse du sociologue de la police Sébastien Roché.....	39
La triple impasse de l'industrie française.....	40
Immense gâchis.....	40
France-Allemagne, deux modèles différents	41
ASAF . Association de Soutien à l'Armée Française	43
6 – Actualités internationale.....	44
AFRIQUE	44
Sécurité, crise en Libye, économie et Tshisekedi : les grands enjeux du sommet de l'UA à Addis-Abeba	44
• Que fera Sissi de sa présidence ?	44
• Quel nouveau barème pour les contributions des États-membres ?	45
• Félix Tshisekedi rétablira-t-il le lien avec ses pairs ?.....	45
• Mswati III va-t-il présider l'Union africaine ?	45
AFRIQUE DU SUD	46
Comment la ville du Cap est devenue un modèle de résilience face à la sécheresse	46
Le scénario Mad Max évité de peu	46
Baisse de la consommation de 60%.....	47
Une sobriété durable	47
ALGÉRIE	48
Algérie. Le président Abdelaziz Bouteflika est candidat à un cinquième mandat.....	48
Silencieux et rarement visible	48
Algérie : le patron de la police nationale limogé	48
Deuxième limogeage en quelques mois	49
BURKINA FASO	49
Cadavre piégé au Burkina Faso: deux militaires tués jeudi	49
http://lignesdedefense.blogs.ouest-france.fr/ 15.02.2019 Par Philippe Chapleau.....	49
CENTRAFRIQUE	50
République Centrafricaine. L'ONU enquête sur des tortures par des hommes armés russes	50
28 militaires ou mercenaires russes sur place	50
Trois journalistes assassinés à l'été dernier	50
ÉGYPTE	51
L'Égypte prend la présidence de l'Union africaine, l'Afrique du Sud lui succédera	51
Ramaphosa à la présidence tournante	51
Félix Tshisekedi, 2 ^e vice-président de l'UA.....	51
ÉTHIOPIE	52
L'Éthiopie réintègre 1 700 anciens rebelles de l'ONLF	52
Nouvelle ère.....	52
LIBYE.....	53
Libye : frappe aérienne « d'avertissement » des forces Haftar visant un avion	53
« Grave violation » du droit international	53
MALI	54

Les forces armées maliennes vont réintégrer des déserteurs qui avaient rejoint les rebelles touaregs	54
MAROC	55
Maroc-UE : le Parlement européen valide le nouvel accord de pêche incluant le Sahara occidental	55
Consentement de la population du Sahara occidental.....	55
Pas de « préjugé » sur le statut du territoire	56
NIGÉRIA	56
Présidentielle au Nigeria : les défis sans issue de la sécurité	56
Tensions séparatistes et conflits fonciers	57
Appel des évêques	57
TCHAD	57
Tchad : comment les rebelles sont tombés dans un piège.....	57
Idriss Déby menacé.....	58
... a saisi une opportunité pour éliminer ses opposants armés.....	58
Les rebelles pris au piège	59
Rébellion au Tchad : Déby dénonce un « grave problème » intercommunautaire dans l'Est	59
Mesures.....	59
Pas de déclaration sur l'incursion	60
AMÉRIQUES.....	60
CANADA	60
Rupture amoureuse : bientôt un traitement pour apaiser la douleur ?.....	60
Atténuer la force du souvenir	60
Une nouvelle manière de soigner ?	61
ÉTATS-UNIS	61
Des "surrogate forces" pour conduire les opérations antiterroristes américaines en Afrique	61
http://lignesdedefense.blogs.ouest-france.fr/ 11.02.2019 Par Philippe Chapleau.....	61
Des pièces en impression 3D pour les C-5 Galaxy	62
Une charge utile ELINT testée sur Reaper	63
Intelligence artificielle: le Pentagone précise sa stratégie.....	64
http://lignesdedefense.blogs.ouest-france.fr/ 13.02.2019 Par Philippe Chapleau.....	64
L'US Navy va chercher des "aggressors" chez Vertex Aerospace	64
http://lignesdedefense.blogs.ouest-france.fr/ 15.02.2019 Par Philippe Chapleau.....	64
Les derniers avions F-5 Tiger II de l'US Navy vont encore jouer les prolongations	65
États-Unis: accord entre parlementaires pour éviter un «shutdown».....	66
La certification de SpaceX intrigue le Pentagone	67
Le groupe d'Elon Musk est dans la tourmente à cause de son premier client : le gouvernement américain, qui enquête sur un sésame accordé par l'US Air Force.	67
Des contrats cruciaux pour SpaceX.....	67
USA : Une juge fédérale estime que Manafort a menti au procureur Mueller	68
Élections américaines. Elizabeth Warren se lance dans la course à la Maison Blanche.....	69
Polémique sur ses origines	69
Plusieurs candidats	70
Présidentielle aux Etats-Unis. La démocrate Klobuchar entre dans l'arène.....	70

Petite-fille de mineur	70
Diversité inédite	71
« Pocahontas »	71
Aux Etats-Unis, la fiscalité des plus riches s'invite dans le débat	71
Vers un "ISF à l'américaine" ?	72
Les États-Unis, berceau de l'impôt sur le revenu... et des inégalités	72
Vers la fin de la modération fiscale ?	73
Donald Trump passe à l'offensive sur l'avortement	74
En vidéo, les élus démocrates prennent Donald Trump de court	74
Spéculations autour de la Cour suprême	74
"L'Amérique de l'intérieur"	75
Mexique. Trump en campagne à El Paso pour vanter son mur frontalier	75
Une « Marche pour la vérité »	76
« Les murs sauvent des vies »	76
35 jours de blocage	76
Aux États-Unis, les femmes se battent depuis 40 ans pour entrer dans la Constitution	77
Les grandes absentes de la Constitution	77
Un seul État manque à l'appel	79
En vidéo, les nouveaux visages du Congrès américain	79
Donald Trump "extrêmement mécontent" du financement du mur	80
Le président américain a pour autant éloigné la menace d'un nouveau "shutdown" et a laissé entendre qu'il pourrait trouver ailleurs	80
"Un beau mur, grand et solide"	80
Vers une procédure d'urgence exceptionnelle	81
Trump va déclarer "l'urgence nationale" pour construire le mur à la frontière mexicaine	82
Le financement de ce mur, dénoncé par les démocrates, était la cause du shutdown le plus de long de l'histoire des Etats-Unis	82
Le texte voté ne comprend qu'un quart du budget réclamé par Trump	82
Indignation chez les démocrates	83
George W. Bush et Barack Obama en ont fait usage	83
Un an après la tuerie de Parkland, les démocrates suggèrent à Trump une "vraie urgence nationale"	84
La fusillade au lycée Marjory Stoneman Douglas de Parkland, en Floride, a eu lieu il y a tout juste un an.	84
La violence par arme à feu, la "véritable urgence"	84
Une décision sans fondement juridique pour les démocrates	86
États-Unis. Qu'est-ce que « l'urgence nationale », décrétée par Trump pour financer la construction du mur ?	87
Le Génie déjà engagé	88
De plus en plus de papillons monarques se perdent en route	89
Et ce n'est pas (forcément) mauvais signe	89
Autre itinéraire	89
VÉNÉZUELA	90
Venezuela. Aide humanitaire bloquée : Juan Guaido met l'armée face à ses responsabilités	90

Aide humanitaire ou show politique.....	90
Le dilemme de l'armée.....	91
« Sauver des vies »	91
« L'avenir nous appartient »	91
Venezuela: Guaido appelle l'armée à la désobéissance	92
Venezuela : Guaido annonce que l'aide humanitaire entrera dans le pays le 23 février	93
Il a demandé aux quelque 250.000 volontaires inscrits pour participer à l'acheminement de l'aide de se tenir prêts.	93
"Si se puede !"	94
Venezuela. L'aide humanitaire se dessine, l'armée continue son blocage à la frontière colombienne.....	94
Le pont à la frontière colombienne reste bloqué	96
« Lever 100 millions de dollars en 60 jours »	96
ASIE	97
AFGHANISTAN	97
La livraison d'hélicoptères UH-60 Black Hawk à la force aérienne afghane risque d'être un fiasco	97
Nadia Ghulam, dix ans dans la peau d'un homme	98
"À l'affût à chaque instant"	98
En vidéo, extrait de l'interview de Nadia Ghulam dans "C à vous"	99
	99
Amours impossibles	99
Retour au pays	99
Depuis sa rencontre avec Messi, ce petit Afghan est menacé par les talibans	100
CHINE	102
Et si le 3 ^e porte-avions chinois est à propulsion conventionnelle + EMALS ?!	102
Un panorama des ESSD chinoises où SFG masque les activités d'autres acteurs.....	103
http://lignesdedefense.blogs.ouest-france.fr/ 10.02.2019 Par Philippe Chapleau.....	103
La Chine développe un tramway autonome... et sans rails	104
Comme un tramway sans rail	104
CORÉES.....	105
JO: les deux Corées se rapprochent pour 2020 et rêvent à 2032	105
La Corée du Sud accepte de payer davantage pour garder les forces américaines sur son territoire	106
INDE.....	107
Inde. New Delhi promet une riposte « appropriée » à son voisin pakistanais, après l'attentat au Cachemire	107
Les autorités indiennes détiennent des « preuves irréfutables » de la complicité du Pakistan	108
Premier attentat au Cachemire depuis 2016.....	108
INDONÉSIE.....	108
Déforestation en Indonésie. 1,3 milliard de dollars d'amendes toujours impayées selon Greenpeace	108

Des affaires liées aux grands incendies de 2015.....	109
Hausse importante de la mortalité liée à la catastrophe	109
EUROPE	109
ÉDITORIAL. Europe : tant de chemin parcouru	109
Un récit mal connu.....	110
Une manière de « faire société »	110
EUROPE (Union européenne)	110
L'idée d'un « parapluie » nucléaire français pour l'Union européenne fait son chemin.....	110
Dépenses militaires: l'Europe devrait dépenser 100 mds USD de plus	112
http://lignesdedefense.blogs.ouest-france.fr/ 16.02.2019 Par Philippe Chapleau.....	112
Mettre en place un Conseil de sécurité européen ? Une idée à travailler	113
Le rappel d'ambassadeurs : une pratique qui se généralise en Europe	116
Bruxelles propose de mettre l'Arabie saoudite sur sa «liste noire» du blanchiment d'argent	116
Pas de sanction mais des contrôles renforcés	117
Des relations envenimées	117
Conseil européen, Commission, Haut représentant... Qui pour occuper les top jobs européens en 2019 ?.....	117
Le 9 mai férié dans toute l'Union européenne ? Les eurodéputés disent oui.....	120
Une journée célébrée mais non fériée	120
Union européenne. Accord trouvé sur la réforme du droit d'auteur	121
Droit voisin	122
Sécurité européenne. « Il est grand temps que l'UE se transforme en une Union de défense ».....	123
Droit de manifester pacifiquement. Les eurodéputés dénoncent les violences policières dans l'UE	125
Les Gilets jaunes s'invitent dans le débat	126
Pas d'appel à l'interdiction des LBD	126
ALLEMAGNE	126
Gazoduc Nord Stream 2 entre la Russie et l'Allemagne: pourquoi Paris pourrait lâcher Berlin	126
La France compte soutenir une directive européenne qui stoppera, si elle est adoptée, le projet de gazoduc germano-russe Nord Stream 2. Un coup dur pour l'Allemagne.	126
La menace de sanctions américaines.....	127
L'Ukraine au cœur des préoccupations	127
Les Etats-Unis veulent coûte que coûte arrêter le gazoduc entre la Russie et l'Allemagne.....	128
Lors de sa tournée en Europe centrale, le secrétaire d'Etat américain Mike Pompeo a affirmé la volonté des Etats-Unis de s'opposer à la construction du gazoduc Nord Stream 2 pour "protéger la sécurité énergétique de l'Europe".	128
Un projet préjudiciable à la sécurité énergétique de L'Europe	128
Il ne se présente pas à l'embarquement lors d'une escale, la compagnie aérienne l'attaque.....	129
Une étude affirme que l'Allemagne aurait besoin de 260.000 travailleurs étrangers par an	129
L'Allemagne confronté à l'«hiver démographique»	130
56% des immigrants censés provenir de l'extérieur de l'UE	130
La question migratoire divise la classe politique allemande	130
Plus d'enfants meurent dans les pays en guerre que de combattants.....	131
420 millions d'enfants confrontés à la guerre	132
ESPAGNE	132

L'Espagne va monter à bord du futur avion de combat franco-allemand	132
Berlin et Paris ouverts à des partenaires	133
L'Espagne va se joindre au programme franco-allemand de Système de combat aérien du futur	133
L'Espagne rejoint officiellement le projet SCAF	134
En Espagne, des milliers d'oliviers sauvés grâce au parrainage.....	135
Le gouvernement intéressé	135
Espagne: des législatives anticipées le 28 avril	136
Les premiers distributeurs de billets à reconnaissance faciale arrivent en Espagne	136
Une banque connectée.....	137
FRANCE.....	137
Paris-Saclay : les écoles d'ingénieurs fêtent leur mariage	137
Un pôle d'excellence réunissant cinq établissements autour de l'Ecole polytechnique, est officiellement lancé pour concurrencer les grandes universités mondiales.....	137
Attirer les jeunes talents de France et d'ailleurs	138
Les premiers cycles ne sont pas oubliés.	138
Les vérités du prix Nobel Jean Tirole sur le chômage de masse	138
CDI, précarité, indemnisations, temps de travail... Le Prix Nobel d'économie analyse l'échec historique de la France en matière d'emploi et sa «préférence » structurelle pour le chômage de masse.	138
Électricité. Votre facture devrait augmenter de près de 6 % après l'hiver.....	142
Temporisation jusqu'au 1er juin	143
Facteur 4 ou neutralité carbone : quel est l'objectif le plus ambitieux ?	143
La neutralité carbone, une notion floue	143
Puits de carbone: un potentiel limité	144
Signal politique fort ?.....	144
Jouer sur deux tableaux, une brèche ouverte	144
Un contexte de défiance	145
Climat: les étudiants se rassemblent cet après-midi devant le ministère de la Transition écologique	145
Grève nationale.....	146
Protéger leur avenir	146
« Acte 13 » des Gilets jaunes : des rassemblements à Paris et en province, encore des violences	146
Un blessé à Paris	147
Voitures brûlées.....	147
Bordeaux, Toulouse, Lyon, Marseille... ..	148
Des tensions à La Roche-sur-Yon, Lorient et Caen	148
La frontière italienne en objectif	149
Climat de violence.....	149
Le domicile breton de Richard Ferrand visé par une tentative d'incendie.....	149
« Une torche artisanale imbibée de carburant »	150
« Pas de revendications ».....	150
Plusieurs députés pris pour cibles ces dernières semaines	151
Gilets jaunes: Affrontement entre groupes d'extrême droite et d'extrême gauche à Lyon	151
En marge de l'acte XIII des gilets jaunes, nationalistes et "antifas" se sont livrés à une véritable bataille rangée.	151

"Course poursuite"	153
Gilet jaune à la main arrachée: Castaner "regrette", une enquête ouverte	153
Lors de l'acte XIII des gilets jaunes, un manifestant a été grièvement blessé par une grenade GLIF4.	153
Gilets jaunes. Plusieurs grandes villes demandent une réunion d'urgence pour des indemnisations	155
Mesures d'accompagnement.....	155
"Gilets jaunes": Jacline Mouraud pour une "refonte profonde" de la Constitution	155
«Gilets jaunes»: près de 1800 condamnations prononcées par la justice, annonce Edouard Philippe	156
"Vrai débat" et "grand débat" : mais au fait, qui va traiter les contributions (et comment) ?	157
Appel à l'aide des gilets jaunes	157
Le gouvernement toujours sans prestataires	158
"Une machine qui n'a pas le sens de la nuance"	158
Algorithmes et problèmes éthiques	159
Ce que les «street medic» disent de la gestion française des manifestations	160
Leur fonction de secouriste tient une place cruciale dans les manifestations des «gilets jaunes».	160
.....	160
Une manière de participer.....	161
Hôpitaux de rues	161
«On est là pour soigner et pour aider».....	166
De la formation traditionnelle aux manifestations	166
Pour 56 % des Français, la mobilisation des Gilets jaunes doit s'arrêter.....	167
Un soutien en recul.....	167
Une première depuis le début du mouvement	168
Les manifestations du samedi ont moins la cote.....	169
Élections européennes: Ingrid Levavasseur renonce à mener la liste «gilets jaunes»	170
Rassemblement «nécessaire»	170
«Gilets jaunes»: Bercy promet un Plan d'aide aux villes	171
«Gilets jaunes»: Jérôme Rodrigues et trois autres blessés portent plainte	172
«Des paramilitaires sont prêts à renverser le pouvoir» : faut-il croire le Gilet jaune Christophe Chalençon ?	173
Filmé en caméra cachée	173
Castaner: "Comédie à l'italienne ou délire personnel?"	174
80 km/h, hausse du prix du diesel et des cigarettes: le terreau des «gilets jaunes»	174
«Gilets jaunes»: artisans, commerçants ou patrons de PME poussent un cri d'alarme	179
En France un Syrien mis en examen pour crimes contre l'humanité	180
Deux autres Syriens arrêtés	181
Corps torturés	181
Mandats d'arrêt internationaux	181
Alors que revoilà la taxe carbone.....	182
Une taxe carbone avec un "vrai impact"	182
Un retour plus social, promis !.....	182
Le gilet jaune hante le gouvernement	183
Les fausses nouvelles, un symptôme de la privatisation de la vérité	183
Le flot de vérités alternatives relayées par les réseaux sociaux insinue l'idée que, désormais, la vérité n'est plus qu'une question d'interprétation.	183

La rationalité est-elle soluble dans le populisme?	184
La postvérité comme une émancipation des normes établies	185
L'exil forcé de Maxime Nicolle	186
Conseil constitutionnel : les dégâts collatéraux de la nomination de Juppé	187
VIDÉO. Didier Migaud déçu, Laurent Fabius froissé, Pierre Moscovici déstabilisé... La nomination de Juppé chez les sages contrarie les plans de Macron.....	187
L'avertissement de Fabius.....	187
Moscovici fragilisé à Bruxelles ?.....	188
Loi santé: 500 à 600 hôpitaux de proximité en 2022.....	188
Des centaines d'hôpitaux de proximité, mais sans service de maternité.....	188
Kiwi, sarrasin, lait de chèvre... Attention aux allergies "émergentes"	189
L'agence sanitaire déplore que plusieurs aliments, à l'origine d'allergies graves chaque année, ne soient pas signalés sur l'emballage des produits.	189
Davantage d'allergies avec le sarrasin et le lait de chèvre qu'avec le soja et les mollusques.....	189
"Manque de données" disponibles.....	190
Un rapport préconisant le permis à 17 ans remis à Matignon	190
Edouard Philippe reçoit ce mardi un rapport parlementaire dans le cadre de la réforme du permis de conduire.	190
Service national universel	191
Faut-il lever l'anonymat sur Internet ? Que dit la législation ?	191
Le gouvernement prépare pour 2019 une loi consacrée à la lutte contre la haine sur internet. Certains voudraient mettre fin à l'anonymat sur les réseaux sociaux	191
Pseudonymat et anonymat.....	192
Trois questions sur l'anonymat et le pseudonymat sur Internet.....	192
Quel projet de loi ?.....	192
Quels arguments ?	193
La classe politique dénonce unanimement la hausse des actes antisémites.....	193
Au gouvernement	194
À droite et à l'extrême droite	194
À gauche et à l'extrême gauche.....	195
Pour les enfants placés, le couperet tombe dès 18 ans	196
À leur majorité, les jeunes qui sortent de l'aide sociale à l'enfance se préparent à des années de galère.	196
À 18 ans, la rue.....	196
Le contrat jeune majeur: une durée limitée	197
Des études courtes, pour vite trouver du travail.....	197
Vers une loi jeune majeur	198
L'association Repairs ! prend le relais.....	198
Juifs de France, la situation est grave	199
Selon un dernier sondage, 44% des «gilets jaunes» croient à l'existence d'un complot sioniste mondial. Pathétique et inquiétant.	199
Perrine Laffont conserve son trône en parallèle	200
GRANDE-BRETAGNE.....	201

Brexit : le Royaume-Uni est désormais en "zone d'urgence" selon son patronat.....	201
May à la recherche de " <i>mécanismes alternatifs</i> " au " <i>backstop</i> ".....	201
En cas de Brexit dur, le Royaume-Uni peut-il manquer de nourriture?	202
En 2019, l'idée de pénuries au Royaume-Uni semble relever du fantasme. Et pourtant, dans un scénario de «no deal», faire des réserves de denrées ne serait pas un choix si ubuesque.	202
Moins de choix au McDo.....	202
Inquiétudes autour des médicaments	203
Culture de la prévoyance	203
Impréparation politique.....	204
Brexit : May demande aux députés de ne pas paniquer	204
May voudrait que le Parlement serre les rangs avant la prochaine étape.....	205
La stratégie du précipice de Theresa May	205
Les «djihadistes» du Brexit	206
Brexit : le négociateur britannique sème le trouble	206
Voter l'accord de Theresa May, ou accepter un report significatif du divorce. Le gouvernement britannique obligé de démentir des propos qu'aurait tenu son négociateur en chef sur le Brexit dans un bar à Bruxelles.	207
Le ministre du Brexit dément le scoop d'ITV	207
Theresa May joue la montre	207
Brexit: rejet d'un amendement proposant un report de 3 mois	207
Brexit: Ford envisage de quitter la Grande-Bretagne pour le continent	208
Ford met la pression sur Theresa May pour éviter un Brexit. Selon une source, toutes les options seraient sur sa table, dont un transfert de la production vers le continent. Le groupe américain emploie 13.000 personnes au Royaume-Uni.	208
Un Brexit sans accord coûterait à Ford 800 millions de dollars.....	208
Royaume-Uni : Des drones en essaim déployés en 2019 ?	209
À l'approche du Brexit, Londres précise ses ambitions militaires	210
ITALIE.....	211
L'Italie baisse d'un ton pour désamorcer le conflit avec Paris.....	211
Italie : le Mouvement 5 étoiles ébranlé après une défaite électorale face à ses alliés de la Ligue.....	213
La stratégie du M5S ébranlée	214
NORVÈGE	214
Quand des chasseurs-bombardiers russes simulent l'attaque des radars norvégiens.....	214
Menace russe.....	215
L'aviation russe aurait simulé un second raid aérien contre les radars norvégiens installés sur l'île de Vardø	216
Le renseignement norvégien accuse la Russie de brouiller les signaux GPS lors d'exercices militaires	217
SUÈDE.....	218
Pour le chef de la force aérienne suédoise, le Gripen a été conçu pour « tuer » les avions de combat russes Sukhoï	218
MOYEN-ORIENT	220
Cinq questions pour comprendre la conférence sur la sécurité au Moyen-Orient	220
• Quel est l'objectif de cette conférence ?.....	220
• Qui l'organise ?	221
• Pourquoi à Varsovie ?	221
• Dans quel contexte s'ouvre-t-il ?	222

• Quels pays seront présents ?	222
Deux Français mettent en œuvre la simplification administrative des Émirats	222
« Ici, dès que vous avez un produit, tout va plus vite »	223
ARABIE SAOUDITE	224
Affaire Khashoggi : s'en prendre au prince héritier est "une ligne rouge", prévient l'Arabie saoudite	224
Des parlementaires réclament plus de sanctions	224
Khashoggi: nouvelles révélations embarrassantes pour le prince saoudien	225
IRAN	226
Iran: les gardiens de la révolution lourdement frappés	226
Aide logistique	227
L'Iran promet vengeance après l'attentat sanglant contre son armée d'élite	227
Téhéran promet des représailles après un attentat meurtrier commis contre les Gardiens de la révolution	229
ISRAËL.....	230
Israël: émotion et polémique après le meurtre d'une jeune femme par un Palestinien	230
QATAR	231
La France et le Qatar ont signé un accord de « dialogue stratégique »	231
SYRIE.....	233
Syrie : le dernier bastion de Daech sous le feu de l'alliance arabo-kurde	233
Le retrait de matériel militaire US de Syrie déjà engagé	233
Syrie. L'État islamique, très affaibli, continue à résister aux forces arabo-kurdes	234
« L'EI a lancé une contre-attaque »	234
Bachar Al-Assad contrôle désormais près de deux tiers du pays	234
Sans engagement antiterroriste, il ne faudrait que six à douze mois pour « reconquérir des territoires restreints »	235
OCÉANIE	235
AUSTRALIE.....	235
En Australie, les effets du changement climatique sont déjà catastrophiques.....	235
ORGANISATIONS INTERNATIONALES.....	238
FMI	238
Les exportateurs de pétrole pas encore remis du choc de 2014, selon le FMI	238
G7	239
Dinard. Les réunions préparatoires au G7 confirmées	239
Des ministres de sept pays pendant deux jours	239
ONU.....	240
Américains et Russes défendent deux projets de résolution concurrents sur le Venezuela à l'Onu	240
La France et l'Allemagne vont partager une présidence jumelée au Conseil de sécurité de l'ONU	240
Différence de statut	241
Signal européen	241
L'ONU enquête sur des actes de torture qu'auraient commis des militaires ou des mercenaires russes en Centrafrique	241
OPEP.....	242
Le projet de loi anti-Opep refait surface au Congrès américain.....	242
Un moyen de pression	243

Un contrecoup risqué sur les marchés	243
D'éventuelles répercussions géopolitiques	243
OTAN	244
Avec la fin annoncée du traité sur les Forces nucléaires intermédiaires, l'Otan prépare des « mesures dissuasives »	244
Proche de M. Poutine, le Premier ministre hongrois exprime ses doutes au sujet de l'Otan	245
Otan : Les pays européens devraient dépenser 90 milliards d'euros de plus pour porter leur effort de défense à 2% du PIB	247
RUSSIE	248
La Russie restreint l'accès aux réseaux sociaux pour ses soldats et veut se doter d'un réseau Internet indépendant	248
Climat. En Russie, les habitants de Nouvelle-Zemble sous la menace d'ours polaires agressifs.....	249
Peur de laisser les enfants aller à l'école	249
Espèce en danger	250
Pas d'abattage.....	250
La Russie envisage de se déconnecter d'internet	250
SANTÉ	251
CANCER	251
Cancer: «l'environnement joue un rôle très faible comparé au tabac et à l'alcool»	251
Cancer du col de l'utérus: le vaccin est «sûr et indispensable», rappelle l'OMS	254
Des controverses.....	254
En France, la vaccination bientôt étendue aux garçons?	254
DENGUE.....	255
La moitié sont localisés à Saint-Louis : Dengue : 145 nouveaux cas signalés du 28 janvier au 3 février.....	255
♦ Comment agissent les répulsifs ?.....	256
♦ Deux moments cruciaux pour l'application	256
♦ Crème solaire, lentilles, irritation.....	256
♦ Le reste de l'arsenal	257
♦ Ils sont considérés comme inefficaces.....	257
Renforcement des dispositifs de lutte contre l'épidémie : Dengue : Les démoustiqueurs autorisés à rentrer dans les cours des particuliers.....	257
DIVERS	258
Certains compléments alimentaires sont dangereux et devraient être interdits	258
Alerte sur des plantes laxatives	259
L'information ne fera pas changer les anti-vaccins d'avis	259
Les valeurs et émotions des parents peuvent expliquer en partie la réticence de certains à faire vacciner leurs enfants.	259
Priorité des valeurs	260
Trouver des arguments adaptés	261
Calcium, magnésium, sodium, fer...Des minéraux indispensables pour être en forme	262
Des carences fréquentes.....	262
Les fruits et légumes, grands pourvoyeurs de minéraux.....	263

EBOLA.....	263
Des malades d’Ebola sans symptômes... mais contagieux	263
Des rites funéraires dangereux	264
RDC: le vaccin contre Ebola est en train de faire ses preuves	264
Bonne tolérance.....	265
Instabilité de la situation politique	265
SIDA.....	265
La lutte contre le sida demande plus de financements	265
Accélérer le mouvement.....	266
SPORT	267
Cinq raisons de suivre les «régates de dingue» du Sail GP	267
Une Coupe de l’America bis attractive et (plutôt) accessible	267
Le F50, un catamaran volant sur-vitaminé	267
Des régates de haut vol... et dangereuses	268
Un défi français à suivre.....	268
Duel final à Marseille	268
7 – OPEX	269
POINT DE SITUATION DES OPÉRATIONS	269
Point de situation des opérations du 8 au 14 février	269
BARKHANE (SAHEL).....	272
BARKHANE : Commander et raccorder les unités en opération.....	272
Les Tringlots du 515 au CETIA, avant Barkhane.....	273
http://lemamouth.blogspot.com/ mercredi 13 février 2019 par le journaliste Jean-Marc Tanguy	273
BARKHANE : Entretien avec le lieutenant-colonel Huw Law, chef du détachement britannique CH 47 de la force Barkhane	273
BARKHANE : Dans la peau de l’adjudant Pierre, gendarme de l’air.....	274
BARKHANE : Aux côtés du génie en opération	275
BARKHANE : Instruction de lutte contre les incendies au profit des pompiers de Gao	276
Bilan en cours: Barkhane a frappé le 13 février près de Mopti (actualisé)	277
http://lignesdedefense.blogs.ouest-france.fr/ 14.02.2019 Par Philippe Chapleau.....	277
Mali : Des frappes aériennes françaises ont mis hors de combat « plusieurs » jihadistes à Dialoubé	278
BARKHANE : Convoi logistique vers Tombouctou.....	278
BARKHANE : Le détachement de chasse de Niamey soutient une école au Niger	279
BARKHANE : L’équipe légère d’intervention de Ménaka se déploie	280
CHAMMAL (IRAK)	281
Les artilleurs et les aviateurs français engagés dans l’assaut final contre le dernier bastion de Daesh en Syrie	281
CHAMMAL : Les spécialistes de la Task Force Monsabert au sein de la 6e division irakienne.....	282
CHAMMAL : Immersion dans une mission de conseil et d’assistance de la Task Force Monsabert	283
Un officier artilleur français tire à boulets rouges sur la conduite des opérations menées contre l’EI en Syrie	284
Opération Chammal : l’article du colonel Legrier passe mal à Paris.....	286
Le chef de la TF Wagram (artillerie) critique la manière américaine de faire la guerre au Levant. Paru dans la RDN, son article est retiré du site... ..	286
MISSIONS MARITIMES	287
Corymbe.....	287

CORYMBE : Escale à Dakar et patrouille maritime avec le Sénégal.....	287
Autres missions	288
Bilan « Police des pêches » des forces de souveraineté.....	288
En 2018, la Marine nationale a saisi plus de 100 tonnes de poissons pêchés illégalement dans les eaux françaises .	289
MISSIONS OTAN	291
Mission Lynx.....	291
Les légionnaires du 2 ^e REI au CETIA, avant Lynx	291
http://lemamouth.blogspot.com/ mercredi 13 février 2019 par le journaliste Jean-Marc Tanguy	291
MISSIONS DE L'UNION EUROPÉENNE	291
République Centrafricaine	291
EUTM-RCA : Capitaine Océane, instructeur des instructeurs.....	291
MISSIONS ONU.....	292
DAMAN (Liban)	292
DAMAN : Exercice Ritex, la FCR déployée au Sud-Liban.....	292
DAMAN : Entraînement conjoint des prévôts français et des forces de sécurité intérieure libanaises.....	293
8 – MISSINT	294
GARDE NATIONALE	294
La Garde nationale confie sa com' digitale à Lumini et Madame Bovary.....	294
http://lignesdedefense.blogs.ouest-france.fr/ 12.02.2019 Par Philippe Chapleau.....	294
9 – Défense de par le Monde.....	295
Des HIMARS pour la Pologne et bientôt une autre "récompense"	295
http://lignesdedefense.blogs.ouest-france.fr/ 13.02.2019 Par Philippe Chapleau.....	295
Washington va « récompenser » son allié polonais pour ses efforts en matière de défense.....	296
Récompense.....	296
Artillerie lourde	297
Les États-Unis vont renforcer leur présence militaire en Pologne	297
Thales va livrer de nouveaux radars multi-missions à l'Armée royale néerlandaise.....	298
10 – Nos Forces Armées.....	299
La victoire du parameur au grand cœur	299
http://lemamouth.blogspot.com/ lundi 11 février 2019 par le journaliste Jean-Marc Tanguy	299
Pas d'ADA ce mois-ci.....	299
http://lemamouth.blogspot.com/ mercredi 13 février 2019 par le journaliste Jean-Marc Tanguy	299
a – Armée de Terre	300
Quand le guerrier s'aguerrit : le stage de combat au corps à corps.....	300
Forger l'esprit guerrier	300
Pirenn livre deux embarcations pour les forces spéciales Terre	301
http://lignesdedefense.blogs.ouest-france.fr/ 11.02.2019 Par Philippe Chapleau.....	301
Tous les Serval iront au 51 ^e RI.....	301
http://lemamouth.blogspot.com/ mercredi 13 février 2019 par le journaliste Jean-Marc Tanguy	301
Les systèmes d'information et de communication en route vers SCORPION	302
Optimiser et valoriser l'information	302
Pour en savoir + ...	302

Evolution de la préparation des unités logistiques.....	303
Un exercice inédit	303
Des conditions proches de la réalité du terrain.....	303
Pour mieux appréhender l'opérationnel	304
b – Marine Nationale	304
Bientôt des essais de micro-drones pour la Marine nationale ?	304
30 Rafale à bord du Charles de Gaulle	305
Méditerranée : Premier entraînement Gabian de l'année 2019	306
Remise du Prix littéraire de l'ACORAM 2018	306
La PMM Kieffer reçoit son fanion	307
Fanal 2019 : Dernier entraînement du groupe aéronaval avant déploiement.....	308
c – Armée de l'Air	309
Base aérienne 123 : fin du stage « Belouga 18-02 » pour les commandos parachutistes de l'air	309
Le nouveau numéro d'Air actualités bientôt en kiosque	309
d – Gendarmerie Nationale.....	310
En 2019, la Gendarmerie va fêter deux anniversaires.....	310
http://lignesdedefense.blogs.ouest-france.fr/ 11.02.2019 Par Philippe Chapleau.....	310
PSQ : le ministre de l'Intérieur dresse un premier bilan.....	311
Info L'Essor – Usage des armes : premier non-lieu pour les forces de l'ordre au titre de l'article 435-1 du code de la sécurité intérieure.....	312
Gendpass, la nouvelle arme de déchiffrement des gendarmes	313
Présentation au drapeau de la première compagnie de Dijon.....	314
Hommage aux morts de la Gendarmerie dans toute la France.....	314
<i>“Les Français comptent sur vous”</i>	315
e – Service de Santé	316
Expression d'hier et d'aujourd'hui : mentir comme un arracheur de dents	316
Le service de santé des armées présent au salon de l'étudiant	316
Le Service de santé des armées a besoin de recruter rapidement une centaine de médecins contractuels	317
Percy s'associe au dispositif « Tous en Stage ».....	318
f – Renseignement	320
g – Cybersécurité	320
Les données personnelles d'experts de la cyberdéfense française ont été exposées sur Internet	320
L'Allemagne va mettre ses capacités en matière de cyberdéfense à la disposition de l'Otan.....	321
h – Service du commissariat des armées.....	322
i - Service des essences des armées.....	323
j - Forces Prépositionnées.....	323
Forces de Souveraineté.....	323
FAG : Premier lancement Ariane de l'année sous la protection des forces armées en Guyane	323
Le Vendémiaire à l'honneur	324
FAPF : Le BSAOM Bougainville intervient sur un incendie à bord d'un navire de pêche taiwanais	325
FAZSOI : Mission de surveillance maritime et relâche opérationnelle à Port-Mathurin pour le Champlain	326
Dernière rotation de la saison pour L'Astrolabe.....	326
Forces de Présence	327
FFCI : Evacuation sanitaire d'un marin de la mission CORYMBE	327
EFG : Formation au combat en forêt au profit des élèves officiers de l'armée de Guinée équatoriale	329
EFS : Formation « hors-bord » au Bénin	329
k - Réserves	330

Gendarmerie	330
Plus de 1 000 gendarmes déployés pour sécuriser les bus d'Ile-de-France (actualisé).....	330
http://lignesdedefense.blogs.ouest-france.fr/ 14.02.2019 Par Philippe Chapleau.....	330
I - D.G.A.	331
Premiers tirs Meteor effectués par les Rafale de l'armée de l'air et de la marine nationale	331
11 – France : Armements & Industries	332
Finances	332
Crédit Agricole bat le consensus malgré les secousses des marchés	332
Pas de perte sur les marchés	332
Les impôts directs ont augmenté de 25% entre 2010 et 2017	333
Les impôts directs bondissent en 7 ans	333
Les 10% des Français les plus riches, un ensemble disparate	334
Les réformes de Macron ont-elles fait un cadeau à certains foyers fiscaux?	334
Industries	335
Marseille: La planète Mars part à la conquête de la Lune.....	335
Comex and Airbus join forces around a module of the future lunar station - COMEX sa	336
Fusion ratée Alstom-Siemens : le baudet de Bruxelles a bon dos.....	337
Industries d'armement	339
Sous-marins: Naval Group et l'Australie signent un partenariat stratégique.....	339
Premier contrat de design de 1,5 milliard d'euros	339
Sous-marins : l'Australie accorde sa confiance à Naval Group sur une période de 50 ans	340
Premier sous-marin livré au début des années 2030	340
Un contrat signé prochainement.....	341
Exportations : l'Allemagne plonge la PME Nicolas Industrie au bord de la faillite	341
De nombreux blocages	341
Quid du SCAF et du MGCS.....	342
Thales développe un nouveau radar multi-missions.....	342
Naval Group lance la réalisation des patrouilleurs hauturiers pour la Marine argentine	343
http://lignesdedefense.blogs.ouest-france.fr/ 14.02.2019 Par Philippe Chapleau.....	343
Rafale : Premiers tirs d'expérimentation du missile Meteor	344
Succès des premiers tirs d'expérimentation du missile air-air METEOR réalisés par des Rafale	344
Transports	346
Ouverture à la concurrence, aménagement urbain : le plan de la SNCF pour les gares	346
Comment Airbus prépare la révolution aérienne avec son taxi volant	352
Airbus face à Boeing et aux Chinois	352
44% favorables aux taxis aériens	353
Les patrons de Renault et Nissan vont se rencontrer cette semaine	354
Air France-KLM : les salariés de KLM menacent de faire grève pour sauver leur patron.....	354
Menace de grève.....	355
Décision la semaine prochaine?.....	355
Le gouvernement hollandais soutient le renouvellement d'Elbers	355
Airbus met fin à la production de l'A380 après des années de ventes décevantes	356
IAG voulait une baisse des prix pour commander	356

400 millions de pertes par an.....	357
A380, A400M, ces programmes qui ont "pourri" jusqu'au bout la présidence de Tom Enders.....	357
A380 et A400M, des programmes coûteux pour Airbus	358
A380 et A400M, les dernières provisions ?	358
Le coût de la compliance.....	358
Airbus arrête les frais avec l'A380 : les raisons d'un tragique destin	359
Pas d'accord sur les moteurs entre Emirates et Rolls-Royce.....	359
Annulations en cascade	359
Un flamboyant symbole, mais un échec commercial	360
Le B777-300 ER, cauchemar de l'A380.....	360
Le B777-9X débarque en 2020	361
Pas de marché d'occasion	361
La congestion aéroportuaire, un sujet pour demain?	361
Le marché chinois n'était pas mûr	361
L'A350-1000, la seule arme d'Airbus sur ce marché en attendant l'A350-2000.....	361
12 – Le Monde : Modernisations & Équipements	362
Généralités.....	362
Plus de 600.000 emplois menacés dans le monde en cas de Brexit dur	362
«Les industriels ont modifié leur comportement face au Brexit»	363
Commerce	364
États-Unis -Chine: les négociations reprennent	364
Les taxes douanières pourraient passer de 10 à 25%.....	365
Technologie numérique	365
Comment WhatsApp devient un outil de propagande pour les élections	365
Des émeutes en Inde à cause de "fake news" répandues sur WhatsApp	365
Des techniques de "machine learning" pour repérer la propagande	366
Des "fake news" plus visuelles, mais tout aussi virales	366
Microsoft conseille de ne plus utiliser Internet Explorer.....	366
Microsoft Edge pas encore optimum.....	367
La Californie veut que les géants du Net paient les internautes pour leurs données	367
Les données, l'or du XXI ^e siècle capté par les Gafa	368
Une solution imparfaite à un vrai problème.....	368
Une intelligence artificielle crée des visages ultraréalistes de personnes qui n'existent pas	368
La menace du «deep fake»	369
Transports	369
Une alliance franco-allemande pour ne plus dépendre des batteries asiatiques	369
L'État français soutiendra le développement d'une filière de batteries à hauteur de 700 millions d'euros, confortera l'essor du véhicule électrique et invite les industriels européens à collaborer dans les véhicules autonomes, a annoncé mercredi 13 février 2019 Emmanuel Macron.	369
L'Union européenne entend animer un "Airbus des batteries".....	370

Mutualiser les données, connaissances, recherches et plateformes	370
Objectif : 1 million de véhicules électriques en 2022	371
13 – Rubriques divers (Conférences, etc)	371
Conférences	371
Le 27 février, à l'Ecole militaire, "l'itinéraire maritime d'un grain de blé"	371
http://lignesdedefense.blogs.ouest-france.fr/ 14.02.2019 Par Philippe Chapleau.....	371
Prix	372
Le prix de L'Epaulette 2019 donne de la voix et récompense un ouvrage sur l'artillerie et l'autre sur les chants des paras	372
http://lignesdedefense.blogs.ouest-france.fr/ 12.02.2019 Par Philippe Chapleau.....	372
14 – Livres & Publications	373
Livres	373
Chefs d'Etat en guerre, par le général Bentegeat.....	373
"Le garde particulier. Entre ruralité et sécurité, un acteur au service des territoires"	373
http://lignesdedefense.blogs.ouest-france.fr/ 13.02.2019 Par Philippe Chapleau.....	373
Publications.....	374
Dans Raids 391, la préparation opérationnelle du 2 ^e RIMa avant son départ en BSS.....	374
http://lignesdedefense.blogs.ouest-france.fr/ 10.02.2019 Par Philippe Chapleau.....	374
Films	374
VIDEO. Obama insulte Trump, le pape fait de la magie... "Complément d'enquête" explique les "deep fakes"	374
Présentateur-robot pour le JT, articles d'info rédigés par des ordinateurs.....	375
15 – Société	375
Sciences.....	375
Les insectes pourraient disparaître de la planète d'ici 100 ans : du jamais vu depuis la disparition des dinosaures !	375
La liste des espèces menacées s'allonge	376
Moins d'insectes, moins d'oiseaux	376
Pourquoi les insectes disparaissent-ils ?.....	376
Papillons, abeilles, fourmis.....	376
Océan Atlantique	377
Guyane: la justice annule l'exploitation d'un projet minier de la société Montagne d'or	377
Pratique du «saucissonnage»	378
Océan Indien	378
Menacés de disparition : Bichiques : à trop les pêcher "vos enfants ne sauront pas ce que c'est"	378
Elles sont entre 300 et 400 à mourir sur les plages tous les ans : Une pétition contre le braconnage des tortues à Mayotte.....	380
Gonflements et séismes : Le Piton de la Fournaise montre des signes d'activité	382
16 – Vie de l'UOROI.....	384

1 – Lois et décrets



PRÉSIDENCE DE LA REPUBLIQUE

ORDRE NATIONAL DE LA LÉGION D'HONNEUR

Arrêté du 5 février 2019 relatif à la délégation de signature du grand chancelier de la Légion d'honneur

<https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000038129656&dateTexte=&categorieLien=id>

PREMIER MINISTRE

Arrêté du 22 janvier 2019 fixant le contingent d'emplois offerts au titre de l'année 2019 aux militaires, candidats à des emplois civils relevant des services du Premier ministre

<https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000038120894&dateTexte=&categorieLien=id>

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

Arrêté du 1er février 2019 portant attribution de la qualité d'officier de police judiciaire à des militaires de la gendarmerie nationale

<https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000038115179&dateTexte=&categorieLien=id>

Décret du 12 février 2019 portant nomination dans l'armée active des élèves de l'Ecole polytechnique

<https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000038125087&dateTexte=&categorieLien=id>

Arrêté du 12 février 2019 modifiant l'arrêté du 7 avril 2011 relatif au respect de l'anonymat de certains fonctionnaires de police et militaires de la gendarmerie nationale

<https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000038129983&dateTexte=&categorieLien=id>

Décision du 8 février 2019 portant inscription sur la liste des candidats admis au premier concours d'admission dans le corps des sous-officiers de gendarmerie - session d'octobre 2018

<https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000038133919&dateTexte=&categorieLien=id>

Avis de vacance d'un poste d'analyste en renseignement criminel à l'office central de lutte contre les crimes contre l'humanité, les génocides et les crimes de guerre

<https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000038134107&dateTexte=&categorieLien=id>

MINISTÈRE DES ARMÉES

Arrêté du 7 février 2019 portant nomination au conseil d'administration de l'Etablissement public des fonds de prévoyance militaire et de l'aéronautique

<https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000038109827&dateTexte=&categorieLien=id>

Arrêté du 7 février 2019 portant nomination au comité d'audit de l'Etablissement public des fonds de prévoyance militaire et de l'aéronautique

<https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000038109829&dateTexte=&categorieLien=id>

Arrêté du 6 février 2019 portant nomination au comité d'audit de l'Etablissement public des fonds de prévoyance militaire et de l'aéronautique

<https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000038121293&dateTexte=&categorieLien=id>

Décret du 13 février 2019 portant affectation et élévation d'un officier général

<https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000038125034&dateTexte=&categorieLien=id>

Décret du 13 février 2019 portant nomination au grade de contrôleur général des armées dans le corps militaire du contrôle général des armées

<https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000038125038&dateTexte=&categorieLien=id>

Décret du 13 février 2019 portant affectations d'officiers généraux

<https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000038130178&dateTexte=&categorieLien=id>

Arrêté du 13 décembre 2018 fixant la liste des candidats inscrits sur la liste principale et la liste complémentaire d'aptitude pour le recrutement au grade d'ingénieur dans le corps militaire des ingénieurs de l'armement au titre de l'année 2018

<https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000038130180&dateTexte=&categorieLien=id>

Arrêté du 12 février 2019 modifiant l'arrêté du 20 novembre 2018 portant nomination dans le corps des attachés d'administration de l'Etat au ministère des armées à la suite du concours réservé organisé au titre de l'année 2018

<https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000038130182&dateTexte=&categorieLien=id>

Décret du 14 février 2019 portant nomination et promotion dans la réserve opérationnelle

<https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000038133907&dateTexte=&categorieLien=id>

2 – Nécrologies & Mémoires

La Route de la Libération : un chemin de la mémoire en Europe

Accueil D-Day <https://www.ouest-france.fr/> Jean-Christophe LALAY Modifié le 13/02/2019 à 10h02
Publié le 12/02/2019 à 19h08



Soldats lors de la Seconde Guerre Mondiale. Photo d'archives. | JUNO BEACH CENTRE

La Route de la Libération en Europe est un organisme réunissant des sites liés à la mémoire de la Seconde Guerre mondiale. Son directeur, Rémi Praud, participera aux Assises de la Normandie le jeudi 28 février, à Caen.

Un projet hollandais devenu européen

Trois musées de la province de la Gueldre, aux Pays-Bas, sont à l'origine du projet de la Route de la Libération qui, depuis, a pris une dimension européenne. **« Ils ont commencé à travailler ensemble à partir de 2008 dans une volonté de créer une destination touristique, explique Rémi Praud, directeur général de la Route de la Libération en Europe. La première concrétisation a été la création de bornes interactives installées près des musées, des cimetières, des lieux de batailles. Elles sont devenues comme des monuments et ont permis de créer des circuits. »**

La Route de la Libération en Europe en 2019

L'exemple hollandais a, dès 2010, fait école dans d'autres régions d'Europe. La Normandie a été parmi les premières à rejoindre le réseau. **« Nous aboutissons aujourd'hui à une sorte de Saint-Jacques-de-Compostelle de la mémoire, résume Rémi Praud. Notre ambition est de créer des liens autour d'une histoire partagée avec des points de vue différents. »** Aujourd'hui, la Route de la Libération réunit 300 organisations en Europe avec des liens aux États-Unis et au Canada.

2019-2020, des projets pour le 75^e anniversaire de la fin de la guerre

Pour la période 2019-2020, la Route de la Libération lance la campagne « Europe Remembers ». **« Une campagne collaborative qui peut être déclinée dans toutes les régions et tous les pays, décrit Rémi Praud. Nous développons notamment un site Internet en six langues pour présenter tous les programmes de ces deux années anniversaire. L'ambition est de proposer comme un guichet unique aux touristes. En juillet, nous sortirons également un guide touristique chez un grand éditeur anglais. »**

Pour l'après 75^e, la Route de la Libération espère obtenir le label « Itinéraire culturel de l'Europe » et travaille avec l'architecte américain Daniel Libeskind à la création de marqueurs balisant un chemin de randonnée allant de Londres à Berlin.

« L'intérêt pour cette histoire ne se dément pas »

Avec une vision globale sur l'Europe, Rémi Praud est optimiste pour l'avenir de la filière du tourisme de mémoire. **« De nombreux musées ont compris depuis longtemps qu'ils devaient adapter leurs parcours au jeune public. Comme récemment, le centre Juno Beach de Courseulles-sur-Mer. Plus il y a d'investissements dans les musées, plus le nombre de visiteurs augmente. L'intérêt ne se dément pas. »**

« Après le 75^e anniversaire du D-Day : tourisme de mémoire et demain ? » Les Assises de la Normandie seront organisées par Ouest-France avec le Mémorial de Caen, jeudi 28 février, au Mémorial de Caen. Renseignements et inscriptions : <https://evenements.ouest-france.fr/assisesdelanormandie/>

La bannière étoilée rentre aux States après avoir survécu à Utah Beach

<http://lignesdedefense.blogs.ouest-france.fr/> 12.02.2019 Par Philippe Chapleau

Une petite "histoire" parue en dernière page d'*Ouest-France* ce matin:

L'HISTOIRE

Le drapeau US de Utah Beach rentre aux States

Il ne compte que quarante-huit étoiles (1) ; et encore, certaines ont été emportées par une balle allemande et d'autres ravagées par le temps qui passe ! Un drapeau américain va rentrer aux États-Unis soixante-quinze ans après avoir flotté, un matin terrible de juin 1944, devant la plage d'Utah Beach, dans la Manche.

Le 12 juin 2016, il avait été adjugé, lors d'une vente aux enchères pour la très rondelette somme de 514 000 \$, soit cinq fois plus que l'estimation initiale. L'acheteur était un marchand d'art néerlandais, Bert Kreuk, qui a décidé, deux ans plus tard, d'en faire don « au peuple américain ».

L'histoire de ce drapeau est d'abord celle d'un officier américain né dans l'Iowa, le lieutenant Howard Vander Beek, chef d'une unité de reconnaissance de l'US Navy. C'est à lui et à l'équipage du LCC 60 (*Landing Craft Control*) qu'a été attribuée la mission de diriger la première vague d'assaut américaine, à l'aube du 6 juin 1944, vers la plage de Saint-Marie-du-Mont. Une plage connue des marins et des soldats sous le nom de code d'Utah Beach.

Le LCC 60 était seul en tête de l'imposante vague d'assaut de péniches de débarquement de l'infanterie et de barges de transport de chars. À



Le 4 février, le drapeau a été exposé au Kunsthal Museum de Rotterdam. Il y est exposé jusqu'au 17 février.

sa proue flottait une bannière étoilée que transperçera une balle allemande et que le vent marin mettra à mal.

Une fois sa périlleuse mission accomplie en Normandie, Vander Beek s'est préparé pour le débarquement en Provence. Et le même drapeau flottait sur le même LCC en tête de la première vague d'assaut.

La guerre finie, l'officier est rentré aux États-Unis, le drapeau plié dans sa malle. Et il a raconté son aventure dans un livre intitulé *Aboard the LCC*

60 : *Normandy and Southern France, 1944* (À bord du LCC 60 : Normandie et sud de la France, 1944).

Après sa mort en 2014, la famille de Howard Vander Beek a mis le *Stars and Stripes* (la bannière étoilée) en vente. Bert Kreuk l'a acheté.

Le drapeau est actuellement exposé à Rotterdam, avant de rentrer aux États-Unis, le 18 février.

(1) Le drapeau US compte cinquante étoiles depuis 1960.

Philippe CHAPLEAU.

Et voici la photo du fameux drapeau:



Imaged by Heritage Auctions, HA.com

L'épave du porte-avions USS Hornet, coulé en 1942, a été retrouvée

<http://www.opex360.com/> par Laurent Lagneau 13 février 2019



L'an passé, le navire de recherche R/V Petrel, affrété par Paul Allen, le co-fondateur de Microsoft, avait découvert l'épave du porte-avions USS Lexington, coulé en mai 1942 lors de la bataille de la mer de Corail, la première uniquement aéronavale de l'histoire.

Depuis, Paul Allen est malheureusement décédé. Mais son équipe continue de chercher les navires mythiques de la Seconde Guerre Mondiale. Comme l'USS Hornet, dont elle vient d'annoncer la découverte de l'épave, à 5.330 mètres de profondeur, près des îles Salomon, dans le sud du Pacifique.

Mis en service en 1941, ce porte-avions appartenant à la classe Yorktown affichait un déplacement de près de 35.000 tonnes à pleine charge. Armé par un équipage d'environ 2.900 marins, il pouvait emporter jusqu'à 90 avions.

L'un de ses principaux faits d'armes est d'avoir participé au raid « Doolittle » [du nom du lieutenant-colonel Doolittle], mené le 18 avril 1942. Cette mission audacieuse, qui a été portée au cinéma via le film « 30 secondes sur Tokyo », a été le premier bombardement américain au Japon.



Or, pour cela, l'USS Hornet avait embarqué à son bord 16 bombardiers B-25 Mitchell de l'US Army Air Corps, lesquels n'avaient évidemment pas été conçus pour opérer depuis le pont d'un porte-avions.



Aussi, l'équipe du lieutenant-colonel Doolittle chercha des solutions pour alléger les bombardiers au maximum afin de réduire la distance de décollage. En raison de leur autonomie, le plan prévoyait de faire atterrir les B-25 en Chine après leur raid au-dessus de Tokyo. Presque tous

s'écraseront [amerriront] en territoire chinois, à l'exception d'un appareil dont l'équipage n'eut d'autre choix que d'atterrir près de Vladivostok, en Union soviétique, ce qui lui valut d'être interné pendant 13 mois avant de s'évader via l'Iran.

Au total, sur les 80 aviateurs américains ayant participé à cette mission, 3 furent tués et 8 autres faits prisonniers [dont 4 moururent lors de leur captivité].

Par la suite, l'USS Hornet fut engagé dans la bataille de Midway, le 5 juin 1942, puis dans celle des îles Santa Cruz, quatre mois plus tard. Là, il fut la cible principale des chasseurs-bombardiers japonais. Remorqué par le croiseur lourd USS Northampton, le porte-avions fut à nouveau attaqué par une formation de 9 avions torpilleurs nippons.

Durant cet engagement, les appareils japonais eurent de la peine à atteindre leur cible. Mais il aura suffi d'une seule torpille larguée par l'un d'entre-eux ayant échappé à la défense anti-aérienne américaine pour endommager irrémédiablement l'USS Hornet. Accusant une gîte de 14°, ordre fut donné de l'évacuer. Restant toutefois encore à flot, il fut « achevé » par les tirs des destroyers Makigumo et Akigumo. Le 27 octobre, le porte-avions s'enfonça dans les flots. Lors de cet épisode, 140 marins de l'US Navy y laissèrent la vie.



« Nous avons l'USS Hornet sur notre liste de navires de guerre de la Seconde Guerre Mondiale [...] en raison de sa place dans l'histoire », a expliqué Robert Kraft, directeur de opérations sous-marines de Vulcan, une structure fondée par Paul Allen. Ce dernier était « particulièrement intéressé par les porte-avions, c'est donc une découverte qui honore sa mémoire », a-t-il ajouté.

La découverte de l'épave de l'USS Hornet, faite le 22 janvier dernier, a été précédée par une « plongée » dans les archives. « Les positions et les observations de neuf autres navires de guerre américains dans la région ont été tracées sur un graphique pour générer le point de départ de la grille de recherche », explique l'équipe du M/R Petrel. Ce qui a permis de trouver les restes du porte-avions dès la première sortie du drone sous-marin autonome du navire de recherche.

Photo : (c) R/V Petrel. D'autres sont visibles ici
<https://www.paulallen.com/Indepth/Petrel/discoveries/uss-hornet-cv-8.php>

3 – Décorations & Commémorations

Le Canada met en vente des plaques militaires pour financer Juno Beach

<http://lignesdedefense.blogs.ouest-france.fr/> 15.02.2019 Par Philippe Chapleau



Une info donnée par ma collègue caennaise Nathalie Travadon.

Pour aider le Centre Juno Beach de Courseulles-sur-Mer à financer ses projets pédagogiques et commémoratifs, le gouvernement canadien a lancé une levée de fonds. Il propose d'acheter des reproductions de plaques militaires de soldats canadiens morts pendant la Bataille de Normandie.

Pour le 75e anniversaire du Débarquement, le gouvernement canadien a lancé une levée de fonds afin d'aider le Centre Juno Beach de Courseulles à poursuivre son travail pédagogique et commémoratif. Pour ce faire, il a décidé de mettre en avant l'histoire des soldats canadiens morts en Normandie du 6 juin 1944 jusqu'à la fin de la Bataille de Normandie.



L'idée est d'acheter une ou plusieurs plaques comme celles que portaient les soldats avec leur matricule. Il faut pour cela verser 100 dollars canadiens (80 € environ) pour en acquérir une verte sur laquelle figure un des 5 500 noms des soldats canadiens morts en Normandie avec sa date de décès, son régiment ou unité et sa ville natale. La plaque rouge, vendue avec, est personnalisable par chaque donateur. Chaque parrain ou marraine recevra le nom et l'histoire d'un soldat mort au cours de la Bataille de Normandie. Le Canada a retracé la biographie de 80 des 5 500 soldats.

Donations en France :

Pour faire un don en euros, compléter le formulaire et l'envoyer à sentwistle@junobeach.org ou par la poste au Centre Juno Beach à cette adresse : Centre Juno Beach Voie des Français Libres, BP 104 14470 Courseulles-sur-Mer, France

Le 11 mars deviendra une journée d'« hommage aux victimes du terrorisme » à partir de 2020

Accueil Monde Terrorisme <https://www.ouest-france.fr/> Modifié le 16/02/2019 à 07h33 Publié le 15/02/2019 à 18h56



Une gerbe de fleurs commémorant l'attentat de Charlie Hebdo, le 7 janvier 2019 (illustration) | GONZALO FUENTES / AFP

Le Président de la République a décidé d'instaurer une journée d'« hommage aux victimes du terrorisme ». Cette mesure devrait prendre effet à partir du 11 mars 2020.

Emmanuel Macron a décidé d'instaurer, le 11 mars, une journée nationale en hommage aux victimes du terrorisme, a annoncé ce vendredi 15 février l'Élysée.

« Cette commémoration annuelle aura lieu chaque 11 mars et sera instituée par décret », sur décision du président de la République, précise l'Élysée dans un communiqué. **« Cette décision répond aux demandes exprimées par de très nombreuses victimes et par les associations qui les accompagnent et les représentent ».**

Tous les 11 mars à partir de 2020

« Le président de la République s'y était engagé le 19 septembre dernier lors de la cérémonie d'hommage aux victimes du terrorisme organisée par l'Association française des Victimes du Terrorisme (l'AfVT) et la Fédération nationale des victimes d'attentats et d'accidents collectifs (FENVAC) », a précisé la présidence.

Cette date n'a pas été choisie au hasard. Le 11 mars est également une journée européenne réservée des victimes du terrorisme. Elle marque l'anniversaire des attentats de Madrid qui avait

fait 191 morts le 11 mars 2004. C'est aussi le premier des attentats perpétrés par Mohamed Merah en 2012 à Toulouse et à Montauban. Il avait abattu de sang froid trois militaires, un enseignant et trois enfants d'une école juive à Toulouse et Montauban avant d'être tué par la police.

Ces assassinats, premiers attentats djihadistes commis en France depuis ceux du GIA algérien en 1995, ont marqué l'avènement d'une nouvelle forme d'attentats qui a fait 258 morts en France, notamment dans les attaques de janvier 2015 à Charlie hebdo et l'Hyper Cacher, du 13 novembre à Paris et Saint-Denis et du 14 juillet 2016 à Nice.

Une date qui ne fait pas l'unanimité

Mais le choix de la date ne faisait pas l'unanimité. Si le comité chargé par le gouvernement de réfléchir à cette commémoration plaidait pour le 11 mars, les associations de victimes souhaitaient elles le maintien du 19 septembre jusqu'alors retenue pour rendre hommage aux victimes du terrorisme.

Le 19 septembre correspond à un attentat à la bombe commis en 1989 contre un DC-10 français de la compagnie UTA qui avait fait 170 victimes, dont 54 français.

« C'est pas la date que l'Association française des victimes du terrorisme proposait. On souhaitait le 19 septembre ou le 13 novembre (Bataclan) », se rappelle Guillaume Denoix de Saint Marc, directeur de l'AFVT qui se dit toutefois **« satisfait »** de la création d'une telle journée d'hommage, après 20 ans de cérémonies les 19 septembre.

« Ça fait 20 ans que cet hommage avait lieu, porté par les associations sans être pleinement officiel. Maintenant on passe à une autre dimension, avec une journée nationale. C'est un moment qui pourra être utilisé par tout le monde à la fois sur le plan mémoriel et éducatif », a-t-il salué.

« Nous allons travailler pour donner un retentissement important à cet événement. La dimension scolaire sera particulièrement importante », a-t-il ajouté imaginant **« des événements multiples, plus seulement à Paris, mais au plus près des victimes sur tout le territoire »**.



[FENVAC @FENVAC](#)

MÉMOIRE | [@FENVAC](#) s'est rendue à l'[@Elysee](#) pour connaître la décision du Président [@EmmanuelMacron](#) concernant la cérémonie nationale d'hommage aux victimes du terrorisme.

A partir de 2020, le 11 mars symbolisera l'unité à rayonnance européenne de tt un pays face au [#terrorisme](#).

[9](#)

[21:24 - 15 févr. 2019](#)

« A partir de 2020, le 11 mars symbolisera l'unité à rayonnance européenne de tout un pays face au terrorisme », a salué de son côté la Fédération nationale des victimes d'attentats et d'accidents collectifs (FENVAC).

4 – Autorités, États-Majors

CEMA/EMA

Allocution du CEMA au séminaire annuel de la Communauté militaire des opérations

Mise à jour : 11/02/2019

Le général d'armée François Lecointre, chef d'état-major des armées, est intervenu, le jeudi 7 février, devant la communauté militaire des opérations (CMO) en séminaire à Balard.

La CMO était réunie le temps d'une journée par la division emploi des forces de l'état-major des armées autour de la thématique générale : "la direction stratégique des opérations, comment faire face à l'extension des champs de conflictualité et à l'augmentation du nombre d'acteurs tout en conservant l'agilité opérationnelle requise".

Le CEMA en préambule de cette séquence de réflexion a rappelé que la communauté rassemblait des acteurs venus de tous les horizons et travaillant ensemble au succès de nos opérations. Mais pour cela, il fallait que la CMO soit bien orientée, bien guidée et bien commandée. Il a précisé que « la question de la direction stratégique des opérations est absolument centrale tout en étant, d'ailleurs, beaucoup plus complexe qu'il n'y paraît. [...] En réalité, toute puissance militaire doit en permanence faire porter sa réflexion stratégique sur l'ensemble du spectre des affrontements, dont les savoir-faire de haute intensité particulièrement difficiles à acquérir et à maintenir [...]". Le CEMA a ensuite rappelé que « la direction stratégique des opérations requiert de développer une compréhension fine du fonctionnement et des contraintes de tous ordres : politiques, diplomatiques, stratégiques, technologiques, tactiques..."

Pour conclure le chef d'état-major des armées a fait remarquer que « la direction stratégique des opérations est un niveau qui doit promouvoir et garantir certains principes intangibles :

- l'idée d'un primat du politique sur le militaire ;
- l'idée d'une modération dans l'utilisation de la violence ;
- l'idée d'un refus de céder à l'illusion technologique ;
- l'idée d'une approche élargie ou globale ;

Toutes ces idées doivent être portées par l'échelon de direction stratégique afin qu'elles trouvent une traduction concrète dans la conduite des opérations militaires sur le terrain. »



Sources : État-major des armées Droits : Ministère de la Défense

Réception officielle de l'inspecteur général des Forces armées royales marocaines à Paris

Mise à jour : 12/02/2019

Les 6 et 7 février, le général d'armée François Lecointre, chef d'état-major des armées (CEMA), a reçu à Paris le général de corps d'armée Abdelfatah Louarak, inspecteur général des Forces armées royales (IGFAR) marocaines. Au cours de cette rencontre, les deux généraux ont partagé leurs réflexions sur les enjeux et les perspectives communes des armées des deux pays.

Ensemble, ils ont fait le point sur la coopération bilatérale franco-marocaine, qui prend, par exemple, la forme des exercices maritimes Chebec et aéroterrestre Tafilalet et qui profitent aux forces des 2 nations. Les armées françaises et marocaines coopèrent par ailleurs dans le cadre des missions de l'ONU en République centrafricaine (MINUSCA) et en République démocratique du Congo (MONUSCO).

Les activités multilatérales de l'Initiative 5+5 Défense, qui réunit les nations des deux rives de la Méditerranée occidentale, sont également des opportunités de coopération bilatérale pour les deux armées, illustrées lors de l'exercice naval SEABORDER en 2017.

Le CEMA et le général Louarak ont également dressé des perspectives d'approfondissement de la coopération bilatérale, en évoquant de nouveaux projets prometteurs, à l'instar de celui qui vise à mieux coordonner nos actions en Afrique subsaharienne à travers l'accueil d'instructeurs marocains aux éléments français au Sénégal (EFS) de Dakar.

Le général Lecointre a ainsi réaffirmé sa volonté d'affermir la coopération franco-marocaine notamment dans le domaine de l'interopérabilité de nos forces, amenées à faire face à des défis communs, comme la lutte contre le terrorisme ou la sécurité maritime en Méditerranée.



Sources : État-major des armées Droits : Ministère de la Défense

Allocution du CEMA lors du Forum de la Défense à Science Po

Mise à jour : 13/02/2019

Lundi 11 février, le chef d'état-major des armées (CEMA), le général d'armée François Lecointre, est intervenu au Forum de la Défense organisé par l'association pour la défense et la stratégie de Science Po.

Le CEMA est intervenu en ouverture du Forum pour répondre à la question suivante « Quelle défense pour la France au XXI^e siècle ? ». En préambule, de son intervention le général Lecointre a remercié le président Lucas Vergallo pour cette invitation et s'est réjoui de constater que cette jeune génération est celle du regain d'intérêt pour les questions de défense et les armées.

C'est la troisième édition de ce forum qui se tient jusqu'à demain à Science Po.



Sources : État-major des armées Droits : Ministère de la Défense

Déplacement du général d'armée François Lecointre à Cognac

Mise à jour : 14/02/2019 – Direction : Armée de l'air

Lundi 4 février 2019, le général d'armée François Lecointre, chef d'état-major des armées (CEMA), s'est rendu sur la base aérienne (BA) 709 «Commandant Ménard» de Cognac-Châteaubernard.



Déplacement du général d'armée François Lecointre à Cognac

« *L'enjeu pour les années à venir est de réussir le pari de la régénération et de la modernisation pour disposer, dans la durée, d'armées puissantes* » (extrait de la vision stratégique du CEMA rendue publique le 21 septembre 2018).

C'est dans cet esprit que le chef d'état-major des armées, accompagné du général d'armée aérienne Philippe Lavigne, chef d'état-major de l'Armée de l'air (CEMAA), a souhaité rencontrer les hommes et les femmes qui préparent l'Armée de l'air aux défis de demain. Une armée de l'air qui se veut puissante sur le plan opérationnel, audacieuse dans la gestion des ressources humaines, agile dans son fonctionnement et connectée dans son environnement. Les aviateurs de la BA 709 s'inscrivent au cœur d'une transformation cohérente et pérenne, d'une modernisation capacitaire, infrastructurelle et organisationnelle et de l'innovation opérationnelle au sein des forces, soutenues par la loi de programmation militaire 2019-2025.

Accueilli à sa descente d'avion avec les honneurs militaires et par le colonel Arnaud Gary, commandant la base aérienne, c'est à l'escadron de drones (ED) 1/33 «Belfort» que le général François Lecointre a débuté sa visite. Cette unité opérationnelle de renseignement, de surveillance et de reconnaissance met en œuvre, depuis le Niger, le drone Reaper au profit de la force *Barkhane* et forme son personnel à Cognac. Les équipages français du drone MALE (moyenne altitude longue endurance) sont au cœur des opérations contre la menace terroriste dans la bande sahélo-saharienne, grâce au large spectre de missions autorisées par le Reaper, de l'ISR (*Intelligence surveillance and reconnaissance*) en temps réel à l'engagement cinétique.



Déplacement du général d'armée François Lecointre à Cognac

La montée en puissance de la capacité drones se traduit cette année par la mise en service opérationnel d'un simulateur de vol et la réception au deuxième semestre de nouvelles machines plus modernes: six drones General Atomics MQ-9 Reaper au standard Block 5. Elle se poursuivra par une augmentation progressive des effectifs et la mise en œuvre opérationnelle de la 33^e escadre de surveillance, de reconnaissance et d'attaque (ESRA). En fin d'année, les drones Reaper opérant au Sahel seront également armés afin d'augmenter la réactivité des équipages au profit de la force *Barkhane*.

Pendant le déjeuner, le général François Lecointre a pu échanger avec un échantillon des personnels civil et militaire, dont les représentants des différentes catégories d'aviateurs de la base. La visite s'est poursuivie à l'école de pilotage de l'armée de l'air (EPAA) «Général Jarry», qui forme actuellement, sur deux types d'avions (TB 30 Epsilon et Grob 120), les futurs pilotes de combat de l'Armée de l'air et de l'aéronautique navale, ainsi que les moniteurs simulateurs de l'Armée de l'air. Elle participe également aux dispositifs particuliers de sûreté aérienne mis en œuvre pour protéger les grands événements nationaux.

L'entrée en service de 17 monoturbopropulseurs Pilatus PC-21 et leurs simulateurs sont un symbole fort de la politique d'innovation de l'Armée de l'air. Ces nouveaux avions d'instruction remplaceront progressivement les TB 30 Epsilon de Cognac et les Alphajet de Tours. Ils permettront la modernisation de la formation des équipages chasse grâce à leurs qualités

manœuvrières (-4, +8G) et à leur avionique de dernière génération. Les fonctionnalités du système PC-21, dont la simulation embarquée, et la qualité du simulateur autorisent une refonte profonde du cursus de formation vers un programme représentatif des opérations actuelles, rationalisé et permettant l'acquisition du pilotage basique et l'apprentissage d'un système moderne.

Les différents acteurs de la mise en œuvre du système de formation modernisée des équipages de chasse se sont entretenus avec le général François Lecointre à la faveur notamment de la présentation de l'école de pilotage de l'Armée de l'air et d'une exposition statique d'un Pilatus PC-21, commentée par les instructeurs pilotes de l'EPAA formés en Suisse. Enfin, dans le bâtiment simulateurs baptisé «Major Laurent Pauc», clef de voûte du système de formation des équipages de chasse sur PC-21, le CEMA s'est essayé à un vol de simulation en réseau avec le général Philippe Lavigne, sur un simulateur de mission (FMS - *Full mission simulator*) à la pointe de la technologie et au réalisme saisissant.

À la faveur de ce déplacement et des échanges auxquels il a donné lieu, le chef d'état-major des armées a pu mesurer le professionnalisme et l'enthousiasme des experts du domaine aérospatial de la base aérienne, engagés au service de la France : *«Je repars confiant dans votre capacité à accompagner les progrès de l'Armée de l'air [...] Vous avez toute ma confiance et toute mon estime.»*



Déplacement du général d'armée François Lecointre à Cognac

Sources : Armée de l'air Droits : © Armée de l'air

Trois questions au CRG2 Thierry Pineaud, chef de la division Contrôle et Audit des Armées (C2A) et directeur de l'audit interne des armées

Mise à jour : 14/02/2019

Créée en 2011, la division C2A est le service d'audit interne du chef d'état-major des armées. Directement rattachée au major-général des armées, cette entité joue un rôle essentiel pour préserver la cohérence de l'organisation militaire. Le CRG2 Thierry Pineaud, chef de la division C2A, nous présente la fonction audit et le rôle de sa division.



Pour commencer Monsieur le commissaire général, pouvez-vous nous expliquer très concrètement ce qu'est l'audit interne ?

L'audit interne est souvent perçu comme une science à laquelle n'ont accès que quelques initiés. Si je réponds à votre question en citant la définition technique de l'audit, je vais très certainement entretenir cette légende noire. Pourtant, derrière cette apparente sophistication, l'audit répond à

un enjeu très concret : il informe le commandement de la bonne conduite des activités relevant de son périmètre. Pour le dire autrement : il assure au chef que chaque processus est bien maîtrisé. Pour ce faire, nous vérifions l'efficacité du contrôle interne : celui-ci correspond à tous les dispositifs mis en place pour réduire ou neutraliser les risques. Pour reprendre le langage informatique qui s'applique assez bien ici, on s'assure que les pare-feu soient adaptés au risque. L'audit éclaire également le chef sur la performance des organisations dont il a la responsabilité. La performance s'apprécie sous l'angle financier mais aussi au regard de l'atteinte des objectifs. Si je devais expliquer le métier d'auditeur lors d'un barbecue sans effrayer tout le monde, voilà ce que je dirais : nous aidons les organisations à réaliser leurs objectifs. Pour ce faire, nous leur indiquons où elles en sont dans leur gestion du risque et si leur dispositif de contrôle interne est adapté. C'est bien la vocation de l'audit : aider les organisations à changer pour le meilleur. Nous avons donc l'ambition d'avoir un impact positif et surtout, les auditeurs sont animés par un esprit de bienveillance et une volonté d'accompagner les ADS (Armées – Directions – Services) dans leurs évolutions. Pas de procureurs chez nous : l'auditeur est d'abord un médecin de famille !

Pourquoi la fonction audit interne vous semble-t-elle nécessaire aujourd'hui ?

Les organisations, civiles comme militaires, sont confrontées à un environnement complexe et difficile à appréhender. Il nous impose de demeurer agiles pour nous adapter sans cesse aux nouvelles menaces, aux nouveaux enjeux. C'est le sens des transformations engagées au sein des armées, directions et services. Mais pour savoir où l'on va, il faut déjà avoir une vision claire de ses capacités et de son potentiel. L'audit interne apporte cette juste appréciation de la situation et constitue à ce titre un allié dans la manœuvre de transformation. Je considère les auditeurs internes comme des agents du changement qui accompagnent et conseillent les ADS.

Sur quels types de sujets la DC2A conduit-elle des missions d'audit ?

Nous avons vocation à intervenir sur tout le périmètre des organisations relevant du chef d'état-major des armées : dans ces limites, nous sommes compétents pour auditer toutes les fonctions et tous les processus qui en relèvent. Historiquement, l'audit a d'abord été réservé au champ comptable et financier pour progressivement s'élargir à d'autres domaines. Les missions peuvent ainsi porter sur les RH, les finances, la logistique, le maintien en condition opérationnelle, le cyber, le renseignement... La diversité des sujets fait d'ailleurs l'attrait de ce métier. L'équipe de la DC2A présente à cet effet des profils très différents : ce n'est pas une fonction réservée aux commissaires comme on le croit encore trop souvent. Toutes les cultures de métier, toutes les expériences sont profitables aux missions que nous menons. Elles enrichissent notre vivier d'expertises et nous permettent ainsi d'auditer une vaste gamme de problématiques. La diversité des équipes est aussi un gage d'objectivité et contribue à la légitimité des travaux de la division. Pour devenir auditeur, il faut d'abord et avant tout une curiosité insatiable et l'envie d'apporter des solutions aux problèmes. Il faut aussi rester en prise avec la réalité opérationnelle pour proposer des recommandations adaptées. C'est pourquoi l'audit doit rester un passage dans une carrière : nos auditeurs viennent des forces et ont vocation à y retourner.

Sources : État-major des armées Droits : Ministère de la Défense

Réception informelle des officiers étrangers de l'Initiative européenne d'intervention

Mise à jour : 15/02/2019

Le 11 février 2019, le chef d'état-major des armées (CEMA), le général d'armée François Lecointre, a reçu en sa Résidence, à Paris, les officiers de liaison interarmées et les attachés de défense des pays de l'Initiative européenne d'intervention (IEI).

Ce moment convivial et informel était l'occasion de souligner les réalisations et les perspectives de l'IEI. En présence des représentants de l'Allemagne, de l'Espagne, de l'Estonie, du Portugal, du Royaume-Uni, de la Belgique, des Pays-Bas, du Danemark et de la Finlande, le CEMA s'est félicité de l'excellent travail accompli, notamment dans le cadre de la préparation des premiers MEST (Military european strategic talks).

Cette initiative, complémentaire des coopérations engagées dans le cadre de l'OTAN, de l'UE ou de l'ONU, vise à apporter une réponse cohérente aux enjeux de défense et de sécurité en Europe. Pour cela, elle entend s'appuyer sur une culture stratégique commune pour renforcer encore davantage nos coopérations opérationnelles. A ce titre, le CEMA a rappelé que le réseau des attachés de défense et des officiers de liaison constituait un élément essentiel pour renforcer le dialogue stratégique et la communauté de vision entre partenaires.



Sources : État-major des armées Droits : Ministère de la Défense

CEMAT/Armée de Terre

Général Ravier : « STC-E, c'est la première étape de la transition vers l'infovalorisation. »

Mise à jour : 15/06/2018

Le commandement des systèmes d'information et communication (COMSIC), en lien avec l'état-major de la 1^{re} division et la 27^e brigade d'infanterie de montagne, conduit jusqu'au 22 juin, l'expérimentation opérationnelle du métasystème STC-E (socle technique commun d'échange). Cet acronyme technique est en réalité synonyme de simplicité, fluidité et réactivité pour la manœuvre interarmes. Première brique de l'infovalorisation, le STC-E constitue une petite révolution qui devrait accroître les capacités opérationnelles de l'armée de Terre dans le cadre du programme SCORPION. Le général de division Éric Ravier, à la tête du COMSIC depuis le 1^{er} mars, présente ce nouveau système et la plus-value opérationnelle attendue.



1. Mon général, le STC-E c'est quoi ?

L'armée de Terre est entrée dans une phase primordiale de transition pour l'ensemble de ses systèmes d'information opérationnels et de communication. Dans ce cadre, il était nécessaire de se doter d'un outil permettant de réaliser **une architecture de communication sécurisée et commune** pour l'ensemble des systèmes d'information et de communication (SIC) opérationnels. La réalisation concrète de cette ambition a conduit au développement du socle technique commun d'échange (STC-E), **qui génère une véritable mise en réseau globale** intégrant des outils de conception, de mise en œuvre (SI – systèmes d'information et SC – systèmes de communication) et de protection CYBER.

Le STC-E permet de fédérer tous les supports de communication, de les interconnecter et d'offrir aux forces terrestres un réseau de transport d'information fiable, rapide, sécurisé et transparent au profit du chef interarmes.

C'est la première étape de la transition de l'armée de Terre vers l'infovalorisation.

2. Quelle évolution le système va-t-il apporter ?

Le STC-E va apporter à la manœuvre interarmes **six caractéristiques principales que je regrouperai en trois points** :

- **1. Réactivité et rapidité des communications :**

Nouveauté remarquable, grâce à l'apport des stations ASTRIDE (*NDLR : qui répond aux besoins en liaisons et moyens de communications pour des postes de commandement de volume réduit*) phase 2, le STC-E offre aux PC de groupement tactique interarmes un **accès rapide et indépendant des élongations**, aux services voix et aux données des systèmes d'information opérationnels ou du socle (réseaux classifiés de défense, Intradef et Internet).

De plus, les transmetteurs des sections et pelotons SIC des régiments voient leur rôle particulièrement facilité puisque la procédure d'initialisation des stations est quasiment automatique.

- **2. Agilité et fluidité**

STC-E permet aux flux d'information d'atteindre leurs destinataires de manière automatique et optimisée via le système de communication disponible, offrant le plus haut débit parmi les moyens déployés. Le système utilise ainsi pleinement le réseau de théâtre. Il facilite également les reconfigurations de la force en cours d'action, tout en permettant de s'adapter en souplesse aux éventuelles pannes techniques ou destructions d'un nœud de communication.

- **3. Sécurité et fiabilité**

Construit sur des technologies maîtrisées, le STC-E a été conçu pour opérer en ambiance cyber et offre résilience et robustesse face à cette menace prégnante dans les engagements aéroterrestres à venir.

3. Pour quand est prévue la mise en œuvre et arrivée de ce système ?

Certains équipements constitutifs du métasystème sont déjà en place, comme par exemple les stations ASTRIDE au sein des régiments de transmissions ou les stations radio HF MELCHIOR (moyens d'élongation pour les communications HF interarmées et OTAN en réseau). **La mise en service opérationnelle du STC-E permettra d'utiliser ces équipements pleinement et de manière cohérente dans le cadre de l'infovalorisation.** Mais le STC-E ne sera pleinement efficient qu'avec la livraison du SICS (système d'information communication SCORPION) au sein des forces terrestres.

Le STC-E n'est que la première brique de l'infovalorisation et l'effort de planification et d'organisation est considérable pour s'approprier les procédures et les savoir-faire métiers permettant de déployer et d'utiliser le métasystème dans nos activités de préparation opérationnelle puis progressivement pour les prises d'alerte de l'échelon national d'urgence (ENU) et en opérations, avec l'objectif à court terme d'un GTIA SCORPION déployé en 2021.

Le COMSIC contribue d'ores et déjà à ce travail en planifiant et en aménageant ses formations, en participant activement au travail de la section technique de l'armée de Terre (STAT) avec la compagnie d'exploitation des réseaux SCORPION (CERES) du 53^e régiment de transmissions et en ayant préparé et conduit l'expérimentation technico-opérationnelle STC-E, avec l'état-major de la 1^{re} division et la 27^e BIM.

Les SIC, socle de l'infovalorisation et de la manœuvre interarmes de demain, constituent avec encore plus d'acuité le « système nerveux des forces ».

A retenir :

Cette expérimentation vient clôturer le cycle de qualification et d'évaluation des systèmes de plusieurs programmes d'armement avant leur mise en service opérationnelle. L'originalité de cette étape tient dans le nombre important de systèmes expérimentés qui sont fédérés par un socle de communication commun : le STC-E.

Comparable à un « intranet de théâtre », le STC-E constitue la première étape vers l'infovalorisation des engins de combat de l'armée de Terre, qui sera la capacité pour une force – via la mise en réseau de l'ensemble des acteurs d'un théâtre - à connaître en temps quasi-immédiat la situation d'ensemble et d'ainsi comprendre, décider et agir « vite et fort ».

Droits : Armée de Terre 2019

DGGN/Gendarmerie Nationale

Le général Jean-Marc Loubes, nommé inspecteur général des armées Gendarmerie (IGAG)

Accueil / A la une / <https://lessor.org/> 13 février 2019 A la une, Brèves, L'actualité Île-de-France, Vie des personnels D.C.



Le général de corps d'armée Jean-Marc Loubès, commandant de la région de Gendarmerie Ile-de-France et la Gendarmerie pour la zone de défense et de sécurité de Paris (M.GUYOT/ESSOR)



Plaque de l'IGAG à Balard (Photo DC/L'Essor)

Le nouvel inspecteur général des armées Gendarmerie, le second "5 étoiles" de l'Arme est le général de corps d'armée Jean-Marc Loubes, commandant la région de gendarmerie d'Ile- de-France.

Le successeur du général d'armée (2S) David Galtier, qui a fait son adieu aux armes le 14 décembre 2018, a été nommé ce mercredi 13 février en Conseil des ministres et élevé au grade et appellation de général d'armée.

L'IGAG figure parmi les membres du collège des inspecteurs généraux des armées rattaché directement au ministre de la Défense. Il est également le médiateur au sein de la Gendarmerie.

Cette nomination va entraîner un mercato parmi les grands commandeurs de l'Arme d'autant que plusieurs généraux vont atteindre leur limite d'âge très prochainement, dont les généraux Hervé Renaud, et Michel Labbé, respectivement DPMG et IGGN.

Montagnard et informaticien



Le général Loubès est un des rares généraux chef d'unité haute montagne (Photo Gendarmerie)

Âgé de 58 ans, (il aura 59 ans le 15 août 2019) le général Loubès, saint-cyrien (promotion Montcalm), officier de Gendarmerie direct, est un montagnard et un homme d'action. L'un des rares généraux à avoir la qualification de chef d'unité haute montagne et breveté parachutiste, il a commandé un peloton à l'escadron de montagne de Gap et surtout le PGHM de Briançon. De 1989 à 1993, il a également commandé la compagnie de Chamonix.

Instructeur des techniques commando, il a participé à plusieurs reprises à la formation nationale des moniteurs d'équipes légères d'intervention au CNEFG de Saint-Astier. Titulaire d'un master en systèmes d'information, il a servi au bureau de l'informatique opérationnelle à la direction générale à deux reprises avant de commander de 2001 à 2004 le groupement de gendarmerie départementale de la Vendée. Il a ensuite été affecté en 2004 au cabinet du ministre de l'Intérieur, comme adjoint du général de gendarmerie, conseiller sécurité du ministre avant de rejoindre en 2008 le cabinet du Premier ministre. Directeur de cabinet du DGGN, il a été nommé général en 2010 et a pris le commandement de l'EONN en 2012. En 2015, il a été nommé adjoint au chef de l'inspection générale avant de prendre le commandement de la région Ile- de-France. Breveté de l'école de guerre (CID), il est auditeur de la 57^{ème} session du centre des hautes études militaires et de la 60^{ème} session de l'Institut des hautes études de défense nationale. Il est marié et père de quatre enfants.

Commission de la Défense Nationale

JMJ sur le continuum sécurité-développement

<http://lemamouth.blogspot.com/> mercredi 13 février 2019 par le journaliste Jean-Marc Tanguy

C'est son premier : le député du Morbihan **Jean-Michel Jacques**, vice-président (LREM) de la commissions de la défense et proche d'**Emmanuel Macron**, a pris la responsabilité d'un rapport sur le continuum sécurité-développement. Un communiqué explique ce soir que ce rapport s'inscrit dans la volonté du chef de l'Etat de "doter la France d'une stratégie globale d'aide publique au développement comprenant les dimensions de défense et de sécurité".

Il est vrai que malgré ce qui est déjà réalisé du niveau tactique (les ACM de Barkhane) au niveau opératif, le dispositif peut encore être amélioré au Sahel.

Il peut être néanmoins intéressant de constater que des réalisations dans ce domaine ont été, en zone Barkhane, réalisés en l'absence (notable) de la France, remplacée par l'UE, comme c'est le cas par exemple en Mauritanie. A contrario, la présence très visible de la France ne semble pas avoir propulsé un projet équivalent en Côte d'Ivoire, malgré son caractère stratégique.

Et même si ce n'est pas véritablement dans le mandat du député, on peut aussi constater, autre facette du sujet, que les derniers (ou plus modestement engagés) dans les zones de conflit sont aussi souvent les mieux récompensés de leur "présence". Les exemples ne manquent pas, dans 30 années d'opérations extérieures, où Allemands, Japonais et Chinois (mais aussi les Italiens en Irak par exemple) ont été les premiers à cueillir les dividendes économiques des opérations militaires des autres dont, le plus souvent, la France.

Des choses qui, dit-on, changent peu à peu, mais les résultats sont assez difficiles à discerner.

Autres autorités

Laurent Fabius fixe les règles d'un éventuel référendum

Actualité Politique <http://www.lefigaro.fr/> Par Tristan Quinault-Maupoil Publié le 13/02/2019 à 18:52



«La Constitution ne permet pas de poser une question d'ordre général. Le référendum doit porter sur un projet de loi», prévient Laurent Fabius. François BOUCHON/Le Figaro

Le président du Conseil constitutionnel avertit l'exécutif quant aux principes d'un tel scrutin.

Laurent Fabius ne prend pas souvent la parole depuis qu'il est président du Conseil constitutionnel. Quand il le fait, c'est pour recadrer le débat public.

Ainsi ne s'est-il pas privé mercredi sur RTL de souligner que l'organisation d'un référendum - auquel pense l'exécutif - devait répondre à plusieurs règles strictes. Si Emmanuel Macron voulait qu'il se tienne le 26 mai prochain, en même temps que les élections européennes, «ça serait possible à condition de s'y prendre très vite, ces jours-ci, parce qu'un référendum ça suppose toute une série de préparatifs», a-t-il noté.

Mais Laurent Fabius a surtout rappelé que l'exécutif ne pourrait pas poser n'importe quelle question aux citoyens. «Nous devons regarder si, oui ou non, la question posée correspondrait à la Constitution, si elle rentre dans les clous.» Or une idée circule au sein de l'exécutif de soumettre un QCM avec plusieurs questions. «C'est un bémol que j'apporte par rapport au débat. La Constitution ne permet pas de poser une question d'ordre général. Le référendum doit porter sur un projet de loi», a soufflé l'ancien premier ministre.

«Aérer la démocratie»

Pas question, par exemple, de demander aux Français s'ils sont pour ou contre la proportionnelle. «La question est "approuvez-vous, oui ou non, ce projet de loi?", a corrigé Laurent Fabius qui a par ailleurs indiqué qu'un référendum «doit porter sur un certain nombre de thèmes et pas d'autres».

Et de citer «l'organisation des pouvoirs publics, les réformes en matière économique, social ou environnemental, les services publics et les traités qui y concourent». S'il y avait un QCM, chacune des questions devrait répondre à ces critères et le Conseil constitutionnel serait chargé de les avaliser: «C'est assez précis, c'est même très précis et nous sommes chargés de vérifier tout ça.»

Interrogé sur les aspirations des «gilets jaunes», Laurent Fabius a dit sentir «une aspiration à démocratiser la démocratie». Pour l'ancien premier ministre, «il n'y a pas tellement de contacts» entre les responsables politiques et les citoyens entre chaque scrutin. «Ça peut être amélioré, pas nécessairement par le référendum», a-t-il préconisé. Le socialiste a évoqué la possibilité de généraliser les «budgets participatifs ou les conférences de consensus». «Aérer la démocratie, je pense que c'est une demande légitime qui existe depuis longtemps», a-t-il glissé.

Qui, sinon nous ? Pour une alliance pour le multilatéralisme (Le Drian – Maas)

<https://www.bruxelles2.eu/> 15 Fév 2019 cyberattaques, Heiko Maas, Jean-Yves Le Drian, multilatéralisme

(B2) Les deux ministres des Affaires étrangères, allemand Heiko Maas et français Jean-Yves Le Drian viennent de signer conjointement une tribune publiée originalement dans le *Süddeutsche Zeitung* à l'occasion de la conférence de Munich sur la sécurité



Heiko Maas et Jean-Yves Le Drian, à Paris le 16 octobre 2018 (crédit : MAE France)

Une des crises les plus graves depuis 1945

Le système multilatéral tel qu'il a été conçu au lendemain de la Seconde Guerre mondiale traverse ce qui est sans doute l'une des crises les plus graves de son existence. L'idée qu'un système international fondé sur des règles est le meilleur garant de notre sécurité et de notre prospérité n'est plus évidente pour tous. La confiance dans la coopération internationale, la

recherche de solutions communes, des institutions solides et efficaces, tout cela s'érode aujourd'hui et menace de nous ramener à un « monde d'hier ». Cette année encore, lors de la 55^{ème} Conférence de Munich sur la sécurité, la situation critique dans laquelle se trouve le multilatéralisme dominera les discussions.

Des pressions massives en cours

L'ordre international est soumis à des pressions massives. Certains acteurs misent de manière accrue sur la politique de puissance, minent l'idée d'un ordre fondé sur des règles pour pouvoir faire jouer la loi du plus fort à leur profit. Dans le même temps, dans de nombreuses sociétés, y compris du monde occidental, des critiques se font jour quant à l'apparente inefficacité de la coopération internationale. De plus en plus de voix s'élèvent selon lesquelles il conviendrait de rejeter la coopération multilatérale au motif qu'elle serait trop coûteuse et de faire comme si les problèmes mondiaux tels que le changement climatique, les migrations et la cybersécurité pouvaient être traités à l'intérieur des frontières nationales. La concurrence entre grandes puissances et la montée des nationalismes entraînent un éclatement accru de l'ordre mondial sur les plans politique, économique et sociétal.

Allemagne et France pionnières

Afin de contrer cette tendance, les États partageant les mêmes vues doivent entreprendre des actions communes et renforcer leur engagement en faveur du multilatéralisme. La France et l'Allemagne entendent être pionnières en la matière. De concert avec nos partenaires européens, nous misons sur la coopération multilatérale et sur un ordre mondial fondé sur des règles. Nous sommes convaincus qu'un engagement renouvelé en faveur du multilatéralisme, une alliance pour le multilatéralisme, est plus que jamais nécessaire pour stabiliser l'ordre mondial fondé sur des règles, en préserver les principes et l'adapter à de nouveaux défis si nécessaire. C'est pourquoi nous voulons, avec des partenaires du monde entier, constituer un réseau d'acteurs partageant les mêmes vues et guidés par le même souci de concilier leurs intérêts nationaux et la défense des biens communs de l'humanité.

Protéger les normes jusqu'aux accords de contrôle de armements

Nous devons protéger les normes, accords et institutions internationaux lorsqu'ils sont soumis à des pressions, que leur existence ou leur financement est menacé. Sont notamment concernés le droit international, ainsi que les droits de l'Homme et le droit humanitaire international, qui subissent chaque jour des violations dans le monde entier, exacerbant les conflits à l'intérieur des États et entre États. Cela implique que nous nous engageons en faveur d'un commerce libre et équitable et que nous mettions tout en œuvre pour préserver les avancées diplomatiques significatives telles que l'accord sur le nucléaire iranien, les accords sur la lutte contre le changement climatique ou les régimes de contrôle des armements.

Une réponse multilatérale aux cyberattaques

Nous devons également faire preuve d'un engagement et d'une détermination accrue là où une régulation politique est nécessaire et où les défis nouveaux exigent une réponse commune. Cela vaut en particulier pour les crises régionales et les nouveaux mécanismes de coopération en matière de sécurité. À l'ère du numérique, nous nous engageons pour une régulation appropriée qui concilie respect de la vie privée, préoccupations liées à la sécurité et défense des libertés individuelles. Et nous entendons formuler des réponses multilatérales efficaces aux cyberattaques et aux manipulations malveillantes de l'information.

Un multilatéralisme plus représentatif et plus efficace

Sans aucun doute, le système multilatéral actuel n'est pas parfait. Il n'est pas toujours en mesure de trouver les réponses adaptées aux innombrables défis à relever. Ceux qui, comme nous, défendent le multilatéralisme doivent également veiller à ce que celui-ci soit plus efficace, plus représentatif et plus réactif. L'ordre politique et économique mondial doit devenir plus inclusif et plus efficace afin d'apporter aux citoyennes et citoyens du monde entier des résultats plus tangibles.

Constituer un réseau d'États engagés

Les défis sont gigantesques. Il n'y a pas une solution unique. Au contraire, il importe de constituer des réseaux flexibles d'États engagés qui, grâce à une géométrie variable et à la diversité des participants, produiront le maximum d'effets. Des coalitions d'États partageant les mêmes vues devraient se former en fonction des thématiques afin d'obtenir des résultats politiques concrets. La participation à ce réseau pour le multilatéralisme n'est pas exclusive mais elle vise à contribuer de façon engagée et durable aux objectifs de l'Alliance pour le multilatéralisme.

Le rôle pivot du franco-allemand

La France et l'Allemagne sont prêtes, de concert avec d'autres partenaires partageant leurs vues, à jouer le rôle de moteur et de pivot pour ce réseau. Au cours des deux prochaines années, Paris et Berlin utiliseront la présence de l'Allemagne au Conseil de sécurité comme membre élu en 2019 et 2020 comme une occasion de travailler ensemble au renforcement du multilatéralisme, en particulier à l'occasion de nos présidences successives du Conseil de sécurité des Nations Unies à New York en mars et avril prochains.

L'ADN de l'Union européenne

À cet égard, nos partenaires européens et les institutions européennes jouent un rôle clé. L'Union européenne est une pièce maîtresse du système multilatéral. Le compromis et la recherche du juste équilibre entre positions diverses sont inscrits au plus profond de son ADN. Nous, Européens, sommes donc un partenaire fiable pour ceux qui entendent préserver un ordre fondé sur des règles et qui sont disposés pour cela à endosser davantage de responsabilité. Nous constatons partout dans le monde une forte volonté d'œuvrer en ce sens. Il est grand temps de resserrer nos liens et de bâtir un réseau solide et engagé permettant de préserver la diplomatie multilatérale des fausses promesses d'une action purement nationale, ainsi que d'une politique de puissance débridée.

Qui le fera, sinon nous ? Et quand, si ce n'est maintenant ?

* * *

Traduction officielle – intertitres de la rédaction

5 – Chroniques & Libres propos

LBD et grenades en maintien de l'ordre : une question démocratique

<https://www.lopinion.fr/blog/secret-defense/> 11 Février 2019 à 11h22 Par Jean-Dominique Merchet

L'analyse du sociologue de la police Sébastien Roché

(Extraits d'un article paru dans l'Opinion)

Quelles sont les modalités de la violence d'Etat ? Comment comprendre le choix d'un gouvernement d'équiper ses polices avec des armes dites « intermédiaires » ou « moins mortelles » ou « à létalité réduite », dans le cadre de la police du quotidien et de ce qu'on appelle en France le « maintien de l'ordre », c'est-à-dire la gestion des foules ? Les études nous apprennent que les armes qui tirent des projectiles en caoutchouc comme le LBD ou les grenades explosives de différents types causent des décès et des blessures irréversibles, des mutilations. (...) Les risques pour la population sont donc bien établis. Comment, en possession de ces informations peut-on comprendre les raisons du choix des Etats d'équiper malgré tout leurs polices avec de telles armes ? Car, faut-il le rappeler, la décision finale revient à l'autorité politique et pas aux policiers eux-mêmes. La question renvoie à la morale. Et cette question c'est : « A quoi l'Etat a-t-il le droit ? ». Qu'est-ce qui explique le droit moral que se donne un Etat de blesser grièvement les citoyens ou le fait qu'il se l'interdise ?

(...) Au total, la France appartient à un petit groupe d'Etats utilisateurs de deux armes (avec la Pologne et la Turquie), et un plus grand groupe d'utilisateur d'une arme (la Grèce, l'Espagne, la Croatie, l'Italie et l'Estonie). C'est bien de types de démocratie qu'il s'agit, pas de géographie. Et, c'est ce qui rend la France atypique. Elle ne fait pas partie des pays qui ont la tradition démocratique la plus récente. Et alors même qu'elle se compare à l'Allemagne sur ce point, cette dernière en est venue à interdire les grenades explosives et à rénover sa doctrine de maintien de l'ordre vers « la désescalade » pendant que la France développait son armement « moins mortel » contre les foules. La France ne fait pas partie des pays qui se sont impliqués dans la fabrication d'une doctrine de police dites « KFCD » (*Knowlegde, Facilitation, Communication, Differenciation*) qui a pour but d'éviter autant que possible la confrontation. Cela révèle que les doctrines expriment, dans le domaine policier, l'attachement aux libertés fondamentales qui codifient les relations entre la police et la population. Avant d'être une question de technique policière, l'autorisation de l'usage du LBD et des grenades explosives est politique. Elle traduit le degré de démocratie d'un pays.

La triple impasse de l'industrie française

<https://www.linkedin.com/> Publié le 11 février 2019 Stéphane LAUER Columnist at Le Monde



On ne mène pas une politique industrielle à partir de symboles, mais ceux-ci disent parfois quelque chose sur les tendances de fond qui sont à l'œuvre dans le rapport qu'un pays entretient avec ses usines.

Il y a quelques jours, PSA a annoncé la fermeture de son site d'Hérimoncourt dans le Doubs. La commune est le berceau de la famille Peugeot, qui, à la fin du XVIIIe siècle se lança dans la fabrication d'outils. Un siècle plus tard, Armand Peugeot créait la Société anonyme des automobiles du même nom, devenue depuis PSA.

Depuis quelques années, l'usine d'Hérimoncourt était spécialisée dans le recyclage des pièces automobiles. Désormais l'activité sera regroupée à Vesoul. Environ 200 personnes sont concernées par cette réorganisation, qui, à l'échelle de la multinationale, va passer relativement inaperçue. Reste que le mouvement est là : l'emploi dans l'industrie automobile en France continue de diminuer. PSA n'a jamais été aussi rentable, mais ses effectifs dans l'Hexagone reculent inexorablement. Par rapport au pic de la production de 2005, ils ont fondu de plus de 46%. Dans le même temps, ceux de Renault ont chuté de 33%.

Immense gâchis

La même semaine, à quelques kilomètres de là, dans les usines Alstom de Belfort, on faisait aussi les comptes, trois ans après la vente de la branche énergie du groupe à l'américain General Electric (GE). Les promesses du rachat se sont transformées en vapeur d'eau. GE s'était engagé à créer 1 000 emplois en France d'ici fin 2018. Le solde net n'est finalement que de... 25. « *Des "aboyeurs" ont dit que l'on faisait passer une grande entreprise française sous pavillon américain,* commentait en novembre 2015 Patrick Kron, l'ex-PDG d'Alstom. *Je leur réponds qu'avoir un emploi durable est plus important que la nationalité de l'employeur.* »

Finalement, les « aboyeurs » ont eu raison : la France aura perdu sur les deux tableaux et se contentera d'une obole de 50 millions d'euros que GE devra verser faute d'avoir tenu parole. Cette vente, dont les conditions restent encore obscures à ce jour, donne le sentiment d'un immense gâchis.

La semaine a été marquée par un autre fiasco. Il s'agit toujours d'Alstom, mais de la branche ferroviaire, cette fois, qui devait se marier avec l'allemand Siemens. L'opération était censée faire pièce à la montée en puissance du chinois CRRC. La commissaire européenne à la concurrence, Margrethe Vestager, a estimé qu'il n'y avait pas péril en la demeure et que le risque que les compagnies ferroviaires payent plus cher leurs locomotives et leurs wagons était finalement supérieur à celui de voir débarquer en Europe un compétiteur ouvertement soutenu par l'Etat chinois au mépris des règles de l'économie de marché.

Ces trois épisodes illustrent la triple impasse dans laquelle se trouve la politique industrielle française. La première, c'est la sous-capitalisation de certains de ses fleurons, qui finissent par devenir la cible de prédateurs étrangers. Bouygues, actionnaire de circonstance imposé par l'Etat, n'a pas été en capacité d'accompagner véritablement la branche énergie d'Alstom dans son développement. L'issue était écrite. Sans capital, pas de capitalisme.

La deuxième impasse, c'est que la France, au même titre que ses partenaires européens, reste encadrée par une politique de la concurrence d'un autre âge, qui fait la part belle au consommateur, mais complique la constitution de « champions industriels européens ». Mme Vestager admet que le droit de la concurrence doit évoluer ; en attendant, elle plaide pour un meilleur contrôle des investissements étrangers et davantage de réciprocité dans l'accès aux marchés publics. Il serait temps.

L'Allemagne a bien compris que nous nous situons à un tournant. Le BDI, le syndicat des dirigeants industriels et le ministre de l'économie, Peter Altmaier, viennent chacun de leur côté, de lancer un vibrant appel à un volontarisme politique aux accents parfois dirigistes. L'Europe doit enfin se doter d'une politique industrielle digne de ce nom et ne doit plus être ce marché sans protection ouvert aux quatre vents de la mondialisation. Cette mue de l'ordolibéralisme est une opportunité que la France doit saisir pour enfin donner naissance aux Airbus de demain dans l'intelligence artificielle ou les batteries électriques.

Enfin, troisième impasse, patente dans le secteur automobile, c'est celle du choix fait par la France de produire prioritairement dans les pays à bas coûts. En l'espace de vingt ans, le « made in France » a chuté de presque 50%. Renault, comme PSA, sous couvert d'internationalisation (ce qui a été en partie vrai) ont poursuivi une politique de délocalisation mortifère, qui a eu un impact sur tout le tissu industriel.

France-Allemagne, deux modèles différents

De ce point de vue, la comparaison avec l'Allemagne est bluffante. Une note publiée il y a quelques jours par le Centre d'études prospectives et d'informations internationales (Cepii), montre que, dans la production des marques françaises destinée à servir leur marché national, la part localisée dans les pays à revenu moyen inférieur à celui de la France est passée de moins de 10% au début des années 2000 à près de 50% en 2016. Dans le même temps, cette part n'a augmenté que de 15 à 25% pour les marques allemandes. Le secteur automobile explique ainsi à lui seul un tiers de la divergence des soldes commerciaux entre les deux pays entre 1999 et 2017.

Au-delà de la compétitivité respective des deux pays, qui a pu jouer dans cet écart, les auteurs soulignent la différence entre deux modèles de production. Les Français se sont projetés à l'étranger au travers de leurs multinationales. Tout en continuant à concevoir leurs produits en France, elles ont massivement investi dans des usines en dehors de leurs frontières. Les Allemands eux, ont privilégié le « made in Germany » pour faire croître leurs parts de marché à l'exportation. L'industrie française ne souffre pas de la mondialisation en tant que telle, mais surtout de la façon dont nos élites politiques et économiques l'ont accompagnée.



LETTRE D'INFORMATION - FEVRIER 2019

L'ASAF s'implique dans le grand débat national

« **Pour moi, il n'y a pas de questions interdites** » (extrait de la lettre du président Macron)

L'ASAF, association d'intérêt général et membre du groupe des associations représentatives du monde combattant, ne saurait être absente du grand débat national. Elle l'avait du reste annoncé dans sa lettre de janvier consacrée à la crise des « gilets jaunes ».

Dans le cadre strict de ses statuts, elle propose ci-dessous les quatre points qui lui paraissent devoir et pouvoir être portés par tous ceux qui, sans omettre leurs préoccupations personnelles, souhaitent que la Défense, sujet qui concerne tous les Français, ne soit pas la grande absente de cette consultation populaire.

1- La France doit disposer d'une armée complète, bien équipée et entraînée pour garantir son indépendance, son intégrité et la protection des Français.

Il s'agit donc de veiller à ce que les ressources prévues dans la loi de programmation militaire (LPM) 2019-2025, indispensables à la remontée en puissance de nos armées, soient préservées.

La France doit veiller à préserver son autonomie stratégique. L'exemple de l'embargo imposé par les États-Unis sur la fourniture des pièces de rechange pour les catapultes du porte-avions *Charles de Gaulle*, après le refus de la France de soutenir l'engagement américain en Irak, est à ce titre très révélateur.

La France doit impérativement accroître la part de son budget consacré à la Défense et atteindre dans un premier temps 2% du PIB en 2025 comme le prévoit la LPM. C'est là une condition nécessaire pour que nos Armées aient les moyens d'accomplir leurs missions.

Rappelons que, pour sa Défense, chaque Américain dépense plus de deux fois ce que dépense chaque Français.

2- La France doit renforcer sa cohésion et être fière de son passé pour bâtir son avenir. L'État doit cesser toute forme de repentance et mettre en valeur l'exemplarité de héros français tout au long de son Histoire.

Certains dirigeants, intellectuels ou médias français jettent trop souvent l'opprobre sur certaines pages de notre histoire, soit de façon mensongère (la colonisation assimilée à un crime contre l'humanité), soit par ignorance du contexte (affaire Audin), soit par pure naïveté.

En revanche les innombrables Français dont le comportement fut héroïque sont trop rarement évoqués devant un peuple qui manque aujourd'hui de confiance en lui et une jeunesse en perte de repères.

Cette attitude est grandement préjudiciable à l'unité de la Nation car elle est susceptible de susciter chez certains, en particulier chez les jeunes nouvellement naturalisés, un sentiment de rejet au lieu d'offrir des exemples dont ils pourraient s'inspirer pour développer leur sens de l'engagement au service de la Nation.

3- Les engagements opérationnels doivent s'inscrire dans le cadre d'une politique de long terme, soutenue par l'ensemble de la population.

Nos soldats doivent bénéficier du soutien indéfectible de la Nation et être assurés que les opérations qu'ils mènent aujourd'hui au prix du sang ne seront pas dénigrées demain.

Chaque fois que l'on accuse nos soldats d'hier d'avoir commis des crimes ou des atrocités, comme c'est régulièrement le cas à propos de l'Algérie, ou, plus récemment, d'avoir favorisé le

génocide au Rwanda et d'en avoir été les complices par leur passivité, on sème le doute dans les esprits des soldats engagés aujourd'hui en opérations extérieures et on les fragilise.

Comment les empêcher de penser que leurs actions d'aujourd'hui seront peut-être demain, comme celles de leurs anciens, vouées aux gémonies ? Comment peuvent-ils continuer à se battre, à souffrir et à mourir aujourd'hui pour un pays dont les responsables politiques risquent de les abandonner demain ?

L'engagement de nos forces armées est celui de la Nation tout entière et celle-ci doit faire preuve de son soutien indéfectible à ses soldats dans le long terme. C'est particulièrement vrai pour ses blessés qui l'ont été « pour la France » à 20 ans et dont les blessures nécessitent des soins très contraignants tout au long de leur vie tels que les grands brûlés, les blessés psychiques et de la moelle épinière, ou encore les amputés.

4-Les associations représentatives du monde combattant, déclarées d'intérêt général, doivent être davantage associées à la réflexion et aux décisions relatives à la Mémoire et au lien armée-nation.

Certaines dispositions relatives à la Mémoire pourraient faire l'objet d'une consultation des associations afin d'aller vers plus de cohérence et de pertinence :

- le choix des commémorations patriotiques nationales annuelles ;
- la place de la médaille des victimes du terrorisme qui pour l'instant est située avant celle remise pour des actes de courage et de dévouement ;
- l'attribution de la mention « Mort pour la France » pour le colonel Beltrame et pour les militaires français tués en étant observateurs de l'ONUST ;
- la simplification du calendrier des commémorations nationales et son recentrage sur le 11 novembre conformément à l'esprit de la loi du 28 février 2012 ;
- enfin, quand elles ne sollicitent pas de subventions de l'État, les associations d'intérêt général, qui contribuent bénévolement au développement de l'esprit de Défense, doivent pouvoir émettre des reçus fiscaux pour les dons qu'elles reçoivent des Français.

En conclusion

Il ne faudrait pas que la satisfaction des intérêts particuliers de nos concitoyens conduise à l'affaiblissement des fonctions régaliennes de l'État et, en particulier, de la première d'entre elles : la Défense.

Dans le monde actuel il est plus que jamais essentiel que notre pays soit uni autour d'une armée forte. C'est la condition incontournable pour être efficacement protégés et rester libres.

LA RÉDACTION DE L'ASAF
www.asafrance.fr

ASAF . Association de Soutien à l'Armée Française
18, rue Vézelay - 75008 Paris
Tél : 01 42 25 48 43
Site : www.asafrance.fr
Courriel : secretariat@asafrance.fr

6 – Actualités internationale

AFRIQUE

Diplomatie

Sécurité, crise en Libye, économie et Tshisekedi : les grands enjeux du sommet de l'UA à Addis-Abeba

Diplomatie <https://www.jeuneafrique.com/> 08 février 2019 à 18h14 | Par Jihâd Gillon et Pierre Boisselet



Le président de la Commission de l'Union africaine, lors de l'ouverture du sommet, le 7 février 2019. © DR / Union africaine.

Premier voyage à Addis-Abeba pour Félix Tshisekedi, début de la présidence continentale pour Abdel Fattah al-Sissi, et même candidature inédite du roi d'Eswatini Mswati III pour lui succéder... Le 32^e sommet de l'Union africaine devrait être celui des nouveautés.

• Que fera Sissi de sa présidence ?



ROMUALD MEIGNEUX/SIPA

Certains espèrent que la présidence égyptienne remettra la Libye au cœur des préoccupations de l'Union africaine

La présidence de l'Égypte devrait être fortement orientée vers la sécurité et la lutte contre le terrorisme. Les contours de cette coopération continentale sécuritaire restent flous.

Certains espèrent que la présidence égyptienne remettra la Libye au cœur des préoccupations de l'Union africaine. « L'Égypte va régler le problème », avance même un fonctionnaire du ministère libyen des Affaires étrangères, présent à Addis-Abeba. Pour autant, Le Caire apporte un franc soutien au maréchal Khalifa Haftar, qui s'est montré jusqu'à présent assez peu soucieux de respecter le processus politique, lui préférant la méthode forte de la conquête militaire.

Au niveau des infrastructures continentales afin de favoriser l'intégration régionale, le Commissaire aux Affaires économiques Victor Harrison se montre optimiste : « Le président Sissi, avant même de prendre la présidence de l'UA, a fait appel aux acteurs économiques égyptiens pour qu'ils se tournent vers le Sud. Et je peux vous dire que le secteur privé égyptien a entendu le message. »

L'Égypte appuie également les accords de libre-échange au niveau continental et tentera certainement d'abattre les derniers obstacles à l'entrée en vigueur de la Zone de libre échange continentale africaine (ZLEC).

• Quel nouveau barème pour les contributions des États-membres ?



DR / Union africaine.

L'une des modalités discutées prévoyait ainsi de limiter les contributions des cinq principaux donateurs à 40% du budget

Pour éviter que l'UA ne se retrouve dans une situation de trop grande dépendance vis-à-vis des contributions de ses membres ayant les économies les plus florissantes, comme c'était le cas à l'époque de Mouammar Kadhafi, l'institution panafricaine a entrepris de se doter d'un nouveau barème des contributions. Son principe ? Mieux répartir les contributions entre les plus grosses économies et les plus petites.

L'une des modalités discutées prévoyait ainsi de limiter les contributions des cinq principaux donateurs (Afrique du Sud, Algérie, Égypte, Maroc et Nigeria) à 40% du budget et de fixer une contribution-plancher de 200 000 dollars annuels.

Mais le nouveau barème était encore l'objet de désaccords lors de la réunion des ministres des Affaires étrangères, ce vendredi 8 février à Addis-Abeba.

• Félix Tshisekedi rétablira-t-il le lien avec ses pairs ?



AP Photo/Jerome Delay

Le nouveau président de RDC, attendu à Addis-Abeba samedi 9 février, siégera pour la première fois devant ses pairs dans le hall Nelson Mandela lors de l'ouverture du sommet d'Addis-Abeba le lendemain.

Un discours hautement symbolique, puisque c'est dans ce même siège de l'UA à Addis-Abeba que dix chefs d'États du continent avaient rédigé un communiqué conjoint faisant état de « sérieux doutes » sur la validité de son élection.

Les chefs d'État africains ont, depuis, rétrogradé. Dans son discours d'ouverture du conseil exécutif, le 7 février, le président de la Commission Moussa Faki Mahamat a même « noté avec satisfaction le bon déroulement des élections et les transitions intervenues à Madagascar et en République démocratique du Congo ».

Félix Tshisekedi va toutefois devoir renouer le lien entre son pays et l'UA, qui s'était particulièrement distendu sous la présidence de son prédécesseur, Joseph Kabila. Ce dernier, qui entretenait des relations tendues avec la quasi-totalité de ses voisins, ne se rendait presque jamais aux sommets de l'UA.

• Mswati III va-t-il présider l'Union africaine ?



Themba Hadebe/AP/SIPA

Le profil de ce roi, souvent considéré comme le dernier monarque absolu du continent, fait débat

Le sommet d'Addis-Abeba doit d'ores et déjà désigner le successeur de l'Égyptien Abdel Fattah al-Sissi à la présidence de l'Union africaine. En vertu du principe de rotation, ce siège doit revenir à un pays d'Afrique australe. Et, surprise : selon plusieurs délégations, Mswati III d'Eswatini (nouveau nom du Swaziland) est sur les rangs.

Le profil de ce roi, souvent considéré comme le dernier monarque absolu du continent, fait toutefois débat. Elle paraît d'autant plus incongrue que le Rwandais Paul Kagame est parvenu à donner une influence nouvelle à cette fonction au cours de son mandat, qui s'achève aujourd'hui. Il est difficile d'imaginer que ce royaume d'à peine plus d'un million d'habitants puisse exercer un rôle comparable.

Le débat devrait en tout cas être tranché entre les membres de la Communauté de développement de l'Afrique australe (SADC).

AFRIQUE DU SUD

Environnement

Comment la ville du Cap est devenue un modèle de résilience face à la sécheresse

Économie International <https://www.latribune.fr/> Par Dominique Pialot | 13/02/2019, 6:14



La ville du Cap a fait face à la pire sécheresse en un siècle...mais sans doute pas la dernière. (Crédits : Reuters)

Présente lors des Assises européennes de la transition énergétique en janvier à Dunkerque, Xanthea Limberg, conseillère municipale de la capitale parlementaire d'Afrique du Sud, explique à La Tribune comment la politique de restriction adoptée face à la sécheresse qui a sévi de 2015 à 2017 l'a rendue durablement résiliente à la pénurie d'eau.

Après trois années de pénurie en eau, la situation a atteint à l'été austral 2017/2018 (l'hiver dernier dans l'hémisphère Nord) un niveau critique dans la ville du Cap (Afrique du Sud). Un plus bas historique en un siècle, avec les six barrages destinés à alimenter cette ville de 4 millions d'habitants, tombés sous la barre des 20% de remplissage. « *Le pire*, comme le rappelle la conseillère Xanthea Limberg en charge des bidonvilles, les services d'eau, de traitement des déchets et de l'énergie, *c'est que les prévisions se sont avérées totalement erronées.* » Si le remplissage des barrages avait encore baissé en deçà de 13,5%, la ville aurait déclenché le « Day zero », synonyme de restrictions de consommation de 25 litres par jour et par personne.

Or la moyenne est de 185 litres, dans une ville qui « *était déjà la plus sobre d'Afrique du Sud, grâce à une politique de préservation de la ressource mise en œuvre depuis 10 ans* », souligne Xanthea Limberg. Alors que sa population s'est accrue d'un tiers depuis 1999, sa consommation est restée stable sur cette période. Les pertes sur le réseau sont aujourd'hui estimées à 15%, contre 10% pour les villes australiennes considérées comme les plus performantes du monde de ce point de vue.

Le scénario Mad Max évité de peu

Si la sombre perspective d'une dystopie à la Mad Max n'a pas eu lieu, c'est en grande partie grâce à la politique très volontariste appliquée par la municipalité. Celle-ci a en effet décidé d'appliquer le niveau le plus élevé de restriction (sur une échelle de 1 à 6), soit une consommation individuelle de 50 litres par jour. Mais la ville ne s'est pas arrêtée là. Elle a également restructuré les tarifs pour l'eau et l'assainissement, et identifié grâce à des capteurs quels étaient les plus gros

consommateurs de la ville, avant de les rationner via des dispositifs de gestion de la demande et de commande à distance de la pression.

« *Nous voulions prouver à quel point nous étions déterminés* », observe la jeune femme, qui souligne l'originalité de la stratégie adoptée par Le Cap. Durban, dans une situation similaire, avait totalement coupé l'approvisionnement en eau de certains quartiers à certains horaires. « *Mais cela ne permettait pas de combattre le problème, car les habitants faisaient des provisions avant que l'eau soit coupée et des débordements survenaient lorsque l'eau était rétablie.* »

Baisse de la consommation de 60%

Bien entendu, cette politique a suscité beaucoup de mécontentement et de résistance. Mais la population, qui pouvait observer la situation sur un tableau de bord en ligne mis à disposition par la ville, s'est néanmoins montrée coopérative : menus adaptés servis par certains restaurants sur des assiettes en carton évitant la vaisselle ; ristournes accordées par les coiffeurs aux clients s'étant déjà lavé les cheveux... Les organisateurs d'événements ont pour leur part apporté leurs propres provisions d'eau.

Surtout, cette stratégie a permis à la ville du Cap d'abaisser en trois ans sa consommation quotidienne de 60% à 500 millions de litres, un résultat à mettre en regard de l'Australie, parvenue pour sa part à la réduire de 50% en une dizaine d'années. Rien d'étonnant à ce que de nombreux experts, notamment australiens et californiens, se soient montrés intéressés par les pistes explorées. D'autant plus que même si les scientifiques prévoient un risque multiplié par trois pour l'Afrique du Sud en raison du changement climatique, bien d'autres villes, à commencer par Chennai (Inde), Istanbul, Téhéran, Hyberabad ou Calcutta, sont, en théorie, plus exposées encore que le Cap. En Europe, Chypre, la Bulgarie, l'Espagne ou encore Malte sont également menacées par un risque de sécheresse.

Une sobriété durable

Outre les mesures d'urgence, la municipalité du Cap a élaboré un « plan de résilience eau », reposant sur le développement de sources alternatives dont la désalinisation ou la réutilisation. « *Nous avons fait évoluer notre plan au fur et à mesure afin de privilégier les solutions présentant le meilleur rapport prix/performance et la mise en œuvre la plus rapide.* » À en croire Xanthea Limberg, la ville n'a guère pu compter sur l'aide du gouvernement national, en principe responsable du sujet et réticent à aider une équipe municipale d'un bord politique différent du sien.

Depuis, sans que les précipitations reviennent à leur niveau habituel, la situation s'est suffisamment améliorée pour que le plafond de consommation soit remonté à 650 millions de litres par jour. Mais les bonnes habitudes acquises au plus fort de la sécheresse perdurent, et elle ne dépasse pas les 600 millions.

Mais la municipalité a entrepris l'élaboration d'une stratégie qui doit permettre d'augmenter encore ce plafond de 300 millions de litres par jour. Ce plan prévoit la construction de trois usines de désalinisation et des forages dans trois aquifères. Un comité consultatif présidé par des experts indépendants accompagne la municipalité.

« *Le plan n'a pas cessé d'évoluer, reconnaît Xanthea Limberg. Par exemple, pour la désalinisation, la Banque Mondiale nous a conseillé de construire trois grandes usines plutôt que 7 ou 8 plus petites, afin de réduire le coût du capital.* » Les installations temporaires, qui alourdissent la facture, ont par ailleurs permis de réaliser des tests de qualité sur d'importants volumes, et d'enrichir l'expérience de la municipalité. « *À terme, nous souhaitons bien sûr alimenter ces usines avec de plus en plus d'énergies renouvelables* », affirme encore la jeune conseillère municipale.

Pour l'heure, la stratégie est soumise à consultation, en vue d'une approbation définitive en avril de cette année.

ALGÉRIE

Politique

Algérie. Le président Abdelaziz Bouteflika est candidat à un cinquième mandat

Accueil Monde Algérie <https://www.ouest-france.fr/> Publié le 10/02/2019 à 15h29



Le président Bouteflika, en novembre 2017, lors d'une de ses rares apparitions en public. | PHOTO RYAD KRAMDI / AFP.

Au pouvoir depuis 1999 en Algérie, Abdelaziz Bouteflika va briguer un cinquième mandat à l'élection présidentielle prévue en avril. Il est âgé de 81 ans.

Le président algérien Abdelaziz Bouteflika, 81 ans, est candidat à la présidentielle du 18 avril, lors de laquelle il briguera un cinquième mandat, a annoncé dimanche l'agence de presse officielle APS.

Selon l'APS, le chef de l'État, au pouvoir en Algérie depuis 1999, a annoncé cette candidature dans un message à la Nation transmis à l'agence, qui le diffusera ultérieurement dans la journée.

Dans ce message, Abdelaziz Bouteflika, s'il est élu, assure qu'il mettra sur pied une « **conférence nationale inclusive** » dont l'objectif sera l'élaboration d'une « **plateforme politique, économique et sociale** », voire de « **proposer un enrichissement de la Constitution** », indique simplement l'APS, sans autre précision.

Silencieux et rarement visible

Longtemps resté silencieux sur ses intentions bien que pressé depuis plusieurs mois par son camp de se représenter, Abdelaziz Bouteflika a suscité de nombreuses spéculations autour de sa candidature, à moins d'un mois de la clôture officielle du dépôt des dossiers, le 3 mars à minuit.

Celle-ci semblait néanmoins acquise depuis une semaine, l'Alliance présidentielle, coalition des quatre partis qui le soutiennent, l'ayant désigné le 2 février comme leur candidat.

Affaibli par les séquelles d'un AVC dont il a été victime en 2013, Abdelaziz Bouteflika n'apparaît que rarement et ne s'exprime plus en public.

Sécurité

Algérie : le patron de la police nationale limogé

Sécurité <https://www.jeuneafrique.com/> 13 février 2019 à 18h58 | Par Farid Alilat



Lakhdar el-Habiri a été nommé à la tête de la DGSN, le 26 juin. © Capture d'écran / Youtube

Nouvelle valse à la tête de la police algérienne. Le président Bouteflika a procédé ce mercredi 13 février à la nomination de Abdelkader Kara Bouhadba comme directeur général de la Sûreté nationale (DGSN) en remplacement de Lakhdar el-Habiri, selon un communiqué de la présidence rendu public dans la soirée.

En poste depuis le 26 juin, Lahbiri a été appelé à d'autres fonctions, selon la terminologie officielle. Aucune explication n'a été fournie pour justifier le limogeage de M. Lahbiri.

Commissaire divisionnaire, directeur de la police judiciaire, directeur de l'enseignement et des écoles à la DGSN, Abdelkader Kara Bouhadba, son successeur, est un enfant du sérail.

Deuxième limogeage en quelques mois

C'est le deuxième changement qui touche cette institution des services de sécurité en quelques mois : le 26 juin 2018, le général-major Abdelghani Hamel, en poste depuis 2010 et réputé fidèle parmi les fidèles du cercle présidentiel, a été limogé avec fracas au lendemain de la saisie de 701 kilos de cocaïne dans le port d'Oran (à l'ouest d'Alger) à bord d'un bateau en provenance du Brésil.

Le limogeage de Hamel intervenait sur fond de scandale de trafic de cocaïne qui a éclaboussé de nombreux fonctionnaires dont des magistrats. Des journaux ont fait état de l'implication du « chauffeur personnel » du général Hamel dans cette affaire. Quelques heures avant son limogeage, le général Hamel avait évoqué l'affaire du trafic de cocaïne en proférant des menaces à peines voilées.

« Celui qui veut lutter contre la corruption doit être propre », avait dit Abdelghani Hamel, qui depuis n'a plus pris la parole en public.

BURKINA FASO

Opérations

Cadavre piégé au Burkina Faso: deux militaires tués jeudi

<http://lignesdedefense.blogs.ouest-france.fr/> 15.02.2019 Par Philippe Chapleau

Lu sur le fil des dépêches de l'AFP:

Deux militaires burkinabè ont été tués et six blessés jeudi dans l'explosion d'un cadavre piégé à Djibo, dans le nord du Burkina Faso, a annoncé vendredi l'état-major général des armées.

"Suite à la découverte d'un corps sans vie habillé en tenue militaire, à environ quatre kilomètres à la sortie sud de Djibo (chef-lieu de la province du Soum), une équipe des Forces de défense et de sécurité s'est déployée ce jour (jeudi) aux environs de 14 heures sur les lieux pour les formalités et constatations d'usage", selon le communiqué de l'état-major.

"Le dit corps qui s'est avéré être un piège a explosé lors de sa manipulation. Le bilan fait état de deux militaires décédés et de six membres de l'équipe blessés, dont trois gravement".

Jeudi soir, une source sécuritaire avait fait état auprès de l'AFP d'un médecin militaire tué et de deux blessés. "C'est en voulant retourner le corps que l'explosion s'est produite, tuant sur le coup le médecin militaire et blessant deux autres membres de cette équipe", avait précisé cette source.

A lire ici un article récent paru sur le site *ouest-france.fr* faisant le point sur la dégradation au Burkina. <https://www.ouest-france.fr/monde/afrique/assassinats-attaques-enlevements-le-burkina-faso-s-enfonce-dans-la-tourmente-terroriste-6200374>

CENTRAFRIQUE

Sécurité

République Centrafricaine. L'ONU enquête sur des tortures par des hommes armés russes

Accueil Monde Centrafrique <https://www.ouest-france.fr/> avec AFP Publié le 12/02/2019 à 14h48



La République centrafricaine et sa capitale, Bangui | VISACTU

L'Organisation des Nations-unies diligente une enquête sur des allégations de tortures par des hommes armés russes en République Centrafricaine. Un homme dit avoir été enlevé et torturé pendant cinq jours. Il aurait eu la vie sauve, précisent les Nations unies, grâce à l'intervention des Forces de sécurité intérieure.

Des militaires ou mercenaires russes auraient torturé au couteau au moins un civil en République centrafricaine (RCA), selon un rapport des Nations unies qui ont lancé une enquête. Selon le rapport de l'ONU, daté du 15 janvier, un homme originaire de Bambari aurait été arrêté sur le marché de cette ville après avoir été dénoncé par la foule comme appartenant aux milices des ex-Seleka, ce qu'il nie, assurant n'être qu'un simple commerçant.

Des militaires ou para-militaires russes l'ont emmené dans leur base à Bambari et l'y ont torturé pendant cinq jours, lui tailladant le dos au couteau et lui coupant l'auriculaire de la main gauche. Le rapport onusien est accompagné de photos montrant la main mutilée de l'homme, ainsi que son dos portant de nombreuses cicatrices.

28 militaires ou mercenaires russes sur place

Il aurait eu la vie sauve, précisent les Nations unies, grâce à l'intervention des Forces de sécurité intérieure (FSI), qui lui ont porté secours et l'ont libéré le 15 janvier. Selon le rapport, au moins 28 militaires ou mercenaires russes seraient présents à Bambari, dont un seul parlerait français.

Ils entretiennent des rapports étroits avec les forces armées centrafricaines (FACA) mais « **ne communiquent pas avec la Gendarmerie, ni la police et encore moins la MINUSCA (mission de l'ONU en Centrafrique)** », ajoute le rapport onusien.

Trois journalistes assassinés à l'été dernier

Le 23 janvier, le ministre français des Affaires étrangères Jean-Yves Le Drian a dénoncé devant le Sénat français la présence en Centrafrique de mercenaires russes du groupe Wagner, groupe militaire privé suspecté d'appartenir à un homme d'affaires proche du Kremlin, Evgéné Prigojine.

En juillet 2018, trois journalistes russes enquêtant sur la présence de Wagner en RCA ont été assassinés dans des circonstances troubles.

ÉGYPTE

Diplomatie

L'Égypte prend la présidence de l'Union africaine, l'Afrique du Sud lui succédera

Diplomatie <https://www.jeuneafrique.com/> 10 février 2019 à 15h21 | Par Pierre Boisselet - envoyé spécial à Addis-Abeba



Passation de pouvoir entre Paul Kagame et Abdel Fattah al-Sissi, à la tribune du 32e sommet de l'Union africaine, le 10 février 2019 à Addis-Abeba. © DR / Présidence rwandaise

Le Rwandais Paul Kagame a cédé son siège de président en exercice de l'Union africaine (UA) à son homologue égyptien Abdel Fattah al-Sissi, lors de la session d'ouverture du 32e sommet à Addis-Abeba. L'Afrique du Sud a été désignée pour lui succéder en 2020.

Abdel Fattah al-Sissi est désormais président en exercice de l'Union africaine (UA). Au cours de la session d'ouverture de son 32e sommet à Addis-Abeba, son prédécesseur, Paul Kagame, lui a cédé son fauteuil après une année où il aura bousculé l'institution panafricaine.

Lors de son premier discours, l'Égyptien a dévoilé les trois « piliers » de sa présidence : le développement des infrastructures, l'accélération de l'entrée en vigueur de la zone de libre-échange continentale africaine (ZLEC) et la création d'emplois pour la jeunesse du continent. Il a aussi insisté sur la lutte contre le terrorisme et la reconstruction des sociétés post-conflit.

Ramaphosa à la présidence tournante

Cette session a aussi été l'occasion de dévoiler l'identité de la présidence suivante, en 2020. Il s'agira de l'Afrique du Sud, et donc de son président Cyril Ramaphosa, s'il est confirmé à son poste lors des élections générales qui doivent se tenir cette année.

Pretoria s'est imposée, au détriment de l'Eswatini (nouveau nom du Swaziland), qui était candidat à ce poste qui devait revenir à l'Afrique australe. Mbabane devrait toutefois obtenir un lot de consolation, en accueillant les ministres des Affaires étrangères du continent mi-2020 à l'occasion d'un conseil exécutif, les traditionnels sommets de milieu d'année ayant été supprimés dans le cadre de la réforme de l'UA.

Félix Tshisekedi, 2^e vice-président de l'UA



DR / Présidence RDC.

La composition du nouveau bureau de l'UA a aussi été annoncée. Outre al-Sissi, qui occupe donc la présidence, il sera composé de Cyril Ramaphosa (Afrique du Sud, 1^{er} vice-président), Félix Tshisekedi (RDC, 2^e vice-président), Mahamadou Issoufou (Niger, 3^e vice-président) et Paul Kagame (Rwanda, 4^e vice-président et rapporteur).

La désignation au sein de cette équipe de Félix Tshisekedi, qui participait à son premier sommet, a particulièrement satisfait la délégation congolaise.

Le président congolais nouvellement élu a pu prendre la parole pendant cinq minutes depuis son fauteuil, à la fin de la session, tout comme son nouvel homologue de Madagascar Andry Rajoelina.

Depuis son arrivée à Addis-Abeba le 9 février, Félix Tshisekedi s'est entretenu avec ses homologues égyptien al-Sissi et ivoirien Alassane Ouattara, ainsi que le secrétaire général de l'ONU António Guterres.

Avant eux, Guterres s'était exprimé à la tribune pour saluer l'exemplarité de l'Afrique en matière d'accueil des réfugiés, le thème de ce sommet.

Le milliardaire et philanthrope américain Bill Gates, le président de l'autorité palestinienne Mahmoud Abbas, le secrétaire général de la Ligue arabe Ahmed Abdoul Gheit, le président de la Fifa Gianni Infantino et, bien sûr, le président de la Commission de l'UA Moussa Faki Mahamat et le Rwandais Paul Kagame se sont également adressés à l'assemblée depuis la tribune.

ÉTHIOPIE

Sécurité

L'Éthiopie réintègre 1 700 anciens rebelles de l'ONLF

Sécurité <https://www.jeuneafrique.com/> 10 février 2019 à 11h53 | Par AFP



Abiy Ahmed, le nouveau Premier ministre éthiopien, en novembre 2017. © STR/EPA/MAXPPP

L'Éthiopie a formellement réintégré quelque 1 700 anciens rebelles du Front de libération nationale de l'Ogaden (ONLF), qui avaient lancé une insurrection pendant trois décennies dans l'État régional éthiopien Somali, ont rapporté des médias locaux samedi.

Les anciens combattants, qui ont le choix de soit retourner à la vie civile soit de rejoindre les forces de sécurité régionales ou fédérales, ont été réintégrés pendant une cérémonie dans la ville de Jijiga (est), selon l'agence étatique Ethiopia News Agency.

Les rebelles, qui étaient basés en Érythrée, sont revenus en Éthiopie en novembre 2018, peu après la signature d'un accord de paix entre l'ONLF et le gouvernement éthiopien.

Nouvelle ère

Créé en 1984, l'ONLF a combattu pour les droits à l'autodétermination des personnes d'origine somali vivant dans l'est de l'Éthiopie, y compris le droit à la sécession. Le groupe rebelle avait fait la une des médias internationaux le 24 avril 2007 après avoir lancé une attaque contre des champs pétroliers exploités par des Chinois dans l'État régional éthiopien de Somali. Le bilan de l'attaque avait été de 65 morts éthiopiens et de neuf Chinois.

Après cette attaque, le gouvernement avait lancé une grande campagne militaire. Des groupes de défense des droits humains avaient accusé Addis Ababa de nombreuses violations des droits, notamment de tortures, viols et meurtres.

Depuis son arrivée au pouvoir, le Premier ministre éthiopien, Abiy Ahmed, a libéré des dissidents emprisonnés et donné la priorité à la réconciliation avec les groupes d'opposition du pays. Le Parlement avait retiré l'ONLF en juillet 2008 de la liste des groupes considérés comme terroristes par les autorités. Le groupe avait décrété en août un cessez-le-feu unilatéral.

Le rapprochement entre l'Éthiopie et l'Érythrée depuis juillet 2018, a aussi permis de faire passer Asmara du rôle de principal soutien de l'ONLF à celui de médiateur entre Addis Abeba et ce groupe.

LIBYE

Sécurité

Libye : frappe aérienne « d'avertissement » des forces Haftar visant un avion

Sécurité <https://www.jeuneafrique.com/> 10 février 2019 à 11h04 | Par AFP Mis à jour le 10 février 2019 à 11h07



Un soldat de l'armée libyenne à Tripoli, en novembre 2013. © Manu Brabo/AP/SIPA

L'Armée nationale libyenne (ANL) auto-proclamée par l'homme fort de l'est libyen, Khalifa Haftar, a indiqué avoir procédé samedi à une frappe aérienne "d'avertissement" alors qu'un avion décollait près d'un champ pétrolier dans le sud libyen.

Le raid visait une piste d'atterrissage où un avion civil, d'une capacité de 90 sièges, s'apprêtait à décoller en direction de Tripoli. La piste sert habituellement au transport du personnel travaillant sur le champ pétrolier al-Feel, situé à 750 km au sud-ouest de Tripoli.

Selon des médias proches de l'ANL qui citent des sources militaires, il s'agissait d'une « frappe d'avertissement » qui n'a pas fait de dégâts. L'avion visé est un Bombardier CRJ 900 de la compagnie Libyan Airlines.

L'ANL avait mis en garde cette semaine que « tout atterrissage ou décollage dans les aéroports de la région sud sont interdits sans son autorisation ».

« Grave violation » du droit international

À Tripoli, le Gouvernement d'union nationale (GNA) a qualifié cette frappe d'« acte terroriste » et de « crime contre l'humanité », affirmant que l'avion visé transportait des blessés, sans préciser leur identité ni la raison de leurs blessures.

Cet exécutif a ajouté dans un communiqué qu'il allait informer le Conseil de sécurité de l'ONU de cette « grave violation » du droit international.

L'ANL mène depuis mi-janvier une opération militaire visant selon elle à « purger le Sud (de la Libye, ndlr) des groupes terroristes et criminels ». Elle a annoncé cette semaine s'être emparée d'al-Charara, l'un des plus importants champs pétroliers du pays, situé aussi dans la région du sud-ouest.

Cette opération a ravivé les tensions politiques et ethniques dans une région marginalisée et marquée depuis la chute du régime de Mouammar Kadhafi en 2011, par des combats tribaux et ethniques sanglants.

La Libye est aujourd'hui profondément divisée avec, d'un côté, le GNA basé dans la capitale Tripoli (nord-ouest), issu d'un processus onusien. Et, de l'autre, un cabinet parallèle appuyé par l'ANL du maréchal Khalifa Haftar, qui règne sur le nord-est du pays et désormais sur une grande partie du sud.

Les forces armées maliennes vont réintégrer des déserteurs qui avaient rejoint les rebelles touaregs

<http://www.opex360.com/> par Laurent Lagneau 11 février 2019



En janvier 2012, les rebelles touaregs du Mouvement national de libération de l'Azawad lançèrent les hostilités dans le nord du Mali, en attaquant plusieurs garnisons militaires avec le concours de déserteurs des forces armées maliennes [FAMa] et de groupes jihadistes qui avaient flairé le bon coup.

Puis, après avoir pris le contrôle de Kidal et de Tombouctou, ces derniers rompirent leur alliance avec les rebelles touaregs en les chassant de Gao, où le MNLA avait établi son quartier général. La suite est connue : Bamako demanda l'assistance militaire de la France, qui lança les opérations Serval [janvier 2013 – août 2014] et Barkhane.

Il était alors estimé qu'environ un millier de soldats des FAMa avaient rejoint les rangs des rebelles touareg en 2012. Et on aurait pu penser que leur choix de tourner leurs armes vers leurs camarades allait être définitif et qu'aucune mesure de mansuétude allait leur être appliquée. Finalement, ce ne sera pas le cas.

En effet, les autorités maliennes ont indiqué, le 5 février dernier, que 5.000 membres de milices et de groupes armés implantés dans le centre du pays avaient rejoint le processus « Désarmement, Démobilisation et Réinsertion » [DDR], prévu par les accords de paix d'Alger.

« À la date butoir du 31 janvier fixée par le premier ministre, 5.000 combattants ont été enregistrés comme détenant des armes de guerre, dont 600 ont déjà déposé une arme », a ainsi affirmé, auprès de l'AFP, Zahabi Ould Sidy Mohamed, le président de la Commission nationale Désarmement, Démobilisation et Réinsertion.

Et tous ne sont pas d'anciens membres de milices d'autodéfense ou de groupes armés favorables à l'indépendance de l'Azawad. « Parmi eux, il y a d'anciens jihadistes », a en effet précisé M. Ould Sidy Mohamed.

Quatre jours plus tard, le président de la commission « DDR » a indiqué que sur « un millier de déserteurs, 538 ont répondu physiquement présents » à un appel invitant les anciens militaires à se faire connaître et enregistrer. Et, visiblement, c'est une bonne nouvelle pour l'état-major des FAMa.

« Dans le cadre de la mise en œuvre de l'accord pour la paix et la réconciliation [APR] issu du processus d'Alger, des personnels anciennement membres des FAMa, mais qui avaient déserté, regagnent la famille des FAMa », s'est-il en effet réjoui. Sont concernés les officiers, les sous-officiers et les militaires du rang.

Cependant, précise l'état-major malien, ces anciens déserteurs « suivront un recyclage avant leur redéploiement. »

Pour M. Ould Sidy Mohamed, « c'est une bonne chose pour le processus du DDR et pour la paix. » Et, a priori, d'autres déserteurs pourraient prendre le même chemin. « Certains de la CMA

[Coordination des mouvement de l'Azawad, ndlr] ont répondu à l'appel. Et d'autres militaires qui sont encore tapis dans les groupes armés ont déjà annoncé qu'ils arrivaient. C'est vraiment très bon signe pour le processus », a-t-il ajouté.

Cependant, la CMA regroupe des formations qui jouent un double-jeu. Tel est le cas du Haut conseil pour l'unité de l'Azawad [HCUA], qui compte dans ses rangs des membres se disant en rupture de ban avec le groupe jihadiste Ansar Dine. »

Le HCUA « est un des groupes signataires des accords d'Alger mais en même temps, clairement, il n'hésite pas à afficher une forme de proximité avec Iyad Ag Ghali et Ansar Dine, que ce soit une proximité sur le fond ou d'hommes », avait-on dénoncé au ministère français des Armées, en juin 2016. De quoi laisser craindre, dans le cas où des mesures précautions seraient insuffisantes ou incorrectement appliquées, des incidents de type « green on blue », une expression utilisée pour les cas où des soldats sont attaqués par l'un des leurs.

MAROC

Economie

Maroc-UE : le Parlement européen valide le nouvel accord de pêche incluant le Sahara occidental

Économie <https://www.jeuneafrique.com/> 12 février 2019 à 17h17 | Par Jeune Afrique avec AFP
Mis à jour le 12 février 2019 à 17h21



Le président de la Commission européenne Jean-Claude Juncker s'adresse au Parlement européen, à Strasbourg, en France, le 13 septembre 2017. © Jean Francois Badias/AP/SIPA

Le Parlement européen a validé mardi 12 février le nouvel accord de pêche entre l'Union européenne (UE) et le Maroc, renégocié après le rejet du précédent par la justice européenne, au motif qu'il ne prenait pas en compte le Sahara occidental.

Cet accord de partenariat, qui inclura le Sahara occidental, a été voté à une large majorité (415 voix pour, 189 contre) après le rejet d'une résolution qui demandait, à l'appel d'eurodéputés Verts et sociaux-démocrates, de soumettre ce nouveau texte à l'évaluation de la Cour de justice de l'Union européenne (189 voix pour, 410 contre).

En février 2018, cette Cour avait considéré que l'UE et le Maroc devaient renégocier certaines dispositions du nouvel accord, jugées contraires à plusieurs règles du droit international car violant le principe de l'autodétermination du Sahara occidental.

Consentement de la population du Sahara occidental

Le rapport voté par le Parlement réuni en session plénière à Strasbourg rappelle les deux conditions évoquées par la justice européenne pour aboutir à un accord valide, « à savoir la mention explicite du Sahara occidental ainsi que l'obtention du consentement de la population », de même que le critère ajouté par les États membres, « à savoir que l'accord doit profiter à la population locale ».

Le Front Polisario n'a pas souhaité participer à la consultation et a fait part de son opposition de principe au cours de discussions techniques

Il est expliqué dans ce rapport de l'eurodéputé français Alain Cadec que la Commission a suivi un « processus de consultation des populations locales (...) et des parties intéressées », recueillant

l'aval d'une « majorité d'interlocuteurs » en faveur du nouvel accord. Toutefois, il y est souligné que le Front Polisario notamment, « considéré comme le représentant du peuple du Sahara occidental par les Nations unies et partie au processus de paix, n'a pas souhaité participer à la consultation » et a fait part de son « opposition de principe » au cours de discussions techniques.

Pas de « préjugé » sur le statut du territoire

L'accord de pêche Maroc-UE permet aux navires de 11 États membres de l'Union pêchant des espèces pélagiques et démersales d'accéder à la « zone de pêche marocaine » en échange d'une contribution économique. Plus de 90 % des captures de la flotte européenne dans le cadre de l'accord de pêche se font dans les eaux adjacentes du Sahara occidental.

Le texte approuvé, est-il souligné dans un communiqué du Parlement, « ne préjuge pas du résultat du processus politique sur le statut final du Sahara occidental et soutient pleinement les efforts de l'ONU pour aboutir à une solution politique permettant l'autodétermination du peuple du Sahara occidental ».

Cette adoption « confirme » que le Maroc est « le seul habilité juridiquement, dans le cadre de l'exercice de sa souveraineté, à négocier et signer des accords incluant le Sahara Marocain », a réagi dans un communiqué le ministère marocain des Affaires étrangères. Ce vote « vient confirmer l'attachement du Maroc et de l'Union européenne au renforcement de leur partenariat stratégique, ainsi qu'à sa préservation des manœuvres politiques et juridiques désespérées menées par l'Algérie et le 'polisario' », a-t-il ajouté.

NIGÉRIA

Sécurité

Présidentielle au Nigeria : les défis sans issue de la sécurité

Sécurité <https://www.jeuneafrique.com/> 14 février 2019 à 07h41 | Par Fiacre Vidjningninou - envoyé spécial à Abuja Mis à jour le 14 février 2019 à 09h09



Soldats nigériens, le 28 novembre 2018. © Jossy Ola/AP/SIPA

La sécurité est un thème majeur de la campagne pour la présidentielle du 16 février. Déterminante dans la victoire de Muhammadu Buhari en 2015, elle va dominer l'agenda du prochain mandat, notamment avec la montée des affrontements communautaires en sus avec la menace terroriste toujours prégnante de Boko Haram.

Il y a quatre ans, les Nigériens avaient massivement voté pour Muhammadu Buhari, ancien général ayant dirigé, d'une main de fer, un régime militaire dans les années 80. Lui-même avait formellement promis d'enrayer l'insurrection jihadiste de Boko Haram qui a fait plus de 20 000 morts et de 2,6 millions de déplacés depuis 2009.

« Buhari s'est essentiellement fait élire à la dernière présidentielle sur son passé de militaire, et donc sa capacité à enrayer les menaces sécuritaires. Mais cela n'a pas été le cas. Les Nigériens vivent toujours dans la peur des attaques dès la secte islamiste », affirme Adekpedjou Aderogba, politologue à l'université de Lagos.

Aujourd'hui, le groupe terroriste garde toujours sa capacité de nuisance. Tout au long de 2018, elle a multiplié, avec la même terreur, attaques et attentats-suicides dans plusieurs villes du nord-est. Notamment, l'enlèvement, fin février, de plus d'une centaine de jeunes filles dans un internat à Dapchi (État de Yobe) et le double attentat du 1^{er} mai ayant fait près d'une centaine de victimes à Mubi ont secoué le pays.

Tensions séparatistes et conflits fonciers

Certes, en quatre ans, Boko Haram a cédé un peu de terrain face au gouvernement de Buhari, qui a réussi à chasser les islamistes de plusieurs localités qu'ils contrôlaient. Le retour en mars 2018, « sans aucune contrepartie », de 104 des écolières enlevées un mois plus tôt, reste une maigre consolation pour les Nigériens, malgré les assurances de l'administration Buhari après l'achat en 2018 d'armement américain pour 414 millions d'euros, dont un contrat pour des avions de surveillance et d'attaque, des Super Tucano.

Outre Boko Haram, le Nigeria est traversé par une série de conflits divers : les tensions séparatistes pro-Biafra contestant l'autorité d'Abuja persistent toujours dans le Sud-Est et le vieux différend foncier entre éleveurs nomades et agriculteurs sédentaires vire désormais à de fréquents affrontements meurtriers. En 2018, ces affrontements notamment dans les États de Benue, Taraba, Nasarawa, Plateau et Kogi, ont entraîné la mort de plusieurs centaines de personnes.

C'est un conflit qui ne date pas d'aujourd'hui. Il a toujours mis aux prises les agriculteurs et les éleveurs. Ces derniers sont accusés par les premiers de saccager leurs fermes. Si des batailles rangées ont eu lieu par le passé, elles ont pris, depuis quelques mois, une dimension identitaire entre les éleveurs majoritairement musulmans et les agriculteurs pour la plupart chrétiens.

Appel des évêques

Le mardi 24 avril 2018, il a été attribué à des éleveurs musulmans l'attaque ayant massacré deux prêtres et seize fidèles catholiques dans une église dans l'État de Benue (centre du pays). Dès le lendemain, en guise de représailles, une foule de chrétiens en colère lynchèrent onze musulmans dans la capitale de l'État de Benue.

Après le massacre du 24 avril 2018, les évêques des États de Benue et Nassarawa ont dénoncé, dans un communiqué, « un programme clair d'islamisation de la ceinture centrale nigérienne » dont le but est de « frapper les chrétiens ». « Si le président ne peut pas protéger notre pays, alors il perd automatiquement la confiance des citoyens. Il ne doit plus continuer à présider sur les champs de tueries et le cimetière massif qu'est devenu notre pays », ont écrit les évêques, appelant Muhammadu Buhari à la démission – une première au Nigeria.

« Le président nigérien, d'origine peul, est souvent accusé de laxisme envers les éleveurs. Son gouvernement comptait sur l'entrée en vigueur en novembre 2017 d'une loi interdisant la transhumance et le pâturage libre pour faire baisser les tensions mais elle n'a visiblement fait qu'exacerber les violences », conclut M. Aderogba.

TCHAD

Rébellions

Tchad : comment les rebelles sont tombés dans un piège

Actualité

Les opposants armés de l'Union des forces de la résistance n'avaient pas prévu l'opération La colère du désert lancée le 20 janvier dernier par l'armée nationale libyenne, autoproclamée, du maréchal Khalifa Haftar.

Par Patrick Forestier Publié le 09/02/2019 à 12:10 | Le Point Afrique



En mettant la pression sur les Toubous et autres forces dans le sud de la Libye, l'armée de Haftar a coincé les rebelles tchadiens qui ont été obligés de retourner dans leur pays. © - / AFP

Tchad

Après Benghazi et la Cyrénaïque, l'officier est en passe de conquérir le Fezzan, ce désert frontalier au sud du Soudan et du Tchad. L'objectif : chasser les rebelles soudanais au Darfour, le mouvement Justice et égalité. Des islamistes, selon l'officier, qui se livrent à tous les trafics de la Libye au Soudan. Pour Haftar, ce sont des mercenaires payés par ses frères ennemis, les milices de Tripoli et de Misrata, qu'il n'arrive pas, pour le moment, à contrôler. Proche de Jean-Yves Le Drian lorsqu'il était ministre de la Défense sous François Hollande, Haftar est aujourd'hui en contact, sous l'égide des services égyptiens, avec un conseiller de l'Élysée, un commandant, ancien du 13e régiment de dragons parachutistes intégré aux forces spéciales. Car, à Paris, on considère, avec l'allié égyptien, Haftar comme un partenaire dans la lutte contre le terrorisme. Idem pour le président tchadien Déby, qui a dépêché des troupes combattre aux côtés des soldats français du dispositif Barkhane au Mali.

Idriss Déby menacé...

Pour Idriss Déby, la menace directe vient cependant du Sud libyen, qui abrite ses opposants. Depuis que la rébellion a échoué, grâce à l'appui militaire français, à le chasser de son palais il y a 11 ans, elle s'est installée au Fezzan, de l'autre côté de la frontière. Son chef, Timan Erdimi, un neveu de Déby, s'est réfugié depuis au Qatar, auquel le Tchad demande en vain son extradition. « Coup de billard prémédité » ou conséquence de l'offensive de Haftar, les rebelles tchadiens se sont trouvés en quelques jours pris entre deux feux, N'Djamena et Paris suivant la situation de près.

L'armée nationale libyenne a engagé la bataille dans les oasis du Sud contre les rebelles soudanais, mais aussi contre les Toubous libyens, considérés comme des étrangers sous Kadhafi et désormais puissants en ayant su s'organiser dans le chaos qui règne dans le pays de l'ancien dictateur défunt. Des rivaux pour Haftar, qui se voit un jour président de toute la Libye. Pas directement pris à partie par les troupes du maréchal, les rebelles tchadiens ont vu toutefois depuis quelques semaines se rétrécir leurs libertés de manœuvre. En mars 2018, ils avaient déjà été bombardés par l'aviation de Haftar, et avaient accusé le maréchal d'être « le sous-traitant » d'Idriss Déby pour détruire ces rebelles. « Après les Soudanais, cela allait être leur tour. Ils auraient pu cette fois-ci s'allier avec les Toubous, mais ils ont fait un autre choix : rentrer au Tchad malgré les risques que cela comporte », explique un opposant à Idris Deby.

... a saisi une opportunité pour éliminer ses opposants armés

Le président tchadien saute sur cette occasion inespérée pour faire coup double : éliminer ses opposants et récupérer les mines d'or de Kouri Bougoudi, un site qui s'étend à cheval sur la frontière mais dont l'eau, indispensable pour les orpailleurs, est du côté libyen. Un eldorado dans le désert où s'affrontent violemment les rebelles soudanais et tchadiens. En décembre et en janvier dernier, les combats font rage, mettant cette zone précieuse hors de contrôle des autorités de N'Djamena. Aussi, quand des patrouilles de militaires tchadiens découvrent les traces de pick-up dans le massif de l'Ennedi, elles sont surprises.

Grâce à un drone Reaper de l'armée française basée à N'Djamena, les 4x4 sont vite repérés. Une cinquantaine, soit environ 400 combattants, peu équipés. Depuis leurs postes des camps de Fada et d'Ounianga, les soldats se lancent à la poursuite des intrus qui filent à 100 à l'heure. Sans succès. Les officiers sont pour la plupart des Zagawas, l'ethnie du président Deby et... celle des rebelles, dont le chef est un parent né comme lui à Amdjarass. Tous connaissent la région sur le bout des doigts. Impossible de les stopper sans l'appui des Mirage 2000 tricolores qui, après un « show of force » en rase-mottes pour leur intimider de rebrousser chemin, sont revenus pour bombarder en effectuant plusieurs passages. Le bilan est lourd : 20 véhicules détruits. Beaucoup moins, selon les rebelles. Des terroristes qui seraient tous éliminés ou prisonniers, selon l'état-major tchadien. Du côté français, « cette intervention répond à une demande d'assistance formelle du Tchad ». Une intervention très critiquée par l'opposition à N'Djamena, qui n'est pas menacé par des fanatiques djihadistes comme ses voisins.

Les rebelles pris au piège

Malgré les nombreux affrontements que ce pays a connus depuis des décennies, l'islamisme n'a jamais été le moteur de la guerre, quelles que soient les factions. Reste que les rebelles venus de Libye semblent être tombés dans un piège en fuyant leurs sanctuaires. Mais avaient-ils le choix ? Combien ont-ils pu s'échapper ? Les ratissages continuent, à terre comme depuis le ciel. Les rescapés pourraient trouver refuge dans l'Ennedi, dont ils sont originaires, pour tenter de constituer une nouvelle rébellion, difficile à éradiquer par des troupes issues des mêmes clans que les rebelles. Ou bien rejoindre Dar Fongoro, un massif aux trois frontières, du Tchad, du Soudan et de la République centrafricaine, qui abrite encore une poignée de combattants depuis dix ans. Il y est plus facile de se ravitailler et surtout de se cacher dans les grottes qui surplombent la brousse à perte de vue. Une menace de faible intensité pour le régime du président Idriss Déby, qui a su, en fin tacticien, se rendre indispensable auprès de la France par son engagement incontestable dans la lutte contre le terrorisme.

Sécurité

Rébellion au Tchad : Déby dénonce un « grave problème » intercommunautaire dans l'Est

Sécurité <https://www.jeuneafrique.com/> 13 février 2019 à 17h54 | Par Jeune Afrique avec AFP Mis à jour le 14 février 2019 à 09h10



Idriss Déby Itno, au palais présidentiel à N'Djamena en 2016. © Andrew Harnik/AP/SIPA

Le président tchadien Idriss Déby Itno a dénoncé mercredi « un grave problème » intercommunautaire dans l'est du Tchad lors d'une visite à Abéché, capitale régionale du Ouaddaï, selon des propos rapportés par la radio nationale tchadienne.

« Je suis là, parce qu'il y a un grave problème qui touche la vie de la population », a déclaré le chef de l'Etat dans un discours dont la radio d'Etat a fait un compte-rendu mercredi après-midi. Idriss Déby Itno, accompagné du ministre de la Défense, Daoud Yaya, et de celui de la Sécurité, Mahamat Abba Ali Salah, a quitté N'Djamena mardi 12 février en début d'après-midi.

Depuis plusieurs dizaines d'années, l'est tchadien est en proie à des conflits entre différentes communautés: d'un côté, les autochtones ouaddaïens, agriculteurs, et de l'autre, des tribus arabes, éleveurs.

Régulièrement, des affrontements entre des membres de ces deux communautés ont lieu. Fin novembre, une dizaine de personnes avaient été tuées à une soixantaine de km d'Abéché.

« L'heure de la vendetta est terminée. Se rendre justice (représente une) défaillance de la justice. Une justice qui doit désormais s'assumer. Je prends désormais les choses en main », a lancé Déby, selon la radio nationale.

Mesures

Le chef de l'Etat a annoncé la saisie de toutes les armes détenues par des civils dans la région, dont les propriétaires seront « jugés et condamnés ».

Il a demandé aux forces de sécurité de mettre fin « par tous les moyens » à ces violences, les autorisant notamment à « faire usage de leurs armes quand ils sont l'objet de tirs », selon la radio.

Fin janvier, la Convention tchadienne de défense des droits humains (CTDDH) avait dénoncé la « mauvaise gouvernance » comme une des sources de la recrudescence des violences. Selon

l'ONG, les autorités locales, propriétaires de troupeaux de chameaux et autres bétails, « arment les bergers » qui disposent ensuite d'armes à feu utilisées en cas de conflit.

Pas de déclaration sur l'incursion

Mercredi, le président tchadien n'a pas fait état, selon le compte-rendu de la radio tchadienne, de l'incursion rebelle fin janvier depuis la Libye dans le nord-est du pays du groupe armé Union des forces de la résistance (UFR), emmené par le neveu du président Déby, Timan Erdimi.

À la demande de N'Djamena, la France a annoncé avoir procédé à trois reprises à des frappes de Mirage 2000 contre la colonne de pick-up.

AMÉRIQUES

CANADA

Santé

Rupture amoureuse : bientôt un traitement pour apaiser la douleur ?

<http://madame.lefigaro.fr/> Mélodie Castan | Le 15 février 2019



Alain Brunet, chercheur québécois, a mis au point une thérapie pour soulager le choc émotionnel lié à certaines ruptures sentimentales particulièrement difficiles. Des psychiatres et psychologues français s'apprêtent à l'appliquer.

Comparer la douleur d'une rupture amoureuse à un stress post-traumatique (SPT) peut étonner, et pourtant. C'est de ce postulat qu'est née une méthode pour atténuer, entre autres, certaines douleurs particulièrement intenses liées à une séparation, mise au point par Alain Brunet, psychologue clinicien et professeur associé au département de psychiatrie de l'université McGill à Montréal, et Michelle Lonergan, doctorante en psychiatrie. Depuis, le professeur a formé 200 psychologues et psychiatres français à sa méthode, dans plus de 20 hôpitaux. Les professionnels s'apprêtent à l'appliquer, révèle *Le Parisien* ce mercredi 13 février.

Joint par téléphone, le psychologue refuse de parler de découverte pharmaceutique, «le propranolol (avlocardyl en France) existe depuis des années, on a simplement trouvé une autre manière de l'utiliser».

Dans un précédent article publié en 2017, Alain Brunet nous expliquait travailler avec sa doctorante depuis 2015 sur le stress post-traumatique des survivants des attentats de Paris et de Nice. Ils avaient élargi la thérapie au choc émotionnel provoqué par certaines ruptures en administrant du propranolol, un médicament connu pour le traitement des traumatismes, notamment le SPT, à 60 personnes sentimentalement blessées. L'échantillon avait ensuite été soumis à des entretiens avec un psychologue pendant six semaines. Les résultats de l'expérience s'étaient avérés «satisfaisants» selon Alain Brunet.

Atténuer la force du souvenir

Selon le chercheur, le médicament ne permet pas d'oublier le souvenir douloureux, mais «d'en atténuer la force, insiste-t-il. Les gens se souviennent de tout. On agit sur le ré-enregistrement du souvenir, dont la modification de son intensité». Il ne suffit pas non plus d'avaler un comprimé, «c'est la combinaison du propranolol cumulée à la réactivation du souvenir qui diminue la douleur du traumatisme».

La «méthode Brunet» ne s'adresse pas à toute personne victime d'une séparation, mais est prescrite dans des cas précis d'hommes ou de femmes vivant la rupture comme un événement émotionnel bouleversant «à l'instar d'une trahison amoureuse», illustre le psychologue.

En pratique, le propranolol est prescrit sur ordonnance auprès d'un médecin généraliste ou d'un psychiatre, et dans le seul cas où le professionnel de santé le juge utile. «La personne prend une pilule une heure avant la séance. Le psychologue ou psychiatre formé réactive ensuite le souvenir difficile une fois pendant la consultation et après on rentre chez soi», explique Alain Brunet. Selon ce dernier, il faut six séances pour qu'un événement traumatisant «ne devienne qu'un banal mauvais souvenir».

Une nouvelle manière de soigner ?

Pour l'heure, aucune étude scientifique ne confirme les effets du propranolol dans le cas des ruptures amoureuses. Seule la thèse de la doctorante Michelle Lonergan en fait l'expérience. Contactée en 2017 pour commenter les travaux des deux spécialistes, la psychanalyste Florence Lautrédou qualifiait le traitement de «juste», surtout pour les ruptures imposées. Dans d'autres cas, la professionnelle émettait des réserves quant à la prise de médicament «d'autres techniques plus légères suffisent, comme l'hypnose ou la thérapie EMDR».

Pour le concepteur de la méthode, «on est au début d'une nouvelle manière de soigner, car cette thérapie est beaucoup plus rapide que les autres méthodes connues. Finie la prise d'anti-dépresseurs quotidienne aux effets secondaires importants». Sur le long terme, Alain Brunet envisage même d'élargir la prescription du médicament et de la thérapie qui l'accompagne. «Il peut s'appliquer à tous les symptômes qui émanent d'un souvenir émotionnel difficile, et ainsi soigner les phobies ou encore la douleur ressentie lors d'un décès...»

ÉTATS-UNIS

Défense

Des "surrogate forces" pour conduire les opérations antiterroristes américaines en Afrique

<http://lignesdedefense.blogs.ouest-france.fr/> 11.02.2019 Par Philippe Chapleau



"Surrogate" traduit en français, ça donne "de substitution". On parle ainsi de "surrogate mother" pour les "mères porteuses".

Voici que l'on parle de "surrogate forces" pour qualifier les forces armées étrangères qui remplissent des missions pour le compte des USA mais sous leur contrôle, voire avec leur aide directe et avec un engagement opérationnel tout aussi direct. L'illustration de cette pratique est à chercher, par exemple, dans les conditions de l'opération nigéro-américaine d'octobre 2017 au Niger. Opération qui a vu la mort de 4 bérets verts US.

Dans un article paru dans *Politico* le 7 février 2018 ("Behind the secret U.S. war in Africa"), il est affirmé que "des programmes secrets permettraient à des soldats américains de prendre une part directe aux opérations en Somalie, au Kenya, au Niger et dans d'autres pays africains". Les soldats américains engagés dans ces programmes opéreraient bien au-delà des missions de soutien, formation et conseil que le DoD reconnaît et promeut habituellement.

Ces engagements directs voient les cadres des SOF (*special operations forces*) "gérer" des troupes alliées africaines et les conduire au combat contre des groupes armés terroristes. Ces engagements s'inscrivent dans un processus on ne peut plus légal (il ne s'agit pas de "covert ops"), confidentiel mais pas clandestin, qui s'inscrit dans le programme 127 Echo.

Ainsi, selon l'US Code Section 127 E, jusqu'à 100 millions de dollars (10 fois plus que des programmes précédents) peuvent être affectés pour "soutenir des forces armées étrangères, des forces irrégulières, des groupes ou des individus engagés dans des actions au profit des forces spéciales des USA engagées dans la lutte contre le terrorisme".

Le recours à ce dispositif et l'engagement direct des SOF américaines ont été admis par le patron de l'Africom, Thomas Waldhauser, le 6 mars 2018, lors d'une audition portant sur les "National Security Challenges and U.S. Military Activities in Africa".

Il a aussi été discuté, plus récemment, par le Major General James Hecker, directeur adjoint des opérations, lors d'une audition devant des parlementaires le 6 février. La transcription de son audition est à consulter [ici](#).

"C'est ce que l'on a fait en Afrique et on va le mettre en place dans le reste du monde", a-t-il ainsi précisé lors de cette audition:

HECKER:

So because of the National Defense Strategy which is going to concentrate on pure power competition we have to get the assets from somewhere. So what we started with is we started with Africa and we went with this Africa optimization model. Where can we pull troops where we don't think the U.S. interest you know of an attack may come from and where we can do that? So we've done that with Africa and we're going to do that throughout the rest of the world and realize as we pulled troops, we're going to use partner forces as well as the 127 Echo programs that we talked about to try to maintain pressure on the enemy.

Selon un article paru sur le site MilitaryTimes et intitulé "Special operations launches 'secret surrogate' missions in new counter-terrorism strategy", cette pratique illustre bien la politique du "small footprint". En outre, les récentes déclarations vont dans le sens d'autres annonces de réduction de la présence des SOF en Afrique. Moins d'hommes pour des actions américano-américaines mais de petits groupes aux commandes de forces supplétives pour des actions très offensives.

Des pièces en impression 3D pour les C-5 Galaxy

<http://www.air-cosmos.com/> Actualité Avions de transport Actualité Défense Actualité Maintenance Actualité MCO 12 fév. 2019 | Par Justine BOQUET



Des pièces réalisées par impression 3D ont été intégrées sur un C-5 Galaxy. © Air Force Materiel Command

L'US Air Force s'intéresse à la fabrication additive afin d'intégrer des pièces réalisées par impression 3D sur les avions de transport militaire C-5 Galaxy.

Le bureau de maintenance rapide de l'armée de l'air américaine (Rapid Sustainment Office) a annoncé le 6 février avoir intégré des pièces réalisées par impression 3D sur un avion de transport C-5 Galaxy. Les pièces, composées de métal et de polymère, sont venues équiper la cabine de l'appareil et la partie contenant les couchettes de l'équipage. Au total, ce sont 17 pièces qui ont été intégrées sur l'appareil en seulement 3 jours. Avant d'être installées, les pièces ont été inspectées et testées par le Rapid Sustainment Office (RSO).

Avoir recours à l'impression 3D a permis de réduire les coûts de maintenance et d'améliorer le taux de disponibilité de l'appareil. Le temps alloué à la conception des pièces a fait l'objet d'un

effort particulier, afin de le réduire au maximum. En effet, le bureau de l'USAF indique que le procédé d'origine nécessitait entre 24 et 48 heures pour imprimer les pièces, auxquelles s'ajoutait le temps nécessaire à la peinture des pièces. Les ingénieurs travaillant au sein du RSO sont finalement parvenus à utiliser un matériau de couleur grise, permettant désormais de supprimer l'étape de la peinture.

Grâce à cette technique de fabrication additive, le RSO a constaté que le taux d'immobilisation de l'appareil lors de la procédure de maintenance se trouvait considérablement diminué. « De nombreuses pièces qui ont été remplacées n'étaient pas disponibles à l'achat ou disposaient de longs délais de livraison. Avoir recours à la fabrication additive peut prendre seulement deux jours alors que les mesures traditionnelles peuvent nécessiter des jours, des mois voire des années », explique le bureau chargé de la maintenance rapide des appareils de l'US Air Force.

Avec ces premiers essais concluants, le RSO entend étendre cette procédure et avoir davantage recours à l'impression pour le MCO des appareils. Jusqu'à 20 nouvelles pièces du C-5 Galaxy pourraient ainsi être conçues grâce à la fabrication additive.

Avec ce nouveau procédé de maintenance, le Rapid Sustainment Office de l'USAF parvient à répondre à ses objectifs. Il a ainsi vu le jour afin de trouver des solutions basées sur les nouvelles technologies et permettant d'accélérer les cycles de maintenance des appareils, afin d'accroître leur disponibilité.

Une charge utile ELINT testée sur Reaper

<http://www.air-cosmos.com/> Actualité Défense Actualité Drones militaires 12 fév. 2019 | Par Emmanuel Huberdeau



Le Predator B (Reaper) peut être équipé d'une charge utile ELINT © General Atomics

General Atomics Aeronautical Systems et Raytheon Deutschland GmbH ont testé une charge utile de guerre électronique sur un MQ-9 Reaper.

Intégré dans une nacelle pouvant être embarquée sous la voilure du drone MALE (Moyenne Altitude, Longue Endurance) **MQ-9 Reaper** (Predator B), la charge utile **ARDS** (Advanced Radar Detection System) permet de détecter et localiser les émissions d'un radar.

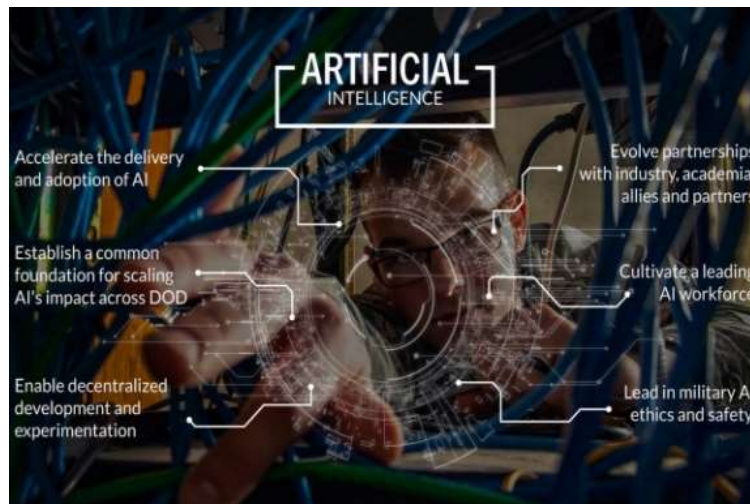
L'ARDS est équipée d'un système de localisation des émissions radars totalement numérique. Le système est déjà opérationnel sur les Tornado de l'armée de l'air allemande.

L'ARDS a été testé sur le polygone d'essais de Gray Butte en Californie. Le pod embarqué sur un Reaper a été employé pour détecter des systèmes radar terrestres. Les essais ont permis notamment de d'évaluer la vitesse de traitement de l'ARDS et la précision de la géolocalisation des radars.

Selon General Atomics le système est proposé à la commercialisation en Europe et à d'autres partenaires à travers le monde. L'intégration d'une charge utile de guerre électronique sur le Reaper est attendue par plusieurs utilisateurs du drone dont la France.

Intelligence artificielle: le Pentagone précise sa stratégie

<http://lignesdedefense.blogs.ouest-france.fr/> 13.02.2019 Par Philippe Chapleau



Le 12 février, le DoD a diffusé plusieurs documents sur sa stratégie en matière d'intelligence artificielle (IA). Outre une "Fact sheet", le DoD a rendu public un texte intitulé "Harnessing AI to Advance Our Security and Prosperity".

La veille, la Maison-Blanche avait rendu public un "Executive order" qui instaurait cette stratégie en matière d'IA. Un comité de réflexion avait déjà été mis en place, l'an dernier, ouvertement destiné à oeuvrer pour que les USA ne soient pas à la traîne en matière d'IA, derrière la Chine et l'Europe. En outre, une "National Security Commission on Artificial Intelligence" a été créée et des firmes comme Google, Microsoft, Amazon et Oracle y seront représentées. Lire **ici**.

On lira aussi le rapport demandé par la Maison-Blanche en 2016 mais rendu public en octobre dernier: "Artificial Intelligence, Automation, and the Economy".

Pour en revenir au DoD, l'élaboration de cette stratégie s'inscrit dans un effort plus large pour développer des actions en matière d'IA. En juin 2018, le DoD avait créé un "Joint AI Center" (JAIC, qui est commandé par le Lt-Gen. John N.T. Shanahan, un aviateur) pour coordonner et synchroniser les efforts dans ce champ, traiter des questions d'éthique, œuvrer conjointement avec la DARPA.

L'US Navy va chercher des "aggressors" chez Vertex Aerospace

<http://lignesdedefense.blogs.ouest-france.fr/> 15.02.2019 Par Philippe Chapleau



Dans le cadre des marchés CAS de l'US Navy (*Contractor Air Services*), Vertex Aerospace (4 100 employés) va fournir des avions COCO (*contractor owned and contractor operated aircraft*) pour des missions de simulation (ADAI, *adversary air*).

Petit rappel : L3 Technologies a annoncé avoir vendu en juin 2018 Vertex Aerospace pour 540 millions de \$ (lire **ici**). La société a été reprise par un fonds, American Industrial Partners, qui contrôle aussi Ascent Aerospace.

L'avis du Pentagone :

L-3Communications Vertex Aerospace LLC, Madison, Mississippi, is awarded a \$23,420,937 firm-fixed-price, indefinite-delivery/indefinite-quantity contract to provide contractor owned and operated aircraft for airborne threat simulation capabilities to train shipboard and aircraft squadron weapon systems operations and aircrew to counter enemy electronic warfare and electronic attack operations. Work will be performed at various locations inside and outside the continental U.S., and is expected to be completed in February 2022. No funds are being obligated at time of award; funds will be obligated on individual orders as they are issued. This contract was not competitively procured pursuant to Federal Acquisition Regulation 6.302-1. The Naval Air Warfare Center Aircraft Division, Patuxent River, Maryland, is the contracting activity (N00421-19-D-0031).

Les derniers avions F-5 Tiger II de l'US Navy vont encore jouer les prolongations

<http://www.opex360.com/> par Laurent Lagneau 15 février 2019



Arborant une livrée noire ornée d'étoiles rouges cerclées de jaune et rebaptisés « MiG-28 », des F-5 Tiger II donnèrent, par la magie du cinéma, du fil à retordre aux F-14 Tomcat pilotés par « Maverick » et « Iceman » dans le film Top Gun, sorti dans les salles obscures il y a maintenant plus de trente ans.

Depuis, les F-14 Tomcat ont replié définitivement leurs ailes... Et les F-5 Tiger II continuent de voler aux États-Unis. Et sans doute pour encore quelques années. En effet, et preuve que la fiction n'était pas très éloignée de la réalité, l'US Navy et l'US Marine Corps [USMC] utilisent actuellement quelques dizaines d'exemplaires pour tenir le rôle « d'agresseurs » dans les simulations de combat aérien.

Trois unités en sont dotées : les VFC [Fighter Squadron Composite] 111 « Sun Downers » et 113 « Saints », respectivement basés à Key West [Floride] et à Fallon [Nevada], ainsi que le Marine Fighter Training Squadron 401 [VMFT-401], installé à Yuma [Arizona].

Alors qu'il est de plus en plus question de faire appel à des sociétés privées ayant acquis d'anciens avions de combat pour l'entraînement des pilotes de chasse [il s'agit d'un moyen pour remédier aux déficits en personnels outre-Atlantique, ndlr], l'US Navy et l'USMC ont l'intention de prolonger encore la durée de vie de leurs F-5 Tiger II « Agressors », à en croire un contrat que vient d'attribuer le Pentagone à Northrop-Grumman, le 12 février dernier.

Ainsi, l'industriel s'est vu notifier un avenant d'un montant de 16;8 millions de dollars à un contrat précédemment attribué.

« Cette modification du contrat prolonge la période d'exécution et assure la maintenance des 44 avions F-5N / F de la Marine et du Corps des Marines. [...] Cette modification prévoit l'inspection, la réparation, la révision générale, les réparations d'urgence, les modifications, l'assistance technique et l'approvisionnement en composants nécessaires au fonctionnement et à la maintenance du F-5N/F », a précisé le Pentagone.

L'inspection et, le cas échéant, les réparations à effectuer sur ces F-5 seront assurées à la Fleet Readiness Center Southeast [FRCSE] de Jacksonville, en Floride.

« Le maintien du service de ces aéronaves au sein de la flotte est essentiel », a fait valoir le capitaine de corvette Trent DeMoss, le commandant de FRCSE. « Cette charge de travail garantit non seulement le maintien des emplois à Jacksonville, mais garantit également à nos pilotes la meilleure formation possible », a-t-il assuré.

« Durant cette phase [dite de 'maintenance en dépôt'], nous recevons l'avion et le démontons pour inspection. Nous savons, à l'avance, que certaines pièces devront être remplacées en raison des heures de vol effectuées par l'avion », a précisé John Stafford, cadre chez Northrop Grumman.

Conçu à la fin des années 1950 [le prototype a effectué son premier vol en 1959, ndlr], le F-5 devait être initialement un chasseur léger destiné à l'US Air Force, avant de connaître un réel succès à l'exportation, grâce notamment à un « Programme d'assistance militaire », lancé en 1965.

C'est ainsi que l'un des rares points communs entre les États-Unis et l'Iran est de mettre en œuvre ce type d'appareils. Ceux actuellement mis en œuvre par la force aérienne iranienne devraient rester en service au-delà de 2040, malgré les difficultés pour se procurer des pièces détachées. D'ailleurs, en août dernier, Téhéran a prétendu avoir mis au point le Kowsar, un nouvel avion de combat de conception 100% iranienne... qui ressemble comme deux gouttes d'eau au F-5 américain.

Economie

États-Unis: accord entre parlementaires pour éviter un «shutdown»

Économie Flash Eco Par Le Figaro avec Reuters Mis à jour le 12/02/2019 à 06:41 Publié le 12/02/2019 à 06:22



Des désaccords subsistaient durant le week-end sur les mesures de détention des migrants à la frontière avec le Mexique. AFP

Les négociations entre parlementaires républicains et démocrates ont permis d'aboutir lundi soir à un accord de principe sur le financement de la sécurité aux frontières et éviter ainsi une nouvelle paralysie de l'administration fédérale, moins d'un mois après le plus long "shutdown" de l'histoire des États-Unis.

"Nous avons trouvé un accord de principe" pour le financement de la sécurité frontalière jusqu'au 30 septembre, a déclaré aux journalistes le sénateur républicain Richard Shelby, sans préciser si des fonds seraient alloués à la construction du mur réclamé par Donald Trump à la frontière avec le Mexique.

Il a ajouté que les équipes parlementaires allaient travailler d'"arrache-pied" à la mise au point des derniers détails.

Des désaccords subsistaient durant le week-end sur les mesures de détention des migrants à la frontière avec le Mexique, notamment sur le financement du nombre de lits dans les centres de rétention et sur le type de barrières physiques à mettre en place dans la zone frontalière.

Après trente-cinq jours de bras de fer avec la majorité démocrate de la Chambre des représentants, Donald Trump a accepté fin janvier de rouvrir jusqu'au 15 février les administrations paralysées en décembre, sans obtenir les 5,7 milliards de dollars qu'il réclamait au Congrès pour construire un mur à la frontière mexicaine. Les démocrates jugent ce mur inefficace, coûteux et immoral.

Un assistant parlementaire ayant requis l'anonymat a déclaré lundi soir que l'accord prévoyait 1,37 milliard de dollars pour la construction d'une clôture à la frontière Sud, soit un montant très similaire à celui alloué ces deux dernières années par le Congrès, et qu'aucun crédit ne serait destiné à un "mur".

«Nous allons de toute façon construire un mur»

En déplacement sur cette frontière mexicaine, à El Paso, où il tenait lundi soir un meeting, Donald Trump a souligné la nécessité d'un mur pour protéger les Américains de criminels violents, de l'afflux de drogue et du "déferlement terrible" de caravanes de migrants.

Le président républicain a dit avoir été informé de l'avancée des discussions entre parlementaires juste avant de s'exprimer à la tribune. "Peut-être que des progrès ont été accomplis, peut-être que non", a-t-il dit.

"Sachez-le, nous allons de toute façon construire un mur", a-t-il ajouté.

A Washington, la représentante démocrate Nita Lowey a déclaré à l'issue des négociations qu'elle espérait qu'un texte définitif serait présenté mercredi.

Les parlementaires ont dit espérer parvenir à un accord lundi afin de laisser aux deux chambres du Congrès le temps d'adopter le projet de loi, et à Donald Trump de le promulguer avant la date butoir de vendredi, à laquelle expire le financement alloué au département de la Sécurité intérieure et à plusieurs agences fédérales.

Espace

La certification de SpaceX intrigue le Pentagone

Actualité Tech & Net

Le groupe d'Elon Musk est dans la tourmente à cause de son premier client : le gouvernement américain, qui enquête sur un sésame accordé par l'US Air Force.

Par Guerric Poncet Publié le 13/02/2019 à 16:40 | Le Point.fr



Une fusée Falcon Heavy au centre spatial Kennedy, en Floride, en juin 2018. Photo d'illustration. © SpaceX / AFP

Elon Musk a dû perdre le sourire, au moins quelques instants, en découvrant que le Pentagone avait lancé une enquête sur la certification de son géant spatial SpaceX pour les lancements militaires américains. Le sésame donné par l'US Air Force en 2015 pourrait, selon le bureau de l'inspecteur général du ministère de la Défense, avoir été accordé en dehors des clous. « Notre objectif est de déterminer si l'US Air Force a respecté le *Guide de certification des nouveaux systèmes* lors de la certification des fusées Falcon 9 et Falcon Heavy », explique le bureau de l'inspecteur général dans un mémo cité par Bloomberg. Ces deux lanceurs sont les seuls actuellement mis en œuvre par SpaceX.

L'enquête doit commencer courant février et durera probablement plusieurs mois. Elle n'a pas été déclenchée par un signalement ou une dénonciation, selon le bureau de l'inspecteur général, dont la porte-parole évoque auprès de Defense News « une initiative » de ses équipes. La nouvelle a dû être amère pour SpaceX, très largement soutenue par l'administration américaine, qui non seulement lui a accordé des commandes généreuses, mais lui a aussi transmis des décennies de recherches de la Nasa pour le développement de ses moteurs, notamment.

Des contrats cruciaux pour SpaceX

La certification en 2015 de SpaceX pour les vols militaires américains a été une étape cruciale dans le développement du premier acteur privé du secteur, passé devant l'Européen Arianespace

depuis 2017. Les commandes gouvernementales américaines sont une source majeure de revenus pour SpaceX, dont le modèle économique serait en péril si le Pentagone décidait de revoir sa certification.

Il est cependant peu probable que l'exécutif laisse un tel séisme se produire : Washington n'était pas satisfait de la situation de quasi-monopole dont jouissait jusqu'alors United Launch Alliance, coentreprise entre Boeing et Lockheed Martin qui met en œuvre les lanceurs Atlas V, Delta II et Delta IV. Le gouvernement a récemment confié à SpaceX ses lancements les plus stratégiques, avec, par exemple, le drone spatial X-37B en 2017 et le lancement d'un satellite GPS nouvelle génération en décembre 2018.

Justice

USA : Une juge fédérale estime que Manafort a menti au procureur Mueller

<https://www.latribune.fr/> reuters.com | 14/02/2019, 7:38



(Crédits : Jonathan Ernst)

NEW YORK/WASHINGTON (Reuters) - Paul Manafort, ancien directeur de campagne de Donald Trump, a contrevenu à l'accord de plaider coupable conclu en septembre dernier avec le procureur spécial Robert Mueller en mentant à celui-ci sur des questions importantes dans le cadre de l'enquête russe, a déclaré mercredi une juge fédérale.

La juge du district de Columbia, Amy Berman Jackson, qui supervise l'affaire Manafort, a estimé qu'il y a une "prépondérance" de preuves montrant que Paul Manafort a menti sur trois sujets abordés par l'équipe du procureur spécial, notamment sur ses échanges avec l'homme d'affaires russe Konstantin Kilimnik - considéré par les enquêteurs comme proche des services de renseignement russe.

Ce jugement met fin à plusieurs semaines de querelle entre le bureau du procureur Mueller et les avocats de Manafort, qui estiment que leur client n'a pas menti intentionnellement au procureur dans le but d'entraver l'enquête sur les soupçons d'ingérence russe dans l'élection présidentielle américaine de 2016 et une possible collusion entre des représentants russes et des membres de la campagne Trump.

Amy Berman Jackson a déclaré que les services du procureur Mueller n'étaient désormais plus contraints de proposer un allègement de peine pour Paul Manafort, dont l'audience de fixation de peine a été décalée au 13 mars.

L'ancien directeur de campagne de Donald Trump a plaidé coupable des chefs d'accusation de conspiration contre les Etats-Unis et de conspiration d'entrave à la justice.

(Nathan Layne et Sarah N. Lynch; Jean Terzian pour le service français)

Élections américaines. Elizabeth Warren se lance dans la course à la Maison Blanche

Accueil Monde États-Unis <https://www.ouest-france.fr/> Publié le 09/02/2019 à 21h45



Elizabeth Warren a lancé sa campagne pour l'investiture démocrate. | PHOTO JOSEPH PREZIOSO / AFP.

Les États-Unis voteront en 2020 pour élire un nouveau président, ou une présidente. Dans le camp démocrate, les grandes manœuvres ont débuté pour se positionner dans la course aux primaires. La sénatrice Elizabeth Warren, surnommée « Pocahontas » par Trump, a annoncé samedi 9 février sa candidature.

Elizabeth Warren, sénatrice du Massachusetts et figure de la gauche américaine, s'est officiellement lancée samedi dans la course aux primaires démocrates en vue de l'élection présidentielle de 2020.

Pour l'officialisation de sa candidature, elle avait choisi la ville de Lawrence, au nord-ouest de Boston, théâtre d'une grève il y a plus d'un siècle qui a marqué l'histoire du mouvement ouvrier aux États-Unis.

« C'est le combat de nos vies, le combat pour construire une Amérique où les rêves sont possibles, une Amérique qui fonctionne pour tous. Et c'est pour cela que je me tiens aujourd'hui ici : pour déclarer que je suis candidate à la présidence des États-Unis d'Amérique », a-t-elle dit.

À 69 ans, la sénatrice Warren, qui axe sa campagne sur les droits des travailleurs, la justice salariale et l'accès à la santé, ajoute son nom à une liste déjà longue de candidats, et surtout de candidates, à l'investiture démocrate, parmi lesquelles les sénatrices Kamala Harris et Kirsten Gillibrand.

Porté par les élections de mi-mandat, en novembre dernier, où il a fortement progressé en voix et repris le contrôle de la Chambre des représentants grâce notamment aux campagnes menées par des femmes candidates, le Parti démocrate espère pouvoir mettre en échec Donald Trump en 2020.

Polémique sur ses origines

En publiant dès octobre les résultats d'un test ADN, l'ancienne professeure de droit à Harvard avait voulu couper court aux moqueries du président républicain Donald Trump, qui la surnomme depuis longtemps « **Pocahontas** » en mettant en doute ses origines. Peine perdue.

S'il confirme un lointain héritage, ce test a indigné des tribus amérindiennes, pour qui la parenté est avant tout culturelle, et choisie, plutôt que purement génétique.

Surtout, le Washington Post a publié cette semaine un document officiel datant des années 1980 sur lequel Elizabeth Warren se définit comme « **Amérindienne** », ce qui a relancé les accusations de républicains qui la soupçonnent d'avoir utilisé ses origines pour faire avancer sa carrière. Elle dément catégoriquement, mais s'est vue forcée de s'excuser à nouveau.

Ces « **mensonges** » la disqualifient d'avance, tonnent des commentateurs conservateurs.

Plusieurs candidats

À un an du début des primaires, plusieurs de ces candidats déclarés sont déjà en campagne avec des rassemblements prévus dans les États de l'Iowa, du New Hampshire et de la Caroline du Sud.

Une autre candidate, la sénatrice Amy Klobuchar, devrait se dévoiler ce dimanche dans le Minnesota, l'État qu'elle représente depuis les élections de 2006 à la chambre haute du Congrès.

Warren a enregistré dès samedi le soutien du Progressive Change Campaign Committee (PCCC), un groupe qui pourrait lui apporter des millions de dollars et dont le cofondateur, Adam Green, dit de la sénatrice du Massachusetts, que Donald Trump surnomme « **Pocahontas** », qu'elle est « **la démocrate la plus à même d'être élue et la meilleure pour battre Trump** ».

Elle devrait se rendre ensuite dans l'Iowa, où deux de ses rivaux déclarés, le sénateur Cory Booker et Pete Buttigieg, le maire de South Bend, une ville de l'Indiana, étaient en campagne vendredi.

Présidentielle aux Etats-Unis. La démocrate Klobuchar entre dans l'arène

Accueil Monde États-Unis <https://www.ouest-france.fr/> Publié le 10/02/2019 à 23h59



Sous la neige, par près de -10°C à Minneapolis, la sénatrice du Minnesota a lancé sa candidature sur un message optimiste de rassemblement. | STEPHEN MATUREN / GETTY IMAGES NORTH AMERICA / AFP

Ancienne procureure et petite-fille d'un mineur, elle fut la première femme élue au Sénat américain par les électeurs du Minnesota. Amy Klobuchar a rejoint dimanche la cohorte de candidats démocrates qui veulent tenter de battre Trump à la présidentielle de 2020.

Nouvelle journée, nouvelle annonce: après Elizabeth Warren la veille, une autre sénatrice américaine, Amy Klobuchar, a rejoint dimanche la cohorte de candidats démocrates qui se presse déjà sur la ligne de départ pour tenter de battre le président républicain Donald Trump en novembre 2020.

Sous la neige, par près de -10°C à Minneapolis, la sénatrice du Minnesota a lancé sa candidature sur un message optimiste de rassemblement, au-delà des lignes partisans. De la lutte contre le changement climatique à la réforme de l'immigration, en passant par les tragédies « **honteuses** » causées par un système d'assurance-santé inégalitaire, Amy Klobuchar n'a pas hésité pour autant à lancer un fort plaidoyer sur des sujets profondément polarisants aux États-Unis.

« **Au premier jour** » d'une présidence Klobuchar, « **notre pays rejoindra l'accord international sur le climat** », a-t-elle lancé sous les applaudissements, alors que Donald Trump a retiré les États-Unis de l'Accord de Paris. « **Le sentiment d'union se fracture à travers notre nation, miné par la nature mesquine et vicieuse de nos politiques** », a affirmé la sénatrice de 58 ans, perçue comme plus centriste que les autres candidats déjà en lice. « **Ca suffit** ».

Petite-fille de mineur

Soutenant le droit à l'avortement, elle n'hésite pas à critiquer vigoureusement Donald Trump. Connue pour ses manières sans prétention, Amy Klobuchar a été largement réélue pour un troisième mandat, en novembre 2018, dans le Minnesota. Elle y reste très populaire, y compris dans les bastions miniers qui ont basculé en faveur de Donald Trump en 2016. Un atout de poids face à ses actuels concurrents démocrates.

Avec une pensée pour l'enfant chéri de Minneapolis, le musicien Prince, elle a retracé son parcours d'ancienne procureure et petite-fille d'un mineur. Elle fut la première femme élue au

Sénat américain par les électeurs du Minnesota. Cordiale mais ferme, elle s'était faite remarquer lors de l'audition sénatoriale du juge conservateur controversé Brett Kavanaugh en septembre.

Malgré ses airs affables, des médias américains ont fait état ces derniers jours de sa dure réputation auprès de ses assistants, citant pour étayer ces rumeurs la grande rotation au sein de son personnel. A un an des premières primaires pour la présidentielle de 2020, Amy Klobuchar rejoint un terrain déjà occupé par une dizaine de candidats.

Diversité inédite

Ils affichent une diversité inédite, avec un nombre record de femmes --trois sénatrices et une élue de la Chambre des représentants--, deux candidats noirs, un Hispanique, ainsi qu'un jeune maire vivant ouvertement son homosexualité avec son époux. Dans l'ensemble, ils font pencher jusqu'ici l'aiguille du parti démocrate plus à gauche que par le passé, notamment sur le système de santé.

De grands noms démocrates pressentis font eux encore durer le suspense, comme l'ancien vice-président de Barack Obama, Joe Biden, ou l'ex-maire de New York et milliardaire Michael Bloomberg. Pour John Cluverius, professeur de sciences politiques à l'université du Massachusetts-Lowell, une telle affluence s'explique par la très faible cote de popularité de Donald Trump. Les candidats estiment que « **s'ils gagnent la nomination démocrate, ils remporteront l'élection** » présidentielle, analyse-t-il.

Samedi, c'est la sénatrice Elizabeth Warren, 69 ans, qui avait officialisé sa candidature en dénonçant les errements de Wall Street et une présidence Trump qui bénéficie, selon elle, aux grandes fortunes. Reste à voir si son message sera audible alors que l'ancienne professeure de Harvard est embourbée dans une polémique sur ses lointaines origines amérindiennes.

« Pocahontas »

Les républicains l'accusent d'avoir utilisé cet argument pour faire avancer sa carrière. La sénatrice a reconnu s'être présentée comme « **Amérindienne** » sur au moins un document officiel dans les années 1980, mais dément catégoriquement les accusations de fraude. Moqueur, Donald Trump l'a affublée du surnom « **Pocahontas** ».

Face à ses adversaires potentiels, le républicain agite aussi le spectre du « **socialisme** », un mot marqué très à gauche aux Etats-Unis, rappelant la Guerre froide. Mais Pete Buttigieg, jeune candidat à la présidentielle et maire démocrate de South Bend, dans l'Indiana, a estimé dimanche sur CNN que cette époque était révolue, taclant au passage le président septuagénaire sur son âge.

« On ne peut plus simplement tuer le débat sur un programme en disant que c'est +socialiste+ ».

Aux Etats-Unis, la fiscalité des plus riches s'invite dans le débat

Économie International <https://www.latribune.fr/> Par Guillaume du Payrat | 08/02/2019, 17:02



Elizabeth Warren a récemment proposé de créer un impôt sur le patrimoine aux États-Unis, dans la foulée de sa candidature aux primaires démocrates. (Crédits : Brian Snyder)

Alexandria Ocasio-Cortez et Elizabeth Warren, deux élues démocrates, ont récemment proposé de relever le niveau d'imposition des plus hautes fortunes aux États-Unis. La question promet d'être au centre des débats des primaires démocrates qui s'ouvrent, et pourrait s'inviter dans la campagne présidentielle de 2020.

L'Amérique s'apprête-t-elle à connaître, à son tour, un grand débat sur la justice fiscale? Le sujet a en tout cas récemment resurgi de manière remarquée dans le camp démocrate, alors qu'une douzaine de candidats sont déjà sur les rangs pour tenter d'emporter l'investiture du parti à l'élection présidentielle de 2020. Il faut dire que le thème de la lutte contre les inégalités a largement essaimé, après avoir été le cheval de bataille de Bernie Sanders pour les primaires de 2016. Les élections de mi-mandat ont vu l'aile gauche du parti faire une véritable poussée, portant plusieurs de ses membres au Congrès, et les résultats ne s'en sont pas fait attendre. Dès janvier, Alexandria Ocasio-Cortez, jeune députée de vingt-neuf ans et coqueluche des nouveaux *liberals*, lançait sa proposition de créer une nouvelle tranche de l'impôt sur le revenu, taxant à 70% les revenus supérieurs à 10 millions de dollars par an. La mesure, pourrait concerner 16.000 foyers américains (0,05% de la population) et servirait à financer un *Green New Deal* de la transition écologique présentée par la députée le 7 février.



[L'élue Alexandria Ocasio-Cortez lors d'une conférence de presse devant le Capitole à Washington ce jeudi 7 février.
Crédits : REUTERS/Jonathan Ernst.]

Vers un "ISF à l'américaine" ?

Quelques semaines plus tard, c'était au tour de la sénatrice Elizabeth Warren, qui s'est officiellement lancée dans la course des primaires, de renchérir sur ce thème. Sa proposition conduirait à la création d'un "ISF à l'américaine", un impôt sur le patrimoine (*wealth*) concentré sur les foyers les plus aisés. Une première tranche taxerait à 2% les patrimoines supérieurs à 50 millions de dollars, et une deuxième porterait la taxe à 3% pour les richesses supérieures à un milliard de dollars. La mesure a été élaborée avec les deux économistes français Emmanuel Saez et Gabriel Zucman, spécialistes des inégalités et proches de Thomas Piketty, l'auteur du best-seller *Le capital au XXI^e siècle*. Elle pourrait rapporter l'équivalent d'un point de PIB américain chaque année à l'État fédéral (soit 2.750 milliards de dollars sur dix ans), selon les estimations de Zucman et Saez.

Ces propositions prennent ouvertement à contre-pied la politique menée par Donald Trump depuis 2016. Au sein des multiples baisses d'impôts décidées en 2017 par son administration, nombreuses sont celles qui ont bénéficié aux plus fortunés. Le rehaussement du seuil d'exonération des successions de 5 à 10 millions de dollars, et la réduction du taux maximal d'impôt sur le revenu (de 39,6% à 37%), ont permis aux 1% des Américains les plus riches d'économiser 60 milliards de dollars en 2018. Selon le bureau du Congrès, c'est autant que les baisses d'impôts dont ont bénéficié les foyers touchant entre 20.000 et 100.000 dollars par an, soit 54% de la population. Et cela ne concerne encore que les mesures directes. La réduction massive du taux d'impôt sur les sociétés, passé de 35% à 21% en 2018, a également pu avoir des retombées favorables pour les plus riches, en poussant les entreprises à augmenter les dividendes distribués et les rachats d'actions.

Les États-Unis, berceau de l'impôt sur le revenu... et des inégalités

Ces tendances opposées mettent en lumière le rapport ambigu qu'entretient la société américaine avec les questions de redistribution. C'est aux États-Unis qu'a été créé l'impôt sur le revenu, en 1913, qui sera ensuite repris par l'immense majorité des États modernes. Il aura alors fallu un amendement à la Constitution pour dépasser le veto de la Cour suprême, gardienne sourcilleuse de l'orthodoxie fiscale et proche des intérêts des industriels.

Le taux marginal, d'abord faible (autour de 7%), connaît une hausse rapide pour financer l'effort de guerre des États-Unis, puis le New Deal de Roosevelt dans les années 30, jusqu'à atteindre

des taux supérieurs à 90% au sortir de la Seconde Guerre mondiale. Il redescend progressivement à 70% dans les années 60, avant de chuter de plus de quarante points après l'arrivée de Ronald Reagan à la Maison Blanche en 1980.

Aujourd'hui revenu à 37%, c'est donc bien loin de ses records historiques qu'évolue désormais le taux maximum de l'impôt sur le revenu. Mais le simple fait qu'il ait pu les atteindre montre que la sensibilité à l'équité fiscale n'est pas absente de la culture et de l'histoire américaine.



* Source : WID world (2017). Voir [wid.world](#) pour les séries et les notes.

Évolution de la part du revenu national détenue par les 1% les plus riches et les 50% les plus pauvres aux États-Unis, entre 1980 et 2016. (Source : rapport WID 2017)

La résurgence de ce débat advient alors que la question de l'augmentation des inégalités, que le FMI a récemment élevé au rang d'enjeu mondial, concerne tout particulièrement les États-Unis.

Dans leur **Rapport sur les inégalités mondiales de 2018**, les économistes Lucas Chancel et Thomas Piketty (entre autres contributeurs) estimaient ainsi que la part du revenu national américain allant aux 10% les plus aisés était passée de 34% à 47% entre 1980 et 2016. Plus encore, selon leurs calculs, la part du revenu des 1% les plus riches aurait quasiment doublé sur cette période (de 10,5% à 20% du PIB), tandis que celle des 50% les plus pauvres aurait connu une trajectoire inverse, passant de 21% à 13%.

Cette aggravation des inégalités se retrouverait également dans les écarts de patrimoine : la part du patrimoine total détenue par les 1% des Américains les plus fortunés serait ainsi passée de 22% à 39% entre 1980 et 2016, "l'essentiel de cette évolution étant due à la tranche des 0,1% les plus riches". Enfin, plusieurs causes sont avancées par les auteurs pour expliquer ces évolutions : des inégalités scolaires "massives", une baisse de la progressivité du système fiscal américain, et une forte hausse des hauts salaires et des revenus du capital dans les années 2000.

Vers la fin de la modération fiscale ?

Dans ce contexte, l'opinion américaine apparaît de plus en plus sensible au thème de la réduction des inégalités. En 2017, un sondage *Reuters-Ipsos* chiffrait à 76% la part des Américains favorables à une hausse d'impôts pour les plus fortunés ; plus récemment, la mesure proposée par Alexandria Ocasio-Cortez recueillait quant à elle 59% d'opinions favorables selon une enquête Harris, dont 45% parmi des sondés se déclarant républicains.

La vivacité du débat qu'ont engendré aux États-Unis les propositions d'Ocasio-Cortez et de Warren, est d'ailleurs le signe de l'importance que pourrait prendre la question de l'équité fiscale dans la vie politique américaine, et dans la campagne présidentielle de 2020. Loin de cantonner le débat aux experts fiscalistes, les prises de position sur ce sujet ont au contraire afflué de toute part, d'un rejet en bloc des élus républicains au soutien d'économistes classés à gauche, tels Paul Krugman ou Jared Diamond.

La tendance à la modération fiscale, plutôt dominante depuis l'ère Reagan, pourrait-elle se retourner ? Les propositions d'Alexandria Ocasio-Cortez et d'Elizabeth Warren soulignent en tout

cas le dynamisme de l'aile gauche du parti démocrate, déjà sortie renforcée des élections de mi-mandat, et qui pourrait peser dans la campagne des primaires démocrates.

Toutes les limites ne sont pourtant pas levées : la constitutionnalité de la taxe sur le patrimoine proposée par Warren est encore incertaine, notamment avec une Cour suprême penchant du côté républicain, et en gardant en mémoire la bataille juridique qu'avait nécessité la création de l'impôt sur le revenu en 1913. Par ailleurs, l'aile modérée du parti démocrate conserve de fortes assises, que rappellent les sondages récents sur la future primaire. Ceux-ci ne gratifiaient Elizabeth Warren que de 6 à 8% des intentions de vote (et Bernie Sanders de 16%), contre 29% pour l'ex-vice-président Joe Biden (sans que celui-ci ait pour l'instant déclaré sa candidature). Les débats ne font que commencer.

Donald Trump passe à l'offensive sur l'avortement

Accueil Société Actu société <http://madame.lefigaro.fr/> La rédaction avec AFP | Le 08 février 2019



Durant son discours sur l'état de l'Union, le président américain, quoique rassembleur, a tancé une loi new-yorkaise permettant les avortements tardifs. (Washington, le 5 février 2019.) Doug Mills / Pool / AFP

Lors de son discours sur l'état de l'Union, le président américain, se voulant pourtant rassembleur, a critiqué avec virulence une loi sur les avortements tardifs adoptée par l'État de New York. Un moyen d'étoffer sa base la plus conservatrice à quelques mois de l'élection présidentielle.

Pure stratégie électorale ou réelle préoccupation ? Donald Trump a relancé cette semaine la bataille sur l'avortement en prenant en angle d'attaque les interruptions tardives de grossesse, qui pourraient lui permettre de rallier des soutiens au-delà de sa base la plus conservatrice avant les élections de 2020.

Dans son discours mardi soir sur l'état de l'Union, pourtant placé sous le signe du compromis, le président a attaqué sans nuance une loi récemment adoptée par l'État de New York, aux mains des démocrates. Elle «permettra d'arracher un bébé aux entrailles de sa mère juste avant sa naissance», a-t-il assuré. Avant d'ajouter : «Pour défendre la dignité de chaque personne, je demande au Congrès de voter une loi interdisant les avortements au dernier trimestre».

En vidéo, les élues démocrates prennent Donald Trump de court

Les femmes démocrates du Congrès surprennent Trump pendant son discours sur l'état de l'Union



Ce texte souhaité par le président républicain n'a aucune chance d'aboutir compte tenu de la majorité démocrate à la Chambre des représentants. Cela n'a pas empêché le milliardaire d'enfoncer le clou jeudi lors d'une rencontre avec des religieux. Parlant d'enfants «nés ou pas nés» créés «à l'image de Dieu», il a fait applaudir les parents d'un très grand prématuré.

Spéculations autour de la Cour suprême

Cette offensive fait suite à l'adoption d'une nouvelle législation à New York, qui dépénalise les avortements au troisième trimestre quand la grossesse menace la santé de la mère ou quand

l'enfant n'est pas viable. Une initiative assez proche a aussi été défendue par les démocrates de Virginie. Pour leurs promoteurs, ces textes ne vont pas plus loin que ce qu'autorise la Cour suprême, mais leurs détracteurs y voient un feu vert pour des avortements jusqu'au neuvième mois de grossesse, qu'ils qualifient parfois d'«infanticides». «M. Trump et la droite religieuse propagent des mensonges sur la loi de New York pour mobiliser leur base», a réagi le gouverneur de New York Andrew Cuomo, qui dit avoir fait voter ce texte par crainte que la Cour suprême ne revienne sur sa décision historique «Roe Vs Wade» de 1973.

Dans cet arrêt, le temple du droit américain avait déclaré que les femmes peuvent avorter tant que le fœtus n'est pas viable. Au-delà, chaque Etat peut restreindre ou interdire les avortements, sauf si la vie ou la santé de la mère est en danger. Mais l'arrivée de deux juges nommés par Donald Trump à la Cour suprême a fait basculer l'institution dans le camp conservateur, nourrissant les spéculations sur une possible évolution de cette jurisprudence. Spéculations en partie retardées puisque la Cour suprême a bloqué ce jeudi l'entrée en vigueur d'une loi de Louisiane qui risquait, selon ses détracteurs, de restreindre l'accès à l'avortement.

En pratique les avortements tardifs sont très rares. Selon le Centre de contrôle et de prévention des maladies (CDC), plus de 90% des IVG pratiqués en 2015 ont eu lieu avant 13 semaines de grossesse, et seul 1,3% après 21 semaines.

"L'Amérique de l'intérieur"

Malgré leur rareté, ces interruptions tardives de grossesse suscitent une forte réprobation. Selon un sondage Gallup, 60% des Américains jugent que l'avortement doit être légal au premier trimestre de grossesse, mais la proportion tombe à 28% au second trimestre et à 13% au troisième. «Donald Trump jouit déjà d'un immense soutien chez les évangéliques et d'un soutien significatif chez les catholiques, mais ce sujet parle à l'Amérique de l'intérieur», loin des côtes dominées par les progressistes, explique à l'AFP Jo-Renee Formicola, professeur de sciences politiques à l'université catholique Seton Hall dans le New Jersey.

Les déclarations du président marquent selon elle, «le début d'un récit républicain sur la dignité, la valeur des individus... en vue de 2020». Et la stratégie n'est pas nouvelle. Lors de la présidentielle de 2016, Donald Trump avait déjà accusé sa rivale démocrate Hillary Clinton de «vouloir arracher les bébés des entrailles de leur mère». Et avait mobilisé ses troupes. «C'est un sujet qui excite la base» des républicains, relève le politologue Larry Sabato. «Rien ne les met plus en colère et rien ne les fait plus militer.»

Mexique. Trump en campagne à El Paso pour vanter son mur frontalier

Accueil Monde États-Unis Donald Trump <https://www.ouest-france.fr/> Publié le 12/02/2019 à 00h49



Donald Trump exige toujours le déblocage de quelque 5 milliards de dollars pour la construction de l'édifice controversé. | MANDEL NGAN / AFP

Le président américain est à El Paso, ville frontalière avec le Mexique, pour vanter les mérites de son projet de mur frontalier qu'il continue de défendre malgré la controverse.

Donald Trump retrouve les estrades de campagne lundi à El Paso, ville frontalière avec le Mexique, pour vanter le mur qu'il réclame à cor et à cri, avec un œil sur les négociations au Congrès et un autre sur la présidentielle de 2020. « **Nous avons besoin d'un mur. Sans un mur,**

cela ne fonctionnera pas », a lancé le président américain avant de quitter Washington pour son premier meeting de 2019.

Affaibli par la perte de la Chambre des représentants en novembre et son recul fin janvier dans le bras de fer qu'il a engagé avec les démocrates sur l'immigration, Donald Trump exige toujours le déblocage de quelque 5 milliards de dollars pour la construction de l'édifice controversé. **« Nous allons avoir une foule fantastique »**, a-t-il prédit, assurant que 75 000 personnes s'étaient inscrites venir l'écouter mais que le « El Paso County Coliseum », d'où il doit s'exprimer, ne contenait que 8 000 places.

Une « Marche pour la vérité »

Deux heures avant son entrée en scène, à quelques centaines de mètres de là, Beto O'Rourke, qui pourrait bien être l'un des acteurs centraux des primaires démocrates, et donc son possible adversaire, participera lui à une « Marche pour la vérité ». **« Ce soir, depuis la frontière entre les Etats-Unis et le Mexique, nous répondrons aux mensonges et à la haine par la vérité et une vision ambitieuse et positive pour l'avenir »**, a tweeté ce quadragénaire parfois comparé à Barack Obama.

« Tout le monde est le bienvenu », a ajouté celui qui a promis de se prononcer sur ses éventuelles ambitions présidentielles d'ici la fin du mois de février. **« Il vont essayer de faire croire qu'ils ont plus de gens que nous, mais ce ne sera pas le cas »**, a lancé Donald Trump quelques heures avant cet affrontement à distance. La manifestation, organisée par plusieurs ONG, vise à dénoncer **« l'obsession de Trump sur le mur frontalier et le prisme déformant avec lequel il décrit la vie à El Paso »**.

La semaine dernière, lors de son discours annuel devant la Congrès, le locataire de la Maison Blanche a en effet cité la ville en exemple. Mais ses arguments n'ont pas, loin s'en faut, plu à tous ses habitants. **« Elle avait un taux extrêmement élevé de crimes violents et était considérée comme l'une des villes les plus dangereuses du pays »**, a-t-il affirmé. **« Depuis qu'une puissante barrière a été mise en place, El Paso est devenue une des villes les plus sûres du pays »**.

« Les murs sauvent des vies »

Conclusion présidentielle? **« Les murs fonctionnent, les murs sauvent des vies »**. Sauf que cette description de cette ville texane située à plus de 3 000 kilomètres de Washington ne résiste pas à l'analyse des chiffres. La construction d'une barrière a bien eu lieu sur place en 2008/2009. Or, sur les 30 dernières années, le pic de la criminalité se situe au milieu des années 90, avec une baisse d'environ un tiers des crimes violents entre 1993 et 2006.

« El Paso est l'une des communautés les plus sûres des Etats-Unis, et ce depuis bien avant que le mur soit construit », a souligné l'élue démocrate Veronica Escobar, qui estime que le président américain doit des excuses aux habitants. **« Cette désinformation fait des dégâts »**, a-t-elle ajouté.

A quatre jours d'un possible nouveau « shutdown » (paralysie des administrations fédérales), les deux rassemblements seront scrutés avec attention. Au Congrès, où les démocrates refusent de débloquer des fonds pour un mur qu'ils jugent inefficace et **« immoral »**, les négociations sont dans l'impasse.

35 jours de blocage

Après 35 jours de blocage, un record dans l'histoire des Etats-Unis, Donald Trump avait finalement cédé fin janvier, signant une loi budgétaire permettant de payer les salaires de quelque 800 000 fonctionnaires fédéraux. Mais le répit n'a été que temporaire, et la nouvelle échéance, fixée au 15 février, est déjà là.

Depuis plusieurs semaines, la Maison Blanche brandit la menace d'un recours à une procédure d'urgence exceptionnelle pour débloquer les fonds nécessaires sans passer par le Congrès. Une

loi de 1976, le « National Emergencies Act », autorise en effet le président des Etats-Unis à invoquer une « **urgence** » nationale pour activer des pouvoirs extraordinaires.

Conscient qu'une telle initiative, qui ne fait pas l'unanimité dans son camp, ne manquerait pas de déclencher une féroce bataille politico-judiciaire, Donald Trump s'est jusqu'ici gardé de franchir le pas. Mais la donne pourrait changer dans les jours qui viennent.

Aux États-Unis, les femmes se battent depuis 40 ans pour entrer dans la Constitution

Accueil SociétéActu société <http://madame.lefigaro.fr/> Sofiane Zaizoune | Le 11 février 2019



Les deux représentantes Carolyn Maloney (en arrière-plan) et Jackie Speier se battent pour inscrire l'égalité femme-homme dans la Constitution américaine. (Washington, le 6 juin 2018.) Getty Images

Élues, militantes, actrices... Aux États-Unis, de plus en plus de femmes réclament la ratification de l'Equal Rights Amendment ou ERA. Le texte, accepté par le Congrès en 1972, inscrirait l'égalité de genre dans la Constitution américaine.

C'est une bataille vieille de quarante ans que les féministes américaines refusent de perdre. Sous l'impulsion des représentantes démocrates Jackie Speier (14^e district de l'État de Californie) et Carolyn Maloney (12^e district de l'État de New York), des élues et militantes féministes, soutenues par certains de leurs homologues masculins, se battent pour la ratification de l'Equal Rights Amendment (ERA). Cette proposition d'amendement de la Constitution des États-Unis déposée dans les années 1920, visait à garantir que l'égalité des droits entre les sexes ne pouvait être remise en cause par aucune législation fédérale, étatique ou locale. En 1972, l'ERA a manqué de peu d'être adopté.

Soutenues par d'autres parlementaires, Jackie Speier et Carolyn Maloney ont organisé un rassemblement le 29 janvier à Washington. «Vos droits sont attaqués sur plusieurs fronts, à la Maison-Blanche comme dans les assemblées des États, à travers tout le pays», a déclaré Carolyn Maloney. Un rappel qui prend tout son sens dans le contexte actuel : la Cour suprême doit bientôt examiner une loi de Louisiane qui vise à restreindre l'accès à l'avortement, tandis que Donald Trump affirmait soutenir «le droit à la vie» face aux opposants à l'avortement qui ont défilé en janvier dernier.

Les grandes absentes de la Constitution

«Les femmes en Amérique ne sont pas traitées à la même hauteur que les hommes, et cela semble logique, puisqu'elles n'ont pas de valeur dans leur propre Constitution», a martelé l'actrice Patricia Arquette, à l'initiative en 2016 d'une pétition pour la ratification de l'amendement. «Contrairement au préambule de la Constitution française, [...] il n'y a aucune mention de l'égalité femme homme dans la Constitution américaine, donc rien sur la nécessaire lutte contre les discriminations de genre», confirme Marie-Cécile Naves, chercheuse à l'Institut de Relations Internationales et Stratégiques et auteure de *Trump, la revanche de l'homme blanc* (1).



« Les Suffragettes », le combat des femmes pour une vie meilleure

Les militantes pour le droit de vote au Royaume-Uni au début du XXème siècle ont été surnommées «suffragettes» par la presse qui voulait les tourner en dérision. Elles se sont approprié le terme pour conduire leur lutte. Sur la photo, Gladice Keevil en pleine campagne à Manchester en 1908.



« Les Suffragettes », le combat des femmes pour une vie meilleure

C'est Emmeline Pankhurst qui fonde en 1903 la Women's Social and Political Union, dont les membres seront surnommés «suffragettes». Sur la photo, les voici en campagne en 1910.



« Les Suffragettes », le combat des femmes pour une vie meilleure

Ces féministes britanniques seront emprisonnées à de nombreuses reprises pour leurs manifestations. Emmeline Pankhurst (au centre) et sa fille Christabel Harriette, également membre du mouvement, sont ici accueillies par des supportrices à leur sortie de prison. (21 décembre 1908.)



« Les Suffragettes », le combat des femmes pour une vie meilleure

Emmeline Pankhurst est l'une des figures de la lutte. Après plusieurs années d'actions pacifiques, cette dernière appelle les militantes à la désobéissance civile. (New York, 1911.)



« Les Suffragettes », le combat des femmes pour une vie meilleure

Elles vont mener des actions violentes. Sur la photo, elles sont arrêtées par la police après s'être enchaînées aux balustrades de Buckingham Palace. (Londres, 1914.)



« Les Suffragettes », le combat des femmes pour une vie meilleure

Dans le film, l'héroïne Maud Watts (Carey Mulligan) est elle-même arrêtée plusieurs fois.



« Les Suffragettes », le combat des femmes pour une vie meilleure

Dans le film de Sarah Gavron, elle est incarnée par Meryl Streep. Obligée de se cacher de la police pour son implication dans le mouvement, elle n'apparaît que furtivement à l'écran, malgré son influence déterminante sur les militantes.



« Les Suffragettes », le combat des femmes pour une vie meilleure

Elles sont arrêtées après cette action. (Londres, 21 mai 1914.)



« Les Suffragettes », le combat des femmes pour une vie meilleure

Si ce personnage principal n'a jamais existé, elle côtoie des figures historiques comme Emily Wilding Davison (à gauche), interprétée par Natalie Press.



« Les Suffragettes », le combat des femmes pour une vie meilleure

Le film s'arrête juste avant l'obtention du droit de vote des femmes au Royaume-Uni, en 1918 pour celles de plus de 30 ans et en 1928 pour celles de plus de 21 ans. Sur cette photo prise en 1921, les suffragettes se préparent à aller voter

Rédigé pour la première fois en 1923 par des suffragettes, l'amendement a été réécrit à de nombreuses reprises. La version actuelle est aussi courte que claire : «l'égalité des droits face à la loi ne doit pas être niée ou abrégée par les États-Unis ou par n'importe quel État en raison du sexe». Pour l'instant, l'égalité de genre est seulement inscrite dans les constitutions de 24 États. Une ratification nationale aurait «évidemment une portée symbolique forte, explique Marie-Cécile Naves, mais cela ouvrirait surtout la voie à des lois fédérales beaucoup plus explicites [...] et offrirait un cadre juridique à la lutte contre les inégalités».

Un seul État manque à l'appel

Aux États-Unis, au moins 38 États doivent ratifier un amendement pour qu'il soit adopté à l'échelle fédérale. Problème : en mars 1972, le Congrès fixe une date butoir. Si le texte n'est pas ratifié avant dix ans, il sera abandonné. En 1982, 35 États seulement ont adopté l'ERA. «Tout semble montrer que cette date limite ne se justifie pas, et qu'elle est seulement invoquée par les adversaires» du texte, précise Marie-Cécile Naves. Les supporters de l'ERA militent pour la suppression pure et simple de cette limite. Pendant ce temps, les choses évoluent. En 2017 et 2018, le Nevada et l'Illinois ratifient l'amendement. Il suffirait désormais qu'un dernier État, n'importe lequel, adopte le texte pour qu'il puisse être appliqué à l'échelle nationale. Plusieurs États ont basculé du camp républicain au démocrate lors des élections législatives de novembre dernier, et pourraient faire pencher la balance.

En vidéo, les nouveaux visages du Congrès américain

Les nouveaux visages du Congrès américain



Femmes, jeunes, représentants des minorités... Les élections législatives de mardi aux États-Unis permettent de renouveler largement le Congrès américain. Voici quelques nouveaux visages emblématiques.

Pour certains de ses opposants, l'ERA ne servirait qu'à augmenter le nombre d'avortements, ou à accorder plus de droits aux personnes LGBT. Mais les partisans de l'égalité de genre ont pour eux un «effet de contexte fort : l'arrivée d'un nombre record de femmes au Congrès, le mouvement Me Too et l'opposition à Donald Trump, à sa politique et à son style très masculiniste, énumère Marie-Cécile Naves. Il y a un vrai regain de militantisme féministe». Plusieurs élues démocrates arboraient un badge «Oui à l'ERA» lors du discours sur l'état de l'Union, le mardi 5 février. Alors que les prochaines élections présidentielles auront lieu en 2020, l'amendement sera sûrement un thème-clé de la campagne démocrate.

(1) Marie-Cécile Naves, *Trump, la revanche de l'homme blanc*, aux éditions Textuel, 15,90 €.

Donald Trump "extrêmement mécontent" du financement du mur

<https://www.huffingtonpost.fr/> INTERNATIONAL 13/02/2019 05:02 CET | Actualisé il y a 8 heures
Le HuffPost avec AFP

Le président américain a pour autant éloigné la menace d'un nouveau "shutdown" et a laissé entendre qu'il pourrait trouver ailleurs.



ASSOCIATED PRESS Donald Trump à la Maison Blanche le 12 février.

INTERNATIONAL - Les fonctionnaires fédéraux peuvent (a priori) respirer. Donald Trump a semblé désamorcer mardi 12 février la menace d'une nouvelle paralysie des administrations fédérales américaines, tout en se disant "extrêmement mécontent" d'un accord présenté par des négociateurs républicains et démocrates n'allouant qu'un quart du budget qu'il réclame pour son mur à la frontière avec le Mexique.

Sans préciser comment, le président américain a laissé entendre qu'il pourrait trouver ailleurs, sans passer par le Congrès, des fonds additionnels pour financer ce mur censé lutter contre l'immigration clandestine.

Pour autant, le temps presse de l'autre côté de l'Atlantique. Washington a jusqu'à vendredi minuit pour éviter une nouvelle impasse qui conduirait à l'assèchement soudain des budgets, ou "shutdown", de 25% des administrations fédérales. "Je ne pense pas que nous allons avoir un 'shutdown'", a déclaré Donald Trump.

Lundi soir, des négociateurs républicains et démocrates sont parvenus à un accord budgétaire de principe. Il prévoit 1,3 milliard de dollars, notamment pour construire environ 90 km de nouvelles barrières à la frontière avec le Mexique... loin des exigences de Donald Trump, qui réclame près de six milliards. Un projet de loi partant de cet accord pourrait être présenté au Sénat dès mercredi soir.

"Un beau mur, grand et solide"

Depuis la Maison Blanche, le milliardaire s'est dit "extrêmement mécontent de ce que les démocrates nous ont proposé". Mais il n'en démord pas: "Quand on additionne ce que je pourrais ajouter, cela va marcher, nous allons construire un beau mur, grand et solide".

"En regardant tous les aspects, sachant que ce sera accompagné de beaucoup d'argent en provenance d'autres sources, nous aurons près de 23 MILLIARDS de dollars pour la sécurité aux frontières", a-t-il insisté plus tard sur Twitter, sans expliquer l'origine ce chiffre. "Quel que soit l'argent attribué pour le mur, il est en train d'être construit à l'heure où nous parlons!", a-t-il ajouté.



Donald J. Trump

✓ [@realDonaldTrump](#)

· [12 h](#)

Was just presented the concept and parameters of the Border Security Deal by hard working Senator Richard Shelby. Looking over all aspects knowing that this will be hooked up with lots of money from other sources....



[Donald J. Trump](#)

✓ [@realDonaldTrump](#)

....Will be getting almost \$23 BILLION for Border Security. Regardless of Wall money, it is being built as we speak!

[89,3 k](#)

[03:47 - 13 févr. 2019](#)

Face à un Congrès divisé entre démocrates et républicains, toute loi budgétaire devra faire l'objet d'un compromis. Donald Trump a droit de veto et pourrait la bloquer, mais la pression est immense sur le président pour éviter un nouveau "shutdown".

Les Etats-Unis sont encore sous le choc de la plus longue impasse budgétaire partielle de leur histoire, lorsque 800.000 fonctionnaires ont été poussés au chômage forcé ou ont travaillé sans salaire pendant 35 jours, jusqu'au 25 janvier. Après cet intense bras de fer avec les démocrates, le milliardaire avait finalement cédé en signant la loi budgétaire temporaire qui est valide jusqu'à vendredi, et qui ne comprend pas de financement pour le mur.

Une nouvelle reculade serait très embarrassante face à sa base électorale, alors qu'il vise la réélection en 2020. "Construisez le mur!": ce cri avait rythmé ses meetings de campagne présidentielle jusqu'à sa victoire surprise en 2016. Devant ses partisans lundi soir, à El Paso, ville-frontière du Texas, Donald Trump a lancé un nouveau slogan pour 2020: "Finissez le mur!".

Vers une procédure d'urgence exceptionnelle

Le chef républicain du Sénat Mitch McConnell a salué mardi l'accord des négociateurs comme une "bonne nouvelle".

"Il n'y a pas tout ce que le président espérait obtenir, mais c'est un pas dans la bonne direction. J'espère qu'il décidera de promulguer" la loi, a-t-il ajouté. Ses mots sont importants puisque Mitch McConnell avait refusé, pendant le long "shutdown" de décembre et janvier, de soumettre toute loi à un vote sans l'assurance que Donald Trump la signerait. Il avait été échaudé par un brusque revirement du président républicain sur un premier accord budgétaire.

Un texte de compromis avait en effet été approuvé au Sénat en décembre, apparemment avec la garantie qu'il satisfaisait Donald Trump... jusqu'à ce que les voix indignées d'ultra-conservateurs poussent le président à faire volte-face. Or, ces mêmes personnalités n'apprécient pas du tout l'accord annoncé lundi soir.

Un "compromis pourri", a tancé le présentateur de Fox News Sean Hannity, qui a l'oreille du président. Cet accord "n'est pas une tentative sérieuse de sécuriser notre frontière", a jugé l'élue de la Chambre Mark Meadows, membre influent du Tea Party.

Interrogé sur Fox News, il a cependant eu des mots conciliants pour Donald Trump, qui laissent présager que la voie de sortie apparemment choisie par le président pourrait fonctionner. "Est-ce qu'il me déçoit? Non, c'est le Congrès qui me déçoit", a-t-il déclaré.

Reste que le mystère demeure sur les hypothétiques financements additionnels évoqués par le milliardaire républicain. Et que le pétulant président est un habitué des retournements inattendus. Depuis plusieurs semaines, Donald Trump se réserve en outre une autre option: le recours à une procédure d'urgence exceptionnelle, pour débloquer les fonds nécessaires sans passer par le Congrès.

Une solution qui ne manquerait pas de déclencher une féroce bataille politico-judiciaire.

Trump va déclarer "l'urgence nationale" pour construire le mur à la frontière mexicaine

<https://www.huffingtonpost.fr/> INTERNATIONAL 14/02/2019 21:22 CET | Actualisé il y a 59 minutes Le HuffPost avec AFP

Le financement de ce mur, dénoncé par les démocrates, était la cause du shutdown le plus de long de l'histoire des Etats-Unis.



Kevin Lamarque / Reuters Trump va déclarer "l'urgence nationale" pour construire le mur à la frontière mexicaine, annonce le chef des Républicains du Sénat (photo d'illustration de Donald Trump, le 13 février)

ÉTATS-UNIS - Passage en force. Donald Trump va déclarer "l'urgence nationale" pour financer la construction du mur à la frontière avec le Mexique, a annoncé le chef de la majorité républicaine du Sénat ce jeudi 14 février.

Selon Mitch McConnell, le président a indiqué dans le même temps "qu'il était prêt à signer" le compromis budgétaire obtenu de haute lutte entre parlementaires démocrates et républicains afin d'éviter un nouveau "shutdown", ou paralysie budgétaire. En promulguant ce texte, "il déclarera au même moment une situation d'urgence nationale", a précisé Mitch McConnell, soulignant qu'il soutenait cette procédure rare autorisant le président des États-Unis à contourner le Congrès pour mobiliser des fonds.

L'annonce a ensuite été confirmée par la Maison Blanche. "Le président Trump signera le financement du gouvernement, et, comme il l'a annoncé précédemment, il prendra aussi un autre décret -incluant l'urgence nationale- pour s'assurer que nous mettrons fin à la crise humanitaire et sécuritaire à la frontière", a indiqué la porte-parole Sarah Sanders dans un communiqué.

"President Trump will sign the government funding bill, and as he has stated before, he will also take other executive action - including a national emergency - to ensure we stop the national security and humanitarian crisis at the border. The President is once again delivering on his promise to build the wall, protect the border, and secure our great country."

Sarah Sanders



[Sarah Sanders](#)

✓ [@PressSec](#)

Statement on Government Funding Bill:

[13,9 k](#)

[00:37 - 15 févr. 2019](#)

Le texte voté ne comprend qu'un quart du budget réclamé par Trump

Depuis des semaines, les négociations tournent autour de ce mur que Donald Trump veut construire pour lutter contre l'immigration clandestine et dont l'opposition ne veut pas entendre parler. Avec, en fond, la menace d'un nouveau "shutdown" si aucun accord n'était trouvé avant vendredi, minuit, pour éviter l'impasse budgétaire.

La loi de financement née de ce compromis a été approuvée jeudi à une large majorité au Sénat, contrôlé par les républicains, puis à la Chambre des représentants, contrôlée par les démocrates. Elle n'attend plus que la promulgation du président. Mais elle ne comprend qu'un quart du budget réclamé par Donald Trump pour construire le mur (1,4 milliard de dollars contre 5,7 milliards demandés) et ne mentionne pas le mot "mur", préférant "barrière" ou "clôture".

Tout en signant le texte, Donald Trump déclarera donc l'"urgence nationale" afin de "mettre fin à la crise de sécurité nationale et humanitaire à la frontière", selon Sarah Sanders.

Indignation chez les démocrates

Cette procédure exceptionnelle, autorisant le président des États-Unis à contourner le Congrès pour mobiliser des fonds, hérisse de nombreux parlementaires, y compris dans les rangs républicains. "Déclarer l'urgence nationale dans ce cas serait une erreur", a ainsi réagi la sénatrice républicaine Susan Collins.

In response to reports that President Trump will declare a national emergency to fund additional miles of wall at the southern border after he signs the bipartisan funding agreement into law, Senator Collins released this statement:

"Declaring a national emergency for this purpose would be a mistake on the part of the President. I don't believe that the National Emergencies Act contemplates a President unilaterally reallocating billions of dollars, already designated for specific purposes, outside of the normal appropriations process. The National Emergencies Act was intended to apply to major natural disasters or catastrophic events, such as the attacks on our country on 9/11.

"Such a declaration would undermine the role of Congress and the appropriations process; it's just not good policy. It also sets a bad precedent for future Presidents—both Democratic and Republican—who might seek to use this same maneuver to circumvent Congress to advance their policy goals. It is also of dubious constitutionality, and it will almost certainly be challenged in the courts.

"A far better approach would be for the President to submit a timely budget request for additional border security funding and work with Congress through the normal appropriations process."



[Sen. Susan Collins](#)

✓ [@SenatorCollins](#)

My statement on reports President Trump will declare a national emergency to fund more border walls:

[993](#)

[02:31 - 15 févr. 2019](#)

"Mon communiqué sur le fait que Donald Trump va déclarer l'urgence nationale pour construire son mur"

"Un grave abus de pouvoir", "une tentative désespérée de détourner l'attention du fait que le président n'a pas tenu sa promesse fondamentale que le Mexique payerait pour son mur": chez les démocrates, l'indignation règne. "Il n'y a pas d'urgence à la frontière" avec le Mexique, a asséné Nancy Pelosi, présidente démocrate de la Chambre des représentants. "Nous allons passer nos options en revue et nous serons préparés à y répondre de façon appropriée".

Si un blocage de cette déclaration par le Congrès paraît difficile, compte tenu de l'équilibre des forces, des poursuites judiciaires pourraient être lancées.

George W. Bush et Barack Obama en ont fait usage

Une loi votée en 1976, le "National Emergencies Act", autorise le président des États-Unis à invoquer une "urgence" nationale pour activer des pouvoirs extraordinaires, qui permettraient à Donald Trump de contourner le Congrès et de s'appuyer sur l'armée pour construire l'édifice qu'il réclame.

Tous les présidents des États-Unis ont fait usage de ces dispositions mais dans des circonstances différentes. George W. Bush avait notamment décrété l'urgence après les attentats du 11 septembre 2001 et Barack Obama en avait fait de même lors de l'épidémie de grippe H1N1.

Un an après la tuerie de Parkland, les démocrates suggèrent à Trump une "vraie urgence nationale"

<https://www.huffingtonpost.fr/> INTERNATIONAL 15/02/2019 04:08 CET | Actualisé il y a 6 heures
Le HuffPost avec AFP

La fusillade au lycée Marjory Stoneman Douglas de Parkland, en Floride, a eu lieu il y a tout juste un an.



Twitter Le jour anniversaire de la tuerie de Parkland, les démocrates ont suggéré à Donald Trump une "vraie urgence nationale".

ÉTATS-UNIS - C'est une procédure rare. Le président américain s'apprête à déclarer "l'urgence nationale" sur la "crise humanitaire" due à l'arrivée des migrants à la frontière avec le Mexique, a annoncé le chef de la majorité républicaine du Sénat ce jeudi 14 février. Donald Trump pourra ainsi contourner le Congrès pour mobiliser des fonds pour financer la construction du mur.

Mais cette décision, déjà évoquée depuis plusieurs semaines par Donald Trump, a rapidement été dénoncée par l'opposition démocrate. La cheffe des démocrates à la Chambre des représentants Nancy Pelosi a mis en garde contre le dangereux précédent que créerait Donald Trump s'il déclarait l'urgence nationale sur ce qu'il qualifie de "crise humanitaire" en cours à la frontière avec le Mexique. Pour elle, il s'agit plutôt d'un "défi humanitaire".

La violence par arme à feu, la "véritable urgence"

"Je sais que les Républicains ne sont pas à l'aise avec cela, quoi qu'ils en disent, mais si le président déclare une urgence sur un sujet qu'il a lui-même créé comme une urgence, une illusion qu'il essaie d'amener, réfléchissez juste à ce qu'un président avec d'autres valeurs pourrait présenter au peuple américain", a dit Nancy Pelosi en conférence de presse, avant de continuer:

"Vous voulez parler d'urgence nationale? Parlons d'aujourd'hui, le premier anniversaire d'une nouvelle manifestation de l'épidémie de violence par arme à feu en Amérique. Ça, c'est une urgence nationale. Pourquoi vous ne déclarez pas cette urgence nationale M. le président? J'aimerais que vous le fassiez. Les présidents démocrates peuvent eux aussi déclarer des urgences."

Nancy Pelosi fait ici référence à la tuerie du lycée Marjory Stoneman Douglas de Parkland, en Floride, qui avait fait 17 morts et donné naissance à un mouvement de mobilisation inédit pour un contrôle plus sévère des ventes d'armes aux États-Unis.



Shannon Watts

✓ [@shannonwatts](#)

Border crossings are the lowest they've been since 1971. School gun violence reached a new record in 2018.

On the one year mark of the mass shooting in Parkland, focus on the real national emergency: gun violence.

[4 593](#)

[03:01 - 15 févr. 2019](#)

"Les traversées à la frontière sont au plus bas depuis 1971. La violence par arme à feu à l'école à atteint un nouveau record en 2018. Le jour de l'anniversaire de la tuerie de Parkland, concentrons-nous sur la véritable urgence nationale: la violence par arme à feu."

Dans le sillage de Nancy Pelosi, d'autres élus démocrates ont suggéré ce qu'ils considèrent être de véritables urgences nationales, comme le contrôle des armes à feu mais aussi le réchauffement climatique ou la crise des opiacés.



Rep. Jennifer Wexton

✓ [@RepWexton](#)

Some real national emergencies:

Crippling student debt. [#NationalEmergency](#)

Skyrocketing drug costs. [#NationalEmergency](#)

Gun violence. [#NationalEmergency](#)

Rising sea levels. [#NationalEmergency](#)

Opioid crisis. [#NationalEmergency](#) [@realDonaldTrump](#)'s wall? Not an emergency.

[2 152](#)

[02:45 - 15 févr. 2019](#)

"De véritables urgences nationales: la paralysie de la dette étudiante. Les prix des médicaments qui explosent. La violence par arme à feu. Le niveau de la mer qui monte. La crise des opioïdes. Le mur de Donald Trump? Pas une urgence nationale."



Elizabeth Warren

✓ [@ewarren](#)

Gun violence is an emergency.

Climate change is an emergency.

Our country's opioid epidemic is an emergency.

Donald Trump's ridiculous wall is not an emergency.

[51,2 k](#)

[01:07 - 15 févr. 2019](#)

"La violence par arme à feu est une urgence. Le changement climatique est une urgence. La crise des opioïdes dans notre pays est une urgence. Le mur ridicule de Donald Trump n'est pas une urgence."



Adam Parkhomenko

✓ [@AdamParkhomenko](#)

Years from now, we'll note with regret that Trump and McConnell picked the one year anniversary of Parkland to announce they were declaring a national emergency and that national emergency didn't have anything to do with gun violence.

[9 080](#)

[00:49 - 15 févr. 2019](#)

"Plus tard, nous retiendrons avec regret que Donald Trump et Mitch McConnell (chef de la majorité républicaine au Sénat, ndlr) ont choisi le premier anniversaire de Parkland pour annoncer qu'ils déclaraient une urgence nationale et qu'elle n'avait rien à voir avec la violence par arme à feu."



Kamala Harris

✓ [@KamalaHarris](#)

Declaring a national emergency over this President's vanity project is ridiculous. We don't need a wall. Instead, we should address the actual emergencies facing our country — everything from gun violence to the opioid crisis.

[51,5 k](#)

[00:57 - 15 févr. 2019](#)

"Déclarer une urgence nationale sur le projet vain de ce président est ridicule. Nous n'avons pas besoin d'un mur. En revanche, nous devrions nous occuper des véritables urgences auxquelles notre pays fait face: toutes, de la violence par arme à feu à la crise des opioïdes."

Une décision sans fondement juridique pour les démocrates

Une loi de 1976, le "National Emergencies Act", autorise le président des États-Unis à invoquer une "urgence nationale" pour contourner le Congrès et activer des pouvoirs extraordinaires prévus dans d'autres textes, à condition de spécifier lesquels. Selon cette loi, les deux chambres du Congrès doivent se réunir six mois après le décret présidentiel pour renouveler ou abolir la mesure. Et celle-ci doit être renouvelée après un an, sans quoi elle expire automatiquement. Tous les présidents ont utilisé cette disposition. Un grand nombre de ces décrets sont reconduits chaque année, et plus de vingt mesures d'urgence sont en vigueur actuellement.

Donald Trump veut "mettre fin à la crise de sécurité nationale et humanitaire à la frontière", alors que plus de 200.000 étrangers entrés illégalement aux États-Unis depuis le Mexique ont été arrêtés depuis quatre mois, selon les autorités. Selon une loi migratoire, une "urgence" peut être invoquée en raison d'"un afflux d'étrangers d'une telle magnitude" que les administrations ne peuvent pas gérer.

"Un grave abus du pouvoir de la présidence" Nancy Pelosi et Chuck Schumer

Le milliardaire républicain a déjà annoncé des renforts à la frontière où un total de 4 350 militaires seront bientôt déployés. Après trois semaines de négociations, le Sénat a approuvé un budget d'1,4 milliard de dollars pour ériger une "barrière" ou une "clôture", mais pas de "mur". C'est bien loin des 5,7 milliards que le Congrès a refusés à Donald Trump en décembre, ce qui a entraîné 35 jours de paralysie partielle des administrations fédérales ("shutdown").

Le tracé potentiel du mur passe par des terrains privés et de nombreux propriétaires pourraient contester en justice la légalité des expropriations. Par ailleurs, le Congrès a le pouvoir de contester tout décret d'urgence. Les démocrates, qui contrôlent la Chambre des représentants, ont promis de "répondre de façon appropriée" sans écarter la voie judiciaire.

"Déclarer l'urgence nationale serait un acte sans fondement juridique (et) un grave abus du pouvoir de la présidence", ont estimé jeudi les chefs démocrates de la Chambre et du Sénat Nancy Pelosi et Chuck Schumer. Certains élus républicains ont également critiqué la décision du

président: "Déclarer l'urgence nationale dans ce cas serait une erreur", a réagi la sénatrice Susan Collins, qui s'est déjà opposée à Donald Trump.

Pelosi, Schumer Joint Statement On the Possibility of President Trump Declaring a National Emergency

Washington, D.C. – Speaker Nancy Pelosi and Senate Democratic Leader Chuck Schumer released this joint statement on the possibility of President Trump declaring a national emergency:

"Declaring a national emergency would be a lawless act, a gross abuse of the power of the presidency and a desperate attempt to distract from the fact that President Trump broke his core promise to have Mexico pay for his wall.

"It is yet another demonstration of President Trump's naked contempt for the rule of law. This is not an emergency, and the president's fearmongering doesn't make it one. He couldn't convince Mexico, the American people or their elected representatives to pay for his ineffective and expensive wall, so now he's trying an end-run around Congress in a desperate attempt to put taxpayers on the hook for it. The Congress will defend our constitutional authorities."



[Benjy Sarlin](#)

✓ [@BenjySarlin](#)

Pelosi and Schumer on the same page now: Trump's move is "lawless act"

[56](#)

[01:43 - 15 févr. 2019](#)

"Pelosi et Schumer disent la même chose: la décision de Trump 'ne respecte pas la loi'"

États-Unis. Qu'est-ce que « l'urgence nationale », décrétée par Trump pour financer la construction du mur ?

Accueil Monde États-Unis Donald Trump <https://www.ouest-france.fr/> Philippe CHAPLEAU Modifié le 15/02/2019 à 17h58 Publié le 15/02/2019 à 16h54



La barrière entre les USA et le Mexique, dans la ville de Nogales (Arizona). | DOD

Le président Donald Trump a promulgué ce vendredi la loi sur la sécurité aux frontières élaborée par le Congrès et il a simultanément recouru à la loi sur l'urgence nationale pour débloquer des financements supplémentaires afin de construire son mur à la frontière avec le Mexique.

Donald Trump n'en démord pas : en dépit de l'accord bipartisan sur le financement de travaux de sécurité à la frontière mexicaine, il tient absolument à son « mur ». C'est pourquoi, tout en entérinant la proposition de loi de financement du gouvernement, il a annoncé une mesure exécutive vendredi 15 février.

Le compromis bipartisan, signé cette nuit, propose de débloquer 1,37 milliard de dollars pour financer la construction de 88,5 km de « **nouvelles barrières physiques** » à la frontière. Sur les 1933 miles (3 110 km) de frontière entre les deux pays, 654 miles (1 052 km) sont bordés par des installations de sécurité (mur, grillages, barrière etc.).



Des sapeurs du Génie de l'armée de l'air installent des barrières métalliques près de Yuma (Arizona). | NEW JERSEY NATIONAL GUARD

Trump, lui, réclamait 5,7 milliards de dollars pour son projet de mur. Il va donc recourir au « *National Emergencies Act* » de 1976 pour trouver des financements supplémentaires. Selon une source proche du dossier, la Maison Blanche a identifié quelque 2,7 milliards de dollars de financements existants qui pourraient être réorientés sur le projet de mur dans le cadre de cette urgence nationale. L'utilisation de ces fonds a déjà été vérifiée par les juristes de la présidence, qui sont arrivés à la conclusion qu'ils pourraient sortir vainqueurs d'un recours en justice.



"Il n'y a pas d'urgence à la frontière" avec le Mexique, a asséné Nancy Pelosi, présidente démocrate de la Chambre des représentants (assise sur la photo lors de la signature de l'accord bipartisan). | EPA

Ce « *National Emergencies Act* » permet au président des États-Unis d'avoir recours à des pouvoirs extraordinaires. Nombre de ses prédécesseurs ont fait usage de ces dispositions, comme George W. Bush après les attentats du 11 septembre 2001 (pour augmenter les moyens de l'armée au-delà du budget voté) ou Barack Obama lors de l'épidémie de grippe H1N1 (pour lever certaines dispositions du secret médical).

Trump, pour sa part, met en avant la sécurité nationale (invasion de migrants, trafic de drogues, poids des mafias etc.) pour légitimer sa décision.

Le recours à cette loi va lui permettre de reprogrammer et de mobiliser des ressources du ministère de la Défense (le DoD). Des ressources tant humaines que financières affectées, par le DoD, à des missions civiles. C'est le cas par exemple des travaux que le Corps du Génie effectue sur le territoire des États-Unis, au niveau des voies fluviales qui sont entretenues et curées par l'État fédéral. Ces opérations de « *dredging* » concernent 40 000 km de fleuves et de rivières et 400 ports. Le budget qui leur consacré est de l'ordre de 3 milliards de dollars, auxquels s'ajoute 1,2 milliard pour des travaux de construction à finalité civile. Pour l'année fiscale 2019, l'enveloppe disponible s'élevait à 4,7 milliards de dollars.

Le Génie déjà engagé



Dans le cadre de l'opération Faithful, des sapeurs de la 36^e brigade du Génie installent du barbelé sur le mur existant. | DOD

Le Corps du Génie pourrait donc voir ses ressources budgétaires réaffectées aux travaux de sécurisation de la frontière. Ce Corps qui dépend de l'armée de Terre américaine est déjà engagé le long de la frontière, dans le cadre du renforcement sécuritaire décidé par Trump.

D'autres unités de la Garde nationale et des régiments d'active appuient aussi les fonctionnaires des *Customs and Border Protection* (CBP). En cette fin janvier, 2 100 soldats d'active (ils ont été 5 900 au plus fort du déploiement) et 2 350 Gardes nationaux sont déployés.

La facture pour le déploiement militaire est déjà estimée à 235 millions de dollars et elle sera de 550 millions en septembre, à la fin de l'année fiscale 2019. À ce montant s'ajoutera donc 1,37 milliard de dollars dans le cadre du plan bipartisan voté cette nuit et les 2,7 milliards susceptibles d'être ponctionnés sur le budget de la Défense et mobilisés par la Maison-Blanche. Soit un montant de 4,5 milliards de dollars.

Sciences

De plus en plus de papillons monarques se perdent en route

Sciences <http://www.slate.fr/> Repéré par Peggy Sastre — 14 février 2019 à 14h16 Repéré sur Animal Migration, De Gruyter

Et ce n'est pas (forcément) mauvais signe.



«Naître avec le printemps, mourir avec les roses» | Bernie Kasper via Flickr CC

Temps de lecture: 2 min —

Il s'agit sans doute de l'insecte le plus célèbre au monde. Et pour cause, le papillon monarque est non seulement très beau, mais avec sa migration annuelle où des milliers d'individus se retrouvent à un seul endroit pour se reproduire, il est à l'origine d'un des phénomènes les plus mirifiques du monde naturel.

Sauf que depuis maintenant plusieurs années, les spécialistes se font du souci pour lui, car les populations à atteindre les montagnes du Mexique en hiver se font de moins en moins denses. Pour une partie de la recherche, la raison est à chercher du côté d'une chute drastique du nombre de papillons atteignant leur maturité sexuelle, quand pour une autre, il s'agit des périls que les bestioles rencontrent durant leur migration.

Une étude menée notamment par des scientifiques de l'université de Floride isole une autre explication plus optimiste: la démographie des monarques ne semble pas subir de réelle avanie, c'est simplement que de plus en plus de papillons vont passer l'hiver ailleurs, sur les côtes fleuries du sud de la Floride.

Autre itinéraire

L'équipe dirigée par Hannah Vander Zanden a examiné par analyse isotopique les ailes et les corps d'un échantillon de papillons prélevés dans sa région. Il en ressort que près de la moitié des insectes étaient nés dans le Midwest américain, soit le berceau principal des populations de l'est des États-Unis.

Jusqu'ici, les spécialistes pensaient que les papillons nés dans cette région partaient ensuite chaque automne vers les régions montagneuses du Mexique. La découverte de Zanden et de ses collègues montre qu'au moins une partie de ces insectes choisit un autre itinéraire et volent dans la direction opposée jusqu'à la Floride, où ils viennent se reproduire et mourir.

«Des recherches antérieures avaient laissé entendre que certains monarques migrants terminaient effectivement leur course dans le sud de la Floride, seulement s'ils étaient portés par de forts vents d'ouest, commente pour DeGruyter Andy Davis, chercheur en écologie à l'université de Géorgie et rédacteur en chef de la revue Animal Migration. Mais ces données indiquent qu'ils ont en réalité délibérément voyagé jusqu'à cet endroit.»

L'étude pourrait ainsi permettre de tempérer les propos alarmistes sur la disparition des monarques, surtout si d'autres sites alternatifs de leur hivernage sont découverts.

VÉNÉZUELA

Politique

Venezuela. Aide humanitaire bloquée : Juan Guaido met l'armée face à ses responsabilités

Accueil Monde Venezuela <https://www.ouest-france.fr/> Modifié le 10/02/2019 à 21h35 Publié le 10/02/2019 à 21h33



« Il y a des responsables et que le régime le sache. C'est un crime contre l'humanité, messieurs de l'armée », a déclaré Juan Guaido. | PHOTO FEDERICO PARRA / AFP

Au Venezuela, l'armée fidèle à Nicolas Maduro, estime que l'aide humanitaire en provenance des États-Unis est un « show politique » et refuse son entrée sur le territoire national. L'opposant Juan Guaido, chef du Parlement, avertit l'armée que les vies de 300 000 Vénézuéliens sont en jeu.

L'opposant Juan Guaido, reconnu par une cinquantaine de pays comme président intérimaire du Venezuela, a averti dimanche les militaires qu'empêcher l'entrée de l'aide humanitaire, stockée en Colombie, fait d'eux des « **quasi génocidaires** » car c'est un « **crime contre l'humanité** ».

« Il y a des responsables et que le régime le sache. C'est un crime contre l'humanité, messieurs de l'armée », a déclaré à la presse l'opposant au président Nicolas Maduro, en sortant de la messe à Las Mercedes, quartier de l'est de Caracas, avec son épouse Fabiana Rosales et leur bébé de 20 mois.

Juan Guaido, 35 ans, chef du Parlement où l'opposition est majoritaire, a affirmé que les militaires se convertissent en « **bourreaux** », en « **quasi génocidaires** », par « **action** » quand « **ils assassinent** » des manifestants et par « **omission** » quand « **ils empêchent l'aide humanitaire** » d'entrer au Venezuela.

Aide humanitaire ou show politique

Il a à nouveau appelé à une marche mardi, Journée de la jeunesse, en mémoire des morts de précédentes mobilisations - une quarantaine depuis le 21 janvier, selon l'ONU - et pour exiger l'entrée de l'aide.

Plusieurs tonnes d'aliments et de médicaments, envoyées des États-Unis, sont stockées depuis jeudi dans des entrepôts à Cucuta, en Colombie, près du pont international de Tienditas, barré par les militaires vénézuéliens avec deux conteneurs et une citerne.

Le pont international de Tienditas, barré par les militaires vénézuéliens avec deux conteneurs et une citerne. | PHOTO RAFAEL HERNANDEZ / EPA

Nicolas Maduro affirme que l'« **urgence humanitaire** » est « **fabriquée depuis Washington** » pour « **intervenir** » au Venezuela, qualifie l'envoi de l'aide de « **show politique** » et attribue la responsabilité de la pénurie d'aliments et de médicaments aux sanctions des États-Unis.

« Je comprends que le régime se refuse à admettre la crise qu'eux-mêmes ont générée. Mais nous, les Vénézuéliens, travaillons très dur pour que cesse l'usurpation (du pouvoir par M. Maduro) et répondre à cette urgence », a déclaré Juan Guaido devant de nombreux journalistes et partisans.

Le dilemme de l'armée

Le Venezuela, ancienne puissance pétrolière confrontée à la pire crise de son histoire, souffre de pénuries et d'hyperinflation. Environ 2,3 millions de Vénézuéliens ont émigré depuis 2015, selon l'ONU.

L'armée, pilier du gouvernement de Nicolas Maduro, a commencé dimanche des exercices militaires, prévus dans tout le pays jusqu'au 15 février, afin de « **renforcer la capacité défensive du territoire** », selon un communiqué.

« **Je déplore ce par quoi on fait passer notre force armée. Cela dépend de vous (...) Nous avons clairement énoncé le dilemme, nous vous donnons un ordre: *Permettez l'entrée de l'aide humanitaire*** », a plaidé Juan Guaido, à l'adresse des militaires.

En posant ce « **dilemme** » et en proposant une amnistie, il tente de briser le principal soutien du président socialiste auquel l'état-major a toutefois réitéré une « **loyauté absolue** ».

« Sauver des vies »

L'opposant a en outre affirmé que des centaines de bénévoles s'étaient inscrits ce week-end pour aider au processus « **complexe** » d'entrée de l'aide, et que bientôt de nouveaux chargements seraient livrés au Brésil voisin et dans une île des Caraïbes non précisée.

« **Aujourd'hui, 300 000 Vénézuéliens sont condamnés à mort si l'urgence n'est pas gérée** », a-t-il dénoncé.

Lors d'un entretien avec l'AFP vendredi, le chef du Parlement a averti qu'il ferait « **le nécessaire** » pour que « **cesse l'usurpation** » de Nicolas Maduro et « **sauver des vies** », sans écarter que le Parlement autorise l'intervention d'une force étrangère.

« **L'aide humanitaire est au coeur de la lutte entre les deux blocs du pouvoir** », un affrontement « **autour de la force armée** », selon le politologue Luis Salamanca.

Interviewé par l'AFP à Bogota, où il vit, le Vénézuélien Pedro Carmona, qui a occupé brièvement la présidence lors du coup d'Etat manqué contre Hugo Chavez en 2002, estime que son pays subit une « **tyrannie** » et juge Juan Guaido légitime pour une transition vers des élections. Il rejette toute intervention militaire.

« L'avenir nous appartient »

Juan Guaido a réitéré dimanche son refus de négocier avec Nicolas Maduro. « **Aujourd'hui, le temps ne joue pas en sa faveur. La démocratie est plus proche que jamais. L'avenir nous appartient** », a-t-il lancé.

« **Tous les bons offices des pays qui veulent accompagner le processus menant à la fin de l'usurpation, au gouvernement de transition et à des élections libres, seront bien sûr bienvenus** », a ajouté le jeune opposant.

Le Groupe de contact international (CGI), composé de pays européens et latino-américains, a appelé à des élections « **libres** ».

Nicolas Maduro a condamné le « **parti pris** » du CGI et déclaré qu'il espérait que le pape François accepte sa demande de servir de médiateur d'une négociation.

Lors de sa réunion à Montevideo jeudi, le CGI a décidé d'envoyer une mission technique au Venezuela et appelé à « **permettre l'entrée urgente** » de l'aide, sous sa coordination et celle de l'ONU. Cette dernière a précisé qu'elle n'agirait qu'avec l'accord des autorités.

Juan Guaido s'est auto-proclamé président intérimaire le 23 janvier, après que le Parlement ait déclaré Nicolas Maduro « **usurpateur** » à la suite de sa réélection mise en cause à l'intérieur comme à l'extérieur du Venezuela.

Venezuela: Guaido appelle l'armée à la désobéissance

Actualité International <http://www.lefigaro.fr/> Notre dossier / Crise au Venezuela, l'affrontement entre Maduro et Guaido Par Patrick Bèle Mis à jour le 11/02/2019 à 19:43 Publié le 11/02/2019 à 19:29



Juan Guaido tente de consoler Ana Cecilia Buitrago, dont le fils a été tué par les forces gouvernementales, le 3 février à Caracas, lors des manifestations contre le régime de Nicolas Maduro. MERIDITH KOHUT/The New York Times-REDUX-REA/MERIDITH KOHUT/NYT-REDUX-REA

Le président autoproclamé du Venezuela mobilise l'opposition, mardi, pour obtenir la distribution de l'aide humanitaire.

L'opposition vénézuélienne au gouvernement de Nicolas Maduro organise une grande manifestation, ce mardi à Caracas, pour demander que l'aide humanitaire de 60 tonnes de matériel médical et de denrées alimentaires, arrivée à Cucuta en Colombie, puisse entrer au Venezuela.

Appelant de ses vœux une large participation à cette manifestation, Juan Guaido a prévenu que 30.000 Vénézuéliens risquent de mourir dans les semaines qui viennent faute de médicaments. Il a répété son message aux forces armées qu'il exhorte à faciliter l'acheminement de ces convois, les appelant ainsi à désobéir au président Nicolas Maduro. «Regagnez le respect de la population, cela dépend de vous. Cessez d'être ridicules.»

Pour faciliter l'acheminement de cette aide humanitaire, le président autoproclamé a annoncé le lancement d'une plateforme permettant d'enregistrer toutes les personnes disposées à prêter main-forte à sa distribution. «Nous avons reçu de nombreux appels venant de l'intérieur et de l'extérieur du Venezuela proposant de l'aide», a expliqué Juan Guaido depuis l'église Nuestra Senora de Guadalupe dans le quartier de Caracas Las Mercedes qui réalisait un «rosaire mondial pour le Venezuela». Il devait révéler ce lundi l'ouverture de deux autres centres de stockage de l'assistance humanitaire, l'un au Brésil et l'autre sur une île des Caraïbes. Les Pays-Bas ont promis d'apporter leur aide à ces opérations.

La manifestation de ce mardi partira de cinq points de la capitale vénézuélienne vers 10 heures du matin (heure locale) pour se concentrer sur l'avenue Francisco-de-Miranda, dans un quartier aisé de Caracas. Guaido a dénoncé les pressions sur l'opposition et a déploré que la grand-mère de son épouse, Fabiana Rosales, ait reçu la visite de la police à son domicile à Tovar dans l'État de Miranda.

«Nous testons tous les systèmes d'armes pour la défense terrestre, marine et aérienne du pays» Nicolas Maduro, actuel président du Venezuela

«C'est une femme de 83 ans. Qu'ils ne croient pas qu'ils vont intimider une grand-mère. Nous serons de nouveau dans les rues en ce jour de la jeunesse (mardi 12 février, NDLR) pour envoyer un message aux Forces armées. Nous nous mobiliserons dans tout le pays pour obtenir l'entrée de l'aide humanitaire», a-t-il tweeté lundi. Le mouvement étudiant a annoncé qu'il organisera une veillée sur la place Bolivar-de-Chacao de Caracas entre 19 heures mardi et 7 heures mercredi matin.

Cependant, le chef de la délégation du Comité international de la Croix-Rouge en Colombie, Christoph Harnisch, a rappelé que le terme «humanitaire» doit être protégé selon les principes fondamentaux de son organisation: l'indépendance, l'impartialité et la neutralité. Pour lui, l'aide humanitaire actuellement en cours de stockage à Cucuta à la frontière colombo-vénézuélienne étant organisée par les États-Unis et la Colombie, elle ne correspond pas à ces principes. «Nous

ne participerons pas à ce qui n'est pas de l'aide humanitaire pour nous sans accord préalable de l'organisation.»

Venezuela : les camions d'aide humanitaire américaine sont arrivés



De leur côté, les forces chavistes n'ont pas appelé à une contre-manifestation cette fois-ci. Nicolas Maduro a présidé les débuts de la semaine d'exercices militaires commémorant le bicentenaire du Congrès d'Angostura le 15 février 1819. C'est là que Simon Bolivar avait réuni la seconde Assemblée constituante de la République du Venezuela.

Depuis Fuerte de Guacaipuro dans l'État de Miranda, le chef de l'État a affirmé: «Nous défendons le droit à la paix, de la génération d'aujourd'hui, du futur, et nous le défendons avec la force de la raison. Je suis fier de la patrie que nous avons, du Venezuela, de la FANB (les forces armées, NDLR) et de la milice.» Alors que plane la menace d'une intervention étrangère, il a affirmé que ces exercices étaient les plus importants que le pays ait jamais connu. «Nous testons tous les systèmes d'armes pour la défense terrestre, marine et aérienne du pays.»

Sur le plan économique, la compagnie pétrolière vénézuélienne a annoncé le transfert de tous ses comptes sur la banque russe Gazprombank pour tenter de contrer les sanctions américaines qui bloquent les ventes de pétrole vénézuélien. De son côté, la compagnie française Total, dont les comptes en banque vénézuéliens ont été bloqués par le gouvernement de Maduro, a annoncé son intention de rester au Venezuela en attendant que la direction évalue la situation. «Nous devons d'abord comprendre ce que sont exactement ces sanctions», a déclaré Patrick Pouyanné depuis le forum énergétique du Caire.

Venezuela : Guaidó annonce que l'aide humanitaire entrera dans le pays le 23 février

<https://www.bfmtv.com/> BFMTV International 12/02/2019 à 20h51 Hugo Septier avec AFP



Juan Guaidó - Image d'illustration - Federico PARRA / AFP

Il a demandé aux quelque 250.000 volontaires inscrits pour participer à l'acheminement de l'aide de se tenir prêts.

Reconnu comme président par intérim du Venezuela par une cinquantaine de pays dont la France, l'opposant Juan Guaidó a annoncé mardi que l'aide d'urgence américaine entrerait dans le pays le 23 février, malgré l'opposition du chef de l'Etat Nicolas Maduro.

"Le 23 février, ce sera le jour où l'aide humanitaire entrera au Venezuela", a-t-il déclaré lors d'une manifestation de ses partisans pour demander à l'armée de laisser passer la nourriture et les médicaments qui ont commencé à être stockés aux frontières du pays.

Depuis une estrade montée à l'est de Caracas, il a demandé aux quelque 250.000 volontaires inscrits pour participer à l'acheminement de l'aide de se tenir prêts. "Car nous devons former des caravanes", a-t-il ajouté.

"L'aide humanitaire va entrer au Venezuela, c'est sûr ! Car l'usurpateur n'aura pas d'autre choix que de quitter le Venezuela. Ce n'est pas la première fois que le Venezuela va devoir se libérer d'un tyran, espérons que ce soit la dernière", a ajouté celui qui préside aussi le Parlement, seule institution contrôlée par l'opposition.

"Si se puede !"

Le bras de fer politique entre Juan Guaido et Nicolas Maduro se concentre depuis plusieurs jours sur l'entrée de plusieurs tonnes de nourriture et de médicaments venant des Etats-Unis, déjà stockés dans des entrepôts en Colombie à la frontière avec le Venezuela.

"Ceci est un ordre adressé aux forces armées: laissez entrer l'aide humanitaire une fois pour toutes, halte à la répression", a poursuivi le chef de file de l'opposition, tandis que ses partisans scandaient "Si se puede ! Si se puede !" (Oui, c'est possible !).

Après la Colombie, premier point d'arrivée de l'aide américaine, le Brésil du président d'extrême droite Jair Bolsonaro a accepté d'installer un autre centre de stockage dans l'État frontalier de Roraima (nord).

Juan Guaido s'est proclamé président par intérim le 23 janvier, après que le Parlement a déclaré Nicolas Maduro "usurpateur" en raison de sa réélection considérée comme frauduleuse par l'opposition et une grande partie de la communauté internationale.

Nicolas Maduro accuse le chef de file de l'opposition d'être un "pantin" des États-Unis, qu'il accuse de vouloir s'accaparer les réserves de pétrole du pays, les plus importantes au monde.

Venezuela. L'aide humanitaire se dessine, l'armée continue son blocage à la frontière colombienne

Accueil Monde Venezuela <https://www.ouest-france.fr/> avec AFP Publié le 15/02/2019 à 10h54



Vue aérienne du pont Tienditas, à la frontière entre Cucuta (Colombie) et Tachira (Venezuela), après que des forces militaires vénézuéliennes l'aient bloqué avec des conteneurs le 6 février 2019. | EDINSON ESTUPINAN / AFP

L'organisation de l'aide destinée à la population se dessine de plus en plus. 25 pays unis ont promis 100 millions, a annoncé le conseiller à la sécurité du président américain Donald Trump. Mais Nicolás Maduro est opposé à cette aide et l'armée vénézuélienne continue de bloquer un pont à la frontière colombienne.

L'organisation de l'aide destinée à la population vénézuélienne par des pays opposés au régime de Caracas s'est précisée jeudi avec l'annonce d'une collecte de 100 millions de dollars et la perspective d'un grand concert humanitaire en Colombie.

« Aujourd'hui (jeudi), 25 pays, unis lors de la conférence sur l'assistance humanitaire au Venezuela organisée par l'OEA, ont promis 100 millions de dollars », a twitté John Bolton, conseiller à la sécurité du président américain Donald Trump, à l'issue d'une réunion de l'Organisation des États américains (OEA) à Washington.



John Bolton

✓ [@AmbJohnBolton](#)

Today, 25 countries, united at the OAS-hosted Conference on Humanitarian Assistance in Support of Venezuela pledged \$100 million in humanitarian assistance. We call on all nations to recognize and support the government of Interim President Guaido.

[4 223](#)

[04:56 - 15 févr. 2019](#)

Ces fonds iront directement à des centres de collecte d'aide installés près des frontières du Venezuela, au Brésil, en Colombie et sur l'île néerlandaise de Curaçao, a précisé David Smolansky, coordinateur d'un groupe de travail de l'OEA sur les migrations et les réfugiés du Venezuela.

Plus tôt dans la journée, les Pays-Bas avaient indiqué, via un tweet de leur ministre des Affaires étrangères Stef Blok, avoir décidé de « **faciliter la création d'un centre d'aide humanitaire à Curaçao, en étroite coopération avec le président par intérim du Venezuela Guaido et les États-Unis** ».



Stef Blok

✓ [@ministerBlok](#)

· [13 févr. 2019](#)

Het Venezolaanse volk heeft dringend humanitaire hulp nodig. Nederland en Curaçao hebben daarom besloten een knooppunt voor humanitaire hulp op te richten op Curaçao, in nauwe samenwerking met interim-president Guaidó en de Verenigde Staten.
[https://www.rijksoverheid.nl/documenten/kamerstukken/2019/02/13/beantwoording-kamervragen-over-de-humanitaire-crisis-in-venezuela-en-de-erkenning-van-juan-guaido-als-interim-president ...](https://www.rijksoverheid.nl/documenten/kamerstukken/2019/02/13/beantwoording-kamervragen-over-de-humanitaire-crisis-in-venezuela-en-de-erkenning-van-juan-guaido-als-interim-president...)



Stef Blok

✓ [@ministerBlok](#)

The Venezuelan people need humanitarian aid. Therefore, the Netherlands and Curacao have decided to facilitate a humanitarian aid hub in Curacao, in close cooperation with Venezuelan interim-president Guaidó and the United States.
[https://www.rijksoverheid.nl/documenten/kamerstukken/2019/02/13/beantwoording-kamervragen-over-de-humanitaire-crisis-in-venezuela-en-de-erkenning-van-juan-guaido-als-interim-president ...](https://www.rijksoverheid.nl/documenten/kamerstukken/2019/02/13/beantwoording-kamervragen-over-de-humanitaire-crisis-in-venezuela-en-de-erkenning-van-juan-guaido-als-interim-president...)
pic.twitter.com/J5TvpMsDjn

[2 190](#)

[18:46 - 13 févr. 2019](#)



L'île caraïbe se trouve au large des côtes vénézuéliennes, et les Pays-Bas font partie de la cinquantaine de pays à avoir reconnu l'opposant Juan Guaido en tant que président par intérim du Venezuela ou à le soutenir. Nicolás Maduro refuse pour l'heure toute aide humanitaire.

Le président socialiste, successeur de Hugo Chavez (1999-2013), voit dans le discours humanitaire un prétexte pour préparer une intervention militaire des États-Unis. Il considère ainsi Juan Guaido comme une « **marionnette** » à la solde de Washington.

Le pont à la frontière colombienne reste bloqué

Juan Guaido assure de son côté que l'aide humanitaire entrera au Venezuela le 23 février. Plusieurs tonnes de vivres et de médicaments envoyées par les États-Unis sont stockées depuis le 7 février à Cucuta, ville colombienne à la frontière vénézuélienne.

« **Il n'y a qu'un gouvernement au Venezuela et on ne peut lui imposer des ultimatums** », lui a rétorqué jeudi le ministre des Affaires étrangères, Jorge Arreaza, entouré de diplomates d'une quinzaine de pays, dont la Russie, la Corée du Nord ou l'Iran, désireux de défendre « **les principes de la Charte des Nations unies** », actuellement « **violés** » selon eux.

Il s'est aussi moqué des États-Unis, qui imposent selon lui un « **blocus** » économique au Venezuela et proposent dans le même temps de lui fournir une aide humanitaire. « **Je vous tue et je vous donne un cookie** », dit en substance Washington, s'est insurgé Jorge Arreaza.

Si l'aide humanitaire n'entre pas au Venezuela, c'est principalement parce que le pont frontalier de Tienditas, qui relie la ville colombienne de Cucuta à Ureña, reste bloqué par l'armée vénézuélienne. Jeudi à l'aube, les militaires y ont posé de nouveaux conteneurs pour barrer la route. Et les projecteurs ne sont pas près de s'éteindre sur Cucuta : c'est là que le célèbre homme d'affaires britannique Richard Branson a prévu d'organiser un grand concert, le 22 février.

« Lever 100 millions de dollars en 60 jours »

Juan Guaido et Leopoldo Lopez, opposant en résidence surveillée, « **nous ont demandé de les aider à organiser un beau concert pour attirer une attention mondiale sur cette crise inacceptable** », explique le fondateur du groupe Virgin dans une vidéo sur le site internet de l'événement, venezuelaaidlive.com. « **Notre but est de lever 100 millions de dollars en 60 jours et de rouvrir la frontière vénézuélienne pour que l'aide humanitaire puisse enfin parvenir aux millions de personnes qui en ont le plus besoin** », est-il écrit sur ce site.

Le Portoricain Luis Fonsi, interprète du tube planétaire « **Despacito** », le Britannique Peter Gabriel (ex-Genesis), les Espagnols Miguel Bosé et Alejandro Sanz ou la Brésilienne Anitta sont annoncés, aux côtés de figures régionales tels que le Vénézuélien Nacho ou les Colombiens Carlos Vives et Juanes (interprète du succès « **La camisa negra** »), parmi une vingtaine d'artistes.

Trois jours plus tard, le 25 février, le Groupe de Lima (14 pays latino-américains plus le Canada) se réunira à Bogota, selon la présidence colombienne. Lors de sa dernière réunion à Ottawa le 4 février, onze de ses 14 membres avaient appelé à un changement pacifique de gouvernement au Venezuela et exhorté l'armée, pilier du régime, à reconnaître Juan Guaido, ainsi qu'à laisser entrer l'aide humanitaire.

La livraison d'hélicoptères UH-60 Black Hawk à la force aérienne afghane risque d'être un fiasco

<http://www.opex360.com/> par Laurent Lagneau 9 février 2019



« S'il existe au moins deux façons de faire quelque chose et qu'au moins l'une de ces façons peut entraîner une catastrophe, il se trouvera forcément quelqu'un quelque part pour emprunter cette voie », énonce la Loi de Murphy. Et le projet de livrer 159 hélicoptères UH-60A Black Hawk à la force aérienne afghane en sera sans doute un exemple.

En effet, quand Washington annonça son intention de moderniser les capacités de l'aviation afghane en remplaçant ses hélicoptères de manœuvre Mi-17 de conception russe par des UH-60A Black Hawk, quelques observateurs estimèrent que ce n'était pas une bonne idée, aussi généreuse fût-elle [le coût de programme ayant été évalué à 7 milliards de dollars, ndlr]. Et cela pour plusieurs raisons.

La principale est que, pour l'Afghanistan, il faut un hélicoptère rustique et solide, facile à maintenir en condition opérationnelle et dont le domaine de vol correspond à la réalité de ce pays montagneux. Or, sur ce plan, le Mi-17 est particulièrement bien adapté. En outre, il peut aussi fournir un appui aérien, grâce aux 1.500 kg de bombes et des roquettes qu'il est en mesure d'emporter. Ce que l'appareil américain ne peut pas faire, étant donné qu'il n'est armé que de deux mitrailleuses.

Autre bémol : le nombre d'hélicoptères à livrer. Multiplier quasiment par trois le nombre d'appareils mis en œuvre par la force aérienne afghane supposait en effet un effort considérable en matière de recrutement et de formation, tant au niveau des pilotes que celui des techniciens.

En juin 2018, un rapport de l'inspection générale du Pentagone avait mis en avant ces objections. Et comme attendu, il s'avéra qu'il fallait deux UH-60A pour acheminer le chargement d'un seul Mi-17.

Seulement, comme dit le dicton, « quand le vin est tiré, il faut le boire »... Et le rapport en question servit probablement à caler un coin de table... Cependant, le SIGAR, l'Inspecteur général spécial pour la reconstruction de l'Afghanistan, qui dépend du Congrès des États-Unis, vient de s'inviter dans le débat. Et, lui aussi, n'épargne pas ses critiques contre la décision de doter la force aérienne afghane avec des UH-60A [\[.pdf\]](#).

Initialement, le programme prévoyait le recrutement de 477 pilotes afghans de UH-60A. Finalement, la « cible » a été baissée à 320. Seulement, leur formation a pris du retard... Au point qu'il manque des équipages pour mettre en œuvre les 16 appareils déjà livrés. Le problème est identique pour les techniciens, ce qui devrait sans doute faire le bonheur de prestataires privés.

Or, sur le plan de la maintenance, d'importants efforts sont à faire étant donné qu'il n'est pas possible de permettre les mêmes pratiques qu'avec les Mi-17. D'après l'agence Reuters,

l'entretien de ces appareils n'est pas toujours correctement assuré, étant donné qu'ils sont sursollicités. Ce qui n'est pas sans préoccuper, d'ailleurs, les conseillers militaires américains.

« Compte tenu des inquiétudes sur le fait que la force aérienne afghane ne serait pas en mesure d'utiliser pleinement les 159 UH-60A Black Hawk, le département de la Défense [Pentagone, ndlr] court le risque de gaspiller l'argent des contribuables américains pour acheter des appareils que les Afghans ne peuvent ni piloter, ni entretenir », a résumé le SIGAR.

Société

Nadia Ghulam, dix ans dans la peau d'un homme

<http://madame.lefigaro.fr/> Chloé Friedmann | Le 15 février 2019



Garçon de ferme, cuisinier pour les talibans, imam... Cette Afghane de 34 ans a vécu mille et une vies sous l'identité de son frère décédé, Zelmaï. Courtoisie de la maison d'édition L'Archipel et Nadia Ghulam

Garçon de ferme, cuisinier pour les talibans, imam... Cette Afghane de 34 ans a vécu mille et une vies sous l'identité de son frère décédé, Zelmaï. Elle raconte son histoire dans l'autobiographie *Cachée sous mon turban*, en librairies depuis le 13 février.

«J'ai une fille qui à elle seule vaut autant que sept garçons !», s'exclame la mère de Nadia. Dans son livre *Cachée sous mon turban* (Éditions L'Archipel), Nadia Ghulam, une Afghane de 34 ans, raconte sa transformation après l'avènement du régime taliban. En 1996, son père, dépressif, ne peut plus travailler. Muré dans le silence et rendu instable par ses troubles mentaux, il ne peut subvenir aux besoins de Nadia, sa mère et ses trois sœurs. Sa maison a été rasée par une bombe. Sous le régime taliban, les femmes ne sont pas autorisées à travailler. La famille survit dans un camp de réfugiés de Jalalabad. Blessée dans le bombardement, sans ressources et désespérée, Nadia Ghulam décide de se grimer en homme et d'adopter l'identité de son frère disparu, afin de subvenir aux besoins de son clan. À l'âge de 11 ans, Nadia devient Zelmaï.

Dès lors, elle dissimule ses cheveux sous un turban, aplatit sa poitrine à l'aide de bandages, devient opiniâtre, parfois violente. La voix de sa mère entonne chaque jour la même litanie – «Zelmaï, Zelmaï, Zelmaï» - afin de s'habituer à la nouvelle identité de sa fille. «Je ne savais pas que cela allait être vraiment difficile, que j'en souffrirais, raconte aujourd'hui Nadia Ghulam. Je me disais : cela va durer une journée, demain les choses vont changer. Je serai Nadia, et je pourrai retrouver mon identité.» S'ensuivront dix années d'une vie houleuse, marquées par la terreur d'être démasquée.

"À l'affût à chaque instant"



Nadia Ghulam, grimée en homme en Afghanistan. Courtoisie de la maison d'édition L'Archipel et Nadia Ghulam

Devenue garçon de ferme, elle intègre «l'étable de Mr Bismillah», où elle cueille quotidiennement aubergines et tomates. Un jour, ce dernier lui demande de curer le puits sous un soleil de plomb, pour quelques lires supplémentaires. Nadia Ghulam étouffe. Impossible de se dévêtir, pourtant, sous peine de dévoiler son corps. Outre ces travaux physiques, la jeune femme se trouve bientôt confrontée à l'arrivée de la puberté. Elle entame un jeûne de six mois, espérant retarder les

transformations de son anatomie. Avant d'abandonner, terrassée par l'implacable pouvoir de la génétique.

«La plupart du temps, quand les gens me regardaient, je me disais qu'ils allaient découvrir mon secret, j'avais si peur, se souvient Nadia Ghulam. Je devais être très prudente quand je parlais, pour que mes paroles ne trahissent rien de féminin. Je devais être à l'affût à chaque instant.» En parallèle, le mollah du quartier prend Zelmaï sous son aile. À l'âge de 14 ans, «celui» qui s'est imposé comme son élève préféré devient à son tour le «mollah Zelmaï». Puis vient la consécration : «Veux-tu me donner un coup de main aujourd'hui ? lui demande l'imam. J'aimerais que tu sois là quand je dirigerai la prière du matin. J'ai mal aux genoux et je ne pense pas pouvoir faire toutes les prosternations. Tu les feras à ma place.»

Assistante grimpée de l'imam local, les talibans la chargent de faire entrer hommes et jeunes garçons dans la mosquée, et de leur asséner des coups de bâton sur les cuisses s'ils refusent. «C'est ainsi que je me retrouvais à prêter main-forte à la police religieuse, écrit-elle. Le gourdin à la main, et investie d'une mission sacrée, je pus sentir ce que le titre de Serviteur officiel de Dieu, du Bien, et du pouvoir qui va avec ont d'enivrant.» «Zelmaï» guide la prière à la mosquée, au nez et à la barbe des talibans, «émue» de se trouver «face à tous ces hommes».

En vidéo, extrait de l'interview de Nadia Ghulam dans "C à vous"



Amours impossibles

J'ai laissé ma double-vie derrière moi

Malgré son dur labeur quotidien, Nadia Ghulam peut compter sur la bienveillance de la fille du fermier Bismillah, Ouassima. Les deux amies – dont l'une ignore le secret de l'autre – vivent les prémices d'une idylle. Pour Ouassima, elle est Zelmaï. Un amour, bien entendu, impossible. Plus tard, il y aurait Ahmal, un garçon rencontré sur les bancs de l'école, à 17 ans. Il ignore lui aussi qu'elle est une femme. «Je ne pouvais pas exprimer mon amour, déplore Nadia. Je devais cacher tout ce que je ressentais, c'était si dur. Je priais tout le temps, je disais : "S'il vous plaît, Dieu, s'il vous plaît, aidez-moi à ne pas tomber amoureuse".»

C'est toujours sous les traits d'un homme qu'elle obtient son baccalauréat. En 2007, à l'âge de 22 ans, elle rencontre Sara, employée de l'ONG CaWaf, qui récolte des fonds au profit des femmes afghanes. Grâce à sa bienfaitrice, elle est envoyée en Espagne pour une opération relative à ses blessures. Avant d'emménager à Barcelone, où elle vit désormais depuis douze ans. Si elle confie «faire encore des cauchemars» à propos de sa vie passée, Nadia Ghulam goûte désormais les joies de cette liberté retrouvée.

Retour au pays

«Aller au lycée, conduire, avoir des amis, marcher dans la rue et toutes ces choses que je voulais faire en tant qu'homme, je pouvais désormais les faire en tant que femme, se réjouit-elle. Alors j'ai laissé ma double-vie derrière moi, je suis redevenue Nadia. Car, durant toutes ces années, mon combat visait justement à obtenir cette liberté.» Elle sait qu'elle court un risque en narrant aujourd'hui son histoire, et entretient la certitude que «quelque chose» de terrible «(lui) arrivera un jour».

Une fois par an, elle rend pourtant visite à ses proches restés en Afghanistan. Là-bas, elle est toujours Zelmaï. «Ma mère me considère toujours comme un garçon, explique-t-elle. [...] Au début, c'était vraiment difficile pour ma mère de me voir déguisée en homme, car j'étais sa fille. Mais elle s'est tellement entraînée à me traiter comme un garçon, qu'elle ne peut plus m'appeler

Nadia.» La trentenaire aimerait retourner dans son pays, cette fois avec l'aide d'une ONG, pour y promouvoir l'éducation. Elle entend faire de son ouvrage le vecteur d'un nouvel espoir. «J'ai quitté l'obscurité pour la lumière du jour, maintenant je dois suivre mon chemin», conclut-elle.

Sport

Depuis sa rencontre avec Messi, ce petit Afghan est menacé par les talibans

<https://www.ouest-france.fr/> L'édition du soir Afghanistan vendredi 15 février 2019



Murtaza Ahmadi s'était fait remarquer en 2016 grâce à son maillot de foot « fait maison » dans un sac plastique, aux couleurs de l'Argentine, pays de son idole Lionel Messi. Depuis, le petit garçon a rencontré la star du FC Barcelone, mais cette notoriété éphémère le met en danger. Menacé par les talibans, il a fui son village natal et vit cloîtré à Kaboul.



Depuis que le jeune Afghan Murtaza Ahmadi a rencontré le célèbre joueur de football argentin Lionel Messi, la vie du petit garçon est devenue un enfer. En janvier 2016, le gamin, aujourd'hui âgé de 7 ans, avait conquis les réseaux sociaux et fait les gros titres grâce à son maillot de foot, confectionné avec un sac plastique à rayures bleues. L'enfant, grand fan de l'attaquant du FC Barcelone, arborait ainsi les couleurs du club argentin, avec, inscrits sur le sac plastique, le nom de Messi et son numéro, le 10.

Les photos qui avaient circulé n'avaient pas laissé Lionel Messi indifférent. Peu de temps après, la star du foot avait envoyé au petit garçon deux vrais tee-shirts du club et un ballon dédiés.

Puis, en décembre 2016, Murtaza avait rencontré son idole, lors d'un match entre le FC Barcelone et l'équipe saoudienne Al Ahli, à Doha, au Qatar.



Le petit Murtaza Ahmadi avait rencontré Lionel Messi en décembre 2016. (Photo : Karim Jaafar / AFP)

La cible des talibans

Murtaza a réalisé un rêve, mais ce passage sous le feu des projecteurs menace désormais sa sécurité. Sa famille redoute que les talibans ou un groupe terroriste s'en prennent au gamin. **« À partir du jour où Murtaza est devenu célèbre, la vie est devenue difficile pour notre famille, explique la mère du garçon, Shafiq, au média américain CNN. Les talibans, mais pas seulement, d'autres groupes aussi, ont commencé à se dire que Messi pourrait leur donner un paquet d'argent. On a arrêté d'envoyer Murtaza à l'école et on était constamment menacés »,** dit-elle.

Elle craint qu'un groupe kidnappe son fils pour demander une rançon. Ou pire. Un cauchemar, avait-elle confié en décembre dernier à l'Agence France Presse : **« Je ne sais pas pourquoi les talibans lui en veulent depuis qu'il est devenu célèbre. Ils ont dit que s'ils le capturaient, ils le couperaient en morceaux. »**

En fin d'année 2018, la situation est devenue critique pour la famille Ahmadi. En novembre, les talibans ont envahi le district de Jaghori, dans la province de Ghazni, où se trouve le village natal du petit garçon. **« Les talibans nous ont interdit de jouer au football ou même de sortir de la maison, raconte l'enfant à CNN. On entendait le bruit des grosses mitrailleuses, des Kalachnikov et des roquettes. On entendait les gens crier »,** ajoute-t-il.

La mère et l'enfant réfugiés à Kaboul

Afin de protéger leur fils, Shafiq et son mari Arif ont décidé de fuir, comme beaucoup d'habitants de cette région. Ils ont rejoint Bamiyan, une grande ville du centre du pays, connue comme étant la capitale traditionnelle des Hazaras. Les Ahmadi font partie de cette minorité, persécutée par les talibans et la branche afghane de l'État islamique.

Comme la famille n'avait pas d'argent, Arif, le papa, a dû repartir travailler dans leur village. Shafiq et Murtaza, eux, se sont réfugiés à Kaboul, la capitale afghane. **« La dernière fois que j'ai vu mon père, c'était le jour de notre arrivée [à Bamiyan]. Puis il est retourné à la maison et je ne l'ai pas vu depuis. Il me manque terriblement. Quand il appelle ma maman, je lui parle aussi »,** explique le garçon à CNN.



Le petit garçon rêve de quitter l'Afghanistan. (Photo : Hedayatullah Amid / EPA)

Shafiq et Murtaza font partie des 3,5 millions d'Afghans déplacés comptabilisés par l'Organisation internationale pour les migrations en mai 2018. Dans la capitale afghane, le jeune fan de Messi vit dans des conditions déplorables et, selon sa mère, il n'est toujours pas en sécurité : **« Ça aurait été mieux que Murtaza ne devienne pas célèbre. Désormais, nos vies sont en danger, dans notre village natal et ici à Kaboul. Il passe tout son temps à l'intérieur de la maison »,** regrette-t-elle.

Shafiq espère désormais que Lionel Messi les aidera à quitter l'Afghanistan. Murtaza, lui aussi, rêve de s'échapper, ne serait-ce que pour pouvoir jouer à nouveau au foot... **« Quand j'étais dans mon village natal, je ne pouvais pas porter mon maillot Messi parce que j'avais peur que quelqu'un me fasse du mal. Je veux partir de ce pays parce que c'est la guerre, dit-il à CNN, avant de conclure : Je veux devenir un joueur de foot comme Messi et jouer avec Messi. »**

CHINE

Défense

Et si le 3^e porte-avions chinois est à propulsion conventionnelle + EMALS ?!

<http://www.eastpendulum.com/> Mer By Henri KENHMANN 2019-02-11



Que la Chine est en train de construire son 3^e porte-avions à Shanghai ne fait probablement plus aucun doute aujourd'hui, étant donné que les premiers blocs font déjà leur apparition dans la nouvelle zone de construction au chantier naval Jiangnan Changxing depuis plusieurs mois, mais les débats restent cependant ouverts et vifs quant au type de propulsion utilisée par le navire, et aussi au type de technologie choisi pour ses catapultes, à savoir à vapeur comme sur la plupart des porte-avions depuis 70 ans, ou électromagnétique (EMALS) qui équipe désormais en premier lieu l'USS *Gerald R. Ford* de l'US Navy.

Si les autorités chinoises, notamment la Commission militaire centrale et la marine chinoise, n'ont encore révélé aucun détail sur les programmes en cours et à venir, les industriels, eux, ont fait récemment quelques « fuites » à demi-mot intéressantes.



Vue aérienne du chantier naval Jiangnan Changxing, où le 3^e porte-avions est en cours de construction (Image : 红鲨RedShark)

Dans un article publié fin Janvier par le chantier naval Jiangnan Changxing, la filiale du groupe naval chinois CSSC qui est aussi l'un des plus grands sites de construction navale au monde a honoré l'un de ses experts, ZHANG Guo Xin (张国新), directeur de production d'un « Projet spécial ».

Le texte, qui a été retiré du compte Weixin peu après sa mise en ligne probablement pour avoir révélé plus que nécessaire, indique que ZHANG s'occupe des travaux de construction d'un « Produit stratégique » depuis près de trois ans.

Et autour de ce « navire » et ses particularités, l'homme a entamé des recherches avec son équipe sur trois sujets majeurs –

1. *La simulation de la maintenabilité et l'accessibilité des compartiments machines avec chaudières*

2. *Les normes sur la précision d'installation des stators, suivant le fonctionnement des rotors de machine linéaire, ainsi que les technologies de mesure en ligne de sabot et de compensation dynamique du « dispositif TS »*
3. *La conception intégrée de compartiments machines, l'assemblage de blocs et la production non polluante*

Ces travaux ainsi que d'autres réalisations menées par ZHANG lui ont valu le Premier prix de contribution 2018 du groupe CSSC.

Et parmi ces trois sujets mis en avant par le constructeur naval chinois, le point 2 semble suggérer assez clairement que le 3^e porte-avions chinois utilisera des catapultes EMALS. La seule interrogation concerne le mot « TS », qui pourrait être en fait l'acronyme phonétique de « Tán Shè » (弹射), c'est à dire « catapultage » en Chinois.

Quant à la propulsion, si ces « Projet spécial » et « Produit stratégique » évoqués dans l'article représentent effectivement le nouveau porte-avions en construction – ce qui est plus que plausible – alors le mot chinois 机炉舱 utilisé dans le point 1, qui veut dire que les machines principales et auxiliaires ainsi que les chaudières se trouvent dans la même salle de machines, semble être assez caractéristique de la propulsion conventionnelle d'un porte-avions.

On notera que le même mot avait déjà été utilisé dans un article de l'agence Xinhua en 2014 pour décrire la salle de machines du porte-avions *Liaoning*, qui est aussi à propulsion conventionnelle.

Bien entendu, tout ceci n'est que l'interprétation hypothétique d'un article du constructeur naval chinois, mais avec l'avancement des travaux de construction du nouveau porte-avions, d'autres éléments devraient émerger incessamment sous peu, que ce soit volontaire ou involontaire.

Un panorama des ESSD chinoises où SFG masque les activités d'autres acteurs

<http://lignesdedefense.blogs.ouest-france.fr/> 10.02.2019 Par Philippe Chapleau



Voici un court article de 4 pages (en anglais) sur les ESSD chinoises, il est paru sur le site Chathamhouse.org et il s'intitule: "*The Rise of China Private Armies*".

Comme le titre l'indique, il n'échappe pas à la vision partisane en cours dans de nombreux cercles académiques où l'on confond privatisation ("*private armies*") et externalisation. Mais ce texte mérite que l'on s'y intéresse, au moins pour relever des noms de sociétés de sécurité chinoises en activité. Parmi les ESSD mentionnées figurent: Beijing Security Service, Hua Xin Zhong An Security Service, Shandong Huawei Security Group, DeWe Security Service, Ding Tai An Yuan Security.

Bien sûr (autre parti pris qui fausse la perspective), l'auteur s'intéresse d'abord à la société FSG (Frontier Services Group) dont l'un des dirigeants est Eric Prince, le fondateur de Blackwater USA. Entre son passé sulfureux, ses liens établis avec l'administration Trump et ses offres de services

pour l'Afghanistan, Prince est devenu une sorte d'épouvantail médiatique qui occulte ce qui se fait derrière lui. D'où l'étroitesse du propos dans l'article en question.

L'article cite comme principales activités des ESSD chinoises la protection des ressortissants et des biens, activité qui s'est développée à partir de 2010. Il explique aussi que l'arrivée de FSG a changé la donne puisque la société fait d'abord du soutien (terrestre et aérien), puis de la formation et de la sécurité. Certes, mais il ne faudrait pas oublier qu'il existe d'autres sociétés, spécialisées dans le soutien (très externalisé jusqu'à récemment), la formation, le conseil, le cyber, et envisager l'externalisation de fonctions dans le renseignement.

Le texte est à consulter [ici](https://www.chathamhouse.org/system/files/publications/twt/Rise%20of%20China%E2%80%99s%20private%20armies%20Odil%20Gafarov.pdf)

Technologie

La Chine développe un tramway autonome... et sans rails

Économie Entreprises Par Le figaro.fr Mis à jour le 12/02/2019 à 13:08 Publié le 12/02/2019 à 06:00



C'est un simple marquage au sol qui lui dicte le chemin à suivre, mais peut-il se débrouiller lorsque la neige recouvre la route? New China TV

Ce moyen de transport tient à la fois du bus et du tramway. Il effectue actuellement des sorties par grand froid pour vérifier la fiabilité et l'efficacité du système de conduite sans pilote.

L'autonome à l'épreuve des éléments. Alors que la Chine subit les affres d'un rude hiver, et que les températures descendent autour des -20°C dans le nord-est du pays, la version sans pilote d'un tramway unique au monde en profite pour effectuer quelques roulages de test. Ce «bus» amélioré et divisé en plusieurs wagons est déjà utilisé en Chine, à Zhuzhou, dans le sud, en version pilotée par l'homme. Selon L'Usine Nouvelle, la sortie sur neige permettrait donc de vérifier le système autonome avant sa commercialisation éventuelle. Une vidéo de quelques phases de test a été fournie par New China TV :



Comme un tramway sans rail

Développé par une filiale du constructeur chinois géant CRRC, l'Autonomous Rail Rapid Transit (ART) utilise des capteurs pour détecter les obstacles et déterminer la direction à suivre. C'est un simple marquage au sol qui lui dicte le chemin.

Il peut transporter entre 300 et 500 personnes (en fonction du nombre de wagons), à une vitesse atteignant 70 km/h. Si l'autonomie semble limitée à 40 kilomètres, les batteries en lithium-titanate se rechargent assez rapidement, et L'Usine Nouvelle cite un temps de 30 secondes pour

repandre une autonomie de 5 kilom tres, et dix minutes pour pouvoir repartir pour 25 kilom tres. L'int r t  vident de ce type de produit r s de dans l'adaptation facile et rapide de la voirie, au contraire d'un tramway classique qui requiert des adaptations urbaines profondes en plus des classiques r seaux de rails et cat naires. Il reprend en ce sens la facilit  d'adaptation du transport par bus, avec une capacit  d'emport bien plus  lev e.

COR ES

Sport

JO: les deux Cor es se rapprochent pour 2020 et r vent   2032

LE SCAN SPORT Le Scan Sport <http://sport24.lefigaro.fr/> Publi  le 15/02/2019   16:50



Cr dits photo : AFP

LE SCAN SPORT - D j  rapproch es lors des JO 2018 de Pyoengchang, les deux Cor es pourraient tenter d'organiser ensemble les JO 2032.

Les deux Cor es, qui ont entam  un rapprochement sportif spectaculaire lors des Jeux olympiques de Pyoengchang-2018, veulent aller plus loin avec la participation envisag e d' quipes unifi es dans quatre sports aux JO de Tokyo-2020 et surtout une candidature commune officiellement pr sent e vendredi au CIO pour les JO-2032. Thomas Bach, le pr sident du CIO, qui recevait vendredi au si ge de l'instance les ministres des sports nord et sud-cor ens pour une r union tripartite, a salu  «l'initiative historique des deux Cor es de pr senter une candidature commune pour les JO-2032». M me si la campagne de candidature ne sera pas officiellement ouverte avant 2025 et qu'elle soul ve de nombreuses interrogations, cette initiative marque un pas suppl mentaire vers le r chauffement entre deux nations techniquement encore en guerre, depuis l'armistice ayant mis fin   la Guerre de Cor e en 1953. «La Cor e du Sud esp re grandement accueillir les JO-2032 conjointement avec la Cor e du Nord», a d clar  devant la presse Do Jong-hwan, ministre sud-cor een des Sports qui a rappel  que deux sommets intercor eens consacr s au sport s' taient d j  tenus. «Les leaders des deux Cor es ont convenu qu'ils souhaitaient accueillir conjointement les Jeux en 2032», a ajout  son homologue du Nord, Kim Il Guk, cit  dans un communiqu  du CIO.

S oul s lectionn e

D s lundi, la Cor e du Sud avait s lectionn  S oul comme ville candidate   l'organisation des JO d' t -2032, qu'elle esp re donc accueillir conjointement avec le Nord. Avant les Jeux de Pyeongchang, la Cor e du Sud avait d j  organis  les JO d' t  en 1988, boycott s par le Nord. Cette nouvelle  tape intervient alors que sur le plan diplomatique, les efforts se poursuivent  galement. Un deuxi me sommet historique entre le pr sident am ricain et le dirigeant nord-cor een Kim Jong Un se tiendra ainsi fin f vrier   Hano .

Sur le plan sportif, dans l'imm diat, c'est vers Tokyo-2020 que les deux Cor es portent leurs efforts.   la demande des Comit s nationaux olympiques nord et sud-cor ens, le CIO «va continuer d' tudier» avec les f d rations internationales concern es la participation aux phases de qualification d' quipes f minines unifi es en basket-ball et en hockey sur gazon, d'une autre dans l' preuve mixte de judo et d' quipages unifi s dans quatre cat gories en aviron,   la fois chez les hommes et les femmes: quatre sans barreur, quatre de couple et le huit. «La participation de ces  quipes cor ennes unifi es aux JO de Tokyo-2020 doit passer par une qualification», a bien insist  le CIO. La r union de vendredi dans la capitale olympique, avait de fait pour objectif

d'étudier la possibilité d'engager des équipes unifiées à la fois pendant les phases qualificatives et pendant les JO de Tokyo.

La lutte antidopage évoquée

Les différentes parties vont «poursuivre» les discussions et «tout résultat nécessitera l'approbation de la Commission exécutive du CIO» qui se réunit à Lausanne du 26 au 28 mars prochain, a précisé l'instance. Après des années de fortes tensions, les deux Corées avaient défilé sous un drapeau unique lors de la cérémonie d'ouverture des Jeux olympiques d'hiver de Pyeongchang en 2018 et une équipe coréenne unifiée avait participé au tournoi de hockey sur glace féminin. Depuis ces JO de Pyeongchang, plusieurs équipes unifiées ont marché dans les pas des hockeyeuses, en judo, basket-ball ou handball. D'autres sports, comme le hockey sur gazon ont annoncé leur volonté de présenter des équipes coréennes unifiées, à la fois dans les phases qualificatives et durant le tournoi olympique. Vendredi, la question de la lutte antidopage en Corée du Nord a également été évoquée. L'Agence mondiale antidopage (AMA) a annoncé jeudi que l'Agence nationale antidopage nord-coréenne n'était plus en conformité avec le code mondial antidopage, ce qui compromet sa candidature pour 2032. Pour y remédier, M. Bach a annoncé que «la Corée du Nord avait trouvé un accord avec l'Agence nationale antidopage chinoise».

Corée du Sud

Défense

La Corée du Sud accepte de payer davantage pour garder les forces américaines sur son territoire

<http://www.opex360.com/> par Laurent Lagneau · 11 février 2019



Lors de son dernier discours sur l'état de l'Union, le président américain, Donald Trump, a mis en avant les « progrès » qu'ont permis d'obtenir sa politique à l'égard de la Corée du Nord, laquelle a pris l'engagement d'œuvrer en faveur de la dénucléarisation de la péninsule coréenne, après avoir mené six essais nucléaires et tiré des missiles balistiques intercontinentaux.

Cependant, les services de renseignement américain et le groupe d'experts des Nations unies chargé du suivi des sanctions prise par la communauté internationale à l'endroit de Pyongyang sont très prudents sur les intentions nord-coréennes. Et Stephen Biegun, l'émissaire des Etats-Unis pour la Corée du Nord, a catégoriquement exclu un retrait des 28.500 militaires américains actuellement affectés en Corée du Sud. « Nous ne sommes impliqués dans aucune discussion diplomatique qui suggérerait un tel marchandage. Point final. Cela n'a jamais été discuté », a-t-il dit, le 31 janvier.

Cela étant, cette présence militaire américaine n'est pas gratuite pour Séoul. En 2014, dans le cadre d'un « Accord des mesures spéciales », le gouvernement sud-coréen a accepté de la financer à hauteur de 859 millions de dollars [soit 960 milliards de won]. Ce compromis devant arriver à échéance en avril prochain, diplomates américains et sud-coréens en ont donc négocié un nouveau.

Seulement, lors des discussions, Washington a revu ses exigences financières nettement à la hausse, à 1,2 milliard de dollars [soit +41%]. A priori, il s'agissait de faire supporter à Séoul les coûts du « soutien opérationnel » des déploiements dits « stratégiques », tels que ceux des porte-

avions, des sous-marins et des bombardiers. Et cela, alors que les exercices militaires conjoints de grande ampleur comme Foal Eagle, Key Resolve et Vigilant Ace, ont été suspendus.

Aussi, les diplomates sud-coréens, surpris par cette demande, l'ont considérée comme étant « inacceptable ». « La partie américaine a soudainement fait une proposition à la dernière minute qu'il est difficile pour nous d'accepter », avait en effet affirmé Kang Kyung-wha, la ministre sud-coréenne des Affaires étrangères.

Mais les négociateurs américains ont visiblement été à à bonne école... Car en formulant des exigences trop élevées tout en assurant qu'il n'était guère possible de faire autrement, leurs homologues sud-coréens ont dû consentir à lâcher du lest et à accepter de payer plus, tout en ayant probablement eu le sentiment d'avoir gagné la partie puisque, finalement, ils ont accepté une hausse de près de 10% de la contribution de Séoul à la prise en charge financière du contingent américain déployé en Corée du Sud.

En effet, le ministère sud-coréen des Affaires étrangères s'est félicité d'avoir obtenu un accord portant à 920 millions de dollars [1.040 milliards de won] cette contribution financière au maintien des troupes américaines. Rappelant que les États-Unis exigeaient une « énorme augmentation », il s'est félicité d'avoir réussi à conclure un accord reflétant « l'état de la sécurité sur la péninsule coréenne. »

En outre, les négociateurs américains ont eu gain de cause sur la durée de validité de cet accord. Alors que Séoul souhaitait le voir durer pendant au moins trois, il arrivera finalement à terme d'ici un an seulement. D'ici-là, peut-être que les discussions entre Washington et Pyongyang auront progressé et qu'un traité de paix entre les deux Corées sera envisageable. Du moins, c'est ce qu'espère M. Trump, qui ne manque pas une occasion d'affirmer que la présence militaire en Corée du Sud « coûte très cher. »

Quoi qu'il en soit, d'après la diplomatie sud-coréenne, Séoul et Washington ont réaffirmé, à l'occasion de ce nouvel accord des mesures spéciales, « l'importance d'une alliance solide entre la Corée du Sud et les États-Unis » ainsi que « le besoin d'un déploiement stable des troupes américaines. »

INDE

Attentats

Inde. New Delhi promet une riposte « appropriée » à son voisin pakistanais, après l'attentat au Cachemire

Accueil Monde Inde <https://www.ouest-france.fr/> avec AFP Modifié le 15/02/2019 à 16h09 Publié le 15/02/2019 à 16h08



Le Ministre indien Rajnath Singh, le gouverneur de la région du Cachemire Satya Pal Malik, et le général Ranbir Singh | HANDOUT / GOVERNMENT OF JAMMU AND KASHMIR INFORMATION DEPARTMENT / AFP

Suite à l'attentat de ce jeudi 14 février, dans la région du Cachemire en Inde, New Delhi promet au Pakistan de « riposter de manière appropriée ». L'acte, revendiqué le jour-même par le groupe islamiste pakistanais de la Jaish-e-Mohammad, a fait 44 morts.

New Delhi a promis vendredi une réponse ferme au Pakistan, au lendemain de l'attentat qui a coûté la vie à 44 paramilitaires dans la partie indienne du Cachemire. « **Nous allons riposter de**

manière appropriée. Notre voisin ne sera pas autorisé à nous déstabiliser», a affirmé le Premier ministre indien Narendra Modi.

Le chef de file du BJP, principal parti nationaliste hindou, est en campagne pour les législatives prévues au printemps. Le bilan de l'attentat, commis au passage d'un convoi des forces de l'ordre, est sans précédent depuis plusieurs dizaines d'années dans l'unique État indien à majorité musulmane, qui est régulièrement le théâtre de violences séparatistes.

Les islamistes pakistanais de la Jaish-e-Mohammad (JeM) en ont revendiqué la responsabilité le jour-même.

Les autorités indiennes détiennent des « preuves irréfutables » de la complicité du Pakistan

L'Inde reproche depuis des années à son voisin occidental d'encourager les séparatistes cachemiris, ce qu'il nie. Le Pakistan reconnaît en revanche apporter un soutien politique aux musulmans de la partie indienne du Cachemire, qu'il juge opprimés.

Dans un communiqué diffusé par la Maison blanche, les États-Unis l'exhortent à **« cesser immédiatement de soutenir et de prêter refuge à tous les mouvements terroristes actifs sur son sol »**. Les autorités indiennes assurent détenir des **« preuves irréfutables »** de la complicité du Pakistan dans l'attentat de ce jeudi 14 février.

Islamabad, qui a exprimé sa **« grave préoccupation »**, nie toute implication.

Premier attentat au Cachemire depuis 2016

Le ministre indien des Finances, Arun Jaitley, a promis de faire le nécessaire pour **« isoler totalement »** le Pakistan. La première étape, a-t-il précisé, consistera à lui retirer le statut de **« nation la plus favorisée »**, qui lui permet de bénéficier d'avantages commerciaux.

Les échanges bilatéraux ne représentent toutefois que deux milliards de dollars annuels. Le dernier attentat d'envergure commis au Cachemire indien remontait à 2016. Vingt soldats avaient été tués dans l'attaque d'un camp militaire imputée à la JeM. Quelques semaines plus tard, Narendra Modi avait ordonné à l'armée indienne de riposter en bombardant des positions séparatistes au Pakistan.

En arrivant aux affaires en 2014, le chef du gouvernement avait promis de faire preuve de fermeté à l'égard d'Islamabad. Les deux pays, qui disposent de l'arme nucléaire depuis 1998, se sont livrés trois guerres depuis la partition de 1947, dont deux avaient le Cachemire pour enjeu.

INDONÉSIE

Environnement

Déforestation en Indonésie. 1,3 milliard de dollars d'amendes toujours impayées selon Greenpeace

Accueil Monde Indonésie <https://www.ouest-france.fr/> avec AFP Publié le 15/02/2019 à 13h52



Photographie prise en septembre 2015 d'une forêt en feu en Indonésie | ADEK BERRY / AFP

L'organisation environnementale Greenpeace dénonce dans une étude publiée vendredi le non-paiement des amendes des sociétés pratiquant la déforestation. Elles avaient été condamnées après les vastes incendies de 2015 qui avaient causé de nombreux morts.

Des sociétés indonésiennes doivent au moins 1,3 milliard de dollars d'amendes impayées après avoir provoqué des incendies et des destructions de forêts, rapporte une étude de Greenpeace publiée vendredi qui dénonce l'impunité de ces dommages environnementaux.

L'organisation a étudié 11 affaires entre 2012 et 2018 impliquant des producteurs d'huile de palme et des papetiers qui avaient été condamnés à des amendes par des tribunaux civils de Djakarta. L'économie de l'Indonésie repose largement sur les matières premières et l'exploitation des ressources agricoles, forestières et minières.

« Mais aucune de ces affaires (de destruction) de forêts n'a débouché sur le paiement de dédommagements », observe l'organisation environnementale.

Des affaires liées aux grands incendies de 2015

La plupart de ces affaires étaient liées aux vastes incendies de 2015 en Indonésie qui ont provoqué plus de 16 milliards de dollars de dégâts aux secteurs forestiers, agricoles, ainsi qu'au tourisme et à d'autres secteurs économiques, note Greenpeace en se basant sur des chiffres de la Banque mondiale.

Ces incendies de 2015 ont fait flamber deux millions d'hectares et provoqué un vaste nuage de fumée qui s'est propagé vers Singapour et la Malaisie.

Hausse importante de la mortalité liée à la catastrophe

Ils ont aussi probablement augmenté significativement la mortalité dans la région. Une étude des universités américaines d'Havard et Columbia estime que plus de 100 000 morts prématurées sont à mettre sur le compte de ces incendies. **« Mais à ce jour aucune des compagnies n'a payé de compensation pour leur rôle dans cette catastrophe »**, a noté Greenpeace.

La compagnie d'exploitation forestière Merbau Pelalawan Lestari a écopé à elle seule d'une amende de 1,1 milliard de dollars en 2004, ce qui représente une grande majorité des sommes dues.

EUROPE

Opinions

ÉDITORIAL. Europe : tant de chemin parcouru

Accueil Réflexion Editorial <https://www.ouest-france.fr/> Philippe BOISSONNAT Modifié le 09/02/2019 à 08h20 Publié le 09/02/2019 à 08h03



Une figure de Charlemagne exposée sur la place Katschhof, à Aix-la-Chapelle (Allemagne), en 2014, l'année des 1200 ans de sa mort. | PATRIK STOLLARZ / AFP

À 100 jours des élections européennes, notre journaliste et éditorialiste Philippe Boissonnat laisse de côté l'agitation autour du Brexit pour parler autrement de l'Europe. En s'appuyant sur son histoire ancienne et singulière.

Mettons de côté un instant Theresa May et le Brexit. Prenons plutôt la direction d'Aix-la-Chapelle, *Aachen* disent les Allemands. À 2 h 30 à l'est de Lille, le visiteur découvre une cathédrale, plutôt petite, mélange de gothique et de byzantin. Au fond de la chapelle palatine, rehaussé de quelques marches, un siège de pierre nue : *der Thron Karls des Grossen*, le trône de Charlemagne.

Là, pendant 600 ans, du X^e au XVI^e siècle, furent couronnés les empereurs du Saint-Empire romain. Un embryon d'Europe politique, qui tentait d'organiser la vie sociale de Lyon à Hambourg

et de Valenciennes à Vienne... C'est à cet endroit que le journaliste et écrivain François Reynaert entame le *Voyage en Europe* qu'il vient de publier (Fayard, 308 pages).

Un récit mal connu

Quel périple ! De Sagrès, d'où les Portugais s'élancent vers le Nouveau monde, à Frombork, où le Polonais Nicolas Copernic calcule que, contrairement aux apparences, ce n'est pas le soleil qui tourne autour de la Terre, mais l'inverse. De Worms, où le père de la Réforme, Martin Luther, refuse devant Charles Quint de revenir sur sa condamnation des dérives de l'église romaine, à Manchester, où des artisans mettent au point, dès la fin du XVIII^e siècle, les premières machines à tisser qui vont enclencher le tsunami de la révolution industrielle...

On ne saurait trop conseiller cette lecture stimulante à 100 jours des élections européennes, le 26 mai. Non pas parce qu'elle dévoilerait tous les mystères du Parlement de Strasbourg ou de la Commission à Bruxelles. Mais parce qu'elle nous apporte ce qui manque le plus quand on parle d'Europe : un récit ! On y croise autant le moine irlandais saint Colomban et Henri VIII et ses six épouses (dont deux décapitées...) que François 1^{er} et Louis XIV. Par rapport à notre histoire nationale, ce récit mal connu n'est « **ni tout à fait le même ni tout à fait un autre** ».

Une manière de « faire société »

Pourquoi cette histoire est-elle aussi la nôtre ? Schématisons. Qu'ils soient Français, Suédois, Irlandais, Espagnol ou Grec, les Européens ont hérité dans leur manière de « faire société » d'une triple filiation. Ils doivent à Athènes, la démocratie : chacun a son mot à dire sur les affaires publiques. À Rome, le droit : les règles du jeu social doivent être formalisées et respectées par tous. À Jérusalem, la fraternité : le *Notre Père* des chrétiens affirme la parenté de tous les hommes et leur égale dignité. Au XVIII^e siècle, les philosophes des Lumières, aussi laïcs soient-ils, sauront s'en souvenir.

La démocratie, le droit, la fraternité : trois aspirations, jamais définitivement acquises, vers lesquelles tendent tant bien que mal - et souvent plus mal que bien - les empires, les royaumes, les nations qui se succèdent au fil des siècles sur ce « **petit cap du continent asiatique** » au climat tempéré. Au XX^e siècle, l'Europe a glissé deux fois dans l'abîme : 14-18, 39-45. Et pourtant, rappelle Reynaert, « **personne n'a attaqué l'Europe : elle s'est tuée elle-même** ».

Réduire l'Union européenne à un « **pachyderme bureaucratique** » ou à une machine à « **casser du social** » pour le seul bien du « marché », c'est évacuer le bébé avec l'eau du bain. Et perdre de vue la singularité de l'expérience des soixante-quinze dernières années : sous quelles autres latitudes parvient-on à combiner, grâce un effort d'union raisonnée et pacifique entre États, un tel niveau de protection sociale collective et de protection des libertés individuelles ? Nulle part.

EUROPE (Union européenne)

Défense

L'idée d'un « parapluie » nucléaire français pour l'Union européenne fait son chemin

<http://www.opex360.com/> par Laurent Lagneau 10 février 2019



En septembre 1995, Alain Juppé, alors Premier ministre avait évoqué le concept de « dissuasion [nucléaire] concertée » avec l'Allemagne. Mais l'affaire n'alla pas plus loin, le gouvernement allemand n'ayant pas souhaité donner de suite à cette idée.

Puis, en 2006, à l'occasion d'un discours prononcé à l'Île-Longue, le président Chirac affirma qu'il fallait « nous poser, ensemble, la question d'une défense commune, qui tiendrait compte des forces de dissuasion existantes, dans la perspective d'une Europe forte, responsable de sa sécurité. » Mais, une fois encore, rien ne se passa.

Cependant, la doctrine nucléaire française parle de défendre les intérêts vitaux de la Nation et vise à faire du territoire national un « sanctuaire ». Pour autant, la Revue stratégique publiée en octobre 2017 rappelle que « la définition de nos intérêts vitaux ne saurait être limitée à la seule échelle nationale, parce que la France ne conçoit pas sa stratégie de défense de manière isolée, même dans le domaine nucléaire. »

Depuis les déclarations de MM. Chirac et Juppé, la situation internationale a profondément changé. À la menace terroriste est venue s'ajouter celle dite de la « force », avec des pays qui mènent une politique assise sur leur puissance militaire, tout en s'affranchissant des normes internationales ainsi que les frontières. Le tout assorti de stratégies de déstabilisation et de remise en cause de ce que l'on tenait encore pour acquis il y a peu.

Ainsi en est-il de l'architecture européenne de sécurité. Depuis le retrait des États-Unis du traité ABM [Anti-Ballistic Missile] trente ans après sa signature, le traité sur les forces conventionnelles en Europe [FCE] a été dénoncé par la Russie. Et, plus récemment, sur fond de violation présumée par la partie russe, Washington a décidé de se retirer du Traité sur les Forces nucléaires intermédiaires [FNI]. Et vu comme c'est parti, on peut nourrir quelques craintes sur la prolongation, au-delà de 2021, du traité New Start de réduction des armes stratégiques.

En outre, les États-Unis font de l'Asie-Pacifique leur priorité. Ce tournant avait été énoncé clairement dans leur stratégie nationale de sécurité publiée en 2012 afin de limiter l'influence chinoise. Et si un coup d'arrêt a été mis à ce « pivot » américain vers cette région [aux dépens de l'Europe] avec l'annexion de la Crimée par la Russie, en 2014, les critiques récurrentes du président Trump à l'endroit de l'Otan font que les Européens s'interrogent...

Les élus américains aussi d'ailleurs, au point que le Sénat a voté une résolution pour soutenir l'Alliance atlantique et que la Chambre des représentants, désormais à la main des démocrates, en a fait de même en adoptant une loi visant à empêcher tout financement d'un retrait de l'organisation.

En Allemagne, où le tropisme « otanien » est très fort, on ne peut que redouter un retrait américain de l'Otan. « L'Europe ne peut pas se défendre sans les États-Unis », avait affirmé Sigmar Gabriel, l'ex-ministre allemand des Affaires étrangères, dans un entretien donné à Der Spiegel, en janvier 2018. Or, avait-il continué, « quand les États-Unis quittent une pièce, d'autres puissances entrent immédiatement. En Syrie, ce sont la Russie et l'Iran. En politique commerciale, c'est la Chine. Ces exemples montrent qu'au bout du compte, nous ne parvenons plus à la fois à diffuser nos valeurs européennes et à faire respecter nos intérêts. » Et de résumer la situation : « Dans un monde rempli de carnivores, les végétariens ont des difficultés. »

Par ailleurs, Au sein de l'Union européenne, et quand le départ du Royaume-Uni sera entré dans les faits, seule la France disposera à la fois de la force nucléaire et d'un siège permanent au Conseil de sécurité des Nations unies. Ce qui lui donne un statut bien particulier. Et l'idée d'un « parapluie nucléaire » français fait visiblement son chemin.

En 2017, la chambre basse du Parlement allemand [le Bundestag] a estimé que, juridiquement, rien ne s'opposait à une participation financière de Berlin à l'arsenal nucléaire français. Ce qui montre que la question fait débat outre-Rhin. Et elle vient d'être relancée par le diplomate Wolfgang Ischinger, une figure respectée et influente en Allemagne pour tout ce qui a trait aux affaires stratégiques.

Président de la Conférence de Munich sur la sécurité, qui a traditionnellement lieu à la mi-février, M. Ischinger a en effet estimé, dans un entretien donné à des journaux du groupe Funke Mediengruppe, qu'une « européisation du potentiel nucléaire français » est « effectivement une très bonne idée » à « moyen terme ».

« Il s'agit de savoir si, et comment la France pourrait être disposée à mettre stratégiquement sa capacité nucléaire au profit de l'ensemble de l'Union Européenne », a continué M. Ischinger.

« Concrètement : les options de l'engagement nucléaire de la France ne devraient pas couvrir seulement son propre territoire, mais aussi le territoire des partenaires au sein de l'Union Européenne. En contrepartie, il serait nécessaire de préciser les contributions que les partenaires européens devraient apporter afin d'arriver à un partage équitable des charges », a expliqué le diplomate.

« Si le coûteux potentiel nucléaire français devait être développé, on ne peut pas attendre de la France qu'elle paye cela seule sur son propre budget. Les autres partenaires au sein de l'UE, qui bénéficieraient de cette protection, devraient contribuer en conséquence », a insisté M. Ischinger.

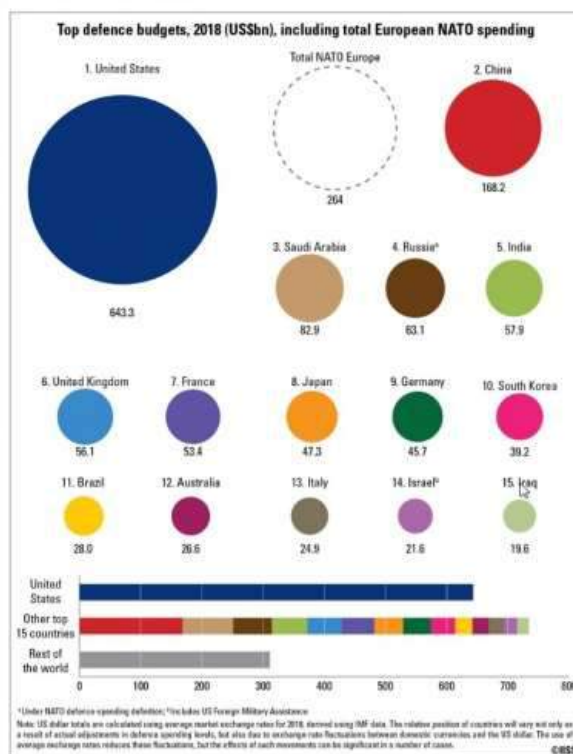
En clair, la dissuasion française serait étendue à l'ensemble des pays de l'Union européenne et ces derniers mettraient la main au portefeuille pour la financer, sans pour autant avoir voix au chapitre.

« Cependant : l'utilisation possible des armes nucléaires ne pourrait pas être décidée, au final, par un comité de l'UE. Cette décision resterait celle du président français. Ce que nous devons accepter! », a en effet conclu M. Ischinger.

Ce dernier a également rappelé que, l'UE a bénéficié du parapluie américain en matière de sécurité « pendant des décennies ». Et que cela n'est apparemment « aussi évident aujourd'hui. » Aussi, « il est grand temps que l'UE se transforme en une Union de la défense – sans renoncer à ses objectifs précédents en matière de politique économique, sociale ou commerciale », a-t-il plaidé.

Dépenses militaires: l'Europe devrait dépenser 100 mds USD de plus

<http://lignesdedefense.blogs.ouest-france.fr/> 16.02.2019 Par Philippe Chapleau



Selon une étude publiée vendredi par l'Institut international d'études stratégiques (IISS, International Institute for Strategic Studies) basé à Londres, les pays européens doivent dépenser plus de 100 milliards de dollars supplémentaires dans le domaine de la défense afin de tenir leur promesse faite aux Américains et à l'Otan. Leur promesse de consacrer les fameux 2% de leur PIB à la défense...

En 2014, les alliés européens avait promis des dépenses de défense de 2% de leur PIB d'ici 2024. Ce que réclamaient déjà depuis longtemps les Américains.

Donald Trump a dénoncé à maintes reprises la lenteur de la croissance de ces dépenses, les jugeant largement insuffisantes.

Les chiffres publiés vendredi en marge de la Conférence annuelle sur la sécurité à Munich, montrent que 102 milliards de dollars manquent aux 27 Etats européens de l'Otan pour atteindre dès 2018 cet objectif. Cela représenterait une augmentation des dépenses militaires de 38%, selon le rapport "Equilibre militaire" de l'IISS.

Le rapport est à consulter ici <https://www.iiss.org/blogs/military-balance/2019/02/european-nato-defence-spending-up>

Mettre en place un Conseil de sécurité européen ? Une idée à travailler

<https://www.bruxelles2.eu/> 16 Fév 2019 Autonomie Stratégique, Conseil européen, Gestion de crises

(B2) Berlin insiste régulièrement sur un point souvent oublié dans la rhétorique sur l'armée européenne : la mise en place d'un « Conseil de sécurité de l'UE ». Un point qui mérite un peu d'attention



(crédit : MOD portugais)

Avec mes amis de 'La faute à l'Europe' (J. Quatremer, Y. A. Noguès, K. Landaburu, H. Beaudoin), qui reçoivent ce week-end Michèle Alliot Marie, alias MAM, l'ancienne ministre de la Défense (sous Jacques Chirac) et ministre des Affaires étrangères (sous Nicolas Sarkozy), nous parlons 'défense', 'Europe puissance' et notamment de ce Conseil de sécurité européen (video).

@bruxelles2 pèse le pour et le contre d'un Conseil de sécurité européen à l'image de @ONU_fr
pic.twitter.com/JfbkGh4Kot



la faute à l'Europe? [@lafautealeurope](https://www.lafautealeurope.com/)

[@bruxelles2](https://www.bruxelles2.eu/) pèse le pour et le contre d'un Conseil de sécurité européen à l'image de [@ONU_fr](https://twitter.com/ONU_fr)

2

15:40 - 16 févr. 2019

Une proposition franco-allemande

Cette proposition ne naît pas de nulle part. Elle figurait en dernier lieu dans la déclaration de Meseberg adoptée par les deux dirigeants Emmanuel Macron et Angela Merkel en juin 2018. L'objectif est d'avoir un « *débat européen dans de nouveaux formats* » et « *d'accroître la rapidité et l'efficacité de la prise de décision de l'Union européenne [en matière] de politique étrangère* » (lire : Défense, Sécurité, Migrations, Développement, l'accord franco-allemand de Meseberg).

Une explication merkelienne

Au Parlement européen, en novembre 2018, la chancelière Angela Merkel souligne l'importance d'« *une enceinte au sein de laquelle des décisions importantes pourront être prises* », avec une « *présidence tournante* » (lire : « Une armée (européenne) montrerait au monde qu'entre (nous) il n'y aurait plus de guerre » (Angela Merkel). Le format serait limité précise-t-on du côté allemand : « *un petit cercle d'États se relayant et représentant l'ensemble de l'UE [pour] travailler plus promptement et intensément au règlement des crises en cours.* » (1)

Une certaine réserve française

Du côté français, on ne peut pas dire que le projet suscite une grande mobilisation. A l'Élysée, la prudence est de règle : « *C'est une idée [de] la Chancellerie. Ce pourrait être une proposition commune, mais cela mérite encore [d'être travaillée]* » lâche en 'off' un Élyséen, à quelques journalistes (dont B2) en novembre 2018. Et d'ajouter : « *Nous n'avons pas de détails proposés par le gouvernement allemand : est-ce un forum pour discuter ou pour décider des questions de politiques étrangères ? Ce n'est pas encore une position qui est mûrie.* » (3)

Une idée mal perçue dans les milieux européens

Dans les couloirs européens, cette idée est à peine commentée. « *Je suis un peu sceptique sur la création d'une nouvelle structure. Est-elle vraiment nécessaire. N'a-t-on pas déjà pas assez de structures* » s'interroge un bon connaisseur des questions sécuritaires interrogé par B2, résumant assez bien le sentiment à Bruxelles, perplexe et qui a, à peine, réfléchi sur l'idée.

Un vide béant de réflexion stratégique

Cette proposition répond pourtant à un réel besoin. L'Union européenne souffre aujourd'hui d'un vide béant d'absence de direction politique au plus haut niveau, d'anticipation stratégique et de réactivité en cas de crise majeure. Parler d'autonomie stratégique ou de réflexion sans avoir une instance capable de décider est un leurre.

Des leaders européens absents collectivement

Certes, en théorie, le Conseil européen doit se pencher une fois par an au minimum sur les grandes questions de sécurité. Mais cette disposition du Traité de Lisbonne est restée plutôt lettre morte. Force est de constater que ces dernières années, sur toutes les crises majeures — Libye, Syrie, Irak, Ukraine, crise migratoire, coup d'état en Turquie, etc. — les Chefs d'État et de gouvernement européens, collectivement, ont été 'à la ramasse'.

Un manque d'anticipation certain

Pour en attester, il suffit de reprendre la liste des crises récentes. Les 28 ont-ils à la veille de signer l'accord d'association avec l'Ukraine clairement évalué les conséquences de cet acte sur les relations avec la Russie, donné leur accord en bonne et due forme ? Ont-ils planifié un dispositif de gestion de crise soit diplomatique, soit militaire en cas d'intervention russe (largement prévisible) ? Lors de la déroute du printemps arabe en Syrie, ont-ils anticipé la crise des réfugiés et des migrants à venir ? Après l'intervention franco-britannique en Libye, qui laisse un pays déchiré et un État failli, ont-ils envisagé et débattu de la solution à apporter à la crise, en commençant par résoudre leurs différends ? Lors du coup d'état en Turquie, y-t-il une réunion de crise par rapport à un pays le plus proche ? Non, non !

Des questions posées trop vite abordées

Au mieux, les 'Leaders' ont discuté une ou deux heures pour s'accorder sur les traitements collatéraux de la crise (rupture des liens diplomatiques, aide humanitaire, sanctions...). La plus longue discussion dans ces dernières années a été consacrée à définir l'intensité des sanctions mises en place sur la Russie. Mais rarement pour tenter de résoudre leurs différends, trouver des solutions ou bâtir des feuilles de route. Au pire, ils ont préféré ne pas trop se pencher sur la question.

Une réforme facile à mettre en place

Si l'on met de côté certains aspects proposés par A. Merkel, avoir un conseil de sécurité de l'Union européenne est possible dans le cadre existant.

Pas de modification de traité

Ce projet ne nécessite pas de modification des traités constitutifs. Il suffit juste de changer les usages. On peut décider (par exemple) de consacrer une demi-journée lors de chaque Conseil européen aux grandes questions internationales ou (autre exemple) dédier une de ses quatre réunions annuelles aux questions internationales. Il serait même possible de tenir une ou deux fois par an un Conseil européen informel dans un pays tournant (permettant à un chef de gouvernement de coprésider la réunion).

Juste changer les usages

Rien n'empêche d'ailleurs quelques pays plus proches en matière d'approche sécuritaire — France, Allemagne, Belgique, Espagne, Italie — de tenir régulièrement des conciliabules préparatoires à l'image des réunions G6 des ministres de l'Intérieur (un petit cercle conjoint). Rien n'empêche aussi de joindre à ces réunions des Chefs, une réunion parallèle des ministres de la Défense ou des Affaires étrangères, voire des ambassadeurs, pour mettre en musique immédiatement les mesures décidées par les Chefs. Toutes ces dispositions, tout à fait possibles dans les traités existants, permettraient de se rapprocher du modèle prôné par A. Merkel.

Un dispositif diplomatique et technique prêt à répondre

Au-dessous du niveau politique, le dispositif européen en cas de crise est plutôt complet et prêt à travailler. On a ainsi des ambassadeurs des 28 (le Comité politique et de sécurité), qui siègent en permanence à Bruxelles, avec au minimum deux réunions par semaine (sans compter les petits déjeuners, gouters et autres diners informels) permettant d'échanger et affiner des positions communes. En cas d'urgence, une réunion du COPS peut être improvisée. Ces diplomates, discrets mais parfaits connaisseurs de leurs sujets, sont tenus d'être là, 24h/24 sur le pont. J'en ai été témoin à plusieurs reprises. Des réunions ont eu lieu le dimanche, au mois d'août, à 6 heures du matin ou à 22 heures le soir.

Un dispositif de veille et d'analyse

On a aussi un dispositif de veille du renseignement (l'IntCen) (dirigé aujourd'hui par un Allemand ancien des services de renseignement) qui produit régulièrement des notes d'analyses. Ces notes — environ 1400 par an — sont plutôt bien appréciées de leurs destinataires, selon mes informations. On peut ajouter à cela des dispositifs de réaction de crise — cellule de protection civile à la Commission européenne, état-major militaire de l'UE (EUMS), commandement des missions civiles (CPCC) etc. — qui existent et ne demandent qu'à produire des résultats. Tous ces dispositifs peuvent au besoin être renforcés et rendus plus performants.

(Nicolas Gros-Verheyde)

1. Proposition à ne pas confondre avec celle de Olaf Scholz, le ministre allemand des Finances (SPD) proposant de transformer le siège français au Conseil de sécurité de l'ONU. Lire : Un siège permanent à l'ONU pour l'UE. Est-ce une si bonne idée ?

2. Sur l'initiative européenne d'intervention, les mêmes seront largement plus prolixes. Or l'un ne va pas sans l'autre. Sans un dispositif de décision en haut lieu, on pourra faire tous les échanges possibles entre tous les officiers les plus doués possibles, cela n'aboutira pas.
3. La question d'une présidence tournante du Conseil européen, reviendrait à la situation *ante* Traité de Lisbonne. Faisant fi du président 'permanent' du Conseil européen, elle n'est pas constitutionnelle aujourd'hui.

Nicolas Gros-Verheyde

Diplomatie

Le rappel d'ambassadeurs : une pratique qui se généralise en Europe

<http://www.bruxelles2.eu/> 10 Fév 2019 Rappel d'ambassadeurs

(B2) Le rappel d'ambassadeurs est devenu l'expression régulière du mécontentement diplomatique, y compris entre États membres. Dans ces dernières années, on dénombre au moins trois rappels d'ambassadeurs



Préparation du 14 juillet (crédit : ambassade de France en Italie)

En août 2017, la Hongrie rappelle son ambassadeur aux Pays-Bas pour protester contre les critiques de l'ambassadeur néerlandais à Budapest. Celui-ci avait comparé l'attitude de la Hongrie — sur le plan de relocalisation européen et contre George Soros — à se « *créer des ennemis* » au groupe « *État islamique* ».

En février 2016, la Grèce avait rappelé son ambassadeur en Autriche pour dénoncer l'attitude du gouvernement de Vienne de ne pas l'avoir invitée à la réunion des pays des Balkans sur la crise migratoire.

En décembre 2015, la Grèce, encore, rappelle son ambassadeur à Prague pour protester contre des propos du président tchèque Miloš Zeman, mettant une condition à ce que la république Tchèque pour adopter l'euro : que la Grèce quitte la monnaie unique.

Nicolas Gros-Verheyde

Bruxelles propose de mettre l'Arabie saoudite sur sa «liste noire» du blanchiment d'argent

Accueil Monde <https://www.20minutes.fr/> avec AFP Publié le 13/02/19 à 16h10 — Mis à jour le 13/02/19 à 21h30

TERRORISME Bruxelles a proposé d'étoffer cette liste pour lutter contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme en ajoutant sept pays



Un drapeau de l'Union européenne à Bruxelles. — EMMANUEL DUNAND / AFP

Bruxelles a proposé ce mercredi d'étoffer sa « liste noire » pour lutter contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme. L'Union européenne veut ajouter sept pays, dont l'Arabie saoudite, dans un contexte de tensions avec Ryad à la suite de l'affaire Khashoggi.

Objectif : « protéger le système financier de l'UE », indique la commissaire européenne en charge des questions de justice, Vera Jourova. Cette initiative de la Commission européenne devra encore recevoir le feu vert du Parlement européen et des pays de l'Union. Les nouveaux pays ciblés, avec parmi eux l'Arabie saoudite et le Panama, s'ajoutent aux 16 qui figuraient déjà sur ce registre, comme l'Iran, l'Irak, le Pakistan ou encore l'Ethiopie et la Corée du Nord.

Pas de sanction mais des contrôles renforcés

« Nous avons mis en place les normes les plus strictes au monde en matière de lutte contre le blanchiment de capitaux », a-t-elle poursuivi. « Mais nous devons veiller à ce que l'argent sale provenant d'autres pays ne se retrouve pas dans notre système financier », a-t-elle ajouté.

Le fait de se retrouver sur cette liste ne déclenche pas de sanctions, mais il oblige les banques européennes à appliquer des contrôles renforcés sur les opérations financières avec des clients ou des établissements financiers dans ces pays. Sur une cinquantaine de pays passés à la loupe, la Commission a conclu que 23 présentaient des « carences stratégiques » dans la lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme.

Des relations envenimées

L'initiative de l'exécutif européen ne fait pas l'unanimité au sein de l'UE. Les réticences de capitales comme Paris ou Londres sont interprétées par certains comme une volonté de ne pas envenimer les relations avec certains pays. Notamment celles avec l'Arabie saoudite, particulièrement tendues depuis l'assassinat du journaliste saoudien Jamal Khashoggi.

Commis début octobre dans le consulat de son pays à Istanbul par un commando venu de Ryad, ce crime a profondément terni l'image des dirigeants saoudiens, et provoqué de fortes tensions avec les capitales occidentales. Les pays qui souhaiteraient s'opposer à la nouvelle « liste noire » disposent d'une période d'un mois (prolongeable d'un mois) pour réunir une majorité qualifiée d'Etats membres hostiles.

Politique

Conseil européen, Commission, Haut représentant... Qui pour occuper les top jobs européens en 2019 ?

<https://www.bruxelles2.eu/> 11 Fév 2019 Elections 2019, Haut représentant, Président de la Commission européenne, Président du Conseil européen

(B2) A l'heure où le casse-tête du Brexit résonne dans toutes les têtes, s'intéresser aux possibles têtes de l'Europe de demain paraît illusoire. « Il est beaucoup trop tôt » m'ont ainsi confié plusieurs acteurs, diplomates et observateurs patentés de la scène européenne, que j'interrogeais...



Donald Tusk au Conseil européen comme Jean-Claude Juncker à la Commission européenne vont quitter la scène européenne. Qui pour les remplacer ? (crédit : Conseil de l'UE)

Et, pourtant... tout le monde y pense ! D'ici juin ou juillet 2019, au plus tard, il faudra en effet avoir choisi un président de la Commission européenne. Ce qui va enclencher en cascade le choix des autres têtes européennes, à commencer par son alter ego, le président du Conseil européen, le

ou les présidents du Parlement européen, ainsi que le Haut représentant de l'UE pour la politique étrangère (1).

A la Commission européenne

Le prétendant officiel est **Manfred Weber**, candidat du parti populaire européen. Il revendique, si son parti arrive en tête lors des élections européennes (comme cela semble être toujours le cas dans les sondages), de présider la Commission européenne. Un destin logique qui se heurte à trois problématiques : certains membres du Conseil européen ne semblent pas décidés à promouvoir ce système des *SpitzenKandidat* ; l'homme qui a certaines qualités ne correspond pas aux critères non écrits à ce poste ; il est le représentant d'un parti, ce qui peut entraîner certains clivages au moment du vote au Parlement européen (lire : Que cache la candidature de Manfred Weber à la Commission ?). Son destin naturel le conduirait donc plutôt à briguer la présidence du Parlement européen.

Le challenger possible est le Français **Michel Barnier** qui a pour lui de nombreux avantages, un profil bien connu des chefs d'Etat et de gouvernement, comme du Parlement européen, des amitiés et des réseaux qui vont au-delà de sa chapelle politique, un vrai profil européen comme on les aime à Bruxelles (lire : Michel Barnier à la présidence de la Commission européenne ?). Encore faut-il que Emmanuel Macron, seul décideur en son âme et conscience en matière de poste à la Commission européenne le veuille. Si la France 'veut le poste', « *il sera difficile de lui refuser* » indique un fin observateur consulté par B2.

La candidature de **Margrethe Vestager**, un temps évoquée (surtout par quelques éléments de La république en marche), semble peu réaliste... aujourd'hui. La Danoise n'a pas vraiment le soutien de son gouvernement, premier critère pour ce poste. Elle a les handicaps de son pays, qui ne participe pas à toutes les politiques européennes. Enfin, elle n'appartient pas au parti majoritaire (PPE) au plan européen, puisqu'elle émerge au parti social-libéral danois (RV). Rideau... Lire : La fin du rêve Vestager à la tête de la Commission 2019 ?

La présidence du Conseil européen

Au Conseil européen, c'est le nom de **Mark Rutte**, qui revient régulièrement comme une antienne. Le Premier ministre néerlandais (Libéral) pourrait reprendre le rôle d'intercesseur et de modérateur des chefs d'Etat et de gouvernement. Encore faut-il qu'il veuille quitter son poste national... et que les autres chefs d'Etat et de gouvernement le veuillent. Le rôle de père fouettard des Pays-Bas que ce soit dans la crise monétaire sur le rôle de l'Euro 'fort' ou vis-à-vis des pays d'Europe de l'Est, en indécatesse avec certains chapitres de l'Etat de droit, et son positionnement pour le moins adepte du moindre engagement européen, pourrait l'exposer à quelques vetos 'clairs' ou discrets, l'empêchant toute candidature. Chances : 1 sur 4.

Un challenger possible est la Lituanienne **Dalia Grybauskaitė (-)**. Adepte du franc parler, bonne connaissance de certains dossiers européens — elle a géré le portefeuille de l'Agriculture —, elle a quelques avantages : être une femme, représenter l'Europe de l'Est, et ne pas être encartée dans un parti politique. Même si elle n'est pas très éloignée des chrétiens-démocrates, elle a souvent dû gouverner en cohabitation avec un gouvernement formé de sociaux-démocrates, paysans et verts. Quoi de plus éclectique. De plus, elle est disponible, car son mandat de président (non renouvelable) se termine en mai. D'une certaine façon, elle incarnerait une certaine continuité avec Donald Tusk. Adepte du franc-parler, elle a toujours le mot juste quand elle arrive dans les réunions du Conseil européen. Ce qui l'assure d'une certaine célébrité dans la presse. Encore faut-il qu'elle veuille. Aux dernières nouvelles, l'intéressée a dénié être candidate. Mais ce genre de déni cède rapidement. Score : 2 sur 4.

Autre candidat possible, le Finlandais **Juha Sipilä** du parti du centre (Kesk / ALDE) pourrait se retrouver rapidement disponible si son parti subit une défaite aux législatives. Il a l'avantage de venir d'un pays 'modeste', situé aux confins de la Russie, donc bien averti des risques et des menaces de la nouvelle configuration à Moscou, d'être membre de l'Euro et d'avoir joué un rôle non négligeable et positif dans la crise migratoire. Il est bien vu à Paris comme à Berlin, ce qui

n'est pas un désavantage. Il est discret, mais très présent dans les jeux européens. Score : 2 sur 4.

Enfin, le Belge **Charles Michel** (Libéral / ALDE) pointe le bout de son nez dans la sphère européenne, en 'roue de secours' d'une possible non reconduction à la tête du gouvernement belge après les élections générales de mai prochain. L'article du quotidien Le Soir le mentionne expressément. Même si le Premier ministre belge n'a pas jusqu'à présent montré d'appétence spécifique pour les dossiers européens, il s'y montre plus intéressé que son prédécesseur Elio di Rupo. Si on peut avoir du mal à y croire, il faut toujours se méfier des Belges quand leurs yeux frétilent. Ils n'ont pas leur pareil pour arriver à leurs fins (cf. le précédent de Herman Van Rompuy). Score : 1 sur 4.

Le poste de chef de la diplomatie européenne

Comme Haut représentant de l'UE, c'est l'inconnue totale. Les potentiels candidats pour succéder à Federica Mogherini au poste de Haut représentant le 1^{er} novembre prochain ne se bousculent plus vraiment au 'portillon'. Pour plusieurs 'grands' pays (France, Italie, Pays-Bas...), le poste n'a pas vraiment d'intérêt, car le Haut représentant est trop occupé par les affaires étrangères, et peu disponible sur les sujets 'économiques' ou de politique intérieure, compétences primaires de la Commission européenne. B2 a fait le tour des candidats potentiels ou éventuels, dans un papier sopesant les avantages et handicaps de chacun (lire : Commission 2019. Les candidats au poste de Haut représentant ne se bousculent pas. Six noms possibles et éventuels ?).

L'actuelle ministre allemande **Ursula von der Leyen** (CDU/PPE) a fait son temps à la tête de la Défense allemande. Et celle qui a été, un temps, perçue comme une possible rivale de Angela Merkel n'a plus d'espoir de ce côté-là. Un nouvel avenir européen lui permettrait de rebondir sur un terrain, les affaires européennes, où elle est à l'aise et a obtenu certains résultats. Le Slovaque **Miroslav Lajcak** (S&D) ne dédaignerait pas non plus revenir dans la sphère européenne après son mandat à la présidence de l'OSCE. Mais le champ d'action plus limité de la diplomatie slovaque lui ouvrirait davantage le poste d'un commissaire / haut représentant adjoint, chargé de l'élargissement et du voisinage. Un candidat espagnol pourrait aussi faire irruption, **Josep Borrell** (S&D) le cas échéant. Mais son âge pourrait être un sérieux handicap. Et un autre / ou une autre espagnole pourrait être choisie. Ce qui correspond à la volonté de Madrid de s'imposer sur la scène diplomatique.

Quelques challengers ont été évoqués. Mais ils ne remplissent pas vraiment tous les critères. C'est le cas du SpitzenKandidat social-démocrate, **Frans Timmermans** qui a le même handicap que M. Vestager : il n'est pas soutenu par son gouvernement. Le Belge **Didier Reynders** (Libéral) aurait pu être un excellent Haut représentant. Mais il a annoncé cette candidature pour le poste de secrétaire général au Conseil de l'Europe. La Suédoise **Margot Wallström** (S&D) aurait pu également se profiler. Elle remplit une bonne partie des critères (expérimentée, sociale-démocrate et femme). Mais, comme pour Josep Borrell, son âge pourrait être un handicap. Sauf à reprofiler le poste de Haut représentant dans une dimension plus politique et moins coureur du globe. Sujet à suivre...

(Nicolas Gros-Verheyde)

Lire notre dossier N°67. Elections européennes 2019 <http://club.bruxelles2.eu/2018/10/elections-europeennes-2019/>

Nicolas Gros-Verheyde

Le 9 mai férié dans toute l'Union européenne ? Les eurodéputés disent oui

Accueil Europe Union Européenne <https://www.ouest-france.fr/> Fabien CAZENAVE Modifié le 12/02/2019 à 15h09 Publié le 12/02/2019 à 13h07



Il n'y a pas de jour férié en commun dans l'Union européenne, même le 9 mai pourtant journée de l'Europe | LEON NEAL / AFP

Les députés européens demandent mardi de rendre le 9 mai férié partout dans les États membres. Une date qui est déjà célébrée comme « journée de l'Europe » et qui fait référence au discours de l'ancien ministre français Robert Schuman en 1950 à la création de la Communauté européenne du charbon et de l'acier.

Les eurodéputés ont voté une résolution mardi 12 février pour demander la mise en place d'un jour férié commun dans l'Union européenne, le 9 mai. Le texte était porté par l'eurodéputée espagnole Maite Pagazaurtundúa Ruiz (Union, progrès et démocratie - UPyD - ADLE).

Dedans, les propositions cherchent à promouvoir la participation démocratique, l'extension de l'espace public européen, la protection et l'extension des droits des citoyens.



La création d'un jour férié européen le 9 mai fait aussi partie de ces propositions. Le but est de « **renforcer le sentiment d'appartenance européen et de créer un espace pour les mouvements et activités civiques** ». Cette proposition a été largement adoptée par 455 voix contre 190 (29 abstentions).

Ce texte n'a pas de force juridique, le Parlement européen vote des résolutions lorsqu'il appelle les États membres à agir dans un domaine particulier.

Une journée célébrée mais non fériée

Chaque année, le 9 mai, la Journée de l'Europe célèbre la paix et l'unité en Europe. Il s'agit de la date anniversaire de la « **déclaration Schuman** ». En 1950, Robert Schuman, ministre français des Affaires étrangères, propose dans un discours prononcé à Paris une institution européenne qui rassemble et gère la production du charbon et de l'acier. Cela aboutit à la création de la CECA, la communauté européenne du charbon et de l'acier, ancêtre de l'Union européenne et première institution supranationale.

Il ne s'agit pas d'un jour férié. Dans les anciens pays de l'Est, le jour est chômé, mais cela fait référence à la victoire de l'Union soviétique sur l'Allemagne nazie, marquant la fin de la Seconde Guerre mondiale.

Il n'existe pas de jour férié en commun en Europe en tant que tel. Tous les pays ont des jours chômés pour Noël et le Nouvel an mais il s'agit du résultat de traditions déjà en place bien avant la création de la Communauté économique européenne en 1957.

Union européenne. Accord trouvé sur la réforme du droit d'auteur

Accueil Médias <https://www.ouest-france.fr/> Modifié le 15/02/2019 à 14h17 Publié le 14/02/2019 à 01h02



Le siège de la commission européenne, le 14 novembre 2018, à Bruxelles. | FRANCOIS LENOIR / REUTERS

Les trois institutions européennes sont finalement arrivées à un accord, mercredi, sur la réforme du droit d'auteur. Proposée par la Commission européenne en 2016, cette directive vise à moderniser le droit d'auteur à l'ère du numérique.

La controversée réforme européenne du droit d'auteur, très attendue par les éditeurs de presse et les créateurs mais fustigée par les géants du net, a franchi une étape décisive mercredi soir.

Après trois jours de discussions, les représentants des trois institutions européennes (Commission, Conseil représentant les 28 États membres - et le Parlement) se sont finalement entendus sur une version commune du texte.

« **Un accord a été atteint sur le droit d'auteur** », a annoncé le vice-président de la Commission européenne, Andrus Ansip, chargé du dossier, dans un tweet.



[Andrus Ansip](#)

✓ [@Ansip_EU](#)

Agreement reached on [#copyright](#)! Europeans will finally have modern copyright rules fit for digital age with real benefits for everyone: guaranteed rights for users, fair remuneration for creators, clarity of rules for platforms.

[307](#)

[23:25 - 13 févr. 2019](#)

« **Les Européens vont enfin avoir des règles modernes sur le droit d'auteur adapté à l'ère numérique avec de vrais bénéfices pour tout le monde : des droits garantis pour les utilisateurs, une rémunération juste pour les créateurs et une clarté des règles pour les plateformes** », s'est-il félicité.

Le ministre de la culture français Franck Riester s'est également réjoui dans un tweet de cet « **accord trouvé ce soir sur la directive droit d'auteur ! C'est la démonstration que l'Europe est fière de ses créateurs et qu'elle sait les protéger, au bénéfice de tous les citoyens** ».



[Franck Riester](#)

✓ [@franckriester](#)

Accord trouvé ce soir sur la directive droit d'auteur ! C'est la démonstration que l'Europe est fière de ses créateurs et qu'elle sait les protéger, au bénéfice de tous les citoyens.

[445](#)

[01:33 - 14 févr. 2019](#)

Mais de son côté, l'organisation CClA, représentant le lobby de l'industrie numérique, a estimé dans la foulée que l'accord « **allait saper l'innovation sur internet et les droits en ligne** ».

Ce n'est toutefois pas la fin de cette saga. L'accord provisoire trouvé mercredi doit maintenant être adopté encore par le Conseil, d'une part, et d'autre part par les eurodéputés, réunis en session plénière, avant les élections européennes en mai.

L'eurodéputé chrétien-démocrate allemand Axel Voss, rapporteur de la directive et fervent défenseur de la réforme, a précisé que le vote en plénière aurait sans doute lieu « **en avril ou la dernière semaine de mars** ».

« **Je suis optimiste que nous obtiendrons une majorité au Parlement (en plénière, ndlr) mais cela va être un dur travail [...] On ne sait jamais en politique** », a-t-il confié à des journalistes à la sortie de la salle de réunion.

Droit voisin

L'objectif de la réforme, âprement discutée depuis sa présentation en septembre 2016 par l'exécutif européen, est de moderniser le droit d'auteur à l'ère du numérique.

Elle a donné lieu à une énorme bagarre, par lobbyistes interposés, entre les médias et les créateurs, d'un côté, qui veulent être mieux rémunérés et, de l'autre les géants du numérique, qui défendent leur « **business model** », rejoints, de manière inattendue, par les militants de la liberté sur internet.

L'AFP, entre autres médias, avait milité en faveur de la reconnaissance des droits voisins. Deux articles, le 11 et le 13, ont été au cœur du débat.

Le premier a pour principe de créer un « **droit voisin** » du droit d'auteur pour les éditeurs de presse. Il doit permettre aux médias de se faire rémunérer lors de la réutilisation en ligne de leur production par des agrégateurs d'informations comme Google News ou des réseaux sociaux comme Facebook.

Selon l'accord trouvé mercredi entre les colégislateurs, la durée de protection des articles sera de deux ans, ont indiqué les négociateurs.

Le simple partage entre internautes d'hyperliens vers des articles, ainsi que de « **mots isolés** » pour les décrire, sera libre de toute contrainte du droit d'auteur.

De même que les « **très courts extraits** », qui apparaissent sur les moteurs de recherche, agrégateurs d'informations ou réseaux sociaux.

« Nous avons dû trouver un compromis, ce n'était pas exactement ce dont j'avais rêvé, car cette exception de + très courts extraits + est un peu un danger », a reconnu Axel Voss devant les journalistes.

Le second article, le 13, également très disputé, prévoit d'inciter les plateformes, comme YouTube, à mieux rétribuer les créateurs de contenus.

Sont exemptées de l'obligation de filtrer les contenus les entreprises qui rempliraient l'ensemble des trois critères suivants : avoir moins de trois ans d'existence ; un chiffre d'affaires de moins de 10 millions d'euros ; et avoir un niveau d'audience de moins de cinq millions de visiteurs uniques par mois.

Au-delà de ces trois seuils, les entreprises doivent empêcher la réapparition des contenus supprimés et filtrer les mises en ligne en fonction de listes fournies par des ayants-droit.

Reste à savoir comment les plateformes vont réagir à la réforme, si elle franchit les dernières étapes du Parlement et du Conseil. Les détracteurs du droit voisin ont déjà souligné que les deux

Sécurité

Sécurité européenne. « Il est grand temps que l'UE se transforme en une Union de défense »

Accueil Europe Union Européenne <https://www.ouest-france.fr/> Propos recueillis par Michaël BACKFISH, Funke Mediengruppe Publié le 09/02/2019 à 10h32



Wolfgang Ischinger, le président de la Conférence de Munich sur la Sécurité, le 16 février 2018, à Munich. | THOMAS KIENZLE / ARCHIVES AFP

Chaque année, la Conférence sur la Sécurité réunit dans la ville allemande de Munich le gotha mondial des responsables en matière de défense et de sécurité. L'édition 2019 se tiendra du 15 au 17 février. Entretien avec le diplomate Wolfgang Ischinger, le président de cet événement depuis 2008. En partenariat avec le groupe de média allemand Funke Mediengruppe.

Il parle du récent retrait des États-Unis et de la Russie de l'accord sur l'interdiction des forces nucléaires, des enjeux de défense à l'échelle européenne, de la place de la France dans ce domaine, compte tenu de sa force de frappe nucléaire. Le diplomate Wolfgang Ischinger, président de la Conférence sur la Sécurité de Munich depuis 2008, s'est confié à *Funke Mediengruppe*, partenaire de *Ouest-France*. À moins d'une semaine de l'édition 2019, programmée du 15 au 17 février, nous publions cet entretien, traduit par notre correspondant Sébastien Vannier.

Les États-Unis et la Russie se sont retirés de l'accord FNI sur l'interdiction des Forces Nucléaires à portée Intermédiaire. Quel est le danger pour l'Europe ?

C'est très préoccupant. C'est un pas de plus pour démolir brutalement le réseau de coopération entre l'Ouest et l'Est qui a été bâti pendant des décennies. Si le traité FNI échoue de la sorte, on peut craindre que le traité START sur la limitation des missiles nucléaires à longue portée s'essouffle également. Ces négociations entre les États-Unis et la Russie devraient se poursuivre au plus tard en 2021. Sinon, c'est tout l'édifice de contrôle de l'armement nucléaire qui s'écroulerait.

La Russie a déjà annoncé, qu'elle voulait développer de nouveaux missiles avec une portée encore plus longue. Est-ce que cela signifie que l'Allemagne doit être prête à stationner de nouveaux des armes à portée moyenne ?

Si la Russie développe de nouveaux systèmes, cela ne signifie pas forcément qu'elle va les stationner sur le territoire européen. Si cela devait cependant être le cas, l'Ouest de 2019 ne doit pas forcément réagir comme l'a fait l'Ouest des années 80. À l'époque, les Américains ont installé au sol des missiles Pershing 2 et des missiles de croisière en réponse aux armes soviétiques de moyenne portée SS20. Aujourd'hui, il existe des alternatives technologiques. Cela ne doit donc pas forcément nous mener au stationnement d'armes nucléaires sur le sol allemand. Outre des missiles à portée moyenne à partir des airs ou de la mer, il y a désormais des armes conventionnelles extrêmement précises.

Comment l'Europe devrait réagir aux menaces russes ?

L'Europe aurait dû agir fortement il y a quatre ou cinq ans auprès des Russes et des Américains pour faire prévaloir le respect des règles du traité FNI. Cela n'a pas été le cas, car il y a eu des avis différents au sein de l'Europe. Aujourd'hui, les Européens devraient renforcer leurs capacités de défense conventionnelles. L'Allemagne, en particulier, a un gros retard à rattraper.

À l'époque de Trump, Poutine et Erdogan, notre monde est devenu moins sûr : dans ce contexte, l'Union Européenne ne devrait-elle pas se redéfinir ?

Évidemment ! L'Union Européenne a profité pendant des décennies de la protection des États-Unis en termes de politique de sécurité. Apparemment, aujourd'hui ce n'est plus aussi évident. C'est pourquoi il est grand temps que l'UE se transforme en une Union de défense, sans pour autant abandonner ses autres objectifs dans les domaines économiques, sociaux ou commerciaux. Les gens veulent que l'UE leur offre une sécurité extérieure et intérieure et s'attaque à la criminalité transfrontalière. C'est la nouvelle mission supplémentaire de l'UE : assurer la sécurité !

Le président Emmanuel Macron plaide pour une « vraie armée européenne ». Cette proposition est-elle réaliste ?

L'idée n'est pas nouvelle. Depuis des années, elle est mise sur le tapis en Allemagne par l'un ou l'autre des partis. Cependant, utiliser le terme d'armée européenne ne nous aide pas dans le débat actuel. Cela ne ferait qu'apporter de l'eau au moulin de ceux qui se plaignent, à Washington, que les Européens ne payent de toute façon pas assez pour leur défense et ne méritent pas le soutien massif des États-Unis. Il serait plus intelligent de rendre l'UE fonctionnelle sur les questions de politique extérieure. Tout récemment, elle n'a même pas été capable de se mettre d'accord sur la reconnaissance du président par intérim du Venezuela. La communauté européenne doit abandonner le principe de l'unanimité. Les questions de politique extérieure doivent, dans le futur, être décidées à la majorité qualifiée. L'Europe doit parler d'une seule voix !

Quel rôle joue la France pour la sécurité de l'Europe ? Quelle est l'importance de l'arsenal nucléaire français ?

Il ne faut pas sous-estimer son importance. Après la sortie des Britanniques de l'UE, la France est la seule force nucléaire en Europe. Et elle est le seul pays de l'UE à disposer d'un siège permanent au Conseil de Sécurité des Nations Unies. Si elle peut lier le droit de veto afférant à ce siège aux intérêts européens, cela signifie que la communauté européenne a, indirectement, une place à la table des grands. Donc la France jouera dans le futur un rôle particulièrement important en ce qui concerne la politique de défense et de sécurité.

Serait-il possible de s'imaginer l'accord franco-allemand suivant : les Allemands autorisent aux Français plus de flexibilité pour les questions de budget, et en contrepartie ils participent à l'arsenal nucléaire français ?

Je pense qu'un débat public sur ce sujet ne nous aiderait actuellement pas beaucoup. Mais, à moyen terme, la question d'une européisation du potentiel nucléaire français est effectivement une très bonne idée. Il s'agit de savoir si, et comment la France pourrait être disposée à mettre

stratégiquement sa capacité nucléaire au profit de l'ensemble de l'Union Européenne. Concrètement : les options de l'engagement nucléaire de la France ne devraient pas couvrir seulement son propre territoire, mais aussi le territoire des partenaires au sein de l'Union Européenne. En contrepartie, il faudrait définir quel apport les partenaires européens pourraient mettre à disposition pour cela, afin d'arriver à une juste répartition des efforts. Cependant : l'utilisation possible des armes nucléaires ne pourrait pas être décidée, au final, par un comité de l'UE. Cette décision resterait celle du président français. Ce que nous devons accepter !

Quand vous parlez d'une juste répartition des efforts : cela signifie-t-il que les partenaires européens devraient participer au financement de l'arsenal nucléaire français ?

Si le coûteux potentiel nucléaire français devait être élargi, on ne peut pas attendre de la France qu'elle paye cela seule sur son propre budget. Les autres partenaires au sein de l'UE, qui bénéficieraient de cette protection, devraient contribuer en conséquence.

L'Europe devrait-elle s'émanciper des États-Unis en matière de défense et se réarmer de manière radicale ?

Ce serait grave si le signal qui arrivait à Washington était le suivant : nous n'avons plus besoin des États-Unis et nous voulons désormais être indépendants. Il y a beaucoup de petites phrases sur l'autonomie stratégique de l'Europe. Je ne pense pas que ce soit la bonne voie. Notre dépendance des capacités militaires des États-Unis est absolument nécessaire pour la sécurité de l'Allemagne et de l'Europe à court, moyen et long terme. Nous sommes aveugles, sourds et incapables sans notre partenaire américain. Nous devrions bien plus prouver que nous sommes des alliés qui ont la capacité d'agir et avec qui il est possible de travailler dans le domaine de la défense.

Droit de manifester pacifiquement. Les eurodéputés dénoncent les violences policières dans l'UE

Accueil Europe Union Européenne <https://www.ouest-france.fr/> avec AFP Modifié le 14/02/2019 à 17h49 Publié le 14/02/2019 à 17h09



Les eurodéputés ont adopté une résolution pour dénoncer les violences à l'égard des manifestants pacifiques, tout en regrettant le travail difficile des forces de l'ordre | MARC OLLIVIER / OUEST-FRANCE

En plein débat en France sur les Gilets jaunes et l'usage des lanceurs de balle de défense (LBD), les parlementaires européens ont voté une résolution non contraignante jeudi pour demander que les manifestations pacifiques ne donnent pas lieu à « des interventions violentes et disproportionnées de la part des autorités publiques ».

Les députés européens ont condamné jeudi l'usage « **disproportionné** » de la force par la police dans les manifestations. Dans cette résolution, votée par 438 voix pour, 78 contre et 87 abstentions, les eurodéputés ont « **dénoncé le recours à des interventions violentes et disproportionnées de la part des autorités publiques lors de protestations et de manifestations pacifiques** ».

Ils ont appelé à la transparence, à l'impartialité, à l'indépendance et à l'efficacité des enquêtes lorsque le recours à une force disproportionnée est soupçonné et ont demandé que les services répressifs soient toujours tenus responsables de l'accomplissement de leurs tâches.

« **La violence contre les manifestants pacifiques ne peut jamais être une solution dans un débat ou en politique** », note le texte, tout en reconnaissant que la police opère « **dans des conditions difficiles, en raison notamment de l'hostilité de certains manifestants, mais aussi d'une charge de travail excessive** ».

Les Gilets jaunes s'invitent dans le débat

Le texte ne cible pas un État membre en particulier mais a donné lieu en préambule dans l'hémicycle strasbourgeois à un débat animé auquel ont pris part plusieurs eurodéputés français alors qu'à lieu en France un débat français sur le recours aux lanceurs de balles de défense (LBD) au cours des manifestations des Gilets jaunes.

Le débat, demandé par une coalition regroupant l'Alliance progressiste des socialistes et démocrates (S & D), les Verts et la GUE (Gauche unitaire européenne), avait été lundi soir dominé en partie par la situation en France avec les manifestations des Gilets jaunes, même s'il fait référence à d'autres pays (Roumanie, Espagne, Hongrie, Grèce).

Pour l'eurodéputé écologiste français Yannick Jadot, **« il n'y a qu'en France, en Pologne et en Grèce qu'il y a un usage sans limite de ces instruments qui [...], selon les équipes médicales, causent des blessures de guerre »**, a-t-il déclaré.

Pas d'appel à l'interdiction des LBD

La résolution votée par les eurodéputés n'appelle pas pour autant à l'interdiction des LBD. La socialiste française Sylvie Guillaume, vice-présidente du Parlement européen, a jugé **« inacceptable »** que cette interdiction ne figure pas dans la **« résolution car la droite européenne s'y est opposée »**. Une critique reprise par les eurodéputés EELV qui ont fait le choix de voter contre ce texte. **« Ce texte aurait dû être l'occasion [...] d'interdire au niveau européen les armes du type Flash-Ball et LBD40, responsables de nombreux blessés voire de morts »**, regrettent-ils dans un communiqué.

Pour les eurodéputés français de Generation.s (groupe S & D), qui se sont abstenus, **« le Président de la République française doit entendre l'alerte du Parlement européen et revoir sa politique de maintien de l'ordre, qui conduit à une surenchère de violence »**.

ALLEMAGNE

Diplomatie

Gazoduc Nord Stream 2 entre la Russie et l'Allemagne: pourquoi Paris pourrait lâcher Berlin

<https://www.bfmtv.com/> BFM TV Economie Entreprises 07/02/2019 à 16h54 Pascal SAMAMA journaliste



En 2017, le plan de financement de Nord Stream 2 a été validé par Alexeï Miller président de Gazprom, l'ex-chancelier allemand Gerhard Schroeder qui travaille désormais pour le groupe russe et Isabelle Kocher, présidente d'Engie - Eric Piermont - AFP

La France compte soutenir une directive européenne qui stoppera, si elle est adoptée, le projet de gazoduc germano-russe Nord Stream 2. Un coup dur pour l'Allemagne.

Le gazoduc sous-marin Nord Stream 2 qui doit permettre à la Russie d'alimenter l'Allemagne en gaz sans passer par l'Ukraine va-t-il voir le jour ? Rien n'est moins sûr. La France pourrait s'y opposer affirme le quotidien allemand **Süddeutsche Zeitung (SZ)**. Confirmant ces informations, un porte-parole adjoint du Quai d'Orsay a précisé ce jeudi que la France compte soutenir une directive européenne qui compliquera, si elle est adoptée, le projet.

Nord Stream 2 prévoit de relier la Russie à l'Allemagne à travers la mer Baltique via un tube gazier de 1200 kilomètres permettant de livrer chaque année 55 milliards de m³ de gaz, soit à 11% de la consommation annuelle de l'Europe. Le chantier a été lancé en 2018 et 400 kilomètres ont déjà été installés.



Wikipedia -

Nord Stream 2 doit permettre de doubler les capacités de livraison entre la Russie et l'Allemagne en contournant la Pologne et l'Ukraine, par lesquelles transite le gaz russe, via le gazoduc Nord Stream 1. Chaque année, les redevances sur le transit du gaz russe rapportent 3 milliards d'euros à l'Ukraine.

La menace de sanctions américaines

Berlin peut compter sur l'appui de quelques pays de l'UE (Pays-Bas, Belgique, Autriche, Grèce et Chypre), mais si elle perd le soutien de la France, le chantier risque de ne jamais aboutir. Or Paris craint de créer une relation de dépendance énergétique entre l'Europe et la Russie et de, selon la source interrogée par le quotidien SZ de "nuire aux intérêts des pays de l'UE tels que la Pologne et la Slovaquie".

La France souhaiterait aussi ne pas exposer à des sanctions américaines Engie, qui a investi dans ce projet. Comme le rapporte **EuObserver**, le porte-parole de l'ambassade américaine à Berlin a récemment déclaré que "toutes les entreprises impliquées dans le secteur des gazoducs d'exportation de l'énergie russe s'exposent à des sanctions" dans le cadre d'une loi américaine (CAATSA, The Countering America's Adversaries Through Sanctions, "Contre les ennemis des États-Unis par le biais des sanctions") qui vise l'Iran, la Corée du Nord et la Russie.

Les États-Unis pourraient donc infliger des amendes aux entreprises européennes qui ont cofinancé le gazoduc. Avec Engie, le géant anglo-néerlandais Shell, l'Autrichien OMV et deux entreprises allemandes Uniper et Wintershall sont aussi dans le viseur de Washington.

L'Ukraine au cœur des préoccupations

L'opération représente un budget total de 9,5 milliards d'euros. En 2017, le plan de financement a été validé en grande pompe par Alexeï Miller président de Gazprom, l'ex-chancelier allemand Gerhard Schröder qui travaille désormais pour le groupe russe et Isabelle Kocher, présidente d'Engie.

Même en Allemagne, le sujet fait polémique. Après avoir laissé faire, Angela Merkel a admis que Nord Stream avait une portée "politique et stratégique". "Il faut clarifier le rôle de l'Ukraine. Les conséquences politiques doivent également être prises en compte", a notamment déclaré la Chancelière.

Interrogée jeudi à Bratislava, elle a concédé qu'il pouvait y avoir des "opinions différentes" sur Nord Stream 2 mais a affirmé travailler étroitement avec le président russe Vladimir Poutine pour s'assurer d'un transit équitable du gaz via l'Ukraine, tout en limitant la dépendance de l'Allemagne vis-à-vis de la Russie.

Les Etats-Unis veulent coûte que coûte arrêter le gazoduc entre la Russie et l'Allemagne

<https://www.bfmtv.com/> BFMTV Economie Economie et Social 12/02/2019 à 20h38



"Alors que ce type de transaction comporte certainement un aspect commercial, il comporte un énorme risque pour la sécurité", a déclaré Mike Pompeo, secrétaire d'Etat américain - Bernd WUESTNECK / dpa / AFP

Lors de sa tournée en Europe centrale, le secrétaire d'Etat américain Mike Pompeo a affirmé la volonté des Etats-Unis de s'opposer à la construction du gazoduc Nord Stream 2 pour "protéger la sécurité énergétique de l'Europe".

Le secrétaire d'Etat américain Mike Pompeo a déclaré mardi à Varsovie que les Etats-Unis allaient faire tout en leur pouvoir pour stopper le gazoduc Nord Stream 2 reliant la Russie à l'Allemagne. Mike Pompeo a ainsi souligné l'absence de volonté de compromis de la part de Washington sur ce sujet, alors que l'Allemagne a opéré mardi un rapprochement avec les Etats-Unis, promettant d'importer dès les prochaines années du gaz naturel liquéfié américain et de construire l'infrastructure correspondante.

Selon le secrétaire d'Etat, le gazoduc dont la construction a commencé l'année dernière "achemine de l'argent" vers la Russie tout en nuisant à l'Europe. "Alors que ce type de transaction comporte certainement un aspect commercial, il comporte un énorme risque pour la sécurité", a déclaré M. Pompeo lors d'une conférence de presse commune avec le ministre polonais des Affaires étrangères, Jacek Czaputowicz.

"Je pense que le président Trump a été très clair sur le fait que les États-Unis vont faire tout ce qui est en leur pouvoir pour que la sécurité européenne soit au premier plan en ce qui concerne les décisions énergétiques", a-t-il déclaré à la question à savoir si les Etats-Unis envisageaient des sanctions.

Un projet préjudiciable à la sécurité énergétique de L'Europe

Le nouveau gazoduc doit permettre de doubler les capacités du premier Nord Stream, qui transporte du gaz de la côte Baltique de la Russie jusqu'à l'Allemagne. Il est soutenu par la France, mais fortement critiqué par les Pays baltes et la Pologne.

"Nous partageons le point de vue selon lequel le projet Nord Stream 2 ne sert pas la sécurité énergétique de l'Europe, nous le considérons comme un projet raté, voire préjudiciable à la sécurité énergétique sur le continent", a déclaré Jacek Czaputowicz. Le secrétaire d'Etat américain effectue une tournée en Europe centrale et orientale pour y contrer l'influence croissante de la Russie, qui utilise l'énergie comme un élément de pression.

L'Ukraine est particulièrement préoccupée par le fait que Nord Stream 2 et la connexion prévue à Turkstream pourrait permettre à la Russie de l'éliminer comme pays de transit - l'exposant potentiellement à de nouvelles incursions militaires de Moscou. La visite de Pompeo a eu lieu alors que le secrétaire adjoint américain à l'Energie, Dan Brouillette, a participé en Allemagne à une conférence sur le gaz naturel liquéfié - un terrain d'entente entre les alliés pour réduire la dépendance à l'égard de la Russie.

Economie

Il ne se présente pas à l'embarquement lors d'une escale, la compagnie aérienne l'attaque

Économie Consommation Par Le figaro.fr Mis à jour le 15/02/2019 à 07:50 Publié le 14/02/2019 à 20:42



La Lufthansa réclame en justice un dédommagement de 2112 euros, soit la différence entre le prix de son billet et ce qu'aurait coûté un vol direct.

Pour ne pas s'être présenté à l'embarquement à un point d'escale, un passager a été poursuivi en justice par la Lufthansa, une importante compagnie aérienne allemande. Si l'histoire paraît cocasse, c'est en fait la réponse à un stratagème de plus en plus répandu chez les voyageurs «malins».

Puisqu'un vol avec escale est très souvent moins cher qu'un vol direct, certains passagers réservent deux vols successifs en ne comptant pas prendre le deuxième. Dans ce cas précis, l'homme avait réservé un aller-retour Oslo (Norvège) - Seattle (États-Unis) via Francfort (Allemagne). S'il a respecté le plan de vol à l'aller, il s'est arrêté en Allemagne au retour.

La Lufthansa a considéré que le passager avait violé ses conditions générales de vente et a réclamé en justice un dédommagement de 2 112 euros, soit la différence entre le prix de son billet (657 euros) et ce qu'aurait coûté un vol direct (2769 euros). Un tribunal berlinois a toutefois débouté la compagnie à la mi-décembre dernier. Une décision motivée, selon BFMTV, par l'incapacité pour les juges d'obtenir de la part de Lufthansa la justification du recalcul exact aboutissant à la somme demandée. Un porte-parole de la compagnie a cependant confirmé à CNN que l'entreprise avait d'ores et déjà formé un recours contre cette décision.

Une étude affirme que l'Allemagne aurait besoin de 260.000 travailleurs étrangers par an

Économie Conjoncture <http://www.lefigaro.fr/> Par Claudia Cohen Mis à jour le 15/02/2019 à 08:03 Publié le 15/02/2019 à 06:00



La fondation Berterlsmann suggère que la convergence économique de l'Europe des Vingt-Sept est amenée à réduire l'incitation des travailleurs de l'Est à s'installer en Allemagne. STEFFI LOOS/AFP

Une étude suggère que le pays ait recours à 260.000 travailleurs immigrés par an, dont 56% issus de pays hors de l'Union Européenne. En parallèle, la nouvelle présidente de la CDU souhaite durcir la politique migratoire Outre-Rhin.

Face au vieillissement de la population allemande, la fondation Bertelsmann, très influente dans le débat public, affirme que le pays aura besoin de 260.000 immigrés par an durant les quarante prochaines années pour couvrir ses besoins en main-d'œuvre. Outre les 114.000 immigrés européens attendus dans le pays chaque année, cette étude, conjointement rédigée par l'Institut de recherche sur le travail allemand (IAB) et l'Université de Coburg, précise que le marché du

travail outre-Rhin aura besoin de 146.000 immigrés supplémentaires chaque année, issus de pays non-membres de l'Union Européenne.

L'Allemagne confronté à l'«hiver démographique»

Les auteurs de l'étude affirment que l'immigration permettrait d'enrayer le vieillissement que vit l'Allemagne depuis des décennies. Pour Jörg Dräger, président de la fondation Bertelsmann, l'Allemagne a besoin de «travailleurs qualifiés, y compris de régions situées en dehors de l'Europe». En Allemagne, le nombre de travailleurs potentiels devrait baisser drastiquement, en passant de 49 millions en 2018 contre 38 millions en 2060 sans l'arrivée de travailleurs étrangers, toujours selon l'étude.

Le scénario proposé par l'étude fait ainsi écho au concept de «l'hiver démographique», développé par le démographe et économiste Gérard-François Dumont, qui suggère ainsi que l'Allemagne, comme plusieurs pays de l'UE, est entrée dans une situation où la croissance démographique du pays n'est plus assurée que par l'immigration.

56% des immigrés censés provenir de l'extérieur de l'UE

Autre facteur, la fondation Berterlsmann suggère que la convergence économique de l'Europe des Vingt-Sept est amenée à réduire l'incitation des travailleurs de l'Est à s'installer en Allemagne. Jörg Dräger, souligne que «seulement 38.000 travailleurs sont venus et sont restés en Allemagne en 2017». En ce sens, l'étude suggère que parmi les 260.000 immigrés, 56% devront provenir de l'extérieur de l'Union Européenne, et qu'à partir du milieu du siècle près des trois quarts viendront d'Asie, d'Afrique et de l'ex espace soviétique.

De fait, les auteurs de l'étude recommandent aux entreprises de ne plus donner un accès préférentiel aux citoyens allemands et européens pour remplir les emplois vacants du pays. Du côté des entreprises, le patronat plaide en faveur d'une politique d'immigration facilitée. En décembre dernier, le dirigeant de la fédération des patrons allemands BDA dans une interview au quotidien Augsburger Allgemeine, Ingo Kramer indiquait que «Dans les petites et moyennes entreprises avant tout nous sommes à la recherche de salariés». Ce dernier avait également affirmé que les entreprises allemandes avaient réussi l'intégration des migrants, précisant que «Sur le plus d'un million qui sont arrivés en particulier depuis 2015, 400.000 d'entre eux suivent une formation par alternance ou ont décroché un emploi»

La question migratoire divise la classe politique allemande

Depuis décembre dernier, la quatrième économie mondiale a entamé la construction d'un cadre légal pour que la préférence nationale, et européenne, soit appelée à disparaître. Ainsi, les personnes originaires de pays hors de l'Union Européenne, diplômé ou disposant d'une formation professionnelle, pourraient obtenir un permis de séjour de six mois afin de décrocher un emploi. Néanmoins, ces potentiels travailleurs ne devraient disposer d'aucune prestation sociale durant ces six mois, et démontrer également une maîtrise suffisante de la langue. Le projet de loi devrait être adopté au Bundestag avant la fin de l'année 2019.

Mais la droite conservatrice redoute que cette nouvelle législation puisse engendrer une vague migratoire semblable à celle de 2015, où le pays a accueilli plus de 1.5 millions de réfugiés. Élu de justesse il y a de cela deux mois, la nouvelle présidente du parti chrétien-démocrate (CDU), Annegret Kramp-Karrenbauer a ainsi décidé de mettre en place une surveillance accrue de l'immigration. À l'occasion d'un «atelier» politique consacré à la question migratoire cette semaine à Berlin, Annegret Kramp-Karrenbauer a affirmé que la politique menée par Angela Merkel en 2015 avait «représenté une situation d'exception qui ne doit plus se reproduire». Ainsi, cette dernière souhaite mettre en place un «système d'alerte précoce», afin de prévenir une potentielle crise des réfugiés comme en 2015. Celle qui aspire à succéder à la chancelière Angela Merkel a même estimé cette semaine à Berlin que la fermeture des frontières était, en dernier ressort, une possibilité à évaluer.

Plus d'enfants meurent dans les pays en guerre que de combattants

Actualité International <http://www.lefigaro.fr/> Par Yohan Blavignat AFP agence Mis à jour le 15/02/2019 à 19:30 Publié le 15/02/2019 à 19:29



Un combattant aide une femme et son bébé en Syrie, le 12 février 2019. FADEL SENNA/AFP

Selon un rapport de l'ONG Save the Children publié ce vendredi en Allemagne, plus de 100.000 bébés meurent chaque année des suites d'un conflit armé dans le monde. En 2017, 18% de tous les enfants du monde - 420 millions - vivaient dans des zones touchées par des conflits.

Les chiffres parlent parfois davantage que des mots. Selon un rapport de l'ONG Save the Children rendu public ce vendredi en Allemagne, plus de 100.000 bébés meurent chaque année des suites d'un conflit armé. Selon l'ONG, au moins 550.000 nourrissons ont ainsi succombé entre 2013 et 2017 dans les dix pays les plus touchés par des guerres, en raison de la faim, du manque d'hygiène ou d'accès aux soins de santé, ou encore par refus d'aide.

Le nombre des morts passe même à 870.000 si on inclut tous les enfants de moins de cinq ans, estime l'organisation qui précise que ce drame est peut-être sous-évalué. En comparaison, environ 175.000 combattants auraient péri sur la même période dans les pays étudiés: Afghanistan, Yémen, Soudan du Sud, République centrafricaine, République démocratique du Congo (RDC), Syrie, Irak, Mali, Nigeria et Somalie.



Dans les dix pays les plus touchés par des guerres, les enfants sont particulièrement vulnérables. Le Figaro «Chaque jour, des enfants sont attaqués parce que des groupes armés et des forces militaires ne respectent pas les lois et les traités internationaux. De l'utilisation d'armes chimiques au viol

comme arme de guerre, les crimes de guerre sont commis en toute impunité», s'alarme Helle Thorning-Schmidt, une représentante de Save the Children. Ces enfants ne seraient probablement pas morts s'ils n'avaient pas vécu dans des zones touchées par le conflit, explique l'ONG qui diffuse son rapport en marge de la conférence annuelle sur la sécurité à Munich.

420 millions d'enfants confrontés à la guerre

Cette conférence réunit jusqu'à dimanche des centaines de responsables politiques, diplomatiques, militaires et scientifiques d'une quarantaine de pays. «Lorsque les règles de la guerre sont violées, la communauté internationale doit être claire en rappelant que ce n'est pas tolérable et que les auteurs de ces actes ont des comptes à rendre», a ajouté Helle Thorning-Schmidt.



Save the Children

✓ [@save_children](#)

Why did Saja* have to face the [#tragedy](#) of losing her family as she fled the [#conflict](#) in [#Iraq](#)?

RT if you agree: [#EveryLastChild](#) deserves a [#future](#)- safe from the unimaginable terror of [#war](#) & conflict.

[13](#)

[21:00 - 14 févr. 2019](#)

Quelque 420 millions d'enfants, soit 18% de tous les enfants du monde, vivaient dans des zones touchées par des conflits en 2017, soit 30 millions de plus que l'année précédente. Parmi les recommandations à l'intention des gouvernements et des groupes armés, l'ONG appelle les belligérants à s'engager à ne pas recruter de combattants de moins de 18 ans ainsi qu'à éviter d'utiliser des armes explosives dans les zones habitées.

ESPAGNE

Défense

L'Espagne va monter à bord du futur avion de combat franco-allemand

Entreprises & Finance Industrie Aéronautique & Défense <https://www.latribune.fr/> Par MC avec AFP et Reuters | 12/02/2019, 16:09



Le futur avion de combat européen, qui est l'une des composantes du programme SCAF, est appelé à remplacer dans les années 2040 l'Eurofighter assemblé en Allemagne, au Royaume Uni, en Espagne et en Italie, et le Rafale français. (Crédits : DR)

L'Espagne va signer jeudi une lettre d'intention pour rejoindre le programme franco-allemand SCAF.

L'Espagne va rallier le programme franco-allemand SCAF (Système de combat aérien futur). La ministre Margarita Robles signera une lettre d'intention en ce sens avec ses homologues français et allemand jeudi en marge d'une réunion de l'OTAN à Bruxelles. Le futur avion de combat européen, qui est l'une des composantes du programme SCAF, est appelé à remplacer dans les années 2040 l'Eurofighter assemblé en Allemagne, au Royaume Uni, en Espagne et en Italie, et le Rafale français. Il devra faire face au F-35 américain ou à son successeur. L'Espagne avait envoyé une lettre à Paris et Berlin en décembre dernier pour demander à être associée au projet. Le ministère de la Défense évalue le coût d'entrée dans le projet à 25 millions d'euros sur deux ans.

Le SCAF a un rival européen, le projet britannique Tempest, confié à BAE Systems, et auquel se sont associés l'Italie et les Pays-Bas. *"Le ministère de la Défense est convaincu que les deux programmes fusionneront au final, compte tenu de l'énorme investissement"* que nécessitent ces programmes pour leur développement, avait expliqué le ministère dans un communiqué publié en décembre.

Berlin et Paris ouverts à des partenaires

Le tandem franco-allemand est toujours resté ouvert à d'autres partenaires européens, mais sans remettre en cause le leadership français. *"Cela fait sens de l'ouvrir à d'autres partenaires dans l'Union européenne, en temps et en heure"*, avait estimé la semaine dernière la ministre de la Défense allemande, Ursula von der Leyen, aux côtés de Florence Parly lors d'une visite du site de Safran à Gennevilliers. Les deux ministres avaient confié à Dassault Aviation et Airbus un premier contrat de 65 millions d'euros pour définir l'architecture de ce système. Interrogée sur le ralliement de l'Espagne, elle avait assuré : *"Nous y travaillons, nous avons le projet de voir l'Espagne nous rejoindre dans les prochaines semaines, les prochains mois, nous nous réjouissons également de cela"*.

L'Espagne va se joindre au programme franco-allemand de Système de combat aérien du futur

<http://www.opex360.com/> par Laurent Lagneau 12 février 2019



Très tôt, l'Espagne fit savoir qu'elle n'entendait pas rester à l'écart du programme franco-allemand de Système de combat aérien du futur [SCAF], qui permettra de remplacer les Eurofighter et les Rafale à l'horizon 2040.

Seulement, il lui fut proposé un statut « d'observateur » étant donné que Paris et Berlin avaient convenu de mettre d'abord en place un « socle franco-allemand bien solide » avant d'ouvrir éventuellement le programme SCAF à d'autres partenaires européens.

Depuis, Dassault Aviation, désigné comme chef de file de ce projet, et Airbus ont obtenu, le 6 février, un contrat d'architecture et de concepts d'un montant de 65 millions d'euros. Le même jour, les motoristes Safran et MTU ont signé un accord de coopération industrielle pour la motorisation de l'avion de combat de nouvelle génération.

Désormais, ce socle « franco-allemand » étant bien établi, l'Espagne va pouvoir se joindre à ce programme. C'est, en tout cas, ce qu'a annoncé Madrid, le 11 février. En effet, la ministre espagnole de la Défense, Margarita Robles, doit signer à cette fin une lettre d'intention avec ses

homologues française et allemande [Florence Parly et Ursula von der Leyen, ndlr] en marge de la prochaine réunion de l'Otan, prévue les 13 et 14 février.

Ensuite, un accord final entre la France, l'Allemagne et l'Espagne devrait être conclu d'ici le Salon de l'aéronautique et de l'espace du Bourget, en juin. Selon la presse espagnole, Madrid ne viendrait pas les mains vides puisqu'il est question d'une participation financière de 25 millions d'euros pour les deux prochaines années.

Madrid a une bonne raison de rejoindre le programme SCAF. Via la SEPI [Società Spagnola Industrial Holdings], elle détient en effet 4,17% du capital d'Airbus, qui dispose de plusieurs sites et emploie plus de 10.000 salariés en Espagne. Ce qui fait, d'ailleurs, que l'Ejército del Aire compte acquérir un lot d'Eurofighter EF-20000 supplémentaires pour remplacer ses chasseurs-bombardiers F-18 Hornet les plus anciens d'ici 2022.

Cela étant, la France était jusqu'à présent réticente à accueillir un autre partenaire dans le cadre du programme SCAF. Mais finalement, le Délégué général pour l'armement, Joël Barre, avait confié au député Jean-Charles Larsonneur que cela ne constituait « en soi pas soi un problème de fond » tant que le « niveau d'ambition » de l'Espagne n'était « pas déraisonnable ».

En outre, la participation de l'Espagne permettra d'obtenir un financement du SCAF via le nouveau Fonds européen de défense. Pour espérer en bénéficier, il faut en effet présenter un « projet collaboratif associant au moins 3 participants issus de 3 États membres. »

Pour rappel, le programme SCAF vise à mettre au point un « système de systèmes » autour d'un avion de combat polyvalent de 6e génération, habité ou non, lequel devra travailler en réseau avec des drones [UCAV, MALE RPAS] ainsi qu'avec d'autres plateformes [AWACS, ravitailleurs, satellites].

L'Espagne rejoint officiellement le projet SCAF

<http://www.air-cosmos.com/> Actualité Avions de combat Actualité Défense 15 fév. 2019 | Par Justine BOQUET



Les ministres de la défense française, allemande et espagnole ont signé une lettre d'intention pour le programme SCAF. © Ministère des Armées

L'Espagne a officiellement rejoint le projet initié par le couple franco-allemand et visant à mettre au point le système de combat aérien du futur.

Le 14 février, en parallèle de la ministérielle de l'OTAN qui s'est tenue à Bruxelles, les ministres de la Défense française, allemande et espagnole ont signé une lettre d'intention venue officialiser l'entrée de l'Espagne dans le programme SCAF – système de combat aérien du futur. La France et l'Allemagne avait fait part au préalable à l'Espagne du contenu de la lettre d'intention signée par les deux partenaires en juin 2018, ainsi que du besoin de haut niveau qui avait été défini par les Etats-majors des deux pays, documents auxquels l'Espagne a adhéré.

L'Espagne avait fait part au couple franco-allemand de sa volonté de rejoindre ce projet dès le mois de décembre dernier. La ministre espagnole, Margarita Robles, avait ainsi fait parvenir une demande écrite à ses homologues. Il était alors estimé que la participation espagnole à ce programme pourrait représenter 25M€.

La participation de l'Espagne au programme SCAF, dont les modalités restent à définir, devrait permettre la modernisation de la flotte d'avions de combat de l'Ejército del Aire. « Au cours des

prochaines années, avant 2025, l'Ejercito del Aire devra remplacer vingt chasseurs F-18 situés sur la base de Gando (aux Canaries) ; et d'ici 2030, les 65 restants », avait ainsi détaillé le ministère de la Défense espagnol. En France, le nouvel avion de combat viendra remplacer les Rafale et en Allemagne les Eurofighter à l'horizon 2040.

Le SCAF vise ainsi à développer un système de systèmes, s'articulant autour d'un avion de combat de nouvelle génération (dont les premiers démonstrateurs devraient être présentés lors du prochain salon du Bourget), de drones de combat et de renseignement, de missiles, le tout mis en réseau en s'appuyant sur des technologies satellitaires.

Economie

En Espagne, des milliers d'oliviers sauvés grâce au parrainage

Économie Conjoncture <http://www.lefigaro.fr/> Par Charles Gautier Mis à jour le 14/02/2019 à 20:05
Publié le 14/02/2019 à 18:19



Moyennant 50 euros par an, il est possible d'adopter un olivier à Oliete. JOSE JORDAN/AFP

À Oliete, non loin de Saragosse, une opération de parrainage d'oliviers a permis d'en sauver environ 7000 sur 100.000 menacés d'abandon. Cette initiative a permis de créer des emplois, et revitalise du même coup le village aragonais.

«Chacun raconte son histoire, pourquoi il en est arrivé à parrainer cet olivier et, dans la plupart des cas, c'est plein d'émotions (...): c'est lié à un enfant, à un grand-parent, à une oliveraie», explique Sira Plana, ancienne chargée de marketing dans l'industrie cosmétique, revenue s'installer à Oliete, commune quasi abandonnée de l'Aragon, non loin de Saragosse.

Moyennant 50 euros par an, il est possible d'y adopter un olivier. Et ça marche: 2500 parrains se sont d'ores et déjà manifestés et reçoivent tous les mois une photo de l'arbre qu'ils ont pu baptiser. Et une fois par an, luxe suprême, ils reçoivent deux litres d'huile. Quelque 100.000 oliviers à l'abandon (dont certains ont plus de 500 ans) entourent ce village de 364 habitants qui en comptait 2500 voici un siècle. Déjà, en quatre ans, 7000 oliviers ont été sauvés.

En fait, l'opération de parrainage va bien au-delà des oliviers, c'est tout un village qui, de fait, est adopté par ces mécènes souvent citadins. La province de Teruel est abandonnée par ses habitants: un peu moins de dix au kilomètre carré contre 92 pour l'ensemble de l'Espagne.

Le gouvernement intéressé

Si la relance de la culture des oliviers a permis de créer huit emplois permanents, la construction d'un moulin neuf a aussi été interprétée comme un symbole d'espoir. Pilar Carbonell, conseillère municipale, raconte que les parrainages ont redonné aux habitants «l'espoir de lancer un projet d'avenir dans le village». Il a attiré plusieurs familles dans la bourgade et vraisemblablement retenu d'autres. Conséquence logique, la présence d'enfants a même permis d'éviter la fermeture de l'école du village.

Cette recette du parrainage est très appréciée en Espagne. À Sarrion (Aragon) par exemple, les truffes sont adoptées à l'honneur, alors qu'en Estrémadure les cerisiers sont protégés de la même manière. Le gouvernement espagnol s'intéresse à ce type de projet. «Oliete est la preuve, selon une haute commissaire du gouvernement, que des générations de jeunes commencent à voir une opportunité dans la vie à la campagne. Une idée qui pourrait aussi être importée de l'autre côté des Pyrénées.

Politique

Espagne: des législatives anticipées le 28 avril

Actualité Flash Actu Par Le Figaro.fr avec Reuters Mis à jour le 15/02/2019 à 10:34 Publié le 15/02/2019 à 10:31

Des élections législatives anticipées seront organisées le 28 avril prochain en Espagne, a annoncé aujourd'hui le président du gouvernement espagnol, le socialiste Pedro Sanchez.

Cette décision intervient au surlendemain du rejet par le Parlement de son projet de budget. Pedro Sanchez a succédé en juin au conservateur Mariano Rajoy, dont le gouvernement a été victime d'une motion de censure après un scandale de corruption.

Aucun parti ne semble en mesure d'atteindre la majorité. Le PSOE, en perte de vitesse, reste toutefois en tête des intentions de vote. Conservateurs, centristes et extrême droite pourraient former une coalition gouvernementale, mais, sur le papier, les socialistes peuvent également s'entendre avec Ciudadanos.

Technologie

Les premiers distributeurs de billets à reconnaissance faciale arrivent en Espagne

Économie Conjoncture <http://www.lefigaro.fr/> Par Jean-Baptiste Bernardeau Publié le 15/02/2019 à 18:39



La CaixaBank est la première banque au monde à tester le système de reconnaissance faciale LLUIS GENE/AFP

La Caixabank propose depuis jeudi des distributeurs de billets munis de la reconnaissance faciale qui évite au client de saisir son code. Disponible à Barcelone, sur près de 20 distributeurs, ce nouveau dispositif constitue une première.

Retirer du liquide sans introduire sa carte bancaire dans le distributeur. Le scénario paraît digne d'un film de science-fiction. Et pourtant, c'est ce que propose depuis jeudi 14 Février la très installée banque espagnole Caixabank. Près de 20 distributeurs offrent cette possibilité à Barcelone en attendant un dispositif plus large dans les mois à venir. Le programme est pour le moment réservé aux clients de Caixabank.

Dans un premier temps, le client introduit sa carte de crédit dans le distributeur ou la présente via son smartphone. Par la suite, une caméra intégrée au distributeur analyse le visage du client. L'appareil détecte alors plus de 16.000 points sur l'ensemble du visage présenté et identifie le client. Cette identification lui permet de retirer de l'argent sans avoir eu à composer son code. La banque mentionne toutefois la nécessité pour le client de «donner un signe de vie», afin d'éviter qu'une simple photographie puisse duper la vigilance du système. «En regardant l'écran et en suivant les indications, le terminal demandera un 'test de durée de vie' consistant à incliner la tête sur le côté afin de certifier qu'il s'agit d'une personne et non d'une image fixe», précise le quotidien El País.

La CaixaBank indique également qu'une inscription libre à une base de données est nécessaire pour profiter de cette nouvelle technologie. Aucun plafond de retrait spécifique n'est mentionné, la reconnaissance faciale adopte les mêmes principes que la carte bancaire.

Une étude menée par l'établissement bancaire, a confirmé à hauteur de 70% l'intérêt que portent ses clients à la reconnaissance faciale. Il faut dire que les avantages sont multiples. Outre un gain de temps incontestable par rapport au retrait classique, l'identification faciale permettra aux étourdis ayant oublié leur code bancaire de pouvoir, malgré tout, retirer des liquidités.

Une banque connectée

La banque espagnole n'en est pas à son premier coup d'essai. En 2017 déjà, la CaixaBank était le premier établissement espagnol à utiliser les services de reconnaissances faciales sur mobiles, développés notamment par Apple, FaceID et Apple Pay. À ce titre, CaixaBank revendique 6 millions de «clients numériques» et plus de 5 millions de clients abonnés à ses services bancaires mobiles. Des initiatives similaires ont par ailleurs été développées dans d'autres pays européens. Depuis 2015, la banque britannique Halifax identifie ses clients grâce à leur rythme cardiaque.

Mais ces nouvelles technologies posent de nouvelles questions. L'enjeu de protections relatif à l'identité biométrique des clients est un défi majeur pour la banque. Face aux cyberattaques de plus en plus massives, le vol d'identités numériques et les usurpations d'identités deviennent fréquents. Ce fut encore le cas aux États-Unis, où quelque 5.6 millions d'empreintes digitales d'employés du gouvernement furent dérobées lors d'attaque numérique en 2015. Face à ces risques, la CaixaBank indique que ses clients les plus réticents pourront toujours profiter de l'ancien système de retrait par carte bancaire.

FRANCE

Culture

Paris-Saclay : les écoles d'ingénieurs fêtent leur mariage

<http://www.leparisien.fr/> >Île-de-France & Oise>Essonne|Cécile Chevallier (@ChevallierCcile sur Twitter)| 08 février 2019, 17h59 |



Palaiseau, le 7 février 2019. L'Ecole polytechnique a dévoilé ce jeudi la marque de son alliance avec 4 autres grandes écoles : Institut polytechnique Paris, qui doit concurrencer les plus grandes universités mondiales. LP/Cécile Chevallier.

Un pôle d'excellence réunissant cinq établissements autour de l'Ecole polytechnique, est officiellement lancé pour concurrencer les grandes universités mondiales.

L'alliance entre cinq grandes écoles d'ingénieurs* est scellée. Un projet dont le nom définitif — Institut polytechnique de Paris (IPParis) — et le logo ont été dévoilés hier après-midi à Palaiseau, dans les locaux de l'Ecole polytechnique. Dans l'amphithéâtre, l'annonce de cette marque a été accueillie par des rires et applaudissements. Mais impossible de savoir ce que les étudiants en pensent vraiment : les Polytechniciens se retranchent derrière leur « devoir de réserve de militaire ».

L'X est le fer de lance de ce nouvel institut, qui comptera dès la rentrée 7 500 étudiants, et 10 000 d'ici à 2022. Florence Parly, ministre des Armées, leur a donné une feuille de route ambitieuse : « Devenir un champion de l'enseignement supérieur et de la recherche de rang mondial. »

C'est l'un des deux pôles de formation d'excellence voulu par l'Etat sur le plateau de Saclay, le second étant l'université Paris-Saclay. « Il y va de l'avenir de l'industrie française, insiste Agnès Pannier-Runacher, secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'Economie, qui encourage aussi le rapprochement de cette alliance avec HEC. Il faut former 10 % d'ingénieurs en plus pour répondre à la demande des entreprises et permettre à la France de relever le défi dans une compétition internationale drastique. »

Attirer les jeunes talents de France et d'ailleurs

Dans la ligne de mire, l'université de Shanghai, le MIT de Cambridge aux Etats-Unis... L'Institut polytechnique de Paris doit pouvoir leur « prendre des talents ». « Avec ses 30 laboratoires, ses 2 500 publications, ses 900 chercheurs enseignants et ses 1 000 doctorants, IPParis doit devenir une force de frappe qui attire les meilleurs étudiants, français et internationaux, recommande Florence Parly. D'ici cinq à dix ans, ce sera une institution de renommée équivalente aux plus grands mondiaux. »

L'X bénéficie déjà de 500 M€ pour son plan 2017-2022, et l'Etat a assuré qu'il « accompagnerait cette alliance » pour « permettre aux écoles de franchir le cap ». Si chaque école conserve son identité, les cinq instituts se regroupent pour créer une école doctorale unique. « Avec 1 000 doctorants répartis dans de nombreuses disciplines, cela nous permet de développer un aspect recherche, de niveau mondial », assure Eric Labaye, président de l'Ecole polytechnique.

Les premiers cycles ne sont pas oubliés.

Depuis 2017, l'X propose aux bacheliers les plus prometteurs un cursus de trois ans, dont tous les cours sont dispensés en anglais : le « bachelor ». La ministre a aussi profité de son passage à Palaiseau pour procéder à la pose de la première pierre d'un bâtiment de 480 chambres réservées à ces étudiants. « Une première pierre symbolique », sourit Florence Parly, heureuse de constater que le chantier, qui s'élève à 33,5 M€, est déjà bien avancé.

**L'Ecole polytechnique de Palaiseau, ENSTA, ENSAE, TélécomParisTech, TélécomSudParis.*

Economie

Les vérités du prix Nobel Jean Tirole sur le chômage de masse

Challenges Économie <https://www.challenges.fr/> Par Vincent Beaufiglioli le 09.02.2019 à 12h51

CDI, précarité, indemnités, temps de travail... Le Prix Nobel d'économie analyse l'échec historique de la France en matière d'emploi et sa «préférence» structurelle pour le chômage de masse.



Le Français Jean Tirole a été récompensé par le prix Nobel d'économie dans son bureau à Toulouse. Sipa

En un an, alors que la France n'est pas restée immobile - 1,5 % de croissance -, le nombre de chômeurs inscrits a diminué d'à peine 50.000 ! Globalement, près de 3,7 millions de personnes sont encore sans emploi. Cette persistance d'un chômage de masse, sur lequel les réformes du marché du travail menées par Emmanuel Macron depuis son arrivée à l'Elysée n'ont pas encore produit d'effet, se trouve au cœur des réflexions de Jean Tirole. Le Prix Nobel d'économie dissèque les spécificités d'un marché du travail français bloqué et rongé par les choix des " institutions françaises ". Bref, un antimodèle que ces " institutions " feraient bien d'examiner, alors que les négociations sur le futur de l'Unédic sont en stand-by après le retrait du patronat.

Challenges. Le taux de chômage en France reste dramatiquement élevé, à 9 %, à peine 1 point de moins en cinq ans. Est-ce qu'il y a un problème spécifiquement français du marché du travail ?

Jean Tirole. Pour moi, ce sont les institutions françaises qui créent du chômage. Ces institutions, qui ont été reprises dans l'Europe du Sud, en général, ont engendré partout un chômage

important. Les mêmes causes produisent les mêmes effets. Inversement, on voit bien qu'en Europe du Nord le taux de chômage est de moins de 5%, ainsi que dans les pays anglo-saxons.

Depuis trente ou quarante ans en France, le chômage n'est jamais tombé au-dessous de 7%, même dans les bonnes périodes de conjoncture internationale, quand par exemple l'euro a baissé ou quand le prix du pétrole a chuté. Personne ne va nier le fait que le carnet de commandes a de l'importance, mais les spécificités des institutions françaises ont un impact important sur le chômage.

La préférence française pour le chômage, comment se manifeste-t-elle ?

Cette préférence consiste finalement à protéger les personnes en CDI par rapport à celles qui sont en CDD et au chômage. C'est-à-dire que nos institutions favorisent les gens qui sont en emploi stable et qui ont une plus grande stabilité géographique. On en connaît les victimes : les jeunes de 15 à 24 ans et les personnes de plus de 50 ans, qui font face à un très faible taux d'emploi d'activité en France par rapport à l'étranger. Ce sont les victimes visibles.

Que signifiez-vous avec votre phrase « Nos institutions encouragent le chômage » ?

En réalité, les institutions encouragent un certain type de travail, qui est le travail précaire. Pourquoi ? Les entreprises préfèrent souvent utiliser les contrats en intérim ou les CDD, parce que cela leur donne de la flexibilité dans la gestion de leur personnel. Aujourd'hui, presque 90% des créations d'emplois se font en CDD. Et, demain, ce phénomène pourra être encore davantage dû aux mutations technologiques rapides liées à l'intelligence artificielle. De nombreux emplois pourront être détruits dans deux, cinq ou dix ans. Sachant cela, les entreprises seront plus réticentes à engager des gens avec le CDI actuel : il n'y aura plus que des CDD.

Est-ce si grave ?

Oui, car les CDD sont de mauvais emplois. Parce qu'ils ne génèrent pas assez de formation, créent de l'instabilité pour le salarié (avec, de manière concomitante, un accès limité au logement, en location ou en achat) et l'entreprise, et parce qu'ils provoquent du chômage. De plus en plus, nos emplois sont « permittents » : quinze jours de travail, quinze jours de chômage. Cela coûte très cher à la société. Ce n'est pas bon pour le salarié, mais ce n'est pas une bonne chose pour l'entreprise non plus, parce qu'elle se sépare souvent de gens qui donnent satisfaction. Par prudence, elle préfère les emplois précaires pour se donner une flexibilité que le CDI n'offre pas assez. Or il ne faut pas oublier qu'une grande partie des allocations de chômage vient justement des fins de CDD, des missions d'intérim, etc.

Parmi les « institutions » que vous évoquez, il y a le système d'indemnisation du chômage. Comment le réformer ?

On voit très bien que l'assurance-chômage a une dette de 35 milliards d'euros. Comme la dette publique, elle sera à payer par les prochaines générations si l'on ne redresse pas la barre. Les partenaires sociaux ont tendance à se défausser sur la collectivité. L'éléphant dans le magasin de porcelaine, c'est quand même l'Etat.

Indemniser des personnes sans emploi jusqu'à deux ans, est-ce la meilleure manière d'inciter à la reprise du travail ?

Pour moi, c'est un contrat social : soit on a une décroissance de l'allocation de chômage dans la durée, pour inciter les gens à reprendre un emploi, soit - ce qui est préférable - on se montre généreux dans l'indemnisation, mais en revanche on a une exigence très forte pour que les bénéficiaires reprennent un emploi. Cela dit, c'est toujours compliqué, surtout avec une structure sociale française où l'on aime bien être proche de sa famille, où le marché de l'immobilier est coûteux et peu flexible (logement social, refus de la densification dans les grandes villes, coûts élevés en frais et taxes de la mobilité pour les propriétaires). Tout est imbriqué.

Et en matière d'incitation à recruter de la part des entreprises, les réformes du marché du travail vont-elles donner des résultats ?

Tout d'abord, une réforme met souvent du temps pour produire des effets, ne serait-ce que parce que les agents économiques veulent s'assurer de sa pérennité. Ensuite, il faut comprendre que les réformes de l'exécutif actuel sont encore incomplètes. Enfin, il ne faut pas juger les réformes du seul point de vue du taux de chômage. Même s'il est important, il faut prendre en compte beaucoup d'autres indicateurs : le bien-être au travail, la flexibilité, la compétitivité, le coût pour l'Etat (un des défis de l'exécutif est de faire en sorte que la dette de 35 milliards n'augmente pas)

De façon générale, quand vous dites que la réforme a été incomplète, qu'y manque-t-il ?

Evidemment, j'en reviens à mon dada, le bonus-malus, c'est-à-dire la responsabilisation des entreprises, et des salariés d'ailleurs, en faveur du bien commun. Le bien commun consiste ici à faire en sorte que les gens ne rentrent pas dans une période de chômage, ou n'y passent pas trop de temps, et que cela ne coûte pas trop cher à la collectivité. La collectivité, ce sont les autres entreprises qui paient des cotisations sociales élevées, et qui, de ce fait, créent moins d'emplois, ou des emplois moins attractifs. Et c'est également l'Etat qui prendra finalement la charge, à un moment ou à un autre, de la dette de l'Unédic. Il faut inciter les entreprises à avoir le bon comportement vis-à-vis du marché du travail, tout comme il faut les inciter à émettre moins de carbone. Le problème aujourd'hui est le suivant : quand les entreprises licencient un salarié ou utilisent un CDD, elles ne paient rien ou presque à l'assurance-chômage.

C'est aussi vrai en cas de recours aux ruptures conventionnelles...

La rupture conventionnelle, de manière fondamentale, consiste en une connivence entre le salarié et l'employeur pour que le salarié puisse toucher les allocations de chômage, et, de facto, une forme de préretraite dans le cas où le salarié est âgé. L'employeur l'accepte, puisque c'est la collectivité qui paiera. Il y a d'autres exemples de cette connivence contre la collectivité et le bien commun, comme « la permittance », dont nous avons déjà parlé.

Le bonus-malus, c'est l'outil du bien commun ?

Oui, il est important de faire en sorte que les licencieurs soient les payeurs. De même que les pollueurs doivent être les payeurs, les licencieurs doivent assumer le coût qu'ils imposent à la société. Dès lors, ils feront beaucoup plus attention avant de créer des CDD, des missions d'intérim, ou d'accepter des ruptures conventionnelles. Ils utiliseront ces dispositifs quand cela sera justifié, et non pas simplement par convenance.

Dans la montée du populisme ambiant, la mondialisation est vécue comme une source de chômage. Est-ce effectivement prouvé ?

Des études montrent que, dans certaines régions d'Allemagne ou des Etats-Unis, le Midwest par exemple, des emplois ont été détruits par les importations chinoises. Ces emplois ont été recréés parfois dans d'autres secteurs, et souvent ailleurs, entre autres en Californie. Mais, à côté de la mondialisation, j'ajouterais aussi dans ces causes le progrès technologique.

Ce n'est pourtant pas un phénomène nouveau...

Cela fait effectivement déjà deux siècles que l'on observe que le progrès technologique prend les emplois. Mais s'il est vrai qu'il en détruit, il en crée aussi beaucoup. Heureusement, sinon nous serions tous au chômage depuis longtemps. D'ailleurs, Keynes s'était trompé vers 1930. Il avait annoncé que vers 1965 il ne resterait que très peu d'emplois. En fait, il avait complètement tort. Il ne faut pas être trop inquiet de la mondialisation ou du progrès technologique. La richesse globale augmente. En revanche, il existe un problème de transition mais aussi de perdants à l'intérieur de ce phénomène.

L'intelligence artificielle, notamment, ne risque-t-elle pas d'accélérer les destructions d'emplois ?

Oui, la destruction des emplois, qualifiés ou non, va être très rapide, plus qu'auparavant. C'est la seule différence que l'on peut noter avec ce qui s'est passé dans les deux cents dernières

années. Ces nouvelles technologies, parmi lesquelles on compte l'intelligence artificielle, permettent effectivement de se passer d'un certain nombre d'emplois qualifiés ou pas. Par exemple, un médecin généraliste aura des problèmes dans un avenir proche, puisqu'un logiciel bien conçu pourra effectuer une grande partie du travail.

Regardez ce qui se passe en Chine : Ant Financial, la filiale bancaire d'Alibaba, permet à des millions de PME chinoises d'emprunter jusqu'à 4 000 dollars, et donne la réponse à leur demande de prêts en une seconde. Il n'y a pas un seul humain qui soit impliqué dans ce processus. C'est simplement un logiciel, fonctionnant avec des bases de données très importantes, qui prend la décision. Pas trop mal, d'ailleurs, puisque le taux de défaillance est d'environ 1 %, un chiffre plus faible que pour les prêts réalisés par d'autres établissements chinois.

Ce système permet donc beaucoup d'efficacité économique, mais malheureusement pas de créer des emplois dans les banques. Les emplois créés, eux, sont ailleurs : ces millions de PME qui, grâce aux financements obtenus, ont pu générer de nouvelles activités.

Pensez-vous que les robots travaillent pour ou contre le bien commun ?

C'est une très bonne question. Ces deux derniers siècles, le progrès technologique a enrichi nos sociétés et tiré les gens de la pauvreté. Je suis très optimiste, mais il ne faut pas se voiler la face. Les robots vont faire disparaître de nombreux emplois classiques. Mais il y aura d'autres opportunités, d'autres postes qui vont se créer, et donc de la richesse collective.

Dans le monde bancaire, par exemple, beaucoup d'emplois ont disparu du fait des technologies de l'information. D'autres sont apparus, mais ce ne sont pas les mêmes. Avec les robots, j'anticipe la même chose. A la fois pour les postes qualifiés et non qualifiés. Il faut voir ceci comme une opportunité. On peut certes se fermer aux robots, mais, dans ce cas-là, il va falloir fermer nos frontières, car les autres pays vont les utiliser et devenir plus efficaces que nous. Il faudrait alors accepter que notre niveau de vie diminue, parce qu'on ne profitera pas de cet apport technologique. Ce n'est pas la solution que je préfère, il faut donc que les gens puissent passer d'emplois détruits à des emplois créés.

Est-ce une illustration que le marché du travail n'est pas un gâteau ?

Effectivement, ce marché n'est pas un gâteau, avec une quantité fixe de travail qu'il faudrait se partager entre nous. Si l'on voulait résoudre le chômage sur la base de cette théorie, il suffirait de travailler dix-huit heures par semaine. Nous fermerions alors peut-être nos frontières, pour ne plus importer de biens étrangers, mais ce serait compliqué à mettre en oeuvre, car on ne pourrait plus exporter non plus. Il suffirait aussi d'interdire aux immigrés de venir, ou l'on pourrait revenir au service militaire obligatoire. Pour pousser le raisonnement à l'absurde, on pourrait également demander aux femmes de quitter le marché du travail. On voit très bien que c'est absurde : la quantité de travail n'est pas limitée.

Les 35 heures étaient donc une mauvaise solution si l'on vous suit ?

Selon moi, il s'agit d'une mauvaise solution, mais cela ne veut pas dire que les économistes doivent décider de la durée du temps de travail. Ce n'est pas parce qu'on va forcer les gens à travailler 35 heures au maximum qu'on va pouvoir garder le même pouvoir d'achat. C'est toujours la même logique, la logique anti-immigrés et anti-importations portée par exemple par Donald Trump. C'est une logique très malthusienne, qui va à l'encontre de la création de richesses. Le temps de travail est un choix de société, mais aussi un choix individuel. La société, à l'avenir, pourrait très bien décider de travailler dix-huit heures par semaine en moyenne, cela ne me choquerait absolument pas.

Cela ne signifierait-il pas qu'on serait alors payé moitié moins...

Oui, mais c'est tout à fait faisable à partir du moment où l'on dispose du progrès technologique. On aura plus de pouvoir d'achat, on pourra consacrer plus de temps à sa famille, aux loisirs... Je ne pense pas qu'il puisse y avoir une durée de travail unique. Des gens qui ont la chance d'avoir un métier qui leur plaît peuvent travailler soixante, soixante-dix, quatre-vingts heures par semaine. D'autres, et c'est tout aussi légitime, veulent pouvoir travailler vingt heures par semaine parce

qu'ils veulent passer plus de temps avec leurs enfants. Une durée de travail unique me semble absurde, car les goûts et des métiers de chacun sont assez différents.

La sauvegarde du bien commun commande-t-elle d'augmenter constamment le niveau de vie ?

Je renvoie la question. Derrière le voile de l'ignorance, voulons-nous toujours croître ? L'économiste n'a pas de religion là-dessus. L'économie est au service du bien commun. Mais, sur cette question très particulière, prenons le cas de l'environnement. L'économiste ne dira jamais qu'il faut croître au détriment de l'environnement. On a un choix à faire si l'on veut protéger la planète. Il est tout à fait légitime (et désirable de mon point de vue) d'avoir un taux de croissance et une richesse un peu plus faibles pour protéger la planète. Le taux de croissance n'est pas une religion. En revanche, l'on observe que chaque pays en récession, ou dont le niveau de vie ne croît pas, ou même décroît, pose des problèmes sociétaux et crée du populisme. Cela suggère que nos concitoyens veulent plus de croissance, de pouvoir d'achat. Encore une fois, il ne faut pas toujours respecter ce choix qui conduit à dire : « *Pourquoi avoir une taxe carbone pour protéger la planète, ce n'est pas mon affaire ?* » Il faut bien définir le bien commun. Le PNB (produit national brut) ne doit pas être une religion, mais un instrument.



Électricité. Votre facture devrait augmenter de près de 6 % après l'hiver

Accueil Économie Énergie <https://www.ouest-france.fr/> avec AFP Modifié le 13/02/2019 à 15h22
Publié le 12/02/2019 à 19h10



Le tarif réglementé d'électricité est fixé selon une formule de calcul complexe qui prend notamment en compte l'évolution du prix du marché de gros qui a augmenté ces derniers mois. | PHOTO D'ILLUSTRATION OUEST-FRANCE / MARC OLLIVIER

En pleine crise des Gilets jaunes, le gouvernement avait décidé du gel du tarif réglementé d'électricité durant l'hiver. La Commission de régulation de l'énergie a confirmé que ce gel devrait être rattrapé, avec une hausse du tarif de l'électricité de l'ordre de 5,9 %.

Le gel du tarif réglementé d'électricité durant l'hiver décidé par le gouvernement devra être rattrapé plus tard, a estimé mardi la Commission de régulation de l'énergie (CRE), qui a confirmé sa proposition de hausse du tarif de 5,9 %.

Reprenant son évaluation publiée fin janvier, la CRE a confirmé dans une délibération publiée mardi qu'étant donné la hausse des prix du courant sur le marché de gros, le tarif réglementé

d'électricité appliqué par EDF à environ 26 millions de foyers devrait augmenter de 5,9 % **« aussitôt que possible »**.

Mais en réponse au mouvement des Gilets jaunes, le gouvernement a décidé de geler cette hausse pour qu'elle ne pèse pas sur le pouvoir d'achat des ménages.

Temporisation jusqu'au 1er juin

Fin janvier, le ministère de la Transition écologique indiquait qu'il utiliserait pour cela le délai légal de trois mois dont il dispose, soit jusqu'au 1er juin, pour se prononcer sur la proposition du gendarme du secteur.

Mardi, la CRE a précisé qu'elle intégrerait dans ses prochaines propositions tarifaires **« une composante additionnelle visant à rattraper le retard en masse occasionné par ce décalage temporel »**.

Le tarif réglementé d'électricité est fixé selon une formule de calcul complexe qui prend notamment en compte l'évolution du prix du marché de gros qui a augmenté ces derniers mois. Cette formule doit notamment assurer que les tarifs sont suffisamment élevés pour couvrir les coûts d'EDF et permettre ainsi l'émergence d'offres concurrentes.

Mardi, l'association de consommateurs CLCV a critiqué dans un communiqué cette méthode de calcul, estimant qu'elle aboutissait à une hausse **« injuste »** du tarif réglementé.

Environnement

Facteur 4 ou neutralité carbone : quel est l'objectif le plus ambitieux ?

Entreprises & Finance Industrie Energie & Environnement <https://www.latribune.fr/> Par Dominique Pialot | 14/02/2019, 6:54



Vaut-il mieux réduire nos émissions par 4 ou atteindre la neutralité carbone ? (Crédits : Peter Andrews)

Depuis que le texte de la «petite» loi énergie en préparation a fuité, les arguments fusent pour dénoncer l'ambiguïté de la neutralité carbone ou, au contraire, louer son ambition.

On le sait depuis novembre 2017 et l'annonce faite par le ministre de la Transition écologique d'alors, Nicolas Hulot : **la France n'est pas en mesure de respecter l'objectif de réduction à 50% du mix électrique la part de nucléaire en 2025**, comme cela figure dans la loi de transition énergétique adoptée en 2015. Rien que pour cette raison, il est donc nécessaire de modifier la loi. C'est d'abord à cela qu'est destinée la « petite » loi sur l'énergie actuellement en préparation, et dont le texte a fuité le 8 février dernier.

Mais c'est un autre sujet qui a retenu l'attention, et suscité un vif débat : **le remplacement de l'objectif de division par quatre des émissions de gaz à effet de serre en 2050** par rapport à 1990 (le fameux « Facteur 4 » instauré au début des années 2000 et inscrit dans la loi de transition énergétique) **par un objectif de « neutralité carbone »** à cette même date.

La neutralité carbone, une notion floue

S'agit-il là d'un nouveau renoncement du gouvernement après l'abandon *sine die* de l'augmentation de la taxe carbone pour tenter de calmer la crise des "Gilets jaunes" ? Ou au contraire d'une révision à la hausse des ambitions nationales, comme le plaide le ministre de la Transition écologique ainsi que plusieurs de ses soutiens mais aussi certains experts indépendants ?

Définie comme « *l'atteinte de l'équilibre entre les émissions de gaz à effet de serre et les absorptions anthropiques par les écosystèmes gérés par l'homme - forêts, prairies, sols agricoles, zones humides - et par certains procédés industriels, tels que la capture et le stockage de carbone* », cette notion de neutralité carbone ouvre la voie à de nombreuses combinaisons, au contraire de la division par quatre des émissions.

Les juristes sont les premiers à regretter le remplacement d'un objectif clair et contraignant par **une notion qui n'existe nulle part en droit - « pas même, contrairement à ce que prétend le gouvernement, dans l'accord de Paris sur le climat »**, souligne ainsi Arnaud Gossement.

Puits de carbone: un potentiel limité

Qu'ils soient naturels (croissance des forêts, stockage carbone dans les sols, etc.) ou technologiques (captage et stockage de CO₂ à la sortie d'usines ou, de façon plus diffuse, récupéré dans l'air), les puits de carbone ont un potentiel limité. On estime à quelque 40 millions de tonnes par an la capacité actuelle d'absorption des puits naturels sur notre territoire, pour des émissions de 450 millions de tonnes par an. Or, pour continuer de remplir leur fonction de façon satisfaisante, ces puits naturels auraient besoin d'être bien entretenus alors que les écosystèmes se dégradent. En outre, le stockage qu'ils assurent n'est pas permanent, puisque les forêts peuvent brûler, par exemple.

Quant aux procédés industriels, si on en parle depuis des années, ils n'ont encore fait la preuve ni de leur efficacité, ni de leur innocuité.

« De nombreuses études ont déjà montré que ces technologies, du fait de leur manque de maturité technologique et des risques associés, ne peuvent constituer l'alpha et l'oméga d'une politique climatique, et ne peuvent par conséquent constituer un prétexte à s'abstenir aujourd'hui de lancer une réduction massive des émissions » écrivent ainsi Lola Vallejo et Michel Colombier, chercheurs à l'IDDRI (Institut du développement durable et des relations internationales).

La technologie peut-être la plus prometteuse, mais également la moins avancée, est celle de la BECS (*bio-energy with carbon storage*). Il s'agit de planter de la biomasse pour qu'elle absorbe du CO₂ atmosphérique pendant sa croissance, avant de la brûler tout en captant le CO₂ ainsi émis, pour le stocker dans le sous-sol. Mais des experts ont calculé que 20 à 35% des surfaces terrestres seraient nécessaires pour atteindre la neutralité à l'échelle mondiale.

Signal politique fort ?

Certains, notamment à l'IDDRI ou chez Carbone 4, saluent dans cet objectif de neutralité carbone un « *signal politique fort* ». D'une part, rappellent-ils, le Facteur 4 est insuffisant au regard de la situation. Par ailleurs, à la lecture des scénarii du GIEC, il est évident que la réduction drastique des émissions doit précéder toute tentative d'absorption.

Selon le scénario de référence qui figure dans le projet de Stratégie nationale bas-carbone (SNBC), atteindre la neutralité carbone impliquerait de réduire les émissions de gaz à effet de serre, « *à 80 millions de tonnes contre 560 millions en 1990.* » Ce qui équivaut à une réduction de 87%, ou une division par six, contre 75 % conformément au Facteur 4. Ce scénario exclut l'achat de crédits carbone étrangers mais prévoit bel et bien la capture et le stockage de carbone, même si ce n'est que pour une quantité résiduelle de 6 millions de tonnes, contre 380 millions de tonnes à supprimer d'ici 2050. Mais ce scénario dépasse également de peu la limite haute de capacité d'absorption des puits de carbone français.

Jouer sur deux tableaux, une brèche ouverte

Contrairement au facteur 4, la neutralité carbone joue sur deux leviers à la fois : la réduction des émissions et les absorptions des puits de carbone.

Mais dans la « petite » loi, les proportions entre les deux ne sont pas précisées. A l'instar d'Yves Marignac certains craignent que si l'on ne parvient pas à réduire suffisamment nos émissions par des mesures de sobriété et d'efficacité énergétique de futures SNBC fassent une place toujours

plus grande aux solutions de type captage et stockage de CO2. C'est en tout cas pain béni pour les défenseurs de ces technologies...

Comme ils sont nombreux à le penser, la façon la plus simple de remédier à ce flou serait d'assortir à l'objectif de neutralité carbone un objectif chiffré de réduction des émissions dans le texte de la loi.

« Cela permettrait de rassurer sur la volonté et l'ambition gouvernementales, alors que les budgets carbone fixés par la SNBC seront dépassés et qu'un manque de confiance s'exprime dans la société civile », soulignent les chercheurs de l'IDDRI. Après avis du CESE et du Conseil d'État, il appartiendra aux parlementaires de se saisir de cette question et de renforcer la promesse du gouvernement lors de l'examen de la loi à l'Assemblée, prévu au début du deuxième trimestre.

Un contexte de défiance

D'autres éléments de la « petite » loi paraissent d'ailleurs plus problématiques à certains, tels que l'objectif de réduction de la consommation finale, passé de 20 à 17% entre 2012 et 2030. « Alors que les émissions de la France repartent à la hausse, aligner dès aujourd'hui l'objectif sur les tendances actuelles, au lieu de questionner les raisons de ce retard, fragilise la crédibilité d'une loi de programmation et la portée politique de l'inscription de la neutralité dans la loi ! » regrette l'IDDRI. L'institut de recherche regrette surtout que cette révision soit actée sans évaluation préalable « de ce qui marche et de ce qui ne marche pas, de ce qu'on a déjà essayé et de ce qu'on peut encore faire dans un délai de 12 ans. »

Rien d'étonnant, en revanche, si la baisse plus importante de consommation primaire d'énergies fossiles (-40% en 2030 par rapport à 2012 contre -30% précédemment) retient moins l'attention.

Ce qui semble certain, c'est que dans le contexte actuel, toute indication souffrant de plusieurs interprétations et solutions prête le flanc au soupçon de ne pas en faire assez sur le front des réductions et ouvre grand la porte aux lobbies...

Climat: les étudiants se rassemblent cet après-midi devant le ministère de la Transition écologique

<https://etudiant.lefigaro.fr/> Par AFP agence • Publié le 14/02/2019 à 16:06 • Mis à jour le 15/02/2019 à 10:56



Les jeunes Français appellent à rejoindre Greta Thunberg dans sa «grève pour le climat». Dès ce vendredi après-midi, ils se rassembleront devant le ministère de la Transition écologique pour exiger la déclaration de «l'état d'urgence climatique».

Ils veulent «donner des devoirs à l'Etat». Pour alerter le gouvernement sur l'urgence d'agir pour l'environnement, un collectif d'étudiants d'Ile-de-France organise un rassemblement ce vendredi devant le ministère de la Transition écologique. Cela pourrait se répéter toutes les semaines pendant un mois. «Chaque samedi, nous publierons des revendications sur le thème des transports, de la consommation, de l'énergie ou de l'alimentation. Si le vendredi suivant, le gouvernement n'a pas réagi, nous organiserons une action de désobéissance civile non violente, et ce toutes les semaines jusqu'au 15 mars» explique Pimprenelle Pouillot-Chevara, étudiante et membre de Youth for climate France. Cette semaine, les étudiants réclamaient la déclaration de l'état d'urgence écologique et le respect des engagements pris lors de la COP21.

Grève nationale

Le 15 mars, des jeunes de toute la France prendront le relais. Jeudi, ils ont appelé à une «grève pour le climat» nationale, relayant l'appel mondial de l'adolescente suédoise Greta Thunberg à l'origine de mobilisations dans de nombreux pays. «Nous, collégiens, lycéens et étudiants, avons notre mot à dire face à l'inaction de la majorité de nos aînés. C'est notre avenir qui est en jeu», écrivent ces jeunes Français dans un communiqué de la plateforme Youth for Climate France

«Un appel a été lancé par la jeunesse à une grève internationale pour le climat le vendredi 15 mars. Nous nous devons de répondre à cet appel, car personne n'a envie d'étudier ou de travailler pour un futur qui n'existera pas», ajoutent-ils. «Chacun peut participer à son échelle, mais si les adultes ruinent nos espoirs par leur inaction, nos efforts auront été inutiles. Même le regret sera impossible.» Selon Youth for Climate, des jeunes ont déjà prévu d'organiser la mobilisation du 15 mars dans plus de 40 villes en France.

Protéger leur avenir

Depuis le mois d'août dernier, la jeune suédoise Greta Thunberg mène déjà une «grève» du climat, séchant les cours tous les vendredis pour aller protester devant le Parlement suédois. L'adolescente de 16 ans, devenue célèbre en portant son message à la COP24 sur le climat en Pologne en décembre et devant les patrons du Forum de Davos en janvier, a appelé à une «grève mondiale pour le futur» le 15 mars. En attendant, son exemple est suivi dans de nombreux pays comme aux Pays-Bas ou en Allemagne, où des centaines voire des milliers d'élèves sont descendus dans les rues ces dernières semaines pour défendre la lutte contre le changement climatique. En Belgique, depuis un mois, les collégiens et les lycéens descendent dans la rue chaque jeudi, armés de pancartes et de banderoles, parfois même avec leurs parents. Ils espèrent faire entendre leur voix pour que les gouvernements prennent des mesures inédites afin de protéger leur avenir et celui de la planète.

Gilets Jaunes

« Acte 13 » des Gilets jaunes : des rassemblements à Paris et en province, encore des violences

Accueil Société Gilets jaunes <https://www.ouest-france.fr/> avec AFP, Reuters et nos rédactions locales Publié le 09/02/2019 à 21h04



Plus de 5 000 manifestants à Bordeaux, avant que des heurts n'éclatent en marge du cortège. | PHOTO MEHDI FEDOUACH / AFP

C'était le treizième samedi de mobilisation des Gilets jaunes, depuis le début du mouvement le 17 novembre 2018. Selon les chiffres du ministère de l'Intérieur, la mobilisation ce samedi 9 février était en légère baisse par rapport au samedi précédent ; les Gilets jaunes annoncent, eux, des chiffres en hausse. De nouveaux incidents ont eu lieu, à Paris et dans plusieurs villes de province.

Le 13e samedi de manifestations des Gilets jaunes a été marqué par une baisse de la mobilisation, selon les chiffres du ministère de l'Intérieur, mais aussi par des incidents lors desquels un manifestant a été gravement blessé à une main à Paris.

Selon le ministère, ces manifestations ont réuni quelque 51 400 personnes sur l'ensemble des foyers de mobilisation, dont 4 000 à Paris, contre 58 600 et 10 500 samedi dernier.

Du côté des Gilets jaunes, le compte Twitter Le Nombre Jaune annonce pour sa part une mobilisation en hausse. Se basant sur des comptages transmis par des référents

départementaux, ce collectif initié par un Gilet jaune marseillais annonce une « **estimation basse** » de 110 100 manifestants à 18 h, en forte hausse par rapport à son compte du 2 février (73 367).



[Le Nombre Jaune @LeNombreJaune](#)

Notre première estimation de la participation à l'[#ActeXIII](#) : 111 010 [#GiletsJaunes](#) !

Nous clôturons comme d'habitude notre décompte demain à 11h30, n'hésitez pas à nous faire remonter vos infos sur le groupe FB : <https://www.facebook.com/groups/478289132699442/> ...[#Acte13](#) [#LeNombreJaune](#) [#LNJ](#)

[182](#)

[22:06 - 9 févr. 2019](#)

Un blessé à Paris

Un manifestant a eu quatre doigts sectionnés, semble-t-il par l'explosion d'une grenade, lors de heurts avec les forces de l'ordre devant l'Assemblée nationale en milieu de journée.

Selon une source policière, il a été blessé par une grenade de désencerclement. « **Visiblement, les gendarmes étaient acculés** » et il « **aurait pris une grenade à la main pour la relancer** », a dit à Reuters une autre source.

En fin d'après-midi, la préfecture de police a fait état de 39 interpellations et le parquet de Paris de 21 gardes à vues.

Voitures brûlées

Les manifestants étaient partis en milieu de matinée de la place de l'Étoile et des Champs-Élysées vers le quartier du Champ-de-Mars, de l'autre côté de la Seine. Des échauffourées ont commencé à opposer des manifestants aux forces de l'ordre à la mi-journée. Ces heurts ont notamment éclaté, dans des nuages de gaz lacrymogènes, devant l'Assemblée nationale, dont un cordon de forces mobiles défendait l'accès.

D'autres manifestants, dont certains n'avaient pas revêtu de Gilets jaunes, ont tenté de dresser une barricade sur le boulevard Saint-Germain. Ailleurs, un cocktail Molotov a été lancé en direction des forces de l'ordre.

Le cortège a laissé derrière lui un sillage de poubelles et de scooters en flammes, de vitrines d'agences bancaires et de magasins brisées, de mobilier urbain et de véhicules vandalisés, et plusieurs voitures, dont un fourgon du dispositif militaire Sentinelle, ont été incendiées à proximité du Champ de Mars.



Un véhicule du dispositif Sentinelle a été brûlé à proximité du Champ-de-Mars. | PHOTO AFP / ZAKARIA ABDELKAFI.

Le ministre de l'Intérieur, Christophe Castaner, a exprimé sur Twitter son « **indignation** » et son « **dégoût** » à propos de ces « **attaques intolérables** » - « **Tout sera mis en œuvre pour que leurs auteurs soient appréhendés et jugés** », a-t-il dit.



[Christophe Castaner](#)

✓ [@CCastaner](#)

Indignation et dégoût.

Les militaires de la mission Sentinelle protègent au quotidien nos compatriotes du risque terroriste.

Ces attaques sont intolérables.

Tout sera mis en œuvre pour que leurs auteurs soient appréhendés et jugés.

[5 688](#)

[20:37 - 9 févr. 2019](#) · [Paris, France](#)

Bordeaux, Toulouse, Lyon, Marseille...

Des manifestations ont aussi eu lieu un peu partout en France, comme c'est rituellement le cas depuis le début de ce mouvement aux revendications hétéroclites, parti le 17 novembre d'une contestation des hausses de taxe sur les carburants.

Quelque 4 000 Gilets jaunes ont ainsi convergé en début d'après-midi à Lyon de toute la région. Les forces de l'ordre ont recouru à des gaz lacrymogènes pour contenir le cortège. La préfecture du Rhône a annoncé l'interpellation de 15 personnes pour jets de projectiles sur les policiers.

À Marseille, quelque 1 100 Gilets jaunes ont défilé en début d'après-midi. À Toulouse, où la préfecture a annoncé 11 interpellations, des sources policières ont fait état de 6 000 manifestants et des heurts avec les forces de l'ordre ont éclaté vers 17 h, notamment place du Capitole.

Environ 1 100 Gilets jaunes à Marseille | PHOTO GERARD JULIEN / AFP.

À Bordeaux, environ 5 000 Gilets jaunes, selon les estimations des médias, ont défilé au centre-ville. Là aussi les choses ont dégénéré en fin de manifestation avec des heurts près de la mairie, le recours aux gaz lacrymogènes et à des canons à eau par les forces de l'ordre, et deux voitures incendiées.

Une quarantaine de Gilets jaunes avaient démonté dans la matinée des barrières sur le péage d'Orange-sud (Vaucluse) et ont laissé passer les automobilistes sans qu'ils n'aient à payer.

Des tensions à La Roche-sur-Yon, Lorient et Caen

Plus de 2 000 personnes ont manifesté à Caen, dans le calme tout d'abord, avant que des incidents éclatent en fin d'après-midi.

En Bretagne, un rassemblement régional était organisé à Lorient, avec rendez-vous sur le site de l'ancienne base de sous-marins. La manifestation a regroupé 3 000 participants. Des tensions et des tirs de lacrymogènes ont ponctué la journée, notamment aux alentours de la gare.

À Rennes, une manifestation non déclarée a rassemblé 500 personnes.

En Vendée, La Roche-sur-Yon était le théâtre d'un rassemblement régional à l'ampleur inédite pour la place Napoléon. Le centre-ville, dans lequel jusqu'ici les manifestations avaient toujours été calmes, a été le théâtre d'affrontements avec les forces de l'ordre et de dégradations.

La frontière italienne en objectif

À Nice samedi matin, plusieurs dizaines de Gilets jaunes dont Maxime Nicolle, alias Fly Rider, ont pris la route de Vintimille pour tenter de bloquer l'autoroute côté italien.

Bloqués par les gendarmes au péage de la Turbie, ils ont dû emprunter la route de la côte et sont arrivés vers 15 h à Menton, où les forces de l'ordre les ont empêchés de franchir la frontière.

Les tensions diplomatiques franco-italiennes, envenimées par l'ingérence de ministres italiens dans la crise des Gilets jaunes, et la tentative d'incendie criminel contre la résidence du président de l'Assemblée nationale, Richard Ferrand, dans le Finistère, ont donné une nouvelle coloration à ce 13e samedi de manifestations.

Climat de violence

Le ministre de l'Intérieur a établi un lien avec le climat de violence qui s'est instauré depuis le début du mouvement des Gilets jaunes, à la mi-novembre.

« Ces dernières semaines, on a vu que près de 70 députés, dans leur domicile, dans leur permanence ont été attaqués », a déclaré le ministre de l'Intérieur en marge d'une visite à l'Office central de lutte contre la délinquance itinérante.

Il a fait état de menaces contre des parlementaires, **« y compris en cherchant à identifier celles et ceux [...] qui ont voté certains textes de loi, comme cette semaine, pour tenter des opérations contre eux »**. **« C'est une menace à la démocratie même »**, a-t-il ajouté.

« C'est totalement scandaleux, parce que, au fond, (ces parlementaires) ont une légitimité démocratique que n'auront jamais ceux qui veulent atteindre la République. »

Christophe Castaner a aussi accusé les **« principaux leaders »** des Gilets jaunes de ne pas déclarer les manifestations pour **« chercher à gêner les forces de l'ordre »**.

À Paris, une manifestation entre Champs-Élysées et Champ de Mars et trois rassemblements avaient été déclarés. Mais un des leaders médiatiques des Gilets jaunes, Eric Drouet, qui doit être jugé vendredi pour organisation d'une manifestation non déclarée, a défendu ces jours-ci sur Facebook ce mode d'action.

Les autres chefs de file des Gilets jaunes ont de nouveau annoncé des initiatives en ordre dispersé. Maxime Nicolle, qui a fait un saut en Italie vendredi, a été rejoint à Menton par des motards partis de Nice mais n'a pu refranchir la frontière.

Le domicile breton de Richard Ferrand visé par une tentative d'incendie

Accueil Bretagne Carhaix-Plouguer <https://www.ouest-france.fr/> Modifié le 09/02/2019 à 11h14
Publié le 08/02/2019 à 21h25



Richard Ferrand à l'Assemblée nationale, le 5 décembre 2018. | ALAIN JCOARD / AFP

Dénonçant « un acte grave », le président LREM de l'Assemblée nationale, Richard Ferrand, a dit porter plainte, vendredi 8 février, après une tentative d'incendie « volontaire » à son domicile privé dans le Finistère, dont « l'origine criminelle ne semble pas faire de doute ». La gendarmerie a ouvert une enquête.

« Rien ne légitime la violence ou l'intimidation à l'égard d'un élu de la République. Toute ma solidarité envers @RichardFerrand et ses proches », a réagi Emmanuel Macron. Le président (LREM) de l'Assemblée nationale Richard Ferrand, a dit porter plainte, vendredi soir, après une tentative d'incendie à son domicile privé, dans le Finistère.

« Rien ne justifie les intimidations, rien ne justifie les violences et les dégradations », a souligné Richard Ferrand en postant deux photos sur Twitter sur lesquelles on peut notamment voir une porte-fenêtre incendiée.



[Richard Ferrand](#)

✓ [@RichardFerrand](#)

"Rien ne justifie les intimidations, rien ne justifie les violences et les dégradations."<http://presidence.assemblee-nationale.fr/communiqués-de-presse/communiqué-de-presse-du-président-de-l-assemblée-nationale-suite-a-la-tentative-d-incendie-de-son-domicile> ...

[3 901](#)

[00:09 - 9 févr. 2019](#)

« Alors que le Président de l'Assemblée nationale assistait ce jour à Rennes, aux côtés du Premier ministre, à la signature du pacte d'accessibilité et du contrat d'action publique pour la Région Bretagne, un voisin constatait que son domicile situé à Motreff, dans sa circonscription du Finistère, avait fait l'objet d'un incendie volontaire », a indiqué un communiqué de l'Assemblée nationale, relayé par Richard Ferrand.

« Une torche artisanale imbibée de carburant »

« Honte à ceux qui commettent de tels actes. Et soutien amical au Président de l'Assemblée nationale et à sa famille », a aussitôt réagi le Premier ministre Édouard Philippe, comme plusieurs autres membres du gouvernement. Le ministre de l'Intérieur, Christophe Castaner, a également fait part de sa solidarité en tweetant peu avant minuit : **« Intimidations, menaces, incendies... Des actes indignes et odieux. Soutien à @RichardFerrand que je sais solide comme le granit breton »** .

« La Gendarmerie nationale ayant découvert sur place une couverture, un résidu de pneumatique, et une torche artisanale imbibée de carburant, l'origine criminelle ne semble pas faire de doute », ajoute le communiqué. Le procureur de Brest, Jean-Philippe Recappé, a déclaré à l'Agence France Presse (AFP) que, selon les premiers éléments **« il s'agit d'un incendie criminel. Cela ne fait aucun doute. On trouve un reste de pneumatique, visiblement du carburant »** . **« C'est un voisin qui s'est aperçu que quelqu'un a voulu mettre un incendie, il s'en est aperçu vers 14 h. Ce n'est pas une résidence principale, cette maison n'était pas habitée »,** a ajouté le procureur qui n'était pas en mesure de dire quand les faits ont été commis.

« Pas de revendications »

« Un volet a explosé la vitre, cela s'est arrêté là. Il n'y a pas de tag qui permettrait de mettre en lien avec les gilets jaunes, pas de revendications, pas de pénétration hostile dans la maison », a ajouté Jean-Philippe Recappé qui a confirmé l'ouverture d'une enquête.

Deux gendarmes de la brigade de Carhaix étaient sur place ce samedi matin. Quelques journalistes sont aussi présents, mais en retrait. Joseph Le Guelaff, maire de Motreff, indique qu'il a été prévenu vendredi soir. « **Entre la vie privée et publique, il faut faire le distinguo. C'est un acte anti-républicain** », commente le maire de la commune proche de Carhaix. Un voisin confie : « **C'est choquant, mais ce n'est pas la première fois que ça arrive... déjà avec les agriculteurs, sa maison avait été visée. Je n'ai rien vu ou entendu malheureusement.** »

« **Ceux qui intimident, menacent, agressent, vandalisent, brûlent, n'auront jamais le dernier mot en démocratie. Jamais. Nous sommes la République et nous les combattons sans relâche** », a commenté, vendredi, le porte-parole du gouvernement Benjamin Griveaux. Le ministre de la Transition écologique François de Rugy a fustigé une « **dérive haineuse et violente insupportable** ». « **La démocratie doit être plus forte que ces pulsions destructrices** », a-t-il ajouté.

L'opposition s'est également émue, à l'image du patron du PS Olivier Faure et de la présidente du Rassemblement national, Marine Le Pen, laquelle a exprimé son « **soutien total** » au président de l'Assemblée nationale face à cet « **acte extrêmement grave et totalement inadmissible** ».



Plusieurs députés pris pour cibles ces dernières semaines

Plusieurs domiciles et permanences d'élus de la majorité présidentielle ont été dégradés depuis le début du mouvement des Gilets jaunes en novembre et certains d'entre eux ont fait l'objet de menaces. De source parlementaire, une cinquantaine de députés ont été visés ces dernières semaines.

Début janvier, le député LREM de l'Eure Bruno Questel avait porté plainte après avoir reçu, comme trois de ses collègues, un courrier de menaces de mort, quelques semaines après des coups de feu tirés avec des fusils de chasse devant son domicile et d'une « **tentative d'intimidation de 40 Gilets jaunes** ».

Quelques jours plus tôt, les permanences des députés LREM de la Vienne Sacha Houlié et de Paris Olivia Grégoire avaient été visées. Juste avant Noël, la devanture de la permanence du député LREM des Deux-Sèvres Guillaume Chiche avait déjà été dégradée et le bureau du député LREM de l'Hérault Philippe Huppé avait été tagué.

Le 31 décembre, le député LREM de Gironde Florent Boudié avait annoncé son intention de porter plainte pour « **provocation à la haine** » après la découverte sur les murs de sa permanence à Libourne (Gironde) de tags qu'il attribuait à la « **mouvance identitaire, antimusulmans et antimigrants** ».

Gilets jaunes: Affrontement entre groupes d'extrême droite et d'extrême gauche à Lyon

<https://www.huffingtonpost.fr/> POLITIQUE 10/02/2019 01:14 CET | Actualisé il y a 3 heures Par Romain Herreros

En marge de l'acte XIII des gilets jaunes, nationalistes et "antifas" se sont livrés à une véritable bataille rangée.



Capture Twitter Images des affrontements partagées sur les réseaux sociaux.

GILETS-JAUNES - Ambiance règlement de comptes dans les rues de Lyon samedi 9 février en marge de l'acte XIII des gilets jaunes. La manifestation lyonnaise a en effet été marquée par des affrontements entre groupuscules d'extrême gauche et d'extrême droite, rapporte l'antenne locale de France 3.

La préfecture de la région Auvergne Rhône-Alpes, citée cette fois par *Le Parisien*, a précisé que cette rixe a impliqué environ 80 militants d'extrême droite, contre 100 membres de groupes antifascistes. Les faits, qui se sont produits au niveau du cours Lafayette dans le 3e arrondissement, sont particulièrement violents, comme le montrent les images de cette bataille rangée publiées sur les réseaux sociaux (visibles ci-dessous).



[Lies Breaker] [@Lies_Breaker](#)

🇫🇷 [FACE À FACE] LYON | Des "gilets jaunes" appartenant aux groupuscules nationalistes et d'extrême droite affrontent des "gilets jaunes" d'extrême gauche. [#ActeXIII](#)

[3 708](#)

[19:52 - 9 févr. 2019](#)



Lyon Se Lève [@lyonseleve](#)

Face à face entre fachos gilets jaunes antiracistes.

[31](#)

[18:13 - 9 févr. 2019](#)



Damien Rieu

✓ @DamienRieu

[#Lyon](#) : affrontement entre [#giletsjaunes](#) patriotes (à droite) et gilets jaunes d'extrême gauche (à gauche). [#ActeXIII](#) (1/2) 🇫🇷

[66](#)

[21:07 - 9 févr. 2019](#)

"Des groupuscules à risque sont mêlés aux manifestants. Soyez vigilants et écarter-vous des rassemblements illégaux", a prévenu sur Twitter la préfecture en milieu d'après-midi, précisant avoir procédé à 16 interpellations. Selon France 3, 22 individus avaient été arrêtés à la fin de la journée.

"Le préfet a tout de suite réagi. On ne peut pas anticiper ces rassemblements qui sont assez sauvages. Mais les services de la préfecture ont une vigilance constante sur la question", a fait savoir au Parisien un porte-parole de la préfecture.

"Course poursuite"

Comme *Le HuffPost* l'avait souligné, les manifestations des gilets jaunes sont depuis plusieurs semaines le théâtre d'affrontements entre nationalistes et militants d'extrême gauche. "C'est une espèce de course poursuite entre antifascistes et militants d'extrême droite, chacun essayant d'expulser l'autre des cortèges (...) Un jeu s'installe et il progressera au fur et à mesure que les manifestations baisseront en intensité", prévient Jean-Yves-Camus, directeur de l'Observatoire des radicalités politiques.



À noter que le terrain lyonnais est particulièrement propice à l'éclatement de ces violences. La "capitale des Gaules" est depuis plusieurs années l'une des places fortes de la mouvance identitaire en France, ce qui déteint notamment sur certains groupes de supporters lyonnais. Ce samedi 9 février, une soirée "metal néo-nazi" clandestine a notamment alerté les autorités de la région.

Gilet jaune à la main arrachée: Castaner "regrette", une enquête ouverte

<https://www.huffingtonpost.fr/> POLITIQUE 10/02/2019 15:42 CET | Actualisé il y a 15 heures Par Jade Toussay

Lors de l'acte XIII des gilets jaunes, un manifestant a été grièvement blessé par une grenade GLIF4.



FranceInter Main arrachée d'un manifestant: enquête ouverte, Castaner "prêt" à revoir sur les stratégies des forces de l'ordre

POLITIQUE - Il n'y a pas que les LBD. Les grenades GLIF4 sont aussi critiquées alors qu'un manifestant a eu la main arrachée lors de l'acte XIII des gilets jaunes samedi 9 février. Ce dimanche 10, Christophe Castaner s'est dit "prêt" à se pencher sur les réponses apportées par les forces de l'ordre aux violences lors des mouvements de protestation.

Une enquête judiciaire a été ouverte pour faire la lumière sur les circonstances de l'accident, a affirmé sur Franceinter le ministre de l'Intérieur. "L'opération a été longue ce matin, c'est un travail méticuleux, c'est une blessure grave que je regrette", a-t-il déclaré.

Reconnaissant qu'il existait "des anomalies et des dérapages" au sein de la police, il a souligné que 133 enquêtes judiciaires étaient actuellement menées par l'inspection générale de la police nationale (IGPN), allant "de blessures graves (...) à l'insulte simple".

Confronté aux critiques -notamment des Insoumis- sur l'utilisation de ce type d'armes par les forces de l'ordre pendant les manifestations, Christophe Castaner a affirmé qu'il ne "refusait pas" de les entendre. "Sur les LBD, j'ai pris très tôt une mesure demandant qu'il y ait systématiquement un accompagnement vidéo, a-t-il rappelé. Je suis prêt à travailler sur la refonte de notre ordre public."



[Christophe Castaner](#)

✓ [@CCastaner](#)

Je suis prêt à travailler à la refonte de notre doctrine de maintien de l'ordre. Aujourd'hui, nos forces sont confrontées à des scènes d'extrême-violence.

Hier, un commissaire a été violenté, nos forces ont reçu des cocktails Molotov.

Face à cela, la force publique est légitime.

[340](#)

[15:30 - 10 févr. 2019](#)

Mais, a-t-il ajouté, "là nous gérons des crises, des crises extrêmement violentes, avec des attaques." Et d'évoquer plus largement les diverses images de violences qui ont marqué l'acte XIII, comme la vidéo d'un commissaire de police, frappé en plein visage par un manifestant sur les Champs-Élysées, et les cocktails molotov lancés dans les rues de la capitale.

Les forces de l'ordre "ont, contrairement aux manifestants, la possibilité d'user de la force. Parce que la force publique est légitime pour protéger", a souligné le ministre.

Il a cependant déclaré qu'il fallait "revoir" la "doctrine" du maintien de l'ordre face à "l'ultraviolence qui entre dans toutes les manifestations". Pour prouver que le gouvernement n'était pas opposé à une évolution, il a indiqué qu'avant la manifestation du 1er décembre et les dégradations sur l'Arc de Triomphe, les consignes données aux forces de l'ordre avaient été revues. "On a changé la doctrine, avec des interventions directes. Mais ça implique effectivement plus de contacts plus de corps à corps et plus de brutalité et des blessés", a-t-il reconnu.

Gilets jaunes. Plusieurs grandes villes demandent une réunion d'urgence pour des indemnisations

Accueil Société Gilets jaunes <https://www.ouest-france.fr/> avec AFP Publié le 10/02/2019 à 16h06



Des manifestants portant des Gilets jaunes enlèvent des pavés, le 9 février 2019, lors d'un rassemblement régional à Lorient (Morbihan). | PHOTO OUEST-FRANCE / BÉATRICE LE GRAND.

Après 13 semaines d'actions des Gilets jaunes, les élus de plusieurs grandes villes et métropoles - dont Paris, Nantes et Rennes - ont demandé au Premier ministre Edouard Philippe une réunion d'urgence pour parler d'indemnisation pour les préjudices subis par les habitants et les commerçants.

Les élus des grandes villes et métropoles ont réclamé dimanche « **une réunion d'urgence** » au gouvernement, compte tenu des « **préjudices subis par les habitants et les commerçants** » après 13 semaines de mobilisation des Gilets jaunes.

Commerçants et habitants sont « **pris en otage par des casseurs** » et les pertes sont de l'ordre de plusieurs « **millions d'euros dans nombre de grandes villes (Bordeaux, Dijon, Lyon, Nantes, Paris, Rennes, Rouen, Saint-Etienne, Toulouse...)** », dénonce France Urbaine, qui réunit les élus des grandes villes et métropoles, dans un communiqué.

L'association « **demande au Premier ministre une rencontre avec le ministre de l'Économie (...) et la ministre de la Cohésion des territoires** » afin « **de définir les modalités d'indemnisation et d'accompagnement, au nom de la solidarité nationale** ».

Mesures d'accompagnement

Parmi les préjudices subis, ces élus citent, pour « **les contribuables locaux** », des dégradations de biens publics, la « **mobilisation des services de la ville et des forces de l'ordre** ». Et pour les commerces, des dégradations, des pertes de recettes et des « **pertes d'emplois** ».

Selon Procos, la Fédération du commerce spécialisé, les seuls mois de novembre et de décembre ont vu le chiffre d'affaires du commerce spécialisé chuter respectivement de -6,8% et de -3,9%, par rapport aux mêmes mois de 2017, « **avec un pic à -12% au 17 décembre** ».

La secrétaire d'État à l'Économie Agnès Pannier-Runacher a exhorté vendredi les commerçants et entreprises touchés par les actions des Gilets jaunes à solliciter les mesures d'accompagnement mises en place, car les demandes sont à ce jour « **extrêmement limitées** ».

"Gilets jaunes": Jacline Mouraud pour une "refonte profonde" de la Constitution



AFP 9 février 2019



Jacline Mouraud, lors d'une conférence de presse au lancement de son mouvement "Les Emergents", à Orléans le 27 janvier 2019

Paris (AFP) - Fin d'une "dualité" au sommet de l'exécutif, retour au régime parlementaire, parité salariale hommes-femmes... Jacline Mouraud, figure des "gilets jaunes" et fondatrice du parti "Les Émergents", a proposé samedi des mesures visant à une "profonde" refonte de la Constitution.

En plein débat national, Jacline Mouraud préconise, dans un communiqué transmis à l'AFP, de modifier les missions du président de la République et du Premier ministre, car elle estime "qu'il y a une personne de trop à la tête de l'exécutif".

"Cette dualité peut être source de conflit, voire d'instabilité", insiste la cheffe de file des "Émergents", parti créé fin janvier. Elle recommande de renommer le Premier ministre, "le véritable chef de la majorité", en "président du Conseil".

Le président de la République resterait "chef des armées" et conserverait "certains pouvoirs de nomination", précise la Bretonne de 51 ans qui avait initié le mouvement des "gilets jaunes" en diffusant en octobre 2018 une vidéo sur Facebook où elle dénonçait "la traque aux automobilistes".

Selon son projet, le quinquennat serait conservé mais la France adopterait non plus un régime de type présidentiel mais "un régime parlementaire (...) à l'image de l'Allemagne, l'Espagne, l'Italie..."

A l'article 1 de la Constitution, qui porte sur l'égalité des citoyens devant la loi, Jacline Mouraud propose d'ajouter "enfin la parité salariale homme-femme à situation identique". Elle laisserait "un délai de deux ans au gouvernement, ou au peuple par voie référendaire" pour l'"exiger".

Suppression du Cese (Conseil économique, social et environnemental), "profonde réforme du Sénat", "reconnaissance des langues minoritaires" et "disparition du Conseil constitutionnel", dont les missions seraient transmises au Conseil d'État, font partie des autres mesures avancées par cette figure des "gilets jaunes", qui ne présente pas de liste aux élections européennes du printemps, mais compte être présente aux municipales de 2020.

«Gilets jaunes»: près de 1800 condamnations prononcées par la justice, annonce Edouard Philippe

Actualité Flash Actu Par Le Figaro.fr avec AFP Mis à jour le 12/02/2019 à 16:55 Publié le 12/02/2019 à 15:40

La justice a prononcé près de 1800 condamnations depuis le début du mouvement des "gilets jaunes" mi-novembre, qui a été émaillé à plusieurs reprises de violences, a annoncé mardi Édouard Philippe devant l'Assemblée nationale. Le 7 janvier, le premier ministre faisait état d'"un millier" de condamnations.

«Gilets jaunes»: Edouard Philippe annonce près de 1800 condamnations prononcées par la justice



Depuis le début du mouvement des "gilets jaunes" mi-novembre, la justice a prononcé près de 1800 condamnations. Le 7 janvier, le premier ministre faisait état d'"un millier" de condamnations.

"Depuis le début de ces événements, 1796 condamnations ont été prononcées par la justice et 1422 personnes sont encore en attente de jugement", a énuméré le chef du gouvernement lors de la séance des questions au gouvernement. Il répondait à une question du chef de file des députés MoDem, Patrick Mignola, sur le rétablissement de l'ordre républicain.

En outre "plus de 1300 comparutions immédiates ont été organisées et 316 personnes ont été placées sous mandat de dépôt", a-t-il rapporté.

Edouard Philippe a rappelé que 13 personnes avaient été mises en examen pour les dégradations commises autour et à l'intérieur de l'Arc de Triomphe le 1er décembre, et que cinq autres avaient

été mises en examen pour l'incendie le même jour de la préfecture de Haute-Loire, au Puy-en-Velay.

«Indignation»

Après la prise à partie de policiers motocyclistes par des "gilets jaunes" le 22 décembre sur les Champs-Élysées, il a indiqué qu'une personne avait été interpellée le 31 décembre, mise en examen et placée en détention provisoire le 3 janvier.

Le premier ministre a appelé, "au-delà de la sanction", "l'ensemble du pays à dire son indignation face à la mise en cause de lieux qui symbolisent notre République et notre démocratie" et "à dire son indignation face aux mises en cause des forces de l'ordre (...) qui assurent la sécurité".

Il a condamné l'incendie samedi d'un véhicule de la mission antiterroriste Sentinelle. "Qui peut dire que cet acte est en quoi que soit l'expression d'une revendication sociale ? En rien. C'est une attaque grave contre ceux que nous sommes. Elle est condamnable", a-t-il déclaré.

"Vrai débat" et "grand débat" : mais au fait, qui va traiter les contributions (et comment) ?

Société Bazar <https://www.marianne.net/> Par Anthony Cortes Publié le 13/02/2019 à 08:00



A partir du 15 mars, le "Grand débat" entrera dans la phase de restitution des débats, 11 jours après le "Vrai débat". - PHOTOPQR/VOIX DU NORD/MAXPPP

Qu'ils soient lancés par le gouvernement ou par des gilets jaunes, le "vrai" et le "grand" débats vont devoir faire face au traitement de centaines de milliers de contributions de Français. A la veille de la désignation, par le gouvernement, des prestataires qui auront la charge d'opérer ce tri, une question se pose : comment vont-ils procéder ?

Un grand et vrai bazar. Depuis le début du mois de janvier, gilets jaunes et membres du gouvernement s'affrontent sur un nouveau terrain, celui du débat. Sur Internet, via les différentes plateformes, ou sur le terrain, lors de réunions locales, les Français sont invités à donner leur avis, à faire part de leurs aspirations. Et ces derniers répondent présents en nombre. Ce mardi 12 février, le "grand débat national" de l'exécutif a reçu plus de 900.000 contributions sur son site, tandis que le "vrai débat", la plateforme des opposants, en compte 90.000. Et c'est sans compter le millier de réunions qui se sont tenues sur tout le territoire. Soit autant d'éléments qu'il faudra traiter, comptabiliser, synthétiser et interpréter. Un travail colossal. Seul problème : à un peu moins d'un mois du début de la phase restitution, d'un côté comme de l'autre, on se prépare... à improviser.

Appel à l'aide des gilets jaunes

"Notre site a explosé !". Gilet jaune de Provence-Alpes-Côte-d'Azur de la première heure, Lydie Coulon est également la conceptrice du "Vrai débat". Depuis le 30 janvier, date du lancement de cette plateforme, elle avoue dormir *"très peu"* pour pouvoir assurer la bonne marche de sa *"machine"*. En deux semaines, plus de 120.000 visiteurs uniques ont accédé au site. Et pratiquement 500 mails lui sont adressés chaque jour pour signaler des *"bugs"* à corriger ou lui soumettre des suggestions. Mais au-delà de ce quotidien, c'est le traitement des dizaines de milliers de contributions qui occupe actuellement l'esprit de cette indignée. *"On ne veut laisser de côté aucune participation au débat, assure-t-elle auprès de Marianne. Mais nous sommes une équipe de seulement 20 personnes, il va nous falloir trouver de l'aide pour étudier cette matière"*.

Afin de faciliter l'étape de synthèse, neuf sections ont été mises à disposition des internautes. Chacune représentant un domaine, des institutions à l'éducation, en passant par l'Europe ou le

sport. Sans oublier une catégorie *"expression libre"*. Selon les plans des piliers de cette plateforme, chaque catégorie fera l'objet d'une *"conférence citoyenne"* où des individus tirés au sort viendront *"retravailler les contributions pour en faire une liste de propositions opérationnelles et prêtes à l'emploi"*. Mais avant, l'entièreté des revendications devra être triée, épurée et classée pour simplifier le travail de ces citoyens lambdas...

Pour cela, Lydie Coulon compte faire appel à des *"intervenants extérieurs"*, plus précisément : *"des chercheurs, des statisticiens"*, indique-t-elle. Mais à un peu moins de trois semaines de cette synthèse, aucune équipe n'a été constituée. *"Nous nous préparons à solliciter des professionnels de l'analyse des données, explique-t-elle. Mais surtout, des laboratoires travaillant sur la lexicométrie (étude du langage par l'établissement de statistiques informatiques, ndlr). Ce processus n'a pas encore été lancé, ça ne va plus tarder."* Il faut dire que le temps presse : le 3 mars, la phase des contributions s'achèvera. Et le 18, le travail de synthèse devra avoir été bouclé pour que les conférences puissent prendre le relai. D'ailleurs, pour permettre leur organisation, un appel aux dons a été lancé. Une cagnotte qui totalise actuellement 577 euros sur les 3.960 euros espérés. Pour le *"vrai débat"*, la route pour atteindre le succès de l'opération est donc encore longue. Mais Lydie Coulon l'assume : *"Nous ne sommes que des amateurs, on se bat avec nos modestes moyens. Nous verrons bien ce que cela donnera !"*.

Le gouvernement toujours sans prestataires

L'amateurisme, voilà un point derrière lequel le gouvernement ne peut se retrancher. D'abord, parce que ses moyens ne sont en rien comparables à ceux des gilets jaunes. Malgré tout, à l'heure actuelle, le *"grand débat"* en est au même stade d'évolution que le *"vrai débat"* : au point mort. Aucune donnée n'a pour le moment été traitée. Pourtant, la Commission nationale des débats publics (CNDP), qui a eu un temps pour mission d'accompagner ce rendez-vous de démocratie participative, avait prévenu l'exécutif dans son rapport sur le sujet publié le 11 janvier 2019 : *"Une méthode d'exploitation des données en continu est incontournable pour ne pas être noyé sous la masse de contributions et compte tenu du temps très court à disposition"*.

Dans cette optique, la commission présidée par Chantal Jouanno conseillait de constituer des équipes de *"prémâchage"*. Leur mission : lire l'ensemble des contributions, les trier et en extraire certains éléments (propositions, arguments, provenance) avant de les classer par thèmes. Et pour que ces synthèses respectent au mieux la fidélité des propos tenus par les participants au débat, la CNDP préconisait d'avoir recours *"à un ou plusieurs laboratoires de recherche pour effectuer une analyse lexicométrique de toutes les données ainsi que des notes de synthèse"*. Bref, la démarche entreprise par les gilets jaunes. Pour ce faire, elle invitait précisément le gouvernement à se tourner vers le laboratoire d'Études et de recherches appliquées en sciences sociales (Lerass) de Toulouse, structure habituée à travailler sur des *"corpus très importants"* en utilisant de la *"statistique informatique puissante et efficace"*.

"Nous n'avons jamais été contactés par le gouvernement", nous confirme pourtant Brigitte Sebbah, chercheuse à Lerass. À partir de bribes, que ce soit des commentaires postés sur la plateforme ou des échanges complets captés lors de réunions publiques, le laboratoire met au jour des tendances et des concomitances, qu'il présente ensuite par un nuage de mots à partir duquel les chercheurs s'emploient à trouver du sens. C'est tout le but de la lexicométrie. Une science qu'elle n'emploiera donc pas au service du gouvernement. *"Ce n'est pas plus mal, nous pourrions ainsi garder notre indépendance de chercheurs, confie-t-elle. En s'associant à une démarche politique, pourrions-nous réellement trier en fonction de nos propres critères et tirer nos propres conclusions ? Nous voudrions être les seuls garants de cette phase. Mais je ne suis pas sûre que les politiques acceptent volontiers de partager ce rôle, de prendre ce risque..."*. D'autant que l'exécutif s'est engagé à *"forger un nouveau pacte économique, social et environnemental"* à partir de ces conclusions. L'enjeu est de taille pour la majorité.

"Une machine qui n'a pas le sens de la nuance"

Plutôt que de faire confiance à la recherche, le gouvernement a préféré se tourner vers d'autres structures, majoritairement privées. D'abord, l'institut de sondage Opinion Way aura pour mission

de traiter et de classer les données issues du site Internet. Ensuite, selon l'équipe organisatrice du grand débat, des prestataires doivent être désignés au plus tard ce jeudi 14 février, après avoir été auditionnés par les garants du grand débat. La mission de ces sous-traitants : analyser via l'intelligence artificielle (IA) les contenus des débats (réunions, stands, cahiers de doléances) qui auront été numérisés préalablement par la Bibliothèque nationale de France (BNF). Le but : *"Arriver à établir une carte de tous les grands thèmes que les Français ont en tête, explique Pascal Perrineau, un des garants du grand débat, à Marianne. Et définir quels sont les éléments de solutions qui peuvent être avancés"*.

Parmi les candidats pour mener à bien cette mission, se trouve Cognito, entreprise spécialisée dans l'analyse sémantique pour *"décrypter la parole citoyenne"*, selon sa propre description. Une société qui a eu pour mission de numériser et de décrypter 5% des cahiers de doléances mis à disposition dans 5.000 mairies par l'association des maires ruraux de France (ARMF) au mois de décembre. *"Nous avons priorisé un traitement manuel pour assurer une synthèse fiable, nous précise Cédric Szabo, directeur de l'ARMF. Nous avons constitué une grille avec une dizaine de thèmes puis une autre avec autant de sous-thèmes et nous avons placé chaque revendication dans les cases correspondantes. C'était un travail harassant mais nécessaire. Cela nous a permis de repérer les priorités des ruraux."* Contactée, l'entreprise n'a pas souhaité communiquer sur ce projet ni sur ses méthodes.

Mais alors, pourquoi l'ARMF n'a pas confié la totalité de cette charge de travail à Cognito ? *"Leur outil est fiable, il n'y a aucun doute à avoir là-dessus. Mais nous avons fait appel à eux en premier lieu pour nous soulager. Nos concitoyens auraient peu apprécié de nous voir confier toutes leurs doléances à une machine qui n'a pas forcément le sens de la nuance. Nous avons fait le choix de la rigueur"*, ajoute-t-il.

Algorithmes et problèmes éthiques

C'est aussi pour cette raison que Cap Collectif, start-up créatrice des deux plateformes de débat, a décidé de ne pas proposer ses services pour la phase de traitement des contributions. Même si c'est une prestation qu'elle réalise régulièrement, selon Cyril Lage, son fondateur et dirigeant, il s'agit là d'un rendez-vous démocratique trop important pour le traiter de façon *"machinale et automatique"*, estime-t-il. *"Notre méthode de travail est simple : nous lisons tout pour ne trahir aucun citoyen et nous établissons ensuite des cartographies détaillées, décrit-il à Marianne. Nous sommes incapables de faire cela pour un débat de cette ampleur. De plus, en tant que fervent défenseur de la démocratie participative, constituer une liste de mots clés à l'aide d'un algorithme me poserait un problème éthique... On peut faire tout dire à ce genre de données."*

Le gouvernement s'apprête pourtant à prendre cette voie-là. D'abord parce que les contributions se sont accumulées en trop grand nombre depuis l'ouverture de la plateforme le 15 janvier dernier, faute d'un traitement en continu. Mais aussi parce que le type de consultation choisi par les organisateurs du grand débat l'exige. *"Sur la plateforme, le questionnaire proposé rend les données difficilement analysables dans un temps réduit, analyse la chercheuse toulousaine Brigitte Sebbah. Il y a des questions ouvertes, d'autres fermées, les questions sont souvent orientées... La parole n'est pas suffisamment libre pour opérer une analyse rapide. Il nous faudrait effectuer tout un travail pour intégrer le contexte dans nos observations"*.

"Le gouvernement a décidé de pouvoir tout contrôler"

Finalement, même si l'équipe du *"vrai débat"* part avec certains handicaps, notamment de ressources, l'opération de délibération pourrait s'avérer moins complexe que pour le gouvernement. En effet, les gilets jaunes ont entre leurs mains un site dit *"délibératif"*. Un type de plateforme que le gouvernement a refusé auprès de la CNDP au profit d'une mécanique plus opaque. En clair, l'outil des gilets jaunes accole à chaque contribution un compteur présentant le nombre de votes favorables et défavorables. Et dans le même temps, un classement des propositions les plus populaires est également réalisé automatiquement et accessible à tous. Ainsi, même si des chercheurs en lexicométrie ne peuvent ou ne veulent pas se pencher sur ces

données bénévolement, les citoyens qui siégeront lors des assemblées de délibérations du "vrai débat" pourront au moins se pencher sur ces milliers de petites consultations.

"De son côté, le gouvernement a décidé de garder le maximum de contrôle, juge Dimitri Courant, doctorant en science politique à l'université Paris 8 et à l'université de Lausanne, et spécialiste de la démocratie délibérative. Il a volontairement créé une masse de données sans critères de hiérarchisation, et donc quasi-impossibles à traiter autrement que par l'intelligence artificielle et des algorithmes ou bien par un effectif élevé de personnes mobilisées à plein temps. Pour le citoyen lambda, il est impossible de voter, de commenter ou de mesurer le poids d'une contribution. C'est dommageable, notamment pour la crédibilité du débat".

À cela, le politologue Pascal Perrineau, en tant que garant du grand débat, répond que les données de cette consultation sont en "open source". Autrement dit, accessibles à tous. "Rien n'empêche les laboratoires ou les associations d'absorber ces contributions et de les analyser pour en tirer leurs propres enseignements", lance-t-il. Une possibilité que n'ignore pas le laboratoire d'Études et de recherches appliquées en sciences sociales de Toulouse, ni l'association Démocratie Ouverte, collectif d'associations engagées pour la promotion de la démocratie participative. Tous deux ont communiqué à *Marianne* avoir d'ores et déjà démarré une analyse approfondie des premières contributions pour établir une sorte de contre-expertise, une réponse aux conclusions futures du gouvernement. Au cas où celles-ci seraient biaisées. Sait-on jamais.

Ce que les «street medic» disent de la gestion française des manifestations

Santé / Société <http://www.slate.fr> Sophie Rinieri — 13 février 2019 à 15h46 — mis à jour le 13 février 2019 à 17h06

Leur fonction de secouriste tient une place cruciale dans les manifestations des «gilets jaunes».



Les «street medics» sont aussi des militantes et des militants venus, parfois, de la base antifasciste. Un protestataire blessé soigné par des secouristes à Toulouse, le 2 février 2019. | Pascal Pavani / AFP

Le 24 novembre, en bas des Champs-Élysées. Un jeune homme est repéré, le moignon en sang, par plusieurs journalistes, manifestantes et manifestants. Il vient de perdre sa main, à la suite d'un jet de grenade. Le 26 janvier, place de la Bastille, toujours à Paris. Un homme s'effondre, l'œil sanguinolent, en plein Facebook Live. Une semaine plus tard, le responsable d'un syndicat lycéen voit son pied doubler de volume après un tir de lanceur de balle de défense (LBD). Chaque samedi depuis trois mois, des dizaines de personnes suffoquent au milieu des gaz lacrymogènes dans les manifestations des «gilets jaunes».

Ce sont les «médecins», ces soignantes et soignants volontaires et bénévoles, qui sont en première ligne. Du traitement de la nausée à la désinfection de plaies, de la pose de bandages à la gestion des crises d'angoisse, ils sont plusieurs centaines à administrer les premiers soins dans toute la France. Une pratique totalement légale, tant qu'elle ne les pousse pas à pratiquer un acte médical.

Un rôle indispensable, car *«beaucoup de professionnels de santé sont perdus sur le terrain et manquent d'informations. Ils ne connaissent pas forcément l'impact que peuvent avoir les armes utilisées, les blessures qu'elles peuvent provoquer»*, affirme Camille*, «street medic» à Nantes depuis les manifestations de la loi Travail en 2016. *«Au début des "gilets jaunes", même s'il n'y avait à ce moment presque que des blessés légers, il n'y avait pas de prise en charge»*, fait remarquer Inaya Sego, bénévole toulousaine. C'est pour cela que cette secouriste de formation a

commencé à administrer les soins d'urgence, le premier samedi de mobilisation des «gilets jaunes».

Une manière de participer

Camille, elle, a commencé les soins au printemps 2016, lors des manifestations contre la loi Travail. Militante antifasciste, elle fait partie du groupe «street medic» de Nantes, constitué lors d'une commission de Nuit debout. *«On a fait le constat qu'aller manifester, c'était se mettre en danger. Mettre en danger son intégrité physique et psychique, explique-t-elle. Faire du "médic", c'est participer à la réduction des risques et se sentir utile.»* *«On ne voulait pas aller en manifestation pour rien»,* poursuit-elle, racontant l'impuissance ressentie lorsque *«les manifestants se faisaient gazer en masse»,* sans effet sur la ligne du gouvernement à propos de la loi Travail.

Constat similaire, trois ans plus tard, pour la Toulousaine Inaya, qui explique que prodiguer ces soins en manifestation *«c'est [sa] manière de participer»*. *«Je ne manifeste pas, précise cependant cette jeune maman. Je ne veux pas finir en prison. Mais je ne peux pas laisser les gens sans soin.»* Sur le terrain depuis le 17 novembre, elle se dit *«outrée par l'évolution de ce mouvement social»* et ne comprend pas *«pourquoi le gouvernement ne fait rien»*. Cette «medic» de la nouvelle vague, qui n'a manifesté qu'*«au lycée, pour le retrait du contrat première embauche (CPE)»*, a comme beaucoup été choquée par les rapports entre forces de l'ordre et protestataires.

«Ce ne sont ni des militants habitués aux manifestations, ni des habitants de quartiers chauds, c'est une population qui n'a pas l'habitude des violences policières. Il y a eu un effet d'hébétéude.» Camille, militante antifasciste

En novembre, *«la majorité des "gilets jaunes" manifestaient pour la première fois»,* raconte ainsi Amélie*. Celle qui pratique le «street medic» depuis *«six ou sept ans»* s'est rendue à Nantes pour plusieurs samedis de mobilisation. Pour elle, si *«tous au courant pour les gaz lacrymogènes»* – elle n'a jamais vu autant de personnes équipées de masques à gaz –, les «gilets jaunes» ne s'attendaient pas à ce que la riposte soit aussi violente. Un avis que partage Camille: *«Ce ne sont ni des militants habitués aux manifestations, ni des habitants de quartiers chauds, c'est une population qui n'a pas l'habitude des violences policières. Il y a eu un effet d'hébétéude.»*

Pour ces deux militantes, les violences ne sont d'ailleurs pas tellement différentes des autres manifestations. *«Les forces de l'ordre n'ont, à ce que j'ai vu, pas changé de tactique»,* note Amélie. Ce qu'elle pointe, cependant, c'est une différence dans *«les moyens»*: l'utilisation de grenades GLIF4 en ville –alors que ce type d'armes est habituellement plutôt utilisé sur les zones à défendre (ZAD)– et celle des nouveaux Penn Arms, fusils permettant d'envoyer six grenades lacrymogènes en même temps.



Sans compter que les protestataires du samedi ont parfois tendance à paniquer plus rapidement, notamment en présence de la BAC, et n'ont pas les réflexes de protection des groupes militants.

Hôpitaux de rues

Les violences policières, voilà ce qui a décidé Camille et Amélie à se parer d'une croix à huit branches, comme d'autres portent la croix bleu ou le casque blanc, et à courir les ZAD et manifestations. Faire du «médic», *«c'est un engagement militant»,* expliquent-elles. Les membres «street medic» de Lyon considèrent, pour leur part, fonctionner *«sur une base utilitaire plus que politique. Mais la nécessité d'avoir des street-médics est assez parlante en soit. On soigne rarement de l'eczéma en manif: ça témoigne d'une manière bien française de gérer la rue et les mouvements sociaux.»*

Dans ces milieux militants, la pratique du médic ne se cantonne pas à la simple intervention en manifestation: *«On apporte de l'aide là où les services de soin traditionnels ne veulent pas ou ne peuvent pas accéder»*, appuie Amélie. Dans les ZAD, dans les squats, en manifestation, mais aussi auprès de migrants. Le terme «street medic» n'est d'ailleurs pas choisi par hasard: ce mouvement, né dans les années 1960 aux États-Unis, devait permettre l'accès aux soins à des populations ethniques exclues du système traditionnel, notamment par la création d'hôpitaux de rues.

Selon les groupes, cet engagement diffère. Entre ceux qui se veulent *«neutres»* et *«apolitiques»* et les antifascistes, quelques tensions sont apparues sur le web et en manifestations. Mais *«cela reste rare et très localisé»*, indique Michaël, secouriste à Marseille. C'est plutôt sur les réseaux sociaux que les mises au point se font: le 24 janvier, le groupe «street medics» de Nantes a ainsi rappelé sur sa page Facebook qu'*«être “street medic”, c'est avant tout être militant autonome contre l'armement de la police, contre le fascisme, contre l'autoritarisme»*.



[Street Medics Nantes](#)

[24 janvier, 20:05](#) ·

[Communiqué]

Plusieurs textes circulent au nom des Street Medics de Nantes. Nous nous réjouissons que de plus en plus de personnes prennent en compte les violences d'état et s'auto-organisent pour y faire face. Nous tenons toutefois à rappeler les fondamentaux à propos des Street Medics et de cette page.

Nous sommes un collectif qui existe depuis 2016, en réaction à la répression contre la loi Travail. Nous sommes des secouristes autogéré·e·s et collectivement organisé·e·s qui intervenons lors d'événements ou de manifestations sociales, écologiques, antifascistes, antiracistes ou antisexistes. Nous sommes des militant·e·s et nous nous sommes engagées entre autre dans la lutte des Gilets Jaunes devant les violences policières et parce que les revendications sociales ne nous semblent pas incompatibles avec les valeurs que nous défendons.

Être Street Medic, c'est avant tout être militant autonome contre l'armement de la police, contre le fascisme, contre l'autoritarisme. C'est une pratique qui prends sa source aux Etats-Unis vers les années 60 lors de la mobilisation des Black Panthers. C'est une pratique qui a un sens politique. Nous revendiquons le caractère engagé des Street-Medic Nantes et appelons à respecter l'usage politique du terme Street-Medic lorsque des groupes se constituent et s'auto organisent.

Nous ne sommes ni des héros ou héroïnes des manifestations, ni des gens à protéger à tout prix. Personne ne nous doit rien ni ne peut nous pousser à faire quoi que ce soit. Nous sommes solidaires des camarades dans leurs actions que ce soit lors de manifestations ou lors d'émeutes.

Être Street-Medic n'est pas un statut, et ne protège de rien, contrairement à la position des secouristes professionnels. A titre d'exemple, nous ne portons plus la croix rouge depuis qu'un de nos membres a été poursuivi en justice par l'État pour ce motif.

Par ailleurs, notre action est strictement soumise au consentement des personnes. Elle consiste également en premier lieu à ne pas nuire et à faire le lien avec les services de secours et de santé professionnels. La bonne volonté ne suffit pas, et une erreur peut aggraver une blessure. Nous rappelons ainsi la nécessité de se former non seulement aux soins mais également aux risques propres aux manifestations et événements militants, aux armes de la police. En aucun cas cependant, un quelconque diplôme d'Etat n'est une légitimation d'être Street Medic. Nous sommes des personnes qui partagent des idées, se connaissent, se forment, agissent en coopération et en complémentarité. Il n'y a en outre bien évidemment pas de hiérarchie entre nous.

Nous espérons que ce texte aura éclairci pas mal d'interrogations 😊:)

Force à nos lutte !



Le 8 janvier, c'était la page toulousaine qui affirmait déjà: «*Nous sommes par essence antirépression, anti-autoritaire, antimilitariste, anticapitaliste, antifasciste, antiraciste, antisexiste et militons pour le désarmement de la police. Nous sommes majoritairement libertaires, anarchistes, d'extrême gauche ou apolitiques.*»



[Street Médic Toulouse - 31](#)

[8 janvier](#) ·

***** COMMUNIQUE *****

Bonjour,

Nous revenons vers vous afin de vous apporter le plus de transparence possible sur qui nous sommes et ce que nous faisons.

Le Street Médic mondial est né de la violence étatique envers les Peuples, de la répression et donc des violences policières.

Le Street Médic Toulouse est engagé contre toutes formes de répression, d'oppression et de violences faites aux manifestants sur les mouvements sociaux ainsi qu'aux Zadistes défendants notre Terre nourricière.

Nous sommes par essence antirépression, antiautoritaire, anti militariste, anticapitaliste, antifasciste, antiraciste, antisexiste et militons pour le désarmement de la police.

Nous sommes majoritairement Libertaires, Anarchistes, d'Extrême gauche ou Apolitiques.

Pour certains, juste Médocs, pour d'autres, aussi bien manifestants et/ou militants et/ou activistes.

Nous intervenons sur les manifestations urbaines actuelles (passées et à venir) selon nos propres compétences.

Nous ne sommes pas des professionnels du secteur médical mais simplement des citoyens lambdas qui souhaitons venir aider, soutenir et soigner les personnes victimes de violences policières et blessées, gazées, en souffrance physique et/ou psychologique.

Ou simplement pour discuter, informer et transmettre nos connaissances et idéaux.

Nous pouvons très bien vous venir en aide tout en étant manifestant et militant le même jour.

Nous sommes équipés de matériel de base pour parer le plus urgent avant l'intervention des Secours Officiels.

Nous respectons toujours votre anonymat, nous ne filmons pas et ne discutons pas de nos actions avec la police.

Elle nous tolère, chacun s'ignore et tout se passe très bien.

Nous ne soignons ni la police ni la gendarmerie ; nous n'allons pas non plus tendre le bras après s'être fait bouffer la main. En outre, nous n'exerçons aucune violence en réponse à la leur.

Les Street Médocs sont courtois et pacifistes dans l'exercice du Médic sur voie urbaine.

Aussi, plusieurs groupes de secours premières aides interviennent sur Toulouse actuellement, apparus depuis le mouvement des Gilets Jaunes seulement.

Merci de ne pas nous confondre avec eux. Bien repérer les logos et dénominations sur chacun car nous sommes un collectif politisé, donc très différent des autres groupes.

Unis, nous combattons au mieux cette société fasciste vers un monde meilleur !

Merci à tous nos soutiens... Nos discussions et vos mots sont notre force.

Nous n'acceptons aucun don d'argent ni de matériel.

Nous ne sommes aucunement à l'origine de cagnottes lancées avec notre nom.

Nous nous autogérons, nous sommes autonomes et totalement indépendants et fonctionnons sur un modèle horizontal : tous égaux !

Chez nous, il n'y a pas de chef ni de hiérarchie.

Chacun aide l'autre et fonctionne à sa façon.

Plusieurs personnalités sont une richesse et apportent à l'autre une ouverture sur la tolérance.

Nous sommes là pour vous Camarades de lutte, qui que vous soyez et quoi que vous fassiez en manifestation.

Le Street Médic Toulouse soutient totalement l'idéologie donc les actions directes du Black Bloc qui lutte contre le capitalisme en s'attaquant aux banques, aux assurances, aux agences immobilières/intérim, aux enseignes ne payant pas leurs impôts en France et à tous les escrocs qui vivent sur le dos du Peuple tenu en esclavage par la misère et la pauvreté.

Le Black Bloc ne vole pas et ne tue pas.

Ses actions sont symboliques.

Merci pour l'intérêt que vous nous portez.

A samedi et tous les autres pour construire le Nouveau Monde.

Salutations Révolutionnaires.

Alice, Lola, Farid, Romain, Léo, Gaël, Nadia, Jean-Jacques, Noé, Jérémie, Sandra, Fredo, Nabil, Sonia. (Administrateurs) ✂

Plus récemment, c'est le collectif Désarmons-les, créé en 2012, qui a tenu à répondre aux «menaces» reçues. Dans un message posté sur Facebook le 4 février, il s'agace contre ceux qui «croient pertinent de dire qu'elles sont "neutres" et que leur action est "apolitique"».



[Désarmons-les](#)

[4 février, 03:23](#) ·

SUR LES PRESSIONS ET MENACES QUE NOUS RECEVONS

Depuis quelques jours, nous nous faisons régulièrement insulter et agresser.

Notre collectif existe depuis 2012. Depuis 2014, il s'organise quotidiennement auprès de personnes mutilées par la police, y compris déjà en 1999. Certain-es de ces blessé-es graves l'ont été dans les quartiers populaires, d'autres en marge de matchs de foot, tous n'ont pas les mêmes convictions politiques. Nous n'avons pas attendu le mouvement des gilets jaunes.

Oui, il y avait des blessé-es grave avant les gilets jaunes. Nous en comptons au moins 53 avant le mois de novembre 2018. On en parlait peu. Notre combat était peu visible. Nous n'avons jamais cherché la reconnaissance, notre priorité étant d'aider les blessé-es dans leur combat, en apportant un soutien juridique, psychologique, politique, selon des principes clairs et en accord avec une analyse radicale du système actuel.

Depuis quelques semaines, des enjeux de pouvoir ont pris leur place dans un combat que nous menons depuis des années avec bienveillance. Des gens se présentent en icônes d'un mouvement qui avait pourtant affirmé qu'il ne voulait pas de porte-paroles, écrasant au passage les pieds des autres. Certaines croient également pertinent de dire qu'elles sont « neutres » et que leur action est « apolitique », tout en laissant agir des populistes de la droite dure et en condamnant les militants antifascistes qui combattent l'hydre fasciste avec conviction (autant préciser qu'on ne la combat pas avec des fleurs).

Nous ne sommes pas d'accord avec cette neutralité, car pour nous les violences d'État, dont font partie les violences racistes et les violences policières, sont un problème politique. Depuis des années, nous essayons de faire admettre au plus grand nombre que ce ne sont pas des « dérapages », des « bavures », mais des violences systémiques, institutionnelles, assumées par le pouvoir.

Aujourd'hui, nous faisons l'objet d'insultes diverses et de menaces.

Des gens nous disent que nous mentons et que nous « ne maîtrisons pas notre sujet », sans avoir lu un seul des articles de notre site internet (desarmons.net). Nous mettons au défi qui que ce soit de trouver un mensonge sur notre site ou une information qui soit fausse.

Depuis quelques jours, nous faisons également l'objet d'attaques verbales et de menaces de personnes qui ne supportent pas la critique politique et ne sont pas capables d'autocritique, exigeant de nous qu'on supprime des publications sous prétexte qu'elles leur déplaisent, confondent « critique politique » et « appel à la haine ».

Parmi elles, des personnes qui se disent « medics » et ont inventé un clivage entre « street medics » et « médecins », comme si ces catégories existaient avant que ces mêmes personnes ne débarquent et négocient leur intervention avec les autorités, niant et piétinant du même coup des décennies de pratiques militantes, réfléchies et autonomes (qu'elles semblent mépriser). « street medic » n'est pas une identité, mais une pratique, au même titre que les « legal team » (soutien juridique), les « trauma team » (soutien psychologique), le « black bloc » (tactique collective permettant d'agir et se défendre en bénéficiant de l'anonymat), les « zones d'autonomie temporaire » ou les « cantines mobiles ». Cette pratique a une histoire et une philosophie, qui remonte au mouvement américain des droits civiques. Elle n'a jamais été neutre, ni apolitique.

Déjà en 2012, nous avons des liens constants avec des groupes de « street medics ». Sur certaines manifestations, nous avons nous-mêmes été street medics.

Faire « street medic », c'est être capable d'humilité, refuser la professionnalisation, dans le but de protéger les manifestant-es de la répression et d'organiser le soin en manifestation autour de principes de lutte clairs, qui n'acceptent aucune négociation avec les flics pour quémander le droit d'agir. Oui, être medic en manif, ce n'est pas offrir un substitut à la sécurité civile ou aux pompiers : il s'agit d'un combat politique, pas de l'encadrement légal ou négocié d'un événement festif.

Toutes celles et ceux qui voient dans ces pratiques une manière égocentrique d'exister, d'avoir de la reconnaissance, de se faire passer pour des héros ou servir des intérêts personnels ou particuliers autres que le soutien aux manifestants blessés, n'ont pas compris l'esprit de la chose. Soigner des flics lors d'une révolte populaire, c'est soigner l'ennemi du peuple.

On n'a pas à nous faire des pressions parce que nous dénonçons les compromis avec la police. Nous avons nos valeurs et principes, nous les défendrons. Que ceux à qui ça ne plaît pas passent leur chemin au lieu de nous empêcher d'agir et de nous faire perdre notre temps.

Si vous n'avez pas besoin de nous, alors on n'a pas besoin de vous. On était là avant, on sera encore là après. Les réseaux sociaux et les projecteurs sur nous ne sont pas notre raison d'être.

Laissez nous respirer !



«Nous ne sommes pas d'accord avec cette neutralité, car pour nous les violences d'État, dont font partie les violences racistes et les violences policières, sont un problème politique. Depuis des années, nous essayons de faire admettre au plus grand nombre que ce ne sont pas des "dérapages", des "bavures", mais des violences systémiques, institutionnelles, assumées par le pouvoir», poursuivent-ils.

«On est là pour soigner et pour aider»

«Je soigne absolument tout le monde, je vois l'humain en priorité. C'est pas pour autant que je suis d'accord au niveau de la répression», leur a répondu Inaya Sego, de Toulouse. «Je ne suis pas pour tout ce que je vois... J'ai vu des chasses au lapin tous les samedis, précise-t-elle au téléphone. Mais les ordres viennent d'en haut... Je ne peux pas ne pas en vouloir [aux forces de l'ordre], mais je ne vais pas laisser mourir un être humain. Ils peuvent avoir des femmes, des enfants.» Pour elle, exercer le «médic» c'est avant tout «un engagement citoyen», pas politique.

«Quand il y a un blessé [du côté des forces de l'ordre], l'ambulance arrive rapidement et il n'y a pas de lacrymos ou de nasses pour les empêcher de sortir leurs blessés.» Michaël, «street medic» de Marseille

«Remettre en question la neutralité, c'est compliqué. Déontologiquement, on ne peut pas laisser des gens à terre. On soigne des êtres humains», affirme le Marseillais Michaël, qui a commencé cette pratique début décembre, lors des manifestations lycéennes. Lui est prêt à venir en aide à un membre des forces de l'ordre, «même si dans 99% des cas, ce sont des manifestants et des civils» dont ils s'occupent. BAC, CRS ou gendarmes mobiles sont de toute manière «déjà bien couverts», notent les militants de «street medics» de Lyon, contactés par message. «Quand il y a un blessé de leur côté, l'ambulance arrive rapidement et il n'y a pas de lacrymos ou de nasses pour les empêcher de sortir leurs blessés.» Dans les rangs des militantes et militants, certains s'agacent contre l'idée de pouvoir venir en aide aux forces de l'ordre, «armées et en armure». Tout comme la pratique de discuter avec eux en amont de la manifestation afin de faciliter la prise en charge des blessés. «On a été obligés de communiquer», réplique Michaël, qui précise que les secouristes se revendiquant neutres subissent elles et eux aussi blessures et gardes à vue.

«On n'a pas de passe-droit», insiste également Inaya. Car en manifestation, le travail des soignantes et des soignants n'est pas toujours facilité par les forces de l'ordre. Si certains membres «ont compris l'intérêt des soigneurs», selon Michaël, d'autres sont moins conciliants: les confiscations de matériel s'enchaînent et des secouristes expliquent avoir été molestés, pressés ou victimes de tirs, perdus ou intentionnels.

De la formation traditionnelle aux manifestations

Pour tenter d'apaiser les choses, au moins entre groupes soignants, la page Facebook «Médecins volontaires de France» a posté un communiqué revenant sur le terme «street medics», «diffusé à tort par les médias» et «utilisé depuis longtemps par des personnes engagées dont nous respectons les convictions».



Si les membres de ce groupe se sont mis d'accord pour revendiquer «*la neutralité des soins, l'apolitisme lors des interventions ou l'indépendance de chaque membre*», ils comprennent que tous ne pratiquent pas de la même manière.

Heureusement, ces conflits s'exportent peu sur le terrain. Si quelques tensions apparaissent parfois –un agacement face à «*des personnes qui se font applaudir en manifestations*» à Nantes, ou quelques «*collabos*» balancés en manifestation– les différents groupes tentent toutefois de travailler en bonne intelligence. À Lyon, les groupes se coordonnent «*volontiers*», ayant «*dans l'ensemble le même but*». «*Surtout que les “street medics” volontaires sont généralement composés de personnes travaillant déjà dans le médical et qui sont plus nombreux que nous, détaille le groupe militant lyonnais. C'est toujours agréable d'être sur les terrains avec eux.*»

«*On a eu beaucoup de nouveaux, et d'autres groupes qui apparaissent*» au fil des semaines à Nantes, note également Amélie. Une initiative qu'elle salue, même si elle insiste sur le besoin de formation: «*Ils sont souvent professionnels, se réfèrent à des formations classiques, habitués à des contextes où ils peuvent agir calmement. Mais ce n'est pas le cas en manifestation.*» Après presque trois mois de mobilisation et au moins 2.000 blessés et blessées physiques décomptés, la pratique risque en tout cas de se développer.

*Les prénoms ont été changés

Pour 56 % des Français, la mobilisation des Gilets jaunes doit s'arrêter

Accueil Société Gilets jaunes <https://www.ouest-france.fr/> avec AFP Modifié le 13/02/2019 à 18h55 Publié le 13/02/2019 à 18h30



La manifestation des Gilets jaunes à Lorient, samedi 9 février 2019. | BÉATRICE LE GRAND / OUEST-FRANCE

Une majorité de Français réclame la fin du mouvement mais le soutien aux Gilets jaunes reste majoritaire, selon un sondage Elabe diffusé mercredi.

Le signe que la mobilisation arrive à un tournant ? Si l'on en croit un sondage Elabe, diffusé ce mercredi 13 février, le soutien des Français aux Gilets jaunes s'effrite. Et une majorité de nos concitoyens souhaite que le mouvement s'arrête.

Un soutien en recul

Si le « **soutien** » ou la « **sympathie** » pour les Gilets jaunes reste majoritaire au sein de la population (58 %), c'est 5 points de moins en deux semaines, et 31 % (+7 points) des Français se disent en « **opposition/hostilité** » au mouvement.



ELABE

[ELABE](#)

✓ [@elabe_fr](#)

[#Giletsjaunes](#)

Si elle reste majoritaire, l'approbation de la mobilisation des gilets jaunes est en recul de 5 points (58%) en deux semaines. <https://elabe.fr/gilets-jaunes-13fevrier/> ...#sondage @BFMTV

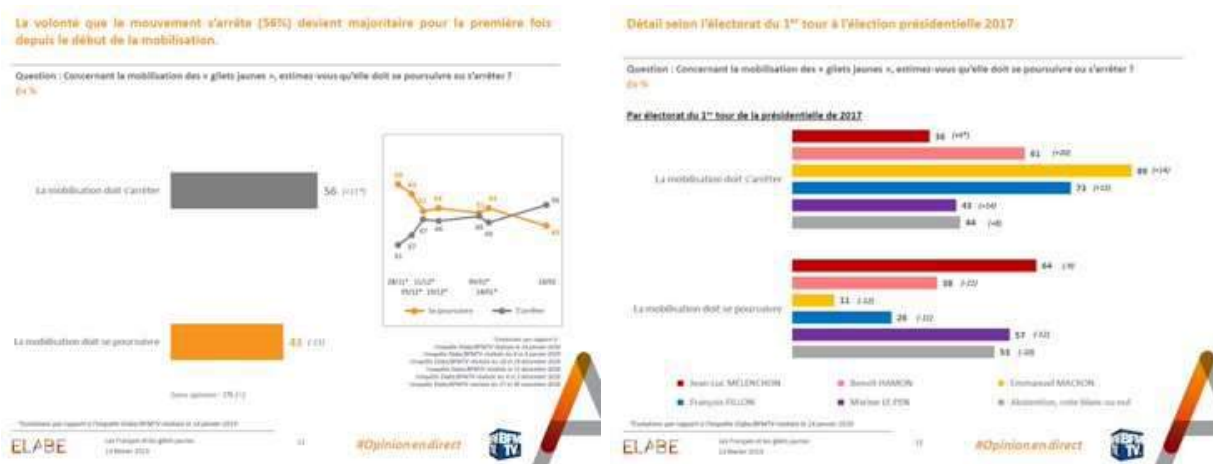
3

[20:11 - 13 févr. 2019](#)

Depuis début janvier, le soutien à la mobilisation a baissé de 9 points, selon cette enquête pour BFMTV.

Une première depuis le début du mouvement

Pour 56 % des interrogés, la mobilisation des Gilets jaunes doit désormais s'arrêter, soit 11 points de plus en un mois. En revanche, 43 % (-11) estiment qu'elle doit se poursuivre. C'est la première fois, selon Elabe, depuis le début du mouvement en novembre qu'une majorité de Français pensent qu'il doit prendre fin.



ELABE

[ELABE](#)

✓ [@elabe_fr](#)

[En réponse à @elabe_fr](#)

[#Giletsjaunes](#)

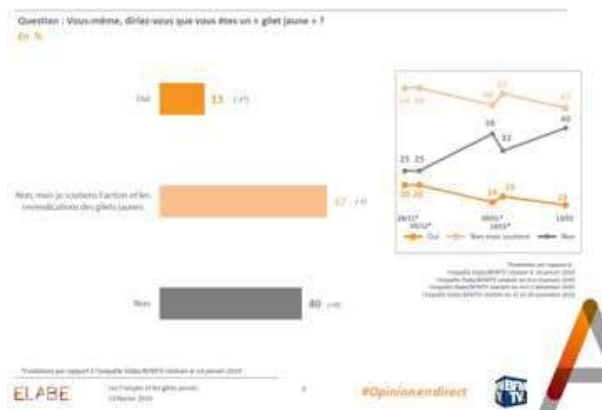
La volonté que le mouvement s'arrête (56%) devient majoritaire pour la première fois depuis le début de la mobilisation. <https://elabe.fr/gilets-jaunes-13fevrier/> ...#sondage @BFMTV

26

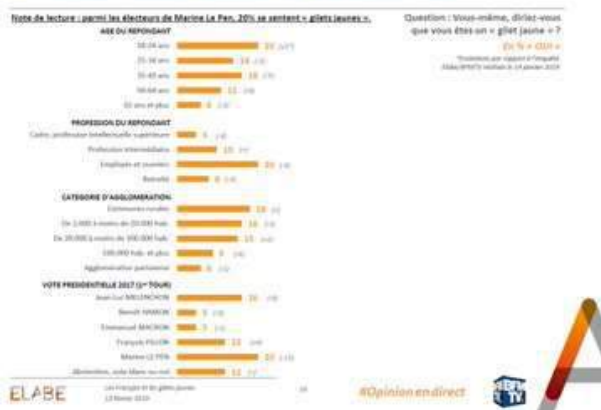
20:11 - 13 févr. 2019

Par ailleurs, 13 % (-3) des Français se disent aujourd'hui Gilets jaunes et 47 % (-5) affirment soutenir leur action et leurs revendications.

13% (-3) des Français se disent « gilets jaunes », et 47% (-5) sont des « soutiens ».



Proportion de « gilets jaunes » au sein de chaque catégorie de population :



ELABE

✓ @elabe_fr

En réponse à @elabe_fr

#Giletsjaunes

13% (-3) des Français se disent « gilets jaunes », et 47% (-5) sont des « soutiens ».

6

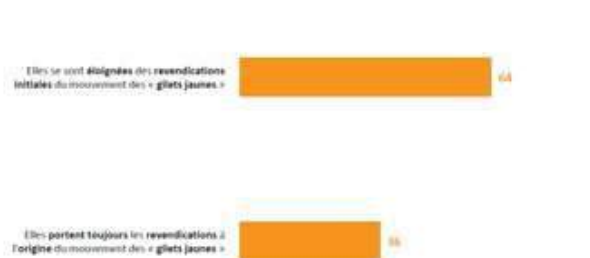
20:11 - 13 févr. 2019

Les manifestations du samedi ont moins la cote

Deux personnes interrogées sur trois (64 %) estiment enfin que les manifestations du samedi sont désormais « éloignées des revendications initiales du mouvement », contre 36 % qui pensent qu'elles portent au contraire « toujours les revendications à l'origine du mouvement ».

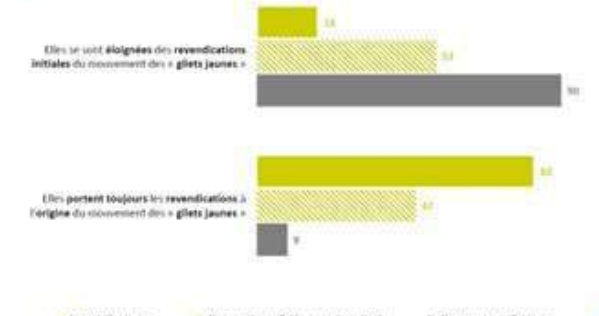
Deux Français sur trois estiment que les manifestations du samedi ne reflètent plus les revendications initiales des « gilets jaunes ».

Question : Concernant les manifestations qui ont lieu le samedi dans le cadre de la mobilisation des « gilets jaunes », diriez-vous que... ?



Détail selon l'appartenance aux « gilets jaunes » :

Question : Concernant les manifestations qui ont lieu le samedi dans le cadre de la mobilisation des « gilets jaunes », diriez-vous que... ?



ELABE

✓ @elabe_fr

En réponse à @elabe_fr

[#Giletsjaunes](#)

Deux Français sur trois estiment que les manifestations du samedi ne reflètent plus les revendications initiales des « gilets jaunes ». [https://elabe.fr/gilets-jaunes-13fevrier/ ...#sondage@BFMTV](https://elabe.fr/gilets-jaunes-13fevrier/...#sondage@BFMTV)

22

20:11 - 13 févr. 2019

Ceux qui se sentent Gilets jaunes considèrent pour leur part massivement (82 %) que les manifestations portent toujours leurs revendications initiales.

Enquête réalisée en ligne les 12 et 13 février auprès de 1 001 personnes de 18 ans et plus, selon la méthode des quotas. Marge d'erreur de 1,4 à 3,1 points.

Élections européennes: Ingrid Levavasseur renonce à mener la liste «gilets jaunes»

Le Scan <http://www.lefigaro.fr/> Par Etienne Jacob Mis à jour le 13/02/2019 à 23:20 Publié le 13/02/2019 à 21:48

Ingrid Levavasseur renonce à être tête de liste aux Européennes



Ingrid Levavasseur a annoncé sur le plateau de La Grande explication le 13 février qu'elle renonçait à être tête de liste aux Européennes sur la liste RIC, une émanation du mouvement des «gilets jaunes».

LE SCAN POLITIQUE - Sans renoncer aux prochaines élections, l'aide-soignante de 31 ans, créatrice du Ralliement d'initiative citoyenne (RIC), assure vouloir repartir sur des «bases lisses», après plusieurs initiatives lancées par les «gilets jaunes» en vue des prochaines élections.

Chez les «gilets jaunes», les initiatives en vue des élections européennes se multipliaient ces dernières semaines. La liste Ralliement d'initiative citoyenne (RIC), menée par l'aide-soignante Ingrid Levavasseur, a vite battu de l'aile, voyant notamment son directeur de campagne, Hayk Shahinyan, et son porte-parole, Christophe Chalençon créer le «mouvement alternatif citoyen» (MAC). De son côté, Francis Lalanne, premier à s'être lancé dans la course aux élections, n'écarterait pas un rapprochement. Le Niçois Patrick Cribouw espérait voir son «Union jaune» aller au bout, tandis que l'acteur social du Calvados Thierry-Paul Valette préférerait faire cavalier seul.

Mercredi soir, lors de «La Grande explication» sur LCI, *Le Figaro* et RTL, Ingrid Levavasseur a annoncé qu'elle renonçait à être tête de liste aux européennes. Sans pour autant dire adieu au scrutin. «Je repars sur de bonnes bases, des bases lisses, avec nos concitoyens et nos concitoyennes, qu'ils soient «gilets jaunes» ou non. On repart à zéro», a-t-elle expliqué. Ce choix est-il dû à une nouvelle dispute au sein du «RIC»? «Absolument pas. J'ai des compagnons qui me suivent», a-t-elle promis.

Rassemblement «nécessaire»

Cette décision, symbole des divisions au sein des «gilets jaunes» s'inscrit dans la lignée des dernières déclarations de l'aide-soignante de 31 ans. Dans une interview au *Figaro*, elle n'avait pas écarté de potentiels rapprochements entre les différentes listes. «Personnellement, je pense que ce rassemblement est nécessaire. S'il doit y avoir un mélange entre toutes les listes, je n'ai d'ailleurs pas vocation à m'imposer comme tête de liste. Je n'entends pas faire carrière. Notre seul

objectif est de changer les choses et que les citoyens retrouvent leur place dans nos institutions», avait-elle déclaré.

Les membres du «RIC» ont créé la polémique, la semaine dernière, après avoir rencontré le dirigeant du M5S et vice-président du Conseil italien, Luigi di Maio. «Cette nouvelle provocation n'est pas acceptable entre pays voisins et partenaires au sein de l'Union européenne», avait critiqué le quai d'Orsay, sur fond de tensions récurrentes entre Rome et Paris. La France avait en conséquence rappelé son ambassadeur en Italie.



[Luigi Di Maio](#)

✓ [@luigidimaio](#)

Oggi con [@ale_dibattista](#) abbiamo fatto un salto in Francia e abbiamo incontrato il leader dei gilet gialli Cristophe Chalençon e i candidati alle elezioni europee della lista RIC di Ingrid Levavasseur. Il vento del cambiamento ha valicato le Alpi.

[3 060](#)

[20:08 - 5 févr. 2019](#)

«Gilets jaunes»: Bercy promet un Plan d'aide aux villes

Économie Conjoncture <http://www.lefigaro.fr/> Par Angélique Vallez-d'Erceville Publié le 13/02/2019 à 23:05



ALEX MARTIN/AFP

72.600 salariés auraient été mis au chômage partiel, dans 5000 entreprises, selon le ministère de l'Économie.

À chaque nouveau week-end de mobilisation des «gilets jaunes», la facture s'alourdit pour les communes touchées. La note des dégradations s'élève à plus de 15 millions d'euros pour Paris, 4 millions pour Toulouse, 2 millions pour Bordeaux ou encore 700.000 euros pour Dijon, selon les chiffres communiqués par François Baroin, président de l'Association des maires de France et maire LR de Troyes.

Sur la base des diverses remontées du terrain, le ministre de l'Économie, Bruno Le Maire, a évoqué «des pertes de chiffre d'affaires de moins 20 % à moins 40 % pour les commerçants». Parfois jusqu'à moins 60 % pour ceux installés en centre-ville, qui ont été contraints de baisser le rideau les samedis, le jour de la semaine le plus important pour leur activité.

Pour trouver des solutions adaptées, un groupe de travail a été mis sur pied par le gouvernement. Ce dernier a promis «un plan d'action» global pour aider les villes qui ont subi les dommages les plus importants, lors des manifestations des «gilets jaunes». Il prévoit de refaire le point tous les

quinze jours avec les représentants des communes. Après les élus, mercredi, les représentants des artisans et commerçants devaient être reçus à leur tour au ministère.

«Nous avons décidé de travailler à un plan d'action global qui permettra de compléter les réponses apportées aux commerçants, qui tiendra compte de l'impact de ces manifestations sur le budget des villes et apportera aussi les réponses sécuritaires nécessaires», a déclaré Bruno Le Maire, à l'issue de la réunion de concertation.

Les conséquences économiques sont importantes. 72.600 salariés auraient été mis au chômage partiel, dans 5000 entreprises, selon le ministère de l'Économie. Pour le moment, quelque 3 200 dossiers ont été traités, dont une partie concerne des demandes de report de charges, pour permettre aux commerçants de «respirer au niveau de leur trésorerie», a souligné la secrétaire d'État à l'Économie, Agnès Pannier-Runacher.

«Gilets jaunes»: Jérôme Rodrigues et trois autres blessés portent plainte

Actualité Flash Actu Par Le Figaro.fr avec AFP Mis à jour le 15/02/2019 à 10:54 Publié le 14/02/2019 à 19:19

La figure des "gilets jaunes" Jérôme Rodrigues, blessé à un oeil lors d'une manifestation à Paris, et trois autres manifestants blessés ont déposé plainte aujourd'hui pour violences volontaires avec arme par les forces de l'ordre, a appris l'AFP auprès de leur avocat. Elles ont également porté plainte contre le préfet de police de Paris, Michel Delpuech, pour complicité.

«Gilets jaunes» Acte XII : Jérôme Rodrigues acclamé à Paris



Blessée à l'œil samedi 26 janvier 2019, cette figure médiatique du mouvement à été acclamée par la foule ce 2 février au départ de la marche organisée à Paris en hommage aux personnes blessées lors des manifestations.

"Nous avons déposé ce jour devant le doyen des juges d'instruction près le tribunal de grande instance de Paris quatre plaintes criminelles avec constitution de partie civile pour violences volontaires aggravées par personne dépositaire de l'autorité publique, en réunion et ayant entraîné une mutilation permanente ; et complicité de violences volontaires aggravées contre X et contre M. Delpuech, préfet de Paris", a déclaré à l'AFP Me Arié Alimi.

Ces quatre plaintes concernent Jérôme Rodrigues, qui affirme avoir perdu l'usage de son oeil droit à cause d'un tir de lanceur de balle de défense (LBD) le 26 janvier à Paris, Sébastien Maillet, qui a eu la main arrachée samedi dernier selon lui par l'explosion d'une grenade près de l'Assemblée nationale, ainsi que Franck Bridon et Antoine Coste, qui affirment également avoir perdu un œil à la suite de tirs de LBD lors de manifestations dans la capitale.

"Nous avons déposé ces plaintes car nous avons perdu le lien de confiance avec le parquet de Paris, compte tenu de deux faits graves qui se sont déroulé hier", a expliqué Me Alimi. "Il y a eu violation du secret de l'enquête dans l'affaire Rodrigues, s'agissant de l'expertise qui ne pouvait être détenue que par les services de l'IGPN", l'Inspection générale de la police nationale, a-t-il détaillé. Mercredi, BFM TV a révélé que selon les expertises, le sang retrouvé sur la balle de LBD remise à l'IGPN par son avocat n'était pas celui de Jérôme Rodrigues.

«Des paramilitaires sont prêts à renverser le pouvoir» : faut-il croire le Gilet jaune Christophe Chalençon ?

Accueil France - Monde Société Social Gilets jaunes <https://www.ladepeche.fr/> Lionel Laparade



Christophe Chalençon. Capture d'écran

Publié le 15/02/2019 à 09:33 , mis à jour à 11:19

L'essentiel : Filmé en caméra cachée par une équipe de l'émission politique italienne "Piazzapulita" après sa rencontre avec Luigi di Maio, le Gilet jaune Christophe Chalençon a affirmé que des paramilitaires étaient prêts en France à renverser le pouvoir. Christophe Castaner, le ministre de l'Intérieur, a réagi.

Interrogé par une équipe de l'émission politique « Piazzapulita » diffusée sur la chaîne italienne « La 7 », Christophe Chalençon a affirmé que « des paramilitaires sont prêts à intervenir en France pour faire tomber le pouvoir ». Christophe Chalençon est ce Gilet jaune qui, début décembre 2018 sur *Europe 1*, avait estimé que le général Pierre de Villiers pourrait remplacer avantageusement Edouard Philippe à Matignon.



Filmé en caméra cachée

En Italie, c'est à l'évidence à son insu que ses déclarations tapageuses ont été recueillies par les journalistes de l'émission « Piazzapulita » qui l'avaient rencontré après son entrevue avec Luigi di Maio, le chef de file du Mouvement 5 étoiles, le 5 février dernier en région parisienne. Ignorant manifestement que la caméra continuait de tourner, Christophe Chalençon s'est exprimé sous le sceau de la confiance.

« On est à la limite de la guerre civile », a d'abord assuré le Gilet jaune, en se présentant aux journalistes italiens comme l'homme à abattre du mouvement. « Je risque beaucoup », a poursuivi le militant originaire du Vaucluse, se disant prêt à aller au bout de ses convictions. « S'ils me mettent une balle dans la tête, Macron il est passé à la guillotine .../... S'ils en touchent un, on a des gens, des paramilitaires qui sont prêts à intervenir parce qu'ils veulent aussi faire tomber le pouvoir », a affirmé Chalençon.

La journaliste qui l'interroge le relance sur les paramilitaires dont parle le Gilet jaune. « Oui, des paramilitaires, confirme-t-il. « Des gens qui sont retraités de l'armée, et qui sont contre le pouvoir. Oui c'est inquiétant mais vous ne vous en rendez pas compte: Macron il a peur, très très peur », précise-t-il.





PiazzapulitaLA7

✓ @PiazzapulitaLA7

+++Christophe Chalençon a [#Piazzapulita](#): "Abbiamo dei paramilitari pronti a intervenire perché anche loro vogliono far cadere il governo"+++

Così Christophe Chalençon, uno dei leader dei [#giletgialli](#) incontrato da Di Maio e Di Battista in un fuorionda raccolto da [@alebucc](#)

[497](#)

[01:12 - 15 févr. 2019](#)

Castaner: "Comédie à l'italienne ou délire personnel?"

Des propos et des menaces de putsch et de guerre civile dont s'est amusé le ministre de l'Intérieur, jeudi soir, sur son compte Twitter. C'est une comédie à l'italienne ou juste un nouveau délire personnel? », s'est interrogé Christophe Castaner, alors qu'à quelques jours de l'Acte 14 des Gilets jaunes, une majorité de Français s'est exprimée pour la première fois en faveur de l'arrêt des manifestations.

80 km/h, hausse du prix du diesel et des cigarettes: le terreau des «gilets jaunes»

VOX Vox Société <http://www.lefigaro.fr/> Notre dossier / «Gilets jaunes» : le gouvernement face à la mobilisation Par Jérôme Fourquet Publié le 15/02/2019 à 19:43



«La mobilisation contre les 80 km/h a constitué un signe avant-coureur de l'exaspération des conducteurs, qui allait s'exprimer avec plus de force quelques mois plus tard» estime Jérôme Fourquet. GERARD JULIEN/AFP

FIGAROVOX/ANALYSE - Pour Jérôme Fourquet, la conjonction de la hausse des prix de l'essence et du paquet de cigarettes avec l'abaissement de la vitesse maximale autorisée à 80 km/h et le durcissement du contrôle technique pour les véhicules diesel a bel et bien été à l'origine de la colère des «gilets jaunes».

Jérôme Fourquet est politologue, directeur du département Opinion et Stratégies d'entreprise de l'Ifop. Il a récemment publié Le nouveau clivage (éd. du Cerf, 2018).

Publiée en avant-première par FigaroVox, cette note est la première d'une série d'analyses du mouvement des «gilets jaunes», rédigées par Jérôme Fourquet et Jean-Laurent Cassely pour la Fondation Jean Jaurès.

L'opposition aux 80 km/h comme répétition générale avant le mouvement des «gilets jaunes»

Dès qu'a été annoncé le projet d'abaisser de 90 km/h à 80 km/h la vitesse maximale sur les routes secondaires, cette mesure a suscité un fort rejet. En janvier 2018, un premier sondage indiquait que 71 % des Français y étaient opposés, près d'une personne sur deux y étant totalement opposée (46 %). Assez logiquement, l'hostilité était la plus vive dans les zones rurales dont 78 % des habitants s'y opposaient (dont 53 % de tout à fait opposés) contre 58 % parmi les habitants de l'agglomération parisienne. En dépit de la succession de nombreuses annonces de réformes et d'un agenda gouvernemental chargé en ce début de quinquennat, cette mesure a profondément marqué les esprits. Ainsi, en février 2018, pas moins de 74 % des Français avaient évoqué ce sujet avec leurs proches, ce thème se plaçant en deuxième position des conversations de nos

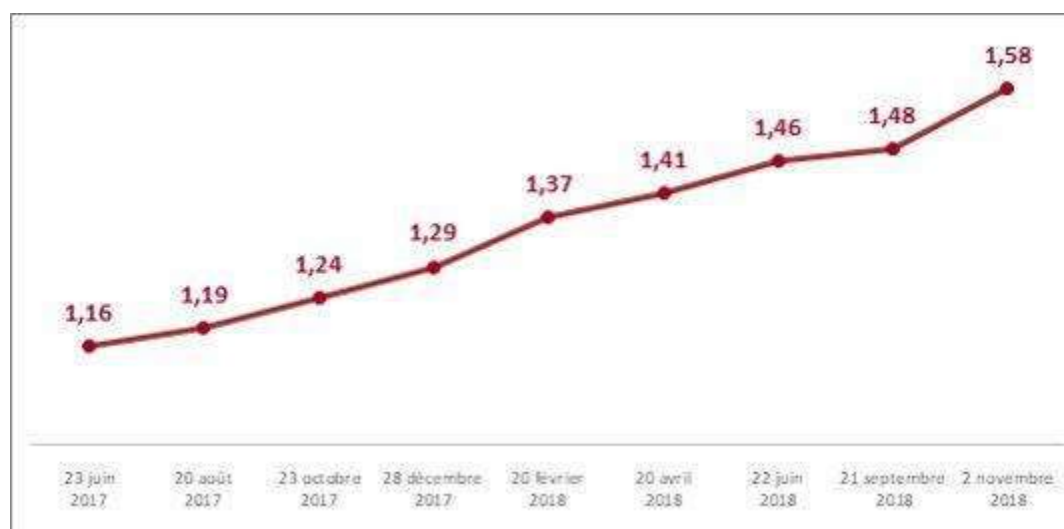
concitoyens, telles que mesurées mensuellement dans le cadre du tableau de bord politique Ifop-Fiducial pour Paris-Match. Ce thème a même gravi la première marche du podium, avec 72 % des Français en ayant parlé avec leurs proches, en juillet 2018 au moment de l'entrée en vigueur de cette mesure.

Hormis ce large écho mesuré au travers des enquêtes d'opinion, la forte sensibilité d'une bonne partie de la population s'est également traduite par des mobilisations lancées à l'initiative d'associations comme 40 millions d'automobilistes ou la Fédération française des motards en colère (FFMC), qui, à elle seule, a mené à plus de deux cent cinquante actions sur le territoire durant les mois précédant l'entrée en vigueur de cette mesure. Rien que le week-end des 14 et 15 avril 2018, près de trente rassemblements ont été organisés en région parisienne et en province par différents collectifs et associations.

Cette mobilisation a également fait office de galop d'essai avant le mouvement des « gilets jaunes ».

Cette mobilisation contre les 80 km/h a constitué un signe avant-coureur de l'exaspération des conducteurs qui allait s'exprimer avec plus de force quelques mois plus tard. Mais cette mobilisation a également fait office de galop d'essai avant le mouvement des «gilets jaunes». On retrouve en effet certains acteurs dans les deux mouvements, des répertoires d'actions communs et les mêmes types de critiques et d'arguments. Ainsi, les collectifs et les associations qui se sont mobilisés à l'époque ont repris du service contre la hausse des taxes sur le carburant. Les rassemblements contre les 80 km/h se sont par ailleurs déroulés de manière décentralisée dans toutes les régions françaises, préfigurant la diffusion sur tout le territoire des nombreux points de blocage des «gilets jaunes». Enfin, le ras-le-bol fiscal des conducteurs était déjà au cœur de cette mobilisation, comme en témoignent par exemple ces slogans aperçus dans la manifestation des motards à Paris le 30 juin: «Non à la sécurité rentière», «État bandit», «Halte au racket, Manu» ou bien encore «Édouard aux besoins d'argent».

La hausse du prix du contrôle technique et son durcissement, l'augmentation des péages autoroutiers et des tarifs de stationnement comme l'explosion du nombre de personnes flashées par les radars automatiques dans les mois suivant l'entrée en vigueur des 80 km/h ont attisé le mécontentement des automobilistes. Cette colère a également été nourrie par la forte hausse des prix des carburants, et notamment du diesel, passé en moyenne de 1,16 euro par litre en juin 2017 à 1,46 euro en juin 2018.



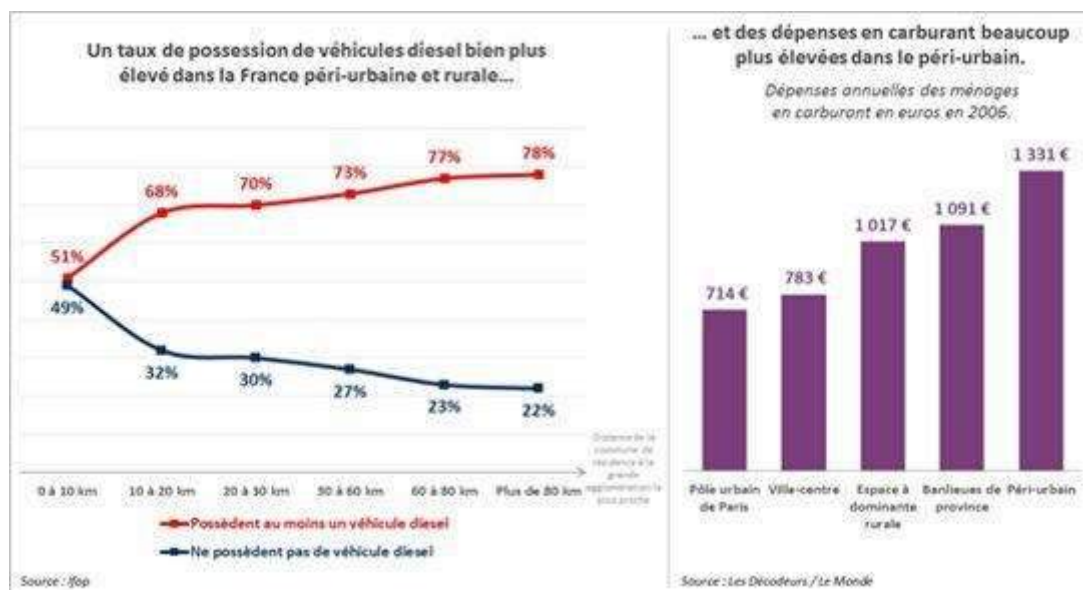
Juin 2017-novembre 2018: une très forte augmentation du prix du diesel Fondation Jean Jaurès

Le mécontentement s'est manifesté avec encore plus d'intensité dans les zones rurales et périurbaines car, comme le montrent les données de l'Ifop, le taux de possession de véhicules diesel est bien plus élevé en zones rurales et périurbaines qu'ailleurs. Quand seule la moitié des ménages habitant à moins de dix kilomètres du cœur d'une des principales aires urbaines françaises possède un véhicule diesel, ce taux grimpe de près de 20 points dès qu'on s'éloigne de

seulement 10 kilomètres du centre-ville (68 %) pour atteindre jusqu'à 77 % parmi les personnes habitant à plus de 60 kilomètres d'une grande agglomération .

Signe de l'extrême sensibilité de l'opinion à ce sujet, la hausse des carburants se classait en tête des conversations des Français en novembre 2018.

Le budget carburant des ménages varie donc très sensiblement selon le lieu de résidence. L'impact d'une hausse de la fiscalité qui allait être annoncée par le gouvernement allait être mécaniquement beaucoup plus rude dans ces milieux, nettement plus dépendants de la voiture pour se rendre au travail et accomplir les trajets quotidiens, beaucoup plus souvent équipés de véhicules diesel et pour lesquels le coût d'un changement de voiture peut se révéler hors de portée malgré les aides publiques disponibles . C'est dans ce contexte hautement inflammable qu'est intervenue l'annonce gouvernementale de la hausse des taxes sur les carburants et en particulier sur le diesel. Signe de l'extrême sensibilité de l'opinion à ce sujet, la hausse des carburants se classait en tête des conversations des Français en novembre 2018 avec 75 % de personnes interrogées ayant parlé de ce sujet avec leurs proches.



Fondation Jean Jaurès

L'impressionnant succès de la pétition lancée sur le site Change.org pour dénoncer la hausse de la fiscalité sur les carburants a également traduit la polarisation de toute une partie de la population sur cette question. Mise en ligne le 15 octobre, la pétition de Priscillia Ludosky, citoyenne ordinaire, a ainsi atteint 226 000 signatures en l'espace de dix jours. Le phénomène s'est ensuite emballé pour dépasser les 860 000 signatures à la veille de la première journée d'action des «gilets jaunes» du 17 novembre.

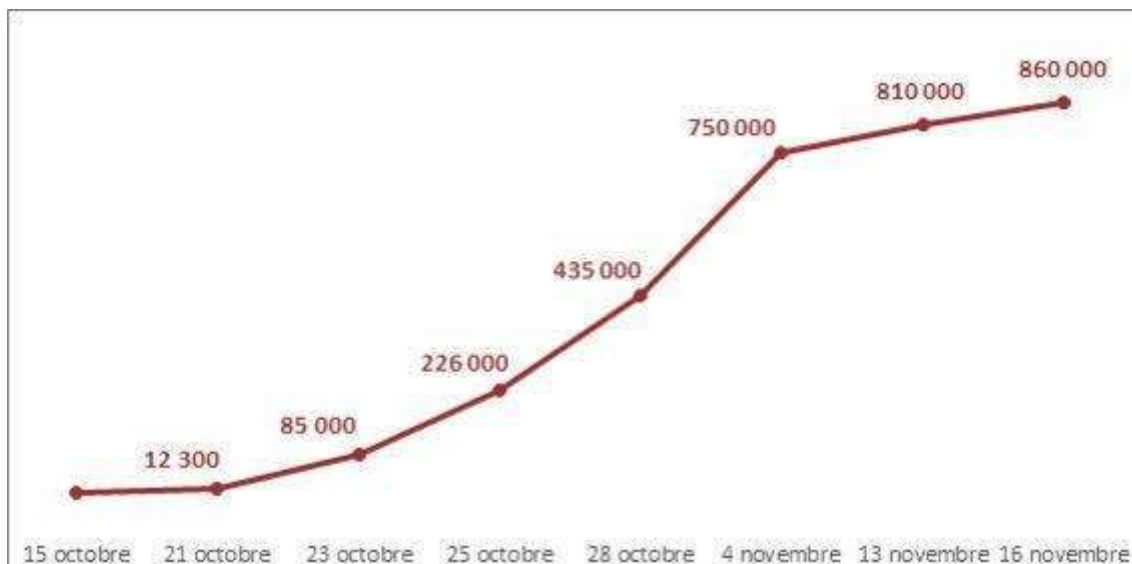
Des milieux populaires très sensibles au prix des carburants et... des cigarettes.

Toutes choses étant égales par ailleurs, le prix du carburant apparaît aussi sensible dans notre société que l'était le prix du blé sous l'Ancien Régime. Ce gouvernement a sans doute sous-estimé cet axiome de base, comme d'autres avant lui. Ainsi, en septembre 2000, le gouvernement Jospin, qui avait octroyé d'importantes baisses d'impôt quelques mois auparavant et qui se pensait donc relativement à l'abri de toute grogne sociale, fut complètement pris au dépourvu quand l'opinion publique soutint très massivement les transporteurs routiers demandant une baisse de la fiscalité sur les carburants pour compenser l'envolée des prix à la pompe. Dix-huit ans plus tard, la suppression programmée des cotisations salariales et celle de la taxe d'habitation n'ont pas pesé très lourd face à la flambée du prix des carburants et à l'augmentation de la fiscalité pesant dessus, et le gouvernement Philippe a également été confronté à une puissante vague de contestation qu'il n'avait pas vu venir.

Le prix du carburant apparaît aussi sensible dans notre société que l'était le prix du blé sous l'Ancien Régime.

Les données d'enquêtes de l'Ifop montreront d'ailleurs que la proportion de personnes s'identifiant le plus aux «gilets jaunes» sera nettement plus marquée parmi les automobilistes et parmi le public le plus «dieselisé». Alors que 16% des Français se définissaient comme «gilets jaunes» en janvier 2019, cette proportion s'établissait à 22% parmi les personnes ayant 2 véhicules roulant au diesel, contre 17% pour les personnes en possédant un et seulement 11% parmi ceux qui ne disposaient d'aucun véhicule consommant du gasoil.

Si les milieux populaires et particulièrement ceux résidant dans les zones rurales et péri-urbaines, sont particulièrement dépendants de la hausse des prix des carburants, car ce poste pèse lourd dans leurs dépenses contraintes, ces catégories affichent par ailleurs une plus forte dépendance tabagique que le reste de la population.



L'évolution du nombre de signatures à la pétition lancée par Priscillia Ludosky sur Change.org Fondation Jean Jaurès

La consommation de tabac a certes reculé ces dernières années dans toutes les strates de la population et y compris dans les milieux populaires. La proportion de fumeurs réguliers a ainsi reflué de 6,5 points parmi les ouvriers entre 2005 et 2014. Pour autant, la consommation de tabac reste socialement très marquée. Comme le montrent les graphiques suivants, la proportion de fumeurs réguliers dans la population ouvrière est le double de celle observée chez les cadres et la proportion de fumeurs réguliers est de 10 points supérieure parmi les employés comparativement aux cadres.

Au regard de ces chiffres, on comprend que l'augmentation d'un euro du prix du paquet de cigarettes le 1er mars 2018 a d'abord pénalisé les catégories populaires à la fois plus consommatrices de tabac et se débattant plus que les classes moyennes et supérieures avec des problématiques de pouvoir d'achat.

Du fait de la persistance de différences importantes en termes de mode de vie et de consommation, certaines annonces fiscales justifiées au nom d'impératifs de santé publique ou environnementaux, qui peuvent apparaître comme relativement acceptables pour les CSP+ et les leaders d'opinion, sont en fait beaucoup moins bien reçues dans les catégories populaires. C'est le cas par exemple en matière de consommation alimentaire. D'après une enquête de l'Ifop pour la Fondation Pileje, réalisée en 2015, si 43% des cadres étaient plutôt favorables à ce que les pouvoirs publics taxent davantage le sucre et les matières grasses, cela n'était le cas que de 29% des ouvriers.

Dans le langage commun, cette attitude des pouvoirs publics est décrite par la formule suivante : « ils nous reprennent en fait d'une main ce qu'ils nous ont donné de l'autre ».

Ce fut également le cas pour le tabac lors de l'augmentation substantielle du prix intervenue en mars dernier, décision qui s'inscrivait dans l'objectif plus global de la ministre de la santé du passage du prix du paquet de cigarettes à 10 euros dans les prochaines années. Cette mesure fut ainsi massivement approuvée par les cadres et professions intellectuelles et supérieures

(favorables à 72%), car les fumeurs réguliers sont peu nombreux dans ce groupe social, par ailleurs plus sensible à la santé et à la prévention. Elle fut, en revanche, majoritairement rejetée par les ouvriers (55%). Les employés, parmi lesquels on compte moins de fumeurs réguliers que parmi les ouvriers, étaient, quant à eux, très partagés.

Au printemps 2018, la conjonction de la hausse des prix à la pompe et de celle du paquet de cigarettes, combinée avec l'annonce sur l'abaissement de la vitesse maximale autorisée à 80 km/heures (laissant augurer davantage d'amendes et de points perdus sur les permis de conduire) et le durcissement du contrôle technique pour les véhicules diesel créa un cocktail particulièrement détonnant notamment dans les milieux populaires.

Dans ces groupes sociaux plus qu'ailleurs encore, l'augmentation des prix à la pompe (à laquelle ils se rendent régulièrement) comme la hausse régulière du prix du tabac constituent l'illustration la plus criante de cette hausse subie des dépenses contraintes qui grèvent leur budget. Elles sont d'autant moins supportables que beaucoup de ces Français perçoivent la pompe à essence et le débitant de tabac comme le principal collecteur de taxes (toute une partie de cette population n'étant pas ou peu assujettie à l'impôt sur le revenu). Parmi ceux qui sont dépendants de la voiture et qui de surcroît fument, cette ponction fiscale intervenue au cours de l'année 2018 a été très douloureuse. Sur la base du kilométrage moyen d'un véhicule diesel en France (près de 16 000 kilomètres parcourus par an), la hausse des prix du diesel sur l'année 2018 a ainsi représenté un surcoût d'environ 200 euros pour un automobiliste. Si parallèlement ce dernier fume un demi-paquet de cigarettes par jour, l'augmentation du prix du tabac s'est traduite par une hausse de son budget tabac de près de 180 euros par an.

Le montant de chacune de ces deux hausses correspond peu ou prou à la baisse intervenue sur la taxe d'habitation. S'il n'existe pas de chiffre moyen sur ce qu'a représenté la réduction d'un tiers de la taxe d'habitation intervenue en 2018, d'après Le Parisien, la DGFIP a calculé qu'en Ile-de-France par exemple, elle représentait en effet un montant moyen de 190 euros par foyer fiscal concerné par la mesure. Cela a bien entendu conforté l'idée très ancrée dans l'opinion depuis des années que toute baisse des prélèvements obligatoires accordée et annoncée par l'État est immédiatement compensée ou contrebalancée par une hausse subreptice de la fiscalité indirecte. Dans le langage commun, cette attitude des pouvoirs publics est décrite par la formule suivante: «ils nous reprennent en fait d'une main ce qu'ils nous ont donné de l'autre».

Cette perception nourrit mécaniquement un procès en duplicité vis-à-vis de l'État.

Cette perception nourrit mécaniquement un procès en duplicité vis-à-vis de l'État et alimente ressentiment et colère notamment parmi «les gars qui fument des clopes et qui roulent au diesel» pour reprendre les mots de Benjamin Griveaux. Comme nous le verrons dans une note suivante, le mouvement des «gilets jaunes» rencontrera ainsi un écho particulièrement fort dans la population la plus dépendante de la voiture. Les fumeurs ne seront pas en reste puisque la proportion de personnes se définissant comme «gilets jaunes» s'établira à 27% parmi les fumeurs réguliers et à 22% parmi les fumeurs occasionnels contre seulement 17% auprès des anciens fumeurs et 10% parmi les personnes n'ayant jamais fumé.

«Gilets jaunes»: artisans, commerçants ou patrons de PME poussent un cri d'alarme

Économie Conjoncture <http://www.lefigaro.fr/> Notre dossier / «Gilets jaunes» : le gouvernement face à la mobilisation Par Corinne Caillaud Mis à jour le 15/02/2019 à 20:18 Publié le 15/02/2019 à 19:17



Le magasin de motos Team Axe, situé au 66, avenue de la Grande-Armée à Paris, a été pillé le 1er décembre. Team AXE

Les professionnels ne cachent plus leur colère après 13 samedis noirs qui placent de nombreux établissements au bord du dépôt de bilan.

• Un commerçant avenue de la Grande-Armée, à Paris

Les images de sa boutique d'accessoires de moto, avenue de la Grande-Armée à Paris, saccagée et pillée le 1^{er} décembre ont fait le tour du monde. Deux mois et demi après, Thierry Stapts n'a toujours pas rouvert. Si les vitrines de ses deux autres magasins voisins ont été brisées le même jour, ils n'ont pas été dévalisés. Mais les manifestations se répétant, ils ont été fermés plusieurs samedis de suite, provoquant une chute de 60% de son activité.

«Je n'arrive plus à régler mes charges, j'ai des retards de loyers et je n'ai pas la trésorerie pour racheter du matériel et me relancer, explique ce commerçant installé depuis vingt-cinq ans qui emploie 9 salariés. Je risque de dénoncer le bail et la fermer.» Si ces derniers temps les manifestations se sont déplacées, ses deux magasins ouverts restent vides. «Les “gilets jaunes” continuent de bousiller l'économie car les clients ne sont plus dans le quartier le samedi. Je n'ai pas de trafic, donc pas de vente. Les gens n'ont pas envie de consommer.» Quant aux mesures mises en œuvre par le gouvernement pour bénéficier d'un étalement des charges, il les qualifie de «vrai parcours du combattant».

• Deux restaurateurs, en Gironde et en Bretagne

À Bordeaux, la situation de ce restaurateur, qui a souhaité rester l'anonymat «par peur des représailles», est inquiétante même si son établissement n'a pas subi de grands dommages. Mais il accuse des baisses de chiffre d'affaires en moyenne de 40% le samedi, et même de 70% le 19 janvier où il n'a fait que 13 couverts, contre une cinquantaine habituellement. Située en centre-ville, sa maison est bien référencée dans les guides mais sa clientèle espagnole et italienne s'est volatilisée. «L'image de Bordeaux s'est dégradée et le centre est désormais connu pour ses troubles», se désole-t-il. Les habitants, qui «craignent d'être pris dans une guérilla urbaine», désertent aussi la cité. Il a donc réduit la voilure: la jeune fille recrutée en renfort pour la période des fêtes n'a travaillé qu'un seul samedi, et deux des trois salariés du restaurant sont au chômage partiel depuis le 1^{er} décembre. «Pour l'instant, nous n'avons encore rien touché de l'État», indique ce patron.

Pierre-Alain, restaurateur dans le pays bigouden à 30 kilomètres de Quimper, se désespère lui aussi du manque de clients depuis le début des événements il y a trois mois. «À cette saison, ce n'est pas terrible mais il y a toujours quelques tables, souvent des retraités qui viennent déjeuner ou dîner. En décembre, nos clients préféraient regarder BFM. Aujourd'hui, je pense que les “gilets jaunes” leur ont plombé le moral: ils n'ont plus envie de sortir. Tous mes collègues disent la même chose. J'attends les beaux jours et je croise les doigts», dit-il, résigné.

• Un patron d'entreprise de transport, à Toulouse

Jean-François Brou est très inquiet pour son entreprise. À la tête de la société de transport familiale à Toulouse, il emploie 85 collaborateurs. Son secteur a été particulièrement touché par la crise des «gilets jaunes» depuis décembre. «Nos chauffeurs sont payés à l'heure et les blocages sur les ronds-points nous ont coûté très cher», indique-t-il. La profession est réglementée et, spécificité française, les attentes sont comptabilisées comme du travail effectif. «Au-dessus de 35 heures, les heures sont majorées de 25%, et de 50% à partir de 42 heures. Nous avons enregistré des surcharges de salaires de 10% à 15% dans un métier qui ne fait pas 1% de marge», détaille-t-il.

Arrivés tardivement, beaucoup de ses camions n'ont pas pu recharger après livraison. «C'est la moitié du prix de revient que vous flambez», commente-t-il. Dans le pire des cas, la marchandise faisait l'aller-retour. Aujourd'hui, le transport subit de plein fouet la baisse de l'activité. «Je livre 70 % de moins car les commerçants qui ont enregistré une diminution de leur chiffre d'affaires ces derniers mois n'ont pas les moyens d'acheter de nouvelles marchandises», ajoute-t-il. Pour ce chef d'entreprise aussi, les demandes de report de charges se sont révélées être «un vrai jeu de piste. On nous propose de les étaler, mais il faudra bien finir par les payer. Or on n'a pas de réserve».

• Un taxi parisien

Marcel, la cinquantaine, artisan taxi à Paris, ne cache plus sa colère. «Cela fait maintenant 13 samedis que je ne travaille plus. 13 samedis, c'est énorme. J'ai fini par changer mon rythme. Le vendredi, je m'arrête en début d'après-midi, me repose quelques heures et pars travailler dans la nuit jusqu'en fin de matinée, pour tenter de faire un peu de chiffre», raconte-t-il, dépit. Et d'ajouter, «tout se dérègle. Non seulement les étrangers sont moins nombreux dans les aéroports, et pire lorsque l'on charge en direction de Paris le samedi, on leur dit que l'on ne peut pas les emmener à leur hôtel alors que leur GPS leur dit que ça roule.»

Justice

En France un Syrien mis en examen pour crimes contre l'humanité

Accueil Société Justice <https://www.ouest-france.fr/> avec AFP Modifié le 15/02/2019 à 23h56
Publié le 15/02/2019 à 23h32



Un Syrien a été interpellé dans le cadre de la traque des responsables d'exactions attribuées au régime de Bachar al-Assad. | JOËL LE GALL / OUEST FRANCE

Un ressortissant soupçonné de tortures et crimes contre l'humanité a été mis en examen, vendredi, par le parquet de Paris, puis placé en détention.

Un Syrien a été mis en examen vendredi à Paris et écroué pour « **complicité de crimes contre l'humanité** » dans son pays, une première en France dans la traque des responsables d'exactions attribuées au régime de Bachar al-Assad.

Interpellé mardi en région parisienne, Abdulhamid A., né en 1988, est soupçonné d'avoir participé aux exactions commises contre les populations civiles par le régime syrien entre 2011 et 2013, alors qu'il était membre des services de renseignement locaux, selon une source proche du dossier.

Il a été placé en détention provisoire, conformément aux réquisitions du parquet de Paris, a précisé la source judiciaire.

Après quatre jours de garde à vue, cet homme avait été déféré vendredi au parquet de Paris, qui a ouvert une information judiciaire pour « **actes de torture** », « **crimes contre l'humanité** » et « **complicité de ces crimes** », a annoncé le ministère public.

Deux autres Syriens arrêtés

Depuis janvier 2018, les investigations ayant conduit à ce suspect étaient menées par le pôle « **crimes contre l'humanité, crimes et délits de guerre** » du parquet de Paris, dans le cadre d'une équipe d'enquête commune avec l'Allemagne.

Deux autres Syriens ont d'ailleurs aussi été arrêtés mardi outre-Rhin, à Berlin et Zweibrücken (Rhénanie-Palatinat, ouest de l'Allemagne), de « **manière coordonnée** », selon le parquet.

Selon la source proche du dossier, Abdulhamid A. avait été signalé en janvier 2018 par l'Office français de protection des réfugiés et apatrides (Ofpra).

Les deux autres suspects arrêtés en Allemagne sont aussi soupçonnés d'être des membres des moukhabarat, les services de renseignement syriens, dans la région de Damas, avait indiqué mercredi le parquet fédéral de Karlsruhe dans un communiqué. Ils ont, selon la même source, quitté leur pays dès 2012 avant de gagner l'Allemagne et d'y demander l'asile.

Anwar R., 56 ans, aurait été complice de tortures commises par les services secrets syriens dans une prison. Eyad A., 42 ans, est soupçonné d'avoir participé au meurtre de deux personnes et aux tortures infligées à au moins 2 000 personnes entre juillet 2011 et janvier 2012.

Les enquêteurs s'appuient notamment sur des témoignages de victimes de ces tortures.

Corps torturés

Ces investigations sont directement liées à l'enquête dite « **César** », ouverte côté français en septembre 2015, plusieurs mois après qu'un ancien photographe de la police militaire syrienne, exfiltré sous ce pseudonyme, avait révélé en 2014 des photographies de corps torturés et suppliciés dans les prisons du régime entre 2011 et 2013. Cet homme s'était enfui de Syrie en 2013, en emportant avec lui 55 000 photographies effroyables.

Les trois arrestations, réalisées en vertu de la compétence universelle dont disposent l'Allemagne et la France notamment en matière de crimes contre l'humanité, ont été saluées par la FIDH, qui a annoncé son intention de se porter partie civile dans le dossier.

« **Ces procédures [...] restent pour l'instant le seul espoir de justice pour les centaines de milliers de victimes des crimes commis en Syrie** », a fait valoir l'ONG dans un communiqué, soulignant que la perspective d'une saisine de la Cour pénale internationale restait « **bloquée en raison des véto russes et chinois au Conseil de sécurité de l'ONU** ».

Mandats d'arrêt internationaux

Selon l'Observatoire syrien des droits de l'homme (OSDH), au moins 60 000 personnes sont mortes sous la torture ou à cause des terribles conditions de détention dans les prisons du régime où un demi-million de personnes ont au total été incarcérées depuis 2011, début du sanglant conflit en Syrie.

La Commission d'enquête de l'ONU a accusé maintes fois les différentes parties en conflit en Syrie de commettre des crimes de guerre, et dans certains cas, des crimes contre l'humanité.

En novembre, la justice française avait délivré des mandats d'arrêt internationaux contre trois hauts responsables du régime de Bachar al-Assad, soupçonnés d'être impliqués dans des exactions ayant visé deux citoyens franco-syriens.

La guerre en Syrie a fait plus de 360 000 morts depuis 2011.

Alors que revoilà la taxe carbone...

Politique Coucou <https://www.marianne.net/> Par Louis Nadau Publié le 13/02/2019 à 10:30



La hausse des taxes sur le carburant a été l'un des éléments déclencheurs du mouvement des gilets jaunes. -
FREDERIC DIDES / HANS LUCAS

Le retour. Après avoir battu en retraite face à la colère des gilets jaunes provoquée par la hausse de la taxe carbone prévue en 2019, le gouvernement et la majorité remettent aujourd'hui le sujet sur la table, dans une définition remaniée.

Gilet jaune, entends-tu le retour du sujet taxe carbone ? Depuis le début de la semaine, gouvernement et majorité ont lancé une offensive pour relancer le fameux impôt dont la hausse prévue avait été l'un des détonateurs de la colère populaire en novembre dernier, avant d'être finalement annulée pour l'année 2019. Dernier assaut en date pour un retour sur la table de la fiscalité verte sur les carburants, une tribune en ce sens signée ce mercredi 13 février dans *Le Figaro* par 86 députés "de tous bords", mais surtout macronistes. Qui prennent soin de donner à la taxe carbone une définition plus sociale...

Une taxe carbone avec un "vrai impact"

"Plutôt que d'abandonner cet outil, nous voulons continuer le débat entamé avec les citoyens dans le cadre du grand débat national, pour construire tous ensemble une fiscalité qui soit à la fois écologique, juste et lisible", plaident les signataires, parmi lesquels figurent le rapporteur du budget, Joël Giraud (LREM), les vice-présidents de l'Assemblée Hugues Renson (LREM) et Sylvain Waserman (MoDem), le président du groupe UDI, Jean-Christophe Lagarde, la transfuge écologiste Barbara Pompili (désormais LREM) ou encore le mathématicien Cédric Villani, lui aussi membre de la majorité.

Tous s'engouffrent dans la brèche ouverte par le ministre de la Transition écologique, François de Rugy : mardi sur Europe 1, ce dernier a déclaré que le dossier était *"sur la table"*, plaidant en faveur d'une mesure ayant un *"vrai impact"* sur la consommation de carburant. Impact également financier, dénoncé par les gilets jaunes, dont la mobilisation avait abouti le 6 décembre, après une cacophonie monumentale du gouvernement au sujet d'abord d'un moratoire de six mois de la hausse de la taxe carbone, à sa suppression pure et simple dans le projet de loi de Finances 2019.

Un retour plus social, promis !

Conscients d'avancer en terrain miné, les auteurs de la tribune pro-taxe carbone avancent à pas très mesurés. *"Trop de ménages qui ont déjà tant de mal à boucler les fins de mois se sont retrouvés piégés par la hausse des prix de l'énergie"*, reconnaissent-ils, avant de déplorer que *"beaucoup de nos concitoyens so[ient] convaincus que la fiscalité carbone n'est qu'un prétexte pour faire payer toujours plus les Français, pour augmenter sans cesse des dépenses publiques dont ils ne perçoivent plus les bénéfices"*.

Si les contours d'une version amendée de la taxe carbone sont encore flous, ses défenseurs prennent toutefois la précaution de lui donner d'emblée une inflexion sociale. Mardi, sur Sud Radio, le délégué général de La République en marche (LREM), Stanislas Guerini, s'est ainsi dit favorable au retour de cette taxe *"à condition (...) que ça ne se fasse pas au détriment des classes populaires"*, appelant de ses vœux *"une transition écologique accompagnée de façon plus ciblée, avec des aides ciblées"* en direction des foyers les plus modestes. Parmi les pistes avancées par les 86 députés, figurent donc *"le renforcement et la simplification des aides"*, ainsi que de

"nouvelles mesures de redistribution". Ce mercredi dans *L'Opinion*, la secrétaire d'Etat à la Transition écologique, Brune Poirson, abonde en ce sens, affirmant que *"les recettes de la nouvelle taxe carbone doivent aller directement aux familles les plus modestes et aux PME"*.

Le gilet jaune hante le gouvernement

Le *"fléchage de l'utilisation des recettes"*, également proposé par les députés, a les faveurs du ministère de la Transition écologique. *"Si on est capable de dire que cet argent ira à 100% dans la transition écologique, ira à des aides aux Français qui en ont le plus besoin, à ce moment-là on pourrait peut-être reprendre cette trajectoire"*, a estimé François de Rugy mardi sur Europe 1. Invitée lundi d'*Audition publique*, l'émission de LCP-Public Sénat-Le Figaro-AFP, la secrétaire d'Etat à la Transition écologique, Emmanuelle Wargon, posait la même condition : *"Pour moi, la taxe carbone est possible si elle est acceptée par tous, et elle peut être acceptée par tous si elle est uniquement consacrée à la transition écologique"*. En 2018, seuls 7,2 des 33,8 milliards d'euros perçus au titre de la taxe carbone étaient affectés à la transition écologique, selon un rapport de la commission des finances de l'Assemblée nationale.

— 158 —

AFFECTATION DE LA TICPE 2017-2019

(en milliards d'euros)

Année	2017 exécution	2018 Prévision d'exécution	2019 Prévision
État budget général	11,1	13,3	17,0
État Cas Transition énergétique	6,1	7,2	7,2
<i>Sous-total État</i>	17,2	20,5	24,2
Départements	6,0	5,9	5,9
Régions (hors part Grenelle)	5,0	5,2	5,2
Régions part Grenelle	0,6	0,6	0,6
Agence de financement des infrastructures des transports de France (AFITF)	1,1	1,0	1,2
Total	30,5	33,8	37,7

Source : réponse du Gouvernement au questionnaire du Rapporteur général.

A Matignon, on se méfie évidemment du signal politique renvoyé par un retour en grâce de la taxe carbone : *"On s'est planté une fois, ce n'est pas pour commettre les mêmes erreurs. On n'est pas hostile sur le principe, mais à condition en contrepartie de remplacer un impôt existant ou d'en baisser un autre"*, rapporte *Le Parisien*. Qui cite également ces propos tenus à Bercy : *"La racine du mouvement des gilets jaunes, c'est le ras-le-bol fiscal, il ne faut pas non plus l'oublier. Nous, tout ce qu'on souhaite au final, c'est une baisse des impôts"*. Les contributions au grand débat sont encore ouvertes...

Les fausses nouvelles, un symptôme de la privatisation de la vérité

Politique <http://www.slate.fr/> Monique Dagnaud — 13 février 2019 à 7h00 — mis à jour le 13 février 2019 à 15h31

Le flot de vérités alternatives relayées par les réseaux sociaux insinue l'idée que, désormais, la vérité n'est plus qu'une question d'interprétation.



Maxime Nicolle annonce qu'il va quitter la France dans un Live Facebook, le 29 janvier 2019. | Capture d'écran YouTube

Maxime Nicolle (alias Fly Rider), l'un des meneurs des «gilets jaunes», évoque *a priori* plutôt X-Files ou Spider-Man que la figure d'autorité capable de mobiliser les foules. Mais à l'ère

numérique, tout est possible. Le 2 décembre 2018, ce messenger de la mouvance engage un Live avec ses troupes. Casquette à l'envers et mine mystérieuse, il leur annonce qu'il a été contacté par un personnage important qui, tout en souhaitant rester anonyme, désire les aider financièrement. Ce dernier voudrait d'ailleurs lui montrer des documents (pour cela il faudrait qu'il prenne l'avion), contenant des informations si compromettantes «*que la troisième guerre mondiale pourrait être déclenchée, en même pas une heure*». Le lendemain, dans une autre vidéo, Fly Rider dit avoir réfléchi: si cette personne voulait vraiment faire le bien dans le monde, elle n'aurait pas besoin de lui.

L'épopée des «gilets jaunes» a été jalonnée de propos baroques et de fausses informations et Maxime Nicolle en est un relais imperturbable: sur le Pacte de Marakkech (il suggère qu'il accélérerait la venue de milliers d'immigrés), sur l'attentat de Strasbourg du 11 décembre (il le désigne comme une possible diversion organisée par le pouvoir), sur la dette française (il la dénonce comme une «*innovation de Rothschild*»), et ainsi de suite.



Et pourtant, après trois mois de mobilisations, ce personnage improbable occupe les plateaux de télévision. Il continue de drainer des milliers d'afficionados *via* ses vidéos. Et sa capacité d'attraction –en tout cas pour organiser les manifestations du samedi– semble intacte. Que penser de ce nouveau mode de leadership?

La rationalité est-elle soluble dans le populisme?

Le complotisme –idée selon laquelle il y aurait un groupe caché (les juifs, les puissants, les banquiers, les francs-maçons, les musulmans ou même, pourquoi pas, des extraterrestres) qui guiderait le monde, et dont seuls quelques initiés connaîtraient l'existence–, est un phénomène qui a toujours existé. Avant et après la Révolution française, des libelles nourris d'histoires complotistes ont beaucoup fleuri, comme l'attestent les travaux de l'historien Robert Darnton, et de bien d'autres. Toutefois dans la patrie de Descartes, à l'aube du XXI^e siècle, cette «conception du monde» semblait totalement marginale. Or elle est en train de s'imposer à plus grande échelle. Elle voisine avec les fausses informations (une information fabriquée de toutes pièces, comme par exemple une photo truquée ou sortie de son contexte), ou les rumeurs malveillantes, interprétations abusives ou totalement erronées d'un fait (par exemple: le traité d'Aix-La-Chapelle, la France s'apprêterait à céder l'Alsace et la Lorraine à l'Allemagne).



[Samuel Laurent](#)

✓ [@samuellaurent](#)

Après le "pacte de Marrakech" pour "vendre la France à l'ONU", les groupes GJ commencent à s'agiter autour du traité d'Aix-la-Chapelle" pour "donner l'Alsace et la Lorraine à l'Allemagne".

[639](#)

[17:00 - 15 janv. 2019](#)

Elle cohabite aussi avec l'inclination des leaders populistes à inventer leur propre réalité, en fait à délivrer de fausses informations en toute connaissance de causes à des fins électorales^[1]. Autrement dit, à une époque où pourtant l'innovation scientifique et technique transforme radicalement les sociétés, les principes de rationalité et de vérité sont en train de se dissoudre, de se relativiser, de perdre leur légitimité auprès d'une partie de la population.

Une note de Luc Rouban et de Virginie Tournay (Cevipof, janvier 2019) atteste de l'osmose entre populisme et méfiance envers la science. Après avoir construit un indice de populisme auprès d'un échantillon représentatif de la population^[2], les auteurs démontrent que plus les sondés sont habités par un sentiment populiste fort, plus ils développent un regard critique envers la science et la technologie^[3]. Toutefois, après neutralisation des paramètres comme la CSP, le niveau d'études et la religion, cette propension à l'anti-scientisme est surtout marquée chez les électeurs et électrices de Marine Le Pen, et dans une moindre mesure de Nicolas Dupont-Aignan –celles et ceux qui votent pour Jean-Luc Mélenchon étant seulement sceptiques à l'égard des bienfaits de la science. On détecte cette même méfiance envers l'appareil statistique d'État avec, là encore, une attitude plus prononcée chez les électeurs et électrices du Rassemblement national (58%) et une opinion plus partagée chez celles et ceux de la France insoumise^[4]. La note conclut que la montée du populisme s'accompagne d'un changement dans les représentations qui entourent le politique: un bouleversement caractérisé par une grande réserve envers la science et les outils scientifiques organisant l'action publique. Cette tendance est particulièrement sensible chez les électeurs de l'extrême-droite.

La postvérité comme une émancipation des normes établies



Au-delà de cet anti-scientisme, de fait fortement emboîté à la critique des élites qui constitue le substrat du populisme, d'autres éléments expliquent la crédulité d'une partie de la population face aux vrais ou demi-mensonges ainsi que, parfois, sa capacité à succomber aux fantasmes les plus délirants. Dans un essai percutant, le philosophe Maurizio Ferraris (*Postvérité et autres énigmes*) établit une continuité entre le postmodernisme et le populisme avec la banalisation d'un régime de postvérité. Il décrit le processus de l'histoire des idées qui trace ce chemin: déconstruction de la «*rationalité instrumentale*» perçue comme un agent de domination, affirmation du principe nietzschéen selon lequel «*il n'y a pas de faits, mais seulement des interprétations*», émergence de nouvelles pratiques accordant la toute première place à l'émotivité et à la solidarité, montée au pinacle de la subjectivité, avec son aboutissement –la privatisation de la vérité. Internet galvanise ce processus, en encourageant le pouvoir des individus et en faisant disparaître les instances de validation. Dans l'effervescence de la communication décentralisée, créer du faux et le faire circuler, c'est l'enfance de l'art –tant par la construction de «preuves» par des images truquées ou sorties de leur contexte, que par le martèlement d'idées ou de visions du monde mille fois

partagées. Ce flot de narrations et de vérités alternatives, souvent résumées en tweets ou en statuts Facebook (textes courts, images, posters), qui par leur abondance s'apportent une garantie réciproque, devient alors acceptable au nom du principe selon lequel chacun a droit à sa vision de la vérité.

À une époque où les médias et les responsables des partis de gouvernement sont souvent suspectés de mensonges –parfois à tort ou parfois à juste titre–, que des leaders populistes se jouent de la vérité, ou même inventent une réalité alternative, ce comportement n'engendre pas de discrédit auprès de leurs électeurs et électrices.

Ajoutons, à cette guerre autour du faux, la logique des algorithmes. L'organisation de la circulation des informations par frottement affinitaire à travers les réseaux (en particulier Facebook) et, par conséquence, la formation de bulles d'opinions dans lesquelles des croisés s'échauffent mutuellement, tout ceci bâtit une nébuleuse favorable à l'émergence d'un nouveau *régime de la vérité* –pour reprendre la formule de Michel Foucault.

Parallèlement, à une époque où les médias et les responsables des partis de gouvernement sont souvent suspectés de mensonges –parfois à tort, parfois à juste titre–, que des leaders populistes se jouent de la vérité, ou même inventent une réalité alternative, ce comportement n'engendre pas de discrédit auprès de leurs électeurs et électrices. Trump peut énoncer n'importe quelle énormité sans que cela ne choque ou ne lui porte préjudice. Bien au contraire, oser affirmer une chose fausse peut être perçue comme un acte d'émancipation, voire de bravoure, par rapport aux pouvoirs établis. Un tel processus psychologique est bien documenté par des recherches menées après l'élection du président américain: quand un système politique souffre d'une crise de légitimité aux yeux de nombre d'électeurs, certains d'entre eux peuvent voir chez quelqu'un qui transgresse les normes établies «un vrai champion de leurs intérêts».

L'exil forcé de Maxime Nicolle

Le 29 janvier, Maxime Nicolle poste une vidéo et annonce que si dans deux semaines il n'y a aucune avancée concrète financière envers le peuple, il va quitter la France: «*Je pars de ce pays, je fais une demande d'asile constitutionnel et je me battra à l'extérieur.*» Dans une partie de la twittosphère, ce post provoque un geyser de réactions ironiques sur le thème «*bon débarras*», «*on te paie le voyage*» ou sur la destination du futur exilé (le Venezuela ou la Corée du Nord?) –curieusement, la crise des «gilets jaunes» a réactivé un pan de la culture internet. Mais les rieurs et les rieuses se trompent si elles pensent que Fly Rider perd de sa superbe en annonçant son exil: beaucoup de Live en roue libre n'ont à l'évidence pas entamé son crédit auprès des protestataires du samedi. Qui pensent probablement: rira bien qui rira bien le dernier.

1 — Par exemple, Trump déclare, le jour de son inauguration, qu'il y avait beaucoup plus de monde sur la place du Capitole, que le jour de l'intronisation de Obama, une affirmation facilement démentie par les photos; autre exemple: Nigel Farage affirmant dans sa campagne pro-Brexit que le Royaume-Uni versait à l'Europe 350 millions de livres sterling par semaine à l'Europe

2 — L'indice repose sur quatre propositions: les hommes politiques sont plutôt corrompus; en cas de désaccord avec les citoyens, le gouvernement devrait changer ses projets politiques en fonction de ce que la plupart des gens pensent; un bon système politique est celui où ce sont les citoyens et non un gouvernement qui décident ce qui leur semble le meilleur pour le pays; les citoyens devraient pouvoir imposer un référendum sur une question à partir d'une pétition ayant rassemblé un nombre requis de signatures.

3 — À partir de thèmes tels que «*avez-vous l'impression que la science apporte plus de bien que de mal*», «*le bon sens est souvent plus utile que les connaissances scientifiques*», ou «*la science et la technologie menacent les valeurs morale*»

4 — Plus globalement, sans surprise, il existe une corrélation positive entre le fait d'avoir suivi des études supérieures et la confiance accordée envers la science et les statistiques.

Conseil constitutionnel : les dégâts collatéraux de la nomination de Juppé

Actualité Débats Les éditorialistes du Point Politique 2.0

VIDÉO. Didier Migaud déçu, Laurent Fabius froissé, Pierre Moscovici déstabilisé... La nomination de Juppé chez les sages contrarie les plans de Macron.

Par Emmanuel Berretta Modifié le 14/02/2019 à 14:51 - Publié le 14/02/2019 à 06:29 | Le Point.fr



Jusqu'au bout, la boule a tourné sur le tourniquet. Jusqu'au bout, Richard Ferrand, le président de l'Assemblée nationale, n'a rien voulu savoir et a souhaité « faire un coup » dans son choix pour le Conseil constitutionnel en vue de remplacer Lionel Jospin plutôt que d'entrer dans le jeu de chaises musicales que l'Élysée avait concocté depuis deux ou trois mois. Mais voilà, le président Ferrand y tenait : la nomination d'Alain Juppé au Conseil constitutionnel était sa prérogative et personne, fût-il le chef de l'État, ne l'en dissuaderait. Et il a finalement réussi son coup : Alain Juppé va débarquer rue de Montpensier.

Problème, Emmanuel Macron et Alexis Kohler, le secrétaire général de l'Élysée, avaient pensé que Ferrand serait suffisamment accommodant pour nommer Didier Migaud, l'actuel premier président de la Cour des comptes. « Migaud voulait partir, il avait fait le tour de la question rue Cambon, et Laurent Fabius était très heureux de récupérer un ancien de ses réseaux fabiusiens à ses côtés, rue Monpensier », expliquait-on dans l'entourage des deux hommes. Le départ de Migaud arrangeait aussi Pierre Moscovici, le commissaire européen bientôt en fin de mandat (en novembre) à qui Alexis Kohler, un ancien de ses proches collaborateurs, pensait pouvoir offrir un bâton de maréchal en le faisant nommer à la Cour des comptes en lieu et place de Didier Migaud.

L'avertissement de Fabius

Mais lundi, le vent a commencé à tourner. Richard Ferrand ne rendait pas les armes. Et à l'Élysée, l'idée de reconstituer un tandem fabusien à la Cour des comptes suscitait quand même « une certaine méfiance », confie un proche du dossier. C'est ce moment précis que choisit Laurent Fabius pour tirer un coup de feu en l'air. Sachant que la décision devait tomber mardi à 17 heures, il s'exprime sur RTL le matin même. En vieux renard, l'ancien Premier ministre de Mitterrand lance un habile avertissement en rappelant qu'il reviendra au Conseil constitutionnel « de lever le pouce ou de baisser le pouce » quand il s'agira, très certainement, d'évaluer la constitutionnalité de la « loi anti-casseurs ». Fabius, faisant la chattemite, rappelle que le Conseil est le « gardien vigilant des libertés ».

Lire aussi Alain Juppé : « Ici, j'ai appris la modération »

Il en profite pour rappeler les conditions d'un référendum. « La Constitution ne permet pas de poser une question d'ordre général, le référendum doit porter sur un projet de loi, et on demande aux Français oui ou non », lance-t-il. Le message est reçu 5 sur 5 à l'Élysée... Mais Ferrand reste ferme : ce sera Juppé et non Migaud ! « Ça va laisser des traces, car, avec Fabius à sa tête, le Conseil constitutionnel est devenu une véritable monarchie. Il a mis la main sur les services et c'est lui qui rédige tout ! Les autres suivent... » glisse l'un de ceux qui n'ont pas oublié le Fabius politique, celui qui ne faisait aucun cadeau dans les congrès du PS...

Moscovici fragilisé à Bruxelles ?

Victime collatérale : Pierre Moscovici que la macronie convoite de mettre « en marche » (qu'il n'a jamais rallié). Il se voyait bien donner un coup de plumeau à la vénérable Cour des comptes, et le voici cantonné dans ce rôle de commissaire politique. « C'est un peu dommage parce que tout le monde l'a annoncé partant et maintenant, les autres pays vont croire qu'il n'est pas soutenu par la France... » regrette-t-on à l'Élysée. Pierre Moscovici devrait encore faire adopter le budget de la France l'an prochain. Les commissaires les plus libéraux ne vont pas se priver de se montrer plus exigeants vis-à-vis de Paris et Moscovici ne sera pas forcément enclin à tempérer leurs ardeurs.

En résumé, la nomination de Juppé crée potentiellement trois foyers infectieux pour la macronie : Fabius qui saura s'en souvenir pour l'examen de constitutionnalité des lois en général et de la loi de finances en particulier ; Didier Migaud qui se penchera sur les comptes publics ; et Moscovici qui devra affronter les commissaires libéraux les plus remontés contre les négligences de la France. En plus, toutes ces combinaisons de coulisses ont agacé Jean-Claude Juncker qui n'a été informé de rien et découvre depuis trois mois dans la presse que la France manœuvre sur son collègue des commissaires...

Santé

Loi santé: 500 à 600 hôpitaux de proximité en 2022

Économie Conjoncture

Par Claudia Cohen Mis à jour le 13/02/2019 à 10:52 Publié le 12/02/2019 à 14:31

Projet de loi santé : que contient-il ?



Le projet de loi «Ma Santé 2022» est présenté en conseil des ministres le 13 février. Explication de trois des dix mesures phares qui seront mises en place.

Le projet de loi «Ma Santé 2022» sera présenté mercredi en Conseil des ministres par la ministre de la Santé, Agnès Buzyn. La labellisation de 500 à 600 futurs hôpitaux de proximité, qui se trouve au cœur du projet, inquiète cependant certains élus locaux et citoyens.

Le projet de «Loi Santé», qui vise à améliorer l'accès aux soins et à simplifier le parcours du patient, sera présenté ce mercredi en Conseil des ministres par Agnès Buzyn, avant d'être débattu au Parlement dès le 19 mars. Le texte de cinq titres et 23 articles devraient être promulgué avant l'été. Ce projet de loi constitue «une brique» dans le plan «Ma santé 2022», et l'autre partie de la réforme devrait être «négociée entre les professionnels de santé et ceux de l'Assurance maladie», indique ainsi la Ministre de la Santé.

Au micro de *France Inter*, Agnès Buzyn a précisé ce matin que les réformes sur la formation des médecins et la transformation des hôpitaux de proximité feront l'objet d'ordonnances, afin «de laisser trois mois supplémentaires pour aboutir à un projet commun», notamment en tenant compte des propositions issues du Grand débat national. Toutefois, la ministre a tout de même tenu à souligner que «ce qui émerge du grand débat aujourd'hui pointe exactement les orientations que nous prenons».

Des centaines d'hôpitaux de proximité, mais sans service de maternité

Au cœur de la réforme «Ma Santé 2022», la création des «hôpitaux de proximité», labellisés par le ministère, afin de redessiner la carte hospitalière du pays et répondre à la problématique des «déserts médicaux». «Nous assurons à tous les Français une médecine de qualité, avec la

création de 500 à 600 hôpitaux de proximité sur l'ensemble du territoire d'ici à 2022» a indiqué Agnès Buzyn. Le gouvernement encourage notamment la collaboration entre médecins hospitaliers et médecins libéraux pour soigner les patients. Ces hôpitaux de proximité proposeront en outre «des services de gériatrie, de médecine polyvalente, de réadaptation et de radiologie», mais n'offriront ni services de chirurgie, ni services de maternités aux patients.

Du côté de l'association des maires de France (AMF), le projet est critiqué, et les élus s'inquiètent notamment de l'absence de maternité. Depuis quarante ans en France, près de deux tiers des maternités du pays ont fermé. A tel point qu'une récente étude révélait que 167 000 Françaises en âge de procréer n'ont pas de sage-femme ni de maternité à moins de 45 minutes de leur domicile. Pour Nicolas Sansu, maire PCF de Vierzon et chargé du groupe «ville et santé» de l'AMF «c'est un abus de langage d'appeler hôpital de proximité ce qu'on aurait appelé dispensaire il y a quelques années». Ce dernier juge que cette «métropolisation de la santé est une erreur manifeste qui aura des répercussions politiques». Interrogée sur l'absence de services d'accouchement, la ministre a expliqué que ces hôpitaux feraient office de centres de périnatalité, pour accompagner les femmes avant et après leur accouchement, ajoutant que les services régleront en amont les systèmes de transport et de logement.

Par ailleurs, le gouvernement allouera une enveloppe de financement destinée à la rénovation des établissements qui souffrent d'entretien, notamment pour les rendre plus attractifs aux yeux des médecins. Même si certains hôpitaux de proximité devront renoncer à des activités pour en créer d'autres afin d'être labellisé comme tel par le ministère, les critères de labellisation ne sont pas encore fixés. Ces derniers seront ainsi précisés par ordonnances et devraient se décider au cas par cas.

Kiwi, sarrasin, lait de chèvre... Attention aux allergies "émergentes"

A La Une Politique Santé <https://www.sudouest.fr/> Publié le 15/02/2019 à 16h23 par **SudOuest.fr** avec **AFP**.



Le kiwi fait partie des aliments à l'origine d'allergies graves Pixabay

L'agence sanitaire déplore que plusieurs aliments, à l'origine d'allergies graves chaque année, ne soient pas signalés sur l'emballage des produits.

Moins connus que les allergènes "classiques", certains aliments comme le kiwi, le sarrasin ou le lait de chèvre sont **à l'origine d'allergies graves** chaque année en France, pointe vendredi l'agence sanitaire Anses, qui recommande dans un communiqué de rendre obligatoire l'information sur leur présence dans les aliments.

Davantage d'allergies avec le sarrasin et le lait de chèvre qu'avec le soja et les mollusques

Actuellement, seuls 14 allergènes figurant sur une liste établie par l'Union européenne doivent obligatoirement être signalés sur l'emballage des produits : c'est notamment le cas des fruits à coque (noisette, noix, amande, etc.), de l'arachide, des crustacés ou encore du lait et des œufs.

Or, d'après les cas recensés depuis 2002 par le Réseau d'allergo vigilance (RAV), le sarrasin et le lait de chèvre ou de brebis ont causé tous les deux **au moins autant d'allergies graves que les mollusques et le soja** (une soixantaine de signalements en 16 ans), explique l'Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation.

"Manque de données" disponibles

Quant au kiwi, au pignon de pin et à l'alpha-galactose, un glucide présent dans la viande de mammifères, ils sont tous à l'origine de plus d'1% des cas d'allergie graves recensés, soit une fréquence plus importante que la moutarde et les sulfites, dont la déclaration est obligatoire.

Ces chiffres restent partiels, car **ils ne recensent que les cas les plus graves** et leur déclaration n'est pas obligatoire. Ils sont malgré tout suffisamment importants pour inciter l'Anses à recommander "la mise à jour régulière de la liste des allergènes alimentaires qui doivent être signalés afin de mieux prévenir le risque d'allergie grave".

L'Agence souligne également le **"manque de données" disponibles sur le sujet**, "notamment en raison des limites méthodologiques et de la diversité des méthodes utilisées".

Résultat, impossible de mesurer la fréquence du phénomène et de dire si les allergies alimentaires sont plus fréquentes qu'il y a une vingtaine d'années ou pas.

Société

Un rapport préconisant le permis à 17 ans remis à Matignon

<https://www.huffingtonpost.fr/> POLITIQUE 12/02/2019 01:11 CET | Actualisé il y a 20 heures
Rédaction du HuffPost avec AFP

Edouard Philippe reçoit ce mardi un rapport parlementaire dans le cadre de la réforme du permis de conduire.



STEPHANE DE SAKUTIN via Getty Images Edouard Philippe à Bobigny en novembre 2017 (photo d'illustration)

POLITIQUE - Conduire seul dès l'âge de 17 ans? Voilà l'une des préconisations faites par la députée LREM du Gard Françoise Dumas, qui remet ce mardi 12 février un rapport au premier ministre Edouard Philippe dans le cadre de la réforme du permis de conduire. En l'état actuel, il est possible de passer son permis dès 17 ans et demi et de conduire dès cet âge en présence d'un adulte accompagnateur.

Avec cette proposition, il serait question d'aller plus loin. "Le permis n'est pas qu'un acte administratif, c'est une émancipation", indique François Dumas au *Parisien*. Le quotidien, qui a eu accès à cette préconisation, décrit comment fonctionnerait ce dispositif: "si la proposition numéro 9 de la députée Dumas devenait la règle, des ados de 17 ans pourraient tenir le volant sans superviseurs. Une liberté qui ne s'appliquerait qu'en France. Comme c'est le cas des jeunes britanniques".

De l'autre côté de la Manche en effet, il est possible de conduire dès cet âge là, mais uniquement sur le territoire national. Seule condition si ce dispositif était adopté en France: les prétendants devraient préalablement avoir suivi la conduite accompagnée.

Reste que cette hypothèse est accueillie avec vigilance par les associations de sécurité routière. "Cette proposition est une mesure d'accessibilité, pas de sécurité routière (...) Les jeunes vont prendre leur voiture à la place du bus scolaire, ils se seront donc plus exposés aux accidents. Ce serait une bonne idée d'assortir cette mesure de restrictions, comme un couvre-feu, sur le modèle des États-Unis", préconise auprès du *Parisien* Anne Lavaud, déléguée générale de l'association Prévention routière.

Des limites par ailleurs évoquées dans le rapport: "Il conviendrait d'expertiser si un tel permis pourrait être assorti de conditions limitatives (interdiction de la conduite de nuit...)".

Service national universel

Dans le cadre des échanges marathon qu'il mène à l'occasion du grand débat national, Emmanuel Macron a évoqué l'idée d'intégrer l'examen du permis de conduire au Service national universel. "Ce qu'on veut faire, c'est baisser le coût d'acquisition pour les jeunes, pour qu'on puisse plus facilement (y) avoir accès", avait-il précisé. Un vœu confirmé par la rapport de Françoise Dumas.

Pour rappel, le SNU se décomposera en deux parties: une partie obligatoire, d'une durée de trois semaines, et une facultative dite "SNU volontaire de longue durée", de 3 à 12 mois. Après avoir suivi des modules de formation lors du SNU obligatoire, les jeunes auraient alors la possibilité de passer le code "auprès d'un opérateur agréé", avec un coût "pris en charge par l'État".

Ceux qui suivent le SNU "volontaire de longue durée", tout comme ceux qui s'engagent dans la réserve nationale et le service civique, pourraient, eux, "passer l'épreuve pratique du permis de conduire, pendant cette période, à titre gratuit". Par ailleurs, le rapport préconise une réforme de l'agrément des auto-écoles, pour le délivrer au niveau national et non plus départemental.

Cette disposition suscite une farouche opposition des auto-écoles, qui ont manifesté lundi pour dénoncer cette porte ouverte, selon elles, aux plateformes en ligne de mise en relation entre élèves et moniteurs synonymes d'"uberisation" du métier et de "dumping social".

En contrepartie, il faudra "adapter des obligations règlementaires, redéfinir les relations entre les plateformes et les moniteurs" pour mettre tous les acteurs "sur un pied d'égalité", souligne d'ailleurs le rapport. Avec 1,51 million de candidats en 2017, le permis de conduire est le premier examen de France en nombre d'inscrits, pour un taux de réussite de 57,23%.

Faut-il lever l'anonymat sur Internet ? Que dit la législation ?

<https://www.sudouest.fr/> A La Une Sud Ouest Éco Réseaux Sociaux Publié le 12/02/2019 à 18h41 par **SudOuest.fr**.



Anonymat, pseudonymat : quelle nuance ? Quels arguments ? Que dit la législation ? AFP JOHANNA LEGUERRE

Le gouvernement prépare pour 2019 une loi consacrée à la lutte contre la haine sur internet. Certains voudraient mettre fin à l'anonymat sur les réseaux sociaux

"L'anonymat sur les réseaux sociaux encourage un sentiment d'impunité pour ceux qui s'autorisent à harceler, humilier et insulter. La loi contre la haine sur internet permettra de mieux lever cet anonymat lorsque ces délits sont commis". Le tweet de la députée LREM de Paris Laetitia Avia, publié lundi en réaction à l'affaire de la "Ligue du LOL", a suscité une vague de réactions. Parmi les 770 réponses, de nombreux internautes dénoncent une méconnaissance de l'affaire et/ou des usages.

"Les membres de la #liguedulol étaient parfaitement connus. L'argument de l'anonymat ne tient pas à mon sens", reprend par exemple un journaliste de 20 minutes. "Ils n'étaient pas anonymes. Merci de ne pas profiter d'actualités sordides pour faire passer votre agenda", écrit aussi Versac, blogueur et fondateur de l'agence digitale Spintank.

"L'anonymat nous protège de ces harceleurs justement. Eux, ils harcelaient souvent sous leur vrai nom. Notre anonymat les empêche de nous retrouver à notre domicile. Votre proposition de loi est dangereuse", estime ChibaSC67.

Anonymat, pseudonymat : quelle nuance ? Quels arguments ? Que dit la législation ?

Pseudonymat et anonymat

"On parle d'anonymat alors que l'anonymat sur internet n'existe quasiment pas. En réalité, on laisse toujours des traces sauf à mettre en place des techniques qui ne sont en général pas utilisées par les internautes", exposait fin janvier Romain Pigenel, ancien conseiller de François Hollande dans un débat sur France Culture et auteur d'un billet de blog "Pourquoi il faut défendre 'l'anonymat' sur Internet'.

"L'anonymat est en réalité très marginal, on ne le retrouve que sur quelques espaces de discussion connus pour leur permissivité, comme 4chan et ses clones (..) Néanmoins cet anonymat n'est que de façade. Le site collecte l'adresse IP de l'appareil depuis lequel ces messages sont postés, ce qui permet leur traçabilité et, bien souvent, de retrouver leurs auteurs", explique Le Monde dans un décryptage publié lundi soir.



La Matinale du Monde [@LaMatinale_M](#)

[#LigueDuLOL](#) La notion d'anonymat est souvent invoquée pour expliquer les dérives du Web. Mais, souvent, il s'agit d'un anonymat plus fantasmé que réel. Explications  https://www.lemonde.fr/pixels/article/2019/02/11/trois-questions-sur-l-anonymat-et-le-pseudonymat-sur-internet_5422118_4408996.html ... | par [@Willvs](#)

[29](#)

[10:50 - 12 févr. 2019](#)



Trois questions sur l'anonymat et le pseudonymat sur Internet

Face à plusieurs affaires de harcèlement nées sur les réseaux sociaux, le gouvernement a multiplié les prises de position contre l'anonymat en ligne. Mais la question est plus complexe qu'il n'y...

[lemonde.fr](#)

"Ce recours au pseudonymat ne donne pas d'informations civiles sur une personne, mais permet de la reconnaître et de l'identifier", éclaire aussi Le Monde. Et là encore, si la justice est saisie, les hébergeurs ou fournisseurs d'accès doivent transmettre les données d'identité dont elle dispose.

Blogueur sous pseudo, Maître Eolas dit préférer le terme de pseudonymat. "La notion d'anonymat est mal connotée, et ne correspond pas à ce qui se passe sur Internet : un pseudo répond à une identité, même si elle est virtuelle. Sur Internet, c'est un anonymat d'apparence. En cas de problème judiciaire, la police n'a aucun mal à retrouver quelqu'un", expliquait-il à l'Express en 2011.

Quel projet de loi ?

La question de l'anonymat/pseudonymat est devenue un serpent de mer. Il pourrait figurer dans un prochain projet de loi. Le gouvernement prépare pour 2019 une loi consacrée à la lutte contre la haine sur internet, qui pourrait se fonder sur un rapport de la députée Laetitia Avia (LREM). Parmi les voies envisagées: responsabiliser les plateformes de réseaux sociaux pour qu'elles suppriment plus vite les contenus haineux, faciliter les dépôts de plainte et mettre fin à l'anonymat sur les réseaux.

Lors d'un déplacement à Souillac dans le Lot en janvier, Emmanuel Macron s'est d'ailleurs prononcé pour "une levée progressive de toute forme d'anonymat". Interrogé quelques jours plus

tard par BFM TV, Mounir Mahjoubi, secrétaire d'État au numérique, a indiqué qu'il ne souhaitait pas la fin de l'anonymat pour les réseaux sociaux. "Si on disait, demain sur Twitter, que l'on levait l'anonymat, les gens iraient ailleurs, prendraient d'autres identités. Aujourd'hui ce n'est techniquement pas souhaitable et pas possible", a-t-il déclaré.

"Sur les réseaux sociaux, je ne souhaite pas qu'on mette fin à l'anonymat. (...) Cet anonymat, il est tout relatif. Quand quelqu'un insulte, harcèle en ligne, croyant qu'il est anonyme derrière un pseudonyme, cette année, c'est plus de 500 d'entre eux qu'on a attrapés et condamnés" Mounir Mahjoubi sur BFM TV

Quels arguments ?

Mettre fin à l'anonymat peut-il résoudre le problème de la haine sur internet ? Dans son témoignage dans l'affaire de la Ligue du LOL, la blogueuse Daria Max évoque son choix d'être sous pseudo, qui l'a "sauvée bien des fois" : "J'ai essayé de me battre. J'ai gueulé, j'ai signalé, j'ai ragé. J'ai fini par bloquer à vue. C'est encore mon fonctionnement aujourd'hui. Ils sont la cause de mon pseudonymat. Quand Daria Marx était menacée de mort, quand on la noyait sous des centaines de photos de merde et de pisse, je pouvais me dire que ce n'était pas moi. Je pouvais me détacher du personnage virtuel malmené. Cela m'a sauvé bien des fois. Cela ne m'aura pas épargné les nuits d'insomnie, les crises de larmes, les crises de nerfs, les nombreuses fois où j'ai pensé à avaler mes tubes de lexomil, parce que ça ne finissait jamais, et qu'il fallait que ça s'arrête".

Sur France Culture fin janvier, Romain Pigenel argumentait contre la levée de l'anonymat : "On a toujours l'impression que le sujet arrive sur la table de la part des gens qui auraient intérêt à limiter le débat ou d'entraver" le fait de pouvoir "parler librement sans qu'on sache qui on est". Il y a "parfois des choses qu'on n'oserait pas dire dans la vie réelle parce qu'on n'a pas le droit, parce que l'employeur nous l'interdirait, parce qu'on est issu d'une minorité qui est harcelée en danger".

Journaliste à Libération, Luc Le Vaillant se prononçait quant à lui dans une chronique fin janvier pour la levée de l'anonymat. "Le débat d'idées et l'élaboration politique exigent des réseauteurs responsables de leurs paroles et de leurs actes".

La classe politique dénonce unanimement la hausse des actes antisémites

Le Scan <http://www.lefigaro.fr/> Par Le Scan Politique Mis à jour le 12/02/2019 à 18:19 Publié le 12/02/2019 à 10:53

Antisémitisme : «La France va mal» pour Pierre-François Veil



LE SCAN POLITIQUE - Portraits de Simone Veil recouverts de croix gammées, profanation des arbres plantés en mémoire d'Ilan Halimi... La recrudescence des actes antisémites indignent la classe politique.

Alors que depuis quelques jours se sont multipliés les actes antisémites, et notamment en marge des dernières manifestations des «gilets jaunes» avec l'inscription du mot «Juden» sur la vitrine d'un restaurant en plein Paris, le ministre de l'Intérieur Christophe Castaner a annoncé lundi soir la hausse de 74% des actes antisémites en 2018. Une situation inquiétante dénoncée unanimement par l'ensemble de la classe politique.

Au gouvernement

Messages sur Twitter, réactions dans les médias, les ministres ont multiplié les messages d'indignation depuis quarante-huit heures face à la recrudescence des actes antisémites. Mardi matin, sur le plateau de France 2, le porte-parole du gouvernement Benjamin Griveaux s'est vivement inquiété «d'une explosion des actes antisémites depuis l'an dernier, qui rappelle des moments de l'histoire de France que l'on aimerait oublier. C'est insupportable! Nous n'oublions pas». Le porte-parole du gouvernement a aussi souligné que ces actes s'étaient passés «en marge des cortèges des gilets jaunes. C'est inacceptable», tout en se refusant à «tout amalgame» avec les manifestants. Mais Benjamin Griveaux s'est dit préoccupé devant «une libération de la parole qu'il faut combattre y compris sur les réseaux sociaux».

«Indigné par la profanation des arbres plantés en souvenir d'Ilan Halimi. Face aux vents mauvais de l'antisémitisme, la République fera bloc. C'est son honneur, c'est son devoir», a réagi dès lundi soir sur Twitter le secrétaire d'État auprès du ministre de l'Intérieur, Laurent Nuñez. «Tristesse, colère et consternation: croix gammées sur le visage de Simone Veil, profanation des arbres plantés à la mémoire d'Ilan Halimi, tags antisémites. Lâcheté intolérable», a appuyé au même moment la ministre de la Justice Nicole Belloubet. «Jamais nous ne céderons face à l'antisémitisme, face à ceux qui, par leur haine et leur ignorance, salissent la République», soutenait aussi le ministre de la Culture Franck Riester.

«Il est important que tous les partis soient clairs dans la dénonciation du racisme de l'antisémitisme, de la violence et cessent toute complaisance. Il y a pu avoir de la complaisance aux deux bouts de l'échiquier et ce n'est plus possible», a affirmé la secrétaire d'État auprès de la ministre de la Transition écologique et solidaire, Emmanuelle Wargon, lundi soir sur le plateau de l'émission «Audition publique» sur Public Sénat et LCP, en partenariat avec *Le Figaro*. Appelant à dénoncer clairement ces violences, la secrétaire d'État a visé «certains de La France insoumise, du Rassemblement national, [qui] ont pu donner à penser qu'ils excusaient une forme de violence.»

Actes antisémites : les "Gilets jaunes" en partie responsables ?



Débat sur le plateau de Points de Vue autour de l'augmentation des actes antisémites en 2018 et de la mise en cause implicite du mouvement des "Gilets Jaunes" par le porte-parole du gouvernement , Benjamin Griveaux.

À droite et à l'extrême droite

Dans l'opposition pourtant, les condamnations ont été tout aussi unanimes. Laurent Wauquiez a été un des premiers à réagir ce week-end sur Twitter



Laurent Wauquiez

✓ [@laurentwauquiez](https://twitter.com/laurentwauquiez)

Ce tag « Juden » sur la devanture d'un [#Bagelstein](#) en plein Paris est une infamie qui nous fait revivre des heures sombres de notre histoire. Aucune naïveté face à la banalisation des actes antisémites. La République doit être intransigeante pour protéger les siens.

[649](#)

[20:12 - 10 févr. 2019](#)

«Je croyais ne JAMAIS vivre ça», a réagi lundi sur Twitter le président du Sénat, Gérard Larcher alors qu'on découvrait des tags antisémites et des croix gammées sur les deux portraits de Simone Veil dans le XIII^e arrondissement de Paris. «N'atteint pas Simone Veil qui veut. Sa grandeur est inaccessible aux nazillons», a écrit aussi l'ancien premier ministre Jean-Pierre Raffarin. «Face aux agressions antisémites et aux profanations d'églises catholiques, s'indigner ne suffit pas! Nous avons un devoir d'action politique et juridique, pour défendre notre civilisation», a souligné de son côté le député LR de l'Yonne, Guillaume Larrivé.

À l'extrême droite, Marine Le Pen sur Twitter, mardi matin, a condamné «la flambée des actes antisémites».



Marine Le Pen

✓ [@MLP_officiel](#)

La flambée des actes antisémites et des dégradations de lieux de cultes chrétiens révèlent une haine qui prospère dans notre pays depuis des années dans une indifférence coupable. MLP

[2 424](#)

[10:58 - 12 févr. 2019](#)



Marine Le Pen

✓ [@MLP_officiel](#)

Une pensée pour la courageuse mère de [#IlanHalimi](#), que des salopards refusent de laisser en paix. MLP

Marine Le Pen

✓ [@MLP_officiel](#)

La flambée des actes antisémites et des dégradations de lieux de cultes chrétiens révèlent une haine qui prospère dans notre pays depuis des années dans une indifférence coupable. MLP

[894](#)

[10:59 - 12 févr. 2019](#)

À gauche et à l'extrême gauche

Si le premier secrétaire du PS Olivier Faure a dit «hésiter à donner la moindre publicité à ces actes inqualifiables», il a jugé que «quand les actes antisémites se multiplient, tous les Républicains, tous les démocrates doivent se retrouver pour condamner et refuser la banalisation». «Des actes insupportables qui succèdent à d'autres», a ajouté le député PS des Landes Boris Vallaud sur Twitter. «Il ne faut rien laisser passer, rien relativiser, rien banaliser. On ne doit s'habituer à aucun acte ou mot de haine. L'antisémitisme doit être combattu avec force, il ne peut pas avoir de place dans notre pays.»

À l'extrême gauche, le député LFI de Seine-Saint-Denis, Alexis Corbière s'est exprimé lundi matin sur Europe 1: «Les croix gammées sur la boîte aux lettres où est peinte l'image de Simone Veil sont un geste abjecte et intolérable. Il faut fermement le condamner.»

Pour les enfants placés, le couperet tombe dès 18 ans

Société <http://www.slate.fr/> Élodie Toto — 14 février 2019 à 8h49 — mis à jour le 14 février 2019 à 10h27

À leur majorité, les jeunes qui sortent de l'aide sociale à l'enfance se préparent à des années de galère.



Un quart des SDF sont d'anciens enfants placés, alerte la Fondation Abbé-Pierre. Julien Denormandie, secrétaire d'État à la Cohésion des territoires (en haut à droite) sur écran géant pendant la manifestation des membres de Repairs! | Élodie Toto

Charles Lambret a 17 ans. Étudiant en terminale ES, il passera son bac dans quelques mois. Mais en plus de cet examen ce qui le stresse, surtout, c'est qu'il aura 18 ans le 13 juillet. Pour la plupart des adolescentes et des adolescents, avoir 18 ans signifie pouvoir voter, conduire ou encore consommer légalement de l'alcool dans un bar. Pour lui, avoir 18 ans signifie se retrouver à la rue, sans ressources.

Charles fait partie des 300.000 enfants pris en charge par l'Aide sociale à l'enfance (ASE) en France. Rappelons que la première mission de l'ASE est d'*«apporter un soutien matériel, éducatif et psychologique tant aux mineurs et à leur famille ou à tout détenteur de l'autorité parentale, confrontés à des difficultés risquant de mettre en danger la santé, la sécurité, la moralité de ces mineurs ou de compromettre gravement leur éducation ou leur développement physique, affectif, intellectuel et social.»*



Charles a dû quitter sa famille d'accueil à ses 18 ans. | Élodie Toto

Avant d'arriver en famille d'accueil, Charles vivait avec sa mère et sa grand-mère. Quand sa mère diabétique a dû être internée en hôpital psychiatrique, il s'est retrouvé dans l'incapacité de vivre seul avec sa grand-mère, âgée de 94 ans. *«Je suis plus stable et plus à l'aise dans ma vie depuis que je suis à l'ASE. Ma famille d'accueil fait ce qu'elle peut pour m'aider.»*

À 18 ans, l'ASE cesse d'être obligatoire. À sa majorité, Charles devra donc quitter sa famille d'accueil et vivre par ses propres moyens comme il a vu d'autres personnes le faire avant lui. *«Tu pars de ton foyer la veille de ton anniversaire, si t'as pas de plan de back up, si t'as pas de solutions, bah tu te retrouves à la rue et c'est très compliqué. Flippant.»*

À 18 ans, la rue

Une situation qui est loin d'être rare. Dans un rapport, Antoine Dulin, vice-président du conseil économique, social et environnemental, rappelle qu'environ 30% des moins de 30 ans utilisant les services d'hébergement temporaire et de restauration gratuite sont des anciens de l'ASE. Tout comme une personne sans domicile née en France sur quatre. Ce qui est énorme.

Ce même rapport rappelle que, selon l'Insee, l'âge moyen où un jeune quitte le foyer familial est de 23,6 ans. Et, avec un accès à l'emploi de plus en plus difficile, les Tanguy se font de plus en plus nombreux. Pourtant, la France attend de ces jeunes en difficultés qu'ils soient autonomes dès l'âge de 18 ans.

Une situation contre laquelle s'insurge Michèle Créoff, vice-présidente du Conseil national de la protection de l'enfance. *«On dépense des sommes folles pour élever des enfants puis au moment où il doivent sauter dans le grand bain, on les lâche sans bouée, sans rien. C'est absurde et ça fait des dégâts dans la rue. C'est le désengagement des départements qui nourrit la précarité.»* Car oui, l'Aide sociale à l'enfance coûte cher.

En se plongeant dans les chiffres, on se rend compte que, selon les départements, un enfant de l'ASE coûte entre 50.000 et 100.000 euros par an –soit un million d'euros en dix ans. Des sommes mirobolantes que Michèle Créoff nous décortique: *«Pour les mineurs, une structure collective c'est entre 160 et 300 euros par jour. Et pour une famille d'accueil, c'est à peu près 100 euros par jour.»*

Prendre en charge plus longuement ces enfants représente donc un coût pour les départements. Mais, selon Michèle Créoff, ce n'est pas ce qui bloque le plus. *«Les départements ne se sentent pas l'obligation morale d'élever ces jeunes. Ils n'ont pas compris qu'ils devaient aller jusqu'au bout et comme il n'y a pas d'obligation politique de résultat... »*

Le contrat jeune majeur: une durée limitée

Mais toutes les majeures et tous les majeurs ne sortent pas de l'ASE à 18 ans. Jusqu'à 21 ans, elles et ils peuvent bénéficier d'une aide appelée Contrat jeune majeur. Il s'agit d'un contrat accordé pour une durée limitée, souvent de six mois renouvelable une fois. Pour l'obtenir, les jeunes de l'ASE doivent souvent prouver qu'ils ont un projet scolaire et professionnel atteignable à court terme.

Charles est candidat au contrat jeune majeur. *«T'as juste un dossier à remplir et une lettre de motivation à rédiger, ça fait beaucoup penser à un concours. Et le but d'un concours c'est de trier les gens. Et l'idée de se faire trier, forcément ça remet ta confiance en toi en question. C'est assez stressant.»*

Après la lettre de motivation, Charles a dû passer un entretien de pré-admission avec sa référente et un responsable de l'ASE. Bientôt, il passera un autre entretien –décisif cette fois– face à des personnes neutres, afin de plaider sa cause. *«Tu te retrouves face à des personnes que tu ne connais pas, qui ne te connaissent pas, ne voient pas ton évolution mais seulement ce qu'il y a écrit sur des rapports. C'est assez anxiogène.»* Un véritable parcours du combattant. *«J'appréhende. J'ai vu des gens avec un bon dossier se faire refuser, donc on se demande si on a sa chance.»*

Surtout que Charles sort un peu des clous. Après son bac, il tentera d'intégrer Sciences Po Paris dans l'objectif de devenir journaliste ou avocat. Pas tout à fait un projet scolaire et professionnel atteignable à court terme.

Des études courtes, pour vite trouver du travail

Mithu Sheik, elle, vit grâce au contrat jeune majeur depuis l'âge de 18 ans. Âgée de 20 ans, elle fait partie du pourcent d'enfants de l'ASE qui ont pu en bénéficier pendant plus d'un an. *«J'ai eu de la chance, des éducateurs m'ont beaucoup aidée à obtenir mon contrat jeune majeur.»*

À l'origine, Mithu voulait travailler dans la mode. Sauf que, en tant qu'enfant de l'ASE, on lui a conseillé de faire des études courtes, dans un domaine qui recrute, afin de pouvoir très vite trouver du travail. Dont acte. Aujourd'hui, elle est étudiante en alternance en école hôtelière avec pour objectif de devenir barmaid ou serveuse. C'est avec ce projet qu'elle a obtenu son contrat jeune majeur. Malgré tout, elle n'est pas encore à l'abri. Dans quelques mois, elle aura 21 ans. La date où son contrat jeune majeur s'arrêtera. Elle devra quitter sa chambre en Foyer jeune travailleur. Mais à 21 ans elle n'a pas encore fini sa formation et même si elle a mis de l'argent de côté, sans contrat à durée indéterminée, sans garants, elle a peur de ne pas pouvoir trouver un logement et de se retrouver à la rue.

«Parfois je suis tellement préoccupée que je n'arrive pas à me concentrer en cours. J'envisage même d'arrêter mes études pour travailler si je ne trouve pas d'appartement.»

Mithu Sheik, 20 ans, bénéficiaire d'un contrat jeune majeur

«Parfois je suis tellement préoccupée que je n'arrive pas à me concentrer en cours. J'envisage même d'arrêter mes études pour travailler si je ne trouve pas d'appartement.» Une animatrice est disponible à peu près une fois par mois dans son foyer pour l'aider dans ses démarches administratives mais une fois sortie du système, elle sera livrée à elle-même. Une situation difficile pour cette jeune fille arrivée en France à l'âge de 15 ans sans parler le français. *«Pour nous, les mineurs isolés, c'est plus difficile. Ça fait seulement un an et demi que je commence à faire des choses par moi-même, à travailler. Alors remplir les papiers... c'est compliqué. Ça me fait peur.»*

Vers une loi jeune majeur

Pour éviter que les enfants de l'ASE se retrouvent dans la situation de Charles et Mithu, Brigitte Bourguignon, députée La République en marche (LREM) du Pas-de-Calais, a déposé une proposition de loi *«visant à renforcer l'accompagnement des jeunes majeurs vulnérables vers l'autonomie»*. Le texte prévoit que la prise en charge par l'ASE devienne *«obligatoire pour les mineurs émancipés et les majeurs de moins de 21 ans»*. Si cette loi était votée, les dépenses seraient prises en charge par l'État et plus par les départements. Ce qui inciterait ces derniers à délivrer des contrats jeunes majeurs.

«On aimerait que la protection s'étende jusqu'à 25 ans pour que ces jeunes puissent faire des études supérieures.» Romain Brochard, conseiller politique de Brigitte Bourguignon, députée LREM

D'après Romain Brochard, son conseiller politique, *«ça coûterait entre 100 et 300 millions d'euros. Peu, par rapport aux dix milliards d'investissement que l'ASE nécessite tous les ans»*. Des dépenses qui seraient vite amorties par la réussite professionnelle des jeunes de l'ASE. *«Récupérer quelqu'un qui a été détruit par une vie dans la rue, ça prend beaucoup plus de temps, ça demande un accompagnement plus intense et ça coûte beaucoup plus cher. Si on aide les jeunes de l'ASE à s'en sortir, moins de personnes se retrouveront à la rue.»*

En dehors des logiques économiques, la loi prévoit une meilleure prise en compte des choix de carrière: *«On aimerait que la protection s'étende jusqu'à 25 ans pour que ces jeunes puissent faire des études supérieures. On ne veut pas qu'ils soient condamnés à faire de l'apprentissage et des formations courtes. On veut leur donner leur chance.»*

L'association Repairs ! prend le relais

La proposition de loi sera examinée la semaine du 26 mars 2019. En attendant, des associations comme Repairs! à Paris, font leur possible pour aider les anciens de l'ASE à s'en sortir. Cette association a été créée entre autre par Léo Mathey, un ancien de l'ASE âgé de 27 ans, aujourd'hui étudiant en école de commerce.

«À l'association on voit parfois des situations ultra-badantes. Sans l'asso, on ne se rend pas forcément compte qu'on est plusieurs dans la même galère et ensemble on se rend compte que si on est dans la même galère, c'est que c'est peut-être pas nous le problème.» Elina Dumont fait partie de ces *«situations ultra-badantes»*. Fille de la Direction des affaires sanitaires et sociales (Ddass), à sa majorité elle n'a plus été prise en charge par l'État. Sans argent ni soutien, s'ensuivent quinze années de survie dans la rue où elle est confrontée à la drogue, au viol, à la prostitution.



C'est seulement à l'âge de 44 ans qu'elle devient locataire de son premier appartement: une habitation à loyer modéré (HLM) de 19 m² à Paris. Un vécu qu'elle porte aujourd'hui en étendard et dont elle se sert pour aider les anciens de l'ASE en partageant son expérience avec eux. *«Pour moi c'est foutu mais je veux pas que d'autres vivent la même chose.»*

Régulièrement Léo organise des réunions d'entraide. *«Lorsqu'on sort de l'ASE, il y a une solitude qui est juste dingue, parce que lorsqu'on a été ballotté de famille d'accueil en famille d'accueil, ben on garde rarement un réseau d'amis très étoffé.»* C'est aussi l'occasion d'échanger des bon plans pour trouver stages et logements, notamment. Mithu vient depuis un an à l'association. *«Quand on sort de l'ASE, on est déprimé, mais là au moins ça nous motive. Pour l'instant je n'ai jamais demandé d'aide mais là je pense que je vais devoir le faire.»*

C'est aussi l'occasion pour eux de se réunir pour mettre en place des plans d'actions pour sensibiliser les Français et les politiques à leur situation. Le 1^{er} février dernier, ils n'ont d'ailleurs pas hésité à interpellé Julien Denormandie, secrétaire d'État à la Cohésion des territoires au moment de la présentation du rapport 2019 de la Fondation Abbé Pierre. Depuis, sur les réseaux sociaux le hashtag #LaRueÀ18ans circule. L'occasion pour ces enfants de l'ombre de faire enfin entendre leur voix.

Juifs de France, la situation est grave

Société <http://www.slate.fr/> Laurent Sagalovitsch — 14 février 2019 à 15h17

Selon un dernier sondage, 44% des «gilets jaunes» croient à l'existence d'un complot sioniste mondial. Pathétique et inquiétant.



Une croix gammée sur le portrait de Simone Veil, survivante de l'Holocauste, prise dans le XIII^e arrondissement de Paris, le 11 février 2019. | Jacques Demarthon / AFP

Les chiffres à eux seuls donnent le tournis. Selon un sondage paru le 11 février pour le compte de la Fondation Jean-Jaurès et l'organisation Conspiracy Watch, près de 44% de nos «gilets jaunes» pensent qu'il existe un complot sioniste à l'échelle mondiale contre 22% de la population française en général –nombre incroyablement élevé qui en dit long sur la transmission des valeurs, le triomphe de l'ignorance, le règne de l'inculture généralisée. Autrement dit il y a, peu ou prou, un «gilet jaune» sur deux parmi les sondés qui adhèrent à des thèses antisémites.

Ce qui, après tout, n'est guère étonnant.

Quand on agonise dans la misère, quoi de plus normal que de regarder d'un air suspicieux ces vendus de Juifs qui, eux, riches à ne savoir qu'en faire, bien au chaud dans leurs palaces dorés, à l'ombre des bourses mondiales, continuent à prospérer et à s'engraisser sur le dos du peuple.

Difficile de croire, à chaque fois qu'un «malheureux» incident survient –une déclaration à l'emporte-pièce, un slogan indélicat, un graffiti obscène– qu'il s'agit là d'une action isolée. Quand vous avez 44% de vos membres qui adhèrent à de pareilles ignominies, c'est que les brebis galeuses sont des troupeaux, des légions d'antisémites qui aiment à voir dans la source de tous leurs malheurs –prétendus ou réels– la main scélérate de la finance juive.

On connaît la chanson, on la connaît même trop bien, on la chantait déjà au siècle passé outre-Rhin, on la chante depuis la nuit des temps, on la chante sur tous les tons, sous tous les toits, à toutes les sauces; on la chante pour incriminer le Capitaine Dreyfus, on la chante quand on apostrophe le Juif Blum à l'Assemblée nationale, on la chante pour célébrer le Maréchal Pétain, le sauveur de la patrie, on la chante à la moindre occasion quand soudain il faut trouver un responsable à ces vies qui se délitent.

Dans le même temps et sans évidemment qu'on puisse faire un quelconque rapprochement avec l'avènement des «gilets jaunes», on apprenait que les actes antisémites avaient encore bondi en France. De près de 74%. Une broutille. Quand soudain la parole se libère, quand on se sent autorisé, porté par le vent de l'Histoire, à laisser sa haine vagabonder dans l'espace public, lorsque, encouragés par des leaders d'opinion à la cervelle farcie de théories conspirationnistes,

on vit au grand jour sa haine atavique du juif, dans une débauche de graffitis qui sont la honte de la France.

Bien sûr, lors des manifestations, pendant les assemblées générales, sur les réseaux sociaux, on ne dit rien de ces obsessions-là. Il est encore trop tôt, on a encore des pudeurs, un vague sentiment de honte, des atterroissements peut-être, le reste d'un scrupule où dansent au loin –dans un lointain de plus en plus évanescant d'ailleurs– dans le brouillard confus de la pensée, la cohorte des déportés et le souvenir des chambres à gaz.

Alors on parle référendum, pouvoir d'achat, retraites, taxes, impôts, mais derrière ces revendications parfois légitimes, parfois abscones, dans le secret de son âme, là où éclatent les vérités du cœur, certains ont des démangeaisons antisémites qui leur montent au cerveau et désignent encore et toujours le Juif –le suppôt de chez Rothschild– comme seul responsable de toutes ces injustices.

Cette fois, ne dites pas qu'on ne savait pas. On le sait. On le sent, on le renifle, il est là, tapi, odieux, nauséabond, ce bon vieil antisémitisme des familles qui, au fond, jamais ne meurt vraiment: il rôde à chaque nouvelle manifestation, il frappe, il se retire pour mieux revenir, il ne fait pas de bruit, il avance à pas feutrés, il dit *«mais non, vous vous trompez, ce n'est pas moi»*, il prend les airs outragés de l'innocent accusé à tort, il s'offusque si jamais vous osez le montrer du doigt, mais pas à pas, sans crier gare, dans la confusion des exaspérations diverses et variées, parmi cet embrouillamini de fantasmes et de fausses nouvelles portées au pinacle par les réseaux sociaux, il monte à la tête et finira bien, un jour ou l'autre, par sortir de son lit.

Ce jour-là, il sera trop tard. Le piège se sera refermé, toutes les issues de secours seront condamnées, le peuple, celui de Munich et celui des ronds-points, fort de son bon droit, triomphera et dans cette ivresse née de la victoire, on ne prendra plus de gants pour s'attaquer à la racine du mal, au Juif éternel, porteur de toutes les maladies et de toutes les fautes.

Pour le Juif de France, si le temps n'est peut-être pas encore venu de partir, au moins serait-il sage de commencer à préparer les valises.

Enfin si jamais elles ont été défaits un jour.

Sport

Perrine Laffont conserve son trône en parallèle

AccueilSports d'hiver <http://sport24.lefigaro.fr/> Par Cédric Callier Mis à jour le 10/02/2019 à 08h42 – Publié le 10/02/2019 à 08h41



La Française a remporté de nouveau le titre mondial la nuit dernière lors de l'épreuve de ski de bosses parallèles.

Un titre en bosses parallèles pour Perrine Laffont, une médaille d'argent en ski halfpipe pour Kevin Rolland, l'avant-dernière journée des Championnats du monde de ski freestyle a tenu ses promesses samedi à Park City (Utah) pour l'équipe de France. Laffont a conservé son titre de championne du monde de bosses parallèles qu'elle avait remportée en 2017, à la surprise générale. L'Ariégeoise, âgée de 20 ans, a battu l'Américaine Jaelin Kauf dans une finale spectaculaire, avec un score de 84,74 points, contre 82,59 à son adversaire. De quoi effacer la déception de sa 3e place la veille single, l'épreuve dont elle est la championne olympique en titre mais où elle ne s'est jamais imposée lors des Mondiaux.

«Je me suis bottée les fesses pour aller la chercher.» Perrine Laffont

«Ce titre, je n'y croyais pas du tout, confiait-elle ainsi au Dauphiné Libéré. Ce matin (samedi), je me disais que je ne voulais plus y aller. J'étais tellement dégoûtée du scénario de la veille... Cela m'a fait mal de passer à côté de cette dernière médaille qui me manquait. Les juges m'ont plombé le moral sur un événement aussi important. Ce n'est pas une Coupe du monde. Pour un athlète, devoir attendre deux ans, c'est très très long. J'étais dégoûtée même si je ne l'ai pas dit. Le fait de n'avoir pas été récompensée, ça fait mal.» Mais la Française a su se remobiliser pour conserver son trône. «Je me suis bottée les fesses pour aller la chercher, lâchait-elle dans un sourire. On a quitté la maison il y a un mois et demi. J'étais vidée mais il fallait finir la tournée sur une bonne note malgré des conditions pas faciles avec de la neige et des bosses énormes.»

Son palmarès commence à avoir de l'allure avec quatre médailles, dont deux en or, dans des Championnats du monde, en quatre épreuves disputées, un titre olympique, sept succès en Coupe du monde, un globe de numéro 1 mondial l'hiver dernier, en attendant un second dans les semaines à venir. Autre belle chance de médaille, en bosses, Benjamin Cavet a été éliminé en quarts de finale du tournoi messieurs, dominé par le Japonais Daichi Hara, finalement médaillé de bronze derrière l'incontournable Canadien Mikaël Kingsbury, encore en or, et l'Américain Bradley Wilson.

GRANDE-BRETAGNE

BREXIT

Brexit : le Royaume-Uni est désormais en "zone d'urgence" selon son patronat

Économie Union européenne <https://www.latribune.fr/> Par Reuters | 10/02/2019, 12:25



"Il semble que le processus parlementaire soit dans une impasse, qu'aucune issue ne puisse être trouvée, et de ce fait, la perspective d'un 'no-deal' semble bien plus élevée", a noté Carolyn Fairbairn. (Crédits : Toby Melville)

La directrice générale de la Confédération britannique de l'industrie, Carolyn Fairbairn, a exprimé son inquiétude sur Sky News.

Le Royaume-Uni est entré dans la "zone d'urgence" sur le Brexit, a déclaré dimanche la directrice générale de la Confédération britannique de l'industrie (CBI), ajoutant que le risque d'une sortie sans accord de l'Union européenne s'est accru.

"Il semble que le processus parlementaire soit dans une impasse, qu'aucune issue ne puisse être trouvée, et de ce fait, la perspective d'un 'no-deal' semble bien plus élevée", a noté Carolyn Fairbairn sur Sky News.

"Nous sommes véritablement dans la zone d'urgence sur le Brexit désormais", a ajouté la dirigeante de l'organisation patronale.

Invitée elle aussi de Sky News, la secrétaire d'Etat au Trésor, Liz Truss, a jugé pour sa part que la Première ministre Theresa May était encore à même de parvenir à un accord avec les Européens.

May à la recherche de "mécanismes alternatifs" au "backstop"

Alors que la date du divorce a été fixée au 29 mars prochain au soir, la dirigeante britannique a été chargée par la Chambre des communes de renégocier l'accord conclu avec Bruxelles mais rejeté par le Parlement britannique. Il s'agit pour May de trouver des "mécanismes alternatifs" au "backstop", la clause de sauvegarde qui doit, en dernier recours, garantir qu'il n'y aura pas de rétablissement d'une frontière physique entre la République d'Irlande et la province britannique d'Irlande du Nord.

Mais ses interlocuteurs européens lui ont redit la semaine passée qu'il n'était pas question de rouvrir l'Accord de retrait ni de toucher au "backstop". Ils la poussent en revanche à saisir la main que lui a tendue le chef de l'opposition travailliste Jeremy Corbyn, qui propose une union douanière permanente entre l'UE et le Royaume-Uni pour sortir de l'impasse sur l'Irlande du Nord.

En cas de Brexit dur, le Royaume-Uni peut-il manquer de nourriture?

Boire & manger / Monde <http://www.slate.fr/> Marie Roy — 11 février 2019 à 8h36

En 2019, l'idée de pénuries au Royaume-Uni semble relever du fantasme. Et pourtant, dans un scénario de «no deal», faire des réserves de denrées ne serait pas un choix si ubuesque.



Primeur à Darlington, au nord-est de l'Angleterre, le 6 septembre 2018 | Oli Scarff / AFP

Depuis quelques semaines, le groupe Facebook 48% Preppers reçoit des centaines de demandes d'adhésion par jour. On y trouve des Britanniques en proie à l'anxiété, qui n'hésitent pas à stocker des aliments, des médicaments ou de la nourriture pour animaux afin de se préparer à l'hypothèse d'un Brexit sans accord.

«Le groupe est apolitique; l'idée n'est pas de dire si l'on est pour rester dans l'Union européenne ou pour la quitter. Nous échangeons des conseils sur les façons de stocker, sur nos inquiétudes, résume Jo Elgarf, membre depuis l'été 2018 et modératrice de 48% Preppers. On ne va pas de créer de la panique supplémentaire, mais on veut être prêts en cas de pénurie.» Pénurie, le mot est lâché. Mais est-ce réellement possible en 2019, au Royaume-Uni?

Moins de choix au McDo

Aussi incroyable que cela puisse paraître, le risque semble bien réel, comme le souligne le British Retail Consortium, l'une des principales fédérations britanniques de la distribution, dans une lettre au contenu dévoilé par la BBC le 28 janvier.

Dans le document, des géants de l'alimentation comme Sainsbury's, Asda ou encore McDonald's expliquent qu'il leur sera impossible de stocker des produits frais et des risques importants se posent quant au maintien du choix, de la qualité et de la durée de conservation des aliments.



Dans un supermarché Asda de Londres, le 10 janvier 2018 | Justin Tallis / AFP

Pour sa part, et même s'il ne préfère pas s'avancer sur l'avenir, Tim Lang, professeur de politique agroalimentaire à la City, University of London et membre de la Food Research Collaboration, se dit alarmé par la situation actuelle, et encore plus par celle que le pays aura à affronter en cas de *no deal*: *«Le Brexit, même s'il n'a pas encore eu lieu, a déjà déstabilisé la bonne marche du calendrier du système alimentaire britannique. Le gouvernement n'était pas du tout préparé à cela, et il n'apportent pas vraiment de réponses aux problèmes et aux inquiétudes.»*

Inquiétudes autour des médicaments

Face à ce qui paraît être une inertie politique, des Britanniques ont décidé de prendre leur destin alimentaire en main. Jo Elgarf, elle, a rempli ses placards de pâtes, haricots, riz, conserves de légumes, thon et autres produits basiques. *«Nous conseillons de stocker des conserves et seulement des choses que l'on consomme habituellement. Par exemple, si tu ne manges pas de thon habituellement, n'en achète pas»*, préconise-t-elle. La résidente de Worcester, une banlieue tranquille au sud de Londres, a également fait le plein de cosmétiques, de gels douche, de shampoings et de papier toilette.

Mais sa préoccupation principale est celle des médicaments: *«J'ai deux filles jumelles, dont une, Nora, est épileptique. Louper des prises de médicaments peut s'avérer très dangereux pour elle.»* Bien qu'elle ait tenté de faire des réserves pour son traitement, Jo s'est retrouvée bloquée: *«On ne peut avoir que cinq semaines d'avance, les médecins ne prescrivent pas plus. On ne sait pas ce qui peut arriver avec le Brexit, et je suis très inquiète pour ma fille. D'ailleurs, d'autres personnes du groupe Facebook le sont aussi au sujet des médicaments. Beaucoup de diabétiques s'interrogent et se demandent comment faire.»*

De fait, les médicaments comptent parmi les probables futures pénuries. Les entreprises allemandes de produits chimiques et pharmaceutiques ont prévenu Theresa May, la Première ministre britannique, et l'ont sommé d'éviter un Brexit dur pour garantir l'approvisionnement du Royaume-Uni en médicaments. Comme le souligne Martin McKee, professeur à l'École d'hygiène de Londres, *«pas d'accord peut signifier le retour des contrôles, qu'ils soient sanitaires, vétérinaires ou douaniers»*.

Culture de la prévoyance

Quand Jo parle de ses placards remplis, de sa fille dont le destin sanitaire est désormais lié à celui du pays, la rancœur et l'agacement font vibrer sa voix: *«Je suis profondément en colère contre le gouvernement. Ils font de la politique, juste de la politique. On dirait qu'il n'y a pas de plan d'avenir, tout est secret. Je pense qu'ils font leurs manœuvres politiques au Parlement, mais qu'ils ont oublié les gens.»*

Se sentant abandonnée par les pouvoirs publics, elle soupire: *«Si j'ai tort et que tout se passe bien, j'aurai mes stocks et tant pis. Mais si j'ai raison et qu'il y a effectivement des pénuries –ce que je crois–, je serai bien contente d'avoir pris mes dispositions.»*

«Aujourd'hui, on sort du boulot et on va chercher notre repas du soir au supermarché. On ne prévoit rien, on ne stocke plus.» Jo Elgarf, membre et modératrice du groupe Facebook 48% Preppers

Sur le groupe Facebook, Jo Elgarf et d'autres conseillent de revenir à la culture de la prévoyance chère à nos aïeux. *«Ma grand-mère avait toujours son frigo et son congélateur pleins. Elle avait une autonomie d'un mois! Il pouvait se passer n'importe quel événement, elle était prête. Mais aujourd'hui, on vit différemment. On sort du boulot et on va chercher notre repas du soir au supermarché. On ne prévoit rien, on ne stocke plus.»*

Et la population n'est pas la seule à ne plus remplir ses étagères de denrées pour plusieurs semaines: *«Depuis que nous sommes entrés dans le marché unique européen en 1992, les commerces, les grandes surfaces ont arrêté de stocker. On est entrés dans un système de flux tendu, il n'y a pas de structures pour entreposer les denrées»*, analyse Tim Lang.

Le Royaume-Uni est loin d'être autosuffisant: le pays importe 40% des produits nécessaires à son alimentation –30% en provenance de l'Union européenne et 11% de l'extérieur, mais négociés dans le cadre d'accords avec l'Union européenne.

Si aucun accord n'est trouvé d'ici au 29 mars et que les barrières douanières sont rétablies, le transit se fera moins rapidement et il faudra négocier les règles des échanges. Le gouvernement a d'ailleurs projeté que le fret à Calais pourrait chuter de 87% par rapport au niveau actuel, menaçant la disponibilité et la durée de conservation de nombreux produits.

Impréparation politique

Helena, qui ne souhaite pas donner son nom de famille, fait également partie des 48% Preppers depuis novembre 2018. Celle qui habite Cardiff est prête à faire face au pire scénario. Et elle est méticuleusement organisée: un tableau Excel rassemble par catégories ce qui lui est nécessaire: aliments du quotidien, légumes, médicaments de première nécessité, produits d'entretien, etc. Un onglet est même prévu pour son chien, Charly, qui a devant lui un an de stock de nourriture.

«Je n'ai pas confiance dans le gouvernement, confie Helena. On dirait qu'il ne semble absolument pas savoir quoi faire. On est à deux mois du Brexit, et nos politiques n'ont aucune idée de comment les choses vont se passer. On ne sait même pas si le Brexit sera finalement annulé ou non, ou s'il y aura un accord. Moi, je préfère prévoir de mon côté, je mets en place ma propre politique de sécurité alimentaire. Quoiqu'il arrive, il faut qu'on soit prêts.»

«Nous sommes cinquante-cinq millions; si on se met tous à stocker, on va précipiter la chute du système alimentaire.» Tim Lang, professeur de politique agroalimentaire

Ces Britanniques ne croient pas à une apocalyptique fin du monde provoqué par le Brexit. Il s'agit de familles, de citoyennes et de citoyens parfaitement sains d'esprit et surtout inquiets –le mot qui revient sans cesse dans la bouche des personnes interrogées.

Martin McKee leur donne d'ailleurs raison: lui-même pense à faire des provisions de nourriture. Tim Lang, quant à lui, est plus nuancé: *«Je comprends que les gens soient inquiets, et ça doit être un choix individuel de faire ses réserves ou non. Néanmoins, ça ne va pas résoudre le problème alimentaire pour toute la population. Parce que même si quelques milliers de personnes font des stocks, ça ne nourrira pas la population de tout le pays. Nous sommes cinquante-cinq millions; si on se met tous à stocker, on va précipiter la chute du système alimentaire. C'est une situation vraiment délicate et dangereuse.»*

Brexit : May demande aux députés de ne pas paniquer

Économie Union européenne <https://www.latribune.fr/> Par Reuters | 12/02/2019, 9:17 | 473 mots



Theresa May, qui ne désespère toujours pas de convaincre l'UE de modifier le "backstop", voudrait que le Parlement serre les rangs afin d'être plus fort lors de la prochaine phase de négociations. (Crédits : Peter Nicholls)

"Nous devons tous garder notre sang froid" va déclarer Theresa May à la Chambre des Communes aujourd'hui, selon des éléments de langage publiés en avant-première par le cabinet du 10 Downing Street. Hier, alors que la croissance britannique touchait un plus-bas de 6 ans, le négociateur européen Michel Barnier et le ministre britannique chargé du Brexit, Stephen Barclay, ont eu un entretien "constructif", lundi soir à Bruxelles. Mais qui n'a pas fait avancer d'un pouce les négociations.

Theresa May va exhorter mardi les députés britanniques à "garder leur sang-froid" sur le Brexit afin de contraindre l'Union européenne à accepter des concessions de manière à éviter une sortie sans accord du Royaume-Uni le 29 mars.

La Première ministre doit s'adresser aux **élus de la Chambre des communes, qui débattront de nouveau jeudi sur le retrait britannique de l'Union européenne.**

Aucune solution n'est en vue depuis que la Chambre des communes a massivement rejeté le 15 janvier l'accord que Theresa May avait conclu avec l'UE à l'automne dernier. La Première ministre a été chargée par les parlementaires de renégocier le Withdrawal Bill, ce que Bruxelles refuse pour l'heure, acceptant seulement de revoir la déclaration politique qui l'accompagne.

"Les discussions (avec l'UE) sont entrées dans une phase cruciale", compte déclarer Theresa May devant le Parlement, selon des extraits diffusés à la presse par le 10, Downing

Street. **"Nous devons désormais tous garder notre sang-froid pour obtenir les changements que cette Chambre a requis et réaliser le Brexit dans les délais."**

Theresa May insiste auprès de l'UE pour modifier le "backstop", le filet de sécurité censé garantir le non-rétablissement d'une frontière entre Irlande et Irlande du Nord, qui figure dans l'Accord de retrait.

May voudrait que le Parlement serre les rangs avant la prochaine étape

"En obtenant les changements nécessaires sur le backstop, en protégeant et en renforçant les droits des travailleurs et les normes environnementales, **en renforçant le rôle du Parlement lors de la prochaine phase de négociations**, je suis persuadée que nous pourrions parvenir à un accord soutenu par cette Chambre", doit encore dire Theresa May.

D'après un porte-parole du gouvernement britannique, le négociateur européen Michel Barnier et le ministre britannique chargé du Brexit, Stephen Barclay, ont eu un entretien *"constructif"*, lundi soir à Bruxelles.

Les deux hommes se sont rencontrés "pour discuter des prochaines étapes de la rupture entre le Royaume-Uni et l'Union européenne, et pour examiner s'il est possible de trouver une solution acceptable à la fois pour le Parlement britannique et l'Union européenne", a déclaré ce porte-parole, ajoutant qu'ils se rencontreraient à nouveau dans les jours qui viennent.

Michel Barnier avait auparavant invité Londres à "céder sur quelque chose" pour sortir de l'impasse. Il a en outre jugé intéressante l'idée d'une union douanière permanente avec l'Union européenne avancée par Jeremy Corbyn, chef de file du Parti travailliste.

"Il est clair de notre point de vue que nous n'allons pas rouvrir l'Accord de retrait mais nous allons poursuivre la discussion au cours des jours qui viennent", a déclaré le négociateur en chef de l'UE.

La stratégie du précipice de Theresa May

Actualité International <http://www.lefigaro.fr/> Par Florentin Collomp Mis à jour le 13/02/2019 à 06:19 Publié le 12/02/2019 à 19:37



Theresa May, mardi, à Downing Street, à Londres. Kirsty Wigglesworth/AP

La première ministre demande aux députés deux semaines de plus pour renégocier son accord sur le Brexit.

Correspondant à Londres

Dans son bureau du Parlement de Westminster, Nick Boles a accroché un grand drapeau norvégien. Une provocation suffisante à le faire passer pour un traître. Depuis des mois, ce député conservateur plaide pour un Brexit «soft», avec maintien dans le marché unique européen sur le modèle de la Norvège. Cela a conduit des militants de la section du Parti conservateur de sa circonscription de Grantham, celle de Margaret Thatcher, autre avocate convaincue du marché unique, à lancer une procédure pour tenter de le destituer de son siège.

«Les Brexiters se sont radicalisés, constate ce modéré, sans se laisser impressionner. Pendant la campagne du référendum, ils ne trouvaient que des vertus au modèle norvégien.» Cela ne l'empêche pas de continuer à pousser sa solution alternative à l'impasse actuelle, en coopération rapprochée avec des membres de l'opposition travailliste.

À 45 jours du Brexit, deux semaines après une précédente date butoir qu'elle s'était elle-même fixée, Theresa May a demandé mardi aux députés de «garder leur sang-froid» et de lui donner quinze jours de plus pour «continuer à explorer des idées» d'aménagements à l'accord sur le Brexit avec l'UE, faute de résultat jusqu'ici. Après avoir repoussé sans cesse les échéances

depuis décembre, voici le mois de février sacrifié. «La première ministre ne comprend-elle pas que les dirigeants de l'UE refusent de céder sur quoi que ce soit?», l'a interpellée âprement le chef du groupe des nationalistes écossais, Ian Blackford, en se demandant à haute voix «si elle ne vit pas dans un univers parallèle». De son côté, le chef de l'opposition travailliste, Jeremy Corbyn, dénonce «sa seule tactique qui consiste à jouer la montre pour exercer un chantage sur les députés et les contraindre à accepter son accord profondément imparfait».

Rien ne dit que Theresa May aura quelque chose de nouveau à leur soumettre lors de la prochaine échéance qu'elle a fixée au 27 février

Rien ne dit pourtant que Theresa May aura quelque chose de nouveau à leur soumettre lors de la prochaine échéance qu'elle a fixée au 27 février. Sa ministre des Relations avec le Parlement, Andrea Leadsom, a d'ailleurs laissé entendre que la ratification d'un éventuel accord pourrait être repoussée aux lendemains du prochain Conseil européen prévu à Bruxelles le 21 mars, soit huit jours avant la date de sortie de l'Union!

Une stratégie visant à «terrifier tout le monde» en menaçant du chaos d'un «no deal», selon Nick Boles. Avec ses alliés, il est déterminé à l'empêcher. Mais ces élus frondeurs se retrouvent à leur tour forcés de chercher à gagner du temps. Une nouvelle version de leur projet de loi, rejeté il y a deux semaines, visant à reporter de quelques mois la date du 29 mars pour la sortie de l'UE, n'est pas mûre. «Theresa May est maîtresse des horloges, se résigne Boles. Nous n'avons aucune chance d'agir maintenant. Nous devons pouvoir être certains de gagner. Ce sera plus facile quand nous serons plus près du précipice. De nombreux membres du Labour seront prêts à éviter un désastre, ainsi que plusieurs ministres conservateurs.»

Selon Lisa Nandy, députée travailliste, «entre 40 et 60» de ses collègues «regardent activement comment soutenir un deal». Un rejet du plan B de Theresa May - le même qu'à l'origine assorti de concessions symboliques arrachées à l'UE - est nécessaire pour passer à autre chose, juge Nick Boles. Sous la contrainte, la première ministre pourrait alors finir par s'y rallier «à contrecœur».

Les «djihadistes» du Brexit

Pour l'heure, sa politique de main tendue à l'opposition a vécu. May a rejeté la proposition de Corbyn de maintenir le Royaume-Uni dans une union douanière avec l'UE. «Elle n'a pas cédé d'un iota sur sa position», déplore-t-il. Elle a beau prétendre faire grand cas de la défense des «droits des travailleurs» pour essayer d'acheter des voix travaillistes, la ficelle est un peu grosse. La dirigeante conservatrice privilégie en réalité l'unité de son parti plutôt que la recherche d'un consensus bipartisan. Sous la pression des «djihadistes» du Brexit, comme les désigne un influent élu tory eurosceptique, elle rechigne à avancer en direction des centristes, de droite comme de gauche. Au point qu'on se demande de plus en plus à Westminster si elle n'aurait pas, en son for intérieur, rallié leur cause d'un «no deal», un Brexit brutal sans accord.

Le Parlement n'a que des marges de manœuvre limitées. «Nous ne pouvons pas empêcher un “no deal”, reconnaît Nick Boles. Nous pouvons juste empêcher un “no deal” le 29 mars en décalant la date de sortie.» Paralysés, les députés, qui menacent depuis des semaines de prendre le contrôle du processus, ne passent pas à l'offensive. Leurs vacances de février, à partir de la semaine prochaine, ont beau avoir été officiellement annulées, ils sont encouragés en coulisses à ne pas renoncer à leurs séjours au ski, faute d'activité législative prévue.

Brexit : le négociateur britannique sème le trouble

<https://bfmbusiness.bfmtv.com/> BFM BUSINESS Monde 13/02/2019 à 14h35 Delphine LIOU Journaliste



Piétons devant les drapeaux des anti et pro Brexit devant la Chambre des Communes le 12 février. - TOLGA AKMEN / AFP

Voter l'accord de Theresa May, ou accepter un report significatif du divorce. Le gouvernement britannique obligé de démentir des propos qu'aurait tenu son négociateur en chef sur le Brexit dans un bar à Bruxelles.

Un négociateur un peu trop bavard. Olly Robbins, l'émissaire du gouvernement britannique à Bruxelles, aurait dévoilé la stratégie de Theresa May mardi soir dans un bar d'hôtel à Bruxelles : faire croire aux députés britanniques, qui ont rejeté massivement l'accord de la Première ministre il y a un mois, qu'ils n'auront finalement d'autre choix que de l'approuver ou bien de voir reportée indéfiniment la date du divorce.

Le ministre du Brexit dément le scoop d'ITV

« Il faut faire en sorte qu'ils pensent qu'une extension est possible mais que s'ils ne votent pas pour l'accord, cette extension sera longue » aurait-t-il confié à ses interlocuteurs.

Olly Robbins parlait-il trop fort ? Ses propos ont été en tout cas entendus par le correspondant à Bruxelles de la chaîne britannique ITV, Angus Walker, qui s'est empressé de les rapporter. D'après l'analyse du journaliste, le négociateur britannique pense que, effrayés par la perspective d'un long report du Brexit, les parlementaires seront contraints de revenir sur leur décision de rejeter l'accord de retrait.

Le ministre du Brexit a été obligé de démentir ces informations : « La Première ministre a été très claire ; nous sommes engagés sur un départ le 29 mars. Il n'est dans l'intérêt de personne d'obtenir une extension sans clarté » a affirmé Stephen Barclay ce mercredi au micro de la BBC.

Theresa May joue la montre

Cette affaire nourrit en tout cas les accusations de l'opposition travailliste : selon le leader du Labour, Jeremy Corbyn, Theresa May joue la montre et veut contraindre les députés à voter son deal, sous peine de quitter l'Union européenne sans accord, un « no deal » redouté par la majorité des parlementaires et par les milieux d'affaires.

Mardi, Theresa May a réclamé du « temps » aux députés pour obtenir un accord de retrait remanié auprès des dirigeants européens, suite au rejet de son texte initial par le parlement britannique.

En attendant, le Brexit revient ce jeudi à la chambre des Communes. Les députés britanniques pourront déposer des amendements et tenter de reprendre la main sur le dossier.

Brexit: rejet d'un amendement proposant un report de 3 mois

Actualité Flash Actu Par Le Figaro.fr avec AFP Mis à jour le 15/02/2019 à 08:29 Publié le 14/02/2019 à 18:44

La Première ministre britannique Theresa May a essuyé hier une défaite embarrassante au Parlement, qui fragilise sa position dans les discussions qu'elle mène avec Bruxelles pour tenter d'obtenir une modification de l'accord de Brexit.

A six semaines de la date prévue pour la sortie de l'UE, les députés ont rejeté, par 303 voix contre 258, la motion dans laquelle le gouvernement expliquait comment il souhaitait renégocier l'accord de divorce conclu avec l'Union européenne, qui avait été sèchement recalé lors d'un vote mi-janvier au Parlement britannique.

L'exécutif affirmait dans cette motion poursuivre un double objectif: obtenir des "arrangements alternatifs" au "filet de sécurité" censé maintenir une frontière ouverte sur l'île d'Irlande après le Brexit ("backstop" en anglais), et écarter le scénario d'un "no deal", soit une sortie sans accord redoutée par les milieux d'affaires comme par une partie des députés. Mais les plus fervents Brexiteurs au sein du Parti conservateur au pouvoir refusent de voir le gouvernement cautionner l'abandon du scénario du "no deal". Ils avaient prévenu de leur intention de s'abstenir si la motion n'était pas reformulée, et ont donc fait basculer le vote, au détriment de Theresa May.

Theresa May fragilisée

Si le vote n'a pas de conséquence contraignante pour l'exécutif, il affaiblit la Première ministre dans sa tentative de rouvrir les négociations avec Bruxelles : la dirigeante britannique, qui se prévalait jusque-là d'un "mandat clair" des députés pour modifier l'accord, vient de perdre cet appui. Des "où est-elle ?" ont fusé à la Chambre des Communes, alors que la cheffe du gouvernement avait pris soin de ne pas assister à l'annonce des résultats.

"Le vote de ce soir montre qu'il n'y a pas de majorité pour la ligne de conduite de la Première ministre", a tonné le leader du parti travailliste, Jeremy Corbyn. "Le gouvernement ne peut pas continuer à ignorer le Parlement ou à tenter péniblement d'atteindre le 29 mars (la date du Brexit, ndlr) sans un plan cohérent". Jeremy Corbyn, qui a une nouvelle fois accusé l'exécutif de "jouer la montre", a néanmoins lui aussi essuyé une défaite. Son amendement, visant à limiter les marges de manoeuvre du gouvernement, a été rejeté par 322 voix contre 306.

Un autre amendement, soutenu par le parti indépendantiste écossais SNP, exigeant de repousser la date du Brexit, a lui aussi été rejeté, tandis que la députée conservatrice Anna Soubry a retiré avant le vote son amendement, qui réclamait au gouvernement la publication d'une étude portant sur l'impact économique d'un Brexit sans accord. Elle a annoncé avoir obtenu de l'exécutif la garantie que les documents seraient rendus publics.

Brexit: Ford envisage de quitter la Grande-Bretagne pour le continent

<https://www.bfmtv.com/> BFMTV Economie Entreprises 13/02/2019 à 17h55



Ford, qui emploie 54.000 personnes en Europe, pourrait supprimer plus d'un millier d'emplois au Royaume-Uni - GLYN KIRK / AFP

Ford met la pression sur Theresa May pour éviter un Brexit. Selon une source, toutes les options seraient sur sa table, dont un transfert de la production vers le continent. Le groupe américain emploie 13.000 personnes au Royaume-Uni.

Ford, qui emploie 13.000 personnes au Royaume-Uni, met la pression sur la Première ministre Theresa May pour éviter un Brexit sans accord avec l'Union européenne, a indiqué mercredi à l'AFP une source proche du dossier.

Le constructeur automobile américain a présenté récemment à Theresa May les mesures qu'il envisage de prendre en cas de Brexit dur, a ajouté cette source, sous couvert d'anonymat.

Un Brexit sans accord coûterait à Ford 800 millions de dollars

Toutes les options sont sur sa table, dont un transfert de la production du Royaume-Uni vers le continent, a-t-elle poursuivi, soulignant qu'il était encore trop tôt pour dire quelles mesures la marque à l'ovale bleu allait prendre au final. "Nous demandons depuis longtemps au gouvernement et au parlement britanniques de travailler ensemble pour éviter que le pays quitte l'UE sans accord", a indiqué mercredi à l'AFP une porte-parole du groupe.

Un divorce sans accord serait "catastrophique pour l'industrie automobile britannique et pour les opérations de production de Ford dans le pays", a-t-elle ajouté. "Nous prendrons toute mesure nécessaire pour préserver la compétitivité de notre activité européenne. Nous n'avons rien à annoncer aujourd'hui", a conclu la porte-parole.

Ford a indiqué le 24 janvier qu'un Brexit sans accord lui coûterait 800 millions de dollars. Ce coût comprend le ralentissement économique attendu, la baisse de la livre et le rétablissement de droits de douane entre le Royaume-Uni et le continent, a détaillé le constructeur. Ford, qui emploie 54.000 personnes en Europe, pourrait supprimer plus d'un millier d'emplois au Royaume-Uni où il fabrique principalement des moteurs.

Défense

Royaume-Uni : Des drones en essaim déployés en 2019 ?

<http://www.air-cosmos.com/> Actualité Défense Actualité Drones militaires 11 fév. 2019 | Par Emmanuel Huberdeau



Aux Etats-Unis, la Darpa travaille sur des concepts d'essaims de drones. © DARPA

Le secrétaire à la défense britannique Gavin Williamson a annoncé la création en 2019 au sein de la RAF d'unités équipées de drones mis en réseau et capable d'agir en essaim.

A l'occasion d'un discours sur l'évolution de la défense britannique, **Gavin Williamson** a annoncé la création courant 2019 d'unités de drones pouvant agir en essaim : "J'ai décidé d'utiliser le fond de transformation pour développer des escadrons de drones, connectés entre eux, pouvant agir en essaim pour tromper et déborder les défenses aériennes ennemies. Nous nous attendons à les voir prêt à être déployés d'ici la fin de cette année".

Cette annonce est étonnante dans la mesure où les britanniques n'avaient pas officiellement lancés pour l'heure de programme de développement ou d'acquisition de ce type de capacité. Dans le domaine des drones il était prévu l'arrivée du drone MALE (Moyenne Altitude, Longue Endurance) Protector et du pseudo satellite Zephyr. Le Royaume-Uni avait également commencé à travailler sur un drone de combat avec la France dans le cadre du programme FCAS aujourd'hui en grande partie abandonné. Ce programme devait s'appuyer sur le programme de démonstrateur de drone de combat Taranis de BAE Systems.

L'emploi d'essaim de drones est régulièrement évoqué comme une capacité clefs pour les conflits futurs. Français et allemands prévoient par exemple l'emploi de drones mis en réseau dans le cadre du programme SCAF.

Plusieurs industriels travaillent sur ces questions à l'image d'Airbus. Le groupe européen a réalisé en octobre 2018 une démonstration impliquant cinq drones cibles DO-DT25. Aux Etats-Unis, la Darpa a lancé le programme Gremlins.

Aucun des ces systèmes n'est officiellement opérationnel pour l'heure. C'est pourquoi l'annonce britannique peut surprendre. Gavin Williamson n'a pas précisé si le Royaume-Uni comptait acquérir un système étranger ou faire travailler l'industrie locale sur cette question.

Lors du dernier salon de Farnborough, le ministère de la défense britannique avait présenté le programme Tempest pour préparer l'avenir de l'aviation de combat britannique (Impliquant, BAE Systems, Rolls Royce, Leonardo et MBDA). Mais ce programme semble se concentrer principalement sur le développement d'un nouvel avion de combat plutôt que sur la conception d'un système de systèmes comprenant aussi des drones.

À l'approche du Brexit, Londres précise ses ambitions militaires

<http://www.opex360.com/> par Laurent Lagneau · 12 février 2019



Ministre britannique de la Défense, Gavin Williamson en est convaincu : la sortie l'Union européenne [Brexit] offre à la Grande-Bretagne la « plus grande opportunité depuis 50 ans » de redéfinir sa place sur la scène mondiale pour y jouer les premiers rôles.

« Ceux qui croient qu'en quittant l'Union européenne, nous tournons le dos au monde s'éloignent de la vérité. [...] Le monde change si rapidement qu'il nous appartient de saisir les opportunités offertes par le Brexit. Nous allons construire de nouvelles alliances, raviver les anciennes et surtout préciser que nous sommes le pays qui agira en cas de besoin. Nous devons être la nation vers laquelle les gens se tournent lorsque le monde a besoin de leadership », a en effet affirmé M. Williamson, lors d'un discours prononcé le 11 février devant le Royal United Services Institute [RUSI].

Évidemment, le Royaume-Uni a la ferme intention de rester l'un des « chefs de file » de l'Otan et renforcer ses relations avec les États-Unis, le Canada, la Nouvelle-Zélande et l'Australie [c'est à dire l'initiative dite des « 5 Eyes »], ainsi qu'avec d'autres pays, tels que le Japon, la Corée du Sud et l'Inde. Même chose en Afrique, avec le Nigéria et le Kenya, ainsi qu'au Moyen-Orient, où les forces britanniques disposent de quelques facilités, comme à Bahreïn.

En clair, et comme M. Williamson l'avait déjà annoncé, il s'agit de tourner le dos à la politique dite à « l'est de Suez » qui, au tournant des années 1960/70, consista à abandonner la plupart des implantations militaires britanniques dans le monde. Aussi, il a confirmé la volonté de Londres d'installer de nouvelles bases aux Caraïbes et dans la région Indo-Pacifique.

« À l'ère de la concurrence entre 'grandes puissances', nous ne pouvons pas nous contenter de protéger notre propre jardin. Le Royaume-Uni est une puissance mondiale avec des intérêts véritablement mondiaux », a souligné M. Williamson, avant d'annoncer que le premier déploiement opérationnel du porte-avions HMAS Queen Elizabeth, avec des F-35B britanniques et américains à bord, concernera la Méditerranée, le Moyen-Orient et le Pacifique.

S'agissant des menaces, le ministre britannique a cité les « ennemis idéologiques », comme l'État islamique et al-Qaïda et évoqué, en pointant la Russie, « un monde de sphères d'influence et de grandes puissances concurrentes ». En outre, a-t-il continué, le « caractère même de la guerre est en train de changer », avec des « frontières entre la paix et la guerre [qui] deviennent floues ».

« Nos adversaires recourent de plus en plus aux cyberattaques, à la subversion et aux opérations de manipulation de l'information pour nous lancer un défi et [remettre en cause] l'ordre international fondé sur des règles, tout en opérant sous le seuil d'un conflit conventionnel », a-t-il fait valoir.

Pour répondre à ces menaces tout en donnant au Royaume-Uni le statut d'une puissance globale, M. Williamson a prêché pour sa paroisse en plaidant pour donner davantage de moyens aux forces armées britanniques. Une nécessité pour ne pas que « notre nation devienne un tigre de papier », a-t-il dit lors de son discours, au cours duquel il a invoqué les mânes de Winston Churchill.

Aussi, le ministre a sorti deux surprises de son chapeau. En effet, il a annoncé la mise sur pied, au profit des Royal Marines, de deux « Littoral Strike Group » [Groupe de combat littoral], dont l'un

serait affecté dans la région Indo-Pacifique et l'autre en Europe [Baltique et Méditerranée, nldr]. Ces unités reposeraient sur un nouveau type de navire, appelé « Littoral Strike Ship ».



Le développement de ces bâtiments sera financé par le Fonds de transformation, doté de plusieurs millions de livres sterling. Et il n'est pas exclu qu'ils soient conçus à partir d'un modèle de cargo. Cela étant, aucune précision sur le coût de ce projet n'a été avancée. Et on ignore si la Royal Navy aura les moyens de les armer.

Une autre annonce encore plus surprenante faite par M. Williamson est la constitution, au sein de la Royal Air Force et d'ici la fin de cette année, d'escadrons de drones « connectés entre eux, capables d'agir en essaim contre les défenses aériennes ennemies. » Or, il s'avère que, pour le moment, et officiellement, une telle capacité n'est pas encore opérationnelle. Aux États-Unis, elle est encore à l'état de concept, notamment via le programme Gremlins, financé par la Darpa, l'agence de recherche du Pentagone. Et, jusqu'à présent, on ignorait que le ministère britannique de la Défense [MoD] avait investi dans un tel projet.

Par ailleurs, M. Williamson a aussi annoncé que la RAF serait dotée de deux escadrons supplémentaires d'Eurofighter Typhoon. Mais il s'est gardé de confirmer la cible finale de F-35 que Londres entend commander.

Reste que faire des annonces est une chose et que les financer en est une autre. Or, l'équation budgétaire du MoD est très compliquée à résoudre dans la mesure où plusieurs programmes majeurs sont déjà en cours et que les forces britanniques doivent opérer une remontée en puissance après les coupes des années 2010/2015.

Selon le Parlement britannique, il manque déjà 180 milliards de livres sterling pour boucler le plan d'équipement du MoD. Ce dernier doit en effet continuer le renouvellement de la flotte sous-marine de la Royal Navy [avec les SNA Astute et les SNLE Dreadnought], acquérir cinq frégates de taille intermédiaire de type 31, moderniser le segment des blindés médians de la British Army, achever l'achat de F-35, financer le programme d'avion de 6e génération Tempest, trouver une alternative au système européen de géolocalisation Galileo [mais les Américains y pourvoiront] ou encore investir massivement dans les capacités cyber. Et on passe sur le renouvellement des missiles de tout type, la remise à niveau des chars Challenger 2, l'acquisition de 26 drones MALE Protector et celle d'avion de patrouille maritime P-8 Poseidon, etc...

ITALIE

Diplomatie

L'Italie baisse d'un ton pour désamorcer le conflit avec Paris

 **REUTERS** Reuters 8 février 2019



Rome multiplie les déclarations d'apaisement à l'égard de la France, "pays ami", au lendemain du rappel inédit de l'ambassadeur français en Italie, qui a fait franchir un nouveau seuil à la querelle entre les deux pays. /Photo d'archives/REUTERS/Mohamed Abd El Ghany

PARIS (Reuters) - Rome multiplie les déclarations d'apaisement à l'égard de la France, "pays ami", au lendemain du rappel inédit de l'ambassadeur français en Italie, qui a fait franchir un nouveau seuil à la querelle entre les deux pays.

La France est une référence pour les droits sociaux et ses "Gilets jaunes" l'emblème d'un malaise européen, déclare le vice-président du conseil italien et chef du Mouvement 5 Etoiles Luigi Di Maio, dans un entretien publié vendredi par Le Monde où il justifie sa rencontre, mardi, avec des représentants du mouvement qui a provoqué la décision française.

La décision de Paris de rappeler son ambassadeur à Rome, sans précédent depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale, est notamment liée à la rencontre entre Luigi Di Maio et des "Gilets jaunes" mardi, qualifiée de provocation par Paris.

"L'Italie et le gouvernement italien considèrent la France comme un pays ami et son peuple, avec sa tradition démocratique millénaire, comme un point de référence, au niveau mondial, dans les conquêtes des droits civils et sociaux", déclare Luigi Di Maio dans le Monde.

"Je ne suis pas étonné que le peuple français montre des signes considérables de malaise vis-à-vis du démantèlement de certains de ces droits. Et ceci ne concerne pas seulement le gouvernement actuel", ajoute-t-il, citant notamment le quinquennat Hollande, des "recettes ultralibérales" menées par des partis de droite comme de gauche.

"C'est pour cette raison que j'ai voulu rencontrer des représentants des 'gilets jaunes' et de la liste RIC, parce que je ne crois pas que l'avenir de la politique européenne soit dans les partis de droite ou de gauche", dit-il.

"Volonté de collaboration"

"Les divergences politiques et de vision entre le gouvernement français et italien ne doivent pas affecter le rapport historique d'amitié qui unit nos deux peuples et nos deux Etats", conclut-il. "Je tiens à réaffirmer la volonté de collaboration de notre exécutif, sur les questions qui nous tiennent le plus à coeur, en tant que membre fondateur de l'Union européenne".

"Je revendique le droit de dialoguer avec d'autres forces politiques qui représentent le peuple français", tempère-t-il cependant dans le quotidien romain Il Messaggero. "Je suis européiste. Et être dans une Europe sans frontière, cela signifie la liberté aussi pour les rapports politiques, pas seulement pour le mouvement des biens et des personnes".

De Beyrouth, le président du Conseil italien Giuseppe Conte avait insisté jeudi sur la profondeur des liens bilatéraux.

"J'aimerais dire que la relation entre l'Italie et la France est ancrée dans l'Histoire et qu'elle ne peut pas être remise en question par des incidents", avait-il dit. "Je crois que la situation peut être immédiatement réglée."

Le ministre de l'Intérieur, issu de la Ligue (extrême droite), Matteo Salvini, qui s'était dit prêt, jeudi, à rencontrer Emmanuel Macron, a étendu vendredi son invitation à son homologue français, Christophe Castaner.

"J'ai invité en Italie le ministre de l'Intérieur français, pour faire revenir en Italie les quinze terroristes qui passent du bon temps depuis des années en France. Je ne plie pas", a écrit sur Twitter celui qui est aussi vice-président du Conseil.

"Marquer le coup"

De source diplomatique, on exclut que le chef de l'Etat puisse rencontrer le vice-président du Conseil : "Quel respect ce serait pour les institutions italiennes si on voyait quelqu'un d'autre que le président du conseil ?"

En visite à Dreux (Eure-et-Loir), Christophe Castaner a dit être prêt également à accueillir son homologue italien.

"Hier j'étais avec le secrétaire d'Etat de Matteo Salvini dans une instance européenne et nous avons échangé sur les questions migratoires", a-t-il fait valoir. "Le dialogue est constant entre nous. Il faut qu'il soit respectueux. J'invite chacun à rentrer dans ce cadre-là."

Le vice-ministre italien des Affaires étrangères, Guglielmo Picchi, a replacé l'affrontement verbal dans le contexte d'une réaction aux critiques d'Emmanuel Macron, qui a parlé de "lèpre nationaliste" en référence aux partis populistes italiens.

"Une chose est d'être critique, une autre chose est d'être insultant", a dit à Reuters ce pilier de la Ligue.

Le gouvernement français a lui aussi montré une certaine volonté d'apaisement vendredi en soulignant que le rappel de l'ambassadeur n'était pas "permanent".

"Ça n'est pas un rappel permanent, il était important de marquer le coup parce que d'abord l'Italie est un partenaire, et est un allié historique de la France et puis c'est aussi un des pays fondateurs de l'Union", a dit le porte-parole du gouvernement, Benjamin Griveaux, sur Europe 1.

"Il s'agit de dire 'la récréation c'est fini'", a ajouté la ministre française des Affaires européennes, Nathalie Loiseau, sur Radio Classique, dénonçant une "ingérence malvenue".

(Julie Carriat, avec Jean-Baptiste Vey, Emmanuel Jarry et Crispian Balmer à Rome, édité par Yves Clarisse)

Politique

Italie : le Mouvement 5 étoiles ébranlé après une défaite électorale face à ses alliés de la Ligue

Monde Europe <https://www.marianne.net/> Par Ariel F. Dumont Publié le 11/02/2019 à 14:32



Matteo Salvini peut savourer la victoire de sa Ligue sur son partenaire de coalition, le M5S - Tiziana FABI / AFP

La Ligue, qui gouverne à Rome avec le Mouvement Cinq Etoiles (M5S) mais qui a fait campagne contre eux dans les Abruzzes (centre de l'Italie), a remporté une nette victoire ce dimanche 10 février lors d'une élection régionale dans les Abruzzes, considérée comme un test avant les européennes.

Ce lundi 11 février, le réveil a été rude pour le Mouvement 5 étoiles (M5S), qui a perdu la course aux élections régionales dans les Abruzzes (centre de l'Italie). Sèchement battu par le candidat d'une coalition de droite (dont la Ligue) qui a effectué un score de 48%, le M5S a séduit seulement 19% des électeurs. Et cela, à quelques jours du coup d'envoi du revenu universel de citoyenneté, la mesure phare du programme électoral du mouvement qui tablait d'ailleurs sur ce dispositif pour conquérir des voix. Autre mauvaise nouvelle pour le mouvement : la Ligue, qui gouverne le pays avec le M5S, a à elle seule remporté 28% des voix.

Sur le plan politique, ce résultat représente une double catastrophe pour le mouvement fondé par le comique Beppe Grillo. D'abord, parce qu'il indique une baisse de 12,5 points par rapport au score effectué dans cette même région aux législatives de mars 2018. Puis parce que visiblement, la Ligue est en train de grignoter le patrimoine électoral du M5S. Et pas seulement dans les Abruzzes, les derniers sondages indiquant une lente descente aux enfers dans toute la partie du centre et du sud du pays, le cœur des affaires du M5S toujours en mars dernier.

La stratégie du M5S ébranlée

Une partie de la nomenclature, qui l'a compris, conseille déjà un changement radical surtout en termes de communication. « *Nous positionner plus à droite ne sert à rien, nous avons laissé beaucoup trop d'espace à Matteo Salvini, notamment en matière de communication, et les électeurs choisissent toujours le modèle original, jamais la copie* », a déploré ce lundi matin la sénatrice Elena Fattori, membre de l'aile orthodoxe du M5S. Le coup est d'autant plus rude que ce scrutin représentait un véritable test politique à quatre mois et demi des européennes et huit mois après l'accord signé avec la Ligue qui a débouché sur la formation d'un gouvernement de coalition. Du coup, une question est sur toutes les lèvres : emprunter la voie du compromis et singer les dérives souverainistes de la Ligue pour prendre le timon du pays avec ce parti d'extrême droite a-t-il été une bonne idée ? Compte tenu de ce résultat électoral et des sondages moroses à l'échelle nationale, pas vraiment.

L'échec du M5S n'aura pour le moment aucun impact sur la survie du gouvernement de coalition, la Ligue n'ayant pas intérêt à faire exploser l'exécutif à quelques mois des élections européennes. Le même raisonnement vaut pour le mouvement qui n'a aucun intérêt à passer à l'opposition en provoquant une crise gouvernementale avant la date du scrutin européen, un rendez-vous essentiel pour son avenir politique. En revanche, il est certain que ce résultat aura des retombées sur les relations intérieures, la faiblesse du mouvement renforçant la position de la Ligue et plus notamment celle de son grand manitou, Matteo Salvini, qui va réclamer plus de pouvoir, à commencer par le chapitre décisionnel. A quelques heures du scrutin, le patron de la Ligue avait été clair en disant : « *Les 5 étoiles ne gouvernent rien* ». Cela voulait dire ni les régions, ni les électeurs et, en filigrane, ni la présidence du Conseil.

NORVÈGE

Opérations

Quand des chasseurs-bombardiers russes simulent l'attaque des radars norvégiens

Accueil Europe Russie <https://www.ouest-france.fr/> Philippe CHAPLEAU Publié le 13/02/2019 à 16h58



Surnommé "Fencer" par l'Otan, le Sukhoi 24 est un bombardier polyvalent. | MINISTÈRE RUSSE DE LA DÉFENSE

Des chasseurs-bombardiers SU-24 ont attaqué à deux reprises, durant les deux dernières années, un site de détection norvégien. Dans les deux cas, il s'agissait d'attaques simulées mais ces deux incidents, récemment révélés par le général Morten Haga Lunde, le chef d'état-major norvégien, inquiètent la Norvège

Le petit port norvégien de Vardo serait le premier rayé de la carte de la Norvège si, d'aventure, Moscou lançait une attaque contre son voisin scandinave.

En effet, Vardo accueille depuis 1998 des installations radar militaires, appelées *Globus II* et *Globus III* (ce radar plus puissant est en construction) ; officiellement, ils traquent des objets célestes mais ils serviraient, au profit des États-Unis, de base de détection de missiles russes. Ajoutons que ces radars dépendent des services de renseignement de la Norvège.



Les radômes de la base se détachent parfaitement sur la falaise. | AFP

Lundi, le patron des armées norvégiennes, le général Morten Haga Lunde, a révélé que des chasseurs-bombardiers russes ont simulé des attaques de ce site. Lors d'une conférence devant la Oslo Military Society, il a raconté comment une force de 11 appareils russes, des chasseurs-bombardiers *SU-24*, a décollé le 24 février 2018 de la base de la base aérienne de Monchegorsk, au sud de Mourmansk. Cette base abrite le 98e Guards Composite Aviation Regiment.



L'attaque visualisée sur une carte avec le vol des SU-24 en rouge et la base norvégienne en blanc. | DR

La petite armada a quitté la péninsule de Kola et s'est positionnée en mer de Barents avant de se mettre en formation d'attaque et de foncer vers la côte norvégienne, en direction de Vardo. La vague d'assaut russe a rompu sa formation d'attaque juste avant d'entrer dans les eaux territoriales norvégiennes. On imagine l'émoi du côté des contrôleurs aériens norvégiens...

« **Le scénario est le même que celui que nous avons connu le 24 mars 2017** », a précisé le général. Ce jour-là, 9 *SU-24* ont simulé l'attaque qui visait les mêmes installations.

Menace russe

Un peu plus tôt lundi, le général Lunde avait prévenu qu'il n'anticipait aucune amélioration des relations russo-occidentales et que l'attitude de la Russie envers la Norvège devenait plus « **incisive** ». Mais d'autres pays, comme les pays Baltes, la Pologne, l'Ukraine et même des pays de l'Europe de l'Ouest assistent à de tels vols, parfois agressifs, opérés par des appareils russes. Des violations d'espaces aériens sont même assez fréquentes, comme le rappelle Kristian Atland, un chercheur du Norwegian Defense Research Establishment.

La Norvège s'inquiète de la remontée en puissance russe et de sa posture agressive. Les Norvégiens ont donc décidé de mieux s'armer : ils ont acheté des chasseurs *F-35* aux USA et décidé de rénover leur aviation de patrouille maritime en achetant cinq *P-8A Poséidon*, qui seront livrés en 2021 et 2022.



Le 8 février, en Norvège, des "marines" américains s'entraînent au tir au mortier de 81mm. | USMC

Ils ont aussi demandé à Washington de doubler en 2019 le nombre de « marines » présents en Norvège depuis janvier 2017 (330 hommes à ce moment-là) et de rapprocher leur base de la frontière russe. Ces soldats pourraient être stationnés à Setermoen, à 420 kilomètres (260 miles) de la Russie ; ils sont actuellement à 1 500 km.

L'an dernier, par ailleurs, la Norvège a accueilli l'exercice otanien Trident Juncture, qui a rassemblé, en octobre et en novembre, 40 000 soldats et marins, 150 avions et 70 bâtiments venant de 31 nations.

Pour le ministre norvégien de la Défense, Frank Bakke-Jensen, une guerre en Europe n'est plus inconcevable. C'est ce qu'il a déclaré le 7 janvier, précisant que les Russes constituaient son « inquiétude numéro 1 ».

L'aviation russe aurait simulé un second raid aérien contre les radars norvégiens installés sur l'île de Vardø

<http://www.opex360.com/> par Laurent Lagneau 15 février 2019



En mars 2018, le chef du renseignement militaire norvégien [Etterretningstjenesten], le général Morten Haga Lunde, révéla que 9 bombardiers russes en provenance de la péninsule de Kola avaient simulé, un an plus tôt, un raid aérien contre les radars Globus II et III, installés sur l'île de Vardø.

Lors d'un discours prononcé devant la la Société militaire d'Oslo à l'occasion de la publication du rapport annuel de l'Etterretningstjenesten sur l'état des menaces concernant la Norvège, le général Lunde a fait état d'un second raid simulé par l'aviation russe contre ces mêmes installations radar norvégiennes.

« Le scénario était très similaire à celui du 24 mars 2017, mais avec, cette fois, plus d'avions, en l'occurrence 11 bombardiers tactiques Su-24 « Fencer », a déclaré le chef du renseignement militaire norvégien.

Ainsi, le 14 février 2018, ces 11 Su-24 « Fencer » ont décollé de la base aérienne de Monchegorsk, sur la péninsule de Kola, pour un vol au-dessus de la mer de Barents. Puis, s'étant regroupés au large d'île de Vardø, les bombardiers tactiques russes ont viré à 180°, en direction des radars norvégiens. Cependant, ils ont rompu leur formation avant de survoler les eaux territoriales de la Norvège.



Financés par les États-Unis, les Globus II et III surveillent l'évolution des débris spatiaux en orbite mais aussi et surtout les mouvements aériens au-dessus des zones d'intérêts pour Oslo dans le Grand Nord, région prioritaire pour la Russie. D'où, d'ailleurs, les critiques de Moscou à l'endroit de ces radars norvégiens qui, selon la rumeur, servirait également à garder un œil sur les activités balistiques russes.



« C'est la façon dont la Russie exprime son mécontentement face aux développements politiques ou militaires dans son voisinage. C'est une communication stratégique par des moyens non verbaux, visant à influencer ou intimider les décideurs [...] occidentaux », a expliqué Kristian Åtland, du Centre norvégien de recherche sur la défense, dans les colonnes du Barents Observer.

« De toute évidence, les Russes savent que leurs avions de combat sont repérés lorsqu'ils opèrent dans cette région et lorsqu'ils approchent des installations, des bases ou des zones d'entraînement navales norvégiennes en formation d'attaque. Un tel comportement ne contribue pas exactement à créer un climat de confiance et de prévisibilité au niveau régional », a ajouté l'analyste norvégien, pour qui ce comportement ne faut qu'augmenter le risque d'incident, et donc d'une détérioration encore plus prononcées des relations entre la Russie et l'Otan.

Outre ce second raid simulé contre Vardø, le renseignement militaire norvégien a également la Russie d'avoir brouillé les signaux GPS lors d'exercices organisées en Norvège.

Cela étant, à Moscou, on considère que c'est la Norvège qui fait « monter » la pression dans la région, notamment parce qu'elle accueille des militaires américains et l'un de ses ports est utilisé par les sous-marins nucléaires de l'US Navy et de la Royal Navy pour des escales. Sans oublier les exercices de l'Otan et même le renforcement des capacités militaire norvégiennes.

« Contrairement aux traditions historiques des relations de voisinage et de la coopération dans l'Arctique, Oslo continue à faire monter la tension et à accroître le risque d'action militaire. [...] existe de plus en plus d'exemples de la participation active de la Norvège à la mise en œuvre des plans de l'Otan visant à accroître la présence de l'Alliance dans la région arctique. [...] La Fédération de Russie prendra [donc] toutes les mesures nécessaires pour assurer sa sécurité », a récemment prévenu le ministère russe des Affaires étrangères.

Carte : Etterretningstjenesten

Renseignement

Le renseignement norvégien accuse la Russie de brouiller les signaux GPS lors d'exercices militaires

<http://www.opex360.com/> par Laurent Lagneau 11 février 2019



Photo : Système russe de guerre électronique, dont une photographie illustre le rapport du renseignement norvégien

La semaine passée, la diplomatie russe a accusé Oslo de « faire monter la tension » et « d'accroître le risque d'action militaire » dans la région de l'Arctique, considérée comme stratégique par la Russie, à telle enseigne qu'elle ne cesse d'y renforcer ses capacités militaires. En cause, les escales fréquentes de sous-marins américains et britanniques dans le port civil de Grøtsund/Tønsnes, dans le nord de la Norvège.

Par ailleurs, la Russie n'a pas apprécié l'arrivée d'un contingent de l'US Marine Corps dans la région de Vaernes, ni la tenue de l'exercice Trident Juncture 2018... Et, cela vaut apparemment aussi pour d'autres manœuvres militaires organisées en Norvège, en particulier celle impliquant d'autres pays de l'Otan.

En effet, dans son rapport annuel **[.pdf]**, l'Etterretningstjenesten, c'est à dire le renseignement militaire norvégien, a accusé la Russie d'avoir brouillé les signaux GPS dans le Grand Nord, notamment lors d'exercices militaires se déroulant en Norvège.

Le dernier cas en date remonte à janvier quand des hélicoptères d'attaque AH-64 Apache du British Army Air Corps ont été envoyés en Norvège pour, selon le ministère britannique de la Défense [MoD], un « déploiement historique » dans l'Arctique. En outre, Trident Juncture avait été affecté de la même manière. Au point que la Finlande avait également été impactée.

D'après l'Etterretningstjenesten, le brouillage de signaux GPS provient d'unités militaires russes installées sur presqu'île de Kola. Ce que Moscou a toujours réfuté.

Selon le chef du renseignement militaire norvégien, Morten Haga Lunde, cette pratique « ne représente pas seulement un nouveau défi pour les activités d'entraînement norvégiennes et alliées » mais aussi une « menace contre, entre autres, le trafic aérien civil et les opérations policières et sanitaires en temps de paix. »

En outre, le rapport de l'Etterretningstjenesten explique le Grand Nord devient « de plus en plus important pour la Russie » dans la mesure où cette région représente 15% de son produit intérieur brut et 20% de ses exportations.

« Dans l'Arctique, la Russie a réussi à [r]établir une présence, à assurer un contrôle et à mettre en œuvre de grands projets d'infrastructures militaires et civiles », souligne-t-il. Et elle continuera à « transformer ses avantages tactiques en avantages stratégiques », ajoute-t-il. Et d'estimer que, par conséquent, cette « guerre électronique contre le nord de la Norvège se poursuivra. »

SUÈDE

Défense

Pour le chef de la force aérienne suédoise, le Gripen a été conçu pour « tuer » les avions de combat russes Sukhoï

<http://www.opex360.com/> par Laurent Lagneau 13 février 2019



« Beaucoup de gens pensent que 'furtivité' veut dire 'invisible'. Mais il n'y a qu'un seul produit invisible au monde : la cape d'invisibilité de Harry Potter », affirmait Anders Lindere, un responsable du groupe suédois Saab, dans un article publié en avril 2017. Et d'ajouter : « La course aux armements d'aujourd'hui est une bataille entre des cibles furtives et des radars de plus en plus perfectionnés. »

Aussi, la force aérienne suédoise n'a visiblement pas l'intention de participer à une telle course. Du moins, se procurer un avion de combat de 5^e ou de 6^e génération n'est pas dans ses plans. Et même si elle le voudrait, elle n'en aurait pas forcément les moyens au regard des coûts de développement qu'exige la mise au point de tels appareils.

Aussi, Stockholm mise avant tout sur la version E/F du JAS-39 Gripen, encore en cours de développement chez Saab. Et cela convient parfaitement au général Mats Helgesson, le chef d'état-major de la force aérienne suédoise. Il s'en est d'ailleurs récemment expliqué à l'occasion d'un entretien accordé au quotidien finlandais Iltahti .

« Le Gripen, en particulier le modèle E, est conçu pour tuer les [avions de combat russe] Sukhoï. Nous avons une ceinture noire », a ainsi affirmé le général Helgesson en évoquant les arts martiaux.

« Nous n'avons pas plus d'avions que nos adversaires. [...] Mais nous avons une meilleure tactique. Nous sommes mieux formés et connaissons très bien nos forces et celles de nos adversaires. Nous avons un avantage tactique de notre côté », a continué le chef de la force aérienne suédoise.

Les propos de ce dernier répondent à deux objectifs. Affirmer que l'on est en mesure de faire du mal à un adversaire potentiel [et la Russie est considérée comme telle à Stockholm] est une façon de le dissuader. Ensuite, il s'est agi pour le général Helgesson de faire l'article au profit du Gripen E/F, qui fera partie des successeurs potentiels des F/A-18 Hornet actuellement en service au sein de la force aérienne finlandaise. Le tout en soulignant les possibilités de mutualisation, de coopération et de partage de savoir-faire opérationnels.

Par ailleurs, le général Helgesson a estimé que le Gripen E/F pourrait rester en service jusqu'en 2060... Soit à une époque où le Système de combat aérien futur franco-allemand [SCAF] aura atteint la maturité, de même que probablement les projets d'avions de 6^e génération en cours de préparation aux États-Unis, en Chine et sans doute en Russie.

Le problème de la Suède est le suivant : n'étant pas membre de l'Otan, son objectif est avant tout de disposer de moyens dissuasifs afin de faire comprendre à un éventuel envahisseur qu'il éprouvera de grandes difficultés pour arriver à ses fins.

Le couple « Gripen/Meteor [missile air-air longue portée, ndlr] pourrait être le défenseur aérien suprême, surtout si vous avez un système de défense aérienne bien intégré et des bases dispersées. En n'étant jamais loin de la frontière ou d'une base, le volume de carburant et même la charge en armes importent peu, car vous retournerez dans votre grotte et vous réarmez et faites le plein », a ainsi expliqué Jim Smith, un expert ayant pris part aux principaux programmes d'avion militaire du Royaume-Uni, au magazine spécialisé Hushkit.

Effectivement, le Gripen C/D a été conçu pour opérer depuis des tronçons de routes éloignés afin d'éviter toute dépendance à l'égard des bases aériennes, plus vulnérables. En outre, sa maintenance est des plus aisées et ne nécessite qu'une formation technique minimale [à une époque, les conscrits pouvaient s'en charger]. Ce qui fait des délais très réduits [10 à 20 mn] entre chaque sortie. En outre, ses coûts d'exploitation seraient peu élevés, ce qui est un atout pour une force armée n'ayant pas toujours eu les budgets ad hoc.

Évidemment, ces mêmes atouts ont été repris pour le Gripen E/F, que la force aérienne suédoise a commandé à 60 exemplaires au moins. Ce qui peut toutefois assez peu pour supportant un éventuel taux d'attrition élevé...

Mais cela ne suffit pas pour affirmer que le Gripen E/F sera un « tueur » de Sukhoï. Pour cela, les aviateurs suédois misent sur l'électronique embarquée à bord de cet appareil.

En effet, le Gripen E/F disposera de capteurs intégrés et sophistiqués, dont un radar AESA [à antenne active], un suite IRST [infrarouge Search & Track], une liaison de données et surtout une suite de guerre électronique décrite comme étant très performante. Qui plus est, Saab souligne qu'il bénéficiera aussi des avancées en matière d'intelligence artificielle.



Comme l'explique [\[.pdf\]](#) une étude du Royal United Services Institute britannique [RUSI], l'approche généralement adoptée en matière d'aviation de combat est de développer des avions

ayant une Surface équivalente radar réduite tout en cherchant à maximiser la connaissance de la situation. Pour la Suède, il s'agit au contraire de disposer d'un appareil capable d'aveugler les moyens de détection adverses plutôt que de miser sur la furtivité.

Aussi, explique cette étude, le Gripen E est « conçu autour d'une suite de guerre électronique, dont les capacités, hautement classifiées, sont censées être optimisées pour contrarier les derniers radars SAM [Surface to Air Missile] russes. »

Interrogée par Business Insider, Justin Bronk, un expert du RUSI a résumé l'approche suédoise. Comme l'avion d'attaque A-10 Warthog a été conçu autour de son canon Gatling de 30 mm GAU-8/A Avenger, le Gripen est construit autour d'une suite de guerre électronique. En clair, c'est cette dernière qui fait l'avion et non l'inverse.

« Saab prévoit de mettre à jour les logiciels du Gripen E tous les deux ans, ce qui lui donnera plus de flexibilité pour faire face aux défis en constante évolution », a aussi avancé M. Bronk.

Visiblement, cette approche est payante, à en croire une anecdote racontée par l'expert britannique. « Il y a plusieurs années, les pilotes du Gripen en avait marre de se faire ridiculiser par les pilotes allemands du Typhoon. Et ils ont participé à un exercice avec leur moyens de guerre électronique de temps de guerre. Il leur ont fait passer un dur moment », a-t-il dit. Et l'un des Gripen serait « apparu sur l'aile gauche d'un Typhoon sans être détecté », a-t-il ajouté.

Cela étant, cette façon de voir peut avoir une limite. « Les suites de guerre électronique s'appuient sur des techniques de brouillage qui doivent régulièrement être mises à jour et affinées au fur et à mesure que l'ennemi modifie ses propres fréquences radar », souligne la note du RUSI.

MOYEN-ORIENT

Sécurité

Cinq questions pour comprendre la conférence sur la sécurité au Moyen-Orient

Actualité International <http://www.lefigaro.fr/> Par Zoé Boiron Publié le 13/02/2019 à 06:00



La conférence sera animée par le chef de la diplomatie américaine, Mike Pompeo, et le vice-président américain, Mike Pence, devrait s'adresser aux délégués. BRENDAN SMIALOWSKI/AFP

Ce mercredi, s'ouvre une conférence sur la sécurité au Moyen-Orient à Varsovie, en Pologne, à l'initiative des Etats-Unis. S'ils peinent à en faire un succès, les Etats-Unis auront autour de la table des pays partisans d'une ligne dure contre Téhéran. *Le Figaro* fait le point en cinq questions.

• Quel est l'objectif de cette conférence ?

L'Iran sera au coeur des échanges mercredi et jeudi afin de s'assurer que le pays «n'ait pas d'influence déstabilisatrice», selon les mots du chef de la diplomatie américaine, Mike Pompeo, le 11 janvier. L'idée de centrer cette réunion internationale autour d'un seul pays avait provoqué un tollé diplomatique - notamment du côté des Russes et des Européens. Le 30 janvier, Mike Pompeo s'était donc ravisé et avait élargi l'ordre du jour: le sommet a été renommé «conférence ministérielle pour la promotion de la paix et de la sécurité au Moyen-Orient» selon l'intitulé officiel, mais la question iranienne demeure bien centrale.

Aussi au programme des discussions: la cybersécurité, «le terrorisme et l'extrémisme, le développement et la prolifération des missiles, le commerce et la sécurité maritimes et les menaces posées par les groupes de substitution dans la région», peut-on lire dans le

communiqué de la Maison-Blanche. Le processus de paix israélo-palestinienne, les crises humanitaires en Syrie et au Yémen seront également abordés dans cette «réunion de réflexion de classe mondiale», a déclaré Jonathan Cohen, l'ambassadeur des États-Unis par intérim à l'ONU.

• Qui l'organise ?

Les États-Unis et la Pologne organisent conjointement cette conférence. En guise d'émissaires américains, seront présents à Varsovie Jason Greenblatt, envoyé américain pour la paix israélo-palestinienne et Jared Kushner, conseiller et gendre de Donald Trump chargé de présenter des propositions sur la paix entre Israël et les Palestiniens. Ils seront accompagnés de Brian Hook, représentant spécial de Washington pour l'Iran, nommé en août 2018, et à la tête d'un groupe d'action iranien créé pour coordonner la campagne de pression américaine sur Téhéran.

Ce sera aussi l'occasion pour la Pologne et les États-Unis de resserrer leur partenariat stratégique. Le premier multiplie ses efforts auprès du second pour que soit installée une base américaine sur le sol polonais. Aux yeux du gouvernement conservateur, la Pologne se rendrait ainsi moins vulnérable aux menaces russes, plus prégnantes depuis l'annexion de la péninsule ukrainienne de Crimée en 2014. En marge du sommet de Varsovie, les deux pays vont par ailleurs signer un contrat d'achat de vingt lance-roquettes pour 414 millions de dollars (365 millions d'euros), qui seront livrés à la Pologne d'ici à 2023.

• Pourquoi à Varsovie ?

Le pays a été choisi «précisément parce qu'il est neutre dans les conflits impliquant les pays du Moyen-Orient», a déclaré un conseiller du président polonais à l'agence de presse polonaise PAP le 14 janvier. Il réagissait à une passe d'armes entre son pays et le gouvernement iranien.

Dès l'annonce de ce sommet, le ministre des Affaires étrangères iranien, Mohammad Javad Zarif, a vilipendé la Pologne sur Twitter: «Le gouvernement polonais n'arrive pas à effacer la honte: alors que l'Iran a sauvé des Polonais pendant la Seconde Guerre mondiale, il accueille désormais un cirque anti-iranien» a-t-il écrit en référence aux plus de 100.000 ressortissants polonais qui ont trouvé refuge en Iran à partir de 1942. Javad Zarif a convoqué le 13 janvier le plus haut diplomate polonais basé en Iran, Wojciech Unolt, et les deux ministres adjoints des Affaires étrangères Maciej Lang et Abbas Araghchi se sont entretenus le 21 janvier. Bien que la Pologne ait affirmé ne pas partager les récentes déclarations américaines sur l'Iran, ces rencontres se sont révélées infructueuses.



[Javad Zarif](#)

✓ [@JZarif](#)

Reminder to host/participants of anti-Iran conference: those who attended last US anti-Iran show are either dead, disgraced, or marginalized. And Iran is stronger than ever. Polish Govt can't wash the shame: while Iran saved Poles in WWII, it now hosts desperate anti-Iran circus.

[2 987](#)

[22:40 - 11 janv. 2019](#)

En représailles, l'Iran a annulé un festival de cinéma polonais qui devait se tenir fin janvier à Téhéran.

• Dans quel contexte s'ouvre-t-il ?

Les relations entre Téhéran et Washington sont glaciales depuis la décision américaine de se retirer de l'accord sur le nucléaire iranien (PAGC, pour plan d'action global) et de rétablir des sanctions économiques à l'égard des entreprises de la puissance chiite.

Cette réunion est aussi hautement stratégique depuis la décision des Etats-Unis de retirer ses troupes de Syrie. Le président iranien Hassan Rohani sera d'ailleurs le même jour, à Moscou avec les présidents russe et turc, Vladimir Poutine et Recep Tayyip Erdogan, sur la situation syrienne.

• Quels pays seront présents ?

Seuls onze pays ont confirmé leur venue, a annoncé le ministre des Affaires étrangères polonais Jacek Czaputowicz, et tous sont partisans d'une ligne dure contre Téhéran - qui n'a pas été invité. «L'Arabie saoudite, Bahreïn, Israël, le Yémen, la Jordanie, le Koweït, le Maroc, Oman et les Émirats arabes unis ont confirmé que leurs délégations seraient dirigées par des ministres. L'Egypte et la Tunisie vont probablement envoyer des vice-ministres». Benjamin Nétanyahou place la lutte contre l'Iran «en tête d'agenda, a-t-il déclaré au cours d'une réunion avec son cabinet dimanche. «Comment continuer à l'empêcher de s'implanter en Syrie, comment déjouer ses agressions dans la région et, surtout, comment empêcher l'Iran d'acquérir des armes nucléaires», a énuméré le premier ministre israélien.

Federica Mogherini, la haute représentante de l'Union européenne (UE) pour les affaires étrangères et la politique de sécurité, a fait savoir qu'elle ne se rendrait pas à Varsovie en raison de sa présence au même moment au 32e sommet de l'Union africaine à Addis-Abeba (Ethiopie). Le ministre britannique des Affaires étrangères, Jeremy Hunt, sera pour sa part présent. L'Allemagne a fait le choix d'envoyer un haut fonctionnaire en lieu et place d'Heiko Maas, ministre allemand des Affaires étrangères. La France devrait l'imiter: aucun déplacement à Varsovie ne figure sur l'agenda officiel du ministre Jean-Yves Le Drian.

La Russie et l'Autorité Palestinienne ont également décliné l'invitation. Le premier estime que la réunion trop centrée sur «un pays», tandis que le ministère palestinien des Affaires étrangères a estimé dans un communiqué qu'elle s'inscrivait dans le cadre d'un «complot américain dont l'objectif est d'amener les participants à adopter les points de vue américains en particulier sur la question palestinienne». Le communiqué a prévenu que le gouvernement palestinien ignorera toutes les conclusions de cette conférence. Aux yeux des Palestiniens, les Etats-Unis ne peuvent plus servir de principal intermédiaire dans le processus de paix israélo-palestinien, notamment depuis la décision de Donald Trump de transférer l'ambassade américaine d'Israël à Jérusalem. Le Liban, enfin, a décidé de boycotter la conférence de Varsovie.

Technologie

Deux Français mettent en œuvre la simplification administrative des Émirats

Technos & Medias Innovation et Start-up <https://www.latribune.fr/> Par Jeanne Dussueil | 15/02/2019, 6:45



De gauche à droite : Charles Plenet de Badts, Marwan Al Zarouni, le directeur de Blockchain Center, et Thomas Jaulin. Les fondateurs de Blockrise veulent "supprimer la bureaucratie" à Dubaï. (Crédits : J.D.)

Bienvenue à l'Area 2071, un espace de coworking flambant neuf et l'une des nombreuses vitrines tech de Dubaï qui doit « faire des Émirats arabes unis la nation leader du monde d'ici 2071 », cent ans après sa création.

Au niveau inférieur de la tour Emirates, dans le quartier du World Trade Center, sous les étages de chambres d'hôtels, de boutiques et de bureaux, on y croise les ovnis de cette Zone 51 *[une aire du Nevada qui a inspiré la science-fiction, ndlr]* du futur et de l'innovation. Parmi eux, deux Parisiens de 23 ans qui, eux aussi, doivent « *créer un impact positif global sur le monde* » avec leur startup Blockrise.

Arrivés munis d'un visa touristique à l'été 2018, Thomas Jaulin et Charles Plenet de Badts, les deux cofondateurs, sont aujourd'hui incorporés au sein de l'Émirat. Leur ambition est de « *supprimer la bureaucratie* » à l'aide d'une place de marché de services reposant sur la blockchain.

Rapidement, Blockrise a tapé dans l'œil de Marwan Al Zarouni, le directeur jovial et aux petits soins du Blockchain Center de l'Area 2071, mais pas seulement. Après plusieurs démos, la plateforme destinée à simplifier les interactions entre une entreprise et un acheteur public, ou une entreprise et un consultant, a séduit les autorités. Basée sur la *blockchain* Ethereum, elle permet d'automatiser les paiements, de payer en cryptomonnaie à l'aide d'un token d'actions programmées ERC 20, ou encore de valider les échanges grâce à la communauté. De quoi plaire aux officiels émiratis, en plein dans le plan Blockchain Strategy 2021 qui prévoit plusieurs milliards d'économies de fonctionnement dans les services publics.

« *Toute dispute se gère sur la plateforme automatisée* », expliquent les deux expatriés. Concrètement, Blockrise veut casser le silo, telle la direction achat, et mettre « *plus de transparence dans les transactions et les appels d'offres auprès de tiers, et ce, en temps réel* ».

La solution touche notamment à l'épineuse question des délais de paiement, fixés, pour rappel, à 60 jours en France, mais qui atteignent encore 11,5 jours de retard en 2018, avec une hausse de 20% des « *longs retards* » dans les PME (Baromètre ARC/ Ifop, cité par *Daf-Mag*).

« Ici, dès que vous avez un produit, tout va plus vite »

Après un premier financement en pré-amorçage non divulgué, Blockrise compte dix collaborateurs, dont quatre développeurs. Côté modèle économique, la place de marché doit prélever « *1% à 1,5% de commission sur chaque transaction* », mais réfléchit encore aux sources de revenus, « *en SaaS [logiciel en tant que service, ndlr], ou freemium notamment* ». Hébergés gratuitement pour une durée illimitée, ils n'ont pas à se soucier des charges patronales, sociales ou salariales, inexistantes à Dubaï.

Pour l'heure, le duo a validé une période de test avec la Dubai Future Foundation, une entité transversale choyée par le Premier ministre Cheikh Al Maktoum, avant un lancement prévu pour la rentrée 2019, et peut-être un déploiement de la plateforme dans toutes les entités et ministères locaux, de Dubaï à Abu Dhabi.

« *Le gouvernement de Dubaï veut un dashboard pour tout comprendre, voir ses rapports et ses dépenses* », détaille Charles Plenet bien décidé à « *vendre un produit qui plaise au secteur public et aux entreprises* ».

Les deux Français sont d'ailleurs encore surpris par l'accessibilité et « *la proximité avec les décideurs de l'État* ». « *Leurs bureaux sont - physiquement - au-dessus de nous ; ils nous ouvrent très rapidement leur réseau* », expliquent-ils.

« *Ici, dès que vous avez un produit, tout va plus vite. Parce qu'ils jouent le rôle d'entremetteurs, vous rencontrez immédiatement les bonnes personnes, avec environ six meetings par jour avec des entités du gouvernement. Cela aurait été beaucoup plus lent en France* », renchérit Thomas Jaulin, passé par les grandes écoles britanniques.

Depuis Londres, il raconte avoir vu il y a quelques mois « *une annonce du gouvernement sur le site Medium* » pour les startups de la blockchain.

De passage en début d'année dans la capitale, ils ont pu présenter la solution à la Mairie de Paris. "Des discussions" qui ne les feront pas pour autant revenir tout de suite en France. « *Si nous signons avec les autorités de Dubaï, le gouvernement français ne sera pas le premier, mais notre*

but est de revenir en France », indiquent-ils sans préciser d'échéance. « Ça sera d'abord les micro-États, ensuite les plus gros. »

ARABIE SAOUDITE

Diplomatie

Affaire Khashoggi : s'en prendre au prince héritier est "une ligne rouge", prévient l'Arabie saoudite

En déplacement aux Etats-Unis, le ministre saoudien des Affaires étrangères a mis en garde les parlementaires américains qui jugent le prince héritier responsable de l'assassinat de Jamal Khashoggi.



Le prince héritier Mohamed Ben Salmane, le 6 juin 2018 à Jeddah (Arabie saoudite). (BANDAR AL-JALOUUD / SAUDI ROYAL PALACE / AFP)

<https://www.francetvinfo.fr/> franceinfo avec AFP France Télévisions Mis à jour le 08/02/2019 | 20:21 publié le 08/02/2019 | 19:31

Un avertissement clair. Le prince héritier d'Arabie saoudite, Mohammed Ben Salmane, *"n'est pas impliqué dans le meurtre"* du journaliste Jamal Khashoggi et s'en prendre à lui *"est une ligne rouge"*, a prévenu vendredi 8 février à Washington le ministre d'Etat saoudien aux Affaires étrangères Adel Al-Jubeir.

"Que quiconque puisse penser qu'il peut dicter ce que nous devons faire, ce que nos dirigeants doivent faire, est ridicule", a-t-il dit devant la presse, alors que de nombreux membres du Congrès américains jugent le prince *"responsable"* de l'assassinat du journaliste saoudien et appellent à des sanctions.

Des parlementaires réclament plus de sanctions

"C'est comme si nous, nous disions à un autre pays 'nous voulons que vous changiez votre Premier ministre, nous voulons que vous limitiez les pouvoirs de votre président'. C'est grotesque", a encore protesté le ministre saoudien, qui a rencontré le chef de la diplomatie américaine Mike Pompeo jeudi. Le président des Etats-Unis, Donald Trump, a théoriquement jusqu'à ce vendredi pour dire, à la demande du Congrès américain, si le prince héritier saoudien est responsable de l'assassinat et, le cas échéant, prendre des sanctions à son encontre. Mais son administration, attachée à préserver la relation avec Ryad, semble vouloir ignorer cette échéance légale, au motif qu'elle a déjà sanctionné 17 responsables saoudiens moins haut placés.

Alors que le Sénat juge unanimement que Mohammed Ben Salmane est *"responsable"* du meurtre, plusieurs sénateurs démocrates et républicains ont donc présenté eux-mêmes une proposition de loi pour interdire notamment certaines ventes d'armes à l'Arabie saoudite, en raison de l'affaire Khashoggi mais aussi du rôle controversé de Ryad dans *"le conflit dévastateur au Yémen"*. *"Ce genre de mesures ne sont pas nécessaires car nous faisons ce qu'il faut, nous avons reconnu cette erreur"*, a dit Adel Al-Jubeir au sujet de l'assassinat du journaliste le 2 octobre dans le consulat de son pays à Istanbul par un commando d'agents saoudiens venus de Ryad. *"Nous enquêtons et inculpons des gens pour qu'ils rendent des comptes"*, a-t-il insisté.

Khashoggi: nouvelles révélations embarrassantes pour le prince saoudien



Francesco FONTEMAGGI AFP 9 février 2019



Des manifestants déguisés en Donald Trump et Mohammed ben Salmane, le prince héritier saoudien, font semblant de s'embrasser lors d'une manifestation le 19 octobre 2018 devant la Maison Blanche pour réclamer justice pour le journaliste saoudien Jamal Khashoggi

Washington (AFP) - Des révélations embarrassantes pour Ryad ont relancé jeudi le débat sur le rôle du prince héritier saoudien Mohammed ben Salmane dans l'assassinat du journaliste Jamal Khashoggi, au moment où Donald Trump est de nouveau sommé par le Congrès américain de désigner et punir les responsables.

Selon le New York Times, le jeune et puissant dirigeant du royaume, surnommé "MBS", avait dit en 2017 à un proche conseiller, Turki Al-Dakhil, qu'il utiliserait "une balle" contre le journaliste saoudien s'il ne rentrait pas en Arabie saoudite et ne mettait pas en sourdine ses critiques à l'égard du régime.

Cette conversation, qui date de septembre 2017, soit un an avant le meurtre, a été interceptée par le renseignement américain, rapporte le quotidien, citant des responsables américains et étrangers.

Le 2 octobre, Jamal Khashoggi, qui collaborait notamment avec le Washington Post et résidait aux Etats-Unis, a été tué et démembré dans le consulat de son pays à Istanbul par un commando d'agents saoudiens venus depuis Ryad.

Le 10 octobre, un groupe de sénateurs américains, républicains et démocrates, ont activé une loi qui oblige Donald Trump à dire au Congrès, dans un délai de 120 jours qui prend fin vendredi, quels ressortissants étrangers il considère responsables de cet assassinat -- et à prendre, le cas échéant, des sanctions à leur encontre.

Interrogé sur cette obligation légale, le porte-parole de la diplomatie américaine Robert Palladino a répondu jeudi que le gouvernement américain avait déjà sanctionné mi-novembre 17 responsables saoudiens. "Je n'ai rien à ajouter aujourd'hui", a-t-il dit, semblant minimiser cette date-butoir, tout en assurant vouloir "continuer à travailler avec le Congrès" dont il partage "l'indignation".

Or parmi ces 17 personnes sanctionnées, aucun haut dirigeant saoudien n'a été mis en cause, alors que le Sénat américain, pourtant contrôlé par le camp républicain du président, a adopté par consentement unanime une résolution jugeant le prince héritier "responsable" du meurtre.

- Des sénateurs passent à l'acte -

L'administration Trump affirme ne pas disposer de preuve irréfutable de l'implication directe du dirigeant saoudien, bien que les sénateurs, après avoir été informés à huis clos à l'automne des conclusions de la CIA, aient assuré avoir été confortés dans leur mise en cause du prince héritier.

La rapporteure spéciale de l'ONU sur les exécutions extrajudiciaires a de son côté affirmé jeudi détenir des "preuves" montrant que le meurtre avait été "planifié et perpétré par des représentants de l'Etat d'Arabie saoudite".

Ryad dément catégoriquement toute responsabilité de Mohammed ben Salmane, et l'administration Trump a clairement fait savoir que l'alliance "stratégique" avec l'Arabie saoudite était, quoi qu'il en soit, prioritaire.

Lors d'une rencontre jeudi à Washington, le chef de la diplomatie américaine Mike Pompeo et le ministre d'Etat saoudien aux Affaires étrangères Adel al-Jubeir "sont convenus de l'importance de voir l'Arabie saoudite poursuivre ses investigations" de "manière transparente" pour que "toutes les personnes impliquées rendent des comptes", selon le département d'Etat.

"Le président Trump donne clairement plus de poids à la parole d'un dictateur étranger qu'à ses propres agences de renseignement", a déploré le vice-président de Human Rights First, Rob Berschinski, dans un communiqué commun avec cinq autres organisations de défense des droits humains et de la liberté de la presse. "Il revient au Congrès d'agir", a-t-il insisté, appelant à des "mesures concrètes immédiates pour faire avancer la justice".

Au Sénat, un groupe d'élus des deux bords politiques a présenté jeudi une proposition de loi pour interdire notamment certaines ventes d'armes à l'Arabie saoudite, en raison du meurtre du journaliste mais aussi du rôle controversé de Ryad dans "le conflit dévastateur au Yémen".

Pour "éviter que le président Trump mette sous le tapis le meurtre de M. Khashoggi", "le Congrès doit désormais prendre ses responsabilités et imposer des mesures pour réexaminer radicalement nos relations avec le Royaume d'Arabie saoudite", a déclaré le sénateur démocrate Bob Menendez.

Selon son collègue républicain Lindsay Graham, souvent proche des positions de Donald Trump, "si l'Arabie saoudite est un allié stratégique, le comportement du prince héritier, à plusieurs titres, a manqué de respect à cette relation, ce qui le rend (...) plus que toxique".

IRAN

Attentats

Iran: les gardiens de la révolution lourdement frappés

Actualité International <http://www.lefigaro.fr/> Par Georges Malbrunot Publié le 14/02/2019 à 18:29



Des Iraniens portent le cercueil d'un membre des Gardes de la Révolution, tués lors d'un attentat à la voiture piégée à l'aéroport d'Ispahan. TASNIM NEWS AGENCY/REUTERS

Un attentat suicide a tué 27 pasdarans dans la province troublée du Sistan-Balouchistan, dans le sud-est du pays. Téhéran accuse les États-Unis, Israël, et les monarchies sunnites du Golfe.

Hasard du calendrier ? L'attentat-suicide qui a tué 27 gardiens de la révolution dans le sud-est de l'Iran s'est produit le jour du démarrage à Varsovie de la conférence à l'agenda anti-iranien, sponsorisée par les États-Unis, à laquelle ont participé Israël et les monarchies sunnites du Golfe, les plus farouches ennemis de la République islamique.

Pour le ministre des Affaires étrangères iranien, Javad Zarif, «ce n'est pas une coïncidence». Il l'a fait savoir dans un tweet. De son côté, Hassan Rohani, le président de la République, a clairement accusé «les États-Unis, les sionistes (Israël, NDLR) et certains pays pétroliers (de la région) qui financent» les terroristes, allusion à l'Arabie saoudite, l'ennemi juré de l'Iran.

Le groupe djihadiste Jaich al-Adl (Armée de la justice) a revendiqué l'attentat. Il a visé mercredi un bus des gardiens de la révolution qui circulait entre les villes de Khash et Zahedan, dans la

province du Sistan-Balouchistan. Frontalière du Pakistan et de l'Afghanistan, cette province est le théâtre d'accrochages meurtriers entre forces de l'ordre et séparatistes baloutches ou groupes djihadistes. Le Sistan-Balouchistan compte une large communauté de musulmans sunnites, d'ethnie baloutche, dans un pays à grande majorité chiite.

Aide logistique

Les pasdarans visés rentraient d'une patrouille à la frontière avec le Pakistan lorsqu'une voiture bourrée d'explosifs a explosé près de leur bus, selon les gardiens de la révolution. C'est l'attaque la plus meurtrière que cette unité d'élite iranienne a subi ces dernières années.

Pour tous les ennemis de l'Iran, frapper les pasdarans, c'est montrer que le régime qui vient de fêter ses 40 ans n'est pas aussi solide qu'il ne l'assure

Menaçant, Hassan Rohani a pressé les voisins de l'Iran d'assumer «leurs responsabilités» et de ne pas permettre aux «terroristes» d'utiliser leur territoire pour préparer des attaques contre l'Iran. «Si ces pays ne sont pas en mesure d'arrêter les terroristes, nous nous réservons le droit d'agir», a ajouté le président Rohani, tandis qu'un haut responsable des gardiens n'excluait pas des opérations de représailles hors des frontières de l'Iran. Les pasdarans accusent «des agences de renseignements de la domination mondiale et des sionistes de soutien» aux assaillants, en clair la CIA et le Mossad.

En septembre déjà, douze pasdarans avaient été tués dans une attaque menée par un commando armé contre un défilé militaire à Ahvaz, dans le sud-ouest de l'Iran. En représailles, une semaine plus tard, les gardiens de la révolution avaient mené une attaque de missiles et de drones contre des positions djihadistes en Syrie, et annoncé ensuite avoir éliminé lors d'une opération en Irak le cerveau de cet attentat. Pour tous les ennemis de l'Iran, frapper les pasdarans, c'est montrer que le régime qui vient de fêter ses 40 ans n'est pas aussi solide qu'il ne l'assure.

Le groupe Jaich al-Adl a été formé en 2012 par d'anciens membres d'une organisation sunnite extrémiste ayant mené jusqu'en 2010 une rébellion au Sistan-Balouchistan. Il était en perte de vitesse depuis quelques années. A-t-il bénéficié récemment d'une aide logistique des ennemis de l'Iran, depuis le territoire pakistanais, où il dispose de bases arrière ? L'Iran n'en doute guère.

L'Iran promet vengeance après l'attentat sanglant contre son armée d'élite



Amir HAVASI AFP 14 février 2019



Photo diffusée le 13 février 2019 par l'agence de presse iranienne Fars News montrant le lieu d'un attentat suicide dans la province du Sistan-Balouchistan (sud-est)

Téhéran (AFP) - Le président iranien Hassan Rohani a promis jeudi de sévir contre le "groupe mercenaire" qui a tué 27 membres de l'armée d'élite du régime dans un attentat suicide et a de nouveau accusé Israël et les Etats-Unis, ses ennemis, de soutenir le "terrorisme".

L'attaque à la voiture piégée a visé mercredi un bus des Gardiens de la Révolution (Pasdaran) dans la province du Sistan-Balouchistan dans le sud-est du pays. Elle est l'une des plus meurtrières contre cette armée idéologique créée en 1979 dans le but de protéger la Révolution islamique iranienne des menaces étrangères et intérieures.

Le groupe jihadiste sunnite Jaich al-Adl ("Armée de la justice"), considéré comme une organisation "terroriste" par Téhéran, a revendiqué l'attaque, selon l'agence iranienne Fars.

"Nous ferons certainement payer à ce groupe mercenaire le prix pour le sang versé par nos martyrs", a déclaré M. Rohani, cité par l'agence officielle Irna.

L'Iran chiite accuse les Etats-Unis, ainsi qu'Israël et l'Arabie saoudite sunnite, son principal rival au Moyen-Orient, de soutenir les groupes séparatistes sur son territoire.

"Les Etats-Unis, les sionistes (Israël ndlr) et certains pays pétroliers (de la région) qui (les) financent sont la racine principale du terrorisme dans la région", a accusé M. Rohani, avant son départ en Russie pour un sommet sur la Syrie avec le présidents russe et turc.

Le guide suprême iranien, l'ayatollah Ali Khamenei, a dit, sans autres précisions, que les auteurs de l'attaque étaient certainement liés aux "agences d'espionnage de pays régionaux et transrégionaux".

- Avertissement aux voisins -

Frontalier du Pakistan et de l'Afghanistan, la province du Sistan-Balouchistan est régulièrement le théâtre d'accrochages meurtriers entre forces de l'ordre et séparatistes baloutches ou groupes jihadistes. Elle compte une large communauté de musulmans sunnites d'ethnie baloutche dans un pays à grande majorité chiite.

Selon l'agence de presse Tasnim, une cérémonie en hommage aux membres des Gardiens de la Révolution tués est prévue vendredi soir à Ispahan et les funérailles auront lieu samedi dans cette ville du centre du pays où était basée la division à laquelle appartenaient les victimes.

M. Rohani a pressé les pays voisins d'assumer "leurs responsabilités" et de ne pas permettre aux "terroristes" d'utiliser leur territoire pour préparer des attaques contre l'Iran.

"Si ces pays ne sont pas en mesure d'arrêter les terroristes nous nous réservons le droit d'agir", a-t-il averti.

Selon les Pasdaran, une voiture piégée a explosé près du bus ramenant les membres des Gardiens de la Révolution d'une mission de patrouille à la frontière avec le Pakistan. Il y a eu 27 morts et 13 blessés.

L'Union européenne a condamné l'attaque estimant qu'il n'y avait "aucune justification à de tels actes de terrorisme".

La Syrie et le mouvement chiite libanais Hezbollah, deux alliés de Téhéran, ont également dénoncé une attaque "terroriste". Le Hezbollah a estimé que ces attaques "n'affaibliraient pas la nation iranienne".

L'attentat est survenu le jour du démarrage à Varsovie d'une conférence organisée sous la houlette des Etats-Unis et dont l'un des objectifs est de mettre la pression sur l'Iran accusé par Washington "d'influence déstabilisatrice" au Moyen-Orient.

- "Pas une coïncidence" -

"Ce n'est pas une coïncidence que l'Iran ait été frappé par le terrorisme" le jour même du début de la conférence de Varsovie, a dit le chef de la diplomatie iranienne Mohammad Javad Zarif.

Ces derniers mois, les forces de sécurité et les Gardiens de la révolution ont été la cible de plusieurs attaques au Sistan-Balouchistan.

Le 2 février, un membre des Gardiens de la Révolution a été tué dans une attaque dans cette province, revendiquée aussi par Jaïch al-Adl. Ce groupe a été formé en 2012 par d'ex-membres d'une organisation sunnite extrémiste ayant mené une rébellion au Sistan-Baloutchistan jusqu'en 2010.

Le dernier attentat particulièrement meurtrier en Iran remonte au 22 septembre 2018: 24 personnes ont été tuées par cinq assaillants qui ont tiré à l'arme automatique sur un défilé militaire

à Ahvaz (sud). L'attentat a été revendiqué par le groupe jihadiste Etat islamique (EI) et un groupe séparatiste arabe au nom de la "Résistance nationale d'Ahvaz".

Une semaine plus tard, les Pasdaran ont mené, en représailles, une attaque de missiles et de drones contre des positions jihadistes en Syrie, puis une opération en Irak voisin au cours de laquelle ils ont affirmé avoir tué le cerveau de l'attaque.

Téhéran promet des représailles après un attentat meurtrier commis contre les Gardiens de la révolution

<http://www.opex360.com/> par Laurent Lagneau 14 février 2019



Alors que Téhéran vient de commémorer le 40^e anniversaire de sa « révolution islamique » et que vient de s'ouvrir, à Varsovie, une conférence sur la paix et la sécurité au Moyen-Orient, un attentat suicide particulièrement meurtrier a visé les Gardiens de la révolution iraniens [pasdarans] dans la province du Sistan-Balouchistan [sud-est], le 13 février.

Les pasdarans revenaient d'une patrouille effectuée le long de la frontière pakistanaise quand une voiture piégée a explosé au passage de leur bus. Le bilan est de 27 tués et de 13 blessés.

Très vite, les responsables iraniens ont attribué la responsabilité de cette attaque à des jihadistes, qu'ils ont accusés d'être des « agents des services de renseignement liés à l'arrogance occidentale. »

Effectivement, selon SITE Intelligence, spécialiste de la surveillance des activités numériques de la mouvance jihadiste, cet attentat a été revendiqué peu après par Jaich al-Adl [Armée de la justice], un groupe créé par d'anciens membres de l'organisation sunnite appelée « Joundallah » [les soldats de Dieu].

Cette dernière s'était notamment fait connaître à la fin des années 2000 après avoir commis plusieurs attentats contre les Gardiens de la révolution déployés au Sistan-Balouchistan. À l'époque, Téhéran avait accusé ce groupe « Joundallah » d'avoir des liens « directs » avec le renseignement américain, britannique et pakistanais.

Le président iranien, Hassan Rohani, en a fait de même avant de s'envoler en direction de Sotchi [Russie] pour assister à un sommet sur la Syrie avec ses homologues russe et turc.

« La racine principale du terrorisme dans la région sont les États-Unis, les sionistes [Israël ndr] et certains pays pétroliers [de la région] qui [les] financent », a en effet affirmé M Rohani. « Nous ferons certainement payer à ce groupe mercenaire le prix pour le sang versé par nos martyrs », a-t-il assuré.

En outre, le président iranien a également demandé aux pays voisins de l'Iran d'assumer leurs « responsabilités » et de plus permettre aux « terroristes » d'utiliser leur territoire pour planifier des attaques sur le territoire iranien. « Si ils ne sont pas en mesure d'arrêter les terroristes nous nous réservons le droit d'agir », a-t-il prévenu. Et cet avertissement vise essentiellement le Pakistan.

À l'époque où le Joundallah était encore actif, les autorités iraniennes avaient accusé le Pakistan de servir de « base arrière » à cette organisation et l'ISI [Inter Services Intelligence, le renseignement pakistanais] de lui prêter main-forte.

Cela étant, comptant une importante minorité sunnite, le Sistan-Balouchistan est régulièrement le théâtre d'attaques contre les forces iraniennes. L'une d'entre-elles fit 13 tués parmi les garde-

frontières, en octobre 2013, soit quelques mois après la création de Jaich al-Adl par Salaheddine Farouqi.

Puis, en février 2014, cinq militaires iraniens furent enlevés par ce groupe et emmenés au Pakistan. Ce qui donna lieu à de vives tensions entre Téhéran et Islamabad, les autorités iraniennes ayant menacé leurs homologues pakistanaises de mener une opération transfrontalière.

Par ailleurs, une autre région iranienne est également concernée par le terrorisme. Ainsi, en septembre 2018, 24 personnes perdirent la vie quand cinq assaillants ouvrirent le feu sur une foule réunie pour regarder un défilé militaire. L'attaque avait été revendiquée par la « Résistance nationale d'Ahvaz », un groupe séparatiste arabe, ainsi que par l'État islamique. Par la suite, l'Iran lança une salve de missiles contre des positions jihadistes établies en Syrie et affirma avoir ainsi éliminé le « cerveau » de cet attentat.

ISRAËL

Attentats

Israël: émotion et polémique après le meurtre d'une jeune femme par un Palestinien

Actualité International <http://www.lefigaro.fr/> Par Thierry Oberlé Mis à jour le 10/02/2019 à 22:16
Publié le 10/02/2019 à 11:39



Samedi soir à Jérusalem lors d'un hommage à Ori Ansbacher. RONEN ZVULUN/REUTERS

Le crime qui aurait été commis par un «loup solitaire» a relancé le débat sur la peine capitale pour les Palestiniens auteurs de certains homicides.

De notre correspondant à Jérusalem

Le meurtre d'Ori Ansbacher, 19 ans, suscite un vif émoi en Israël. Le corps nu de la jeune femme qui effectuait son service national civil a été découvert jeudi dans un bois au sud de Jérusalem. Il était lardé de coups de couteau dans la poitrine. Des centaines de personnes ont assisté à ses funérailles vendredi dans la colonie de Tekoa en Cisjordanie occupée où elle résidait et des rassemblements d'activistes réclamant vengeance se sont déroulés samedi soir.

L'auteur présumé du crime, un Palestinien de 29 ans, a été arrêté au cours d'une opération militaro-policière dans un immeuble à l'abandon de Ramallah, la «capitale» de l'Autorité palestinienne. Il n'a pas opposé de résistance. Originaire de Hébron, dans le sud de la Cisjordanie occupée, le jeune homme aurait selon le Shin Beth reconnu dimanche avoir tué Ori Ansbacher pour des «motifs nationalistes».

Arafat Irfaia a été trahi par son ADN. Il avait effectué de courts séjours dans des prisons israéliennes en 2009 et 2017 pour port illégal d'arme blanche. Selon les enquêteurs cités par la presse, la scène du crime traduisait la violence et la cruauté de l'agression. Comme c'est l'usage dans ce type d'affaires, la police israélienne a imposé un black-out de l'information. Ce silence a attisé les rumeurs sur les réseaux sociaux où prolifèrent détails scabreux et polémiques.

«Une fille juive pure a été brutalement violée et assassinée par l'ennemi arabe. Sa tête a été coupée. Que la mémoire d'Ori soit bénie» a posté sur sa page Facebook, Yair Netanyahu, le fils du premier ministre. «Bien sûr, notre police malade a donné un ordre de censure» a-t-il accusé dans un autre post. Dans une déclaration inhabituelle, la police a répliqué en mettant en garde

contre une «avalanche» de publications sur les réseaux sociaux «totalement infondées, qui portent atteinte à la dignité de la victime et de sa famille, tout en induisant le public en erreur».

Le Premier ministre israélien s'est rendu dans la soirée chez les parents de la jeune fille, dans la colonie israélienne de Tekoa en Cisjordanie. En cette période de campagne électorale, la question du gel d'une partie des transferts d'argent due à l'Autorité palestinienne dans le cadre de taxes perçues a, également, été relancée. Aussitôt connues les conclusions du Shin Beth, Benjamin Netanyahu a annoncé dimanche son intention de réduire à partir de la semaine prochaine des fonds reversés aux Palestiniens, en application d'une loi votée par le Parlement en juillet 2018 et jamais appliquée jusqu'à présent.

Selon le député à l'origine de la loi, Avigdor Lieberman, l'Autorité palestinienne verserait 330 millions de dollars par an aux familles de Palestiniens détenus par Israël ou qui ont été tués par des soldats israéliens. «Le terroriste qui a commis ce meurtre va recevoir un gros salaire dès qu'il sera en prison», s'est insurgé le ministre de l'éducation nationale, Naftali Bennett, le chef de file de la Nouvelle Droite. «Je vais réunir le cabinet dimanche prochain (17 février) et nous ferons passer la décision nécessaire pour réduire ces transferts. Que personne n'ait le moindre doute, cela sera fait la semaine prochaine», a prévenu Netanyahu à l'issue du Conseil des ministres.

Le ministre de la Justice, Ayelet Shaked, membre de la Nouvelle Droite, un parti ultranationaliste, avait demandé que le suspect soit jugé par un tribunal militaire et condamné à mort. Le débat sur cette question sensible a été relancé en novembre avec un projet de loi qui faciliterait la condamnation à la peine capitale de meurtriers palestiniens. Il stipule que les tribunaux militaires siégeant en Cisjordanie occupée et qui s'abstiennent actuellement de prononcer de tels verdicts pourront se prononcer en faveur du châtiment suprême, non plus à l'unanimité des trois juges mais à la majorité. «Un Palestinien qui s'infiltre en Israël pour tuer un juif est un terroriste» a, pour sa part, tranché le ministre de la Sécurité intérieure Gilad Erdan qui a critiqué la prudence de ses propres services. «S'occuper des motivations est totalement superflu» a-t-il ajouté. Il s'est dit, lui aussi, en faveur de la peine de mort.

Originaire d'Hébron, Arafat Irfaiya vivait de petits boulots. L'armée israélienne a pris les mesures de la maison qu'il partageait avec sa famille en vue de sa possible démolition.

Dans l'hommage rendu à leur fille le jour des obsèques, les parents d'Ori Ansbacher ont salué son «esprit pur» et son désir de rendre le «monde meilleur». Son père est rabbin dans une yeshiva, une école religieuse.

QATAR

Diplomatie

La France et le Qatar ont signé un accord de « dialogue stratégique »

<http://www.opex360.com/> par Laurent Lagneau · 11 février 2019

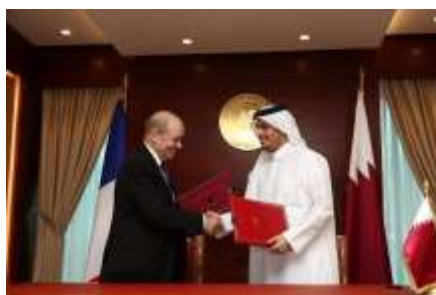


Photo : Ministère des Affaires étrangères

En froid avec l'Égypte et les monarchies sunnites du golfe arabo-persique, dont l'Arabie Saoudite, qui est par ailleurs actuellement sous le feu des critiques pour son rôle au Yémen ainsi que pour l'assassinat, en Turquie, du journaliste saoudien Jamal Khashoggi, le Qatar cherche la moindre

occasion pour rompre son isolement diplomatique. D'où, sans doute, sa frénésie d'achats d'équipements militaires que la nécessité d'assurer la sécurité de la prochaine coupe du monde de football, en 2022, ne suffit pas à expliquer.

Ainsi, après avoir pris livraison du premier des 36 avions Rafale qu'il a commandés, le Qatar a signé avec la France, ce 11 février, un accord de « dialogue stratégique », à l'occasion de la 19e visite à Doha du ministre français des Affaires étrangères, Jean-Yves Le Drian.

D'après les dirigeants qataris, cités par l'AFP, il s'agirait du « premier accord de ce type » signé entre l'émirat et un pays européen.

« Ce dialogue stratégique va fournir une plate-forme [...] de coopération dans différents domaines entre les deux pays, y compris la sécurité régionale, l'énergie, l'économie et la culture », a expliqué le ministre qatari des Affaires étrangères, cheikh Mohammed ben Abderrahmane Al-Thani, avant d'évoquer une « nouvelle phase » dans les relations entre Doha et Paris.



De son côté, M. Le Drian a expliqué que cet accord prévoit que des rencontres seront régulièrement organisées entre les responsables des deux pays. Visiblement, c'est déjà le cas pour les affaires militaires puisque le ministre qatari de la Défense, Khalid bin Mohammed Al Attiyah, a rencontré, la semaine passée, Florence Parly, son homologue française. Cette dernière a également fait un détour par Doha, le 8 février, avant de se rendre en Irak.

« Avec le Qatar, il n'y a que des hauts », a par ailleurs assuré le chef de la diplomatie française, alors qu'il était interrogé sur les relations compliquées entre la France et l'Italie, en raison de propos tendancieux à l'égard de l'exécutif français et de la visite faite à des « gilets jaunes », à Montargis, par Luigi di Maio, vice-Premier ministre italien et chef du mouvement « Cinq étoiles ». La France a d'ailleurs rappelé son ambassadeur en poste à Rome.

Cela étant, dans la brouille qui oppose le Qatar à ses voisins, Paris se garde de prendre parti. Ainsi, le 10 février, le ministre français de l'Économie, Bruno Le Maire, s'est rendu aux Émirats arabes unis où il a signé un accord de coopération dans le domaine de l'intelligence artificielle. Pour rappel, la France dispose d'une base aux Émirats, d'où décollent des Rafale engagés dans la coalition anti-jihadiste.

SYRIE

Opérations

Syrie : le dernier bastion de Daech sous le feu de l'alliance arabo-kurde

Économie International <https://www.latribune.fr/> Par Reuters | 11/02/2019, 9:56



Les combattants des Forces démocratiques syriennes (FDS) livrent leur dernière bataille contre l'EI en Syrie. Ici à Deir Ezzor, le 1er mai 2018. (Crédits : Reuters)

Les Forces démocratiques syriennes (FDS) appuyées par la coalition sous commandement américain disent avoir gagné du terrain depuis le début de leur offensive contre la dernière poche de l'Etat islamique (EI) dans l'est de la Syrie. Le retrait des troupes américaines devrait commencer dans les prochaines semaines.

Les Forces démocratiques syriennes (FDS), alliance de combattants kurdes et arabes soutenue par les Etats-Unis, ont lancé samedi l'offensive contre le dernier bastion contrôlé par l'Etat islamique (EI). Le réduit assiégé, dans laquelle se trouvent deux villages et entre 400 et 600 combattants djihadistes, se situe autour de la localité de Baghouz, dans l'est de la Syrie, sur la rive orientale de l'Euphrate, à proximité immédiate de la frontière irakienne.

Les FDS ont conquis une quarantaine de positions tenues par l'EI mais ont dû repousser dimanche matin une violente contre-offensive, a déclaré à Reuters Moustafa Bali, responsable des relations avec la presse des FDS. « *Les combats sont féroces car le groupe terroriste défend son dernier bastion* », a-t-il ajouté.

La progression des combattants arabes et kurdes est compliquée par la présence de 500 à un millier de civils, a indiqué Moustafa Bali, selon lequel plus de 20.000 autres civils ont pu être évacués dans les dix jours qui ont précédé l'assaut.

L'EI tient encore d'autres parcelles de territoire mais dans la partie de la Syrie qui est contrôlée par le gouvernement du président Bachar al Assad et ses alliés russe et iranien.

Le retrait de matériel militaire US de Syrie déjà engagé

Dimanche, le général Joseph Votel, chef du Central Command américain, chargé des opérations au Moyen-Orient, en Asie centrale et en Asie du Sud, a indiqué à nos confrères de Reuters que les Etats-Unis devraient débuter dans quelques semaines le retrait des soldats américains en Syrie. Toutefois, il a averti que la date exacte dépendrait de la situation dans le pays.

En décembre dernier, le président Donald Trump a **proclamé la défaite de l'EI en Syrie** et a annoncé que les quelque 2.000 soldats américains dans ce pays seraient rapatriés.

L'armée américaine a déjà débuté le retrait de matériel militaire de Syrie. Interrogé sur un éventuel retrait de troupes dans les prochains jours, le général a répondu :

« Probablement des semaines. Mais encore une fois, tout cela dépendra de la situation sur le terrain (...) Déplacer des personnes est plus facile que de déplacer du matériel, et ce que nous essayons de faire actuellement, c'est à nouveau de retirer ce matériel, celui dont nous n'avons pas besoin. »

Syrie. L'État islamique, très affaibli, continue à résister aux forces arabo-kurdes

Accueil Monde Syrie <https://www.ouest-france.fr/> avec AFP Publié le 11/02/2019 à 15h38



Une rue de la vieille ville d'Alep en Syrie. En huit ans, le conflit a fait plus de 360 000 morts et détruit une bonne partie du pays. | LOUAI BESHARA / AFP

L'État islamique est maintenant réduit à une petite poche qui constituerait 1 % de son « califat » dans l'Est de la Syrie mais le groupe terroriste continue à se défendre face aux assauts des forces arabo-kurdes. Alors que les États-Unis préparent déjà leur départ du pays, l'armée prévient que sans forces antiterroristes, l'Ei pourrait reconquérir son « territoire » en six à douze mois.

Des combattants arabes et kurdes syriens, soutenus par la coalition internationale, font face lundi à une résistance acharnée de centaines de djihadistes du groupe État islamique (EI) acculés dans leur ultime poche en Syrie.

Au troisième jour d'un assaut « **final** » lancé par les Forces démocratiques syriennes (FDS) contre le réduit djihadiste dans la province orientale de Deir Ezzor, un champignon de fumée noire s'élevait au-dessus du théâtre des opérations, près du village de Baghouz.

Un missile a été tiré sur le carré djihadiste, tandis qu'un avion de la coalition internationale emmenée par Washington survole le secteur, a constaté une équipe de l'AFP.

« L'Ei a lancé une contre-attaque »

Après une montée en puissance fulgurante en 2014 et la proclamation d'un « **califat** » sur de vastes régions conquises en Syrie et en Irak voisin, les djihadistes, affaiblis par de multiples offensives, sont retranchés dans une poche de Deir Ezzor près de la frontière irakienne.

Samedi, les FDS ont lancé leur « **bataille finale** » contre les quelque 500 à 600 djihadistes restés dans ce secteur, selon cette alliance soutenue au sol et dans les airs par les forces de la coalition internationale.

« **Les FDS progressent lentement dans la poche de l'Ei** », a indiqué l'Observatoire syrien des droits de l'Homme (OSDH). Les snipers, les mines enfouies et les tunnels creusés par les djihadistes ralentissent les opérations. « **L'Ei a lancé une contre-attaque** », a indiqué un porte-parole des FDS, Mustefa Bali. En riposte, des tirs de roquettes et des frappes aériennes ont visé les djihadistes.

L'Ei retient également « **des dizaines d'otages des FDS** », selon lui. Depuis le lancement de leur offensive en septembre, les FDS ont essuyé plusieurs contre-attaques djihadistes meurtrières.

Bachar Al-Assad contrôle désormais près de deux tiers du pays

Des dizaines de milliers de personnes, principalement des familles de djihadistes, ont fui les combats ces deux derniers mois vers des secteurs aux mains des FDS. Celles-ci procèdent à des fouilles et des interrogatoires poussés pour identifier les potentiels djihadistes qui tentent de se mêler aux civils en fuite.

Lundi, à une position des FDS où affluent des civils, des membres des forces de la coalition montent la garde près d'une vingtaine d'hommes accroupis au sol, a constaté l'équipe de l'AFP.

Environ 600 personnes dont des membres présumés de l'Ei, notamment deux femmes Françaises, sept Turcs, et trois Ukrainiens, ont quitté dimanche le réduit djihadiste, selon l'OSDH.

Alors que l'EI est sur le point d'être défait, le sort de son chef, Abou Bakr al-Baghdadi, demeure inconnu. Donné pour mort à plusieurs reprises, un message audio qui lui a été attribué a été diffusé en août dernier. L'assaut final contre l'EI représente aujourd'hui le principal front de la guerre en Syrie.

Le régime de Bachar al-Assad, soutenu par la Russie, contrôle désormais près des deux tiers du pays, après avoir enchaîné les victoires face aux rebelles et djihadistes. Et les combats sur d'autres fronts ont fortement baissé en intensité.

Sans engagement antiterroriste, il ne faudrait que six à douze mois pour « reconquérir des territoires restreints »

La semaine dernière, le président américain Donald Trump a pronostiqué la « **libération** » imminente de « **100 %** » des territoires autrefois contrôlés par l'EI, ajoutant qu'une « **annonce formelle** » en ce sens pourrait intervenir très rapidement.

Une défaite de l'EI ouvrirait la voie au désengagement, annoncé en décembre par Donald Trump, des quelque 2 000 militaires américains déployés en Syrie pour lutter contre les djihadistes.

Mais, en l'absence d'un engagement antiterroriste soutenu, il ne faudrait à l'EI que six à 12 mois pour entamer une « **résurgence** » et « **reconquérir des territoires restreints** », a mis en garde l'armée américaine dans un rapport publié en février.

Hormis son ultime réduit dans l'Est syrien, l'EI n'a plus que des combattants dispersés dans le vaste désert s'étendant du centre du pays à Deir Ezzor.

Malgré les revers, le groupe ultraradical, responsable de multiples exactions, parvient toujours à mener des attentats meurtriers dont des attaques suicides. Il a également revendiqué des attentats à l'étranger, notamment en Occident.

Selon des analystes, l'EI a entamé sa mue en organisation clandestine en se cachant dans le désert ou en développant des « **cellules dormantes** » dans les territoires perdus. Déclenché en 2011, le conflit en Syrie a fait plus de 360 000 morts.

OCÉANIE

AUSTRALIE

Environnement

En Australie, les effets du changement climatique sont déjà catastrophiques

<https://www.ouest-france.fr/> L'édition du soir Climat vendredi 15 février 2019 Par Marie Merdrignac



Sécheresse puis averses torrentielles et des dégâts colossaux. En Australie, les conséquences du changement climatique sont particulièrement visibles. Tandis que le nord-est du pays fait face à des pluies de mousson exceptionnelles, le sud-est est confronté depuis des mois à une sécheresse historique. Pourtant, le gouvernement australien continue de fermer les yeux.



Une canicule extrême

En Australie méridionale, c'est la canicule. Le mois de janvier a été le plus chaud jamais enregistré. Dans la région d'Adélaïde, le thermomètre frôle les 50°C. À Port-Augusta, un peu plus au nord, le record absolu a été atteint avec 49,5 °C, le 24 janvier. Les chauves-souris tombent des arbres, les chevaux meurent de déshydratation sous le soleil et des dizaines de milliers de poissons flottent à la surface des lacs et dans des rivières, asphyxiés.

Plus au sud encore, l'État insulaire de Tasmanie brûle. De nombreux incendies ont rasé plus de 200 000 hectares de forêts et de terres agricoles ces dernières semaines. Cela représente 3 % de la surface de cet État. Les incendies devraient durer encore un mois.



Les feux de brousse ont été beaucoup plus virulents cette année. Ici en Nouvelle-Galles du Sud, près de la ville de Tingha. (Photo : Dave Hunt / EPA)



À Minindee, dans le sud-est de l'Australie, des centaines de milliers de poissons morts ont été découverts le long du fleuve Darling. (Photo : Robert Gregory / AFP)

Dans le Queensland, dans le nord-est de l'Australie, l'été (de décembre à février) a été – et continue – d'être meurtrier. La région est frappée par une sécheresse qui dure depuis sept ans. En décembre, les feux de brousse, habituels dans la région, ont été d'une intensité bien plus importante cette année. Ils ont commencé à grignoter les forêts tropicales, dans le nord. Le feu, indomptable, a dévoré des milliers d'habitations et des villes entières, forçant les habitants à fuir.

Cette sécheresse persistante est en partie causée par le réchauffement climatique. Le Bureau de météorologie australien indique que huit des dix années les plus chaudes enregistrées dans le pays l'ont été au cours des treize dernières années.

« Une mer de bétail mort »

Après le feu et la sécheresse, la pluie, diluvienne, a pris la suite, à la fin du mois de janvier et au début du mois de février. « **J'ai vu une mer de bétail mort.** » Les mots sont forts, mais décrivent la terrible réalité. Ce sont ceux de la représentante de la région de Queensland, Anastacia Palaszczuk.

Après une sécheresse de sept années, un déluge s'est abattu sur la région. Faune et flore locales sont dévastées. Le météorologue Vinor Anand a expliqué à l'Agence France Presse (AFP) que certaines localités n'avaient reçu que quelques millimètres de pluie en décembre. **« C'était comme appuyer sur un interrupteur. C'était sec, sec, sec et subitement, on a eu en 37 jours une année de pluviométrie. »** Les fortes pluies ont inondé des maisons, coupé des routes et transformé les rues en rivières.



Plus de 500 000 bêtes ont péri après les pluies diluviennes qui se sont abattues sur le nord-est du pays. (Photo : AFP)

« Des cadavres de kangourous reposent dans les arbres, des oiseaux sont noyés dans des limons et notre chère famille de bovins a péri, entassée les uns contre les autres », confie une éleveuse au quotidien britannique *The Guardian*.

Les trombes d'eau qui ont déferlé sur ces terres ont tué 500 000 bovins. Ceux qui ont survécu aux torrents de boue meurent d'épuisement, sur un sol transformé en tourbière, rendant l'accès à de la nourriture impossible. Pour tenter de sauver quelques animaux vivants isolés, des éleveurs larguent par hélicoptère du fourrage.

Dans certaines zones, les fermiers ont perdu 95 % de leurs bêtes. Les dégâts se chiffrent à plus d'un milliard de dollars, selon la chaîne CNN. Et le bilan de la catastrophe pourrait s'alourdir. **« L'étendue des dégâts n'est pas encore connue mais il est certain que le secteur va mettre des décennies à s'en remettre »**, a déclaré Michael Guerin, président d'AgForce Queensland, le syndicat des exploitants agricoles.

La Grande Barrière de Corail menacée

Ce vendredi, des scientifiques l'Université James Cook alertent sur les menaces qui pèsent sur la Grande Barrière de Corail depuis les inondations récentes. Le déluge qui s'est abattu sur le nord de l'Australie a provoqué des ruissellements qui menacent d'étouffer les récifs, privant les coraux de lumière et apportant de la nourriture aux acanthasters, les redoutables étoiles de mer dévoreuse de coraux.



Le déluge qui s'est abattu sur le nord de l'Australie a provoqué des ruissellements qui menacent d'étouffer la Grande Barrière de Corail. (Photo : Reuters)

Ce joyau environnemental, inscrit au Patrimoine de l'humanité, s'étend sur environ 2 300 km le long de la côte nord-est de l'Australie. La Grande Barrière constitue le plus vaste ensemble corallien du monde.

À l'embouchure du fleuve Burdekin, une marée boueuse s'est répandue sur une distance allant jusqu'à 100 kilomètres des côtes. **« Si elle reste sur place, il ne faudrait pas tant de temps que cela pour que certains de ces systèmes meurent »**, a expliqué à l'AFP Jane Waterhouse, chercheuse à James Cook. Car pour se développer et être en bonne santé, les récifs coralliens et

les herbiers ont besoin de lumière. Or, les sédiments qui stagnent portent atteinte à la qualité de l'eau et réduisent la luminosité.

L'Australie paie le prix fort face aux phénomènes météorologiques extrêmes. S'ils font partie de l'histoire du pays, leur intensité et leur répétition sont nouvelles. Leur cause est bien identifiée : le changement climatique. Mais l'Australie ne se remet pas en question.

Le pays est un des principaux pollueurs de la planète par habitant. Ses émissions de gaz à effet de serre continuent d'augmenter. Pourtant le gouvernement conservateur du Premier ministre Scott Morrison traîne les pieds, en matière de lutte contre le réchauffement. Le développement économique a été décrété prioritaire, aux dépens des objectifs de réduction des gaz à effet de serre.

ORGANISATIONS INTERNATIONALES

FMI

Les exportateurs de pétrole pas encore remis du choc de 2014, selon le FMI

<https://www.latribune.fr/> reuters.com | 10/02/2019, 16:04



(Crédits : Arnd Wiegmann)

DUBAI (Reuters) - Les pays exportateurs de pétrole ne se sont pas encore totalement remis du spectaculaire choc pétrolier de 2014, a déclaré samedi la directrice du Fonds monétaire international (FMI), et doivent donc se garder de financer des projets trop ambitieux.

"Avec la baisse des recettes, les déficits publics ne diminuent que lentement, en dépit des réformes significatives à la fois sur la partie dépenses et la partie recettes, qui inclut notamment l'introduction de la TVA", a dit Christine Lagarde lors d'une conférence à Dubai.

"Cela a conduit à une forte hausse de la dette publique, de 13% du PIB en 2013 à 33% en 2018", a-t-elle ajouté.

Selon Christine Lagarde, l'incertitude qui entoure les perspectives de croissance des exportateurs de pétrole s'est aussi traduite par une accélération dans certains pays de la transition vers les énergies renouvelables au cours des décennies passées, en ligne avec les préconisations de l'accord de Paris sur le changement climatique.

Il reste cependant au Moyen-Orient, où "le court-termisme et le déficit de crédibilité" constituent des points faibles, une marge pour améliorer les structures budgétaires, a-t-elle ajouté.

Elle a ainsi mis en garde contre la tentation des gouvernements de la région de favoriser des projets trop ambitieux, au lieu d'investir dans les ressources humaines et le potentiel productif.

L'Arabie saoudite compte par exemple donner son feu vert à trois méga-projets, dont NEOM, une zone économique de 500 milliards de dollars.

Selon Christine Lagarde, il est fréquent que les fonds souverains financent directement des projets, échappant ainsi aux processus budgétaires normaux. Elle préconise à la place de suivre l'exemple de pays riches en ressources naturelles comme le Chili ou la Norvège. Ceux-ci appliquent les règles budgétaires communes pour protéger leurs priorités politiques, comme les dépenses sociales, de la volatilité des cours des matières.

Par ailleurs, si la croissance a redémarré chez les pays pétroliers du Moyen-Orient, elle reste bien inférieure à son niveau d'avant la dernière crise financière mondiale, a ajouté la directrice du FMI.

(Lisa Barrington, Davide Barbuscia, Asma Alsharif et Saeed Azhar, avec Gilles Guillaume pour le service français)

G7

Dinard. Les réunions préparatoires au G7 confirmées

Accueil Bretagne Dinard <https://www.ouest-france.fr/> Pierre MOMBOISSE Modifié le 14/02/2019 à 19h19 Publié le 14/02/2019 à 16h52



La Ville de Dinard s'apprête à accueillir les ministres des Affaires étrangères des pays membres du G7. | ARCHIVES
MARC OLLIVIER

La Ville de Dinard (Ille-et-Vilaine) accueillera des réunions préparatoires au sommet du G7, le vendredi 5 et samedi 6 avril 2019. Jean-Yves Le Drian, ministre des Affaires étrangères, l'a confirmé ce jeudi 14 février.

La France a pris la présidence du G7 pour 2019. Elle accueillera les chefs d'État et de gouvernement des sept pays membres, l'Allemagne, le Canada, les États-Unis, la France, l'Italie, le Japon, et le Royaume-Uni, lors du sommet du groupe qui aura lieu à Biarritz (Pyrénées-Atlantiques), du 24 au 26 août.

Le format de ce sommet international est revisité. En plus du Sommet de Biarritz, des réunions au niveau ministériel seront organisées. La première aura lieu à Dinard en avril et rassemblera les ministres des Affaires étrangères des sept pays. Jean-Yves Le Drian, le ministre des Affaires étrangères, l'a confirmé à *Ouest-France*, ce jeudi 14 février.

Des ministres de sept pays pendant deux jours

La réunion préparatoire du sommet se tiendra le vendredi 5 et samedi 6 avril, vraisemblablement au Palais des arts et du festival et au Casino Barrière, deux établissements situés dans le centre-ville de Dinard. Un important dispositif de sécurité sera mis en place pour l'occasion.

Des repérages et des réunions liées à la sécurité et à la logistique de l'organisation d'un tel événement ont eu lieu ces dernières semaines. Les principaux hôtels dinardais ont également été sollicités pour accueillir ces hommes politiques.

Pour sa présidence du Groupe des 7, la France a choisi de mettre en avant la lutte contre les inégalités autour de cinq objectifs : la lutte contre les inégalités de destin, la réduction des inégalités environnementales, le renforcement de la dimension sociale de la mondialisation, l'action pour la paix et l'exploitation des opportunités offertes par le numérique et l'intelligence artificielle.

Américains et Russes défendent deux projets de résolution concurrents sur le Venezuela à l'Onu

 Reuters 9 février 2019



Les Etats-Unis et la Russie ont fait circuler au Conseil de sécurité des Nations unies deux projets de résolution opposés sur la situation au Venezuela, a-t-on appris samedi auprès de diplomates. /Photo prise le 2 février 2019/REUTERS/Juan Carlos Ulate

WASHINGTON (Reuters) - Les Etats-Unis et la Russie ont fait circuler au Conseil de sécurité des Nations unies deux projets de résolution opposés sur la situation au Venezuela, a-t-on appris samedi auprès de diplomates.

Moscou, qui soutient Nicolas Maduro, et Washington, qui a reconnu le président par intérim autoproclamé Juan Guaido, président de l'Assemblée nationale contrôlée par l'opposition vénézuélienne, sont en opposition frontale sur ce sujet.

D'après des diplomates, la délégation américaine a soumis aux 14 autres Etats membres du Conseil de sécurité un projet de résolution, que Reuters s'est procuré, qui exprime "le plein soutien à l'Assemblée nationale, seule institution démocratiquement élue" du Venezuela.

Le mois dernier, la Russie, la Chine, la Guinée-Equatoriale et l'Afrique du Sud ont empêché le Conseil de sécurité de publier une déclaration qui contenait la même formulation.

Le nouveau texte d'inspiration américaine a été débattu à huis clos vendredi après-midi.

Au cours de la même séance, la Russie, qui accuse Washington de soutenir une tentative de coup d'Etat à Caracas, a fait circuler un projet concurrent de résolution exprimant de "l'inquiétude face aux tentatives d'ingérence dans des dossiers par nature nationaux" et "face aux menaces de recours à la force contre l'intégrité territoriale et l'indépendance politique" du Venezuela.

Donald Trump a déclaré dimanche dernier sur CBS qu'une intervention militaire au Venezuela était "une option".

(Michelle Nichols; Henri-Pierre André pour le service français)

La France et l'Allemagne vont partager une présidence jumelée au Conseil de sécurité de l'ONU

Accueil Monde Organismes internationaux ONU <https://www.ouest-france.fr/> Publié le 11/02/2019 à 21h12



La France est membre permanent doté d'un droit de veto, l'Allemagne assure une position de membre non permanent pour seulement deux ans. | PHOTO MIKE SEGAR / REUTERS

En mars, la France devait prendre la présidence du Conseil de sécurité de l'ONU, avant de céder la place en avril à l'Allemagne. Les deux pays ont choisi d'innover en partageant deux mois de présidence jumelée.

Bénéficiant d'un ordre alphabétique favorable, la France et l'Allemagne (Germany) conduiront en mars et avril une présidence « **jumelée** » du Conseil de sécurité de l'ONU, une initiative inédite et surtout symbolique pour leurs partenaires.

Les présidences du Conseil changent tous les mois. Le président a un rôle clé pour dénouer en coulisses des oppositions entre ses 15 membres, trouver des consensus sur l'ordre du jour, les participants aux réunions ou la publication de déclarations.

Différence de statut

Au-delà de l'affichage d'un axe franco-allemand renforcé à l'ONU, il est toutefois difficile pour Paris et Berlin de contourner leur différence de statut, le premier étant membre permanent doté d'un droit de veto, le deuxième assurant une position de membre non permanent pour seulement deux ans.

Ce n'est pas toujours facile de travailler ensemble, la France « **est à un autre niveau** » et l'Allemagne est parfois qualifiée de « **touriste** », relève-t-on à Berlin. « **Les présidences coordonnées, ça ne change pas grand-chose** » à part présenter « **d'un coup deux mois de programme, montés ensemble** », concède-t-on à Paris.

Au Conseil, certains attendent cependant beaucoup du « **symbole** » ou relèvent qu'il représente une « **opportunité** » d'enrichir l'axe franco-allemand. Les deux pays peuvent jouer « **aux jumeaux** », mais sans déroger aux procédures onusiennes, met en garde sous couvert de l'anonymat un diplomate d'un pays membre permanent du Conseil.

Signal européen

La France prévoit de faire adopter en mars une résolution sur le financement du terrorisme et Berlin entend insister en avril sur la lutte contre les violences sexuelles dans les conflits. Les droits humains seront aussi un thème commun aux deux présidences, marquées par un voyage du Conseil en mars au Mali et à Bruxelles.

« **Le jumelage des deux présidences vise à donner un nouvel élan au partenariat franco-allemand à New York** », explique à l'AFP l'ambassadeur français François Delattre. « **Il ne s'agit en aucun cas d'une fusion, mais d'une coordination étroite et pragmatique** », ajoute-t-il, alors que l'attribution à l'Allemagne d'un siège permanent au Conseil reste une question récurrente.

Il « **enverra un signal européen fort et montrera la coopération unique** » existant entre les deux pays pour la paix et la sécurité internationales, abonde son homologue allemand, Christoph Heusgen.

La France est en faveur d'un élargissement du Conseil (avec un siège de membre permanent pour l'Allemagne), mais écarte toute idée d'abandonner ses prérogatives au profit d'un siège européen, comme suggéré parfois à Berlin.

L'ONU enquête sur des actes de torture qu'auraient commis des militaires ou des mercenaires russes en Centrafrique

<http://www.opex360.com/> par Laurent Lagneau · 12 février 2019



Depuis qu'elle a obtenu une dérogation pour livrer des armes aux Forces armées centrafricaines, la Russie ne cesse de renforcer son influence en Centrafrique, via notamment la présence « d'instructeurs militaires civils », c'est à dire des employés présumés de Wagner, une société militaire privée [SMP] dans laquelle Evguéni Prigojine, un homme d'affaires proche du Kremlin, aurait des intérêts.

La présence de cette SMP en Centrafrique, notamment dans des régions où été accordées des concessions minière à la société Lobaye Invest, qui appartient à M. Prigojine, a été d'ailleurs récemment dénoncée par Jean-Yves Le Drian, le ministre français des Affaires étrangères.

Mais un rapport des Nations unies va certainement apporter de l'eau au moulin du patron du Quai d'Orsay. Ainsi, selon ce document, dont l'existence a été évoquée par l'AFP, ce 12 février, des militaires ou des mercenaires russes auraient commis des actes de torture sur Mahamat Nour Mamadou, un civil arrêté sur le marché de Bambari car soupçonné d'appartenir à l'un des groupes armés issus de l'ex-coalition rebelle de la Séléka.

Ce civil, qui prétendait être un commerçant, a ensuite été détenu à la base occupée par ces ressortissants russes. Et ces derniers l'y ont torturé pendant cinq jours.

« Ils m'ont emmené à la mairie où les Faca et les Russes étaient installés. Les Russes m'ont questionné, ils m'ont demandé si j'étais un Séléka, si j'avais des armes », a raconté Mahamat Nour Mamadou à l'AFP. « Après [...] ils m'ont attaché les mains et m'ont couvert la tête avec un blouson, et ils m'ont boxé. Ensuite ils m'ont attaché pendant la nuit. Ils m'ont torturé de 8h à 17h, ils m'ont frappé avec des chaînes, des matraques en fer, ils m'ont fait des entailles dans le pied avec un couteau, et aussi sur les bras et l'épaule », a-t-il continué.

« Ils ont pris un grand couteau et m'ont coupé le doigt, en plusieurs fois, ils m'ont entaillé d'autres doigts aussi, puis ils m'ont étranglé avec une chaîne. Ils m'accusaient d'être un Seleka », a encore ajouté Mahamat Nour Mamadou

Les photographies publiées dans le rapport des Nations unies confirment les blessures reçues par ce civil, qui a eu la vie sauve grâce à une intervention des Forces de sécurité intérieure.

D'après l'ONU, qui a indiqué avoir ouvert une enquête sur ce cas de torture, il y aurait au moins 28 ressortissants russes [militaires ou mercenaires] présents à Bambari, dont un seul francophone. S'ils ont des rapports fréquents avec les FACa, ils se tiendraient à l'écart des gendarmes centrafricains et des Casques bleus de la MINUSCA.

Pour rappel, c'est aussi dans la région de Bambari que trois journalistes russes enquêtant sur la SMP Wagner ont été retrouvés assassinés, en juillet 2018. Les circonstances de leur mort n'ont toujours pas été formellement élucidées.

OPEP

Le projet de loi anti-Opep refait surface au Congrès américain

Économie International <https://www.latribune.fr/> Par AFP | 12/02/2019, 9:35



Proposé pour la première fois en 2000, le projet de loi NOPEC réapparaît depuis par intermittence au Congrès américain malgré l'opposition de la Chambre américaine de commerce et de la fédération du secteur pétrolier API. Il n'a toutefois jamais été adopté. (Crédits : Reuters)

Aux États-Unis, des parlementaires ont récemment remis sur la table un projet de loi visant à empêcher l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (Opep) d'influencer les cours de l'or noir mais risquant aussi de provoquer de forts remous géopolitiques et financiers.

Le projet de loi baptisé "No Oil Producing and Exporting Cartels Act of 2019" ou NOPEC a été déposé la semaine dernière à la fois devant la Chambre des représentants et devant le Sénat américain. Cette loi, si elle était adoptée, permettrait aux autorités américaines de poursuivre tout groupe de pays s'accordant pour influencer les prix du pétrole en ajustant leur production. L'idée est d'abaisser *in fine* le prix de l'essence à la pompe. Pour l'heure, aucune date n'a été fixée pour son examen en séance plénière.

L'Opep, et son chef de file l'Arabie saoudite, sont directement visés. Le cartel a notamment décidé fin 2016, en association avec plusieurs pays partenaires dont la Russie, de s'imposer des quotas pour tenter de redresser les cours de l'or noir.

Un moyen de pression

Proposé pour la première fois en 2000, le projet de loi NOPEC réapparaît depuis par intermittence au Congrès américain malgré l'opposition de la Chambre américaine de commerce et de la fédération du secteur pétrolier API. Il n'a toutefois jamais été adopté. Les présidents républicain George W. Bush et démocrate Barack Obama avaient toujours averti qu'ils y mettraient leur veto.

Le projet de loi apporte à l'administration américaine « *un moyen de pression important si les prix devaient grimper* », estimaient récemment dans une note les analystes de Barclays.

Il pourrait aussi fournir « des options législatives pouvant être considérées comme des sanctions au regard du meurtre (du journaliste saoudien Jamal) Khashoggi, des tensions entre la Russie et l'Ukraine et des arrangements que l'Opep et ses partenaires pourraient envisager le mois prochain à Bakou », relevaient-ils.

Le cartel et ses partenaires doivent discuter en Azerbaïdjan d'éventuels ajustements à l'accord les liant. Donald Trump appelle régulièrement l'Opep, parfois vertement, à ouvrir plus grand les vannes.

Un contrecoup risqué sur les marchés

Si le texte devait être adopté, le cartel - Arabie saoudite en tête -, « *n'aurait alors plus aucun intérêt à se réserver une marge de manœuvre en cas de troubles* », souligne James Williams de WTRG Economics.

L'Opep maintient en effet depuis plusieurs décennies de quoi augmenter rapidement sa production pour pouvoir maintenir l'offre d'or noir sur le marché mondial, et Ryad est plusieurs fois monté au créneau pour éviter une flambée des prix, au moment des guerres en Irak ou des combats en Libye par exemple. Mais c'est coûteux. Or sans ce coussin de sécurité, « *les prix fluctueront au moindre pépin* », affirme M. Williams.

D'éventuelles répercussions géopolitiques

« *Toute loi NOPEC soulève le problème des relations entre les États-Unis et l'Arabie saoudite* », rappelle Harry Tchilinguirian de BNP Paribas. Certes les États-Unis, grâce à l'essor du pétrole de schiste, sont désormais moins dépendants des importations de pétrole. Mais Ryad reste « *la pierre angulaire de la politique étrangère de Donald Trump au Moyen-Orient, en particulier pour tout ce qui concerne l'Iran* », ajoute-t-il. Et le royaume est un important acheteur d'armes américaines.

Par ailleurs, « si les prix du pétrole descendaient trop, les revenus des pays du Moyen-Orient chuteraient d'autant et leur population pourrait de nouveau manifester son mécontentement comme lors du Printemps arabe », remarque M. Williams.

Pour tous ces risques économiques et géopolitiques, l'administration américaine n'aurait pas intérêt, selon lui, à promulguer le texte. Mais, ajoute-t-il, « *avec ce président, on n'est jamais certain de rien* ».

Avec la fin annoncée du traité sur les Forces nucléaires intermédiaires, l'Otan prépare des « mesures dissuasives »

<http://www.opex360.com/> par Laurent Lagneau · 12 février 2019



Accusant la Russie d'avoir mis au point un missile violant les dispositions du traité sur les Forces nucléaires intermédiaires [FNI], les États-Unis ont annoncé, le 2 février, leur retrait, d'ici 60 jours, de cet accord, signé en 1987 par les présidents Reagan et Gorbatchev afin de mettre un terme à la crise dite des Euromissiles.

De son côté, la Russie, qui a constamment rejeté les accusations américaines au sujet de son missile « 9M729 » sans pour autant apporter les précisions qui lui étaient demandées à son sujet par l'Otan, a annoncé son intention d'en faire de même. Et le ministre russe de la Défense, Sergueï Choïgou, a même précisé que la mise au point d'un nouvel engin, dérivé du missile de croisière Kalibr, allait être lancée.

Peu à peu, tout ce qui constituait l'architecture européenne de sécurité est en train de déliter. Après le traité sur les Forces conventionnelles en Europe [FCE], c'est donc au tour de celui sur les Forces nucléaires intermédiaires, lequel interdit à Moscou et à Washington de mettre en œuvre des missiles à capacité nucléaire d'une portée comprise entre 500 et 5.000 km.

Dénoncer ce texte arrange aussi bien la Russie que les États-Unis. La première pourra déployer des missiles susceptibles de viser les infrastructures militaires et économiques européennes, ce qui fait le jeu de sa politique d'affirmation de puissance. Quant aux seconds, ils auront les mains libres pour développer de tels engins et répondre ainsi à la Chine, qui n'est nullement concernée par le traité FNI.

Cela étant, les Européens ont prévenu : il est hors de question de revivre la crise des Euromissiles, au cours de laquelle les États-Unis avaient déployé des missiles Pershing II en Europe de l'Ouest pour répondre à la menace des SS-20 soviétiques.

« Si nous allons vers la fin de cet accord, la sécurité de l'Europe sera en danger et nous ne voulons pas que le territoire européen redevienne un champ de bataille pour d'autres puissances comme il l'a été dans le passé », avait affirmé Federica Mogherini, la Haute représentante de l'Union pour les affaires étrangères et la politique de sécurité, en novembre dernier.

Et le secrétaire général de l'Otan, Jens Stoltenberg, ne dit pas autre chose. « L'Alliance n'a pas l'intention de stationner de nouveaux missiles nucléaires terrestres en Europe » et « une nouvelle course aux armements ne serait dans l'intérêt de personne », a-t-il en effet assuré, ce 12 février, à la veille d'une réunion des ministres de la Défense des pays membres.

Aussi, l'accent sera-t-il mis sur le renforcement de la « dissuasion » de l'Otan.

« Le retrait des États-Unis sera effectif dans 60 jours, en août, et nous exhortons la Russie à profiter de ce délai pour sauver le traité », a dit M. Stoltenberg. « Mais nous devons nous assurer que nous disposons d'une dissuasion et d'une défense crédibles dans un monde sans traité FNI dans lequel il y aura de plus en plus de missiles russes », a-t-il prévenu lors d'une conférence de presse au cours de laquelle il a donné le programme de la réunion à venir.

À NBC News, M. Stoltenberg a indiqué que plusieurs options sont actuellement en l'étude, sans plus de détails. « Nous prendrons notre temps avant de prendre des décisions », a-t-il seulement

indiqué, après avoir souligné que le déploiement en Europe par Moscou de missiles de portée intermédiaire allait « réduire le seuil pour toute utilisation potentielle de l'arme nucléaire dans un conflit armé. »

Proche de M. Poutine, le Premier ministre hongrois exprime ses doutes au sujet de l'Otan

<http://www.opex360.com/> par Laurent Lagneau 15 février 2019



C'est un fait peu connu de ce côté de l'Atlantique. En France, la guerre d'Indépendance des États-Unis évoque l'envoi aux côtés des insurgés américains de soldats et de marins français, emmenés par le maréchal de Rochambeau, le général La Fayette, l'amiral de Grasse ou encore le chevalier de Ternay. Mais d'autres Européens s'engagèrent, par idéal, aux côtés des troupes de Georges Washington. Ce fut le cas de 80 Hongrois, dans le colonel Michael Kovats de Fabriczy.

Cet officier tient une place importante dans l'histoire militaire des États-Unis puisqu'il est considéré comme étant l'un des fondateurs, avec le général d'origine polonaise Casimir Pulaski, dont il était l'ami, de la cavalerie américaine.

Et, lors de sa visite à Budapest, le 11 février, le chef de la diplomatie américaine, Mike Pompeo, n'a pas manqué d'évoquer la figure du colonel Kovats, « mort pour la liberté », ainsi que le soutien du président Abraham Lincoln à Lajos Kossuth, un libéral qui fit voter la proclamation de l'indépendance de la république de Hongrie en 1849, ce qui lui valut l'exil après une intervention menée par l'Autriche, avec l'appui de la Russie.

Aussi, M. Pompeo a évoqué ces faits historiques pour mieux affirmer que les « Américains et les Hongrois ont toujours été unis dans la quête de la liberté ». Or, a-t-il aussi affirmé, « les Russes et les Chinois ont fini par obtenir plus d'influence » en Hongrie, alors qu'ils « ne partagent en rien les idéaux [...] qui nous tiennent tant à cœur. » Et d'ajouter : « Nous ne pouvons pas laisser [le président russe] Poutine creuser des divisions entre amis dans l'Otan ». D'autant plus, a-t-il insisté, que « les Hongrois savent trop bien par leur histoire qu'une Russie autoritaire ne sera jamais un ami de la liberté et de la souveraineté des plus petites nations. »

En effet, si le Premier ministre hongrois, Viktor Orbán, décrit comme un « champion de la démocratie illibérale »; a vu en Donald Trump, le président américain, une « icône », il n'en reste pas moins qu'il se dit un admirateur du chef du Kremlin. Aussi, l'influence russe en Hongrie, pays membre de l'Otan et de l'Union européenne, est très forte. « Les domaines où elle est palpable vont de la parole publique aux sphères économique et industrielle, médiatique, institutionnelle, de la société civile, et à l'identification des ennemis symboliques », a constaté Michaël Bret, un économiste, dans un article publié par la revue « Diplomatie ».

Cette influence est encore plus manifeste dans le domaine économique, en particulier dans le secteur de l'énergie, la Hongrie étant dépendante à 95% de la Russie pour son approvisionnement en gaz naturel [qui représente 44% de l'énergie consommée par les ménages hongrois, ndlr].

Par ailleurs, Budapest a confié à Huawei le soin de développer le réseau 5G hongrois, alors pour la mise en service de la 5G, alors que le géant chinois des télécommunications est déclaré persona non grata par la plupart des pays occidentaux en raison de risques de cyberespionnage. En outre, la Chine investit également en Hongrie. D'où la mise en garde de M. Pompeo. « Le coup

de main de Pékin est parfois accompagné de conditions qui laisseront la Hongrie redevable économiquement et politiquement », a-t-il prévenu.

Cependant, s'agissant de la Russie, le ministre hongrois des Affaires étrangères, Peter Szijjarto, a répondu à son homologue américain en qualifiant « d'énorme hypocrisie » les critiques faites par les Occidentaux envers la Russie. Et de citer, par exemple, le projet de gazoduc Nord Stream 2, qui concerne Moscou et Berlin.

Reste que, dans ces conditions, la Hongrie a des relations compliquées avec la plupart des pays de l'Union européenne [UE] et l'exécutif de cette dernière. Et M. Orban a fait part d'une certaine défiance à l'égard de l'Otan, dans un entretien donné à l'hebdomadaire Figyelo.



Certes, la visite de M. Pompeo a été l'occasion de préparer un accord bilatéral de coopération militaire devant faciliter l'accès des forces américaines au territoire hongrois. Et Budapest s'est donné l'objectif d'investir l'équivalent de 2% de son PIB dans sa défense, conformément à l'engagement pris au sein de l'Otan.

Seulement, pour M. Orban, cet effort vise à financer « un processus de développement militaire de plusieurs années, au terme duquel la Hongrie disposera d'une force militaire importante grâce à laquelle elle pourra se défendre contre une attaque venant de n'importe quelle direction. » Ce programme, appelé « Zrinyi 2026 », profite d'ailleurs à l'industrie européenne de l'armement puisque Budapest a commandé 20 H145M et 16 hélicoptères H-225M « Caracal » auprès d'Airbus et 44 chars Leopard 2A7+ ainsi que 24 obusiers automoteurs PzH 2000 fabriqués par l'allemand Krauss-Maffei Wegmann.

Cela étant, M. Orban a justifié ces investissements au profit des forces hongroises en affirmant ses doutes au sujet de l'Alliance atlantique, que son pays a rejoint en 1999. « L'Otan est très importante, mais je ne crois pas qu'il faudrait fonder la sécurité militaire de la Hongrie sur l'Otan », a-t-il dit.

Et pour appuyer son propos, M. Orban a pris l'exemple de l'incendie criminel d'un centre culturel hongrois dans l'ouest ukrainien, en février 2018. À l'époque, M. Szijjarto avait qualifié « d'inacceptables » les « positions extrémistes » menaçant 100.000 magyarophones vivant en Ukraine. Était aussi visé le projet des autorités ukrainiennes de limiter l'enseignement dans les langues des minorités du pays, au grand dam de Budapest, qui avait menacé d'user de son influence en sein de l'UE et de l'Otan pour entraver la coopération avec Kiev.

Sur ce point, M. Orban a donc déploré un manque de solidarité des Alliés. « Une bombe explose dans un centre des Hongrois d'Ukraine à quelques kilomètres des frontières de l'Otan et personne ne dit mot, y compris les Etats-Unis », a-t-il fait valoir.

Otan : Les pays européens devraient dépenser 90 milliards d'euros de plus pour porter leur effort de défense à 2% du PIB

<http://www.opex360.com/> par Laurent Lagneau 15 février 2019



Voici une étude qui confortera le président américain, Donald Trump, dans l'idée que les membres de l'Otan n'investissent pas suffisamment dans leur défense. Enfin presque...

Publiée en marge de la Conférence annuelle sur la sécurité à Munich par l'International Institute for Strategic Studies [ISS], basé à Londres, cette étude affirme en effet que les pays européens appartenant à l'Alliance atlantique devraient dépenser plus de 100 milliards de dollars supplémentaires pour leurs capacités militaires afin de respecter l'engagement qu'ils ont pris en 2014 de porter leur effort de défense à 2% de leur PIB d'ici 2024.

« Un moyen rapide de mesurer les contributions européennes à la défense collective consiste à calculer la part de leur PIB consacrée aux dépenses militaires. Selon les critères de l'IISS, en 2018, seuls quatre des 27 États membres européens de l'OTAN respectaient le seuil symbolique des 2%: l'Estonie, la Grèce, la Lituanie et le Royaume-Uni. Quatre pays n'étaient pas loin derrière: la France (1,91%), la Lettonie (1,99%), la Pologne (1,97%) et la Roumanie (1,93%) », indique cette étude.

En outre, sur la base des budgets 2018, les membres européens de l'Otan « auraient dû dépenser 102 milliards de dollars [90 milliards d'euros] supplémentaires en plus des budgets existants, pour atteindre les 2% du PIB », indique Lucie Béraud-Sudreau, de l'IISS, qui souligne toutefois que cet écart s'est réduit par rapport à 2014, année où cet engagement sur les 2% du PIB avait été pris lors du sommet de l'Otan au Pays de Galles.

Cela étant, l'IISS estime que cet objectif ne sera pas atteint en 2024 au regard des « tendances actuelles ». Cependant, le centre de réflexion britannique fait valoir que mesurer les dépenses militaires par rapport au PIB est imprécis. « Comme l'objectif de 2% est un ratio basé sur le PIB, il est plus difficile à atteindre si le PIB augmente. Inversement, lorsque le PIB se contracte – comme dans la période postérieure à 2008 – le seuil est plus facile à atteindre », explique-t-il.

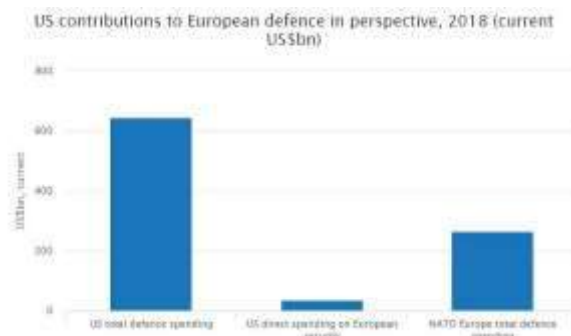
En outre, le périmètre des dépenses militaires peut varier d'un pays à l'autre. Par exemple, y inclure les pensions, les budgets alloués aux forces de gendarmerie locales ou encore les soins aux blessés est une façon de les gonfler artificiellement.

Reste que certains pays n'ont nullement l'intention de porter le montant de leurs dépenses militaires à 2% de leur PIB. C'est ainsi le cas de l'Allemagne, qui a fixé une trajectoire financière tendant vers 1,5% de sa richesse nationale. Et encore, il n'est pas acquis qu'elle puisse atteindre cet objectif... alors qu'elle a évité de peu la récession en 2018.

Lors de l'ouverture de la conférence de Munich, la ministre allemande de la Défense, Ursula von der Leyen, a fait observer que Berlin avait augmenté ses dépenses militaires de 36% depuis 2014... Un effort qui, toutefois, a du mal à se voir sur le terrain, étant donné les nombreuses lacunes que la Bundeswehr peine à corriger.

« Il a fallu l'agression de la Russie contre l'Ukraine pour que nous nous y mettions. Tous les alliés européens ont augmenté depuis leurs dépenses de défense », a affirmé Mme von der Leyen.

Une autre donnée intéressante livrée par l'IISS concerne les dépenses que les États-Unis consentent pour la défense de l'Europe. Et elle relativise la question du « fardeau » que le seul contribuable américain aurait à supporter...



Ainsi, si le budget du Pentagone est le plus important du monde, le centre britannique a calculé que, « globalement, les dépenses américaines directes pour la défense en Europe ont atteint 35,8 milliards de dollars en 2018, soit 5,6% du budget militaire américain. » Et de conclure : « Ces chiffres mettent sous un jour différent les dépenses totales de défense des États européens membres de l'Otan », qui, au total, s'élèvent à 264 milliards de dollars.

RUSSIE

Défense

La Russie restreint l'accès aux réseaux sociaux pour ses soldats et veut se doter d'un réseau Internet indépendant

<http://www.opex360.com/> par Laurent Lagneau 12 février 2019



Photo : via Bellingcat

La Russie a toujours nié être militairement impliquée dans le conflit du Donbass, où séparatistes pro-russes affrontent les forces ukrainiennes depuis 2014. Seulement, des « selfies » publiés sur les réseaux sociaux par certains soldats russes présents en Ukraine ont maintes démontré le contraire. Même chose pour la Syrie.

Effectivement, les indiscretions des militaires russes via les réseaux sociaux sont du pain béni non seulement pour la presse mais aussi pour les services de renseignement. D'où le texte voté par la Douma [chambre basse du Parlement russe], ce 12 février.

En effet, un amendement à la « loi sur le statut des militaires » vise à interdire aux soldats russes, y compris les appelés du contingent, de « publier sur Internet des informations sur leur appartenance aux forces armées russes et sur leur éventuelle mission ». Et ils n'auront aussi plus le droit de « communiquer ces informations aux médias ». Et cette interdiction s'étend aux « informations sur leurs collègues, membres de famille et parents. »

Et pour éviter toute entorse à ces règles, les militaires russes n'auront plus le droit d'emporter, « dans l'exercice de leurs fonctions », des appareils électroniques susceptible de « diffuser des données photo ou audiovisuelles et leur géolocalisation » via Internet.

« Les informations publiées par les militaires sur Internet ou dans les médias peuvent [...] dans certains cas donner lieu à une évaluation biaisée de la politique de la Fédération de Russie », explique la Douma. Et d'ajouter : « Le projet de loi vise à assurer la sécurité du personnel militaire et sa protection contre les actes de services spéciaux d'autres pays, ainsi que d'organisations terroristes et extrémistes. »

Par ailleurs, les autorités russes ont l'intention de déconnecter la Russie du réseau Internet mondial au titre d'une expérimentation prévue par un autre projet de loi, lequel impose aux fournisseurs d'accès nationaux de garantir l'indépendance du cyberspace russe. L'enjeu est de pouvoir se prémunir de toute cyberattaque de grande ampleur.

En effet, ce texte, qui se veut une réponse au « caractère agressif de la stratégie nationale américaine en matière de cybersécurité adoptée en septembre 2018 », prévoit la création d'une « infrastructure permettant d'assurer le fonctionnement des ressources internet russes en cas d'impossibilité pour les opérateurs russes de se connecter aux serveurs internet sources étrangers. »

« Les dispositifs techniques devront pouvoir limiter l'accès aux ressources contenant des informations interdites non seulement par des adresses réseau, mais également en interdisant le passage du trafic en transit », détaille la Douma.

Environnement

Climat. En Russie, les habitants de Nouvelle-Zemble sous la menace d'ours polaires agressifs

Accueil Europe Russie <https://www.ouest-france.fr/> Publié le 09/02/2019 à 17h41



Une ourse polaire et ses petits, dans une réserve en Alaska. L'espèce est considérée en danger en Russie, et sa chasse est interdite. | PHOTO ARCHIVES USFWS/SUSANNE MILLER/HANDOUT VIA REUTERS

L'archipel de Nouvelle-Zemble, dans le nord-est de la Russie, doit faire face à un effet du réchauffement climatique. Les habitants doivent faire face à des dizaines d'ours polaires, devenus agressifs à force de difficultés à se nourrir. Ils s'invitent de plus en plus souvent en ville...

Ils attaquent les gens dans la rue et font intrusion dans les immeubles d'habitation : un archipel arctique russe a décrété samedi l'état d'urgence face à l'« **invasion** » de dizaines d'ours polaires agressifs, des animaux affectés par le réchauffement climatique et la fonte des glaces.

L'archipel de Nouvelle-Zemble (nord-est de la Russie) - dont la population est estimée à environ 3 000 habitants - est confronté à ce phénomène depuis décembre, expliquent les autorités régionales dans un communiqué. « **Je suis sur la Nouvelle-Zemble depuis 1983, mais je n'ai jamais vu une invasion si massive des ours polaires** », assure le chef de l'administration de l'archipel, Jigancha Moussine.

Peur de laisser les enfants aller à l'école

Une cinquantaine d'ours polaires rendent régulièrement visite à Belouchia Gouba, le plus grand village de l'archipel où est basée une garnison militaire russe, certains animaux faisant preuve d'un « **comportement agressif** », lui fait écho son adjoint, Alexandre Minaïev.

« **Ils attaquent les gens et pénètrent dans des immeubles d'habitation et de service** », précise-t-il. « **Entre six et dix ours polaires se trouvent en permanence sur le territoire du village** », selon M. Minaïev.

« Les gens sont effrayés, ils ont peur de sortir de la maison [...], les parents ont peur de laisser leurs enfants aller à l'école », a-t-il souligné.

Espèce en danger

Les ours polaires sont victimes du réchauffement global, et la fonte des glaces dans l'Arctique les force à passer plus de temps à la recherche de nourriture.

Ils sont reconnus comme espèce en danger et la chasse des ours polaires est interdite en Russie.

Pour l'heure, les autorités cherchent à chasser les ours polaires des immeubles d'habitation à l'aide de véhicules de patrouille et de chiens. « **Mais ces mesures ne font pas l'effet recherché** », constate le communiqué.

Si le recours aux signaux lumineux et sonores n'aide pas à régler le problème, « **l'abattage des animaux pourrait être la seule mesure qui s'imposera pour assurer la sécurité** » des habitants, avertit-il.

Pas d'abattage

Pour le moment, l'agence fédérale russe chargée de la surveillance de l'environnement refuse d'autoriser l'abattage des « **animaux les plus agressifs** », précise le communiqué.

Mais elle a décidé d'envoyer sur l'archipel une commission pour faire une évaluation de la situation.

En janvier, le ministère russe de la Défense avait annoncé que plus de 400 anciens bâtiments militaires soviétiques avaient été démolis en 2015-2018 sur la Nouvelle-Zemble puisque des ours polaires « **s'y étaient installés** »

Sécurité

La Russie envisage de se déconnecter d'internet

<https://www.ouest-france.fr/> L'édition du soir Internet mardi 12 février 2019 Par Nicolas Hasson-Fauré



Les autorités russes envisagent de « déconnecter » le pays du reste du réseau mondial, pendant une durée limitée. L'idée : s'assurer que les activités en ligne fonctionnent, même en cas de coupure totale d'internet, dans le cadre d'une cyber-attaque par exemple.

La Russie pourrait couper Internet. Les autorités envisagent de « déconnecter » le pays du reste du réseau mondial, pendant une durée limitée. Les données échangées entre des habitants ou différentes organisations russes ne sortiraient pas du pays, selon les informations de la BBC.

Il s'agirait d'un test visant à s'assurer que les activités en ligne fonctionnent même en cas de coupure totale de l'accès aux serveurs internationaux. Dans le cadre d'une cyber-attaque, par exemple.

« Internet souverain »

L'exercice devrait se dérouler le 1^{er} avril, et les fournisseurs d'accès à internet russes devraient être particulièrement sollicités. Ils devront prouver qu'ils sont en mesure de rediriger des données jusqu'à des points d'accès contrôlés par le gouvernement. L'idée : permettre des communications entre les ordinateurs russes, mais pas entre des ordinateurs russes et étrangers.

« Fondamentalement, internet, c'est une série de milliers de réseaux digitaux où l'information circule. Ces réseaux sont connectés par des points d'accès, et ce sont les maillons faibles de la chaîne. Ce que la Russie veut, c'est faire en sorte que les points d'accès qui permettent à l'information d'entrer ou de sortir du pays soient en Russie, et les contrôler », analyse Zoe Kleinman, une reporter de la BBC spécialisée dans les nouvelles technologies.

Toujours d'après les informations de la radiotélévision britannique, l'objectif du gouvernement russe est, à terme, de faire passer tout le trafic internet par ces points d'accès. Beaucoup d'observateurs voient là une manière de contrôler davantage le trafic local, notamment sur le modèle de la Chine.



Ce test s'inscrit dans le cadre d'une proposition de loi adoptée mardi visant à doter la Russie d'un « internet souverain ». (Photo d'illustration : Fotolia)

Ce test s'inscrit dans le cadre d'un projet de loi adopté mardi par la Douma, la chambre basse du Parlement, et qui vise à doter la Russie d'un « **internet souverain** », c'est-à-dire pouvant opérer indépendamment du reste du réseau. Là aussi, le texte est présenté comme une manière de se protéger d'éventuelles cyberattaques, sur fond de tensions avec l'OTAN.

Les services de renseignements russes sont soupçonnés d'être derrière plusieurs cyberattaques, et notamment d'avoir interféré avec l'élection présidentielle américaine de 2016. Ils auraient piraté des ordinateurs de cadres du parti Démocrate, puis fait fuiter des milliers de documents. En juillet, douze agents du renseignement militaire russe ont été inculpés aux États-Unis dans le cadre de l'enquête ouverte suite à ces accusations.

SANTÉ

CANCER

Cancer: «l'environnement joue un rôle très faible comparé au tabac et à l'alcool»

Actualités Santé Santé publique <http://sante.lefigaro.fr/> Par Cécile Thibert Mis à jour le 04/02/2019 à 12:50 Publié le 04/02/2019 à 12:25



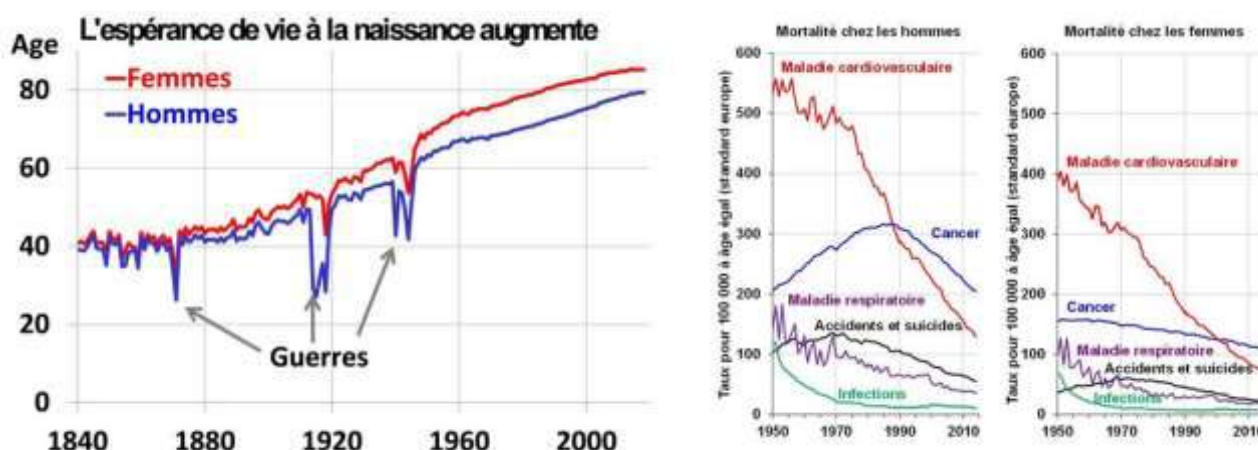
Le tabagisme est responsable de 69.000 cancers chaque année, dont 33.000 cancers du poumon. lev
dolgachov/Syda Productions - stock.adobe.com

INTERVIEW - Y a-t-il vraiment plus de cancers qu'avant ? Comment expliquer que près d'un cancer sur deux aurait pu être évité ? Quel rôle joue l'environnement ? À l'occasion de la journée mondiale contre le cancer, *Le Figaro* fait le point avec Catherine Hill, épidémiologiste.

Rares sont les personnes qui n'ont pas dans leur entourage au moins une personne touchée par le cancer. L'Institut national du cancer estime d'ailleurs que trois millions de personnes âgées de 15 ans et plus sont actuellement en rémission de leur cancer en France. Chaque année, près de 400.000 nouvelles personnes reçoivent un tel diagnostic. Y en a-t-il vraiment plus qu'avant? À quoi est-ce dû? À l'occasion de la journée mondiale contre le cancer qui a lieu le 4 février, *Le Figaro* a interrogé Catherine Hill, épidémiologiste. Elle a dirigé le Service de biostatistiques et d'épidémiologie de l'Institut Gustave Roussy de 1994 à 2004.

LE FIGARO. - Peut-on dire que le cancer est le mal du siècle ?

Catherine HILL. - Oui et non. Oui parce que le cancer représente une part grandissante de l'ensemble des maladies et des causes de décès. Non parce que cette augmentation est due à la diminution des autres risques: cardiovasculaires, accidentels, respiratoires, infectieux. D'ailleurs, le risque de cancer diminue lui aussi, mais moins vite que le risque cardiovasculaire. C'est ainsi que l'espérance de vie augmente.



LE FIGARO. - Y a-t-il davantage de cancers aujourd'hui qu'autrefois ?

En valeur absolue, il y a plus de cancers car la population augmente et qu'il y a une plus grande proportion de gens âgés. Mais si l'on compare la situation actuelle à celle d'il y a quelques années, à taille de population et répartition d'âges égales, l'incidence annuelle diminue nettement chez les hommes et est à peu près stable chez les femmes. La mortalité par cancer, elle, diminue pour les deux sexes.

Quelles sont les tendances marquantes ?

L'incidence des cancers diminue chez les hommes pour plusieurs raisons: on diagnostique moins de cancers de la prostate et ils boivent et fument moins qu'avant. Dans les années 1950-1960, les trois quarts fumaient, ils ne sont «plus que» 30 % aujourd'hui. Chez les femmes, l'incidence et la mortalité par cancer du sein diminuent, mais l'incidence et la mortalité par cancer du poumon augmentent énormément car les femmes se sont mises à fumer sérieusement seulement depuis les années 1970. Le risque va continuer à augmenter avec le vieillissement des générations nées vers 1960, qui sont celles qui ont le plus fumé.

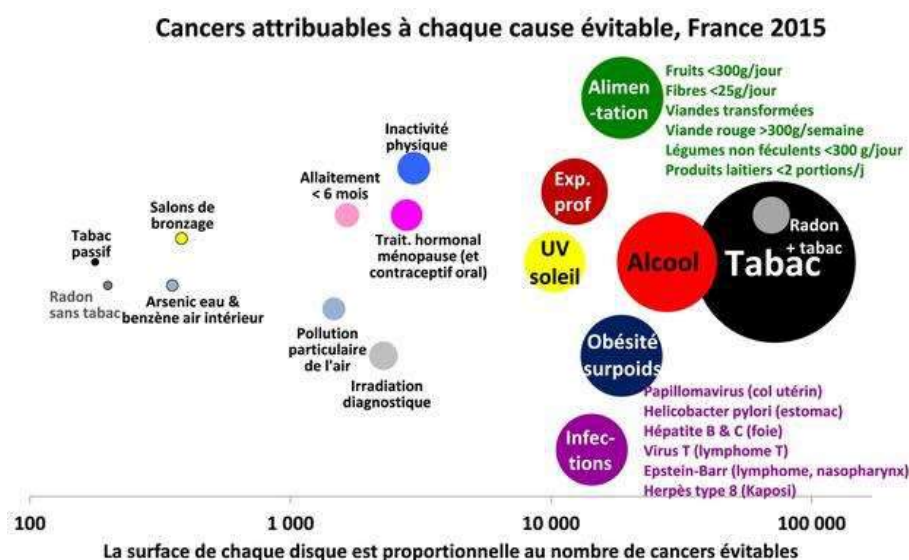
On estime que 41% des cancers diagnostiqués en 2015 auraient pu être évités. Comment expliquer cela ?

Pour certains cancers, on ne connaît pas les facteurs déclencheurs. Leur survenue est imputable à une malchance génétique. C'est le cas par exemple de certains cancers du sein, de la prostate et du pancréas. À l'inverse, on connaît précisément l'origine de certaines tumeurs. On dispose d'une liste d'expositions certainement cancérigènes pour l'homme, et on peut calculer la part des cancers attribuable à ces expositions si l'on connaît la proportion de la population exposée et l'augmentation du risque associée à cette exposition.

Parmi les cancers évitables chez les hommes, près des deux tiers auraient été évités s'ils n'avaient pas fumé, un sur cinq aurait été évité en ne buvant pas d'alcool, un peu plus de 10% aurait été évités avec une alimentation équilibrée (au moins 300g de fruits, 300g de légumes, 25 g

de fibres, et deux portions de laitage par jour, pas plus de 300g de viande rouge par semaine et le moins possible de viandes transformées), et un peu plus de 10% aussi en évitant les expositions professionnelles. Viennent ensuite l'obésité et le surpoids, les infections, l'exposition aux rayons ultraviolets du soleil et des salons de bronzage, le radon dans les maisons, la pollution de l'air, les irradiations diagnostiques et le fait de faire moins de 30 minutes d'activité physique par jour.

Chez les femmes, le tabac représente un cancer évitable sur quatre, l'alcool un sur cinq, le surpoids et l'obésité près d'un sur cinq, une alimentation équilibrée un sur sept, les infections cancérogènes un sur huit (comme les papillomavirus, responsables de cancers du col de l'utérus), le soleil et les salons de bronzage de presque un sur dix. Viennent ensuite une activité physique insuffisante, le traitement hormonal de la ménopause, les irradiations diagnostiques, le radon dans les maisons et la pollution de l'air.



Une étude britannique publiée en mars 2018 a montré que de nombreuses personnes croient que l'environnement joue une part importante dans le déclenchement des cancers. Qu'en est-il ?

Croire que l'environnement est une cause majeure de cancer est irrationnel. Il joue un rôle, c'est certain, mais très faible comparé aux trois premières causes de cancers évitables que sont le tabac (69.000 cancers chaque année), l'alcool (28.000 cancers) et l'alimentation (19.000 cancers). On estime que la pollution de l'air est impliquée dans la survenue de 1 500 cancers du poumon chaque année en France, à comparer aux 33.000 cancers du poumon imputables au tabagisme!

Y a-t-il d'autres idées reçues sur les causes de cancer ?

Oui. Les médecins entendent souvent de la bouche des patients que leur cancer a été provoqué par le stress. Mais c'est faux, le stress n'est pas une cause de cancer. En revanche, le cancer est une cause de stress.

On peut également citer les aliments issus de l'agriculture biologique. Récemment, la presse française et internationale a largement relayé les résultats d'une étude française menée sur 69.000 personnes qui avait observé une réduction du risque de cancer de 25% parmi les participants consommant le plus de bio. Mais une autre étude, anglaise, sur 600.000 femmes n'a trouvé aucun effet de la consommation de bio sur ce risque de cancer. On ne peut donc pas conclure aujourd'hui que manger bio réduit le risque de cancer. La seule observation commune aux deux études est une réduction du risque de lymphome non hodgkinien chez les consommateurs de bio.

Dernière question: comment expliquer les disparités régionales ?

Les cas de cancers sont répartis de façon assez homogène sur le territoire. En revanche, la mortalité est plus importante dans les Hauts-de-France et en Bretagne. Cela vient certainement du fait que ce sont des populations plus exposées aux pires facteurs de risque que sont le tabac

et l'alcool. Par ailleurs, on sait que le cancer est très lié au niveau socio-économique. Une étude a ainsi montré que les cancers des poumons, des lèvres, de la bouche et du pharynx concernent en premier lieu les populations avec un niveau socio-économique faible, qui fument et boivent davantage. Les personnes avec des revenus élevés, mieux informées sur les risques, sont davantage épargnées.

Cancer du col de l'utérus: le vaccin est «sûr et indispensable», rappelle l'OMS

Actualités Santé Santé publique <http://sante.lefigaro.fr/> Par AFP agence Le figaro.fr Mis à jour le 04/02/2019 à 13:12 Publié le 04/02/2019 à 13:12



En France, moins de 20% des filles de 11 à 14 ans sont vaccinées alors que le Plan Cancer 2014-2019 fixe un objectif de 60%. B. BOISSONNET / BSIP/RFBSIP - stock.adobe.com

Alors que ce vaccin fait l'objet de rumeurs infondées, l'Organisation mondiale de la santé rappelle qu'il représente un moyen «sûr, efficace et indispensable» pour combattre le cancer du col de l'utérus.

La vaccination contre les papillomavirus humains (HPV) est «sûre et indispensable pour éliminer le cancer du col de l'utérus», a rappelé l'Organisation mondiale de la santé lundi à l'occasion de la journée mondiale contre le cancer, en dénonçant des «rumeurs» sur une prétendue nocivité des vaccins.

«Des rumeurs infondées entravent l'augmentation de la vaccination, qui est pourtant cruciale dans la prévention du cancer du col de l'utérus», s'est alarmée dans un communiqué Elisabete Weiderpass, directrice du Centre international de recherche sur le cancer (CIRC), qui dépend de l'Organisation mondiale de la santé (OMS).

«C'est le quatrième cancer le plus fréquent chez la femme», a souligné le CIRC. Quelque 570.000 nouveaux cas de cancer du col de l'utérus ont été diagnostiqués dans le monde en 2018, selon les chiffres du CIRC. 310.000 femmes en meurent chaque année, essentiellement dans les pays à bas ou moyens revenus. Cet organisme estime que si la prévention ne monte pas en puissance, cette maladie risque de provoquer 460.000 morts par an d'ici 2040.

Des controverses

Au premier rang des mesures de prévention préconisées figure la vaccination contre les HPV, un groupe de virus très courants qui se transmettent par les rapports sexuels. Deux d'entre eux, HPV 16 et 18, provoquent 70% des cancers et des lésions précancéreuses du col de l'utérus, selon l'OMS, qui recommande de vacciner les filles âgées de 9 à 14 ans.

Mais, dans un contexte de méfiance grandissante envers la vaccination, les vaccins anti-HPV font régulièrement l'objet de controverses. Leurs détracteurs les accusent d'être à l'origine de maladies auto-immunes comme la sclérose en plaques, ce qui n'est pourtant corroboré par aucune étude. «Pour marquer la journée mondiale contre le cancer 2019, le CIRC réaffirme sa volonté de combattre la maladie et confirme sans équivoque que le vaccin anti-HPV est efficace et sûr», a insisté Elisabete Weiderpass.

En France, la vaccination bientôt étendue aux garçons?

Une vingtaine de pays dans le monde recommande que les garçons soient aussi vaccinés, en plus des filles, pour réduire la circulation des virus. Outre le cancer de l'utérus, ces derniers peuvent également être à l'origine du cancer de l'anus et de cancers ORL, à la suite de rapports

sexuels bucco-génitaux. La France, où la vaccination est conseillée pour les filles entre 11 et 14 ans, réfléchit à la possibilité d'étendre cette recommandation aux garçons.

Alors qu'un vaccin est disponible depuis plus de dix ans, le taux de couverture en France est l'un des plus bas d'Europe. Moins de 20% des filles de 11 à 14 ans sont vaccinées alors que le Plan Cancer 2014-2019 fixe un objectif de 60%.

En plus de la vaccination, l'OMS préconise une stratégie globale pour lutter contre le cancer du col de l'utérus. Elle passe par le dépistage et le traitement des lésions précancéreuses, et par le diagnostic et le traitement du cancer invasif du col de l'utérus. Ce cancer «est curable s'il est diagnostiqué à un stade précoce», insiste l'OMS.

Chaque année en France, on compte environ 3000 nouveaux cas de cancer du col de l'utérus et plus de 1000 décès.

DENGUE

La moitié sont localisés à Saint-Louis : Dengue : 145 nouveaux cas signalés du 28 janvier au 3 février

actu Réunion  par www.ipreunion.com le 12 février 2019 à 17:25



photo RB imaz Press Réunion

Au total, 476 cas de dengue ont été recensés sur l'île depuis le 1^{er} janvier 2019. Les foyers actifs du virus sont situés dans l'Ouest et le Sud du département. L'agence régionale de santé précise que près de la moitié des cas enregistrés dans la semaine du 28 janvier au 3 février sont localisés à Saint-Louis.

Épidémie de dengue à La Réunion : le nombre de cas signalés augmente rapidement Du 28 janvier au 3 février, 145 cas de dengue ont été signalés, soit un total de 476 cas depuis le 1^{er} janvier 2019. La circulation du virus se poursuit à un niveau soutenu, notamment dans la commune de Saint-Louis où sont localisés près de la moitié des cas signalés. Pour éviter une accélération de la dynamique épidémique, la préfecture de La Réunion et l'ARS Océan Indien ont décidé de renforcer à nouveau le dispositif de lutte anti-vectorielle sur le terrain. Aussi, à partir de cette semaine, des agents du RSMA complètent les équipes de d'intervention de l'ARS et du SDIS. D'autre part, en raison de l'évolution et de la dispersion des cas signalés, le préfet de La Réunion a décidé de convoquer le 14 février une réunion du Groupement d'Intérêt Public – Lutte Anti-Vectorielle (GIP-LAV), réunissant l'ensemble des maires et présidents d'intercommunalités, afin de s'assurer des mesures engagées collectivement pour limiter les risques d'une expansion épidémique.

Des agents du RSMA viennent renforcer les équipes sur le terrain Pour limiter les risques d'une épidémie de plus grande ampleur, les équipes d'intervention de la lutte anti-vectorielle sont renforcées à partir de cette semaine, dans l'ouest et le sud de l'île, par 40 agents du RSMA. Formés et équipés, ils sont engagés à compter du 11 février, et ce jusqu'à la fin du mois.

Aujourd'hui, les équipes d'intervention se composent donc de :

- 90 agents de la Lutte Anti-Vectorielle de l'ARS Océan Indien,
- 30 sapeurs-pompiers du SDIS,
- et 40 agents du RSMA.

Leurs missions consistent à intervenir, au plus vite, sur les foyers naissants de dengue, ainsi que sur des périmètres élargis autour des cas signalés. Ces interventions rapides permettent de limiter

les risques de diffusion du virus, contribuant de manière efficace à la stratégie globale de lutte anti vectorielle à La Réunion.

Comment se protéger contre la dengue

<https://www.lnc.nc/> Accueil > Nouvelle Calédonie > Marion Courtassol / marion.courtassol@lnc.nc
| Créé le 13.02.2019 à 04h25 | Mis à jour le 13.02.2019 à 06h46

Substances actives et concentrations	DEET		IR3535		KBR3023 (Icaridine)		PMDRBO
	20% à 30%	34% à 50%	20%	25% à 35%	20%	25%	19 à 25%
Nombre maximal d'application(s) quotidienne(s)	≥ 6 mois et tant que l'enfant ne marche pas	1	Ne pas utiliser	1	Ne pas utiliser	Ne pas utiliser	1
	Dès que l'enfant marche et jusqu'à 2 ans	2	Ne pas utiliser	2	Ne pas utiliser	Ne pas utiliser	2
	> 24 mois à 12 ans	2	Utilisable uniquement si épidémie	2	2	2	2
	> 12 ans	3	3	3	3	3	3
	Femmes enceintes	3	Utilisable uniquement si épidémie	3	Ne pas utiliser	3	Ne pas utiliser

Source : DASS (Direction des Affaires Sanitaires et Sociales)

Infographie : Patricia Crezen

PRÉVENTION. Alors que l'épidémie de type 2 de l'arbovirose n'a pas atteint son pic, près de 600 cas ont été déclarés et un décès est à déplorer. Voici quelques armes pour se protéger et protéger ses proches.

♦ Comment agissent les répulsifs ?

Le répulsif cutané est composé d'une substance active qui éloigne les moustiques sans les tuer. Il est recommandé d'utiliser un répulsif contenant l'une des substances actives suivantes : avec des concentrations supérieures ou égales à 20 % pour le DEET, l'IR3535, et l'icaridine et avec une concentration supérieure ou égale à 19 % pour le PMDRBO. Le nombre d'applications quotidiennes varie en fonction de l'âge et de la population. (Voir infographie)

♦ Deux moments cruciaux pour l'application

L'Aedes aegyptis, le moustique vecteur de la dengue, concentre son activité au lever et au coucher du soleil. Il est donc nécessaire de se protéger en journée, notamment le matin et en fin d'après-midi lors de ses périodes d'activité principales.

♦ Crème solaire, lentilles, irritation...

Le répulsif cutané s'utilise sur les parties découvertes du corps. Attention à ne pas vaporiser du répulsif directement sur le visage. Il doit être mis sur les mains avant d'être étalé en évitant les yeux et la bouche. L'application doit être renouvelée plus souvent en cas de transpiration pour les enfants pour lesquels le répulsif doit être appliqué par un adulte en évitant les mains que les petits risquent de porter à la bouche.

Le répulsif doit être utilisé à nouveau après un bain ou une douche. En revanche, il ne doit pas l'être sur une blessure ou une peau irritée. Le répulsif pouvant diminuer l'efficacité de certaines protections solaires, celles-ci doivent être appliquées 20 minutes avant. Les porteurs de lentilles doivent veiller à ne pas les manipuler après l'application du répulsif. D'une façon générale, il faut se laver les mains après chaque usage.

♦ Le reste de l'arsenal

Côté habillement, on optera pour des vêtements amples, longs, de couleurs claires avec une protection renforcée au niveau des pieds et des chevilles.

Les moustiquaires sont à multiplier : autour des portes, des fenêtres mais aussi au-dessus des lits, particulièrement pour les bébés, les malades et lors de la sieste.

Fermer les fenêtres en utilisant la ventilation ou la climatisation peut aussi être efficace.

A l'intérieur, l'usage de prises électrique dégageant du répulsif peut être utile alors que les serpentins fumigènes sont à réserver à l'extérieur.

♦ Ils sont considérés comme inefficaces

Certains dispositifs ne sont pas recommandés par les autorités sanitaires car considérés comme inefficaces. Il s'agit des produits anti-moustiques contenant une concentration de substance active inférieure à celles recommandées, de la citronnelle, des bracelets anti-insectes, des huiles essentielles, des appareils à ultrasons, de la vitamine B1, de l'homéopathie, des rubans ou des papiers autocollants sans insecticides.

Renforcement des dispositifs de lutte contre l'épidémie : Dengue : Les démoustiqueurs autorisés à rentrer dans les cours des particuliers

actu Réunion  par www.ipreunion.com le 14 février 2019 à 18:53



photo RB imaz press reunion

Du 28 janvier au 3 février 2019, 145 cas de dengue ont été confirmés, et la circulation reste toujours très active à Saint-Louis, Rivière Saint-Louis, Saint Pierre, La Possession, Les Avirons et Piton Saint-Leu. Pour cette raison, le préfet de La Réunion a convoqué ce jeudi 14 février, une réunion du Groupement d'Intérêt Public - Lutte Anti-Vectorielle (GIP-LAV), réunissant l'ensemble des maires et présidents d'intercommunalités, afin d'échanger et de coordonner la mise en place de moyens importants pour contenir le développement de l'épidémie sur l'ensemble du territoire.

A l'occasion de cette réunion du comité d'administration du GIP-LAV, le préfet de La Réunion et la directrice générale de l'ARS OI ont rappelé la nécessité d'une mobilisation collective et coordonnée pour éviter une diffusion du virus à l'ensemble de l'île.

Réunion du GIP-LAV

Les membres du Groupement d'Intérêt Public de Lutte Anti-Vectorielle (GIP LAV) se composent des services de l'Etat, de l'ARS, des communes, et des intercommunalités, de la Région, et du Département. Ce GIP LAV a permis de rappeler, à l'ensemble des partenaires impliqués dans la lutte contre la dengue, de rester mobilisé pour limiter les risques d'une expansion épidémique sur l'île. Ce fut également l'occasion de revenir sur l'importance et la complémentarité des actions menées par les différents acteurs et le nécessaire maintien de cette mobilisation dans les semaines à venir.

Mobilisation de l'ensemble des acteurs

La lutte contre la dengue passe par une nécessaire mobilisation coordonnée de l'ensemble des acteurs. Dans ce cadre, les communes et intercommunalités jouent un rôle essentiel, leurs actions de fond de nettoyage de quartiers, d'élimination systématique des gîtes larvaires, à la fois sur le domaine public et dans les cours et jardins des particuliers, et de relais des messages de prévention auprès de la population sont un facteur essentiel de la réussite globale du dispositif de lutte et doivent être poursuivies avec détermination.

Pour ce faire, un arrêté préfectoral autorise l'ensemble des acteurs mobilisés (communes, intercommunalités, associations mandatées, SDIS) à pénétrer dans les propriétés privées afin d'y mener des actions de sensibilisation, d'élimination de gîtes larvaires et de traitements insecticides. Les maires peuvent aussi, en cas de refus ou d'absence du propriétaire, procéder à une mise en demeure pour intervention immédiate et réalisation des mesures de lutte aux frais des personnes défaillantes (terrains en friches, dépôts d'encombrants, de véhicules hors d'usage...).

Activation du SDIS et du RSMA en appui des équipes de la lutte anti-vectorielle

Pour limiter les risques d'une épidémie de plus grande ampleur, les équipes d'intervention de la lutte anti-vectorielle sont renforcées à partir de cette semaine, dans l'ouest et le sud de l'île, par 40 agents du RSMA. Formés et équipés par l'ARS, ils sont engagés à compter du 11 février, et ce jusqu'à la fin du mois.

Aujourd'hui, les équipes d'intervention se composent donc de : - 90 agents de la Lutte Anti-Vectorielle de l'ARS Océan Indien, - 30 sapeurs-pompiers du SDIS, - et 40 agents du RSMA

Leurs missions consistent à intervenir, au plus vite, sur les foyers naissants de dengue, ainsi que sur des périmètres élargis autour des cas signalés. Ces interventions rapides permettent de limiter les risques de diffusion du virus, contribuant de manière efficace à la stratégie globale de lutte anti vectorielle à La Réunion.

DIVERS

Certains compléments alimentaires sont dangereux et devraient être interdits

Actualités Santé Santé publique <http://sante.lefigaro.fr/> Par Soline Roy Mis à jour le 07/02/2019 à 19:40 Publié le 07/02/2019 à 13:06



Vus comme des produits «naturels», les compléments alimentaires sont loin d'être sans danger. 12305905/Unclesam - stock.adobe.com

L'Académie de pharmacie alerte sur les dangers de produits à base de plantes laxatives. Leur utilisation devrait être réservée à un usage pharmaceutique.

Des allergies, ou des lésions au foie. Des interactions avec des médicaments pris pour des pathologies graves. Des contre-indications mal connues. Des erreurs d'identification, ou la présence de contaminants dangereux... Les compléments alimentaires à base de plantes ont beau être vus comme des produits «naturels», ils sont loin d'être sans danger.

Et pourtant, ils sont soumis à une réglementation bien plus légère que les médicaments, et qui a «étonné et interpellé l'Académie nationale de pharmacie», explique-t-elle dans un rapport rendu public ce jeudi. Dans le collimateur des sages: un arrêté du 20 juin 2014, qui transpose une réglementation européenne en listant un demi-millier de plantes (autres que les champignons)

autorisés dans les compléments alimentaires. Il y a là des risques pour la santé publique, estiment les académiciens, et des incohérences tant juridiques que scientifiques.

Alerte sur des plantes laxatives

Les sages alertent sur une catégorie de plantes particulières, qui n'ont selon eux rien à faire au rayon des compléments alimentaires: il s'agit des plantes contenant des «hétérosides hydroxyanthracéniques» (suc d'aloès, écorce de bourdaine et cascara, racines de rhubarbe de Chine, séné, cassier, nerprun), et qui ont des propriétés laxatives stimulantes très puissantes. Elles irritent le tube digestif et sont responsables d'une perte de sels minéraux.

Ces plantes ont «jusqu'alors été utilisées comme médicaments compte tenu de leur activité pharmacologique marquée», note le rapport, et n'ont (et pour cause!) jamais fait partie de l'alimentation. «L'approche des principales agences de santé au niveau international est unanime», notent les académiciens: ces plantes sont des médicaments, et doivent être réglementées comme telles.

Ils sont considérés comme des produits “naturels”, passant aux yeux des utilisateurs, mais également de certains dispensateurs, pour moins dangereux que des médicaments

Académie nationale de pharmacie

La France est un marché de choix pour ces produits faciles d'accès et pas toujours accompagnés des conseils et informations nécessaires, notamment parce que vendus en grande surface avec un étiquetage aux exigences limitées. Or, alertent les académiciens, «les accidents les plus sévères sont liés au mésusage», d'autant plus fréquent que ces produits «sont considérés comme des produits “naturels”, passant aux yeux des utilisateurs, mais également de certains dispensateurs, pour moins dangereux que des médicaments.» Depuis 2010, l'Agence de sécurité sanitaire (Anses) dispose d'un «dispositif de nutrivigilance sur les nouveaux aliments, les aliments enrichis, les compléments alimentaires et les denrées destinées à une alimentation particulière». Plus de 2600 effets indésirables ont été notifiés jusqu'à fin 2016, note l'Académie de pharmacie, avec chaque année 37 à 52% des cas jugés «graves».

«En 2017, (...) l'Anses a relevé seulement 77 cas d'effets indésirables vraisemblablement ou très vraisemblablement liés à la consommation de compléments alimentaires, alors que près de 150 millions de boîtes ont été vendues cette année là sur le marché français. Soit seulement un effet pour 2 millions de boîtes vendues», a répondu le syndicat des fabricants de compléments alimentaires (Synadiet) dans un communiqué, considérant que «certains lobbies pharmaceutiques voient d'un mauvais oeil la croissance du secteur des compléments alimentaires».

En France, 1 adulte sur 5 et 1 enfant sur 10 prendraient des compléments alimentaires, dont respectivement 23 et 12% le feraient tout au long de l'année, selon l'étude INCA2 (2006-2007). Les malades en usent volontiers, sans toujours prévenir leur médecin: en 2015, une étude française auprès de 1081 survivants du cancer membres de la cohorte Nutrinet-Santé montrait que 62% des femmes et 29% des hommes consommaient ce type de produits, un tiers d'entre eux n'en ayant pas avisé leur médecin. Or, 18% des utilisateurs avaient une consommation potentiellement à risques.

Les Académiciens demandent donc que la liste des plantes autorisées dans les compléments alimentaires soit plus restreinte, en excluant celles présentant un danger pour les utilisateurs, mais aussi celles n'ayant pas d'effet nutritionnel connu, ou pour la sécurité desquelles la littérature scientifique manque de données. Les sages exigent, aussi, un renforcement des contrôles et de l'information des consommateurs, et un meilleur enseignement en faculté de pharmacie.

L'information ne fera pas changer les anti-vaccins d'avis

Parents & enfants / Santé <http://www.slate.fr> David Ropeik — Traduit par Peggy Sastre — 11 février 2019 à 11h41 — mis à jour le 11 février 2019 à 18h33

Les valeurs et émotions des parents peuvent expliquer en partie la réticence de certains à faire vacciner leurs enfants.



Les parents hésitants à propos des vaccins sont deux fois plus motivés par la valeur pureté/dégradation que les parents sereins. | kfuhlert via Pixabay

Ce sont les derniers épisodes d'une bien trop longue série. Une sale épidémie de rougeole sévit actuellement dans la zone de Portland et l'état d'urgence sanitaire y a été déclaré. Une autre concerne Brooklyn et se répand dans la vallée de l'Hudson, au nord de New York. Une autre encore s'est déclenchée à Atlanta. En 2018, dix-sept épidémies (définies par la présence d'au moins trois cas) ont été comptabilisées dans tous les États-Unis. La situation est encore pire en Europe: 41.000 cas ont été recensés durant les six premiers mois de 2018, avec au moins trente-sept décès.

Et de manière toute aussi prévisible, c'est la frustration face à ces épidémies et les coûts énormes qu'elles imposent aux communautés qui grossit, vu que rien de tout cela ne serait arrivé si davantage d'enfants avaient été vaccinés. Article après article, on s'indigne du problème en expliquant l'innocuité de la vaccination anti-rougeole et ce que signifie l'immunité collective. Des appels à la raison conspuent «l'irrationalité», le «*déni de science*» et la «*folie*» des anti-vaccins. Ce qui semble à première vue logique, mais à leur manière, ces sommations sont aussi déraisonnables tant elles nient l'évidence de cet éternel retour, à savoir que le problème dépasse la raison et le factuel.

Priorité des valeurs

Qu'est-ce qui pourrait rompre ce cycle ou, du moins, contribuer à en réduire la fréquence? Une remarquable étude –qui aura reçu bien trop peu d'attention lors de sa publication dans *Nature Human Behavior* fin 2017– offre d'encourageantes perspectives. Elle touche au cœur du problème, soit aux émotions et à la psychologie expliquant pourquoi des personnes éclairées et pleinement informées peuvent avoir face aux mêmes faits –concernant, ici, la vaccination des enfants– un point de vue radicalement différent. Comme avec tant d'autres problèmes, nos perceptions ne sont pas le produit des seuls faits en présence, mais ont bien plutôt à voir avec la manière dont nous les appréhendons.

Dans l'étude, Avnika Amin et Saad Omer de l'université Emory (et leurs collègues) identifient certaines des motivations fondamentales derrière:

1. l'hésitation face aux vaccins, qu'ils définissent comme l'expression par les parents de préoccupations vis-à-vis du calendrier vaccinal de leurs enfants (une réalité que 75% des pédiatres affirment avoir rencontrée);
2. un refus total des vaccins, phénomène heureusement moins répandu et en tendance limité à des communautés où les individus partagent des convictions communes (aux États-Unis, le taux global de vaccination des enfants reste élevé).

Afin d'identifier les racines de ces croyances et hésitations, Amin et Omer sont allés plus loin que la plupart des travaux sur la peur des vaccins infantiles. Leur étude repose sur la théorie des fondements moraux, soit les divers codes de base par lesquels nous déterminons le bien et le mal, et qui façonnent ce que nous estimons être de bons comportements et le bon fonctionnement de la société. Ce sont les perspectives fondamentales par lesquelles nous voyons le monde, les agissements d'autrui et les problèmes du quotidien. Elles varient d'un individu à l'autre. Certains se focalisent davantage sur le soin à apporter à autrui et le mal qu'il ne faut pas faire (par exemple: se soucier du sort des pauvres et des migrants, être indigné par le traitement réservé aux immigrés). D'autres ciblent la justice et l'honnêteté (être exaspéré par la corruption des politiciens).

D'autres encore mettent l'accent sur la loyauté et sont choqués par la trahison (comme ces conservateurs qui rejettent le changement climatique, ces progressistes qui s'opposent à l'énergie nucléaire, tous ceux qui ostracisent les traîtres). Certains mettent l'accent sur le respect de l'autorité (par exemple, le soi-disant patriotisme des personnes indignées par les joueurs de la NFL qui avaient mis un genou à terre durant l'hymne national américain). D'autres mettent l'accent sur la pureté et la propreté, et ont peur de la contamination (par exemple, les personnes révoltées par la pollution). Et certaines personnes accordent les premières de leurs priorités à la liberté individuelle et se scandalisent lorsqu'elle est bafouée (par exemple, les défenseurs du droit à porter une arme à feu, la colère du mouvement Occupy Wall Street face aux riches qui contrôlèrent tout).

Nous partageons beaucoup de ces valeurs, mais certaines nous motivent plus que d'autres. Une priorité qui dépend de pas mal d'aspects de notre personnalité, ainsi que de notre âge, sexe et d'autres facteurs existentiels –en plus du sujet concerné.

Trouver des arguments adaptés

Selon Amin et Omer, la théorie des fondements moraux permet d'expliquer l'hésitation face aux vaccins. Dans une de leurs expériences, ils comparent trois groupes de parents: ceux qui ne s'en font pas du tout (73% des 1.007 individus interrogés), ceux qui s'en font un peu (11%) et ceux qui «*hésitent fortement*» (16%). Ils observent que les parents exprimant une hésitation modérée face aux vaccins sont deux fois plus motivés par la valeur pureté/dégradation que les parents sereins. Et ils trouvent que les parents hésitant fortement face aux vaccins sont deux fois plus motivés à la fois par les valeurs pureté/dégradation et liberté/oppression que le groupe le moins hésitant.

Plus important encore, aucun des parents soucieux, que ce soit dans le groupe à hésitation modérée ou forte, ne sont motivés par la valeur protection/nuisance. Alors qu'il s'agit de l'argument moral utilisé pour susciter le sens de la responsabilité civique des parents –que leur enfant non-vacciné pourrait faire tomber malade un autre enfant. Les parents réticents à l'égard des vaccins ne sont pas motivés par cette valeur de bienveillance, tout au moins pas sur cette question.

Ce que montrent les recherches d'Amin et Omer, c'est que la réticence face aux vaccins est profondément liée aux émotions

Disons-le plus simplement. Les parents qui hésitent à faire vacciner leurs enfants affirment souvent leur crainte de mettre quelque chose d'étranger dans le corps de leurs enfants, si jeunes et si purs. Ils disent aussi ne pas vouloir mettre quelque chose qui n'est pas naturel dans le corps de leurs enfants. Ils craignent que les vaccins contiennent des «*poisons*», des «*toxines*» et des «*contaminants*», comme le thimérosal. Soit l'expression sémantique de la valeur morale pureté/dégradation. Des propos que l'on entend aussi chez les parents les plus profondément hésitants et ceux qui refusent formellement de vacciner leurs enfants. Sauf qu'ils vont aussi plus loin: ils déclarent qu'ils n'aiment pas que le gouvernement ou la communauté médicale leur dise ce qu'il faut faire, ce qui reflète la valeur liberté/oppression, et qu'ils ne font pas confiance à ces institutions qui leur promettent l'innocuité des vaccins, ce qui signifie qu'ils ne sont pas motivés par la valeur morale du respect de l'autorité (du moins, pas sur cette question).

La psychologie de l'hésitation face aux vaccins ne s'arrête pas à ces codes moraux. Nous sommes en général davantage préoccupés par les risques concernant des enfants que des adultes. Par les risques sujets d'articles alarmants dans la presse ou de l'attention de nos amis. Nous sommes aussi fondamentalement plus préoccupés par les risques générés par l'être humain par rapport aux risques naturels (certains parents sont prêts à exposer les corps purs de leurs enfants à la rougeole car «*c'est naturel*»).

Mais ce que montrent les recherches d'Amin et Omer, c'est que la réticence face aux vaccins est profondément liée aux émotions. Des émotions qui façonnent les décisions que nous prenons, ce qui laisse entendre qu'un supplément d'informations ne fera pas changer d'avis grand-monde. Leur étude nous en dit aussi plus que nous n'en avons jamais su sur les véritables préoccupations

des parents vaccinant leurs enfants à reculons, ce qui est gage d'espoir. Nous n'éliminerons jamais totalement la peur des vaccins, qui nous accompagne depuis l'apparition des vaccins.

Il est vrai que certaines de ces résistances sont si profondément ancrées que seule la voie coercitive –l'obligation de vaccination comme condition d'entrée à l'école publique– pourrait changer les choses. Sauf que la voie de la persuasion n'est pas pour autant bouchée. Si nous pouvons trouver des arguments en faveur de la vaccination adaptés aux valeurs morales motivant les parents à hésiter à vacciner leurs enfants, alors nous en convaincrions davantage de passer de la réticence à l'acceptation. Ce qui pourrait réduire la fréquence et la gravité de ces épidémies, avec un taux de vaccination s'approchant davantage de l'immunité de groupe. Afin de faire énormément de bien aux enfants et aux communautés concernés.

Calcium, magnésium, sodium, fer...Des minéraux indispensables pour être en forme

Actualités Santé Nutrition <http://sante.lefigaro.fr/> Par Laurent Giordano Publié le 16/02/2019 à 07:00



Les fruits et légumes constituent d'incontournables sources de magnésium et de fer. 147640978/samael334 - stock.adobe.com

Une vingtaine de minéraux interviennent dans une multitude de fonctions physiologiques. Certains font cependant défaut dans notre alimentation courante.

Zinc, phosphore, magnésium... Les minéraux ne représentent que 4% de notre poids, mais ce sont des éléments clés qui interviennent dans une multitude de fonctions physiologiques. Il n'y a pas d'hémoglobine (la protéine qui transporte l'oxygène du sang) sans fer; pas d'ADN, la molécule de l'hérédité, sans phosphore; et pas de contraction musculaire sans calcium, potassium et magnésium.

Quant à la minéralisation osseuse, elle nécessite du calcium en grande quantité, ainsi que du phosphore et du magnésium. En outre, la plupart des éléments minéraux agissent à plusieurs niveaux. À lui seul, le magnésium participe ainsi à plus de 300 réactions biochimiques: il intervient dans le métabolisme des lipides et du glucose, la synthèse des protéines...

Des carences fréquentes

Les apports journaliers recommandés ont beau être modestes -de quelques dizaines de microgrammes à quelques grammes-, ces nutriments essentiels font quand même souvent défaut dans notre alimentation. Quatre importantes études épidémiologiques menées depuis trente ans ont abouti aux mêmes constats: les Français ont des apports insuffisants en magnésium, zinc et fer.

Dans les années 2000, l'étude Suvimax (pour SUPplémentation en Vitamines et Minéraux Anti-oXydants) montrait ainsi que 6% des hommes et 8,4% des femmes avaient un déficit en magnésium sanguin; 23% des femmes, des réserves en fer insuffisantes; et 8% de la population des carences en zinc.

Or les déficits en magnésium peuvent être à l'origine de nausées, perte d'appétit, vomissements, fatigue, anxiété, insomnie... Le manque de fer peut conduire à une diminution du taux de globules rouges avec son cortège de problèmes: fatigue intense, essoufflements, pâleur, irritabilité... Quant au déficit en zinc, il se solde par des retards de croissance, une mauvaise résistance aux infections, des difficultés à cicatriser...

Les fruits et légumes, grands pourvoyeurs de minéraux

Pour éviter ces carences, il faut boire suffisamment d'eau par jour. Les minéraux disponibles dans notre alimentation sont issus des roches et transportés grâce au lessivage des sols par les eaux. Ils transitent donc dans celles-ci avant d'être assimilés par des organismes vivants, végétaux ou animaux, et c'est donc dans l'eau qu'il faut aller les chercher en priorité. D'autant plus que des études ont notamment montré que le magnésium de l'eau était mieux assimilé par le corps que celui des aliments solides.

Attention, pour ne pas se priver du magnésium présent dans l'eau du robinet, il faut éviter de la filtrer. On peut aussi opter pour des eaux minérales qui en contiennent au moins 80 mg/l comme Hépar, Contrex, Quézac ou Badoit.

Mais il n'y a pas que l'eau. «Il faut aussi suivre la règle des cinq fruits et légumes par jour, car ils constituent d'incontournables sources de magnésium et de fer», rappelle le docteur Jean-Jacques Altman, diabétologue à l'Hôpital européen Georges-Pompidou, à Paris. Pour le zinc, il faut privilégier les céréales complètes plutôt que raffinées. Des règles simples qui permettent à toute personne en bonne santé de recevoir les minéraux dont elle a besoin sans recourir à des compléments enrichis en minéraux.

EBOLA

Des malades d'Ebola sans symptômes... mais contagieux

Actualités Santé Médecine <http://sante.lefigaro.fr/> Par Anne-Laure Lebrun Mis à jour le 12/02/2019 à 20:26 Publié le 12/02/2019 à 19:36



Une femme se fait prendre la température à l'entrée d'un centre de traitement Ebola, à Mbau, dans la province du Nord-Kivu, en République démocratique du Congo. Kate Holt/AP

Environ 4% des personnes ayant été en contact avec des malades sont également porteuses du virus mais, faute de signes apparents, elles ne sont pas prises en charge et participent à la propagation de la maladie.

La fièvre hémorragique Ebola a déjà tué plus de 500 personnes en République démocratique du Congo (RDC) et touché plus de 800 personnes. Déclarée il y a six mois dans les régions du nord-est du pays, le Nord-Kivu et l'Ituri, cette dixième épidémie d'Ebola dans le pays est incontrôlable. Les violences qui frappent ces régions empêchent les équipes médicales de pénétrer dans certaines zones et poussent les habitants terrorisés à fuir dans la forêt ou en Ouganda, au risque d'étendre l'épidémie dans des régions inaccessibles et le pays frontalier.

«Dans ce contexte très difficile, les médecins recensent des nouveaux cas pour lesquels il est parfois impossible de retrouver des malades avec qui ils ont pu être en contact. Ces trous dans les chaînes de transmission sont un véritable obstacle pour circonscrire cette épidémie, qui est la plus grave de l'histoire de la RDC», témoigne le P^r Éric Delaporte, spécialiste des maladies infectieuses et directeur d'une unité de recherche internationale (IRD, Inserm, université de Montpellier) qui collabore avec les équipes congolaises.

L'infectiologue met également en lumière une autre difficulté: certains malades d'Ebola ne présentent pas de symptômes (vomissements, fièvre, diarrhée, céphalée, insuffisance rénale et hépatique), selon sa dernière étude publiée dans *The Lancet Infectious Diseases*. «Le spectre clinique de l'infection à virus Ebola varie de rien à la mort», résume-t-il.

Des rites funéraires dangereux

Réalisés auprès de 1400 contacts de survivants ou de victimes de la terrible flambée de 2013-2016 en Guinée, ces travaux franco-guinéens démontrent que 4 % des personnes contaminées par le virus après avoir été en contact avec un malade sont asymptomatiques ou souffrent seulement de signes légers. Passées inaperçues, ces 56 personnes n'ont pas été placées en quarantaine et prises en charge en centre de traitement Ebola (CTE). Elles ont donc pu propager le virus.

«Les médecins recensent des nouveaux cas pour lesquels il est parfois impossible de retrouver des malades avec qui ils ont pu être en contact» Pr Éric Delaporte, spécialiste des maladies infectieuses et directeur d'une unité de recherche internationale

Les scientifiques estiment toutefois qu'environ un quart de ces patients invisibles auraient dû être considérés comme suspects. Enfin, en théorie. «La réalité est plus complexe, glisse le P^r Delaporte. Comment différencier une diarrhée fébrile et une fièvre liée à une infection bénigne de celles provoquées par Ebola? Au début de l'épidémie, les soignants n'ont pas été alertés par ces signes banals, ce qui expliquerait pourquoi ils étaient nombreux parmi les premières victimes», explique-t-il. Il est aussi possible que des malades se savaient infectés et ont préféré rester chez eux. «La population avait très peur des CTE et des médecins en scaphandre. Ils étaient nombreux à croire que ces centres étaient des mouiroirs.»

Ces travaux confirment également que les rites funéraires sont associés à un risque très élevé d'être infecté par le virus. En effet, 6 % des patients asymptomatiques et 17 % des patients présentant peu de symptômes ont été infectés en préparant les corps pour l'inhumation. Des pratiques ancestrales qu'il a fallu adapter pour réduire les risques de contamination, malgré une grande résistance des populations. Une colère et une méfiance que l'on retrouve en RDC où plusieurs vols de dépouilles dans les CTE ont été rapportés.

Au regard de ces résultats, les chercheurs rappellent que la surveillance et la vaccination des cas contacts et l'implication des communautés sont des piliers de la lutte contre Ebola. Toutefois, le P^r Delaporte souligne que les tests de diagnostic utilisés habituellement ne permettent d'identifier les personnes infectées que durant la phase initiale. «Avec le test classique, il est possible de détecter le virus dans le sang d'un malade en moyenne jusqu'à deux semaines après sa contamination. Après le test sera négatif», explique-t-il. Pour dépasser cet écueil, son équipe a conçu un test sérologique très performant capable de diagnostiquer avec précision une infection. Cette nouvelle technique a d'ores et déjà été envoyée en RDC pour renforcer le système de surveillance.

RDC: le vaccin contre Ebola est en train de faire ses preuves

Actualités Santé Santé publique <http://sante.lefigaro.fr/> Par Soline Roy Mis à jour le 12/02/2019 à 19:35 Publié le 12/02/2019 à 18:29



Prise en charge d'un malade par du personnel de santé au centre de MSF à Bunia, en novembre 2018. John Wessels/AP

Développé par l'Agence de santé publique du Canada et fabriqué par l'américain Merck, ce vaccin a sauvé des milliers de vies.

Près de 78.000 personnes ont été vaccinées contre Ebola en République démocratique du Congo depuis le 8 août 2018, selon le dernier bilan du gouvernement congolais. Soit «des milliers de vies humaines» sauvées, a estimé le ministre de la Santé, Oly Ilunga Kalenga.

Le vaccin utilisé en RDC est le rVSV-ZEBOV, développé par l'Agence de santé publique du Canada et fabriqué par l'américain Merck. Un vaccin encore expérimental mais dont l'utilisation a été approuvée par le Comité d'éthique congolais le 19 mai 2018. En France, un arrêté du 30 août 2018 l'autorise à titre dérogatoire chez les professionnels se rendant dans une zone épidémique.

Bonne tolérance

Le rVSV-ZEBOV est le plus avancé des candidats vaccins contre la fièvre hémorragique qui a fait plus de 11.000 morts en Afrique de l'Ouest entre 2013 et 2015. Il s'agit d'un vaccin vivant, dont le vecteur est le virus de la stomatite vésiculaire (une maladie qui touche surtout les bovins, porcs et chevaux). Ce vecteur modifié accueille un gène codant pour une protéine de la souche Zaïre du virus Ebola (l'une des cinq souches identifiées du virus, mais la plus létale et responsable de la plupart des épidémies connues).

Le vaccin a montré son efficacité et sa bonne tolérance dans une quinzaine d'essais réalisés en Afrique, aux États-Unis et en Europe. Une étude publiée en décembre 2016 dans *The Lancet* montrait ainsi, sur près de 6000 patients guinéens, une efficacité à 100 % à partir du 10^e jour après l'injection. «On s'est aperçu qu'un certain nombre de vaccinés développaient l'infection», nuance cependant le P^r Éric Delaporte, chercheur à l'IRD. Mais «on n'a jamais eu un vaccin efficace à 100 % quelle que soit la pathologie. Et le bénéfice reste supérieur. Toutefois, cela peut compliquer le contrôle de l'épidémie.»

Le rVSV-ZEBOV pourrait également empêcher la maladie de se développer chez des personnes venant d'être infectées. Mais il faudra valider cette utilisation en post-exposition: les données disponibles sont issues de modèles in vitro et de rares cas de patients accidentellement exposés au virus puis aussitôt vaccinés, dont aucun n'a développé la maladie.

Instabilité de la situation politique

Reste à savoir combien de temps le vaccin est efficace. Des travaux présentés fin octobre à l'assemblée annuelle de la Société américaine de médecine tropicale et d'hygiène montraient, après des analyses de sang menées sur des humanitaires vaccinés plus de deux ans plus tôt, que la réponse immunitaire induite par les divers vaccins persistait pendant au moins deux ans et demi.

La stratégie à utiliser est également en discussion. La vaccination «en anneau», qui consiste à vacciner l'entourage des cas identifiés pour opposer une «barrière» au virus, doit être privilégiée, réaffirmait l'OMS dans une recommandation d'août 2018. Mais l'instabilité de la situation politique en RDC obligera peut-être à opter pour une approche purement géographique. Un changement de paradigme qui, «pour être efficace», nécessitera «beaucoup plus de doses», s'inquiétait un groupe d'experts internationaux début février dans *The Lancet*.

SIDA

La lutte contre le sida demande plus de financements

Actualités Santé Santé publique <http://sante.lefigaro.fr/> Par Cyrille Vanlerberghe Mis à jour le 08/02/2019 à 20:39 Publié le 08/02/2019 à 19:13



Les succès les plus marquants concernent le sida et le paludisme, dont le nombre de morts chaque année a diminué de moitié depuis un pic atteint en 2005. 173492807/sergiophoto - stock.adobe.com

Le Fonds mondial contre le sida, la tuberculose et le paludisme cherche à recueillir 14 milliards de dollars de dons sur trois ans.

Le Fonds mondial contre le sida, la tuberculose et le paludisme va avoir besoin de financements accrus, à hauteur de 14 milliards de dollars pour les trois prochaines années, afin d'être en mesure d'éliminer ces trois pandémies à l'horizon 2030. L'augmentation demandée est conséquente, puisque les promesses de dons sur la dernière période de trois ans atteignaient 12,2 milliards de dollars.

«Il est temps d'accélérer le mouvement pour mettre fin aux trois pandémies (sida, tuberculose et paludisme) d'ici à 2030» Agnès Buzyn, ministre de la Santé

Lors d'une réunion préparatoire à New Delhi en Inde, la ministre de la Santé Agnès Buzyn a répété que la France soutenait cet objectif ambitieux: «Il est temps d'accélérer le mouvement pour mettre fin aux trois pandémies d'ici à 2030. Nous aurons rendez-vous en octobre prochain, où nous accueillerons pour la première fois en France, à Lyon, la conférence de reconstitution du Fonds mondial. Nous comptons sur la mobilisation de tous les acteurs pour faire de cette conférence un succès», a-t-elle déclaré. L'objectif sera aussi soutenu au sein du G7, dont la France a la présidence pour l'année 2019.

Lors de son discours sur l'état de l'Union au Congrès mardi dernier, le président américain Donald Trump a apporté un soutien inattendu aux objectifs du Fonds mondial, en affichant également sa volonté d'éradiquer l'épidémie de VIH aux États-Unis d'ici à dix ans. «Les percées scientifiques ont placé un rêve autrefois distant à portée de main», a-t-il déclaré. Même si le discours de Trump ne semblait s'intéresser qu'à la situation des malades du VIH sur le seul territoire américain, il reste à voir si les États-Unis vont augmenter ou non leur prochaine contribution au Fonds mondial, dont ils sont les plus importants donateurs.

Accélérer le mouvement

Les décisions de financements doivent être prises au cours de l'année, et devraient normalement être annoncées lors de la réunion qui sera organisée à Lyon à l'automne prochain. Pour le moment, seul le Luxembourg a déjà promis d'augmenter sa contribution, avec un financement de 9 millions d'euros, en hausse de 11%.

Le Fonds mondial estime qu'il a permis de sauver 27 millions de vies depuis sa création en 2002. Les succès les plus marquants concernent le sida et le paludisme, dont le nombre de morts chaque année a diminué de moitié depuis un pic atteint en 2005. La baisse des décès est moins marquée pour la tuberculose, 25% en moins depuis 2000, qui tue encore 1,3 million de personnes chaque année dans le monde, ce qui en fait la maladie infectieuse la plus meurtrière au monde.

Pour le sida, les programmes du Fonds permettent à 21,7 millions de personnes de vivre avec un traitement antirétroviral, mais l'épidémie est loin d'être arrêtée, avec 1,8 million de nouvelles infections chaque année. Pour les traitements existants contre le paludisme et la tuberculose, les experts s'inquiètent d'une recrudescence des résistances.

Un contexte qui complique sérieusement l'objectif d'éliminer les trois épidémies d'ici à 2030. «Pour dire les choses franchement, nous ne sommes pas sur la bonne trajectoire pour accomplir cette ambition», a déclaré à l'AFP Peter Sands, directeur exécutif du Fonds mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme. «Si vous comparez la courbe en termes de nouvelles infections et de décès par rapport à celle que nous devrions avoir, nous devons accélérer le mouvement.»

SPORT

Cinq raisons de suivre les «régates de dingue» du Sail GP

Accueil Voile <http://sport24.lefigaro.fr/> Par Guillaume Loisy Mis à jour le 14/02/2019 à 22h55 –
Publié le 14/02/2019 à 22h41



Eloi Stichelbaut

Nouveau circuit de courses disputées sur les catamarans volants de la dernière Coupe de l'America, le Sail GP débute ce week-end en Australie. Présentation avec Billy Besson, le skipper de l'équipe française.

Une Coupe de l'America bis attractive et (plutôt) accessible

Le Sail GP est le fruit de l'imagination de Larry Ellison et Russell Coutts. Surclassés avec Oracle Team USA par Emirates Team New Zealand (1-7) en finale de la 35^e Coupe de l'America en 2017, le milliardaire américain et la légende vivante de la «Cup» (5 victoires) ont renoncé à reconquérir l'aiguière d'argent. Et décidé de créer un circuit de courses disputées sur les catamarans volants utilisés aux Bermudes, bateaux qu'ils souhaitaient pérenniser sur la Coupe de l'America. Le projet a été annihilé par les Kiwis, prompts à envoyer l'AC50 par le fond pour défendre leur titre sur monocoque (volant) en 2021. Les sécessionnistes Ellison et Coutts ont donc monté le Sail GP, financé sur les fonds propres du businessman les trois premières années. «A charge pour les équipes en lice de trouver des sponsors pour prolonger leur engagement», explique Billy Besson, le skipper du défi français.



Le budget annuel d'une équipe tourne autour des 5 millions d'euros. Plutôt raisonnable en comparaison avec les sommes pharaoniques de la «Cup», où certaines bourses dépassent les 100 millions de dollars. Au programme de la première édition du Sail GP : cinq étapes (Sydney, San Francisco, New York, Cowes et Marseille), six équipes nationales (Etats-Unis, Australie, Grande-Bretagne, Chine, Japon et France) et un joli chèque d'un million de dollars pour l'équipage vainqueur.

Les courses en direct



Le F50, un catamaran volant sur-vitaminé

Les courses du Sail GP se disputent sur les catamarans volants de 50 pieds (15,24m) de la dernière Coupe de l'America. Mais à la différence de l'AC50 dont certaines parties étaient «open», le F50 est un bateau monotype, «une sorte de best of de tous les bateaux de la dernière Coupe,

éclaire Billy Besson. Les six catamarans seront exactement les mêmes. Ce sont les marins (5 à bord) qui feront la différence». Posé sur ses foils, le F50 peut filer jusqu'à la vitesse folle de 54 nœuds (100 km/h). «Il n'y a pas mieux sur mer !, s'enthousiasme le quadruple champion du monde de Nacra 17 (catamaran de 5,25m). Je passe d'un karting à une Formule 1 avec des pédales au pied, des boutons et une poignée sur la barre à roue. C'est technologique et spectaculaire car les bateaux vont très vite. Les sensations à bord sont folles».

Des régates de haut vol... et dangereuses

«Le Sail GP est conçu comme un show où tout le monde doit en prendre plein les yeux», annonce Besson. Dans cet optique, les organisateurs ont choisi de proposer des régates en flotte (trois le vendredi et deux le samedi suivies d'une finale en match-race entre les deux premiers). Ces sprints d'une vingtaine de minutes maximum sont disputés sur un parcours similaire à celui de la Coupe de l'America. «Mais aux Bermudes, c'était du match-race (duel entre deux bateaux, ndlr). Là, six bateaux monstrueux vont arriver ensemble à 50 nœuds à la première bouée, comme des F1 au premier virage au bout de la ligne droite. Ça va être dingue», image le Français. Et dangereux vu les vitesses atteintes et le trafic dense. Equipés de casque, d'une bouteille d'oxygène et d'un couteau pour se dégager en cas de chavirage, les cinq marins du bord ont aussi un harnais de sécurité pour minimiser le risque de collision, en cas de chute, avec les bateaux concurrents et leurs appendices tranchants comme des rasoirs. «Tout est fait pour qu'on soit au maximum en sécurité à bord. Mais ce serait mentir de dire qu'il n'y a pas une petite appréhension», avoue le Tahitien.

Un défi français à suivre



Choisi par Russell Coutts en personne pour mener l'équipe française – «au début je n'y ai pas cru, c'est comme si Zinédine Zidane vous appelait pour rejoindre son équipe» -, Billy Besson débarque en Australie avec humilité. «Nos adversaires naviguent sur ces bateaux depuis longtemps et nous depuis quelques semaines. On a beaucoup à apprendre, il faut être réaliste», plante le marin de 37 ans dont certains rivaux (Tom Slingsby, Nathan Outteridge) sont des habitués de l'exercice. «C'est le plus grand défi de ma carrière», souffle Besson, accompagné à bord par Marie Riou, quadruple championne du monde de Nacra à ses côtés, au poste de régleuse de vol. Anciens équipiers de Franck Cammas lors de la Coupe de l'America, Mathieu Vandame (régleur d'aile), Olivier Herledant et Devan Le Bihan (grinders) sont aussi de la partie. Blessé, ce dernier a dû laisser sa place au jeune Timothé Lapauw pour l'étape australienne.

Duel final à Marseille

Après quatre premières étapes (voir ci-dessous), la saison de Sail GP s'achèvera par une grande finale opposant les deux premiers du classement général le dernier jour (22 septembre). Les organisateurs ont choisi Marseille comme théâtre de ce duel pour le titre. «La finale est à la maison, cela nous donne une source de motivation supplémentaire. Notre but est d'arriver à Marseille pour la gagner», ambitionne Billy Besson. La grande finale se déroulera en rade nord, devant la digue du large à la sortie du Vieux-Port. Joli décor.

Calendrier du Sail GP : Sydney (15-17 février), San Francisco (4-5 mai), New York (21-22 juin), Cowes (10-11 août), finale à Marseille (20, 21 et 22 septembre)

7 – OPEX

Le suivi des OPEX peut se faire sur le site de l'état-major des armées : <http://www.defense.gouv.fr/operations>

POINT DE SITUATION DES OPÉRATIONS

Point de situation des opérations du 8 au 14 février

Mise à jour : 14/02/2019

Point de situation des opérations du 8 au 14 février

CHAMMAL

SITUATION MILITAIRE DU THEATRE

- Offensive contre les dernières poches de Daech en Syrie

En moyenne vallée de l'Euphrate, les Forces démocratiques syriennes ont repris les opérations de reconquête de la poche de Hajin dans la nuit du 09 et 10 février. Elles sont appuyées par les tirs des forces aériennes de la Coalition, dont celles de l'opération Chammal, ainsi que par les tirs d'artillerie de la *Task Force Wagram*.

- Poursuite des actions en Irak

La situation sécuritaire est stable en Irak. Les Forces de sécurité irakiennes, appuyées par la Coalition, maintiennent un rythme opérationnel élevé face à Daesh.

ACTIVITE DE LA FORCE

Le dispositif français déployé au Levant n'a pas évolué.

La Task Force Wagram en appui de l'offensive contre les dernières poches de Daech présentes dans la vallée de l'Euphrate

- Depuis le territoire irakien, la Task Force (TF) Wagram appuie les forces démocratiques syriennes engagées contre Daech dans la région d'Hajine.

La TF Wagram a réalisé 7 missions de tir (1 mission d'éclairage, et 6 missions d'aveuglement – bilan du 06 au 12 février inclus).



- Les bases aériennes en Jordanie et aux EAU en appui des opérations

Les avions français basés en Jordanie et aux Émirats arabes unis poursuivent leurs actions contre Daech, au sein de la coalition.

Cette semaine, les avions de l'opération Chammal ont réalisé 21 sorties aériennes (bilan du 06 au 12 février inclus). Les Rafale français ont conduit 6 frappes au cours de cette période.



- Visite de la ministre des Armées, Florence Parly, en Irak

Du vendredi 8 au samedi 9 février, la Ministre des Armées, Florence Parly, a été accueillie à Bagdad par le général Jean-Marc VIGILANT, représentant national de théâtre pour l'opération Chammal, et Son Excellence Monsieur Bruno AUBERT, ambassadeur de France en Irak.

La ministre a d'abord rencontré les autorités irakiennes et s'est entretenue avec le président de la République et le Premier ministre irakien. Elle est ensuite allée à la rencontre des militaires français des Task Forces Monsabert et Narvik qui assurent des actions de conseil, d'assistance et de formation au profit des unités irakiennes.

La ministre des Armées a achevé sa visite sur la « Fire Base » - la position de tir des canons CAESAR - de la Task Force Wagram, aux côtés du général Paul LACAMERA, commandant l'opération « Inherent Resolve », à laquelle la France prend part à travers l'opération Chammal. Ensemble, ils sont allés à la rencontre des artilleurs de la Fire Base pour réitérer leur reconnaissance et confirmer que le combat contre Daech se poursuit.



BARKHANE

ACTIVITÉ DE LA FORCE

- Situation sécuritaire

La situation sécuritaire de la bande sahélo-saharienne est stable. Le Liptako reste au cœur de l'effort de Barkhane, avec notamment des opérations de contrôle de zone conduites en coopération avec les forces armées partenaires.

- Frappes dans la région de Dialoubé

Le mercredi 13 février, la force Barkhane a conduit une opération en coordination avec les forces armées maliennes contre les membres d'un groupe armé terroriste, dans la région de Mopti. Le renseignement d'origine aérienne a permis de localiser et caractériser ce groupe terroriste actif dans la région de Dialoubé. La force Barkhane a engagé deux patrouilles de Mirage 2000, depuis la base de Niamey, appuyées par un drone Reaper. Plusieurs terroristes ont été mis hors de combat, réduisant le niveau de menace dans cette région peu accessible du delta intérieur du Niger. Le bilan final est actuellement en phase de consolidation.

Tout en maintenant son effort aéroterrestre au profit des populations du Liptako, la force Barkhane conserve la capacité d'agir ponctuellement dans d'autres régions du Mali, systématiquement en liaison avec les forces armées maliennes, face à des menaces caractérisées.

- Convoi logistique vers Tombouctou

Fin janvier 2019, le groupement tactique logistique (GT-LOG) Phénix a conduit, entre Gao et Tombouctou, une opération logistique de ravitaillement des soldats français stationnés sur la base permanente de la « ville aux 333 saints ».

Composé d'une quarantaine de véhicules, le convoi s'est élancé le long du fleuve Niger pour un aller-retour de plus de 800 km. En tête du convoi, un élément du génie est chargé de l'ouverture d'itinéraire. Il est épaulé par le peloton de circulation et d'escorte (PCE) du GT LOG, qui est chargé de sa sécurisation. Des unités de blindés ou d'infanterie renforcent par ailleurs ce dispositif interarmes dans lequel le chef de convoi occupe une place centrale, à partir de laquelle il veille à la coordination de tous les acteurs et à la fluidité des déplacements.

Chaque opération de ce type fait l'objet de mesures de coordination avec les forces partenaires, dont les unités mènent en permanence des opérations de contrôle de zone dans la région : le chef de convoi est en contact permanent avec les différents postes des forces armées maliennes (FAMa) déployés le long de l'itinéraire, et avec le camp de la Mission des Nations unies (MINUSMa) au Mali, à Ber. De même, au sein de la colonne, un JTAC (Joint Tactical Air Controller) s'occupe de la coordination avec les moyens aériens qui viennent régulièrement appuyer le convoi.

A l'arrivée sur la base de Tombouctou, les logisticiens doivent rapidement réaliser les manœuvres de déchargement puis de chargement, notamment pour les véhicules transportés, parmi lesquels des blindés pesant de plus de dix tonnes. Une fois ces manœuvres logistiques réalisées, le convoi reprend alors la direction de la base de Gao, point logistique central du dispositif français au Mali.



- Instruction incendie au profit des pompiers de Gao

Le 31 janvier 2019, les pompiers de la section sécurité incendie et sauvetage (SSIS) du groupement tactique désert aérocombat (GTD-A) ont conduit une instruction opérationnelle au profit de dix jeunes pompiers de la protection civile de Gao. Réalisée pour la première fois, cette formation de six heures avait pour objectif d'enrichir les savoir-faire de ces soldats du feu dans les domaines du secourisme et de la sécurité incendie. Lors des différents modules comprenant théorie et pratique, les stagiaires ont été sensibilisés aux premiers secours et à la sécurité incendie. D'ici quelques mois, ce sont près de cinquante pompiers de la protection civile de Gao qui seront formés par leurs homologues de Barkhane sur la base française de Gao.



- Formation au guidage aérien des FAMa.

Le 12 février 2019, le groupement tactique désert blindé (GTD-B) a conduit une action de formation à destination de 8 guetteurs aériens tactiques avancés (GATA) maliens. Organisée par les JTAC (Joint Terminal Attack Controller) du groupement, cette formation visait à perfectionner les savoir-faire des jeunes sous-officiers et militaires du rang maliens par des exercices théoriques et pratiques. Les instructions étaient notamment centrées sur la désignation d'objectif et le respect de la procédure radio avec les aéronefs. Grâce à cette qualification, les GATA seront en mesure de guider un appui aérien au profit des unités des forces armées maliennes prochainement engagées en opération.

- Le détachement de chasse de Niamey soutient une école au Niger

Le 31 janvier, une quinzaine d'aviateurs du détachement de chasse de la base aérienne projetée de Niamey s'est rendue dans une école de quartier de la ville afin de distribuer plus de 340 kg de fournitures scolaires qui avaient été collectées et envoyées depuis la base aérienne 133 de Nancy-Ochey. Cette initiative, coordonnée par la base aérienne projetée de Niamey et la 3e escadre de chasse de Nancy, a bénéficié à plus de 1 200 élèves de 6 à 12 ans.

Plusieurs dizaines de cartons de fournitures scolaires ont été remis à ces enfants en présence de l'inspecteur académique, du chef du village, du représentant de la mairie du quartier ainsi que de l'imam. L'économe des armées avait également fourni de la confiture, de la pâte à tartiner et d'autres friandises pour les enfants de cette école composée de 12 classes d'une centaine d'élèves chacune.

Cette action a été prolongée par les aviateurs qui ont pris part à un moment d'échange avec les enfants dans leur classe et dans la cour de récréation autour d'un match de football.

Sorties air hebdomadaires (bilan du 06 au 12 février inclus)

Les avions de la force Barkhane ont réalisé 100 sorties, parmi lesquelles 29 sorties de chasse, 23 sorties de ravitaillement / ISR, et 48 missions de transport. 100 sorties avaient été réalisées la semaine dernière.

Sources : État-major des armées Droits : Ministère de la Défense

BARKHANE (SAHEL)

BARKHANE : Commander et raccorder les unités en opération

Mise à jour : 11/02/2019

Déployé au sein de l'opération Barkhane à Gao, au Mali, depuis septembre 2018, le lieutenant Gabin est chef de section des systèmes d'informations au sein du sous-groupe de transmissions.

« *Le rôle du transmetteur c'est de relier un chef à ses unités sur le terrain* ». C'est ainsi que le lieutenant Gabin aime résumer sa mission au Sahel. Pour la réaliser, il commande neuf sous-officiers et sept militaires du rang. Au quotidien, ses équipes assurent le bon fonctionnement des systèmes d'informations du théâtre, le dépannage du parc informatique, mais aussi la réalisation de chantiers comme le câblage et la mise en place de nouveaux postes. Parmi toutes ses missions, le lieutenant doit savoir identifier les demandes prioritaires.

Pour ces manœuvres, le jeune officier doit avoir une section particulièrement réactive, prête à agir en permanence. « *Lorsque nous devons rétablir une liaison, chaque minute compte, car nous devons assurer la continuité de la mission* ». Il cite ainsi l'exemple d'une visio-conférence qu'il a fallu établir en urgence lors d'une opération, entre le général commandant la force et le chef de corps de l'un des groupements tactiques désert, alors engagé sur le terrain à plusieurs centaines de kilomètres de distance. A l'occasion d'un changement de serveur, il a également eu la responsabilité de la migration de plus de 500 postes, sans perdre la moindre donnée des 700 utilisateurs concernés.

Au-delà des prérogatives techniques dont il a la responsabilité à Gao, le lieutenant Gabin tient également à rappeler que pendant cette mission, il commande avant tout des soldats. Il doit ainsi préparer ses subordonnés à être engagés pour déployer des moyens satellitaires et informatiques.

Alors que sa mission touche à sa fin, le lieutenant Gabin tire un premier bilan de son engagement en opération extérieure : « *En fait, être chef de section des systèmes d'informations, c'est assurer un travail de l'ombre exigeant et technique, indispensable pour raccorder l'ensemble des unités engagées sur le terrain. C'est une très belle expérience, à laquelle j'avais été bien préparé* ».

Suite à une première expérience au sein du ministère des Armées dans le cadre d'un double BAC+5 en relations internationales à l'université de Panthéon-Assas, le lieutenant Gabin avait rejoint en 2015 l'école spéciale militaire de Saint-Cyr pour une année de formation. A l'issue, il s'était alors spécialisé à l'école des transmissions située au cœur du technopôle de Rennes-Atalante en Bretagne. Il avait ensuite rejoint en 2017 la 4e compagnie de commandement et de transmissions stationnée à Clermont-Ferrand pour son premier poste de chef de section.

Conduite par les armées françaises, en partenariat avec les pays du G5 Sahel, l'opération Barkhane a été lancée le 1er août 2014. Elle repose sur une approche stratégique fondée sur une logique de partenariat avec les principaux pays de la bande sahélo-saharienne (BSS) : Mauritanie, Mali, Niger, Tchad et Burkina-Faso. Elle regroupe environ 4 500 militaires dont la mission consiste à lutter contre les groupes armés terroristes et à soutenir les forces armées des pays partenaires afin qu'elles puissent prendre en compte cette menace.



Sources : État-major des armées Droits : Ministère de la Défense

Les Tringlots du 515 au CETIA, avant Barkhane

<http://lemamouth.blogspot.com/> mercredi 13 février 2019 par le journaliste Jean-Marc Tanguy

C'était une première : le **CETIA** (centre d'entraînement au tir interarmes) de Suippes a accueilli un premier sous-groupement logistique (SGL) armé par le **515e RTN**, pour quelques jours. En forme d'expérimentation, ces quelques jours devaient permettre aux tringlots du régiment de se durcir, dans l'optique d'un prochain déploiement en BSS, en différé de leur brigade de rattachement.

Le CETIA a mis les petits plats dans les grands, rameutant hier des Mirage 2000D et des Rafale (ces derniers ont remis le couvert ce jour), malheureusement le drone Reaper prévu n'a pas pu rallier la Marne et ses nombreux brouillards (hier).

Le CETIA permet du tir à balles réelles, tout en franchissant un cap supplémentaire à ce qui était joué dans les exercices pré-opex jusqu'à maintenant (les classiques incidents IED, 5-25, sauvetage de combat, etc).

La route jusqu'au sables sahéliens est encore longue, faite de déploiements sur le TN et d'un exercice final prévu à Canjuers, avec le Batlog au complet.

BARKHANE : Entretien avec le lieutenant-colonel Huw Law, chef du détachement britannique CH 47 de la force Barkhane

Mise à jour : 11/02/2019

93 soldats Britanniques de la Royal Air Force sont actuellement déployés au Mali au sein de la force Barkhane sur la base permanente de Gao. Équipés de 3 hélicoptères CH 47 Chinook leur principale mission est de participer aux missions de transports logistiques et aéroterrestres des soldats de la force depuis Gao sur des sites isolés. Le lieutenant-colonel Huw Law, un officier rompu aux opérations extérieures, est son nouveau chef depuis le mois de décembre.

Est-ce la première fois que vous êtes engagé en opération avec l'armée française ?

Oui, c'est la première fois que je travaille en opération au sein d'une unité française, qui plus est de manière totalement intégrée. On est considéré comme une unité à part entière au sein du groupement tactique désert aérocombat (GTD-A). Je suis très heureux aujourd'hui de pouvoir participer, non pas aux côtés, mais au sein de l'opération Barkhane. Je crois que cela offre un très bon résultat et une très belle image d'interopérabilité de nos armées !

Quel est l'apport des CH 47- Chinook au sein de la force Barkhane ?

Le CH 47 a une forte capacité d'emport, il peut acheminer plus de 4 tonnes de fret et peut transporter une trentaine de soldats équipés. Notre mission ici est d'assurer le transport logistique et le transport des troupes de la force Barkhane. Nous sommes dans une même équipe et la

contribution du détachement britannique dans ce domaine permet au reste du détachement du GTD-A de se focaliser davantage sur les opérations de combat.

Quelles sont les plus grosses difficultés rencontrées par les CH 47 - Chinook sur ce théâtre d'opération ?

Nous avons trois CH 47 et c'est assez difficile de soutenir les hélicoptères en Afrique. Je crois que c'est un problème que toutes les armées rencontrent. L'environnement est hostile, la chaleur et la poussière mettent les machines à rude épreuve, et les liaisons techniques entre ici et la Grande-Bretagne sont longues et difficiles.

Comment percevez-vous l'intégration de votre détachement au sein de la force Barkhane ?

Il n'y a pas eu beaucoup de difficultés à notre intégration, si ce n'est par moment la barrière de la langue. Chaque semaine tout le détachement suit des cours de français. Et je dis à tous les soldats britanniques qui arrivent ici qu'ils peuvent être fiers de leur mission, aux côtés des français, « vous faites un super job et soyez-en fiers ! »

Quels sont vos objectifs sur votre mandat ?

Mon premier objectif est de m'assurer que nous effectuons toutes nos missions en sécurité. Le deuxième est d'être en mesure de soutenir la force Barkhane. Et pour finir d'augmenter l'interopérabilité entre nos armées et tout particulièrement avec l'ALAT (aviation légère de l'armée de terre). Nous avons quelques différences de procédures, par exemple pour faire poser un hélicoptère britannique sur le terrain, mais chacun sait s'adapter. Si j'arrive à tous ces objectifs en six mois je serai très fier en rentrant chez moi.

Depuis le début de votre mandat quelle est l'image qui vous a le plus marqué ?

Je dois tricher un peu car j'ai deux images. La première c'est au moment de Noël lors du dîner commun avec le GTD-A ; voir les soldats britanniques épaule contre épaule mangeant leur repas de Noël était formidable. La seconde image est celle d'un hélicoptère Chinook avec un hélicoptère français travaillant comme une seule et même équipe.

Conduite par les armées françaises, en partenariat avec les pays du G5 Sahel, l'opération Barkhane a été lancée le 1er août 2014. Elle repose sur une approche stratégique fondée sur une logique de partenariat avec les principaux pays de la bande sahélo-saharienne (BSS) : Burkina-Faso, Mali, Mauritanie, Niger, et Tchad. Elle regroupe environ 4 500 militaires dont la mission consiste à lutter contre les groupes armés terroristes et à soutenir les forces armées des pays partenaires afin qu'elles puissent prendre en compte cette menace.



Sources : État-major des armées Droits : Ministère de la Défense

BARKHANE : Dans la peau de l'adjudant Pierre, gendarme de l'air

Mise à jour : 13/02/2019

En France, l'adjudant Pierre est gendarme de l'air sur la base aérienne 125 d'Istres. Il a servi 18 ans dans la gendarmerie de l'air, après avoir servi durant 12 ans dans une brigade territoriale en Lorraine. Depuis plusieurs semaines, ce militaire est déployé sur la base de Niamey en tant que prévôt dans le cadre de l'opération Barkhane. Ils ne sont que deux prévôts sur le théâtre à être issus de la gendarmerie de l'air : l'un est déployé sur la base de N'Djaména (Tchad) et le second à Niamey (Niger).

Spécialiste du domaine aéronautique, l'adjudant Pierre explique sa mission au sein de l'opération Barkhane : *« En tant que gendarme de l'air, je suis spécialisé dans le domaine des événements et accidents aériens militaires. J'ai été formé à l'école de formation des sous-officiers de l'armée de l'air à Rochefort et au centre d'instruction du contrôle et de la défense aérienne à Mont de Marsan. Les nombreux aéronaves de la force Barkhane sur la base de Niamey expliquent ma présence ici, en tant que prévôt et spécialiste aéronautique. Je suis en mesure d'orienter mes camarades prévôts lors d'une enquête judiciaire relative à des événements ou accidents aériens militaires : crash, incident ou panne anormale sur un aéronave, par exemple. Je peux être projeté sur l'ensemble de la BSS pour aider les enquêteurs ».*

Après une première opération extérieure à Kaboul en Afghanistan en 2014, l'adjudant Pierre réalise actuellement sa deuxième opération extérieure. En tant que prévôt, ses missions sont nombreuses et variées : *« Nous sommes notamment chargés de constater les infractions commises par ou contre les forces armées françaises sur le théâtre. Nous sommes également en contact avec les différents services de police et de gendarmerie nigériens. Mais notre rôle est aussi de prévenir les incidents sur la base ».*

La prévôté est le service de la gendarmerie instituée auprès des forces armées françaises hors du territoire national pour l'exercice de la police judiciaire (constater les infractions commises, rassembler les preuves, rechercher les auteurs), de la police générale (assurer la prévention des incidents et des troubles à l'ordre public, intervenir lors des incidents), et enfin de l'appui administratif (assurer un appui au contentieux, à l'officier d'état-civil).

L'exercice de la mission prévôtale remonte aux origines de l'institution. Depuis plus de deux siècles, les gendarmes sont ainsi présents, en qualité de prévôts, aux côtés des armées sur l'ensemble des théâtres d'opérations. 17 prévôts sont actuellement engagés en BSS.

Conduite par les armées françaises, en partenariat avec les pays du G5 Sahel, l'opération Barkhane a été lancée le 1er août 2014. Elle repose sur une approche stratégique fondée sur une logique de partenariat avec les principaux pays de la bande sahélo-saharienne (BSS) : Mauritanie, Mali, Niger, Tchad et Burkina-Faso. Elle regroupe environ 4 500 militaires dont la mission consiste à lutter contre les groupes armés terroristes et à soutenir les forces armées des pays partenaires afin qu'elles puissent prendre en compte cette menace.



Sources : État-major des armées Droits : Ministère de la Défense

BARKHANE : Aux côtés du génie en opération

Mise à jour : 13/02/2019

Engagé dans la forêt de Serma au début du mois de janvier, le groupement tactique désert (GTD) *Picardie* a contribué aux côtés des soldats maliens au démantèlement d'une base d'entraînement et de logistique d'un groupe armé terroriste. Il a pu compter pour cela sur les capacités spécifiques des unités du génie pour réaliser une fouille approfondie de la forêt.

Lors de cette opération, un des sous groupements à dominante infanterie est renforcé de cavalerie légère, d'une équipe de contrôleur aérien avancé et de plusieurs éléments du génie : une section de combat du génie, un détachement cynotechnique et des spécialistes EOD (*explosive ordnance device*). Il se dirige vers le lieu de sa mission du jour : une forêt à l'intérieur de laquelle il doit fouiller une zone précise.

Arrivées sur place, les sections françaises et maliennes se déploient sur toute la longueur du terrain. Les positions des uns et des autres ont été déterminées la veille au soir lors de la répétition de la mission. Chaque fouille de zone respecte la même procédure : les unités d'infanterie et de cavalerie reconnaissent et s'emparent des points à fouiller, puis, une fois la sécurisation assurée, les soldats du génie viennent vérifier chaque point d'intérêt. Pour le lieutenant Thomas, chef de la section génie, « *la coordination avec les sections est essentielle : dès qu'elles découvrent un élément suspect, elles nous le transmettent et nous intervenons immédiatement* ». La zone à couvrir fait ici 300 mètres de long. Pour les aider à détecter de l'armement, les sapeurs sont équipés de détecteurs à haut pouvoir magnétique (DHPM). Cet équipement individuel et facilement maniable sonne dès qu'il détecte un objet métallique.

Pour compléter ces premières capacités, l'équipe cynotechnique se tient toujours prête à intervenir. « *Jymo et Mo sont des chiens spécialisés dans la recherche d'explosif mais ils peuvent également détecter de l'armement. Ils travaillent avec leur truffe. Comme nous les connaissons bien, nous savons analyser leurs comportements* », explique ainsi l'adjudant Julien, un des membres de l'équipe.

En cas de découverte d'explosif, l'intervention des équipes EOD (*explosive ordnance disposal*) est immédiate. Après la neutralisation d'un engin, l'adjudant Eddy, le chef de l'équipe explique cette menace : « *L'engin explosif fabriqué est composé de deux têtes de roquettes reliées ensemble. Lorsqu'un véhicule passe dessus, le système électrique déclenche la charge, le véhicule est alors transpercé par-dessous* ».

Au fur et à mesure de leur avancée, les soldats du GTD *Picardie* découvrent des indices confirmant que la forêt est bien un camp d'entraînement et une base logistique d'importance pour les groupes armés terroristes. Le travail de fouille réalisé par les sapeurs français aux côtés des autres soldats français et maliens permettra en effet de découvrir des véhicules, de l'armement, des munitions, des engins explosifs improvisés sur plus d'une quarantaine de points différents.

Conduite par les armées françaises, en partenariat avec les pays du G5 Sahel, l'opération Barkhane a été lancée le 1^{er} août 2014. Elle repose sur une approche stratégique fondée sur une logique de partenariat avec les principaux pays de la bande sahélo-saharienne (BSS) : Burkina-Faso, Mali, Mauritanie, Niger et Tchad. Elle regroupe environ 4 500 militaires dont la mission consiste à lutter contre les groupes armés terroristes et à soutenir les forces armées des pays partenaires afin qu'elles puissent prendre en compte cette menace.



Sources : État-major des armées Droits : Ministère de la Défense

BARKHANE : Instruction de lutte contre les incendies au profit des pompiers de Gao

Mise à jour : 14/02/2019

Le 31 janvier, les pompiers de la section sécurité incendie et sauvetage (SSIS) du groupement tactique désert aérocombat (GTD-A) ont conduit une instruction opérationnelle au profit de dix jeunes pompiers de la protection civile de Gao.

Réalisée pour la première fois, cette formation de six heures avait pour objectif d'enrichir les savoir-faire de ces « soldats du feu » dans les domaines du secourisme et de la sécurité incendie. Lors des différents modules théoriques et pratiques, les stagiaires ont été sensibilisés aux premiers secours et à la sécurité incendie.

D'ici quelques mois, ce sont près de cinquante pompiers de la protection civile de Gao qui seront formés par leurs homologues de Barkhane sur la base française de Gao.

Conduite par les armées françaises, en partenariat avec les pays du G5 Sahel, l'opération Barkhane a été lancée le 1er août 2014. Elle repose sur une approche stratégique fondée sur une logique de partenariat avec les principaux pays de la bande sahélo-saharienne (BSS) : Burkina-Faso, Mali, Mauritanie, Niger, et Tchad. Elle regroupe environ 4 500 militaires dont la mission consiste à lutter contre les groupes armés terroristes et à soutenir les forces armées des pays partenaires afin qu'elles puissent prendre en compte cette menace notamment dans le cadre de la force conjointe du G5 Sahel en cours d'opérationnalisation.



Sources : État-major des armées Droits : Ministère de la Défense

Bilan en cours: Barkhane a frappé le 13 février près de Mopti (actualisé)

<http://lignesdedefense.blogs.ouest-france.fr/> 14.02.2019 Par Philippe Chapleau

Selon l'EMA, le mercredi 13 février, la force *Barkhane* a conduit une opération en coordination avec les forces armées maliennes contre les membres d'un groupe armé terroriste, dans la région de Mopti.

Le renseignement d'origine aérienne a permis de localiser et caractériser ce groupe terroriste actif dans la région de Dialoubé. La force *Barkhane* a engagé deux patrouilles de *Mirage 2000*, depuis la base de Niamey, appuyées par un drone Reaper.

Plusieurs terroristes ont été mis hors de combat, réduisant le niveau de menace dans cette région peu accessible du delta intérieur du Niger.

Le bilan final est actuellement en phase de consolidation.

A noter: le bilan des sorties air hebdomadaires (bilan du 06 au 12 février inclus): les avions de la force *Barkhane* ont réalisé 100 sorties, parmi lesquelles 29 sorties de chasse, 23 sorties de ravitaillement / ISR, et 48 missions de transport. 100 sorties avaient été réalisées la semaine dernière.

Actualisation:



Mali : Des frappes aériennes françaises ont mis hors de combat « plusieurs » jihadistes à Dialoubé

<http://www.opex360.com/> par Laurent Lagneau 14 février 2019



Début janvier, la force française Barkhane a démantelé un camp d'entraînement utilisé par un groupe jihadiste [la katiba de Serma], situé près de la frontière avec le Burkina Faso. Les renseignements recueillis à cette occasion permirent ensuite de planifier une autre opération dans la région de Dialoubé, située au sud-ouest de Tombouctou.

Ainsi, quelques jours plus tard, un raid aérien effectué par des Mirage 2000 et un avion de patrouille maritime Atlantique 2 [ATL], avec l'appui d'un drone MALE [Moyenne Altitude Longue Endurance] MQ-9 Reaper, mit hors de combat une quinzaine de jihadistes qui, en relation avec la katiba de Serma, s'apprêtaient à attaquer une « emprise institutionnelle symbolique. »

Visiblement, ce groupe armé terroriste a de la ressource. En effet, selon le dernier compte-rendu des opérations publié par l'État-major des armées [EMA], de nouvelles frappes aériennes ont été réalisées par la force Barkhane dans cette même région de Dialoubé.

Ce raid a été décidé après qu'un groupe armé a été repéré lors d'une mission de reconnaissance aérienne, probablement assurée par un drone MQ-9 Reaper [l'EMA n'a donné aucun détail à ce sujet, ndlr].

Deux patrouilles de Mirage 2000 ont alors décollé de la base aérienne 101 de Niamey, ce 13 février, pour neutraliser ce groupe jihadiste, lequel est sans doute à l'origine de l'attaque commise contre un convoi de la gendarmerie malienne, entre Mopti et Dialoubé.

Ce dernier a en effet été la cible, la veille, d'une attaque à l'engin explosif improvisée, suivie de tirs nourris. « Le bilan est de trois morts », du côté des gendarmes, a précisé une source militaire malienne à l'AFP.

Quoi qu'il en soit, les frappes effectuées par les Mirage 2000, « en coordination avec les forces armées maliennes » [FAMa] ont permis de mettre « hors de combat plusieurs terroristes », a indiqué l'État-major, qui souligne que cela allait réduire « le niveau de menace dans cette région peu accessible du delta intérieur du Niger. Mais pour le moment, ce bilan n'est encore que provisoire puisqu'il est encore « en phase de consolidation ».

En outre, un MQ-9 Reaper a appuyé, comme il est d'usage, les Mirage 2000 lors de cette mission de frappe. Pour rappel, il est prévu que ces appareils soient armés, ce qui permettra de « réduire la boucle » entre la détection de la menace et la frappe visant à l'éliminer. Les premiers drones MALE doté de cette capacité devraient être livrés d'ici la fin de cette année.

BARKHANE : Convoi logistique vers Tombouctou

Mise à jour : 14/02/2019

Fin janvier, le groupement tactique logistique (GT-LOG) Phénix a conduit une opération logistique partie de Gao vers Tombouctou afin de ravitailler les soldats français stationnés sur la base permanente de « la ville aux 333 saints ».

Composé d'une quarantaine de véhicules, le convoi s'est élancé le long du fleuve Niger, le 20 janvier pour un aller-retour de plus de 800 km.

En tête du convoi, un élément du génie chargé de l'ouverture d'itinéraire, mène la progression du convoi aux côtés du peloton de circulation et d'escorte (PCE) du GT LOG, chargé de sa sécurisation. Des unités de blindés ou d'infanterie sont également présentes pour renforcer ce dispositif interarmes dans lequel le chef de convoi tient une place centrale. Ce dernier veille en effet à la coordination entre tous ces acteurs pour garantir une bonne fluidité des déplacements et des savoir-faire à mettre en œuvre.

Chaque opération de ce type fait l'objet de mesures de coordination avec les forces partenaires, dont les unités mènent en permanence des opérations de contrôle de zone dans la région : le chef de convoi est donc en contact permanent avec les différents postes des forces armées maliennes (FAMa) déployés le long de l'itinéraire, ainsi qu'avec le camp de la Mission des Nations unies (MINUSMa) au Mali, à Ber. De même, au sein de la colonne, un JTAC (Joint Tactical Air Controller) s'occupe de la coordination avec les moyens aériens qui viennent régulièrement appuyer le convoi. A l'arrivée sur la base de Tombouctou, les logisticiens doivent rapidement réaliser les manœuvres de déchargement puis de chargement. Le convoi étant également mis en place pour réaliser des relèves de véhicules, les manœuvres pour les descendre et les monter des camions du convoi sont effectuées. Certains blindés pèsent plus de 10 tonnes et doivent être sanglés avec des chaînes particulièrement résistantes afin que le trajet n'endommage pas les véhicules.

Une fois ces manœuvres logistiques réalisées, le convoi a repris la direction de la base de Gao, point logistique central du dispositif de l'opération Barkhane au Mali.

Conduite par les armées françaises, en partenariat avec les pays du G5 Sahel, l'opération Barkhane a été lancée le 1er août 2014. Elle repose sur une approche stratégique fondée sur une logique de partenariat avec les principaux pays de la bande sahélo-saharienne (BSS) : Mauritanie, Mali, Niger, Tchad et Burkina-Faso. Elle regroupe environ 4 500 militaires dont la mission consiste à lutter contre les groupes armés terroristes et à soutenir les forces armées des pays partenaires afin qu'elles puissent prendre en compte cette menace.



Sources : État-major des armées Droits : Ministère de la Défense

BARKHANE : Le détachement de chasse de Niamey soutient une école au Niger

Mise à jour : 15/02/2019

Le 31 janvier, une quinzaine d'aviateurs du détachement de chasse de la base aérienne projetée de Niamey s'est rendue dans une école de quartier de Tondiganey afin de distribuer plus de 340 kg de fournitures scolaires qui avaient été collectées et envoyées depuis la France, de la base aérienne 133 de Nancy-Ochey. Cette initiative coordonnée par la base aérienne projetée de Niamey et la 3^e escadre de chasse de Nancy a bénéficié à plus de 1 200 élèves de 6 à 12 ans.

Plusieurs dizaines de cartons d'affaires scolaires et de papiers ont ainsi été remis à ces enfants en présence de l'inspecteur académique, du chef du village, du représentant de la mairie du quartier ainsi que de l'imam. L'économat des armées avait également donné de la confiture, de la pâte à tartiner et d'autres friandises pour les enfants de cette école composée de 12 classes d'environ 120 élèves chacune.

Avec l'assistance de la gendarmerie prévôtale de la base qui avait identifié cette école, le commandant Pierre-Henri, pilote de chasse de l'opération Barkhane, s'était mis en relation, avec la directrice de l'école afin de convenir de la livraison des dons : « *la directrice de l'école, très*

avenante, espère que cette coopération perdurera. Elle nous a fait part de ses besoins les plus simples pouvant faire l'objet de nouveaux dons récoltés en France ».

Pendant leur présence, les aviateurs ont pris part à un moment d'échange avec les enfants dans leur classe et dans la cour de récréation autour d'un match de football.

Grâce à ce type d'action, les militaires de la base aérienne projetée de Niamey maintiennent des liens de confiance avec la population et contribuent au rayonnement de la force Barkhane.

Conduite par les armées françaises, en partenariat avec les pays du G5 Sahel, l'opération Barkhane a été lancée le 1er août 2014. Elle repose sur une approche stratégique fondée sur une logique de partenariat avec les principaux pays de la bande sahélo-saharienne (BSS) : Mauritanie, Mali, Niger, Tchad et Burkina-Faso. Elle regroupe environ 4 500 militaires dont la mission consiste à lutter contre les groupes armés terroristes et à soutenir les forces armées des pays partenaires afin qu'elles puissent prendre en compte cette menace notamment dans le cadre de la force conjointe du G5 Sahel en cours d'opérationnalisation.



Sources : État-major des armées Droits : Ministère de la Défense

BARKHANE : L'équipe légère d'intervention de Ménaka se déploie

Mise à jour : 15/02/2019

Sur la base temporaire de Ménaka, des véhicules du groupement tactique désert (GTD) Griffon sont soigneusement alignés, prêts à partir. Parmi ces véhicules, trois soldats s'affairent autour du camion de dépannage du groupement, le porteur polyvalent lourd de dépannage (PPLD) et se préparent à partir : l'équipe légère d'intervention vient d'être mise en alerte.

Commandée par le sergent Guillaume, l'équipe est composée de deux autres soldats : le sergent Joachim, conducteur du PPLD et le caporal-chef Sébastien, mécanicien spécialiste des véhicules terrestres. Leur rôle est de soutenir le GTD Griffon dans la maintenance de ses véhicules, à partir de la base de Ménaka ou directement déployés en opération avec les détachements.

Aujourd'hui, l'équipe est appelée pour un engin blindé en panne. « Une patrouille vient de franchir un oued desséché et l'engin s'est arrêté net juste après. Il ne redémarre plus », annonce le chef d'équipe. « C'est donc à nous d'aller le dépanner ». Après s'être équipés avec les gilets pare-balles, les casques et leur armement, les trois mécaniciens chargent les caisses techniques d'intervention dans le camion.

Escortée par des véhicules blindés légers, l'équipe rejoint le blindé à l'arrêt, bien protégée par le reste de son peloton. « La chaleur et le terrain sablonneux mettent le matériel à rude épreuve. Ici, le convertisseur, la pièce qui permet de transmettre le mouvement entre le moteur et la boîte, a lâché. Le léger départ de feu provoqué par l'échauffement de l'huile a été éteint grâce à l'extincteur automatique » constate le sergent Guillaume après avoir établi un premier diagnostic.

Ce type de panne ne pouvant pas être réparé sur le terrain, le blindé doit être remorqué vers la base, déclenchant toute une procédure technique. Une fois le moteur inspecté, la tourelle doit être stabilisée et la boîte de transmissions débrayée. Les mécaniciens attendent alors l'engin au porteur polyvalent lourd de dépannage et reprennent la route en direction de Ménaka.

Sur la base, le travail de l'équipe n'est pas fini pour autant. Le véhicule est déposé au niveau de la zone technique et l'équipe s'attelle immédiatement à changer les pièces défectueuses pour permettre à l'engin blindé de retrouver sa disponibilité et de repartir au plus vite en opération.

Conduite par les armées françaises, en partenariat avec les pays du G5 Sahel, l'opération Barkhane a été lancée le 1er août 2014. Elle repose sur une approche stratégique fondée sur une logique de partenariat avec les principaux pays de la bande sahélo-saharienne (BSS) : Mauritanie, Mali, Niger, Tchad et Burkina-Faso. Elle regroupe environ 4 500 militaires dont la mission consiste à lutter contre les groupes armés terroristes et à soutenir les forces armées des pays partenaires afin qu'elles puissent prendre en compte cette menace.



Sources : État-major des armées Droits : Ministère de la Défense

CHAMMAL (IRAK)

Les artilleurs et les aviateurs français engagés dans l'assaut final contre le dernier bastion de Daesh en Syrie

<http://www.opex360.com/> par Laurent Lagneau 10 février 2019



Photo : EMA

Dans son dernier compte-rendu des opérations, l'État-major des armées a précisé que les artilleurs de la Task Force [TF Wagram], déployés avec 3 CAESAr [Camions équipés d'un système d'artillerie de 155 mm] en Irak, à deux pas de la frontière avec la Syrie, n'avaient effectué qu'une seule mission de tir entre le 30 janvier et le 5 février, en soutien des Forces démocratiques syriennes [FDS, alliance arabo-kurde, ndlr]. Et qu'aucune des 20 sorties aériennes assurées par les Rafale de la force Chammal ne donna lieu à une frappe.

Cette inactivité, inhabituelle, avait une raison : une pause opérationnelle des FDS devant permettre aux civils de fuir avant de lancer l'ultime assaut contre ce qui reste du « califat physique » de l'État islamique [EI ou Daesh] sur la rive orientale de l'Euphrate, dans la province syrienne de Deir ez-Zor.

Or, les FDS ont annoncé, dans la soirée du 9 février, avoir lancé la « bataille finale » pour « éliminer » les jhadistes, repliés dans un secteur d'environ 4 km², entre le village de Baghouz et la frontière irakienne. Selon Mustefa Bali, un porte-parole de l'alliance arabo-kurde cité par l'AFP, il y aurait encore « entre 500 et 600 terroristes » présents dans cette zone.

L'Observatoire syrien des droits de l'Homme [OSDH] a fait état, ce 10 février, de « combats intenses » dans les environs de Baghouz.

« La bataille est en cours. Il y avait d'intenses combats ce matin, avec des explosions de mines », a en effet indiqué Rami Abdel Rhamane, son directeur. Et d'ajouter que la coalition anti-jihadiste, dirigée par les États-Unis, appuie les FDS via des frappes aériennes et des tirs d'artillerie.

Pour les artilleurs français de la TF Wagram, actuellement armée par le 68e Régiment d'Artillerie d'Afrique [RAA], qui sera prochainement relevé par le 11e Régiment d'Artillerie de Marine [RAMa], c'est le dernier coup de boutoir contre Daesh, après plus de deux ans et demi de présence au Levant. « Achevez le combat! », leur a lancé Florence Parly, la ministre des Armées, le 9 février.

« Aujourd'hui, nous sommes parvenus à un tournant. La destruction du califat physique est presque consommée. Il y a des à-coups mais la fin est proche. Avec votre aide, les contre-attaques ont été systématiquement neutralisées. Les terroristes sont sans chefs, sans communication, dans le désordre de la déroute », avait précédemment affirmé Mme Parly, après avoir rendu un hommage appuyé aux artilleurs français.

« À Fil Fayl, à Qayarah, à Mossoul, à Al Assad, toujours, au plus près du combat, toujours, talonnant les terroristes. Vos déploiements successifs, c'est la liste des défaites de Daesh, à portée de canon », a souligné la ministre. « Vous déplaçant avec les combats, vous avez porté le fer au plus profond, y compris lorsque personne d'autre ne le pouvait. Certaines semaines, quand les tempêtes de sable ou la couverture nuageuse ne permettaient pas à l'aviation d'opérer, c'était à vous, et encore à vous, qu'on faisait appel pour pilonner Daesh », a-elle encore rappelé.

Au cours de l'opération Roundup, qui a vu la prise de Hajine et dont l'assaut contre la poche de Baghouz est la dernière phase, la TF Wagram a déjà tiré pas moins de 3.500 obus. Depuis leur engagement contre Daesh, en septembre 2016, les artilleurs français ont assuré plus de 2.400 missions de tirs, ce qui représente 18.000 obus tirés.

Reste à voir combien de temps dureront les combats pour reprendre Baghouz et ses environs. Puis se posera la question du sort qui sera fait aux FDS, à la merci d'une offensive turque après le retrait annoncé des troupes américaines de Syrie.

« Sans leur soutien, rien n'aurait été possible. Nous leur devons beaucoup. Le Président de la République et moi-même n'avons eu de cesse, dans nos discussions avec les Américains, d'insister sur ce point. Leur sacrifice nous oblige ; notre départ ne doit pas les placer en situation de vulnérabilité », a assuré Mme Parly aux artilleurs de la TF Wagram.

CHAMMAL : Les spécialistes de la Task Force Monsabert au sein de la 6e division irakienne

Mise à jour : 11/02/2019

Des militaires français de la cellule « programmation des entraînements » de la Task Force (TF) Monsabert sont chargés de mettre en place des formations adaptées pour appuyer les militaires de la 6ème division irakienne. Focus sur deux d'entre eux.

A 47 ans, le capitaine Didier encadre depuis sept semaines les stages de tir que la division a sollicités pour améliorer le niveau des soldats irakiens au combat. Il est immergé au sein de la 24ème brigade irakienne, où se trouve l'unique champ de tir de la division dans la région de Bagdad. Ce spécialiste du tir au combat entraîne chaque semaine entre 100 et 200 soldats irakiens, conseillant les moins à l'aise sur les fondamentaux du tir et le réglage des armes. Au bilan, 4 500 soldats et cadres des différents régiments ont déjà été formés, soit un tiers des effectifs.

D'une manière générale, ce type de sollicitation est courant. La TF Monsabert a déjà organisé de nombreux stages pour parfaire l'entraînement des Irakiens, à l'image de ceux destinés à former des moniteurs de sport.

Le lieutenant Piotr, second adjoint de la cellule et également moniteur d'entraînement physique et sportif en France, dispense actuellement ce type de stage. Il apporte aux soldats toutes les recommandations essentielles afin de leur permettre d'animer des séances de manière autonome. Il en est ainsi de l'enseignement des principes de base que sont l'échauffement ou la notion de groupe de niveau, indispensables pour une progression de tous les soldats.

Ces instructions se poursuivront au-delà du mandat actuel car elles répondent à un besoin concret et utile au combat. C'est ainsi que le détachement français a su nouer une véritable relation de confiance avec l'armée irakienne.

Lancée depuis le 19 septembre 2014, l'opération Chammal représente la participation française à l'OIR (opération Inherent Resolve) et mobilise aujourd'hui près de 1 100 militaires. À la demande du gouvernement irakien et en coordination avec les alliés de la France présents dans la région, l'opération Chammal repose sur deux piliers complémentaires : un pilier « formation » au profit d'unités de sécurité nationales irakiennes et un pilier « appui » consistant à soutenir l'action des forces locales engagées au sol contre Daech et à frapper les capacités militaires du groupe terroriste.



Sources : État-major des armées Droits : Ministère de la Défense

CHAMMAL : Immersion dans une mission de conseil et d'assistance de la Task Force Monsabert

Mise à jour : 14/02/2019

La Task Force (TF) Monsabert, déployée dans le cadre de l'opération Chammal, a pour mission de conseiller et d'assister quotidiennement la 6^e division irakienne pour contribuer à sa prise d'autonomie. Elle emploie pour cela les deux procédés que sont les différents entraînements ou instructions qu'elle dispense d'une part, et les missions d'assistance et de conseil de l'autre. La TF Monsabert développe ce concept au sein des unités de la 6^{ème} division irakienne.

Le mardi 22 janvier, une délégation de la TF Monsabert s'est rendue dans un régiment de l'armée irakienne, au sein du 2^e régiment de la 54^e brigade. L'équipe d'experts, accueillie par le commandement irakien, était constituée d'officiers spécialistes de nombreux domaines : opérations, génie, instruction, santé, système d'information et de communication, etc.

Après une présentation de l'organisation générale du régiment, le détachement a visité certaines entités indispensables à son bon fonctionnement, comme le centre opérationnel, une armurerie et un dépôt de munitions. La mission de conseil s'est poursuivie par le centre médical et le centre de transmissions.

D'autres domaines ont été abordés aux cours des discussions entre Français et Irakiens comme le niveau général des fantassins dans le domaine contre-IED (engins explosifs improvisés).

A l'issue de cette mission d'assistance et de conseil, il a été convenu d'organiser un stage au profit des cadres du régiment dans les jours à venir. Il s'agit d'approfondir encore la coopération entre les militaires des deux nations pour mettre en place des actions de formation ou d'assistance qui correspondent aux besoins des Irakiens.

Lancée depuis le 19 septembre 2014, l'opération Chammal représente la participation française à l'OIR (opération Inherent Resolve) et mobilise aujourd'hui près de 1 100 militaires. À la demande du gouvernement irakien et en coordination avec les alliés de la France présents dans la région, l'opération Chammal repose sur deux piliers complémentaires : un pilier « formation » au profit d'unités de sécurité nationales irakiennes et un pilier « appui » consistant à soutenir l'action des forces locales engagées au sol contre Daech et à frapper les capacités militaires du groupe terroriste.



Sources : État-major des armées Droits : Ministère de la Défense

Un officier artilleur français tire à boulets rouges sur la conduite des opérations menées contre l'EI en Syrie

<http://www.opex360.com/> par Laurent Lagneau 16 février 2019



En septembre 2018, et avec le soutien de la coalition anti-jihadiste dirigée par les États-Unis, les Forces démocratiques syriennes [FDS] lançaient l'opération « Roundup », visant à chasser l'État islamique [EI ou Daesh] de la localité d'Hajine située sur la rive orientale de l'Euphrate, dans la province de Deir ez-Zor.

Il était alors estimé que 2.000 à 3.000 combattants de Daesh étaient retranchés dans cette localité. Et il aura fallu trois mois aux FDS et à la coalition pour en venir à bout et s'emparer d'Hajine.

Les opérations des FDS furent contrariées par plusieurs facteurs. En premier lieu, l'engagement de combattants peu aguerris leur ont fait subir quelques revers. Ensuite, la menace d'une intervention turque contre les milices kurdes syriennes, brandie par le président Erdogan, conduisit à une suspension temporaire de l'offensive. Enfin, profitant des mauvaises conditions météorologiques rendant aléatoire tout appui aérien, les jihadistes lancèrent des contre-attaques aux effets dévastateurs.

Pouvait-on faire autrement et réduire la poche d'Hajin plus rapidement ? Chef de corps du 68^e Régiment d'artillerie d'Afrique [RAA] et commandant de la Task Force [TF] Wagram, qui, avec ses trois CAESAr [Camions équipés d'un système d'artillerie] est déployée en Irak, à une portée de canon des secteurs encore contrôlés par Daesh en Syrie, le colonel François-Régis Legrier le pense.

Et, dans une tribune publiée par la Revue de la Défense nationale [RDN] signalée par le colonel Miche Goya, via son blog « La voie de l'épée, cet officier va même plus loin en suggérant que si une victoire « tactique » a été remportée, la coalition aurait en réalité subi une « défaite stratégique ».

Ainsi, le colonel Legrier avance que « l'ennemi » n'a « pas été autant [détruit] qu'on a bien voulu le faire croire dans les comptes rendus alignant un BDA [Battle Damage Assessment] impressionnant calculé de façon statistique et non pas par observation visuelle » et qu'il n'a pas été atteint « à l'évidence » dans « son moral et sa volonté de combattre » puisqu'il a « déployé jusqu'au bout une combativité inébranlable ». En outre, poursuit-il, la « défaite devenue inéluctable, il s'est exfiltré vers des zones refuges pour poursuivre la lutte en mode insurrectionnel ne laissant sur place qu'une poignée de combattants étrangers. » D'où, d'ailleurs, les combats en cours dans les environs du village de Baghouz.

En outre, le chef de corps du 68^e RAA critique le recours aux FDS, c'est à dire à des « proxys » pour mener la bataille au sol. « Les Occidentaux en ont certes retiré un avantage politique à court

terme : celui d'éviter des pertes et un mouvement d'opinion contre leur politique. En revanche, sur le moyen-long terme, ce choix s'est avéré désastreux », écrit-il.

« La conséquence la plus immédiate d'une telle approche est la perte de la maîtrise du temps : l'opération avance au gré de la volonté des proxys et selon leur propre agenda et elle traîne en longueur quelle que soit l'ampleur des moyens consentis. Cela s'appelle un enlisement », poursuit le colonel Legrier, par ailleurs auteur d'un essai remarqué intitulé « Si tu veux la paix, prépare la guerre. Essai sur la guerre juste ».

Et la décision du président Trump, au sujet du retrait de ses troupes de Syrie a mis l'état-major américain [et la coalition] en porte à faux, ce qui a conduit à une intensification des frappes aériennes et donc à plus de destructions. « Hajine a subi le même sort que Mossoul et Raqqa : une destruction quasi complète », déplore le chef de la TF Wagram.

« Cette victoire tactique, par la façon dont elle a été acquise, a compromis l'avenir de cette province sans ouvrir de perspectives stratégiques intéressantes pour la Coalition. L'avenir du Nord-Est syrien est plus que jamais incertain et Daech, s'il a perdu son territoire, ne semble pas atteint dans sa volonté de continuer la lutte », estime le colonel Legrier.

Et ce dernier souligne également que si la bataille d'Hajine a été gagnée, elle l'a été de « façon très poussive » et « à un coût exorbitant ». Et le refus des Occidentaux d'engager des troupes au sol interroge.

« Pourquoi entretenir une armée que l'on n'ose pas engager ? Si la réduction du dernier bastion de l'État islamique ne vaut pas la peine d'engager des troupes conventionnelles, quelle cause sera assez importante pour le faire ? Extrêmement à l'aise pour remplir les grands états-majors multinationaux d'une ribambelle d'officiers, les nations occidentales n'ont pas eu la volonté politique d'envoyer 1.000 combattants aguerris régler en quelques semaines le sort de la poche d'Hajin et épargner à la population plusieurs mois de guerre », s'insurge le colonel Legrier.

Et d'insister dans sa conclusion : « En refusant l'engagement au sol, nous avons prolongé inutilement le conflit et donc contribué à augmenter le nombre de victimes au sein de la population. Nous avons détruit massivement les infrastructures et donné à la population une détestable image de ce que peut être une libération à l'occidentale laissant derrière nous les germes d'une résurgence prochaine d'un nouvel adversaire. Nous n'avons en aucune façon gagné la guerre faute d'une politique réaliste et persévérante et d'une stratégie adéquate. » Aussi, il pose la question : « Combien d'Hajine faudra-t-il pour comprendre que nous faisons fausse route ? ».

Avec cette tribune, dont il est dit qu'elle a été mal reçue au ministère des Armées où l'on fait valoir, selon l'AFP, qu'il ne s'agit pas d'une « question de liberté d'expression » mais d'une « question de devoir de réserve et de secret lié aux opérations » [le texte a été retiré du site de la RDN mais reste cependant disponible en version .pdf], le colonel Legrier remet sur le devant de la scène les débats qui eurent lieu il y a quelques mois au sujet de l'éventualité d'une intervention terrestre occidentale contre Daesh.

En 2016, les députés de la commission d'enquête relative « aux moyens mis en œuvre par l'État pour lutter contre le terrorisme » avaient plaidé en faveur de forces terrestres françaises au Levant – et en particulier en Irak – afin d'accélérer « la déliquescence de Daesh avant qu'il ne frappe à nouveau notre territoire national. »

« Une intervention plus massive de nos militaires, y compris au sol, pour un objectif bien ciblé, la libération des derniers territoires occupés par Daesh en Irak, mérite donc d'être étudiée avec attention. Nos forces armées sont déjà sur place, travaillent au quotidien avec les Irakiens et les Kurdes, il ne s'agirait donc pas d'un saut dans l'inconnu », fit valoir, à l'époque, le député Sébastien Pietrasanta.

Mais cette option avait été catégoriquement écartée à l'époque, avec l'argument qu'elle aurait permis à Daesh de « dénoncer le retour des croisades et la volonté des Occidentaux, non pas de libérer, mais de conquérir les deux sièges du califat historique, Bagdad et Damas. »

Opération Chammal : l'article du colonel Legrier passe mal à Paris

<https://www.lopinion.fr/blog/secret-defense/> 15 Février 2019 à 16h53 Par Jean-Dominique Merchet

Le chef de la TF Wagram (artillerie) critique la manière américaine de faire la guerre au Levant. Paru dans la RDN, son article est retiré du site...

« Ecrivez ! » disait le général Lecointre, chef d'état-major des armées, en s'adressant aux militaires, les incitant à sortir du « mutisme militaire » dans lequel les armées se sont « enfermées », parfois de manière « confortable ». Un colonel semble avoir pris le conseil un peu trop au pied de la lettre. François-Régis Legrier, chef de corps du 68^e Régiment d'artillerie d'Afrique, a publié un article dans le dernier numéro de la Revue Défense Nationale. Le colonel Legrier commandait la Task Force Wagram en Irak, c'est-à-dire le détachement d'obusiers Caesar qui appuient la coalition.

Son article de sept pages est un retex (retour d'expérience) sur l'engagement de l'artillerie dans le conflit actuel, avec un point particulier sur la bataille d'Hajin (Sept. 2018/Janv. 2019). La conclusion de l'article, bien documenté, a fait grincer des dents à l'état-major des armées comme au cabinet militaire de la ministre Florence Parly. La RDN a décidé de retirer l'article de son site internet, même s'il reste évidemment disponible dans la version papier et en pdf pour les abonnés.

Voici sa conclusion (c'est nous qui soulignons) : *« Oui, la bataille d'Hajin a été gagnée, au moins sur le terrain mais en refusant l'engagement au sol, nous avons prolongé inutilement le conflit et donc contribué à augmenter le nombre de victimes au sein de la population. **Nous avons détruit massivement les infrastructures et donné à la population une détestable image de ce que peut être une libération à l'occidentale laissant derrière nous les germes d'une résurgence prochaine d'un nouvel adversaire.** Nous n'avons en aucune façon gagné la guerre faute d'une politique réaliste et persévérante et d'une stratégie adéquate. Combien d'Hajin faudra-t-il pour comprendre que nous faisons fausse route ? »*

L'auteur critique l'approche américaine de cette guerre : *« La question qui se pose est de savoir si la libération d'une région ne peut se faire qu'au prix de la destruction de ses infrastructures (hôpitaux, lieux de culte, routes, ponts, habitations, etc.). C'est là, l'approche assumée sans complexe, hier et aujourd'hui, par les Américains ; ce n'est pas la nôtre ».*

S'en prendre ainsi au grand allié américain ne passe visiblement pas à Paris. Sur place, le colonel Legrier a pu mesurer l'extrême dépendance des Français aux Américains. Il n'est pas le seul : si la ministre Florence Parly a pu rendre visite à la TF Wagram le week-end dernier - où elle a été accueillie par le colonel Legrier - c'est à bord du Osprey V-22 américain...

Le colonel Legrier a sans doute commis l'erreur de ne pas soumettre son article à ses autorités avant publication, d'autant qu'il servait en opex au moment de sa rédaction et de sa parution. Le colonel Legrier termine actuellement sa mission de quatre mois, le détachement du 68 étant en cours de relève.

Officier et intellectuel, fils d'un général, François Régis Legrier a récemment publié un ouvrage de réflexion « Si tu veux la paix, prépare la guerre - essai sur la guerre juste » (Via Romana, 2018), nourri de pensée catholique et recensé dans le même numéro de la RDN.

Quoi qu'il en soit, le message qui sera reçu dans la communauté militaire risque d'être le suivant : si vous voulez écrire sur les sujets autres que « la militarité » ou « l'éthique », mieux vaut être d'accord avec le chef. Avis aux amateurs.

MISSIONS MARITIMES

Corymbe

CORYMBE : Escale à Dakar et patrouille maritime avec le Sénégal

Mise à jour : 14/02/2019

Parti de Toulon le 21 janvier, le *Task Group* 451.04, composé du porte-hélicoptères amphibie (PHA) *Mistral* et du patrouilleur de haute mer (PHM) *Commandant Birot*, est arrivé en escale à Dakar le 30 janvier.

La relève en mission Corymbe du patrouilleur de haute mer *Commandant Blaison* a été formalisée lors du « *transfer of authority* » (TOA) entre les commandants des bâtiments au cours duquel le capitaine de vaisseau Sébastien a reçu le totem de la mission.

Le programme de cette première escale était dense et a permis de régénérer les bâtiments tout en soutenant l'action diplomatique de la France au Sénégal. Après une première journée dédiée aux ravitaillements (gazole, vivres et matériels), plusieurs activités officielles ont été organisées à bord permettant de réunir des autorités civiles et militaires françaises et sénégalaises.

De nombreuses visites ont également été organisées à bord au profit du lycée Mermoz de Dakar et de la communauté française (agents de l'ambassade, réserve citoyenne et éléments français au Sénégal). Les marins du bord ont quant à eux eu l'opportunité de visiter le centre de coordination des opérations de Dakar et le détachement de la Flottille 24F, flottille de *Falcon 50* stationnée à Lorient.

Le *Mistral* a profité de l'escale pour décharger du matériel destiné à l'association Casamasanté. Cette association apporte un soutien santé en Casamance par le biais notamment d'un dispensaire installé dans la région.

Le *Task Group* 451.04 a repris la mer le 2 février et conduit une patrouille avec le Sénégal consistant à progresser ensemble dans le domaine de la sécurité maritime. La patrouille a engagé trois unités à la mer, le PHA *Mistral* et son hélicoptère *Alouette III* embarqué, le PHM *Commandant Birot*, le patrouilleur sénégalais *Kedougou*, et un aéronef, le *Falcon 50* français avec à son bord un inspecteur des pêches sénégalais.

Cette patrouille a permis de contribuer au renforcement de la coopération franco-sénégalaise, notamment dans le domaine de la pêche illicite. Pendant plusieurs heures, les différents moyens engagés de part et d'autre et la coordination établie entre les parties sénégalaises et françaises ont permis d'élaborer la situation tactique et de repérer les zones de pêches potentiellement sujettes à effraction.

La patrouille s'est clôturée par des manœuvres tactiques coordonnées, dans le cadre d'un exercice « d'évolution tactique » (EVOLEX) à trois bâtiments.

Le patrouilleur sénégalais a ensuite quitté le *task group*. Le *Mistral* et le *Commandant Birot* ont repris le cours de leur mission Corymbe.

Depuis 1990, la France déploie un à deux bâtiments en mission Corymbe de façon quasi permanente dans le golfe de Guinée. La mission a deux objectifs majeurs : participer à la protection des intérêts français dans la zone ainsi et contribuer à la diminution de l'insécurité maritime, en aidant notamment au renforcement des capacités des marines riveraines du golfe dans le domaine de sécurité maritime, dans le cadre du processus de Yaoundé. Le déploiement de bâtiments français en mission Corymbe complète le dispositif français prépositionné en Afrique occidentale (Gabon, Côte d'Ivoire, Sénégal) et participe au volet maritime des coopérations opérationnelles mises en œuvre régionalement par ces forces de présence.



Sources : État-major des armées Droits : Ministère de la Défense

Autres missions

Bilan « Police des pêches » des forces de souveraineté

Mise à jour : 13/02/2019

La France est un des seuls États au monde riverain de cinq océans, avec près de 19 000 km de littoral. Et 97 % des 11,2 millions de km² de zones économiques exclusives (ZEE) se situent en outre-mer. La protection de ces espaces et de ces approches est une priorité, à laquelle participent les armées notamment dans le cadre de la mission de police des pêches. Celle-ci s'inscrit dans un cadre européen et interministériel mobilisant tous les services de l'État.

Les actions de police des pêches comprennent diverses opérations: observation des activités de pêches, interrogation de navires de pêche, vérification des journaux de bord, examen des captures, des installations de stockage ou de traitement, vérification des engins de pêche et contrôle des maillages, appréhension des navires, matériels et produits de la pêche, rédaction de procès-verbaux d'infraction voire déroutement.

En 2018 les moyens aériens et maritimes des armées déployés au sein des forces de souveraineté ont consacré à ces opérations près de 500 heures de vol et 1100 jours de mer, débouchant sur la réalisation de plus de 300 actions de contrôle et la saisie de 106 tonnes de pêche illicite.

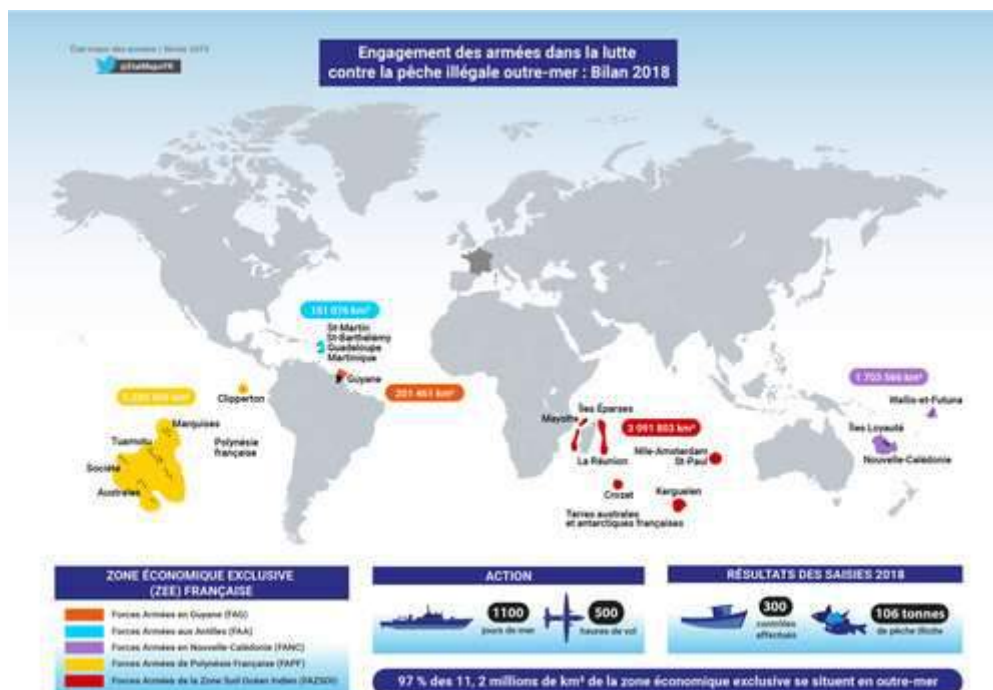
Le bilan de cette action varie selon les zones, et dépend de la situation de chaque force de souveraineté.

L'activité a été particulièrement élevée pour les Forces armées en Guyane et les Forces armées de la Zone Sud Océan Indien, qui sont confrontées à des pêcheurs illégaux particulièrement actifs, en raison de la forte pauvreté dans leurs pays d'origine. Ces deux forces ont réalisé à elles seules l'ensemble des saisies de produits la pêche de l'année, avec 40 tonnes pour les FAG et 66 pour les FAZSOI.

Elle a également été très importante pour les Forces armées en Polynésie française, mais pour des infractions mineures, comme le défaut de présentation de certificat de navigation et de document administratif, dont l'ampleur n'était pas de nature à justifier la saisie ou le déroutement des navires. Aucun navire n'a été constaté en action de pêche dans la ZEE française en 2018. Cette surveillance s'est exercée notamment sur la ZEE de Clipperton, située à plus de 12 jours de mer de Tahiti, et repose sur une analyse des données électroniques centralisées au centre maritime commun de Polynésie française et sur l'emploi de l'imagerie satellite pour un emploi plus ciblé des aéronefs et des bâtiments des forces armées. Ce dispositif, est efficace grâce au ciblage, visible via des vols réguliers inopinés et la présence régulière de bâtiments en mer, et non prédictible, ce qui le rend dissuasif : les flottilles de pêche étrangères demeurent à l'extérieur de la ZEE.

Elle a été moindre pour les Forces armées aux Antilles, dont les moyens sont avant tout consacrés à l'activité de lutte contre les narcotrafics. Dans le cadre de leur activité de police des pêches, les moyens ont été plus particulièrement dédiés à la surveillance des zones d'interdiction de pêche contaminées par le chlordécone, ainsi que par la surveillance de pêches saisonnières fortement réglementées, relevant un faible nombre d'infractions dont une seule a entraîné la saisie de casiers installés dans une zone interdite à la pêche.

Enfin les Forces armées en Nouvelle Calédonie, tirant le bénéfice des succès rencontrés les années passées, ont quant à elles pu consacrer leurs efforts au-delà de leur ZEE, en menant des missions de contrôle des pêches dans le cadre de la coopération régionale de gestion de la pêche, la Commission des pêches pour le Pacifique occidental et central (WCPFC). Sept contrôles ont été conduits par le patrouilleur de la Marine « La Moqueuse » et ont révélé quatre suspicions d'infractions, relayées à la WCPFC.



Sources : État-major des armées Droits : Ministère de la Défense

En 2018, la Marine nationale a saisi plus de 100 tonnes de poissons pêchés illégalement dans les eaux françaises

<http://www.opex360.com/> par Laurent Lagneau 13 février 2019



Pour souligner l'importance de lancer dans les meilleurs délais le programme BATSIMAR [Bâtiments de surveillance et d'intervention maritime] afin d'éviter des ruptures temporaires de capacité dans le domaine des patrouilleurs, en particulier dans les départements et territoires d'outre-Mer, les chefs d'état-major de la Marine nationale [CEMM] qui se sont succédé ces dernières années avançait que si l'on ne prenait pas soin de notre Zone économique exclusive [ZEE], elle allait être pillée.

Tel est le cas notamment de l'Amérique latine, comme l'a récemment souligné un rapport publié par le site Dialogos America, édité par le commandement militaire américain pour cette région [US Southern Command – US SOUTHCOM].

« L'appétit insatiable de la Chine pour le poisson fait que ses navires tirent parti des difficultés des pays d'Amérique latine pour protéger leurs eaux territoriales. L'Argentine, le Pérou, la Colombie, l'Équateur, l'Uruguay, le Chili et le Mexique font partie des pays qui subissent directement les effets des navires chinois dans leur ZEE », a affirmé ce rapport.

« [Les navires chinois] sont toujours dans les eaux internationales et pêchent près des frontières maritimes des pays d'Amérique latine. [...] Nous avons [...] détecté des transbordements dans la zone proche de la frontière péruvienne. Des navires de pêche frigorifiques peuvent se trouver dans les eaux internationales pour transférer leurs captures, leur carburant et leurs fournitures. Bien que le transbordement puisse être légal, dans de nombreux cas, il pourrait également servir à blanchir les profits de la pêche illégale », a affirmé Juan Carlos Sueiro, de l'organisation internationale Oceana, cité par ce rapport.

Aussi, la police des pêches est aussi une des missions essentielles de la Marine nationale, dans la mesure où il s'agit de protéger le gagne-pain des pêcheurs français et de veiller à ce que les différentes espèces de poissons et de coquillages soient préservées. Et la tâche est immense étant donné que la ZEE française s'étend sur 11,2 millions de km².

En 2018, affirme l'État-major des armées [EMA], « les moyens aériens et maritimes des armées déployés au sein des forces de souveraineté ont consacré à ces opérations près de 500 heures de vol et 1.100 jours de mer, débouchant sur la réalisation de plus de 300 actions de contrôle et la saisie de 106 tonnes de pêche illicite. »

Cette activité liée à la police des pêches a été plus ou moins intense selon les régions [et les moyens disponibles...]. Ainsi, les Forces armées en Guyane [FAG], qui disposent désormais de deux Patrouilleurs Antilles Guyane [PAG] ainsi que d'une embarcation remonte-filets [la Caouanne], ont saisi 40 tonnes de poissons illégalement pêchés. De leur côté, les Forces armées de la Zone Sud Océan Indien [FAZSOI] ont fait mieux, en confisquant 66 tonnes de poissons.



L'activité des Forces armées en Polynésie française a aussi été « très importante », avance l'EMA. Mais elles ont essentiellement relevé des « infractions mineures, comme le défaut de présentation de certificat de navigation et de document administratif, dont l'ampleur n'était pas de nature à justifier la saisie ou le déroutement des navires. » Et d'ajouter : « Aucun navire n'a été constaté en action de pêche dans la ZEE française en 2018. »

Dans cette région, la surveillance s'exerce notamment sur une « analyse des données électroniques centralisées au centre maritime commun de Polynésie française et sur l'emploi de l'imagerie satellite pour un emploi plus ciblé des aéronefs et des bâtiments des forces armées », explique l'EMA. Ainsi, des vols de surveillance effectués de manière inopinée par les Falcon 200 Guardian et la présence régulière (mais « non prédictible ») des bâtiments de la Marine nationale font les pêcheurs étrangers ne cherchent [plus] à naviguer dans la ZEE française.



Les Forces armées en Nouvelle-Calédonie ont pu se « reposer » sur leurs résultats obtenus les années passées. Ainsi, elles ont davantage mené des missions de contrôle des pêches dans le cadre de la coopération régionale de gestion de la pêche, la Commission des pêches pour le Pacifique occidental et central [WCPFC]. Le patrouilleur « La Moqueuse » a ainsi constaté quatre suspicions d'infractions.

Enfin, la police des pêches n'a pas été la priorité des Forces armées aux Antilles, lesquelles ont plutôt concentré leurs actions sur la lutte contre les trafics de drogue. Cependant, elles ont surtout surveillé les zones d'interdiction de pêche contaminées par le chlordécone [un insecticide organochloré toxique, ndlr], ainsi que les pêches saisonnières, très réglementées. Et elles n'ont ainsi relevé qu'une seule infraction. L'arrivée prochaine du PAG « La Combattante » permettra sans doute d'intensifier les missions de police des pêches, ce navire devant épauler le Bâtiment de soutien et d'assistance outre-Mer » Dumont d'Urville » ainsi que les frégates de surveillance « Ventôse » et « Germinal ».

L'EMA rappelle par ailleurs que la police des pêches suppose plusieurs activités, dont « l'observation des activités de pêches, l'interrogation de navires, la vérification des journaux de bord, l'examen des captures, des installations de stockage ou de traitement, la vérification des engins de pêche, l'appréhension des navires, matériels et produits de la pêche » ainsi que « la rédaction de procès-verbaux d'infraction voire déroutement. »

MISSIONS OTAN

Mission Lynx

Les légionnaires du 2^e REI au CETIA, avant Lynx

<http://lemamouth.blogspot.com/> mercredi 13 février 2019 par le journaliste Jean-Marc Tanguy

Les premiers déploiements dans les pays baltes ont produit des retex féconds, la France va donc remettre le couvert, dans quelques mois. Sur des VBCI, les légionnaires de la **3^e compagnie** du **2^e REI**, qui en seront, étaient donc au **CETIA** cette semaine pour progresser encore dans la maîtrise du feu et l'intégration interarmes, avec les Leclerc du **12^e Cuirs** et des sapeurs non identifiés. Sur place, des artilleurs les accompagneront également, comme ce fut le cas pour le mandat de printemps de Lynx (au moins).

Ce matin, comme pour profiter de l'aubaine, les légionnaires nîmois ont aussi, à Suippes, interagi avec les tringlots du **515^e RTN**, suite à un simulacre d'embuscade sur leur convoi.

Outre Lynx, le **2^e REI** va aussi participer à un exercice majeur dans le golfe persique avant de commencer sa préparation opérationnelle au second semestre, en vue de son déploiement au Sahel en 2020.

MISSIONS DE L'UNION EUROPÉENNE

République Centrafricaine

EUTM-RCA : Capitaine Océane, instructeur des instructeurs

Mise à jour : 11/02/2019

Déployée en République Centrafricaine depuis plus de cinq mois, le capitaine Océane a pour mission de soutenir les instructeurs des Forces Armées Centrafricaine (FACA) dans le cadre de la mission d'entraînement de l'Union européenne en République centrafricaine (EUTM-RCA). Travaillant au sein du pilier éducation (EDP) elle dispense des conseils pédagogiques pour aider les instructeurs lors de leur formation dans le domaine des transmissions.

Du 3 septembre 2018 au 18 janvier 2019, le capitaine Océane était en poste au centre de formation de Kassaï, à 2km de Bangui, afin d'aider les formateurs des FACA dans leur instruction. Sa mission : conseiller et participer à la préparation, la rédaction et la planification des cours, l'organisation des différents ateliers pratiques et la programmation des différents tests d'évaluation : « *Ce sont les instructeurs qui dirigent les ateliers, donnent les cours et font passer les tests. Nous sommes là pour les appuyer et les guider. L'objectif est surtout de développer leur autonomie afin qu'ils puissent assurer leur formation au mieux.* »

Officier spécialisée dans les transmissions en métropole, le capitaine Océane était également chargée de donner des cours de transmissions en collaboration avec le pilier entraînement opérationnel (OTP). Elle est ainsi intervenue plusieurs fois comme instructeur pour la formation des chefs de section se spécialisant en système d'informations et de communication (SIC), ainsi que pour les opérateurs du bataillon d'infanterie territoriale n°2.

Chef de la cellule « opération instruction » dans son unité, le capitaine Océane commande plusieurs transmetteurs. A son arrivée, elle a dû d'abord réapprendre certains fondamentaux avant de pouvoir commencer ses formations : « *se former avant de former a été ma priorité* », assure-t-elle.

Le vendredi 18 janvier 2019, la cérémonie de fin de stage a eu lieu sur le camp de formation militaire de Kassaï. Cette cérémonie est venue conclure plusieurs semaines d'apprentissage. C'était l'occasion pour le capitaine Océane de féliciter l'ensemble des stagiaires et leurs formateurs pour leur travail accompli et leur investissement.

Forte de 187 militaires européens placés depuis le 11 janvier 2018 sous le commandement du général de brigade portugais Hermínio Maio, la mission EUTM-RCA a pour objectif de rendre les forces armées centrafricaines (FACA) modernes et efficaces afin qu'elles puissent remplir leurs missions régaliennes. La mission dispense des conseils stratégiques aux autorités politiques et militaires (plan de défense nationale, loi de programmation militaire, conduite des opérations, recrutement...), forme des officiers, des sous-officiers et des spécialistes et conduit l'entraînement collectif des unités FACA. Avec une quarantaine de militaires engagés dans cette mission européenne, la France en est un contributeur essentiel.



Sources : État-major des armées Droits : Ministère de la Défense

MISSIONS ONU

DAMAN (Liban)

DAMAN : Exercice Ritex, la FCR déployée au Sud-Liban

Mise à jour : 11/02/2019

Le 25 janvier, la Force Commander Reserve (FCR), principalement armée par le 1er régiment de chasseurs, a participé à l'exercice multinational Ritex, organisé par la Force Intérimaire des Nations Unies au Liban (FINUL). Cet exercice de gestion de crise sécuritaire grande ampleur visait à éprouver les procédures d'intervention de la FCR au profit des autres unités de la FINUL. Dernier recours ou marquant la volonté du Force Commander, les soldats de l'opération Daman doivent en effet se tenir prêts à intervenir sous très court préavis au profit de n'importe quel contingent.

Dès la réception de l'ordre de déploiement, les soldats se préparent ; ils doivent se rendre sur la zone de tension dans les plus brefs délais. En moins d'une heure, l'escadron de reconnaissance et d'intervention quitte le camp de Dayr Kifa, accompagné d'un poste de commandement tactique avancé.

Précédé par un élément de reconnaissance, la colonne progresse rapidement jusqu'à la zone d'incident. Sur place, la FCR entre en contact avec l'unité espagnole, responsable de la zone, pour un point de situation actualisé. En parallèle, le poste de commandement tactique avancé a

déjà installé son espace de travail (postes de transmissions, ordinateurs, cartes de la zone, etc.) pendant que les pelotons de l'escadron de reconnaissance et d'intervention sécurisent la zone, prêts à se déployer.

Après avoir reçus leurs derniers ordres, les pelotons s'élancent. Travaillant en étroite coordination avec les éléments espagnols, la FCR se déploie pour protéger les emprises ONU et mettre fin aux agressions commises contre les casques bleus. Dans le même temps, le second échelon de la FCR intégrant des éléments finlandais vient renforcer le dispositif français.

Afin d'intégrer toutes les dimensions d'une gestion de crise, l'exercice prévoit également la simulation d'une blessure d'un soldat nécessitant une évacuation par hélicoptère. Ainsi, l'équipe santé est déployée avec les éléments avancés pour prodiguer les premiers soins. Une fois le blessé stabilisé, il est transporté sous escorte jusqu'au camp ONU le plus proche. Il peut alors être hélicoptéré jusqu'à un hôpital.

Au bilan, l'exercice Ritex a permis de mettre en pratique les savoir-faire des soldats français et finlandais de la Force Commander Reserve, démontrant leur capacité à réagir vite et à faire face à tout type de situations, permettant ainsi de contribuer à la stabilité au Sud-Liban.

Dans le cadre de l'opération Daman, près de 700 militaires français et une compagnie d'infanterie finlandaise contribuent à la force intérimaire des Nations unies au Liban (FINUL) en armant une partie de son état-major et la Force Commander Reserve de l'opération. Cette unité de réserve et d'intervention de la FINUL réalise ses missions sur l'ensemble de la zone du Sud-Liban en étroite coopération avec les forces armées libanaises.



Sources : État-major des armées Droits : Ministère de la Défense

DAMAN : Entraînement conjoint des prévôts français et des forces de sécurité intérieure libanaises

Mise à jour : 15/02/2019

Fin janvier, le détachement de gendarmerie prévôtal de la *Force Commander Reserve* (FCR), unité de réserve et d'intervention de la force intérimaire des Nations unies au Liban (FINUL), a organisé deux entraînements conjoints avec les forces de sécurité intérieure libanaises.

Les deux sessions ont permis à une trentaine de gendarmes libanais de s'entraîner avec leurs homologues français. Les participants ont ainsi pu réciproquement échanger sur certaines de leurs méthodes et procédures mises en œuvre dans le cadre, par exemple, de l'analyse d'une scène de crime, du contrôle et de l'interpellation d'une personne en voiture, ou encore d'une intervention tactique en milieu clos.

Ces exercices, bénéfiques pour les militaires des deux nations, complètent les entraînements conjoints réalisés chaque semaine entre les forces armées libanaises et les unités de la *Force Commander Reserve*, dans d'autres domaines. Ils contribuent également à accompagner le Liban dans la consolidation de ses institutions.

Dans le cadre de l'opération Daman, près de 700 militaires français et une compagnie d'infanterie finlandaise contribuent à la force intérimaire des Nations unies au Liban (FINUL) en armant une partie de son état-major et la Force Commander Reserve de l'opération. Cette unité de réserve et d'intervention de la FINUL réalise ses missions sur l'ensemble de la zone du Sud-Liban en étroite coopération avec les forces armées libanaises.



Sources : État-major des armées Droits : Ministère de la Défense

8 – MISSINT

GARDE NATIONALE

La Garde nationale confie sa com' digitale à Lumini et Madame Bovary

<http://lignesdedefense.blogs.ouest-france.fr/> 12.02.2019 Par Philippe Chapleau



A l'issue d'une consultation lancée en août 2018 qui opposait 10 agences, l'élaboration et la mise en œuvre d'une stratégie de communication au profit de la Garde nationale a été confiée au duo Studio Lumini & Madame Bovary. Le marché comprend 6 grands postes :

- poste 1 : élaboration d'une campagne de communication ;
- poste 2 : kit de communication physique ;
- poste 3 : kit de communication digitale et calendrier éditorial pour le web et les réseaux sociaux ;
- poste 4 : contenus à destination du site web et des réseaux sociaux ;
- poste 5 : vidéo de promotion
- poste 6 : conception du site internet.

Il s'agit de la première campagne de communication de la Garde nationale visant à développer sa notoriété et appuyer le recrutement des réservistes. Cette campagne sera principalement Digital.

Le contrat est d'une durée de 15 mois.



9 – Défense de par le Monde

Des HIMARS pour la Pologne et bientôt une autre "récompense"

<http://lignesdedefense.blogs.ouest-france.fr/> 13.02.2019 Par Philippe Chapleau



Quand on reparle du stationnement permanent de troupes US en Pologne (photos DoD)...

Le secrétaire d'Etat américain Mike Pompeo est en Pologne, où se déroule ce mercredi et demain jeudi une conférence internationale destinée à "promouvoir un avenir de paix et de sécurité au Moyen-Orient".

Participera-t-il à la signature du marché portant sur 20 systèmes HIMARS (*High Mobility Artillery Rocket System* ou lance-roquettes multiples) qui vont équiper l'armée de terre polonaise? Une certitude, et cette présence témoigne de l'importance de ce marché pour les USA, le vice-président US Pence sera lui bien présent, en compagnie de l'ambassadrice des USA en Pologne, Georgette Mosbacher (photo ci-dessous).



Cette dernière, lors d'un entretien avec le *Financial Times*, a loué les efforts militaires des Polonais et laissé entendre qu'un renforcement numérique des effectifs US en Pologne était plus qu'envisagé. Mosbacher a rappelé que les Polonais consacraient, eux, 2% de leur PIB à la défense et qu'ils "ne rechignaient pas". Et l'ambassadrice de poursuivre: "Et ça, ça ne passe pas inaperçu (...), je pense qu'ils seront récompensés".

Faut-il anticiper que Washington va dire "yes" à la demande de Varsovie de baser en permanence une division blindée sur le territoire polonais (les Polonais étaient prêts à mettre 2 milliards de \$ sur la table pour contribuer)? Le Pentagone rechigne pour des questions de coûts mais la "récompense" annoncée verra, de toutes façons, un accroissement de la présence US. "Je pense que les Polonais obtiendront la plupart de ce qu'ils veulent", a même lâché Georgette Mosbacher.



Le marché signé ce jour porte sur une FMS autorisée en novembre dernier, d'une valeur totale de 655 millions \$; elle prévoit, entre autres, la fourniture de 20 HIMARS M142 (photo ci-dessus), 36 Guided Multiple Launch Rocket System (GMLRS), 24 M1151A1 High Mobility Multi-purpose Wheeled Vehicles (HMMWV) etc...

Washington va « récompenser » son allié polonais pour ses efforts en matière de défense

Accueil Monde États-Unis <https://www.ouest-france.fr/> Philippe CHAPLEAU Publié le 13/02/2019 à 12h30



Actuellement, la 1^{re} brigade blindée (1st Armored Brigade Combat Team), de la 1^{re} division d'infanterie venant de Fort Riley, au Kansas, s'entraîne en Pologne. | DEPARTMENT OF DEFENSE

Varsovie fait tout plaire à Washington, surtout en matière de défense. Ce mercredi, les Polonais vont signer avec les Américains un important contrat militaire portant sur des pièces d'artillerie. Washington envisage de déployer encore plus de troupes en Pologne pour dissuader Moscou de toute aventure impérialiste.

Le secrétaire d'État américain Mike Pompeo est en Pologne, où se déroule ce mercredi et demain jeudi une conférence internationale destinée à « **promouvoir un avenir de paix et de sécurité au Moyen-Orient** ».

Participera-t-il à la signature du marché portant sur 20 systèmes HIMARS (*High Mobility Artillery Rocket System* ou lance-roquettes multiples) qui vont équiper l'armée de terre polonaise ? Pas sûr. Mais le vice-président américain Mike Pence sera, lui, bien présent, en compagnie de l'ambassadrice des États-Unis en Pologne, Georgette Mosbacher. La présence de Pence à la signature de ce marché démontre toute l'importance que l'administration Trump accorde à la Pologne.

Georgette Mosbacher, lors d'un entretien avec le *Financial Times*, a loué les efforts militaires des Polonais et laissé entendre qu'un renforcement numérique des effectifs américains en Pologne était plus qu'envisagé. Actuellement, une brigade blindée américaine manœuvre en permanence en Basse-Silésie et d'autres unités de l'armée de l'air sont déployées sur la base aérienne de Powdiz, ville située à 68 kilomètres à l'est de Poznań.

En outre, les États-Unis construisent un centre de prépositionnement et de stockage de matériel, également à Powdiz. Ce futur site de stockage, déjà utilisé lors des exercices comme *Saber Strike* et dont la construction est estimée à 200 millions de dollars, pourrait être prêt d'ici à 2021. Il comportera deux emprises : l'un pour le stockage des matériels (APS), l'autre pour les munitions (MSA). Il permettra de stocker l'équipement d'une brigade blindée ; il pourrait aussi accueillir des systèmes sol-air et de l'artillerie.

Récompense



Georgette Mosbacher, une proche de Donald Trump, est en poste depuis 2018. | DEPARTMENT OF DEFENSE

Mosbacher a rappelé que les Polonais consacraient, eux, 2 % de leur PIB à la défense (à la différence de bien des membres de l'Otan) et qu'ils « **ne rechignent pas** » à le faire. Et l'ambassadrice de poursuivre : « **Et ça, ça ne passe pas inaperçu [...], je pense qu'ils seront récompensés** ».

Faut-il anticiper que Washington va dire « **yes** » à la demande de Varsovie de baser en permanence une division blindée sur le territoire polonais (les Polonais étaient prêts à mettre 2 milliards de dollars sur la table pour contribuer) ? Le Pentagone rechigne pour des questions de coûts mais la « **récompense** » annoncée verra, de toute façon, un accroissement de la présence américaine.

« **Je pense que les Polonais obtiendront la plupart de ce qu'ils veulent** », a même lâché Georgette Mosbacher.

Artillerie lourde



Un système HIMARS : chaque camion peut tirer une salve de 6 roquettes jusqu'à 300 km. | DEPARTMENT OF DEFENSE

Le marché signé ce jour porte sur une FMS (*foreign military sales*, une vente d'équipements militaires à un pays étranger) autorisée par le Congrès US en novembre dernier.

D'une valeur totale de 655 millions de dollars, elle prévoyait, entre autres, la fourniture de 20 système d'artillerie HIMARS M142 (photo ci-dessus), de 36 systèmes Guided Multiple Launch Rocket System (GMLRS), de 24 véhicules M1151A1 High Mobility Multi-purpose Wheeled Vehicles (HMMWV), etc...

Le contrat de ce mercredi a une valeur de 414 millions de dollars.

Les États-Unis vont renforcer leur présence militaire en Pologne

<http://www.opex360.com/> par Laurent Lagneau 13 février 2019



Alors qu'il déplore régulièrement le coût financier que représentent les déploiements du Pentagone à l'étranger, le président Trump s'était dit ouvert, en septembre dernier, à l'idée d'implanter une nouvelle base militaire américaine en Pologne. Il faut dire que Varsovie fit valoir quelques arguments, à commencer par la promesse de financer cette présence à hauteur de 2 milliards de dollars. En outre, l'effort de défense polonais est dans « les clous » de l'Otan puisque son montant est supérieur aux 2% du PIB requis.

Seulement, à l'époque, James Mattis, qui était encore le chef du Pentagone, avait émis quelques réserves. « Les questions sont nombreuses. [...] Il ne s'agit pas seulement d'une base. Il s'agit de zones d'entraînement, d'infrastructures, de maintenance... Ce sont beaucoup de détails que nous devons étudier avec les Polonais », avait-il dit.

Aussi, il n'est a priori pas encore question d'établir un « fort Trump » en Pologne... En revanche, Washington est favorable à un renforcement des effectifs militaires américains dans le pays. C'est ce qu'a en effet indiqué Georgette Mosbacher, l'ambassadrice des États-Unis en poste à Varsovie, dans un entretien donné au Financial Times. Cela étant, la diplomate n'en a dit guère

plus, si ce n'est que le volume de ces renforts sera « significatif » et que le Pentagone privilégie pour le moment un déploiement d'unités « par rotations ».

Alors que, en juin 2018, il avait été fait état d'études sur un éventuel transfert des troupes américaines basées en Allemagne vers un autre pays membres de l'Otan, Kay Bailey Hutchison, la représentante des États-Unis auprès de l'Alliance, a été claire sur les intentions de Washington.

Cet envoi de renforts en Pologne « ne se ferait pas au détriment de l'Allemagne », a-t-elle en effet assuré auprès de MilitaryTimes. « Nous avons un très grand nombre de bases et de forces en Allemagne et nous ne prévoyons pas de changer », a-t-elle insisté.

Cela étant, la Pologne accueille déjà des troupes américaines, dont une brigade blindée, déployée dans le pays au titre des mesures de « réassurance » prises par l'Otan après l'annexion de la Crimée par la Russie. À cette unité importante, il faut aussi ajouter des drones MQ-9 Reaper basés à Mirosławiec, ainsi que les rotations de troupes lors des exercices multinationaux. Enfin, les États-Unis y mettront en œuvre un système antimissile Aegis Ashore, qui doit être inauguré à Redzikowo en 2020.

Par ailleurs, les négociations relatives à l'acquisition, par la Pologne, de lance-roquettes multiples M142 HIMARS [High Mobility Artillery Rocket System] ont été finalisées.

Ainsi, à l'occasion d'un déplacement du vice-président américain, Mike Pence, la Pologne a passé une commande auprès Lockheed Martin Missiles & Fire Control portant sur 20 systèmes HIMARs, pour un montant de 365 millions d'euros. P

Pour rappel, conçu par Lockheed Martin Missiles & Fire Control, le HIMARS est un système d'artillerie capable de tirer des roquettes GMLRS-U guidées par GPS sur des cibles situées à 70 km de distance ainsi que des missiles MGM-140 ATACMS [Army Tactical Missile System] d'une portée de 300 km.

Thales va livrer de nouveaux radars multi-missions à l'Armée royale néerlandaise

<http://www.opex360.com/> par Laurent Lagneau 14 février 2019



Après plusieurs années de recherche et d'essais menés en étroite collaboration avec la Defence Materiel Organisation [DMO, l'agence chargée des approvisionnements militaires aux Pays-Bas] dans le cadre de la plateforme « Nederland Radarland », lancée en 2002, Thales a indiqué, le 12 février, avoir signé un contrat portant sur la livraison de 9 radars multimitémissions [MMR] à l'Armée royale néerlandaise.

Le montant de cette commande n'a pas été précisé mais, dans la stratégie pour l'industrie de défense qu'il avait publiée en novembre 2018, le gouvernement néerlandais avait donné une fourchette allant de 100 à 250 millions d'euros pour cette acquisition.

Version la plus récente de la gamme des radars 4D AESA [à antenne active] mis au point par Thales, le MMR est en mesure de détecter et de suivre en temps réel tout type de menace aérienne [drones, hélicoptères, avions, missiles de croisière, etc].

Le MMR, précise l'industriel, répond « aux nombreuses exigences des conflits modernes. » Pouvant être déployé en moins de deux minutes, il peut aussi être utilisé comme radar de contre-batterie pour les unités d'artillerie dans la mesure où il permet de « distinguer les signatures individuelles émises par les salves de tirs. »

« Ce système avancé, défini par logiciel, offre à l'opérateur une garantie de pérennité et reste constamment en phase avec l'évolution des missions et des menaces », fait encore valoir Thales, qui précise que le MMR est « commercialisé à l'international sous l'appellation GM200 MM/Compact, élément majeur de la gamme Ground Master 200. »

« Avec une polyvalence unique en termes de missions, le MMR établira non seulement les conditions requises pour assurer le succès des armes, grâce à sa précision extrême dans l'acquisition des objectifs, mais il permettra également de renforcer les capacités de défense des forces armées néerlandaises face à l'évolution des menaces aériennes, qu'il s'agisse des roquettes, des tirs d'artillerie ou de mortiers, et bien sûr des drones », a expliqué le général Leo Beulen, le commandant des forces terrestres néerlandaises.

10 – Nos Forces Armées

La victoire du parameur au grand cœur

<http://lemamouth.blogspot.com/> lundi 11 février 2019 par le journaliste Jean-Marc Tanguy

Il est arrivé hier à la Martinique : l'ancien para **Christophe Papillon** a réussi son pari de relier les Açores à la Martinique, soit 5400 km. Ce blog a pu le contacter il y a quelques minutes : "Cette traversée n'a pas été simple avec un dernier tronçon difficile, à cause d'une météo pas des plus clémentes. Humainement, je suis très heureux de l'avoir faite pour cette cause. La traversée, c'est le vecteur, mais ce qui importe, c'est la cause que je souhaitais défendre, les veuves et orphelins des camarades morts (1).

"Sans cette cause, je n'aurais pas commencé la traversée, je ne l'aurais même pas entreprise. A aucun moment, je n'ai douté, non, même si, oui, cela a été difficile. Mais je n'ai jamais envisagé l'éventualité d'arrêter. Ce qui m'a marqué le plus ? L'isolement, et de ne pas pouvoir me mettre debout et de marcher."

"Pendant cette traversée, j'ai pensé à mes camarades morts au combat, leurs veuves, les orphelins, ceux que j'ai connus dans les régiments où j'ai été affecté, et tous les autres. Sur la base du million de coups de rame, 12.000 par jour, je dois encore affiner les chiffres mais je vais reverser plusieurs dizaines de milliers d'euros à deux associations, dont l'**Entraide Para**.

"Depuis que j'ai touché terre, je prends conscience des retours, avec une organisation fabuleuse à l'arrivée. J'ai reçu des super-messages de retours des veuves de mes camarades, de l'**ANFEM** (association nationale des femmes des militaires, partenaire de la traversée)."

Après avoir accompli son exploit, le parameur n'en a perdu le nord : il a demandé la main de sa compagne. Le mariage, qui devait avoir lieu aujourd'hui, a été reporté à mercredi pour une simple raison administrative.

(1) Le in memoriam des conflits et opérations des 15 dernières années en recense une bonne partie.

Pas d'ADA ce mois-ci

<http://lemamouth.blogspot.com/> mercredi 13 février 2019 par le journaliste Jean-Marc Tanguy

Ses lecteurs piaffent de ne pas l'avoir entre les mains, comme chaque mois (sauf l'été et en hiver) : la dernière livraison du magazine interne Armées d'Aujourd'hui, fabriqué par la DICOD, n'est toujours pas sortie, et ne sortira pas en février. Un saut de mois n'est jamais arrivé (dans ma mémoire de lecteur, quasi-infaillible).

Alors que la minarm a aussi évoqué le lancement d'une radio à direction des militaires -en fait son entourage et la DICOD n'évoquent pour l'instant que de simples "réflexions"-, et que les médias sociaux semblent plus consommés que le papier, il ne faut sûrement pas tirer de conclusion hâtive. Mais manifestement, les supports et leur contenus font l'objet de "questionnements", ce qui semble assez logique vu l'évolution des publics, de la société et... des armées.

Le dernier numéro, le 430, était déjà un numéro double (décembre-janvier).

a – Armée de Terre

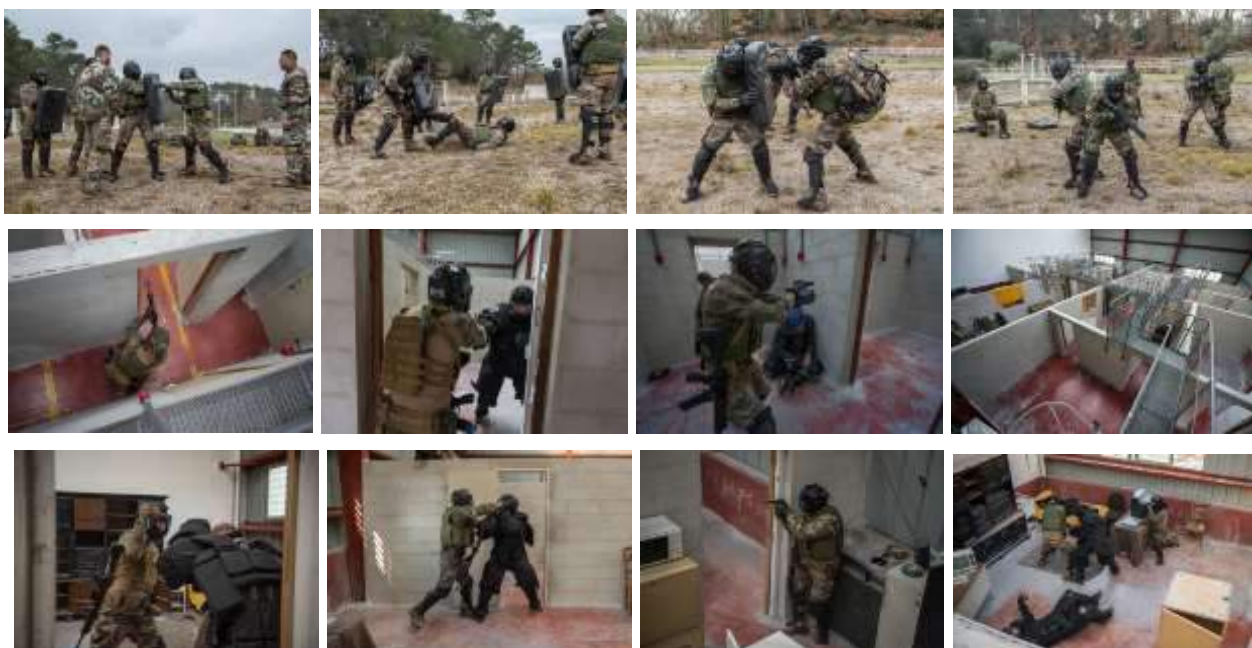
Quand le guerrier s'aguerrit : le stage de combat au corps à corps

Mise à jour : 08/02/2019

Du 7 au 14 janvier a eu lieu un monitorat de combat au corps à corps adapté au combat de haute intensité (C4) aux Ecoles militaires de Draguignan. L'objectif de celui-ci : former une dizaine de moniteurs.

Déployée de façon massive et durable sur le territoire national ainsi que sur les théâtres d'opérations extérieures, l'armée de Terre doit conserver son efficacité opérationnelle et ne relâche donc pas ses efforts dans le domaine de l'aguerrissement. Des stages sont ainsi mis en place pour compléter les dispositifs de formation. Parmi eux, **le stage de moniteur et d'instructeur de combat corps à corps adapté aux combats de haut²e intensité (C4)**.

Initié en 2013, au centre national d'entraînement commando, le C4 permet **d'apporter une réponse efficace lors des engagements à courte portée**, c'est-à-dire les confrontations entre 0 et 5 mètres. L'objectif de cette technique de combat est de **neutraliser l'ennemi avec toutes les armes disponibles** (mains nues, armes blanches...) L'entraînement C4 entend **s'effectuer au plus près de la réalité**, et, pour cela, en état de fatigue maîtrisé, sur des terrains et dans des conditions variées, avec les équipements missions. Durant ces deux semaines, les stagiaires se sont perfectionnés dans la maîtrise de cette méthode de combat rapproché.



Forger l'esprit guerrier

Mis en place par la **direction de formation des sous-officiers**, le monitorat s'est déroulé sous la présence d'un **formateur C4 du centre national d'entraînement commando**. Son expertise a permis un contrôle précis des savoirs faire acquis. Les futurs moniteurs ont évolué dans les infrastructures de la cellule d'action en zone urbaine (CAZUR). Cet **environnement réaliste et cloisonné** les a confrontés à différentes situations de combats rapprochés, pouvant se présenter en opérations intérieures comme extérieures.

Le matériel de l'armée de Terre a été mis à profit durant ce stage : HK 416 et PAMAS G1 équipés en kit de munitions marquantes ont été utilisés. Ils permettent de **conserver une gestuelle identique à celle utilisée avec de vraies munitions** ainsi que de valoriser la précision des tirs.



L'objectif de ce monitorat était que **chaque combattant, s'approprie sa propre réponse C4 à l'issue des deux semaines**. Chaque pièce étant équipée de caméras, les stagiaires ont pu rapidement identifier les bonnes actions et corriger leurs défauts.

Droits : Armée de Terre 2019

Pirenn livre deux embarcations pour les forces spéciales Terre

<http://lignesdedefense.blogs.ouest-france.fr/> 11.02.2019 Par Philippe Chapleau

Lu dans *Ouest-France* ce lundi, cet article de mon confrère Stéphane Gallois:

Pirenn livre deux embarcations fluviales

La société morbihannaise boucle ainsi un programme novateur au profit de l'armée de Terre, et prépare son industrialisation.

Il aura fallu un peu plus de quatre ans et beaucoup de péripéties... La société Pirenn, basée à Arradon (Morbihan) livre, cette semaine, les deux dernières unités d'une commande de trois embarcations fluviales de combat (EFC) destinées à l'armée de Terre. Leur vocation : intervenir depuis les rivières, seules voies de circulation dans certaines régions du globe.

« Cette capacité a été perdue à l'issue de la guerre d'Indochine », rappelle Rohan Le Trévédic, président de Pirenn, qui s'est fait une spécialité d'écouter les besoins des utilisateurs exigeants pour leur proposer « des solutions professionnelles de haut niveau ».

Après un prototype, livré en juin 2014, le concept s'est affiné et les trois unités suivantes, d'une longueur de 9,1 m, sont propulsées à une vitesse très supérieure à 40 nœuds (environ 74 km/h) par deux moteurs

hors-bord de 300 ch. Et leur puissance de feu est considérable : cinq affûts pour mitrailleuses sont présents, tous protégés par des panneaux balistiques de nouvelle génération.

Ce programme terminé et validé, Pirenn cherche un industriel capable d'en assurer la production en série. « Nous estimons que l'EFC peut intéresser de nombreux clients et être fabriqué et décliné à plusieurs centaines d'exemplaires », affirme Serge Calka, directeur général du bureau d'études. Les chantiers navals néerlandais Damen et français Crim seraient sur les rangs.

En attendant, Pirenn a d'autres projets. « Dont un petit bateau fluvial polyvalent pour la gendarmerie fluviale, sur la base d'un semi-rigide de 5,2 m », conclut Rohan Le Trévédic en savourant la fin d'un contrat important pour sa jeune société.

Stéphane GALLOIS.



Tous les Serval iront au 51^e RI

<http://lemamouth.blogspot.com/> mercredi 13 février 2019 par le journaliste Jean-Marc Tanguy

C'est tout chaud : le petit dernier de l'armée de terre, le Serval (ex VBMR léger pour ceux qui essaient d'y comprendre quelque chose) sera perçu dans la Marne, à partir de 2020, où tous les primopilotes seront également formés.

Depuis hier, ce projet vieux de deux ans, cher au **51^e RI**, le régiment qui porte le **CENTIAL** (centre d'entraînement interarmes et du soutien logistique) est validé. Le régiment sera donc à la fois centre perceuteur du véhicule (vérifiant châssis et tourelles à sa sortie de l'industriel, Texelis, afin de déverminer d'éventuels problèmes) et centre formateur des primoformateurs. Ces derniers repartiront à l'issue de leur stage avec les véhicules dans leurs régiments, et pratiqueront à leur tour la formation des pilotes. Six sessions annuelles devraient avoir lieu en croisière, au CENTIAL.

Le choix du site et du régiment est cohérent, puisque des locaux étaient disponibles, à l'horizon 2020, celui du début des livraisons de Serval : en effet, l'infrastructure avait été taillée sur des prévisions de parcs d'entraînement Griffon et Jaguar qui ont depuis été revus à la baisse, au profit des dotations des régiments. C'est le Serval qui prendra la place non occupée.

Les systèmes d'information et de communication en route vers SCORPION

Mise à jour : 14/02/2019

Le jeudi 31 janvier, le commandement des systèmes d'information et de communication (COMSIC) a accueilli plus de 150 officiers et sous-officiers lors d'un séminaire d'information. L'occasion de revenir notamment sur le socle technique commun d'échange (STC-E).

En pleine transition vers le programme SCORPION, l'armée de Terre poursuit le renouvellement de ses capacités. Afin de rester performante sur le plan opérationnel, l'institution réfléchit constamment à l'optimisation de ses forces. Fin janvier, le COMSIC a tenu un séminaire sur les **systèmes d'information et de communication (SIC)**. L'objectif était de **mettre en exergue les enjeux** dans ce domaine à l'heure de **SCORPION**. Les échanges ont été orientés autour de la mise en place du **STC-E**.



Dans la lignée de son renouvellement capacitaire, l'armée de Terre se dote d'un nouvel outil, connu sous l'acronyme **STC-E, le socle technique commun d'échange**. Celui-ci entend permettre une **communication sécurisée et commune à l'ensemble des (SIC)**. Le STC-E intervient donc dans ce contexte : réalisation concrète, il met en place un **réseau global**.

Le STC-E permettra de **fédérer l'ensemble des supports de communication de l'armée de Terre** : il concerne tous les SIC, de toutes les unités et à tous les niveaux de commandement. Le **transport d'information sera alors définitivement fiable, rapide et sécurisé**, puisque le STC-E prend en compte le volet de **protection cyber**. Il sera projeté pour la première fois à la fin de l'année 2019.

Optimiser et valoriser l'information

Mais le STC-E n'est que la **première étape de « l'infovalorisation »** initiée par l'armée de Terre. L'institution conduit ainsi des formations afin de s'approprier le système et d'en maximiser les effets. La réflexion et les efforts de planification persistent, afin de toujours mieux penser la manœuvre interarmes de demain.

Pour en savoir +

Consulter l'interview du général de division Ravier <https://www.defense.gouv.fr/terre/actu-terre/general-ravier-stc-e-c-est-la-premiere-etape-de-la-transition-vers-l-infovalorisation>

Droits : Armée de Terre 2019

Evolution de la préparation des unités logistiques

Mise à jour : 15/02/2019

Les 12 et 13 février, un sous-groupement logistique (SGL) a été intégré pour la première fois dans un exercice organisé par le centre d'entraînement interarmes et du soutien logistique, situé sur les camps de Suippes et Mourmelon.

Les **centres d'entraînement au tir interarmes (CETIA)**, lieux incontournables de la préparation opérationnelle, sont des **espaces d'entraînement et de contrôle uniques** en France. Ils permettent aux **sous-groupements tactiques interarmes (SGTIA)** à dominante infanterie ou cavalerie, d'appréhender l'entraînement autrement. Ils offrent la capacité de combiner la manœuvre et le feu, ou encore de permettre l'entraînement au tir embarqué et débarqué. **Le parcours Symphonie** propose ainsi 8 km de parcours, une quarantaine de zones de tir et plus de 550 cibles.

Un exercice inédit

La préparation opérationnelle des unités étant sa préoccupation constante, l'armée de Terre n'hésite pas à réorganiser l'entraînement afin de toujours mieux répondre aux besoins actuels. La dernière rotation du **CETIA Symphonie** s'inscrit dans ce contexte. Deux sous-groupements y ont participé : l'un à dominante interarmes, et l'autre à dominante logistique (SGTIA et SGL). Cet exercice de synthèse était donc inédit, par la **présence d'une unité logistique**.



Des conditions proches de la réalité du terrain

La rotation a mis les soldats en situation, dans des **conditions proches de celles qu'ils pourraient connaître en opération** : manœuvres, tirs réels... Le SGTIA, armé par le 2^e régiment étranger d'infanterie (2^e REI), a particulièrement développé la combinaison de feux. **Le SGL était armé par une soixantaine de militaires du 515^e régiment du train (515^e RT).** Il s'est focalisé

pour sa part sur **l'extraction d'un blessé sous le feu, la réaction face à des engins explosifs improvisés ou lors d'une embuscade.**

Pour mieux appréhender l'opérationnel

Ce sont des compétences que les SGL doivent maîtriser afin de mener à bien leur mission en opération. Particulièrement exposés, ils doivent être parfaitement formés. La rotation au CETIA s'inscrit dans ce sens et a pour objectif de **préparer au mieux les unités logistiques dans le domaine du combat.**



Droits : Armée de Terre 2019

b – Marine Nationale

Bientôt des essaims de micro-drones pour la Marine nationale ?

<http://www.opex360.com/> par Laurent Lagneau · 10 février 2019



Photo : Essaim de drones Perdix du Massachusetts Institute of Technology

Le 4 décembre 2018, la Direction générale de l'armement [DGA] « Techniques navales », la Marine nationale, via le Centre d'expertise des programmes navals [CEPN] et System Factory, de l'agence de développement économique de la Métropole Toulon-Provence-Méditerranée, ont signé une convention visant à lancer le « Groupe d'Innovation pour la Maîtrise Navale en Opérations par la Technologie et l'Expérimentation » [GIMNOTE].

L'acronyme choisi pour cette initiative ne doit rien au hasard dans la mesure où il s'inspire du « Gymnote », qui le fut premier sous-marin torpilleur à moteur électrique opérationnel français, lequel avait été mis au point en 1888, selon une démarche en avance sur son temps.

« La Marine est engagée dans un processus de promotion de l'innovation pour répondre au besoin permanent d'amélioration de sa supériorité opérationnelle. Expérimenter les bonnes idées, qu'elles viennent des marins ou des industriels, les évaluer en vue d'un possible 'passage à l'échelle', sont des pratiques courantes dans la marine. Le fait de mieux l'organiser en bénéficiant de la force de frappe de la DGA est très encourageant », avait expliqué, à l'époque, le capitaine de vaisseau Nicolas Ciaravola, le directeur du CEPN.

L'objectif de GIMNOTE est de « détecter, orienter, expérimenter et accélérer l'intégration d'innovations contribuant à l'excellence technologique de la Marine nationale et à sa supériorité en déploiement opérationnel », notamment en exerçant une veille sur les meilleures solutions technologiques mises au point par le secteur civil.

Cinq ateliers ont ainsi été mis en place à cette fin : orientations technico-opérationnelles, recherche des opportunités d'innovation, évaluation intégration et capitalisation des briques technologiques.

Un premier comité de pilotage devait se réunir assez rapidement après la signature de la convention. Ce qui a été fait le 30 janvier dernier, à Ollioules. À cette occasion, deux projets innovants ont été retenus.

Le premier vise à élaborer « une situation air et surface par triangulation des détections passives issues des caméras de micro drones évoluant en essaim ». Un besoin opérationnel exprimé par la Marine, souligne la DGA. Dans ce domaine, qui fait appel à l'intelligence artificielle, le ministère des Armées a déjà lancé un programme, appelé SUSIE [Supervision de systèmes d'intelligence en essaim]. Selon les explications qu'il avait données en 2011, l'objectif était de développer de « nouveaux moyens d'interaction, de contrôle et de préparation pour le déploiement de systèmes multi-robots auto-organisés. »

Un essaim de micro-drones apporte plusieurs avantages. En premier lieu, il offre une capacité de redondance, ce qui veut dire que la perte d'un ou plusieurs appareils ne remet pas en cause la poursuite de la mission. Ensuite, son coût est [théoriquement] faible au regard des opportunités qu'il propose. Enfin, il permet de surveiller des surfaces plus grandes.

Le second projet retenu par le comité de pilotage de GIMNOTE concerne la propulsion des navires « Il s'agit d'une proposition industrielle spontanée qui répond à une opportunité d'innovation », souligne la DGA. L'idée est de modifier un moteur thermique « en réalisant une hybridation parallèle », ce qui permettra à un navire de disposer d'un « mode 100% électrique pour les missions silencieuses ou les entrées au port. »

30 Rafale à bord du Charles de Gaulle

<http://www.air-cosmos.com/> Actualité Défense Actualité Forces armées 13 fév. 2019 | Par Emmanuel Huberdeau



Un groupe aérien conséquent embarqué sur le Charles de Gaulle © Marine Nationale

Le porte-avions Charles de Gaulle est déployé en Méditerranée avec son groupe aéronaval pour l'exercice Fanal 2019. A cette occasion un groupe aérien particulièrement conséquent a été embarqué avec 30 Rafale.

Trente avions de combat **Rafale M**, deux avions de commandement et de contrôle **E-2C Hawkeye**, un hélicoptère **Dauphin** et un hélicoptère **NH90**. C'est l'important groupe aérien déployé sur le pont du porte-avions *Charles de Gaulle* et pouvant être identifié sur une photo publiée par la Marine Nationale (Probablement prise depuis le second Dauphin). Le groupe aérien comprend plus généralement une vingtaine de Rafale soit l'équivalent de deux flottilles. Pour rappel, 42 Rafale M au total ont été livrés à la Marine Nationale.

Le *Charles de Gaulle* est actuellement déployé en Méditerranée avec l'ensemble de son groupe aéronaval (GAN) dans le cadre de l'exercice **Fanal 2019**. Selon l'état-major des armées, il s'agit d'un entraînement opérationnel de grande ampleur visant à faire évoluer l'ensemble du GAN dans l'intégralité de son spectre d'emploi.

Il s'agit de l'ultime étape de la remontée en puissance du *Charles de Gaulle* depuis la fin de son chantier de rénovation à mi vie à l'été 2018. Le bâtiment s'est d'abord entraîné seul pour préparer son équipage, puis avec son groupe aérien embarqué pour qualifier et entraîner les pilotes. Fanal 2019 permet donc d'entraîner l'ensemble du GAN qui comprend habituellement une frégate de défense aérienne, une frégate à vocation anti sous-marine, un sous-marin nucléaire d'attaque et un bâtiment de ravitaillement à la mer. L'ensemble est commandé par un état-major embarqué à bord du *Charles de Gaulle*. Les Etats-Unis, l'Espagne et l'Italie participent également à l'exercice.

Pleinement qualifié, le GAN doit être déployé en 2019 dans l'océan indien et en Asie.

Méditerranée : Premier entraînement Gabian de l'année 2019

Mise à jour : 11/02/2019 – Direction : Sirpa Marine

Du 4 au 8 février 2019, le patrouilleur de haute mer (PHM) *Commandant Ducuing*, le bâtiment de commandement et de ravitaillement (BCR) *Var*, les chasseurs de mines (CMT) *Lyre* et *Capricorne*, les bâtiments bases de plongeurs démineurs (BBPD) *Achéron* et *Pluton* ont participé à l'exercice Gabian 2019.1.



Cet entraînement mutuel, mené quatre fois par an, a pour objectif de préparer les équipages et les bâtiments de la force d'action navale pour leurs futures missions opérationnelles. Des hélicoptères de l'aéronautique navale, des commandos marine, un détachement léger de l'armée de Terre, et ponctuellement deux frégates alliées (espagnole et italienne), ont également pris part à cet exercice.

Au cours de la semaine des entraînements variés et encadrés par des scénarios réalistes ont permis d'entretenir le savoir-faire à la fois individuel et collectif des équipages. Ravitaillements au mouillage et en haute mer effectués par le BCR *Var*, exercices de lutte contre des menaces asymétriques dans différentes configurations, ou encore nombreux tirs d'entraînement au canon, missile et petits calibres ont pu être réalisés.

Au plus fort de la semaine, ce sont près de 400 marins qui ont pris part à cet entraînement dans la zone d'exercice méditerranéenne.

Sources : Marine nationale Droits : Ministère de la Défense

Remise du Prix littéraire de l'ACORAM 2018

Mise à jour : 13/02/2019 – Direction : Sirpa Marine

Le 6 février 2019, les lauréats, leurs éditeurs, le président et les membres du Comité de lecture de l'ACORAM se sont réunis, sous l'égide du Centre d'études supérieures de la Marine, à l'École militaire pour la remise du Prix littéraire de l'ACORAM 2018.



Dans la catégorie « livre », le prix a été décerné au deuxième tome de la suite « Pour les trois couleurs/Le trésor des Américains », de Fabien Clauw (Editions Paulsen) et une mention spéciale a été attribuée à « La Marine Française pendant la guerre 14/18 », de François Schwerer (Editions Temporis).

Dans la catégorie « Beau livre », l'ouvrage « A bord du Charles de Gaulle » de Benjamin Decoin et Cyril Hofstein (éditions E/P/A) a été retenu. Une mention spéciale a été attribuée au livre « Les bateaux de ma bibliothèque », de Jean-Benoît Héron (Editions Glénat).

Dans la catégorie « Bande dessinée », « Fortune de mer » de Clément Belin et Bruno Costes-Beau (Editions Futuropolis) a été primée.

Créé il y a trente ans, il s'est successivement appelé « Prix Amiral Frémy » puis « « Prix Marine », pour devenir, en 2013, le « Prix Marine & Océans » et enfin en 2017 « Prix Marine Bravo Zulu ».



Sources : Marine nationale Droits : Ministère de la Défense

La PMM Kieffer reçoit son fanion

Mise à jour : 15/02/2019 – Direction : Sirpa Marine

Le 27 janvier 2019, le capitaine de frégate Sébastien, commandant le commando Kieffer a présidé la cérémonie de remise de fanion de la Préparation Militaire Marine (PMM) « capitaine de frégate Kieffer », qui regroupe une cinquantaine de jeunes stagiaires.



Cette cérémonie est un moment important dans leur cycle de formation. Le capitaine de frégate Sébastien, leur a remis officiellement le fanion qui marque leur entrée dans l'univers de la Marine nationale. Parents, marins, anciens marins et porte-drapeaux étaient présents aux côtés d'élus locaux et d'habitants.



Créée en 1971, la PMM « Kieffer » est une unité du Commandement de la Marine à Paris. Elle se situe dans l'enceinte qui abrite le Groupement Formation Instruction et de Secours de la Brigade des Sapeurs-Pompiers de Paris. Elle participe aux commémorations nationales et, nom de l'unité oblige, est aussi présente aux côtés des Fusiliers Marins et Commandos pour certaines manifestations emblématiques, comme les commémorations du débarquement du 6 juin 1944 en Normandie.

La PMM Kieffer accueille chaque année une cinquantaine de stagiaires, garçons et filles, âgés de 16 à 18 ans provenant de tous horizons et dont un grand nombre a pour projet d'intégrer la Marine nationale.

En savoir plus sur la réserve

<http://www.etremarin.fr/pmm>

Découvrez quelques portraits de réservistes

Rencontre avec Lorenzo, jeune réserviste calédonien

Rencontre avec Bérénice, réserviste fusilier marin

Fanal 2019 : Dernier entraînement du groupe aéronaval avant déploiement

Mise à jour : 15/02/2019 – Direction : Sirpa Marine

Etape ultime avant le retour du groupe aéronaval (GAN) en opérations, l'exercice interalliés de grande ampleur Fanal 19, qui s'est achevé le 14 février, avait pour objectif de finaliser la remontée en puissance du porte-avions *Charles de Gaulle* et de l'ensemble de la force navale, baptisée Task Force 473, dans laquelle il est inséré. Commandé par le contre-amiral Olivier Lebas, le GAN y a confirmé sa capacité à remplir l'ensemble du spectre des missions qui peuvent être confiées à un groupe aéronaval de premier plan.

Le réalisme et la haute intensité ont constitué le « fil rouge » de ces deux semaines d'entraînement opérationnel. Le porte-avions français, la frégate espagnole *Cristobal Colon*, la frégate de défense aérienne italienne *Caio Duilio*, le destroyer américain *USS Donald Cook*, les FREMM française *Provence* et italienne *Carabiniere*, les BCR *Marne* et *Var*, un sous-marin nucléaire d'attaque et plus de 30 aéronefs ont été plongés dans des scénarii couvrant l'ensemble des domaines de lutte (projection de puissance, maîtrise des espaces aéromaritimes, lutttes anti-sous-marine, anti-aérienne et anti-navires). L'équipage du *Charles de Gaulle* a directement contribué à la réussite de cet exercice réalisant près de 250 catapultages et appontages de *Rafale Marine* et de *Hawkeye*. L'entraînement de groupe a porté sur des thématiques complexes et variées, allant de l'entraînement au pistage d'un sous-marin, au sauvetage de combat, à savoir l'extraction d'un pilote éjecté dans une zone de combat. Ce dernier exercice a été réalisé dans un cadre interarmées avec la participation d'un *Caracal* de l'escadron 1/67 Pyrénées de l'armée de l'Air avec un groupe commandos parachutiste de l'air (CPA 10). Il s'agissait d'entretenir la capacité du GAN à s'intégrer dans n'importe quel dispositif de « combat Rescue ».

Cette force navale internationale opérait sous les ordres du contre-amiral Olivier Lebas, embarqué sur le porte-avions avec les 80 membres de son état-major, issus de la force aéromaritime française de réaction rapide. FANAL a donc également permis de qualifier cet état-major tactique au commandement d'une force aéronavale à la mer.

« Le programme de FANAL 19 a permis à l'ensemble des unités du GAN et à l'état-major embarqué de renouer avec le haut degré d'exigence requis en opérations. L'exercice a également démontré, une nouvelle fois, l'excellent niveau d'interopérabilité de la Marine nationale avec ses alliés », affirme le CA Lebas en cette fin d'exercice avant de conclure « Le groupe aéronaval est prêt à renouer avec toutes les missions qui pourront lui être confiées par le pouvoir politique. »



Sources : Marine nationale Droits : Ministère de la Défense

c – Armée de l’Air

Base aérienne 123 : fin du stage « Belouga 18-02 » pour les commandos parachutistes de l’air

Mise à jour : 11/02/2019 – Direction : Armée de l'air

Jeudi 7 février, les commandos parachutistes de l’air de la promotion « Adjudant-chef Roux » participant au stage « Belouga 18-02 » ont reçu leur brevet militaire de commando des forces spéciales air. Ce précieux sésame, acquis au terme de longues semaines de qualification, leur permet d’être désormais affectés au commando parachutiste de l’air n°10 (CPA 10).



Qu’ils soient officiers, sous-officiers ou militaires du rang, les hommes servant en unité de protection ou en commando parachutiste de l’air (CPA) appartiennent à la spécialité des "fusiliers commandos de l’air". Après avoir suivi une formation générale dans l’une des écoles militaires de l’Armée de l’air (École de l’Air à Salon-de-Provence ; école de formation des sous-officiers de l’Armée de l’air à Rochefort ; centre de préparation opérationnelle du combattant de l’Armée de l’air à Orange), le commando reçoit une formation de spécialisation qui, en fonction du brevet professionnel obtenu, autorise l’accès à des emplois dans les unités de la brigade aérienne des forces de sécurité et d’intervention (BAFSI).

Cette formation de spécialisation compte quatre niveaux correspondant à quatre types de brevets militaires professionnels :

- le brevet militaire de fusilier de l’air, obtenu au terme du stage « Maquis », permet d’assurer la protection en escadron de protection (EP).
- le brevet militaire de fusilier parachutiste de l’air ou le brevet militaire de maître-chien parachutiste de l’air, obtenu au terme du stage « Matou », permet d’aller en EP ou en CPA.
- le brevet militaire de commando parachutiste de l’air, obtenu au terme du stage « Attila », permet d’accéder aux CPA 20 et 30 et d’y occuper un emploi en cellule spécialisée.
- le brevet militaire de commando des forces spéciales air, obtenu au terme du stage « Belouga », permet d’être affecté au CPA 10.



Sources : Armée de l’air Droits : Armée de l’air

Le nouveau numéro d’Air actualités bientôt en kiosque

Mise à jour : 12/02/2019 – Direction : Armée de l'air

Le nouveau numéro d’*Air actualités* sort ces jours-ci en kiosque. Il s’agit d’un opus un peu spécial, dédié à nos jeunes frères d’armes disparus récemment et à leurs familles. Au sommaire ce mois-

ci : un dossier sur le dispositif particulier de sûreté aérienne mis en œuvre lors du lancement d'un satellite français d'observation militaire CSO-1 le 19 décembre de l'année dernière.



Le nouveau numéro d'Air actualités bientôt en kiosque

Dédiée à «*nos jeunes frères d'armes partis beaucoup trop tôt*», cette nouvelle édition de notre magazine vous emmène à la découverte d'un dispositif particulier de sûreté aérienne (DPSA), avant de revenir sur deux exercices majeurs ayant bénéficié de moyens aériens mutualisés, «*Volfa 18-2*» et «*Global Eagle*», qui ont mobilisé quelque 650 militaires du 9 au 23 novembre 2018.

Cap ensuite sur la Guyane pour le lancement du satellite français d'observation militaire CSO-1 mercredi 19 décembre 2018. Nous vous dévoilons les coulisses du lancement, les moyens mis en œuvre et le rôle des aviateurs dans le dispositif de protection.

Enfin, nous vous invitons à un tour avion en compagnie d'un pilote et de son mécanicien avion, avant de vous ouvrir les portes du centre du soutien des opérations et des acheminements et celles d'un A400M Atlas.

Où trouver *Air actualités* ?

Nous vous invitons à télécharger l'application Zeens (gratuite). Elle vous permet de trouver le point de vente le plus proche de chez vous, où que vous soyez.

Pour être sûr de recevoir *Air actualités*, vous pouvez également vous abonner en téléchargeant le coupon ci-dessous.

Bulletin d'abonnement à Air actualités (format pdf, 471.07 KB).

Retrouvez les numéros précédents sur Calameo. Et pour ne rien manquer de notre activité, restez connecté au site Internet de l'Armée de l'air et sur les réseaux sociaux : Facebook, Twitter, YouTube et Instagram.

Sources : Armée de l'air Droits : © Armée de l'air

d – Gendarmerie Nationale

En 2019, la Gendarmerie va fêter deux anniversaires.

<http://lignesdedefense.blogs.ouest-france.fr/> 11.02.2019 Par Philippe Chapleau



En 2019..., l'EONG a cent ans. C'est en effet par un décret du 31 décembre 1918 que l'École des officiers de la gendarmerie nationale a été créée. D'abord installée rue d'Anjou à Versailles, ce n'est qu'au 1^{er} octobre 1945 que l'École s'est implantée définitivement au quartier Augereau de la caserne militaire de Melun (photo EONG).

2019, c'est aussi l'anniversaire des dix ans du rattachement de la Gendarmerie au ministère de l'Intérieur (à lire dans l'édition de janvier du magazine *L'Essor* un dossier consacré aux coulisses de ce rattachement). La Gendarmerie prévoit d'organiser, en avril, un colloque sur ce sujet. On lira [ici](#) le communiqué du 7 juillet 2009 de presse de Brice Hortefeux, ministre de l'intérieur, annonçant le rattachement alors controversé.

PSQ : le ministre de l'Intérieur dresse un premier bilan

Accueil Actualités 2019 11 février 2019 - Par la rédaction



Christophe Castaner, ministre de l'Intérieur, a dressé un premier bilan de la Police de sécurité du quotidien (PSQ) un an après son lancement, en allant notamment au contact de différentes unités de la gendarmerie.

Il y a un an, le gouvernement lançait la Police de sécurité du quotidien (PSQ) pour répondre au besoin de sécurité des Français. Christophe Castaner, ministre de l'Intérieur, s'est rendu à Dreux (28), le 8 février, afin de dresser un premier bilan de la PSQ, en ce jour anniversaire. Il s'est fait présenter les dispositifs mis en œuvre et les actions conduites en ZGN, ainsi que les résultats obtenus dans le cadre de la lutte contre les trafics, en particulier de stupéfiants, dans le groupement d'Eure-et-Loir.

À cette occasion, le ministre a annoncé qu'en plus des 330 millions d'euros qui seront accordés à la gendarmerie et à la police nationale en 2019, notamment pour permettre l'acquisition de nouveaux véhicules, de protections et d'équipements, 32 nouveaux Quartiers de reconquête républicaine (QRR) seront créés cette année, afin de continuer d'affirmer la République sur l'ensemble du territoire, conformément à l'esprit de la PSQ.

Le lendemain, samedi 9 février, le ministre de l'Intérieur est allé à la rencontre d'experts du judiciaire au service de la PSQ. Il s'est ainsi déplacé à Arcueil (94), au sein de l'Office central de lutte contre la délinquance itinérante (OCLDI), qui vise spécifiquement la délinquance nationale et transnationale commise par des groupes criminels organisés et itinérants. Placé sous la direction de la gendarmerie, l'OCLDI, à l'effectif total de 117 personnels, dont 106 gendarmes, est un acteur essentiel de la lutte contre la délinquance de proximité, puisqu'il s'attaque notamment à de gros réseaux de cambrioleurs.



Info L'Essor – Usage des armes : premier non-lieu pour les forces de l'ordre au titre de l'article 435-1 du code de la sécurité intérieure

Accueil / A la une / <https://lessor.org/> 13 février 2019 A la une, Brèves, L'actualité Centre-Val de Loire, Société Didier CHALUMEAU



Illustration (DC/L'Essor).

Le non-lieu obtenu en appel par les deux gendarmes de l'antenne GIGN de Tours dans le dossier de la mort en mars 2007 d'un gitan en cavale devrait faire date et alimenter la jurisprudence pour les gendarmes et les policiers en matière d'usage des armes.

En effet, une juridiction pénale s'est pour la première fois en France appuyée sur l'article 435-1 du code de la sécurité intérieure – créé dans le cadre de la loi sur la sécurité publique du 28 février 2017 – pour motiver sa décision.

La cour d'appel de Tours n'a d'ailleurs pas visé le même motif juridique qu'en première instance en substituant cet article à l'article 122-5 du code pénal relatif à la légitime défense, explique Me Laurent-Franck Liénard, avocat de l'un des deux militaires, et spécialiste de la défense des membres des forces de l'ordre.

“Le juge d'instruction avait écarté l'article 435-1 pour rendre son non-lieu mais la cour d'appel l'a retenu et a confirmé le non-lieu par substitution de motif, c'est ce que nous demandions”, se satisfait le pénaliste.



M° Liénard, un ténor du barreau du côté des forces de l'ordre! (Photo DR)

Pour l'avocat spécialiste de la légitime défense, cette décision est très importante, car il faut que la justice applique ce texte spécifique aux forces de l'ordre *“qui fixe des normes plus larges en matière d'usage des armes”* que l'article 122-5.

Ce dernier concerne la légitime défense pour tous les justiciables et pas seulement les gendarmes, policiers et douaniers.

“Cet arrêt va créer une première jurisprudence et fixer la portée de cet article”, estime encore l'avocat qui trouve néanmoins ce texte *“mal rédigé”*.

L'article 435-1 du code de la sécurité intérieure prévoit cinq cas d'usage des armes. C'est le cas n°1 qui a été retenu par les magistrats de la cour d'appel de Tours.

Les 5 cas prévus par l'article L435-1 du code de la sécurité intérieure

Dans l'exercice de leurs fonctions et revêtus de leur uniforme ou des insignes extérieurs et apparents de leur qualité, les agents de la police nationale et les militaires de la gendarmerie

nationale peuvent, outre les cas mentionnés à l'article L. 211-9, faire usage de leurs armes en cas d'absolue nécessité et de manière strictement proportionnée :

1° Lorsque des atteintes à la vie ou à l'intégrité physique sont portées contre eux ou contre autrui ou lorsque des personnes armées menacent leur vie ou leur intégrité physique ou celles d'autrui ;

2° Lorsque, après deux sommations faites à haute voix, ils ne peuvent défendre autrement les lieux qu'ils occupent ou les personnes qui leur sont confiées ;

3° Lorsque, immédiatement après deux sommations adressées à haute voix, ils ne peuvent contraindre à s'arrêter, autrement que par l'usage des armes, des personnes qui cherchent à échapper à leur garde ou à leurs investigations et qui sont susceptibles de perpétrer, dans leur fuite, des atteintes à leur vie ou à leur intégrité physique ou à celles d'autrui ;

4° Lorsqu'ils ne peuvent immobiliser, autrement que par l'usage des armes, des véhicules, embarcations ou autres moyens de transport, dont les conducteurs n'obtempèrent pas à l'ordre d'arrêt et dont les occupants sont susceptibles de perpétrer, dans leur fuite, des atteintes à leur vie ou à leur intégrité physique ou à celles d'autrui ;

5° Dans le but exclusif d'empêcher la réitération, dans un temps rapproché, d'un ou de plusieurs meurtres ou tentatives de meurtre venant d'être commis, lorsqu'ils ont des raisons réelles et objectives d'estimer que cette réitération est probable au regard des informations dont ils disposent au moment où ils font usage de leurs armes.

Gendpass, la nouvelle arme de déchiffrement des gendarmes

Accueil / A la une / <https://lessor.org/> 13 février 2019 A la une, Société Gabriel Thierry



Au pôle judiciaire de Pontoise, présentation de matériels électroniques analysés par les experts de la Gendarmerie (Ph: MG/ESSOR)

La nouvelle arme numérique des gendarmes a un nom: Gendpass. Le nom de la plateforme de déchiffrement mise au point par le département INL (Informatique électronique) de l'Institut de recherche criminelle de la gendarmerie nationale (IRCGN) a été discrètement dévoilée par l'Institution, à travers un article récemment paru dans son magazine interne, *Gend Info*.

Le voile sur cet outil innovant avait déjà été partiellement levé, en septembre 2018, lors d'une visite de l'ancien ministre de l'Intérieur Gérard Collomb au pôle judiciaire de la Gendarmerie nationale. Gendpass est accessible sur internet à condition de montrer patte blanche – son identifiant gendarmerie ou son jeton de sécurité reçu par messagerie.

Dans leur magazine interne, les gendarmes détaillent les caractéristiques de la nouvelle plateforme. Elle permet le déverrouillage des téléphones ou tablettes Android, *“le déchiffrement de smartphones sécurisés mais aussi, dans un autre domaine, l'ouverture de conteneurs cryptographiques de type coffre-fort (trueCrypt) et l'analyse de d'applications chiffrantes”*.



Le colonel Franck Marescal, alors chef de l'Observatoire central des systèmes de transport intelligents (Crédit photo: ND/L'Essor).

L'IRCGN, qui a changé de chef en août 2018 avec la nomination du colonel Franck Marescal, reste discret sur ce sujet sensible pour les enquêteurs. Mais ses offres d'emploi parlent pour lui. Un poste ouvert pour un stage débutant à partir de la fin de l'hiver 2019 est ainsi consacré au contournement des systèmes de sécurité physique des téléphones portables en vue de faciliter le recueil de données et les tentatives de pénétration.

Le chiffrement entrave parfois les enquêtes sur certaines activités criminelles liées par exemple aux stupéfiants ou au terrorisme. Outre-Atlantique, aux Etats-Unis, le célèbre bureau fédéral d'investigation (FBI) avait fait part à plusieurs reprises des difficultés créées dans les enquêtes par le chiffrement des terminaux.

Présentation au drapeau de la première compagnie de Dijon

Accueil Actualités 2019 <https://www.gendinfo.fr/> 14 février 2019 - Par la capitaine Gaëlle Pupin



Le 13 février, Laurent Nuñez, secrétaire d'État auprès du ministre de l'Intérieur, a présidé la cérémonie de présentation au drapeau de la première compagnie, à l'École de sous-officiers de gendarmerie de Dijon, en présence du directeur général de la gendarmerie nationale et du directeur général de la guardia civil espagnole.

La cérémonie de présentation au drapeau est une étape importante dans le cadre de l'intégration des élèves-gendarmes au sein de l'institution, et de l'ESOG de Dijon en particulier.

Laurent Nuñez a rappelé les valeurs qui devront sous-tendre leur action au quotidien : l'engagement et le service public. Il a souligné le symbole fort de la présence, au côté de la première compagnie, des jeunes élèves de la guardia civil espagnole.

En effet, 120 élèves gardes civils, parmi lesquels vingt femmes, ont intégré l'École de Dijon le 8 janvier dernier. Ils y resteront jusqu'au 6 juin, encadrés par seize officiers et sous-officiers de la guardia civil. La première compagnie compte, quant à elle, 118 élèves-gendarmes, dont 31 femmes. Ces derniers ont intégré l'école le 5 novembre 2018 pour une durée de huit mois.

Leur scolarité comprend des formations communes avec leurs camarades de la guardia civil. 407 heures d'enseignement sont ainsi prévues en éducation physique, intervention professionnelle, tir, cours de langue, maintien de l'ordre, ainsi que diverses conférences sur les thèmes de la lutte contre l'immigration, la criminalité organisée et le terrorisme.

Hommage aux morts de la Gendarmerie dans toute la France

Accueil / A la une / <https://lessor.org/> 15 février 2019 A la une, Brèves, Vie des personnels P-M.G



A l'Ecole des officiers de la Gendarmerie ce vendredi 15 février lors de la cérémonie en hommage aux gendarmes décédés en 2018 (Ph: M.GUYOT/ESSOR)

La Gendarmerie a rendu hommage vendredi dans toute la France aux 14 gendarmes morts en service ou en mission en 2018. Comme chaque année les cérémonies se sont tenues dans chaque groupement en métropole et outre-mer, et en l'Hôtel national des Invalides à Paris ou à l'Ecole des officiers de Melun.



Salut au drapeau par les autorités dans la cour d'honneur des Invalides lors de la cérémonie en hommage aux gendarmes décédés en 2018 (Ph: M.GUYOT/ESSOR)

A Paris, pour la première fois, cet hommage a été marqué par l'absence du directeur de l'Arme. Le général d'armée Richard Lizurey a fait une chute accidentelle en début de matinée au ministère de l'Intérieur Place Beauvau. Une blessure sans gravité, qui a nécessité tout de même quelques points de suture, selon les informations de *L'Essor*. Il était remplacé dans la cour d'honneur des Invalides par le major général le général de corps d'armée Christian Rodriguez.

La cérémonie s'est déroulée sous un doux soleil d'hiver, devant les familles des gendarmes morts, les détachements de l'Arme et les représentants des associations comme l'UNPRG. Les noms des 14 gendarmes décédés, dont celui du colonel Arnaud Beltrame, tué il y a onze mois à Trèbes (Aude) par un terroriste, ont été lus avant la sonnerie aux morts et la minute de silence.

“Les Français comptent sur vous”



Passage en revue des troupes par le général de brigade Christophe Boyer, commandant l'EONG, ce vendredi 15 février lors de la cérémonie en hommage aux gendarmes décédés en 2018 (Ph: M.GUYOT/ESSOR)

“Cette année, la Gendarmerie a encore été un rempart pour la République”, a dit le ministre de l'Intérieur Christophe Castaner dans son discours qui a été lu dans toutes les casernes.

“Nous vivons des temps durs, a-t-il ajouté, et les Français comptent sur vous”. Dans une allusion aux violences contre les forces de l'ordre qui émaillent les manifestations de Gilets jaunes, le ministre de l'Intérieur a assuré : *“Attaquer, un policier, un gendarme, un sapeur-pompier, c'est attaquer la République”*.

Voici la liste des 14 gendarmes décédés en 2018 :

Adjudant-chef Antoine **Beliard** de la direction du renseignement et de la sécurité de la défense (DRSD) à Malakoff (Hauts-de-Seine), décédé le 4 janvier 2018 à 41 ans.

Adjudant-chef Thierry **Knoepflin** du peloton d'autoroute de Villefranche-sur-Saône (Rhône), décédé le 9 janvier 2018 à 47 ans.

Adjudant-chef Pierre **Lawpois** de la brigade motorisée de Melle (Deux-Sèvres), décédé le 3 février 2018 à 47 ans;

Major David **Lannes** de la brigade territoriale autonome de Belin-Beliet (Gironde), décédé le 4 février 2018 à 46 ans.

Major Régis **Gueugneau** de la brigade motorisée de Sézanne (Marne), décédé le 16 mars 2018 à 46 ans.

Colonel Arnaud **Beltrame** du groupement de gendarmerie départementale de l'Aude à Carcassonne, décédé le 24 mars 2018 à 44 ans.

Major Philippe **Hervé** de la brigade motorisée de Theix-Noyalo, (Morbihan), décédé le 8 mai 2018 à 43 ans.

Major Guillaume **Derouen** de l'escadron motocycliste de la Garde républicaine à Dugny (Seine-Saint-Denis), décédé le 3 juillet 2018 à 41 ans.

Adjudant Stéphane **Quille** de la section aérienne de Pointe-à-Pitre, décédé le 15 juillet 2018 à 39 ans.

Major Cédric **Gouadon** de la brigade motorisée de Pont-Lévêque, (Calvados) décédé le 29 juillet 2018 à 33 ans.

Major Romain **Besozzi** du peloton d'autoroute de Malataverne (Drôme), décédé le 3 août 2018 à 33 ans.

Adjudant Gwenaël **Gloaguen** de la brigade de proximité de Saint-Louis (Haut-Rhin), décédé 6 octobre 2018 à 50 ans.

Major Sébastien **Turin** de l'escadron de gendarmerie mobile 14/7 de Longeville-lès-Saint-Avold (Moselle), décédé le 21 octobre 2018 à 30 ans.

Adjudant Jean-Laurent **Mailhac** de l'escadron de gendarmerie mobile 14/1 de Satory (Yvelines), décédé le 12 novembre 2018 à 26 ans.

e – Service de Santé

Expression d'hier et d'aujourd'hui : mentir comme un arracheur de dents

Mise à jour : 12/02/2019 – Direction : DCSSA

Si d'aventure, on vous reproche de mentir comme un arracheur de dents, vous aurez raison de vous offenser, mais autant comprendre pourquoi.

Aujourd'hui, une visite chez le dentiste n'est plus synonyme de souffrance : le praticien effectue une anesthésie avant de procéder à toute intervention.

L'expression « mentir comme un arracheur de temps" apparaît au début du XVII^e siècle (Le terme "arracheur de dents" signifiait menteur depuis déjà le XVI^e siècle). À cette époque, les dentistes proposaient leurs services aux villageois sur les places publiques et dans les foires. Certains charlatans, pour attirer les foules vantaient leurs méthodes sans douleur. Ce qui semblait difficile, puisque ces « opérations » étaient réalisées sans anesthésiant à l'aide de tenailles et de pinces et donc rarement indolores.



Visuel-mentir-comme-un-arracheur-de-dent

Droits : © Service de santé des armées

Le service de santé des armées présent au salon de l'étudiant

Mise à jour : 13/02/2019 – Auteur : ©BCISSA – Direction : ©BCISSA

Venez rencontrer les étudiants des écoles de santé militaires de Lyon-Bron du vendredi 15 au dimanche 17 février 2019 entre 10 h et 18 h sur le stand M6 Pavillon 2/1 au Parc des Expositions, porte de Versailles.



Une occasion privilégiée de rencontrer les élèves médecins et infirmiers militaires, d'échanger sur leur expérience et de poser toutes vos interrogations !

Les équipes de recrutement seront également présentes pour répondre à toutes vos questions pratiques (dates des concours écoles, modalités d'entrée aux écoles, rémunération...)

Découvrez également tous les autres métiers de la santé du SSA !

Pour vous y rendre : 1 place de la porte de Versailles

Télécharger gratuitement une invitation nominative sur :

<https://www.letudiant.fr/etudes/salons/salon-letudiant-paris.html>

Sources : ©BCISSA

Le Service de santé des armées a besoin de recruter rapidement une centaine de médecins contractuels

<http://www.opex360.com/> par Laurent Lagneau 16 février 2019



Jusqu'en 2018, le Service de santé des armées [SSA] devait se résoudre à faire autant, si n'est plus, avec moins de personnels, ces effectifs ayant été diminué de 8% lors de l'exécution de la Loi de programmation militaire [LPM] 2014-19.

Évidemment, au regard de l'activité intense des forces françaises durant cette période, le SSA a dépassé son contrat opérationnel, ce qui s'est traduit par un sur-engagement sur les théâtres extérieurs.

« Les personnels projetés effectuent 200 % du contrat opérationnel » du service, rappelait récemment un rapport parlementaire. Et ce dernier d'ajouter : « La surprojection des mêmes personnels finit par les pousser à quitter le service. Leur fidélisation est un défi difficile à relever dans de telles conditions, et alors que la concurrence de la fonction publique hospitalière sur certaines spécialités est réelle. »

Et pour cause : il manque au SSA environ une centaine de médecins généralistes et de spécialistes.

La LPM 2019-25 désormais entrée en vigueur tente de remédier à cette situation dans la mesure où elle prévoit de stabiliser, dans un premier temps, les effectifs du SSA jusqu'en 2023 pour ensuite les augmenter « modérément ».

« Cette nouvelle trajectoire positive se traduira par la mise en œuvre du nouveau modèle hospitalier militaire, la poursuite de la remontée en puissance de la médecine des forces et la préparation de l'avenir avec la mise en formation de 15 élèves praticiens et 10 élèves infirmiers supplémentaires pour 2019 », expliquait le rapport parlementaire déjà cité.

Lors d'une audition au Sénat, la directrice du SSA, Mme le médecin général des armées Maryline Gygax Généro, est revenue sur ces enjeux, après avoir indiqué que, en 2018, son service avait projeté sur un théâtre extérieur « 1.846 militaires dont 433 médecins, parmi lesquels 312 médecins généralistes, 77 chirurgiens, 37 anesthésistes réanimateurs et 7 psychiatres » et que chaque jour, « près de 2.000 personnels [...] sont de garde, d'astreinte, d'alerte ou engagés en opérations.

« Alors que jusqu'en 2018 le SSA avait une déflation à réaliser, il nous faut désormais développer et mettre en œuvre une chaîne de recrutement en capacité d'être efficace quasi immédiatement, ce qui n'est pas un mince défi dans l'environnement très concurrentiel de la santé publique », a ensuite fait observer le MGA Gygax Généro. « L'objectif est bien de redonner au SSA sa capacité de régénération et d'offrir à notre personnel les meilleures conditions d'exercice », a-t-elle continué. Et il est « urgent de remettre nos effectifs à flot », a-t-elle encore insisté.

Pour cela, il n'y a pas 36 solutions. Évidemment, la première idée qui vient à l'esprit consisterait à ouvrir les vannes du recrutement d'élèves des Écoles de santé militaire, d'autant plus que ces dernières sont attractives, avec 13 à 19 candidats pour une place. Seulement, la formation d'un médecin s'étale sur plusieurs années. Et le SSA n'a pas le temps d'attendre.

D'où l'idée de faire appel à des médecins sous contrat, dont la part dans les effectifs du SSA devrait être portée à 20 d'ici 2030, afin de « recapitaliser rapidement la médecine des forces ainsi que les spécialités hospitalières en déficit critique », a expliqué le MGA Gygax Généro. Un exemple : en 2018, 33 chirurgiens orthopédiques sur une quarantaine ont été déployés sur un théâtre extérieur.

« Nous avons 760 médecins généralistes ; il nous en faudrait une centaine de plus. Nous en avons besoin immédiatement. Le volant de renforcement du nombre de places mises au concours d'entrée dans les écoles de santé militaires de Lyon prévu par la LPM, avec une augmentation à 115 postes initiaux au lieu de 100, ne produira ses effets que dans neuf ans pour les médecins généralistes et douze ans pour les spécialistes. D'où la nécessité de recruter des contractuels », a fait valoir MGA Gygax Généro.

« La concrétisation des effets extrêmement positifs de stabilisation des effectifs globaux du SSA apportés par la LPM pour 2019-2025, passe ainsi par notre capacité à recruter une centaine de médecins généralistes contractuels et une vingtaine de chirurgiens orthopédiques », a précisé la directrice du SSA.

En outre, a-t-elle relevé, cette politique a un autre intérêt : celui de contribuer à la « résilience de la Nation » car « ces médecins qui ont vocation à réintégrer le service public de santé au terme de leur contrat y apporteront les compétences qu'ils auront acquises au sein du SSA en matière de prise en charge de blessés de guerre et d'afflux de victimes. »

Et cela vaut aussi pour la réserve opérationnelle du SSA, laquelle sera renforcée avec le recrutement de 300 réservistes supplémentaires dès cette année. Il s'agit d'un dossier important étant donné que « nos réservistes participent aux OPEX à hauteur de 11 % et constituent également un vivier de recrutement », a souligné le MGA Gygax Genero.

Pour améliorer l'attractivité du SSA, il est question d'attribuer des aides financières spécifiques, « comparables à ce qui est proposé dans la santé publique lorsqu'il s'agit de recruter des médecins dans les déserts médicaux », a indiqué sa directrice.

Percy s'associe au dispositif « Tous en Stage »

Mise à jour : 15/02/2019 – Direction : DCSSA

Le 29 janvier 2019, le personnel soignant de l'hôpital d'instruction des armées Percy a accueilli une dizaine de collégiens issus de réseaux d'éducation prioritaire (REP) de Vernouillet dans le cadre du dispositif « Tous en Stage ». Celui-ci a été initié en 2008 par la fondation éponyme puis impulsé par les décisions présidentielles du 22 mai 2018 relatives à l'accès de 30 000 élèves

scolarisés dans les établissements en REP et REP+ à l'offre de stages dès l'année scolaire 2018-2019, dont 15 000 seront assurées par l'État.

Percy présente la diversité de ses métiers



Tous-en-stage-HIA-Percy-1

Pilotées par la direction des soins de l'établissement, ces deux journées ont été rythmées par la présentation dynamique des missions du SSA, de l'HIA Percy puis des fonctions hospitalières en présence d'acteurs de terrain, expérimentés et volontaires à transmettre leurs expériences auprès des collégiens. Des échanges spontanés ont permis aux jeunes de découvrir les spécificités des métiers au sein du SSA. Ces journées ont été marquées par un atelier d'initiation aux gestes d'urgence et de premiers secours, à l'aide d'exercices de simulation.

Le personnel de l'HIA Percy a abordé auprès des jeunes les deux missions principales à assurer en toutes circonstances : le soutien sanitaire auprès des forces armées et son rôle de service public au sein du territoire de santé.

Le dispositif Tous en stage, c'est quoi ?



Tous-en-stage-HIA-Percy-3

Depuis 2016, l'association Tous en stage pilote le dispositif éponyme qui permet à des élèves de 3^e de collèges de métropole et outre-mer situés en réseau d'éducation prioritaire et d'éducation prioritaire renforcée (REP et REP +) d'effectuer leur stage de découverte obligatoire autour d'un parcours innovant.

Le modèle de ce dispositif se compose de 4 jours de stage en entreprise publique ou privée puis se termine par une journée de restitution en présence des différents acteurs (équipe pédagogique, représentants des entreprises et institutions partenaires, responsables du dispositif « Tous en stage »).



Tous-en-stage-HIA-Percy-2

Droits : © Service de santé des armées

f – Renseignement

g – Cybersécurité

Les données personnelles d'experts de la cyberdéfense française ont été exposées sur Internet

<http://www.opex360.com/> par Laurent Lagneau 14 février 2019



« La cybersécurité, c'est un sport collectif », avait lancé Florence Parly, la ministre des Armées, en commençant son discours prononcé à l'occasion du Forum international de la cybersécurité, le 23 janvier dernier.

Et comme pour tout sport collectif, une équipe n'est jamais à l'abri d'une bétise individuelle. Certaines ne prêtent pas à conséquence, comme celle commise par Hugo Lloris, le gardien de l'équipe de France de football, lors de la finale de la coupe du Monde. D'autres, en revanche, peuvent coûter la victoire. L'arrière du XV de France, Yoann Huget, en sait quelque chose, lui qui a laissé le gallois George North aller à l'essai après avoir échappé le ballon juste devant la ligne.

Pourtant, sans les arrêts décisifs d'Hugo Lloris, il n'y aurait probablement pas eu de deuxième étoile sur le maillot des bleus. Et lors du match contre le Pays-de-Galle, Yoann Huget avait marqué un superbe essai en première période.

Aussi, être bon dans sa discipline ne veut pas dire infallible. Et le Club de la sécurité de l'information français [CLUSIF] vient de l'apprendre à ses dépens.

Le CLUSIF est une association qui vise à « favoriser les échanges d'idées et de retours d'expériences au travers de groupes de travail, de publications et de conférences thématiques » autour de la cybersécurité. Ce qui fait que l'on trouve parmi ses adhérents les principaux responsables de la sécurité informatique, que ce soit dans le privé ou le public.

Or, selon une information révélée par le Canard Enchaîné, les fiches personnelles des adhérents du CLUSIF, parmi lesquels figurent des experts de la Direction générale de l'armement et, plus largement, du ministère des Armées, ont été laissées en libre accès sur Internet. Plus précisément, il suffisait de saisir les mots clés « clusif » et « csv » dans un moteur de recherche pour les obtenir.

Le CLUSIF a cependant immédiatement réagi à cette information pour le moins embarrassante et prévenu ses adhérents, via un communiqué.

« Le CLUSIF tient à vous informer qu'il a été prévenu que des fichiers de données à caractère personnel relatives à ses membres auraient pu être consultés par des tiers depuis des moteurs de recherche », a-t-il commencé par admettre.



CLUSIF [@clusif](https://twitter.com/clusif)

📌 Le CLUSIF vous informe d'un incident de sécurité sur son site : <https://clusif.fr/information-sur-un-incident-de-securite/...>



COMMUNIQUÉ DE PRESSE
Paris, le 12 février 2019

Information sur un incident de sécurité

Le CLUSIF tient à vous informer qu'il a été prévenu que des fichiers de données à caractère personnel relatives à ses membres auraient pu être consultés par des tiers depuis des moteurs de recherche.

Nos équipes techniques ont procédé aux vérifications nécessaires et ont immédiatement mis en œuvre les mesures correctrices.

Compte tenu de cet événement, le jour même, une notification a été réalisée auprès de la Commission nationale de l'informatique et des libertés et nos membres ont été informés.

Il ne s'agit pas d'un acte de malveillance, une erreur humaine a été commise dans la gestion de notre site Internet. Nous allons donc renforcer les actions de contrôle.

Nous accordons à la protection des données la plus grande importance et cherchons sans cesse à maintenir la sécurité de nos services. Cette situation ne reflète en rien le travail du personnel et des bénévoles de notre association.

00:05 - 13 févr. 2019

« Nos équipes techniques ont procédé aux vérifications nécessaires et ont immédiatement mis en œuvre les mesures correctrices. Compte tenu de cet événement, le jour même, une notification a été réalisée auprès de la Commission nationale de l'informatique et des libertés et nos membres ont été informés », a ensuite indiqué le CLUSIF.

Et d'ajouter : « Nous accordons à la protection des données la plus grande importance et cherchons sans cesse à maintenir la sécurité de nos services. Cette situation ne reflète en rien le travail du personnel et des bénévoles de notre association. »

Reste que ces données personnelles quasiment en libre accès sur Internet peuvent être utilisées pour mener des cyberattaques selon la technique dite du « Spear Phishing » [ou « harponnage »], laquelle fait appel à l'ingénierie sociale. En effet, son principe consiste à rassembler le maximum d'informations relatives à une « cible » afin de lui envoyer un courriel personnalisé [afin d'endormir sa vigilance] mais contenant un logiciel malveillant.

Ce mode opératoire est généralement utilisé pour mener des attaques informatiques majeures contre les grandes entreprises et les administrations sensibles.

L'Allemagne va mettre ses capacités en matière de cyberdéfense à la disposition de l'Otan

<http://www.opex360.com/> par Laurent Lagneau 14 février 2019



Depuis le sommet de Varsovie, organisé en juillet 2016, l'Otan considère le cyberspace comme un domaine d'opérationnel à part entière. Comme l'avait souligné Jens Stoltenberg, son secrétaire général, cela signifie qu'une « cyberattaque peut déclencher l'article 5 » du traité de l'Atlantique-Nord, c'est à dire la clause de défense collective.

En la matière, l'organisation a mis en place plusieurs structures pour protéger ses réseaux informatiques. Telle est ainsi la vocation de l'Agence OTAN d'information et de communication [NCIA], qui chapeaute la NCIRC [Capacité OTAN de réaction aux incidents informatiques], laquelle coopère étroitement avec le Centre d'alerte et de réaction aux attaques informatiques [CERT] de l'Union européenne.

La cyberdéfense de l'Otan sera par ailleurs renforcée avec la création, à Mons [Belgique] d'un nouveau Centre des cyberopérations [CyOC], qui sera pleinement opérationnel en 2023. Ce dernier aura la mission de donner aux chefs militaires une meilleure connaissance de la situation, à l'appui des opérations et de coordonner l'activité opérationnelle dans le cyberspace tout en rendant cette dernière « plus résiliente » aux cyberattaques.

Plus généralement, via ces structures et le Centre d'excellence pour la cyberdéfense en coopération de l'Otan, installé à Tallinn [Estonie], cette politique vise surtout à renforcer les capacités cyber de ses membres. Car c'est en effet sur ces derniers que reposent celles de l'Alliance.

« En tant qu'organisation, l'Otan ne prévoit pas de se doter de ses propres capacités de cyber offensives. De leur côté, les Alliés peuvent proposer leurs effets cyber souverains à l'appui des opérations et missions de l'Otan, sachant que dans un tel cas leurs capacités cyber nationales resteront à tout moment sous leur contrôle », explique l'organisation.

Ainsi, plusieurs États membres ont mis leurs capacités « cyber » à la disposition des opérations et des missions de l'Otan, tout en restant « propriétaires » de leurs moyens en la matière [comme ils le sont, du reste, quand ils engagent leurs blindés, avions et navires dans le cadre otanien, ndlr]. Tel est le cas du Royaume-Uni, du Danemark, des Pays-Bas, de l'Estonie et, plus récemment, des États-Unis.

Un autre pays devrait les rejoindre. En effet, selon l'AFP, l'Allemagne serait aussi sur le point de mettre à la disposition de l'Otan « l'ensemble de ses capacités, éléments offensifs inclus ». Cette décision devrait être annoncée aux Alliés lors de la réunion des ministres de la Défense des États membres, à Bruxelles, ce 14 février.

Il y a encore peu, la politique allemande en la matière se voulait strictement défensive. Mais la série de cyberattaques ayant visé les institutions allemandes au cours de ces dernières années ont conduit à un changement d'approche, lequel s'est traduit par la création récente, au sein de la Bundeswehr d'un « Kommando Cyber- und Informationsraum » [KdoCIR – Commandement Cyberspace et Information].

Fédérant plusieurs unités militaires spécialisées [guerre électronique, transmissions], ce KdoCIR, qui comptera à terme 13.500 experts civils et militaires, a pour mission d'assurer la protection des réseaux informatiques de la Bundeswehr mais aussi de mener des actions « offensives » contre des infrastructures étrangères, à la condition d'en avoir reçu le feu vert de la part du Parlement.

Les opérations dans le cyberspace prendront de plus en plus d'importance à l'avenir, comme le montre le cas du « Stryker Carrier Vehicle Dragoon » [ICV-D], déployé en Allemagne par l'US Army depuis décembre 2017.

Cette version « musclée » du traditionnel véhicule de combat d'infanterie « Stryker » a fait l'objet d'un chapitre entier dans le dernier rapport du Bureau des tests opérationnels et de l'évaluation [DOT&E]. Et, comme l'a relevé le blog « The War Zone », il a été démontré qu'il était possible de « dégrader certaines fonctionnalités de l'ICV-D dans un environnement cyber contesté. » Toutefois, ce cas n'est pas isolé. En octobre, le Government Accountability Office, l'équivalent américain de la Cour des comptes, s'était alarmé de la vulnérabilité des équipements utilisés par les forces américaines face au risque d'attaques informatiques.

h – Service du commissariat des armées

i - Service des essences des armées

j - Forces Prépositionnées

Forces de Souveraineté

FORCES ARMÉES EN GUYANE (FAG)

FAG : Premier lancement Ariane de l'année sous la protection des forces armées en Guyane

Mise à jour : 11/02/2019

Le 05 février a eu lieu le 247^e tir d'Ariane 5, le premier lancement de l'année 2019 sous protection des forces armées en Guyane (FAG). Lors de chaque lancement Ariane, Soyouz ou VEGA, les FAG garantissent la sécurité de l'espace aérien, maritime et terrestre, interdisant l'accès aux aéronefs, embarcations ou individus non autorisés.

Le dispositif interarmes de protection, composé d'environ 300 militaires, répond au nom d'opération « Titan ». Les véhicules chenillés BV 206, les quads et P4 permettent d'être présents partout, même dans les zones humides. Un Puma emporte un groupe d'intervention du 3^e régiment étranger d'infanterie et des missiles anti-aériens Mistral, capables d'intercepter des avions rapides. En mer, deux bâtiments de la Marine nationale, un patrouilleur Antilles Guyane (PAG) et une vedette côtière de surveillance maritime (VCSM) disposant de moyens rapides d'intervention, sont déployés. Dans les airs, deux Fennec assurent des patrouilles avec des tireurs d'élites.

En début de soirée, la fusée Ariane a été lancée avec succès malgré une forte couverture nuageuse et des vents en altitude.

Après une mission de 42 minutes et conformément à ses prévisions, le lanceur européen a mis sur orbite géostationnaire deux satellites de télécommunication à 18h01; le premier pesant 6,495 T et ayant la double-nationalité saoudienne et grecque, le second de 2,365 T, indien.

Une nouvelle fois, aviateurs, marins et légionnaires des forces armées en Guyane ont contribué à la réussite de cette mission et au rayonnement de la France, en assurant la sécurité de la vitrine de l'Europe spatiale.

Fortes de 2 100 militaires, les FAG exercent des missions de soutien de l'action de l'État et contribuent aux missions de souveraineté. À ce titre, elles garantissent la protection du territoire national, et contribuent au maintien de la sécurité dans la zone de responsabilité permanente unique Caraïbes (ZRP), à la lutte contre l'orpaillage illégal (opération Harpie), à la sécurisation du centre spatial guyanais (opération Titan), et à la lutte contre la pêche illégale. Dans le cadre de leur mission de police des pêches, les FAG garantissent la souveraineté de la France sur les eaux placées sous sa juridiction, répondent aux engagements internationaux pris par la France dans le domaine de préservation des ressources halieutiques, et combattent les activités maritimes illicites.



Sources : État-major des armées Droits : Ministère de la Défense

FORCES ARMÉES EN NOUVELLE-CALÉDONIE (FANC)

Le Vendémiaire à l'honneur

Mise à jour : 11/02/2019 – Direction : Sirpa Marine

Le 18 janvier, le général de division Thierry Marchand, Commandant supérieur (COMSUP) des Forces armées en Nouvelle Calédonie (FANC), a présidé une cérémonie à bord de la frégate de surveillance (FS) *Vendémiaire*. Lors de cet évènement, il a félicité les membres de l'équipage, pour leur action lors de l'opération UATIO 10.



Cette mission avait été conduite en décembre 2017, dans le but d'intercepter deux « blue boats » vietnamiens pêchant illégalement dans les eaux territoriales françaises. Le *Vendémiaire* avait alors constitué le cœur du dispositif d'intervention, qui comprenait également un avion *Gardian* de la Flottille 25F et la vedette de surveillance *Dumbéa* de la Gendarmerie maritime. Après plusieurs heures de poursuites et de manœuvres d'encerclement dans des conditions de navigation éprouvantes, neuf tonnes de produits halieutiques avaient finalement été saisies ; les pêcheurs vietnamiens avaient quant à eux été remis aux autorités judiciaires françaises au retour à Nouméa.

Devant les familles des marins, le général a salué « le sang-froid et le professionnalisme » de l'équipage tout au long de l'opération. Durant la cérémonie, cinq marins ont été tout particulièrement distingués pour leur action, par des lettres de félicitations individuelles remises personnellement par le COMSUP.



La surveillance et la protection de la Zone Économique Exclusive (ZEE) française autour de la Nouvelle-Calédonie figure parmi les principales missions de la frégate de surveillance *Vendémiaire*. Celle-ci met d'ailleurs régulièrement en œuvre des entraînements pour se préparer à ce type d'action en haute mer. Le bâtiment dispose notamment à ces fins, d'un hélicoptère *Alouette III* et d'une équipe de visite en mesure d'appréhender tout navire suspect.

A propos de l'opération UATIO : retour en images
<https://www.colsbleus.fr/galerie/10445/op%C3%A9ration-de-police-des-p%C3%A0ches-en-zone-maritime-nouvelle-cal%C3%A9donie%C2%A0-240-heures-chrono#overlay-context=articles/10444>

A lire aussi : Les nouveaux enjeux de la police des pêches en Nouvelle-Calédonie
<https://www.colsbleus.fr/articles/9715>

Sources : Marine nationale Droits : Ministère de la Défense

FORCES ARMÉES EN POLYNÉSIE (FAP)

FAPF : Le BSAOM Bougainville intervient sur un incendie à bord d'un navire de pêche taiwanais

Mise à jour : 14/02/2019

Le 26 janvier 2019, l'équipage du bâtiment de soutien et d'assistance outre-mer (BSAOM) Bougainville est intervenu à bord d'un navire taïwanais victime d'un incendie au cours d'une visite de contrôle à plus de 1 500 km de Papeete.

Au cours de sa mission « Pacific Aïto 2019.1 », le BSAOM Bougainville réalisait un contrôle de police des pêches, sous l'autorité du Haut-commissaire, délégué du gouvernement pour l'Action de l'Etat en mer dans la zone maritime de Polynésie française.

Dans le cadre réglementaire fixé par la Western and Central Pacific Fisheries Commission (WCPFC) qui permet notamment à la France de contrôler les navires pêchant aux abords de la zone économique exclusive de Polynésie française, une équipe de visite était déployée à bord du palangrier taïwanais YU LANG 12. Au cours de l'inspection, un incendie s'est déclaré dans une cabine du navire de pêche. Afin de venir en aide à l'équipage, l'opération de contrôle a été suspendue et des extincteurs ont été acheminés rapidement par embarcation pneumatique du Bougainville vers le Yu Lang 12.

Les marins ont rapidement maîtrisé puis éteint le feu qui s'était déclaré dans des câbles électriques d'une cabine. Aucun blessé ni dégâts significatifs ne sont à déplorer, grâce à la réactivité de l'équipe de visite d'une part, aux compétences acquises lors des formations et des entraînements, et à la polyvalence des marins des Forces armées en Polynésie française dans le domaine de la sécurité incendie.

La situation revenue à la normale, l'équipe a achevé son contrôle et le navire a pu reprendre ses activités de pêche. Le Bougainville a quant à lui poursuivi sa mission dans le Pacifique.

Les 900 militaires des forces armées de Polynésie française constituent un dispositif interarmées à dominante maritime prépositionné qui, avec les Forces armées en Nouvelle Calédonie (FANC), a pour principale mission d'assurer la souveraineté de la France sur le « théâtre Pacifique ». Il permet à la France de pouvoir assurer sa souveraineté, y compris sur ses territoires éloignés, d'intervenir en cas de catastrophe naturelle mais également de lutter contre les menaces grandissantes comme les trafics illégaux et d'animer la coopération militaire régionale avec l'ensemble des pays riverains de la zone pacifique.



Sources : État-major des armées Droits : Ministère de la Défense

FORCES ARMÉES DANS LA ZONE SUD DE L'OCÉAN INDIEN (FAZSOI)

FAZSOI : Mission de surveillance maritime et relâche opérationnelle à Port-Mathurin pour le Champlain

Mise à jour : 12/02/2019

Du 18 au 22 janvier, le Bâtiment de Soutien et d'Assistance Outre-Mer (BSAOM) *Champlain* a fait escale à Port-Mathurin, capitale régionale de Rodrigues, île de la République de Maurice. Cet arrêt faisait suite à une mission de surveillance maritime de deux semaines conduite dans les zones économiques exclusives (ZEE) de Tromelin, des Seychelles et de Maurice.

Dans la ZEE seychelloise, la patrouille a été renforcée par un Dornier, un avion des forces armées seychelloises, qui a réalisé deux reconnaissances aériennes dans des zones prédéfinies en collaboration avec le *Champlain*.

A son arrivée à Port-Mathurin, l'équipage a été accueilli par la consule honoraire de France à Rodrigues, Madame Marie-Claude Tolbise, ainsi que par Monsieur Jean-Pierre Soussigne, citoyen français et conseiller culturel auprès du gouvernement rodriguais. La population, en très grande majorité francophone, a réservé un très bon accueil à l'unité.

Enfin, une plongée commune des plongeurs du bord avec les garde-côtes rodriguais a conclu cette halte et permis de resserrer la coopération maritime franco-mauricienne.

Les 1 700 militaires déployés aux FAZSOI garantissent la protection du territoire national et animent la coopération régionale depuis La Réunion et Mayotte. Les FAZSOI constituent le point d'appui principal du théâtre « océan Indien » pour lutter contre de nouvelles menaces comme la piraterie ou l'immigration illégale, assurer la surveillance des zones économiques exclusives (ZEE) associées à l'ensemble des îles de la zone de responsabilité et conserver une capacité régionale d'intervention rapide.



Sources : État-major des armées Droits : Ministère de la Défense

Dernière rotation de la saison pour L'Astrolabe

Mise à jour : 15/02/2019 – Direction : Sirpa Marine

Tout juste arrivé à Hobart après avoir conduit, du 21 janvier au 8 février 2019 la quatrième rotation de la saison, appelée « R3 », vers la station française Dumont d'Urville (DDU) en terre Adélie au profit de l'Institut polaire français IPEV et des Terres australes et antarctiques françaises (TAAF), *L'Astrolabe* a appareillé le 13 février dans la matinée, pour effectuer la dernière rotation de la saison.

Retour sur la rotation R3...

Cette rotation particulière, a embarqué à son bord, la préfète administratrice supérieure des TAAF, Evelyne Decorps qui se rendait pour la première fois sur le district et de directeur de l'IPEV, Jérôme Chappellaz.

A la faveur d'une belle journée, l'équipage a pu mener à bien, pour le compte d'un projet de mesures acoustiques dans l'océan austral, porté par l'école d'ingénieur ENSTA Bretagne,

l'opération de récupération d'une bouée acoustique dédiée à l'écoute des baleines, nombreuses en zone polaire. Après trois jours de violente tempête abrité derrière un berg de cinquante mètres de haut, le bâtiment a enfin pu accoster à DDU (située sur l'île des Pétrels) et profiter de cinq jours de grand beau pour atteindre tous les objectifs logistiques définis par l'IPEV et faire bénéficier l'équipage d'échanges avec le personnel de la station Robert Guillard, située sur le continent à Cap Prud'homme.

La rotation s'est achevée par l'acheminement retour de 38 passagers, techniciens et scientifiques, vers Hobart, où l'équipage a pu participer tout le week-end au « Wooden Boat Festival », événement majeur en Tasmanie, qui réunit la communauté des passionnés de la mer, la marine australienne et les touristes dans une série de compétitions nautiques.

La dernière rotation de la saison, « R4 », attend désormais l'équipage A avec comme principal enjeu d'embarquer les derniers quarante estivants avant le retour des glaces. L'Antarctique se refermera alors sur la vingtaine de courageux hivernants, coupés du monde et livrés à eux-mêmes pendant les neuf prochains mois.



Sources : Marine nationale Droits : Ministère de la Défense

Forces de Présence

FORCES FRANÇAISES EN CÔTE D'IVOIRE (FFCI)

FFCI : Evacuation sanitaire d'un marin de la mission CORYMBE

Mise à jour : 11/02/2019 – Direction : DCSSA

Le 5 février 2019, une équipe médicale des forces françaises en Côte d'Ivoire (FFCI) est intervenue en soutien de l'opération CORYMBE (dispositif naval mis en place en 1990 par la Marine nationale française, visant à assurer la présence permanente d'un bâtiment, au moins, dans le Golfe de Guinée et au large des côtes d'Afrique de l'Ouest¹) pour une évacuation sanitaire.



MEDEVAC-CORYMBE-3

La veille, un personnel du porte-hélicoptères amphibie (PHA) Mistral, en opération au large du Sierra Leone, est pris en charge par l'infirmerie du bâtiment. Au regard de sa pathologie, le médecin du bord décide d'entrer contact avec le médecin chef du centre médical interarmées (CMIA) du camp des FFCI à Port-Bouët qui propose alors une évacuation sanitaire.

Suite à l'accord donné par le directeur interarmées du service de santé pour l'Afrique centrale et de l'ouest (DIASS AFCO) et en lien avec l'état-major interarmées (EMIA) des FFCI et le consulat,

l'évacuation sanitaire est programmée pour le lendemain matin. Le PHA est alors dérouté pour se mettre à distance d'Alouette de San Pedro.

Le 5 février à 11 h 30, l'Alouette du Mistral décolle avec, à son bord, le patient et un infirmier anesthésiste.



MEDEVAC-CORYMBE-2

Parallèlement, une équipe du CMIA, accompagnée d'un infirmier anesthésiste de l'antenne chirurgicale, décolle en Beechcraft depuis l'aéroport d'Abidjan afin de réaliser un point de jonction, c'est-à-dire le transfert du patient d'un vecteur à un autre, sur l'aéroport de San Pedro.

À 13 h 37, le patient est brancardé de l'Alouette au Beechcraft et conditionné pour le vol.

Posé à 15 h 00 à l'aéroport d'Abidjan, le patient est acheminé au centre médico-chirurgical interarmées (CMCIA), il est alors pris en charge par l'équipe chirurgicale qui, au regard des examens complémentaires réalisés en ville (scanner), a opéré le patient en début de soirée.



MEDEVAC-CORYMBE-4

Cette évacuation sanitaire a été possible grâce à la coopération du PHA Mistral, de la DIASS AFCCO, de l'EMIA et du service des essences des armées (SEA) qui a réapprovisionné l'Alouette à l'aéroport afin qu'elle puisse rejoindre le bâtiment de la marine nationale le 6 février dans la matinée.



MEDEVAC-CORYMBE-1

(1) Source Wikipédia

Droits : © Service de santé des armées

ÉLÉMENTS FRANÇAIS AU GABON (EFG)

EFG : Formation au combat en forêt au profit des élèves officiers de l'armée de Guinée équatoriale

Mise à jour : 14/02/2019

Au mois de décembre 2018, les instructeurs du centre d'entraînement au combat en forêt du Gabon (CEC FOGa) des éléments français au Gabon (EFG) ont encadré un stage dédié aux techniques de combat en milieu équatorial au profit d'une soixantaine d'élèves officiers de l'armée de Guinée équatoriale.

Cette formation avait pour objectif d'enseigner les techniques de bases du combat en forêt, d'aguerrir les stagiaires et de leur faire acquérir des connaissances en matière de vie en forêt, de topographie, de combat corps à corps.

Les stagiaires ont pu également rencontrer le général Jean-Pierre Perrin, commandant les EFG, qui leur a rappelé l'expérience irremplaçable du terrain. Le général a souligné l'importance d'éprouver les capacités des futurs officiers à commander en situation de fatigue, ce qu'ils ont parfaitement exécuté au cours de leur stage. La formation s'est achevée par une remise de brevets au camp de Gaulle, suivie d'un ultime moment de partage entre les élèves, leurs instructeurs et les cadres des EFG.

Le passage au CEC FOGa fait désormais partie intégrante du cursus de formation des élèves officiers équato-guinéens. En 2018, plus de 100 soldats de l'armée équato-guinéenne y ont suivi un stage, et au total près de 140 de ses soldats ont pu bénéficier des savoir-faire tactiques et techniques des militaires français des EFG. Ces actions de coopération se poursuivront en 2019 avec des formations opérationnelles et techniques.

Pôle opérationnel de coopération, les EFG complètent la formation des militaires des pays partenaires de la communauté économique des États d'Afrique centrale (CEEAC) durant leur mise en condition avant engagement dans des opérations intérieures ou extérieures. Près de 8 400 stagiaires sont répartis chaque année au sein de plus de 200 stages hautement spécialisés. Les EFG sont également un point d'appui opérationnel et logistique (Base de Soutien Interarmées de Théâtre – BSIAT) en Afrique centrale pour la conduite éventuelle d'une opération par l'armée française ou pour le transit des forces.



Sources : État-major des armées Droits : Ministère de la Défense

ÉLÉMENTS FRANÇAIS AU SÉNÉGAL (EFS)

EFS : Formation « hors-bord » au Benin

Mise à jour : 11/02/2019

En décembre 2018, un membre de la station navale des éléments français au Sénégal (EFS) s'est rendu à Cotonou pour dispenser une formation sur la maintenance des moteurs hors-bords au profit des forces navales béninoises ainsi que de l'unité spéciale de la brigade fluviale de Cotonou.

Pendant une semaine, une dizaine d'élèves a été formée sur la compréhension et l'entretien des moteurs 2 temps et 4 temps dont disposent leur armée.

À l'issue de cette instruction, les élèves sont désormais capables de comprendre et d'expliquer le fonctionnement des moteurs équipant leurs vedettes ainsi que d'en effectuer l'entretien et les réglages.

Cette formation a permis le maintien en condition opérationnelle des embarcations de contrôle qui permettent aux militaires béninois de contribuer efficacement à la lutte contre la piraterie et la contrebande du pétrole de plus en plus grandissante le long de leur littoral.

Créés le 1er août 2011, par le traité signé entre la France et le Sénégal, les 350 éléments français au Sénégal (EFS) constituent, à Dakar, un « pôle opérationnel de coopération » (POC) à vocation régionale, dont les principales missions consistent à assurer la défense et la sécurité des intérêts et des ressortissants français, appuyer nos déploiements opérationnels dans la région et contribuer à la coopération opérationnelle régionale. Les EFS disposent par ailleurs de la capacité d'accueillir, de soutenir voire de commander une force interarmées projetée.



Sources : État-major des armées Droits : Ministère de la Défense

k - Réserves

Gendarmerie

Plus de 1 000 gendarmes déployés pour sécuriser les bus d'Ile-de-France (actualisé)

<http://lignesdedefense.blogs.ouest-france.fr/> 14.02.2019 Par Philippe Chapleau

IDF Mobilités @IDFmobilités · 20 h
[#SecuriteIDF] 1000 patrouilles de réservistes de la Gendarmerie vont être déployées à bord des bus de grande couronne pour renforcer la sécurité des voyageurs et des agents 🚍 #TransportsIDF #ConseilIDFM

Ile-de-France Mobilités renforce la sécurité dans les transports

Déploiement progressif de 1 000 patrouilles de réservistes de la Gendarmerie nationale dans les bus de grande couronne

- Des patrouilles de 3 ou 4 personnes à bord des bus du Val d'Oise, des Yvelines, de l'Essonne et de Seine-et-Marne en + des effectifs de sécurité existants
- Des rondes dissuasives pour renforcer la sécurité des voyageurs et des agents de ligne
- Des patrouilles ayant qualité pour effectuer des contrôles d'identité et de bagages

Des patrouilles de gendarmes réservistes seront déployées, à partir du mois d'avril, dans les bus des quatre départements de la grande couronne parisienne, selon le syndicat des transports Ile-de-France Mobilités. Selon l'AFP, la mesure a été votée à l'unanimité lors du conseil d'administration d'Ile-de-France mobilités, présidée par Valérie Pécresse (LR), la présidente de la Région.

Les premières patrouilles seront menées, à partir d'avril, dans le Val-d'Oise et la Seine-et-Marne, puis dans l'ensemble des départements de grande couronne (Yvelines et Essonne en plus), comme me l'a confirmé le patron des gendarmes d'IdF (dont 2 000 réservistes), le général Georges Strub, qui rappelle qu'une convention identique associée déjà la SNCF et la gendarmerie nationale.

Dans chaque département, 1 000 gendarmes seront déployés à bord et à proximité des transports en commun, sur un financement de la Région de plus de 500 000 €. Ce financement servira à financer les ESR des réservistes de la gendarmerie d'IdF dont, actuellement, la disponibilité est plus importante que le niveau d'engagement "et qui pourront donc s'inscrire dans ce dispositif".

Chaque patrouille (250 par département) sera normalement constituée de trois réservistes de la Garde nationale et un gendarme d'active. Ils pourront procéder à des fouilles de bagages et des contrôles d'identités.

Une expérimentation a été menée entre octobre et fin décembre dans le Val-d'Oise, avec trois patrouilles par semaine, avec pour conséquences un "effet immédiat constaté dans la lutte contre la fraude" et l'absence d'incidents recensés lors des patrouilles. Mais hors des créneaux de présence des gendarmes, une dizaine d'incidents a été recensée (jets de projectile, vols, rixe...), précise IDF Mobilités.

Ces patrouilles s'ajoutent à plusieurs mesures déjà votées par la région Ile-de-France: déploiement de la vidéo-surveillance dans les transports, recrutements d'agents de sécurité et de médiation, etc. Valérie Pécresse a par ailleurs confirmé sa volonté d'expérimenter la reconnaissance faciale "pour la sécurité anti-terroriste", avec des caméras installées dès maintenant à l'entrée de gares.

I - D.G.A.

Premiers tirs Meteor effectués par les Rafale de l'armée de l'air et de la marine nationale

Mise à jour : 15/02/2019 <https://www.defense.gouv.fr/dga/>

Florence Parly, ministre des Armées, exprime sa satisfaction après le succès des deux premiers tirs d'expérimentation du missile Meteor, réalisés conjointement par des Rafale de l'armée de l'air et de la Marine nationale, avec le soutien de la Direction générale de l'armement (DGA), et adresse ses félicitations au personnel ayant contribué à cette réussite.



Un tir de Meteor

Le mercredi 13 février, à 13h30, une patrouille composée de deux *Rafale* a décollé de la base aérienne de Cazaux (Gironde) pour tirer un premier missile Meteor. A 20h00, un deuxième tir a été effectué de nuit. Ces tirs ont pu être réalisés grâce à la mise en œuvre par la DGA, du dispositif d'essai, comprenant la sécurité, l'instrumentation, la mise en œuvre des cibles, et la restitution des tirs, depuis son site situé sur l'île du Levant au large de Hyères, dans le Var.

Les avions ont été mis en œuvre et pilotés par du personnel du centre d'expertise aérienne militaire (CEAM) de l'armée de l'air et du centre d'expérimentations pratiques de l'aéronautique navale (CEPA/10S) de la Marine nationale, en étroite collaboration avec la DGA, démontrant ainsi le très haut niveau de technicité des forces en milieu interarmées.

Destiné à des missions de supériorité aérienne, le missile air-air Meteor est propulsé par statoréacteur et capable d'intercepter des cibles à très longue portée. Acquis par la France, la Grande-Bretagne, l'Allemagne, l'Italie, l'Espagne et la Suède, il est doté d'une zone d'interception assurée nettement supérieure à celle des missiles de même gamme actuellement en service.

11 – France : Armements & Industries

Finances

Crédit Agricole bat le consensus malgré les secousses des marchés

Entreprises & Finance Banques / Finance <https://www.latribune.fr/> Par Delphine Cuny | 14/02/2019, 9:27



(Crédits : Charles Platiau)

La structure cotée en Bourse Crédit Agricole a dépassé les attentes, malgré une chute de 29% des activités de marché. Le groupe est en avance d'un an sur ses objectifs.

[Article mis à jour à 10h]

Robustes. C'est le terme employé par les analystes du courtier Jefferies pour qualifier les résultats annuels du Crédit Agricole, publiés ce jeudi 14 février. La banque verte a dépassé les attentes, malgré une fin d'année chahutée sur les marchés, qui a conduit BNP Paribas et Société Générale à revoir leurs objectifs il y a quelques jours. La performance tient notamment aux bons résultats de la banque de détail à l'international (en Italie, notamment) et de l'assurance, ainsi qu'à la baisse du coût du risque, qui ont permis de compenser le trou d'air dans la banque de financement et d'investissement (CACIB) et la gestion d'actifs (Amundi), impactées de plein fouet par les soubresauts des Bourses mondiales.

Sur le quatrième trimestre, Crédit Agricole S.A. (CASA), l'entité cotée en Bourse, a dégagé un produit net bancaire de 4,85 milliards d'euros en progression de plus de 4% et un bénéfice net multiplié par 2,6 à 1 milliard d'euros (+21,6% hors exceptionnels, le dernier trimestre 2017 ayant été impacté par la surtaxe exceptionnelle sur les grands groupes pour compenser l'annulation de la taxe sur les dividendes). Sur l'ensemble de l'année, le groupe a réalisé un bénéfice net de 4,4 milliards d'euros, en hausse de 20,6%.

« En 2018, nous avons dépassé avec un an d'avance nos principaux objectifs. C'est un atout pour notre prochain Plan à moyen terme qui sera dévoilé le 6 juin prochain », s'est félicité Philippe Brassac, le directeur général de Crédit Agricole S.A. (CASA).

Il dépasse notamment l'objectif de 4,2 milliards d'euros de bénéfice net attendu en 2019.

L'action CASA a ouvert en hausse de plus de 1,5% ce jeudi matin, avant de se retourner dans le rouge 30 minutes plus tard. Le titre avait rebondi de 6% depuis janvier après une mauvaise année 2018 (-34%), comme toutes les bancaires françaises.

Pas de perte sur les marchés

La banque verte a plutôt bien encaissé les secousses sur les marchés financiers. Elle a tout de même enregistré une chute de 29% de ses activités de marché.

« Nous n'avons pas connu de pertes sur les activités de marché. Nous avons simplement subi une baisse des revenus, une baisse des volumes », a fait valoir Jérôme Grivet, directeur général

adjoint en charge des finances de Crédit Agricole SA, lors d'une conférence de presse. « Cela ne nous conduit pas à dire qu'il y a des activités à arrêter ou à fermer. »

Il s'est également félicité du dynamisme commercial groupe qui « a gagné 1,8 million de nouveaux clients dans nos activités de banque de détail en France et Italie ». Malgré l'environnement de taux bas, le produit net bancaire du LCL est quasi stable sur l'année (-0,4%), à 3,4 milliards d'euros, son bénéfice net a progressé de 14% à 588 millions d'euros.

Les impôts directs ont augmenté de 25% entre 2010 et 2017

Le Scan Eco <http://www.lefigaro.fr/> Par Luc Lenoir Publié le 16/02/2019 à 08:15



Les impôts directs ont progressé de plus de 63 milliards d'euros, atteignant 250 milliards d'euros en 2017, soit une hausse globale de 25,2%. Kanchana Tanthawarak/yingtanthawarak - stock.adobe.com

LE SCAN ÉCO - Une étude de l'IFRAP met en évidence l'inflation récente des impôts directs. La progressivité reste très importante, et la fiscalité frappe tout particulièrement les 10% de foyers les plus riches... Lesquels ont peu de choses en commun entre eux.

Il semble vraiment que la fiscalité française ait désormais fait sienne la devise olympique: «Citius, Altius, Fortius», soit «plus vite, plus haut, plus fort». Plus vite, comme en témoigne le prélèvement à la source récemment entré en vigueur. Et plus haut, plus fort, ainsi qu'en attestent les récents chiffres de la Fondation iFRAP dans une étude au sujet du grand débat national et que le *Figaro* a consulté. En se basant sur les données de l'Insee et de la Direction Générale des Finances publiques, l'IFRAP a calculé que depuis 2010, les impôts directs, qui pèsent sur les revenus et le patrimoine des ménages, ont cru de plus de 25%! Alors que leur poids avait stagné voire légèrement diminué pendant les années 2000, les décisions gouvernementales ont abouti à prendre 3,3 points de plus directement dans la bourse des ménages français. La progressivité fiscale reste très forte, l'impôt se concentrant sur les 10% de foyers les plus aisés, gagnant plus de 4623 euros mensuels, ce qui recouvre beaucoup de cas de figure très différents.

Les impôts directs bondissent en 7 ans

Les «impôts directs» sont ici constitués de la CSG-CRDS, des prélèvements sociaux, de l'impôt sur le revenu et sur les capitaux mobiliers, des taxes foncières et d'habitation, de l'impôt de solidarité sur la fortune le cas échéant, et des droits de mutation à titre gratuit (droits de successions). Après une petite baisse de 16% à 14,8% du revenu de base entre 2000 et 2010, ces derniers ont augmenté sans discontinuer jusqu'à atteindre 18% du revenu de base en 2017. Sur la période, les impôts directs ont progressé de plus de 63 milliards d'euros, atteignant 250 milliards d'euros en 2017, soit une hausse globale de 25,2%.

Bien sûr, le raisonnement en «revenu de base» ne permet pas de comprendre grand-chose si l'on ne tient pas compte de la progressivité très forte de la fiscalité française. Sur la base de la répartition des revenus des ménages, les 10% des foyers les plus riches acquittent 70% de l'impôt sur le revenu, et selon l'IFRAP, 52% de tous les impôts directs, soit 130 des 250 milliards d'euros de 2017.

Cette progressivité est néanmoins en très légère baisse, car sur les 63,4 milliards d'euros de supplément d'impôts directs, 24,3 milliards d'euros ont concerné le dernier décile de niveau de vie, soit 38% du total. La raison? L'augmentation de la CSG, qui est proportionnelle et non progressive, et vise donc tout le monde de façon égalitaire, et la relative baisse de fiscalité sur les capitaux mobiliers. À l'autre bout du spectre, les 30% de Français les moins aisés contribuent à 2% du total des impôts directs.



Bien sûr, il ne s'agit «que» des impôts directs, et l'étude ne prend pas en compte la fiscalité indirecte, c'est-à-dire la TVA et les différentes taxes sur les produits (dont le carburant...). Cette fiscalité indirecte a également augmenté (+2,7 points pris au revenu de base français selon l'iFRAP), et a été partiellement assumée par les entreprises.

Les 10% des Français les plus riches, un ensemble disparate

Mais qui sont ces «10% des Français les plus riches», sur lesquels repose une grosse partie du financement de l'État? On entre dans le dernier décile de revenu fiscal de référence avec 55.481 euros de revenu annuel ou plus, soit au minimum 4623,41 euros mensuels pour un ménage. Et sur ce décile, on ponctionne en moyenne 37% du revenu fiscal.

À l'intérieur de ces 10% de Français, les choses néanmoins beaucoup plus complexes qu'une simple classe de «Français riches». Dans le champ du débat politique, on évoque même plus souvent les «1%», percentile ultime des Français les plus aisés. Selon les calculs de l'iFRAP, on entre dans ce «1%» à partir d'environ 170.000 euros de revenu annuel, soit un peu plus de 14.000 euros par mois. Mais au sein de ces foyers, quoi de commun entre un couple de médecin gagnant à peu près cette somme, ou un père de famille chef de PME, et un des 6776 foyers déclarant plus d'un million d'euros de revenus? Et que dire des patrimoines organisés en sociétés et pour lesquels la notion de revenu des personnes physiques est beaucoup plus complexe? En réponse, l'État taxe les revenus à 45% au-delà de 156.245 euros, soit quasiment le seuil d'entrée dans le «1%». Ces 379.000 foyers fiscaux acquittent d'ailleurs à eux seuls un tiers de l'impôt sur le revenu français!

Les réformes de Macron ont-elles fait un cadeau à certains foyers fiscaux?

Interrogée sur l'effet des mesures fiscales prises par la nouvelle majorité depuis 2017, Agnès Verdier-Molinié de la Fondation iFRAP relativise l'ampleur du «cadeau» fait aux plus riches: «d'aucuns pourraient dire qu'avec la transformation de l'ISF en IFI et la mise en place du prélèvement forfaitaire unique sur les revenus du capital, cela peut avoir baissé la pression sur les 10% les plus aisés à partir de 2018, mais on parle en tout d'un allègement de 4,5 milliards d'impôts (3,2 milliards sur l'ISF et 1,3 milliard sur le Prélèvement forfaitaire en 2018)». Le total de la contribution de ce décile est de 130 milliards d'euros. Qui plus est, pour l'iFrap, l'allègement «ne porte pas entièrement sur le dernier décile», de nombreux foyers intermédiaires étant détenteurs de valeurs mobilières. Réciproquement, la transformation de l'ISF en IFI n'a en rien été profitable pour de nombreux ménages détenteurs d'un patrimoine essentiellement immobilier, seuls les grands patrimoines étant essentiellement faits de parts sociales et valeurs mobilières.

Reste que pour Agnès Verdier-Molinié, la fiscalité se concentre encore très largement sur les classes moyennes supérieures: «si l'on prend les 30% les plus aisés, c'est 79% de l'addition des impôts qui est payée par ces derniers. Qui peut encore dire que la progressivité n'existe pas ou n'est pas assez forte? Les chiffres sont clairs», conclut-elle.

Marseille: La planète Mars part à la conquête de la Lune

Accueil Société <https://www.20minutes.fr/> Adrien Max Publié le 09/02/19 à 09h05 — Mis à jour le 09/02/19 à 09h05

ESPACE L'entreprise marseillaise la Comex est au cœur de deux projets menés par l'agence spatiale européenne pour l'exploration de la Lune



Un visuel des projets de la future base d'exploration sur la Lune. — Comex

- La Comex est une entreprise créée en 1961 et spécialisée dans l'exploration marine et sous-marine, avant de s'intéresser à l'espace.
- Elle est chargée par l'Agence spatiale européenne de travailler sur le projet d'un sas de la future station internationale en orbite autour de la Lune.
- L'entreprise travaille également sur les matériaux des combinaisons des astronautes.

Des fonds sous-marins à l'espace. La Compagnie Maritime d'Expertises (Comex) installée à Marseille participe à plusieurs projets en partenariat avec l'Agence spatiale européenne en vue des futures missions lunaires. Initialement spécialisée dans l'exploration des fonds sous-marins, l'entreprise s'intéresse désormais à l'exploration spatiale. Le professeur Peter Weiss est le directeur du Département Espace, avec deux principaux projets. *20 Minutes* vous propulse de la planète Mars vers la Lune.

- **Spécialiste de l'exploration sous-marine, la Comex se lance à la conquête de l'espace.**

Crée en 1961 par Henri Germain Delauze, la Compagnie Maritime d'Expertises s'est initialement spécialisée dans l'exploration marine et sous-marine. Elle est devenue l'une des références mondiales en termes de pétrole off-shore, tout en développant des programmes pour les plongées profondes. Elle est notamment détentrice du record mondial à -701 m réalisé dans les caissons du Centre d'Essais Hyperbares en 1992.



[COMEX S.A @COMEX officiel](#)

Mission: Suivi du corail rouge au sein du [#ParcNationalDesCalanques](#) au-delà de 50 m de profondeur : observation et [#modélisation3D](#)

ORUS 3D : <https://comex.fr/innovation/orus-3d/> ...[#COMEX](#) [#ORUS3D](#) [#CorailRouge](#) [#ObservationScientifique](#)

12

14:38 - 7 févr. 2019

L'entreprise s'est ensuite orientée vers l'entraînement d'astronautes, une activité qu'elle a repris en 2012. « Nous essayons de trouver des applications transversales entre l'exploration sous-marine et spatiale. Le système du scaphandre était par exemple déjà utilisé pour la plongée, nous utilisons également ce savoir-faire pour l'espace », contextualise le professeur Peter Weiss.

- **PEXTEX, la recherche de nouveaux matériaux et textiles pour les combinaisons spatiales.**

Il s'agit du dernier projet en date de la Comex. L'agence spatiale européenne a attribué à la Comex et à ses partenaires, l'institut allemand DITF et le forum spatial autrichien OeWF, l'étude de nouveaux matériaux et textiles pour les combinaisons spatiales le 17 janvier dernier. « L'un des problèmes identifiés lors des missions Apollo est la poussière qui se trouve sur la Lune. Elle est très abrasive et s'attaque aux combinaisons spatiales. Après plusieurs sorties on a constaté une abrasion très importante. S'ils étaient allés plus loin, il y aurait pu avoir des problèmes de sécurité », explique le professeur Peter Weiss.

Cette étude vise donc à trouver des matériaux et textiles plus performants, les programmes d'explorations spatiales de l'agence spatiale européenne devraient durer plus longtemps que pour Apollo.

« On doit donc identifier des matériaux pour les futurs scaphandres. Des matériaux plus intelligents, qui pourraient par exemple se réparer eux-mêmes. Il y en a plusieurs à identifier puisque les scaphandres sont composés de plusieurs couches, une thermique, une mécanique, et ils doivent être pressurisés », détaille le professeur.

Ils seront ensuite testés par rapport à la température, les radiations ou le vide, certains matériaux peuvent se désintégrer avec le vide.



[COMEX S.A @COMEX_officiel](#)

COMEX is proud of working together with [@AirbusSpace](#) Space for [@esa](#) on the development of ESPRIT the European Module of the lunar orbital space station GATEWAY <https://comex.fr/en/2018/11/21/comex-and-airbus-join-forces-around-a-module-of-the-future-lunar-station/> ...

[#LunarSpaceStation](#) [#ISS](#) [#ESA](#) [#Airbus](#) [#ESPRIT](#) [#GATEWAY](#)

1

[14:36 - 22 nov. 2018](#)

[Informations sur les Publicités Twitter et confidentialité](#)



Comex and Airbus join forces around a module of the future lunar station - COMEX sa

COMEX joins AIRBUS in the development of ESPRIT the European Module of the lunar orbital space station GATEWAY. October 24th 2018, COMEX and AIRBUS signed a cooperation agreement to develop ESPRIT, one...

comex.fr

- **ESPRIT, la construction d'un sas pour la future station spatiale internationale GATEWAY en orbite autour de la Lune.**

Si les scaphandres doivent se montrer plus résistants, c'est que l'exploration lunaire devrait se prolonger dans le temps. L'agence spatiale internationale souhaite construire une station en orbite autour de la Lune, afin de retourner plusieurs fois à sa surface. Les astronautes resteraient ainsi plus longtemps dans l'espace. Ce projet est mené en partenariat avec Airbus.

« Cette station serait un premier camp de base au-delà de l'orbite terrestre, l'agence veut créer une sorte d'habitat. Nous sommes en charge de concevoir l'un des sas de cette station, qui s'appelle Esprit. Il s'agit d'un sas scientifique qui permettrait d'amener du matériel vers la Lune. Il dispose d'un réservoir, d'un système de propulsion, tout en étant équipé de systèmes de communication avec la Terre, et la Lune » nous apprend le professeur Peter Weiss.

Les premières maquettes devraient très prochainement être testées au sein de la Comex.

Fusion ratée Alstom-Siemens : le baudet de Bruxelles a bon dos

<https://www.bruxelles2.eu/> 10 Fév 2019 Alstom, Commission européenne, Concurrence, Margrethe Vestager, Siemens

(B2) Un déluge de critiques – souvent excessives et déplacées – s'est abattu sur la Commission à la suite de sa décision (prévisible depuis plusieurs semaines) de refuser d'autoriser la fusion des activités des sociétés Alstom et Siemens en matière de matériel et de services de transport. A tort estime notre chroniqueur Jean-Guy Giraud



(crédit : Alstom)

« Une honte », « un mauvais coup », « une faute économique et politique », « un aveuglement historique »... Cette surenchère d'accusations — fort peu documentées — ont même émané d'autorités publiques, principalement françaises. Le Ministre français de l'Économie y a largement participé, après avoir très inhabituellement tenté de faire pression sur la Commission lors de son examen du dossier (1).

Une instruction solide

Peu de place a été laissée aux arguments de la Commission qui apparaissent pourtant techniquement et juridiquement solides, voire imparables – ainsi qu'en témoigne son communiqué dont la lecture est plus éclairante que les critiques sommaires évoquées.

Quelques éléments de contexte

Premièrement, les refus de fusion de sociétés (ou de certaines activités) par la Commission sont exceptionnels (6 cas sur 3000 dossiers en dix ans). En cas (rare) de difficultés, les entreprises concernées acceptent le plus souvent de modifier leur projet ou y renoncent d'elles mêmes au cours de l'instruction,

Deuxièmement, l'expertise et la qualité de l'instruction des dossiers par la Commission sont généralement reconnues comme indépendantes et bien supérieures à celles de toute autre organisme public ou privé,

Troisièmement le mandat de la Commission n'est effectivement pas de promouvoir l'émergence de 'champions européens' – mais de préserver l'"intérêt général" , en l'occurrence le maintien de conditions de concurrence protectrices des autres entreprises et de l'intérêt des consommateurs,

Quatrièmement, dans l'exercice de cette mission, la Commission est tenue au respect du droit (traité et règlements) sous le contrôle éventuel de la Cour de Justice européenne,

Cinquièmement, au-delà d'opérations de fusion, la compétitivité des entreprises européennes dépend surtout de leur capacité propre à s'adapter à l'évolution technologique et à tirer partie de l'ouverture du marché européen – ouverture parfois restreinte par les autorités nationales.

Un projet contestable

De même, on peut s'interroger sur l'attitude des deux sociétés concernées ainsi que sur la nature réelle de leur projet. Leurs réponses aux objections de la Commission ont été à la fois tardives, insuffisantes, réticentes et lacunaires si bien qu'un réel dialogue avec la Commission s'est avéré difficile.

L'objectif affiché de création d'un 'champion européen' face au 'champion chinois' est apparue plus comme un affichage que comme un véritable projet industriel. Des considérations sous-jacentes de nature purement financière semblent avoir aussi (surtout ?) motivé ce projet.

Les sociétés Alstom et Siemens se caractérisent par des historiques respectifs extraordinairement mouvementés de fusions-ventes-acquisitions successives et croisées jusque dans un passé récent – ainsi que d'interventions étatiques récurrentes (pour Alstom) et d'épisodes judiciaires (pour Siemens).

Le renoncement brusque et total des deux sociétés à leur projet de fusion (ainsi que, semble-t-il, à tout recours juridictionnel contre la décision de la Commission) semble traduire un certain manque de conviction sur le réalisme de ce montage, sur son bien-fondé industriel et sur son importance réelle pour le développement de chacune d'elles.

Une analyse a posteriori plus approfondie de cet épisode permettra sans doute de mettre en lumière certains éléments jusqu'ici occultés par la polémique superficielle du moment.

Une remise en cause de la politique de concurrence

Il est regrettable que cette affaire soit l'occasion d'une remise en cause générale de la politique de concurrence par certains gouvernements – notamment français mais aussi (plus modérément) allemand.

Le ministre français de l'Économie (Bruno Le Maire) a accompagné sa critique frontale de la Commission d'une proposition drastique de modification des règles en vigueur. Estimant que « *le rôle de la Commission et des Institutions européennes est de défendre les intérêts économiques et industriels de l'UE* », il a plaidé en faveur de « *la possibilité pour un État de passer outre à un refus de la Commission en invoquant des intérêts industriels généraux au delà des considérations relatives à la protection de la concurrence et des consommateurs* ».

L'Allemagne semble s'être ralliée, plus modérément, à de futures propositions visant au « *développement de la politique de concurrence de l'UE* ».

Il n'est pas certain que le cas concerné constitue une base opportune pour une telle remise en cause – ni que son timing soit optimal à la veille des élections européennes.

Une adaptation, malgré tout, nécessaire des règles de concurrence

Mais il faut toutefois reconnaître que l'évolution brutale et désordonnée de la compétition économique, financière et commerciale au niveau international nécessite une adaptation des moyens de défense européens ainsi que – parmi ceux-ci, de la politique de concurrence. Ce débat n'est pas nouveau : c'est celui de l'équilibre à trouver entre une politique industrielle volontariste et une politique de concurrence protectrice (2).

La Commission en est bien consciente: c'est à elle qu'il appartient, en toute sérénité, de présenter les propositions législatives nécessaires, lesquelles ne sauraient modifier l'équilibre général – et notamment institutionnel – d'un système qui, de l'avis général, est un des plus performants parmi les pays industrialisés.

Une remarque in fine : il est louable que, face à deux géants industriels soutenus par les deux principaux États membres, le bras de Margrethe Vestager [la commissaire à la Concurrence] — même doté de l'arme du droit — n'ait pas tremblé. Lorsque seront connus tous les “détails” de cette affaire, il lui sera sans doute rendu raison – peut-être même en temps utile avant la nomination de la nouvelle Commission ...

(Jean-Guy Giraud)

1. à noter que la nouvelle société issue de la fusion “*aurait été exclusivement contrôlée par Siemens* » (cf. communiqué de la Commission)
2. voir <https://www.lesamisdutraitedelisbonne.com/post-unique/2019/01/19/FUSION-ALSTOMSIEMENS-UN-CAS-D'ÉCOLE->

Nicolas Gros-Verheyde

Industries d'armement

Sous-marins: Naval Group et l'Australie signent un partenariat stratégique

Économie Entreprises <http://www.lefigaro.fr/> Par Véronique Guillermand Publié le 11/02/2019 à 06:00



Naval Group livrera à partir de 2023 douze sous-marins (ici, une vue d'artiste) dérivés du Barracuda français à la marine australienne. Naval Group

L'accord signé donne le coup d'envoi de la coopération franco-australienne dans les sous-marins pour les cinquante ans à venir.

C'est très tôt ce matin, vers 3 heures, que le contrat du siècle dans les sous-marins, gagné par la France en 2016, est devenu irréversible. Hervé Guillou, PDG de Naval Group, le vainqueur de l'appel d'offres international, a signé avec le gouvernement australien un accord de partenariat stratégique (SPA) qui donne le coup d'envoi d'une coopération d'un demi-siècle dans l'industrie des sous-marins. L'accord historique a été signé, à Canberra, en présence de Florence Parly, la ministre des Armées, qui a fait le déplacement sur place, ainsi que du premier ministre et du ministre de la défense australien.

«Il s'agit du plus important contrat jamais signé par l'Australie et du plus gros contrat jamais notifié en Europe en matière de défense», souligne Jean-Michel Billig, directeur exécutif du programme australien. Ce contrat cadre fixe «les règles du jeu» et décrit les engagements de Naval Group et de l'Australie. Ce document a nécessité dix-huit mois de discussions depuis le choix de Naval Group en avril 2016.

Premier contrat de design de 1,5 milliard d'euros

Le français, leader européen du naval de défense, avait gagné la compétition pour fournir à l'Australie 12 sous-marins océaniques, dérivés du Barracuda français, dans le cadre d'un transfert de technologie visant à doter l'Australie d'une capacité souveraine dans ce domaine. Le contrat, d'une valeur de 50 milliards de dollars australiens (31,2 milliards d'euros), comporte la conception en France puis la fabrication en Australie de 12 sous-marins dans un nouveau chantier naval ultramoderne qui sera érigé à Adélaïde.

Naval Group doit signer dans quelques jours un premier contrat de design, qui donne le coup d'envoi du programme en tant que tel. D'une valeur de 1,5 milliard d'euros sur quatre ans, il ouvre

la période de conception du «Barracuda australien». Selon le calendrier prévu, la construction du premier bateau doit commencer en 2023 dans la perspective d'une livraison dix ans plus tard.

De son côté, l'américain Lockheed Martin qui fournira les systèmes de combat, a ouvert une consultation pour choisir le futur fournisseur des sonars. Le français Thales est sur les rangs.

Sous-marins : l'Australie accorde sa confiance à Naval Group sur une période de 50 ans

Entreprises & Finance Industrie Aéronautique & Défense <https://www.latribune.fr/> Par Michel Cabirol | 11/02/2019, 3:00



La signature de l'accord stratégique (Strategic partnering agreement) entre Canberra et Naval Group va donner à l'Australie une souveraineté en matière de construction de sous-marins grâce à un vaste transfert de technologies (ToT) accepté par la France (Crédits : DCNS)

L'Australie et Naval Group ont signé un accord stratégique (Strategic partnering agreement), qui va lier les deux parties pour 50 ans. Une signature qui verrouille le contrat d'acquisition par Canberra de 12 sous-marins océaniques fabriqués par Naval Group.

C'est un accord stratégique d'une extrême importance qu'ont signé lundi l'Australie et Naval Group en présence des deux ministres de la Défense, Florence Parly et son homologue australien Christopher Pyne. Sauf accident improbable, la signature du Strategic partnering agreement (SPA) verrouille une bonne fois pour toute le contrat portant sur l'achat par Canberra de douze sous-marins à propulsion conventionnelle construit par le groupe naval français pour un montant total de 50 milliard de dollars australiens (31,2 milliards d'euros). Une somme qui recouvre aussi bien la construction du chantier naval à Adélaïde que les sous-marins (Naval Group) et leur système de combat (Lockheed Martin).

Cet accord va donner à l'Australie une souveraineté qu'elle n'avait pas jusqu'ici en matière de construction de sous-marins grâce à un vaste transfert de technologies (ToT) accepté par la France. Pour autant, cette dernière gardera un temps d'avance pour ses propres sous-marins. Il fixe également les règles du jeu qui vont régir les relations entre l'Australie et Naval Group sur les 50 ans à venir. Tout comme il détermine les obligations et les intentions des deux parties. Notamment l'Australie souhaite acquérir les sous-marins les plus performants de la région Asie/Pacifique. Interrogé pour savoir si le contrat serait in fine profitable, le directeur du programme Australie chez Naval Group, Jean-Michel Billig a affirmé que "oui".

Premier sous-marin livré au début des années 2030

Le début de la construction du premier sous-marin doit commencer en 2023 pour être livré à la marine australienne au début des années 2030. Puis, Naval Group et Lockheed Martin doivent livrer un sous-marin tous les deux ans. Tous les navires seront construits, assemblés puis testés à Adélaïde, qui verra à partir d'un terrain vague la construction d'un nouveau chantier naval. Naval Group, qui sera l'opérateur de ce chantier naval sans en être le propriétaire, conseillera le maître d'oeuvre de ce projet en tant qu'assistant à la maîtrise d'ouvrage. *"Nous allons accompagner le maître d'oeuvre pour réaliser le meilleur chantier possible"*, a expliqué Jean-Michel Billig.

Sur la construction des navires, Naval Group a par ailleurs promis *"de maximiser le contenu australien partout où cela est possible sans compromettre les performances et la sécurité des bateaux en plongée"*, a fait observer le directeur de programme. Ainsi, le chantier naval demande à ses fournisseurs de localiser la charge de travail en Australie. Et quand il ne choisit pas une entreprise australienne, il doit expliquer ses choix.

Un contrat signé prochainement

Dans quelques semaines, Naval Group devrait signer un deuxième contrat d'une durée de quatre ans portant sur le design des sous-marins. Il est évalué à 1,5 milliard d'euros. Puis, le groupe naval devrait signer en 2023 un troisième contrat portant sur la fabrication des douze sous-marins. Naval Group avait signé en septembre 2016 un premier contrat opérationnel d'environ 300 millions d'euros, dénommé "Design and Mobilisation Contract". Il avait permis de lancer les activités de structuration du programme et de coordination avec le groupe américain Lockheed Martin, l'intégrateur du système de combat et les partenaires australiens.

Exportations : l'Allemagne plonge la PME Nicolas Industrie au bord de la faillite

Entreprises & Finance Industrie Aéronautique & Défense <https://www.latribune.fr/> Par Michel Cabirol | 11/02/2019, 6:56



Les graves difficultés de Nicolas Industrie sont emblématiques des conséquences de la politique de blocage par l'Allemagne des exportations de matériels militaires vers l'Arabie Saoudite (Crédits : Safran)

Nicolas Industrie est au bord de la faillite. La PME située dans l'Yonne ne peut honorer une commande destinée à l'Arabie Saoudite en raison de la décision de l'Allemagne de ne plus exporter vers ce pays du Golfe.

"Rien n'est trop grand ou trop difficile pour Nicolas Industrie" : une devise qui s'est heurtée durement à la realpolitik de l'Allemagne. Cette entreprise spécialisée dans la fabrication de véhicules de transport lourd capables de tracter jusqu'à 15.000 tonnes dont les booster d'Ariane 5, est aujourd'hui au bord du gouffre. La direction de cette PME, située dans l'Yonne, a dû lancer un plan de restructuration supprimant 72 emplois sur 113. La production va s'arrêter et sera transférée vers l'Allemagne et l'Inde. La double peine pour les employés de cette PME, qui ne peuvent honorer une commande vers l'Arabie Saoudite et dont la production est parallèlement délocalisée... en partie en Allemagne.

Comment en est-elle arrivée là ? Selon des sources concordantes, les graves difficultés de cette PME, dont l'actionnaire allemand est TII Group (Transporter Industry International), sont emblématiques des conséquences de la politique de blocage par l'Allemagne des exportations de matériels militaires vers l'Arabie Saoudite. Nicolas Industrie avait décroché en tant que sous-traitant de Rheinmetall, un important marché de 120 porteurs de chars destinés au transport logistique de l'armée de terre saoudienne. Aujourd'hui, la PME française ne peut plus livrer ses matériels.

De nombreux blocages

Nicolas Industrie n'est pas la seule entreprise française et européenne à pâtir de la décision de bloquer les exportations d'armes vers l'Arabie Saoudite. L'Allemagne bloque les licences d'exportation de matériels allemands intégrés sur le missile air-air longue portée Meteor, vers l'Arabie Saoudite, qui souhaite armer les Typhoon avec cet armement. Arquus (ex-Renault Trucks Defense) est également contraint de jongler avec les aléas de la politique allemande. Le constructeur de blindés légers rencontre des difficultés à l'exportation en raison des réticences de l'Allemagne à autoriser des exportations de composants civils en vue d'être militarisés dans certains pays. selon Emmanuel Levacher, cette liste s'est même allongée au-delà de l'Arabie Saoudite et de l'Egypte. Les autorités allemandes ont rajouté l'Indonésie et l'Inde.

"Il faut effectivement harmoniser les conditions d'exportation pour qu'il n'y ait pas de blocage et donc des malentendus entre les deux pays, a estimé le député du Rhône Thomas Gassilloud

(LREM) dans une interview à La Tribune. C'est un point qu'il faut traiter rapidement. Les programmes MGCS et SCAF peuvent être des programmes accélérateurs pour aboutir à une convergence entre la France et l'Allemagne".

Quid du SCAF et du MGCS

Inévitablement, ces problèmes export entre la France et l'Allemagne sont d'autant plus cruciaux que Berlin et Paris sont en train de lancer en coopération deux des plus grands programmes européens : le système de combat aérien du futur (SCAF) et le char du futur (Main Ground Combat System). Les deux pays doivent absolument clarifier ce dossier qui est déjà explosif. Interrogées jeudi par La Tribune lors de leur visite de l'usine de Safran à Gennevilliers, la ministre des Armées Florence Parly a expliqué que ce dossier était évoqué entre la France et l'Allemagne tandis que son homologue allemande, Ursula von der Leyen, n'a pas souhaité s'exprimer.

"C'est un sujet évidemment dont on parle énormément puisque tout le monde sait que ce n'est pas possible de s'engager dans des programmes aussi importants et ambitieux si c'est pour la seule satisfaction de nos armées nationales, a convenu Florence Parly. Donc, on doit, d'entrée de jeu, intégrer la nécessité de pouvoir exporter ces équipements. Nous avons naturellement ces échanges et nous allons nécessairement trouver des solutions dont nous avons besoin".

Thales développe un nouveau radar multi-missions

<http://www.air-cosmos.com/> Actualité Défense Actualité Systèmes 13 fév. 2019 | Par Justine BOQUET



Thales présente son nouveau radar multi-missions MMR. © Thales

Thales a développé, en collaboration avec l'armée de terre néerlandaise, un système de radar multi-missions permettant de renforcer les capacités de défense aérienne.

Thales a annoncé le 12 février avoir développé un système radar en collaboration avec les forces terrestres des Pays-Bas. Ce radar multi-missions MMR permet de renforcer la défense aérienne grâce à une surveillance de l'espace aérien et la détection et le suivi des aéronefs, missiles et autres cibles aériennes pouvant s'y trouver. « Le radar MMR est capable de poursuivre et d'enregistrer en temps réel tout type de menace – drones, RAM (rocket, artillery, mortars), avions, hélicoptères, missiles de croisière, entre autres », détaille Thales. Le système est également capable de déterminer la zone de lancement et le point d'impact des missiles et bombes. Le radar MMR peut détecter des menaces pouvant se trouver jusqu'à 400 km.

Le radar MMR, rapidement déployable, fait partie de la gamme de systèmes radars 4D AESA développés par l'industriel français. Un contrat a été signé avec la Defence Material Organisation (DMO), équivalent de la DGA française, le 11 février dernier, en vue de fournir neuf systèmes MMR à l'armée de Terre néerlandaise.

Naval Group lance la réalisation des patrouilleurs hauturiers pour la Marine argentine

<http://lignesdedefense.blogs.ouest-france.fr/> 14.02.2019 Par Philippe Chapleau



Suite à la mise en vigueur du contrat avec l'Argentine ce jeudi 14 février, Naval Group lance les travaux relatifs aux quatre patrouilleurs hauturiers.

Le premier patrouilleur livré sera *L'Adroit*. Développé et réalisé sur fond propre par Naval Group, le vaisseau avait été mis à disposition de la Marine nationale depuis 2011.

Les trois autres patrouilleurs hauturiers seront réalisés en France, à Concarneau (aux chantiers Piriou) et Lorient. Ils peuvent rester plus de trois semaines en haute mer, atteindre une vitesse de 20 nœuds et accueillir un hélicoptère (de 10 tonnes). Mis en œuvre par un équipage réduit de 40 personnes, ils peuvent également accueillir une vingtaine de passagers.

Four Offshore Patrol Vessels for Armada Argentina

Quatre patrouilleurs océaniques multifonctions pour la Marine argentine

THE CONTRACT

The program encompasses the adaptation and the delivery of the OPV L'Adroit added to the production of 3 Offshore Patrol Vessels (OPVB7) adapted from L'Adroit, for the Argentinian Navy.

LE CONTRAT

Le programme porte sur l'adaptation et la livraison de l'OPV L'Adroit ainsi que la réalisation de 3 patrouilleurs hauturiers (OPVB7) dérivés de L'Adroit.

CHARACTERISTICS

- Length overall: **87 m**
- Max. speed: **> 20 knots**
- **40 crew members**
- Beam: **14 m**
- Displacement: about **1,850 tons**
- **10-ton class helicopter operation capability**

MISSIONS

Monitoring missions and operations in coastal areas and arctic areas

Missions de surveillance et d'opérations en zones littorales et en zones arctiques

Fight against all types of traffics and illegal fishing and convoy protection against piracy

Lutte contre tous types de trafics et le pêche illégale et protection de convois contre la piraterie

Surveillance and protection of exclusive economic zones (EEZs)

Surveillance et protection des zones économiques exclusives (ZEE)

INDUSTRIAL ORGANIZATION ORGANISATION INDUSTRIELLE

Program Management / Direction de Programme

Design / Conception du navire

Combat Management System development and integration (POLARIS®)

Développement et intégration du système de combat (POLARIS®)

Production of the Platforms / Réalisation des plateformes

Crew training / Formation des équipages

POWER AT SEA

Rafale : Premiers tirs d'expérimentation du missile Meteor

<http://www.air-cosmos.com/> Actualité Défense Actualité Missiles 15 fév. 2019 | Par Emmanuel Huberdeau



Deux missiles Meteor ont été tirés le 13 février 2019. © Ministère des armées

Deux Rafale, de l'armée de l'Air et de la Marine Nationale, ont procédé aux deux premiers tirs d'expérimentation du missile air-air longue portée Meteor.

Le ministère des armées a annoncé que deux **Rafale** ont participé le 13 février 2019 aux deux premiers tirs d'expérimentation du missile **Meteor**. Il s'agissait d'un Rafale air piloté par du personnel du Centre d'expertise aérienne militaire (**CEAM**) de l'Armée de l'air et d'un Rafale Marine avec à son bord un pilote du Centre d'expérimentations pratiques de l'aéronautique navale (**CEPA/10S**) de la Marine nationale. Les deux appareils ont décollé de la base aérienne de Cazaux. Le premier tir a eu lieu en début d'après midi et le second dans la soirée, de nuit.

Le communiqué précise que "ces tirs ont pu être réalisés grâce à la mise en œuvre par la **DGA**, du dispositif d'essai, comprenant la sécurité, l'instrumentation, la mise en œuvre des cibles, et la restitution des tirs, depuis son site situé sur l'île du Levant au large de Hyères, dans le Var".

Le Meteor est un missile air-air longue portée développé et produit par **MBDA**. **Thales**, **Roxel** et **Saab** participent aussi au programme.

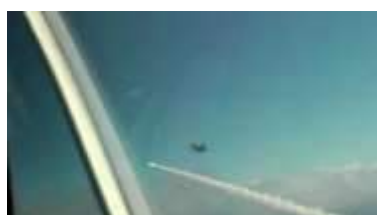
Le Meteor est équipé d'un statoréacteur permettant de réguler sa vitesse et de voler sur une grande distance. Sa portée maximale n'a pas été officiellement dévoilée mais serait d'environ une centaine de kilomètres. Cependant la portée du missile peut varier en fonction des conditions du tir et du contexte de l'engagement.

Le Meteor a été intégré sur les **Gripen** suédois, les **Typhoon** britanniques et sur le chasseur de Dassault dans son standard F3R. Lequel a été qualifié fin 2018. Il a aussi été commandé par l'Allemagne et l'Espagne pour leurs Typhoon. Le Meteor sera aussi intégré sur les **F-35B** britanniques.

Le missile avait déjà fait l'objet de plusieurs vols et tirs d'essais puis de qualification réalisés par la DGA. Ceux-ci ont permis de valider le bon fonctionnement de l'arme, son intégration sur le Rafale et les performances du missile vis à vis du contrat passé avec l'industriel. Les expérimentations sont réalisées par les forces, une fois le système réceptionné. Elles permettent de vérifier les performances de l'arme dans des scénarios opérationnels et de déterminer la doctrine d'emploi du nouvel équipement.

Succès des premiers tirs d'expérimentation du missile air-air METEOR réalisés par des Rafale

<http://www.opex360.com/> par Laurent Lagneau 15 février 2019



Après le JAS-39 Gripen suédois et l'Eurofighter Typhoon, des Rafale ont effectué, les deux premiers tirs d'expérimentations du missile air-air longue portée METEOR [pour les forces françaises], avec le soutien de la Direction générale de l'armement [DGA].

En effet, un premier tir a été réalisé au cours de l'après-midi du 13 février par une patrouille de deux Rafale ayant décollé de la base aérienne de Cazaux. Le second tir a été effectué lors d'un vol de nuit.

La ministre des Armées, Florence Parly, a exprimé « sa satisfaction après le succès des deux premiers tirs d'expérimentation du missile METEOR, réalisés conjointement par des Rafale de l'armée de l'Air et de la Marine nationale » et adressé « ses félicitations au personnel ayant contribué à cette réussite. »

Ces deux tirs ont été assurés par le Centre d'expertise aérienne militaire [CEAM] de l'armée de l'Air et du Centre d'expérimentations pratiques de l'aéronautique navale [CEPA/10S] de la Marine nationale, grâce « à la mise en œuvre par la DGA, du dispositif d'essai, comprenant la sécurité, l'instrumentation, la mise en œuvre des cibles, et la restitution des tirs, depuis son site situé sur l'île du Levant au large de Hyères, dans le Var », souligne le ministère des Armées.

Missile de type BVRAM [Beyond visual range missile / air to air missile], le METEOR a été développé par MBDA, avec Saab, Thales ou encore Roxel pour partenaires, dans le cadre d'une coopération associant la France, l'Allemagne, l'Espagne, l'Italie, la Suède et le Royaume-Uni.



Doté d'un autoguidage électromagnétique actif et propulsé par un statoréacteur à propergol solide et à poussée régulée [Throttleable Ducted Rocket ou TDR], le METEOR affiche une masse de 190 kg pour une longueur de 3,7 mètres et un diamètre de 178 mm. Couplé au radar à antenne active RBE2 AESA, il permet au Rafale F3R d'engager des cibles situées à une centaine de kilomètres de distance. Il sera complémentaire du missile MICA NG.

La force aérienne suédoise et la Royal Air Force utilisent déjà le METEOR pour leurs opérations, la première ayant qualifié ce missile dès 2016 pour le Gripen C/D.

Quant à la seconde, elle fit savoir, en décembre 2018, que ses Eurofighter Typhoon, qui ne disposent pas encore de radar AESA, en étaient désormais dotés pour les missions de police du ciel, chaque appareil emportant 4 METEOR et autant de missile ASRAAM [Advanced Short Range Air-to-Air Missile].

« Les Typhoon tenant l'alerte pour la police du ciel sont désormais armés du missile air-air le plus performant au monde », s'était en effet félicité le ministère britannique de la Défense [MoD]. Par ailleurs, ce dernier prévoit d'intégrer le METEOR aux F-35B de la RAF.

Photo 1 : Tir METEOR par un Rafale Marine (c) DGA

Ouverture à la concurrence, aménagement urbain : le plan de la SNCF pour les gares

Entreprises & Finance Services Transport & Logistique <https://www.latribune.fr/> Par Fabrice Gliszczynski et César Armand | 11/02/2019, 7:52



Patrick Ropert, directeur général de SNCF Gares & Connexions et Patrick Jeantet, PDG de SNCF Réseau devant les quais de la gare du Nord à Paris. (Crédits : Marie-Amélie Journel)

À moins d'un an de la mise en place de la loi réformant le système ferroviaire français et l'ouverture à la concurrence du marché ferroviaire de passagers sur le réseau intérieur, Patrick Jeantet et Patrick Ropert, respectivement PDG de SNCF Réseau et directeur général de SNCF Gares & Connexions, détaillent dans une interview croisée à La Tribune leur stratégie pour les gares dans ce nouvel environnement.

LA TRIBUNE - La loi réformant le système ferroviaire français va entrer en vigueur en 2020 au moment de l'ouverture à la concurrence du marché ferroviaire de passagers sur le réseau intérieur. Que change-t-elle pour SNCF Gares & Connexions, l'entité de la SNCF qui gère les gares ?

PATRICK ROPERT - Cette loi change beaucoup de choses. Tout d'abord, SNCF Gares & Connexions devient une société anonyme, filiale à 100% de SNCF Réseau, le gestionnaire d'infrastructures. Jusqu'ici nous étions rattachés à SNCF Mobilités, l'exploitant ferroviaire. C'est du bon sens : il y a un enjeu d'unité d'exploitation des gares et de cohérence des activités en monopole.

La loi fixe trois missions de service public pour les gares. La première consiste, dans la perspective de l'ouverture à la concurrence, à accueillir tous les trains de tous les transporteurs et à assurer une équité de traitement entre tous les opérateurs. La deuxième impose d'accueillir dans les gares toutes les solutions de transport et de devenir ainsi une vraie plateforme d'intégration des solutions de mobilités. La troisième mission pose le rôle des gares dans l'aménagement urbain et dans l'aménagement du territoire.

PATRICK JEANTET - La gare est, en effet, un pôle multimodal : elle a un rôle d'aménagement du territoire et vise à garantir l'équité de traitement entre toutes les entreprises ferroviaires. Notre intérêt en tant que gestionnaire d'infrastructures est que la part du transport ferroviaire augmente par rapport aux autres modes de transport. C'est aussi un intérêt sociétal car le développement du transport ferroviaire signifie moins de gaz à effet de serre et plus d'aménagement du territoire. Nous constatons aujourd'hui une très forte demande d'augmenter la part du transport ferroviaire.

Comment les gares peuvent-elles jouer un rôle significatif dans l'aménagement du territoire ?

P.J. - Le mouvement des "Gilets jaunes" l'a montré. Il y a aujourd'hui en France une inégalité territoriale forte. SNCF Réseau et SNCF Gares & Connexions doivent, ensemble, nouer davantage de partenariats avec les villes, les petites en particulier, pour essayer d'améliorer les services publics dans les gares. Les gares sont des pôles multimodaux où l'on trouve des gares routières, des taxis, des voitures en autopartage, etc. Elles sont des endroits où passent beaucoup de personnes. Il faut par conséquent développer les services en gare et créer des pôles multiservices dans les petites gares. Il faut faire du cas par cas avec les élus locaux. Nous pourrions par exemple développer dans ces gares des services qui les redynamisent en termes

de présence comme, par exemple, des dépôts et retraits de colis, des points d'accès Internet et wifi, des "répar-café", des médiathèques, ou bien des cabinets médicaux et de kinésithérapie.

Dans les grandes métropoles, avec l'étalement urbain et l'existence de zones pavillonnaires en périphérie, il y a moins de centres-villes, moins de socialisation aussi. Il suffit d'aller dans la grande banlieue parisienne pour s'en apercevoir. À Melbourne, par exemple, les autorités nous demandent de participer à la création, souvent autour des gares, de centres-villes avec une âme. C'est l'un des grands sujets de demain.

P.R. - Les gares contribuent au développement urbain des villes. Chaque fois que nous transformons une gare, nous contribuons à développer le quartier. Ainsi, gare du Nord à Paris, nous concentrerons dans la gare tout ce qui fait la ville : plus 2.500 m² d'espaces culturels, une salle de spectacle, des terrains de sport, des bureaux en plus des services de transport et des commerces. Nous le faisons dans les grandes et les petites gares.

Dans cette approche d'aménagement urbain, quel est le rôle de SNCF Immobilier qui gère et valorise le très grand patrimoine foncier de la SNCF ?

P.J. - SNCF Immobilier a un rôle majeur dans cet aménagement du territoire. Elle dispose en effet de beaucoup de terrains ferroviaires. Avec la nouvelle SNCF qui va naître en 2020, nous avons la volonté d'amplifier au niveau local le travail commun entre les équipes de SNCF Gares & Connexions, de SNCF Réseau et de SNCF Immobilier, en partenariat avec les élus locaux. À Chartres par exemple, la municipalité souhaitait développer fortement le quartier de la gare que nous projetions d'ailleurs de rénover. Nos terrains l'intéressaient. Nous les avons cédés. Au final, il y a eu une transformation radicale de ce quartier du centre-gare.

P.R. - Huit projets sur dix chez SNCF Gares & Connexions se bâtissent avec SNCF Réseau, SNCF Immobilier, en collaboration avec les villes. C'est ainsi à Chartres, à Rennes, à Nantes, à Bordeaux, à Nice, à Lorient... L'agrandissement de la gare du Nord à Paris, côté rue de Maubeuge, est rendu possible par le rachat de deux immeubles via SNCF Immobilier. Les autres projets sont des projets de transformation qui restent dans le volume existant de la gare. C'est le cas de la transformation de la gare Montparnasse, engagée en ce moment. Tous nos projets se construisent avec les collectivités locales.

Le ferroviaire peut-il faire davantage pour l'aménagement du territoire ?

P.J. - Nous souhaitons effectivement aller plus loin encore dans nos partenariats avec les municipalités quand les surfaces des gares ne correspondent plus exactement aux besoins du trafic ferroviaire. Par exemple, SNCF Réseau est en train d'installer, le long du réseau ferroviaire structurant, de la fibre optique pour des besoins ferroviaires comme le contrôle de commandes des trains. Nous allons surdimensionner les capacités pour permettre aux gares d'avoir du haut débit numérique qui, rappelons-le, n'existe pas dans beaucoup de territoires. Cela peut fournir un terreau favorable pour créer des espaces de coworking, des incubateurs...

Par ailleurs, il y a des développements importants à venir au niveau des grandes métropoles. Plusieurs d'entre elles ont l'idée de développer des RER métropolitains. C'est le cas de Bordeaux où la région Aquitaine et la métropole de Bordeaux nous ont formellement exprimé une demande en ce sens. Il y a également des réflexions à Lyon, Lille, Rennes, Marseille et Toulouse.

P.R. - Un exemple de ces nouveaux RER est le Léman Express qui reliera Genève et Bellegarde en décembre 2019. Le nouvel usage de la gare d'Annemasse nous conduit à transformer la gare avec tous les acteurs pour en faire une vraie gare du quotidien. Elle disposera de plus de services utiles à nos clients qui y passent chaque jour. Les transformations des gares se font au gré des projets de lignes et donc des enjeux de capacité ; mais aussi au gré de l'évolution des comportements de la société. Notre métier est d'adapter les services aux attentes des voyageurs et des riverains.

Les investissements ont été essentiellement consacrés aux grandes gares. Allez-vous investir dans les petites ?

P.R. - Il faut le reconnaître : au cours des 30 dernières années, nous n'avons pas assez investi dans les gares. Pour rattraper ce retard, nous investissons 700 millions d'euros dans 600 petites et moyennes gares sur les trois années 2018, 2019 et 2020. Et au total sur ces trois années, nos investissements s'élèvent à 1,2 milliard d'euros. Jamais nous n'avons autant investi dans les gares en France !

Sur les 3.000 gares françaises, des grandes et des petites. Combien parmi elles permettent de dégager des capacités de financement ?

P.R. - La loi sur la réforme ferroviaire impose un système de péréquation dans lequel les grandes gares financent les plus petites. Quand nous investissons 700 millions d'euros sur 600 petites et moyennes gares, il n'y a pas de rentabilité immédiate. Nous le faisons parce que nous sommes une entreprise publique qui a la responsabilité de gérer un patrimoine public. Pour assurer ce rôle, nous devons être en mesure d'aller chercher une forte rentabilité sur les très grands sites, les seuls capables de générer de la capacité d'autofinancement nécessaire.

La loi construit également un mécanisme de redevances qui permet uniquement de couvrir les coûts du service rendu. L'exploitation des gares se fait donc à marge nulle. Pour disposer des capacités d'investissement utiles au réseau des gares, il est donc indispensable de développer les services et les commerces dans les grandes gares. Pour répondre à votre question, 30 gares développent des activités de commerces, de services et de location de bureaux qui permettent de dégager la capacité d'investissement pour l'ensemble des gares.

P.J. - C'est la raison pour laquelle il est important de conserver l'unité de la SNCF. Sans unité, il n'y aurait plus de péréquation et les grandes gares ne pourraient pas financer les petites. Cette péréquation répond aux problèmes d'inégalité territoriale. Sur ces sujets-là, il faut aussi des cofinancements. Je crois beaucoup aux partenariats avec les collectivités.

Les collectivités sont-elles vraiment encore prêtes à co-financer ?

P.J. - J'étais récemment à Angoulême où la mairie a cofinancé, d'une manière très importante, la passerelle pour l'accessibilité. Il y a beaucoup plus de collectivités à agir ainsi qu'on ne le croit. Il y a beaucoup de cofinancements dans le cadre de l'accessibilité mais on peut imaginer dans d'autres sujets.

P.R. - Nous faisons aussi appel à des acteurs privés. Pour tripler la surface de la gare du Nord à Paris, nous avons sélectionné par appel d'offres l'entreprise Ceetrus, qui va nous accompagner pour porter les investissements et l'exploitation marchande.

La promesse du Grand Paris Express est d'offrir la ville du quart d'heure avec tous les services publics et privés à proximité. Mais déjà, le député Gilles Carrez, auteur d'un rapport sur ses ressources, pointent les futures gares comme un "angle mort" synonyme de "déficit récurrent"...

P.J. - Ce n'est pas toujours vrai. À Bordeaux par exemple, le quartier de la gare était en pleine déshérence. C'est le moins que l'on puisse dire... Aujourd'hui, il est devenu l'un des poumons importants de Bordeaux et la valeur créée globalement pour la société dans ce quartier est énorme.

P.R. - Vingt-huit des 68 gares du Grand Paris Express seront en interconnexion avec nos gares historiques. Nous travaillons d'ores et déjà ensemble avec les équipes du Grand Paris. Les enjeux sont importants. Ce sont des enjeux de flux et d'activités complémentaires. SNCF Gares & Connexions partage avec la Société du Grand Paris ses savoir-faire, ses expertises et ses retours d'expérience.

Depuis 2015, Gares & Connexion s'est lancée dans un grand plan de transformation des gares en développant fortement l'activité des services et des commerces. Quelle est la prochaine étape ?

P.R. - L'activité de services et de commerce en gare a fortement augmenté. Son revenu a bondi de 25%, passant de 170 à 214 millions d'euros en quatre ans. Cette tendance va fortement s'accélérer au cours des prochaines années avec l'ouverture de nouvelles surfaces en gares. D'ici à 2023, nous allons en effet augmenter de 30% l'espace de nos gares avec la livraison de grands projets comme la gare Montparnasse, la gare du Nord, la gare d'Austerlitz, celle de Lyon-Part-dieu, de Rennes, de Nantes et Lille Europe. Grâce à cette augmentation des surfaces en gare, nous prévoyons de doubler le revenu des activités commerciales.

Prévoyez-vous de nouvelles activités pour les gares pour augmenter les recettes ?

P.R. - Dans la mesure où la loi confie à SNCF Gares & Connexions un rôle dans l'aménagement urbain, nous pouvons aller vers de nouvelles activités, comme le logement. C'est ce que nous étudions pour la gare d'Annecy. Habiter dans la gare est d'ailleurs une vraie tendance mondiale ! Les programmes d'urbanisme que nous accompagnons en Asie et au Moyen-Orient se construisent à partir des hubs que sont les gares. Le principe est simple : vous prenez un compas, vous tracez un cercle de 600 mètres de rayon à partir de la gare - qui doit couvrir une distance de 10 minutes de marche à pied -, et vous installez à l'intérieur tout ce qui fonde la ville, des logements, des commerces, des bureaux, des lieux culturels, d'éducation. C'est une tendance très forte du développement des villes pour qu'elles soient moins congestionnées et moins polluées.

P.J. - C'est comme cela que le métro de Hong Kong, l'un des plus modernes du monde, s'est développé. Les droits à construire sur les gares du métro ont financé la totalité du système métropolitain. Au-dessus de la dernière station de Kowloon, se trouvent des immeubles qui font au moins 60 étages avec des logements, des bureaux, des grands hôtels de luxe, des centres commerciaux...

Vous l'avez indiqué, le développement des services et des commerces en gare permet d'apporter des financements aux petites et moyennes gares. Qu'apporte-t-il aux opérateurs ferroviaires ?

P.J. - Ce qui a été fait dans les grandes gares le montre bien. Sous l'impulsion de Patrick Ropert, le très fort développement des services et des commerces en gare ces dernières années permet de créer de la valeur financière qui est redistribuée à hauteur de 50% pour baisser les redevances de gare des opérateurs ferroviaires. Ces commerces et ces services en gare créent de la valeur pour SNCF, qui est réinvestie dans la mobilité.

P.R. - Notre modèle est circulaire. Plus nous gagnons avec les services et les commerces en gare et plus nous pouvons investir. Et plus nous gagnons, plus nous baissons les prix des redevances payées par les compagnies de trains. Entre 2014 et 2019, nous avons baissé de 5,5% le total des péages de gares payés par les trains en France. C'est un modèle très vertueux pour le système, différent du modèle aéroportuaire parce qu'il aligne l'opérateur des gares avec les entreprises de transport.

SNCF Réseau et SNCF Gares & Connexions vont signer chacun, un contrat de performance avec l'État. Où en sont les discussions ?

P.J. - Dans le cadre de la loi ferroviaire, SNCF Gares & Connexions et SNCF Réseau signeront chacun un contrat de performance avec l'État. Ils vont être négociés au cours des prochains mois. En choisissant le statut de société anonyme pour SNCF Gares & Connexions, le législateur a cherché à s'assurer que les financements du développement des gares n'allaient pas se noyer dans ceux nécessaires à la régénération du réseau. Vu l'ampleur de ces derniers pour rattraper des décennies de retards à cause des choix des gouvernements précédents de privilégier les investissements dans les LGV, le législateur n'a pas voulu prendre le risque d'arbitrages sur les investissements en faveur de SNCF Réseau.

Quel volume d'investissements prévoyez-vous pour les gares pour la période post-2020 ?

P.R. - Nous n'avons pas encore engagé les négociations avec l'État. Nous allons investir cette année environ 400 millions d'euros dans les gares, soit le même niveau que l'an dernier et que celui prévu en 2020. C'est le plus haut niveau d'investissements jamais réalisé dans les gares en France. Il faut rappeler que les gares souffrent d'un retard d'investissements comme le réseau ferroviaire. 70% de nos investissements concernent la remise en état du patrimoine bâti. La transformation en une société anonyme disposant de ses propres ratios d'investissements va permettre d'améliorer la performance de SNCF Gares & Connexions pour être en situation de faire plus d'investissements et nourrir plus fortement notre modèle vertueux. Nous avons la capacité de faire plus d'investissements rentables au cours des prochaines années au service de tous.

Par ailleurs, sous l'impulsion de Guillaume Pepy (président du directoire du groupe SNCF, et président de SNCF Mobilités, NDLR), SNCF Gares & Connexions est déjà une entreprise profitable et verse annuellement des dividendes à SNCF Mobilités. Il sera sain de continuer avec le nouvel actionnaire SNCF Réseau. À ce titre, la marge opérationnelle de SNCF Gares & Connexions s'est élevée à 233 millions d'euros en 2018.

P.J. - SNCF Gares & Connexions et SNCF Réseau sont des gestionnaires d'infrastructures à coûts fixes qui ont besoin de la croissance du transport ferroviaire. Car les redevances ferroviaires sont essentiellement proportionnelles au nombre de trains. L'aviation repose sur un trafic en hausse constante de 4% à 5% par an. Ce n'est pas le cas du ferroviaire. Nous devons changer ce paradigme. Pour faire de la croissance, il faut mettre beaucoup plus de trains en circulation, sur les axes où le transport ferroviaire est pertinent (comme les RER, les grandes étoiles ferroviaires, les grands axes). Dans une économie à coûts fixes, l'absence de croissance débouche à terme sur des problèmes d'investissements. Or, pour investir, il faut de la croissance prévisible. Pour que les opérateurs exploitent plus de trains, il faut baisser les coûts du ferroviaire. C'est la raison pour laquelle nous avons un plan majeur de gains de productivité à la SNCF. Il y a du potentiel, nous pouvons faire circuler plus de trains.

Les gares ont-elles les capacités suffisantes pour absorber une augmentation de trafic ?

P.R. - Accueillir plus de voyageurs est l'enjeu de tous nos investissements du moment. Nous agrandissons les gares pour recevoir plus de passagers dans de meilleures conditions. La taille de la gare du Nord va tripler parce que nous prévoyons un flux de 900.000 personnes par jour en 2030, contre 700.000 aujourd'hui. En ce qui concerne la capacité à accueillir plus de trains, cela est et reste de la responsabilité pleine et entière de SNCF Réseau.

P.J. - Il est clair les grandes gares françaises sont saturées aujourd'hui. Le plan des voies de circulation a été conçu à l'époque de la Deuxième Guerre mondiale et est évidemment inadapté. La priorité absolue est donc d'investir au cours des prochaines années dans ces nœuds ferroviaires que sont les grandes gares françaises pour non seulement permettre d'accueillir plus de trains, notamment des RER et des trains grandes lignes, mais aussi améliorer la qualité de services. Ce sujet a été peu regardé jusqu'ici. Quand les LGV ont été construites, les gares ont, certes, été réaménagées, mais l'ensemble de la partie ferroviaire de la gare n'a pas été repensé.

Quelles sont les mesures que vous allez mettre en place pour garantir une égalité de traitement entre les différents opérateurs ?

P.R. - Nous sommes déjà organisés pour répondre à cette problématique. La compagnie italienne Thello circule aujourd'hui sur des lignes de longue distance entre la France et l'Italie, et des lignes régionales en Provence-Alpes-Côte-d'Azur. Pour eux, nous avons déjà mis en place une organisation et des systèmes d'information garantissant l'équité de traitement dans l'accès aux gares. Nous avons une responsabilité particulière et sommes attentifs à bien traiter les opérateurs quels qu'ils soient. Ces activités s'organisent sous le contrôle vigilant de l'autorité de régulation [l'Arafer, Ndlr].

P.J. - C'est notre intérêt. Si nous voulons plus de trains sur le réseau, cela passe par la concurrence. Certes, il faut des garanties, mais la réalité c'est que nous sommes jugés par les résultats de SNCF Réseau et ce que ces derniers passeront par le paiement de plus de péages

ferroviaires, et donc par plus de circulations des trains. En Allemagne, l'ouverture à la concurrence a augmenté le nombre de circulations de manière phénoménale. Nous avons donc intérêt à garantir une égalité de traitements entre les opérateurs. Cela fait plus de dix ans que le marché du fret ferroviaire est ouvert à la concurrence. Force et de constater que depuis trois ou quatre ans, il n'y a pas eu de plaintes auprès de l'Arafer pour des questions d'inégalité de traitement.

Que comptez-vous faire pour améliorer la qualité de services au client ?

P.R. - La qualité de services, c'est d'abord l'information, la propreté, et le confort. Des éléments basiques attendus par nos clients. La satisfaction clients en gares a progressé ces dernières années pour s'approcher d'une appréciation de 8 sur 10, notre plus haut niveau. Evidemment, il subsiste des disparités entre les gares, souvent liées aux chantiers engagés. À chaque transformation de gare achevée, la satisfaction client monte fortement.

P.J. - Pour améliorer la qualité de service, SNCF Réseau a lancé un grand programme d'amélioration de l'exploitation ferroviaire pour augmenter les départs à l'heure des trains. On est en moyenne sur la France à 75% de départs à l'heure. L'objectif est d'arriver à 90% d'ici à deux ans. Des sites ont fait des bonds incroyables comme la gare Montparnasse, par exemple, qui est déjà à 90%.

Sauf quand il y a des incidents...

P.J. - Soyons clairs, il y aura toujours des incidents dans des zones complexes dont une grande partie des équipements sont anciens. Là où nous nous sommes nettement améliorés, c'est dans le traitement de la crise. Lors du dernier incident, un tiers des circulations a été basculé vers la gare d'Austerlitz. C'est un plan pré-établi. Certes, il y a des retards importants mais quasiment tous ceux qui n'ont pas annulé ont pu partir.

Dans une stratégie de porte-à-porte, les gares sont des pivots de toutes les mobilités. À quoi ressemblera demain le parvis des gares ?

P.R. - Le parvis du XXI^e siècle sera assurément la plaque tournante des mobilités. Aujourd'hui nous avons une demande massive de solutions autour des vélos. C'est pourquoi, la gare du Nord rénovée disposera d'un parking à vélos de 1.200 places sur deux niveaux. Il y a également d'autres formes de mobilité, comme les trottinettes électriques. Nous expérimentons à la gare de l'Est et la gare de Lyon des lieux de stationnement nouveaux autant pour en faciliter l'usage que pour mieux utiliser l'espace public. Nous investissons aussi sur la manière d'intégrer les véhicules électriques pour que, dans cinq-dix ans, il soit possible de prendre un véhicule aux abords de la gare en commande automatique. Et pour les petites gares, nous avons développé un concept innovant pour faciliter et développer l'usage du vélo, de la marché à pied et du covoiturage. Nous l'avons déployé à Anse, à Biganos, à Colomiers, et préparons un programme de développement important.

P.J. - Derrière tout cela, il y a la transformation des métiers des gestionnaires d'infrastructures avec le numérique et le digital. Si nous gérons des flottes de voitures électriques, nous devons réfléchir à la manière de les intégrer dans la gare. Nous devons utiliser les outils digitaux pour gérer nos réseaux, flottes de trains, de voitures électriques.... et être les champions de la mobilité de demain.

P.R. - Ce travail, nous le faisons évidemment avec nos partenaires. Nous achevons en ce moment un appel d'offres portant sur les locations de voitures en gares dans lequel nous avons demandé des solutions permettant au client de déverrouiller le véhicule avec son smartphone. Ces nouvelles facilités permettent de proposer plus de gares avec ces services.

Après les tentatives d'attentats dans le Thalys en 2015 avait relancé le débat sur le niveau de sûreté des gares par rapport aux aéroports. Comment intégrez-vous ces questions de sûreté dans la transformation des gares ?

P.R. - Nous travaillons avec tous les services de l'État. Nous renforçons les équipes de sûreté et les complétons par des équipes en civil aidées par la vidéo. Nous déployons massivement la

vidéosurveillance. D'ores et déjà nous préparons les Jeux Olympiques 2024 qui nous conduiront à franchir de nouvelles étapes dans ces domaines de la sûreté.

Comment Airbus prépare la révolution aérienne avec son taxi volant

Accueil Economie Aéronautique <https://www.ladepeche.fr/> Publié le 12/02/2019 à 15:27 , mis à jour à 15:46 Gil Bousquet



Le premier vol longue durée de Vahana s'est déroulé aux Etats-Unis Airbus

L'essentiel : Airbus vient de réussir un vol de plusieurs minutes de son taxi volant électrique autonome dans le ciel américain. La commercialisation de Vahana destiné à éviter les embouteillages des grandes villes est prévue pour 2020.

Entre Airbus et Boeing c'est la course de vitesse. Alors que le 23 janvier dernier le constructeur aéronautique américain réussissait le premier vol de son taxi volant, Airbus dispose d'une longueur d'avance. Son engin volant autonome destiné à transporter un passager a en effet franchi un jalon majeur voilà quelques jours.

Baptisé Vahana, le taxi volant d'Airbus vient en effet de réaliser son premier « vrai » vol. Après un simple décollage et atterrissage de 53 secondes en janvier 2018, cette fois-ci le prototype « Alpha One » a volé plusieurs minutes dans l'espace aérien de l'aéroport de Pendleton en Oregon aux Etats-Unis. Sans pilote à bord, l'aéronef a testé de manière autonome (sans pilote) sa capacité à passer du décollage vertical à un vol horizontal avec succès en basculant ses huit petits rotors électriques. Le vol a duré plusieurs minutes mais en appelle de nombreux autres avant de valider à la fois l'aérodynamisme et les performances de l'appareil. Le vol a été surveillé et suivi en direct depuis un semi-remorque qui a été aménagé en salle de contrôle mobile. Porté par A3, le centre d'innovation californien d'Airbus installé dans la Silicon Valley, le projet est en phase d'accélération. Peu à peu les vols d'essais prendront davantage d'ampleur tant dans l'altitude atteinte que dans la distance franchissable. Prochainement, les vols embarqueront aussi un passager alors que jusque là les vols s'effectuent à vide.

Airbus face à Boeing et aux Chinois

Sur le marché des taxis volants, Airbus doit aller vite car le groupe toulousain n'est pas seul sur ce créneau. Les aéronefs à décollage et atterrissage verticaux (Adav ou VTOL en anglais) sont développés par de nombreux constructeurs dont les Américains Boeing, Uber allié à la Nasa, l'hélicoptériste Bell ou encore le Chinois Ehang avec son taxi drone Ehang 184 . Pour Vahana, l'objectif est une entrée en service commercial d'ici 2020 afin de proposer un véhicule capable de s'affranchir des bouchons et de la congestion urbaine. Les designers l'ont conçu pour être le plus petit possible afin de pouvoir atterrir et décoller (à la verticale) d'à peu près n'importe où dans les centres urbains. Comme il le fait actuellement pour un VTC, le client utilisera son smartphone pour commander son taxi.



Boeing a réalisé le premier vol de son taxi volant le 22 janvier Virginie. - Boeing



Bell a présenté son projet de taxi volant au CES de Las Vegas en janvier dernier. - Bell

Mais avant de survoler la tête des citoyens avec ces nouvelles machines, un énorme travail de réglementation doit être mené à l'échelle mondiale. Airbus mène actuellement un important travail de lobbying et d'évangélisation des esprits. Hier, le constructeur aéronautique a rendu public une grande enquête sur l'acceptabilité sociale de la mobilité aérienne urbaine. Airbus rappelle qu'en trente ans, le trafic aérien a quadruplé et doublera encore dans les quinze ans à venir. Mais en l'espèce, il ne s'agit pas du même trafic aérien. Avec les drones livreurs de colis et les taxis volants on parle d'aéronefs très proches de nos têtes. C'est pour connaître le sentiment des populations qu'Airbus UTM, une division d'Airbus Urban Air Mobility Unit, a interrogé 1540 personnes dans les villes de Los Angeles, Mexico ainsi qu'en Suisse et en Nouvelle Zélande.

44% favorables aux taxis aériens

Les items testés portent sur la sécurité, le niveau de bruit, la pollution visuelle et l'intimité. 44 % des sondés se disent favorables au développement de ces nouveaux véhicules aériens autonomes. 41 % des personnes jugent ces véhicules sûrs ou très sûrs. Les points d'attention portent sur la sécurité (55%) et le bruit généré par ces véhicules aériens (49%). "Les populations ont besoin d'informations sur la mobilité aérienne urbaine pour faciliter son acceptabilité" a commenté Isabel Del Pozo De Poza, la directrice de cette activité chez Airbus.



Airbus a réalisé un sondage sur la perception de la mobilité aérienne auprès de 1540 personnes. - Airbus

Sans surprise, les habitants des zones rurales sont peu enclins à utiliser ces nouveaux modes de transport alors que les jeunes urbains confrontés aux embouteillages les plébiscitent (*voir infographie*). Airbus initie un travail d'évangélisation afin de préparer les esprits pour pouvoir déployer ces flottes aériennes d'un genre nouveau. Mais au-delà de l'acceptabilité sociale, les constructeurs devront faire modifier les règles du trafic aérien et de survol des zones habitées. Pour y parvenir, Airbus avance pas à pas. Ainsi il y a tout juste un an sur le campus de l'université de Singapour, le drone Skyways d'Airbus Helicopters a réussi un vol de livraison d'un colis chargé automatiquement par un bras robotisé. Les étudiants peuvent utiliser ce mode de livraison pour leurs commandes sur internet.



Le drone livreur de colis d'Airbus en action sur le campus de l'université de Singapour - Airbus

Avec ces tests, Airbus tente de fixer un cadre réglementaire avec l'administration de l'aviation civile de Singapour (CAAS) afin de permettre le développement d'un système de messagerie express par drone dans un environnement urbain. La législation qui encadrera demain l'insertion de ces nouveaux engins volants dans l'environnement urbain et périurbain est un préalable indispensable pour que cette nouvelle industrie décolle.

Les patrons de Renault et Nissan vont se rencontrer cette semaine

Économie Flash Eco Par Le Figaro avec Reuters Publié le 12/02/2019 à 08:20



Jean-Dominique Senard et Hiroto Saikawa. AFP

Jean-Dominique Senard, président de Renault, va rencontrer cette semaine au Japon le directeur général de Nissan Hiroto Saikawa afin de discuter des moyens de renforcer les liens entre les deux constructeurs après l'éviction de Carlos Ghosn, a annoncé mardi le groupe japonais. Selon l'agence de presse de Kyodo News, il effectuera une visite de deux jours au Japon à compter du 14 février.

Le nouveau président de la marque au losange, qui a pris ses fonctions le mois dernier à la suite de la démission de Carlos Ghosn, arrêté au Japon depuis le 19 novembre pour des soupçons de malversations financières, se rendra notamment au siège de Nissan à Yokohama pour rencontrer les dirigeants de Nissan et mieux connaître son partenaire.

"Le directeur général de Nissan, Hiroto Saikawa, a hâte de faire découvrir à Senard les activités de Nissan et de l'alliance afin d'optimiser leur travail ensemble", déclare Nissan dans un communiqué. Hiroto Saikawa avait dit auparavant à la presse japonaise qu'il était désireux d'apaiser les relations entre Nissan et Renault, l'alliance ayant été fragilisée par l'affaire Ghosn.

Les spéculations sur le changement de la structure capitalistique de l'alliance Renault-Nissan sont légion depuis l'arrestation de Carlos Ghosn, qui avait commencé à étudier les moyens de rendre cette alliance "irréversible" avant son arrestation. Mais Hiroto Saikawa a déclaré que ce n'était pas le moment de discuter de la structure idéale de l'alliance, tout en assurant vouloir travailler en étroite collaboration avec Jean-Dominique Senard, qui siégera probablement au conseil d'administration de Nissan.

Air France-KLM : les salariés de KLM menacent de faire grève pour sauver leur patron

Entreprises & Finance Services Transport & Logistique <https://www.latribune.fr/> Par Fabrice Gliszczynski | 12/02/2019, 6:55



Ben Smith, le directeur général d'Air France-KLM et Pieter Elbers, président du directoire de KLM. (Crédits : DR)

Dans un courrier envoyé aux administrateurs d'Air France-KLM, plus d'une centaine de directeurs de KLM demandent le renouvellement de Pieter Elbers à son poste de président du directoire de KLM. Malgré ses excellents résultats, ce dernier est menacé. Une pétition

signée par des milliers de salariés de KLM demande aussi le maintien du président hollandais. Et le gouvernement des Pays-Bas lui a également apporté son soutien.

Des salariés qui envoient une lettre aux administrateurs d'Air France-KLM pour les dissuader de prendre une décision contraire aux intérêts du groupe. Cela devient fréquent chez Air France-KLM. En août, il y avait eu celle d'un pilote d'Air France, ancien administrateur, qui implorait le conseil de ne pas confier les rênes du groupe à Ben Smith pour, au contraire, les donner au Français Thierry Antinori, un ancien d'Air France et de Lufthansa, à l'heure actuelle chez Emirates.

Menace de grève

Aujourd'hui, plus d'une centaine de dirigeants de KLM ont également pris la plume pour défendre leur patron, Pieter Elbers, l'homme qui conduit avec brio depuis cinq ans KLM, la compagnie qui génère l'essentiel des profits d'Air France-KLM alors qu'elle est deux fois plus petite qu'Air France. Dans un courrier dévoilé par Bloomberg et que *La Tribune* s'est procuré, ils font part de l'inquiétude qui règne chez KLM de voir leur leader menacé d'être mis sur la touche par Air France-KLM. Une décision contre laquelle une partie des personnels de KLM pourrait faire grève, menacent-ils. Le mandat de Pieter Elbers s'achève en avril. Selon le courrier, le conseil de surveillance de KLM aurait reconduit Pieter Elbers dans ses fonctions. Contacté, Air France-KLM n'a pas fait de commentaire.

"Nous recevons des signaux forts de la part des employés indiquant qu'ils ne comprendraient pas une décision négative [le non-renouvellement de Pieter Elbers, Ndlr] dans cette affaire. La possibilité d'un départ inexplicable et contraint de notre PDG crée beaucoup de tensions au sein des effectifs. Une décision du conseil d'administration d'Air France qui serait contraire à celle du Conseil de surveillance de KLM, et qui conduirait au départ de leur PDG, conduirait certainement à des troubles sociaux et à des possibles actions syndicales", expliquent les directeurs de KLM dans leur courrier.

Décision la semaine prochaine?

Le groupe pourrait trancher la semaine prochaine lors d'une réunion du conseil d'administration d'Air France-KLM le 19 février. La lettre dénonce aussi la façon de Ben Smith de gérer le groupe qui ferait fi des processus de gouvernance du groupe pour diriger seul, en prenant, disent-ils, des décisions unilatérales.

Il y a deux raisons à cette brouille. La première est relationnelle. Les deux hommes ne s'entendent pas. La seconde relève de la stratégie. Ben Smith souhaite un groupe plus intégré, quand Pieter Elbers défend l'autonomie de KLM.

Le gouvernement hollandais soutient le renouvellement d'Elbers

Cette lettre envoyée aux administrateurs intervient après le lancement d'une pétition pour le maintien de Pieter Elbers à son poste, pétition qui a recueilli des milliers de signatures. Le gouvernement néerlandais a, lui aussi, pris position la semaine dernière en apportant ouvertement son soutien à Pieter Elbers.

"Pieter Elbers a fait du bon travail et je soutiens sa reconduction", a réaffirmé lundi le ministre néerlandais des Finances, Wopke Hoekstra, à son arrivée à l'Eurogroupe à Bruxelles.

En marge de ce cénacle informel des 19 ministres des Finances de la zone euro, Wopke Hoekstra devait s'entretenir avec son homologue français, Bruno Le Maire, au sujet du poste de Pieter Elbers. Ce dernier a déclaré qu'il ne donnerait pas de détails sur cet entretien.

Le ministre néerlandais a toutefois indiqué être fréquemment en contact avec son homologue français *"au sujet d'Air France-KLM afin de garantir le respect des intérêts des deux pays et faire en sorte que la compagnie ait de meilleures performances"*.

Airbus met fin à la production de l'A380 après des années de ventes décevantes

Économie Entreprises <http://www.lefigaro.fr/> Par Véronique Guillermand Mis à jour le 14/02/2019 à 09:51 Publié le 14/02/2019 à 06:38

Dans les coulisses de l'A380



Dans l'émission Inside les coulisses du Figaro Magazine, Frédéric Picard reçoit Guillaume de Dieuleveult qui a assisté depuis le tarmac à la préparation et au décollage d'un de ces avions

VIDÉO - Ce jeudi matin, à la suite de la conclusion d'un accord avec la compagnie Emirates, le constructeur européen a annoncé mettre fin à la production de son avion iconique, dont les livraisons cesseront en 2021. Des discussions vont être ouvertes avec les syndicats.

Fin de course pour l'A380: concluant ses discussions avec la compagnie aérienne Emirates, ce jeudi matin, le constructeur Airbus a annoncé la fin de la production de son avion star, l'A380, dont les livraisons cesseront en 2021. Cette décision intervient à la suite d'un accord sur la flotte de très gros porteurs A380 conclu entre les deux acteurs: Emirates va réduire sa commande de 39 appareils A380, et devrait recevoir une dernière livraison en 2021. En échange, elle a commandé 40 A330neo et 30 A350, un contrat d'une valeur de 21,4 milliards de dollars. Dans la foulée, la direction d'Emirates a expliqué être «déçue» de devoir convertir sa livraison d'A380, mais que l'avion resterait un «pilier de sa flotte» jusqu'en 2030 au moins.

Le constructeur européen, quant à lui, a précisé qu'il allait «ouvrir des discussions avec les syndicats», et que cette décision aurait un impact potentiel de «3000 à 3500 emplois au cours des trois prochaines années». «Notre carnet de commandes n'est plus suffisant pour nous permettre de maintenir la production de l'A380», a déclaré le président d'Airbus, Tom Enders, dans un communiqué, ajoutant que les conséquences financières de cet arrêt étaient «en grande partie intégrées» dans les résultats 2018 de l'entreprise. Airbus se veut toutefois positif, estimant que la montée en cadence de son A320 et la commande d'Emirates allaient offrir «de nombreuses possibilités de mobilité interne» pour ses salariés.

Cela fait des années que l'A380 est en mode survie, en raison de la faiblesse des ventes. Avion préféré des passagers à qui il offre, grâce à son double pont, un confort de voyage exceptionnel et beaucoup d'espace, l'avion géant a toujours eu du mal à trouver sa place au sein des flottes des compagnies aériennes. Trop gros, trop cher, trop compliqué à remplir... sauf pour une jeune compagnie décidée à grandir très vite. Ce fut le cas d'Emirates qui a vu, dès la présentation du superjumbo européen, au début des années 2000, tout le parti qu'elle pouvait en tirer. La compagnie du Golfe a organisé et bâti sa stratégie de croissance autour de l'A380. Aujourd'hui Emirates opère 109 des 232 appareils en service dans le monde.

IAG voulait une baisse des prix pour commander

L'A380 doit beaucoup à Emirates, qui lui avait déjà redonné de l'oxygène en novembre 2013, en passant une nouvelle commande XXL pour 50 A380, lors du salon aéronautique de Dubaï. En 2015 et en 2018, l'avenir du programme était à nouveau suspendu à la signature d'une nouvelle commande d'Emirates. Entre-temps, Airbus avait engrangé très peu de nouveaux contrats pour son avion star. Depuis des années, le constructeur avait espéré séduire les compagnies chinoises et avait organisé plusieurs grandes campagnes commerciales. Seule China Southern, qui vient de signer un accord de partage de code avec Emirates, est montée à bord du superjumbo.

Début février 2019, une bonne nouvelle semblait possible en Europe. Willie Walsh, le président d'IAG (British Airways, Iberia, Vueling, Aer Lingus et Level) a confirmé son intérêt pour l'A380 dont le groupe exploite 12 exemplaires. IL doit prochainement donner un successeur à ses vieux Boeing 777. L'A380 est l'avion idéal à opérer sur un aéroport aussi saturé que Heathrow. Mais Willie Walsh veut un meilleur prix. «Airbus n'a pas été capable de nous donner un meilleur prix jusqu'à présent. Il doit se monter plus agressif commercialement», a expliqué le dirigeant britannique. L'avionneur n'est guère en position d'imposer son tarif catalogue - plus de 400 millions de dollars - et consent déjà de gros rabais. Mais le client est, ici, en position de force.

Aujourd'hui, le carnet de commandes est assez maigre: comme elle l'avait annoncé en 2016, Qantas a annulé, la semaine dernière, le solde de sa commande de 2006. Soit 8 appareils sur un total de 20 commandés. Airbus a désormais moins de 80 A380 à livrer. Or, d'autres annulations sont anticipées, notamment 20 A380 commandés en 2017 par le loueur américain Amedeo. Airbus s'est adapté à la situation en abaissant les cadences. La chaîne d'assemblage de l'A380 tourne au ralenti, à raison de 6 appareils par an.

400 millions de pertes par an

Alors que le Boeing 747 fête cette année ces cinquante ans, l'A380 risque de ne jamais sortir de l'enfance, avec ses 12 ans d'exploitation au compteur. L'avion a été mis en service, pour la première fois, par Singapore Airlines, sa compagnie de lancement, en octobre 2007. Quelques années plus tôt, Airbus qui n'était alors qu'un avionneur régional, avait épaté le monde entier en décidant de lancer un avion à double pont intégral, prévu pour transporter jusqu'à 800 passagers.

Présenté comme un avion star - l'appareil avait été reçu sur le plateau de Michel Drucker - , ses concepteurs et surtout ses vendeurs ont fait rêver en inaugurant une nouvelle façon de voyager. Mais le développement de l'appareil a été chaotique. Le programme a connu retards et surcoûts en raison de problèmes d'industrialisation, en particulier de câblage dans les usines de Hambourg. La crise de l'A380 a explosé au milieu des années 2000 . Sauvé in extremis, l'avion de tous les superlatifs aurait coûté, selon de bonnes sources, 30 milliards d'euros au total à Airbus. Et, malgré tous les efforts de rationalisation mis en œuvre, compte tenu d'une production trop faible, le programme génère chaque année 400 millions de pertes.

A380, A400M, ces programmes qui ont "pourri" jusqu'au bout la présidence de Tom Enders

Entreprises & Finance Industrie Aéronautique & Défense <https://www.latribune.fr/> Par Michel Cabirol | 14/02/2019, 13:46



Sur les quatre dernières années (2015-2018), Airbus a été contraint de provisionner environ 5,5 milliards d'euros pour le compte de l'A400M. (Crédits : Pascal Rossignol)

Airbus a atteint ses objectifs 2018 avec un bénéfice net en hausse de 29% à 3 milliards d'euros mais il a été à nouveau contraint de passer une nouvelle provision de près de 900 millions d'euros sur les programmes A380 et A400M. Il prévoit de livrer entre 880 et 890 avions commerciaux en 2019.

C'est une bien triste sortie pour Tom Enders, qui termine sa longue aventure chez Airbus sur un immense échec commercial et financier : celui de l'A380, qui va très certainement achever sa courte carrière en 2021, l'année de ses dernières livraisons. Le coût total non récurrent du programme est évalué entre 25 et 30 milliards d'euros. Après 20 ans dans le groupe Airbus, le président exécutif du constructeur européen, dont c'était jeudi la dernière présentation des résultats annuels, aurait pu rêver d'un meilleur départ mais ce programme, qui l'a accompagné tout au long de ses années Airbus, a encore joué les trouble-fêtes. Cruellement. Pour le futur boss

d'Airbus, Guillaume Faury, l'arrêt de l'A380 peut remercier Tom Enders. Car il aura déjà un boulet du passé en moins à gérer. Mais les placards vont sans doute s'ouvrir...

A380 et A400M, des programmes coûteux pour Airbus

Avec l'arrêt prochaine des livraisons de l'A380 et le prochain départ de Tom Enders après celui de Fabrice Brégier, de Marwan Lahoud et beaucoup d'autres, c'est une page incroyable qui se tourne pour Airbus. C'est celle des pionniers où tout était permis pour le meilleur et pour le pire à l'image de l'A380, qui n'a jamais trouvé son marché... en dépit des promesses d'Airbus sans cesse renouvelées jusqu'au crash du très gros porteur étendard des années Lagardère.

Aussi les résultats 2018 d'Airbus sont à l'image de nombreux bilans annuels du constructeur européen de ces dernières années. Toujours plombés par des provisions, générées par les célèbres lacunes de management dans la gestion des grands programmes. C'est encore le cas en 2018 de l'A380 et l'A400M, qui génèrent respectivement 463 millions et 436 millions d'euros de provisions. Des provisions qui flirtent les 900 millions d'euros.

A380 et A400M, les dernières provisions ?

À la suite d'une revue de ses activités, Emirates a réduit de 39 exemplaires sa commande globale d'A380, qui ne compte plus désormais que 14 exemplaires à livrer. Résultat, compte tenu de l'absence de commandes en carnet, les livraisons d'A380 cesseront en 2021. La prise en compte de cette provision contractuelle ainsi que d'autres provisions spécifiques et le recalcul du passif induit ont eu un impact négatif de 463 millions d'euros sur l'EBIT.

Airbus a en outre révisé l'estimation contractuelle du programme A400M à terminaison. Cette opération a donné lieu à une charge supplémentaire nette de 436 millions d'euros (1,299 milliard en 2017). Elle tient compte essentiellement de l'issue des négociations et de la réévaluation des opportunités à l'export, de l'évolution des prix et de l'augmentation de certains coûts. *"Des risques demeurent, notamment en ce qui concerne le développement des capacités techniques, la sécurisation de commandes suffisantes à l'export dans les temps, la fiabilité opérationnelle des avions, et tout particulièrement des moteurs, et la réduction des coûts conformément au nouveau référentiel"*, a expliqué Airbus dans son communiqué. Et si le cauchemar de l'A400M n'était pas terminé...

La remise à plat du programme avec les Etats clients *"va permettre de rendre plus robuste et fiable l'exécution du programme, en réduisant les risques techniques et financiers"*, avait pourtant expliqué Airbus en février 2018 dans un communiqué. Mais le doute est encore permis même si Airbus a estimé jeudi que ce jalon a *"significativement réduit les risques du programme A400M en 2018"*. Sur les quatre dernières années (2015-2018), Airbus a été contraint de provisionner environ 5,5 milliards d'euros pour le compte de l'A400M. En principe, les ratifications par les pays clients, très attendue par Airbus, devraient être finalisées au cours des prochains mois. Le constructeur a livré 17 exemplaires en 2018 (contre 19 en 2017).

Le coût de la compliance

Les avocats coûtent cher, très cher à Airbus. Les frais de conformité (compliance) ont un impact négatif de 123 millions d'euros sur l'Ebit en 2018. C'est plus qu'en 2017 quand Airbus avait déjà indiqué qu'un impact négatif de 117 millions d'euros était imputable aux frais de conformité. Cela incluait la notification de pénalités administratives liées à la clôture de l'enquête du parquet de Munich concernant la vente d'Eurofighter à l'Autriche, ainsi qu'à certains coûts juridiques induits au quatrième trimestre par les enquêtes en cours.

Au final, l'Ebit consolidé s'est élevé à 4,8 milliards d'euros (contre 2,3 milliards d'euros en 2017). Il s'est amélioré notamment grâce à la hausse des livraisons. Cette forte hausse par rapport à 2017 s'explique *"par la courbe d'apprentissage et un meilleur effet prix de l'A350, ainsi que par la montée en cadence et les prix de l'A320neo"*, a affirmé Airbus. Les taux actuels de couverture du risque de change y ont également contribué de façon favorable.

Airbus arrête les frais avec l'A380 : les raisons d'un tragique destin

Entreprises & Finance Industrie Aéronautique & Défense <https://www.latribune.fr/> Par Fabrice Gliszczynski | 14/02/2019, 6:16



(Crédits : Denis Sinyakov)

Douze ans seulement après l'entrée en service de l'A380, Airbus a décidé d'arrêter la production du géant des airs en 2021, faute de commandes suffisantes. Emirates a annulé 39 appareils pour acheter 40 A330neo et 30 A350-900. La compagnie du Golfe prendra encore livraison de 14 A380 d'ici à 2021.

Dix-neuf ans après son lancement industriel, et moins de douze ans après l'entrée en service de l'A380, la production du géant des airs européen va s'arrêter en 2021. Airbus l'a annoncé ce jeudi 14 février, peu avant la publication de ses résultats financiers de l'année 2018. Comme si le groupe européen, qui va changer de patron dans quelques semaines avec le remplacement de Tom Enders par Guillaume Faury, voulait tourner une page de son histoire avant d'entrer dans une nouvelle ère avec une nouvelle équipe de direction.

Pas d'accord sur les moteurs entre Emirates et Rolls-Royce

Annoncé il y a un an, le plan de sauvetage de l'A380, qui passait par une nouvelle commande d'Emirates, est tombé à l'eau. Faute d'accord avec le motoriste Rolls-Royce, la compagnie aérienne de Dubaï a remis en cause sa dernière commande portant sur 20 appareils fermes (et 16 options). Celle-là même qui, à défaut de commandes d'autres opérateurs, devait garantir à Airbus dix ans de production -certes au prix d'une cadence de production réduite à la portion congrue de 6 avions par an-, dans l'espoir, pendant cette période, d'engranger de nouveaux contrats et de lancer d'ici une dizaine d'années une nouvelle version équipée de nouveaux moteurs.

La compagnie de Dubai est même allée plus loin que l'annulation de cette commande de 20 appareils. Elle a annulé 19 autres A380 qui faisaient partie d'une commande précédente. Au total, ce sont donc 39 appareils qui ont été annulés, faisant ainsi passer le carnet de commandes d'Emirates de 162 A380 à 123. Au cours des deux prochaines années, le transporteur du Golfe, qui exploite 109 appareils aujourd'hui, prendra livraison de 14 A380 d'ici à 2021. En contrepartie, la compagnie commande 40 A330neo et 30 A350-900.

"La conséquence de cette décision est que notre carnet de commandes n'est plus suffisant pour nous permettre de maintenir la production de l'A380. Cela mettra un terme aux livraisons d'A380 en 2021", a déclaré Tom Enders, le président exécutif d'Airbus dans un communiqué.

Pour rappel, la production aurait été arrêtée depuis longtemps si Airbus avait respecté son plan de production initial de 40 avions par an à partir de 2010.

Annulations en cascade

L'annonce d'Emirates intervient après l'annulation ces dernières semaines de commandes de Hong Kong Airlines (10 avions) et de Qantas (8 appareils). La compagnie de Dubaï, qui n'est pas au mieux de sa forme, ne peut plus de se permettre d'exploiter autant d'avions moins performants que les très gros biréacteurs, privilégiés par ses concurrents.

Certes, officiellement, le programme ne s'arrête pas. Mais on voit mal comment il pourrait rebondir.

"Depuis 2013, nous n'avons pas signé de commandes d'A380", a rappelé Tom Enders, ce jeudi en conférence de presse.

En dehors d'Emirates, il en reste officiellement 26 autres commandés par les deux sociétés de leasing Amedeo (20 exemplaires) et Air Accord (3) et par All Nippon Airways (3 exemplaires). Personne ne se fait plus d'illusion. A part ANA qui prendra livraison de ses trois appareils cette année, les chances de voir Amedeo et Air Accord, deux acteurs obscurs, honorer leur commande sont extrêmement faibles, pour ne pas dire nulles.

Un flamboyant symbole, mais un échec commercial

L'avion qui devait révolutionner le marché du transport aérien mondial restera dans l'histoire comme un échec commercial, même s'il a joué un rôle important dans le succès d'Airbus depuis une vingtaine d'années. En détrônant le mythique B747, l'A380 a renforcé la crédibilité d'Airbus face à Boeing, ce qui lui a forcément été bien utile pour arracher des contrats pour d'autres types d'avions. Mais il n'a jamais connu le même succès que son rival aux 1.500 commandes depuis son entrée en service il y a 50 ans.

Avec 274 commandes nettes enregistrées (et même 241 en retirant les commandes d'Air Accord et Amedeo) depuis son lancement en 2000, l'A380 n'a jamais décollé, alors que l'avionneur estimait le marché des très gros-porteurs (B747 compris lequel s'est à peine plus vendu que l'A380, et quand il l'a été cela fut essentiellement des avions cargo) à 1.200 exemplaires sur 20 ans. Et encore, cela aurait pu être pire si une compagnie, Emirates, qui n'était qu'un nain à l'époque du lancement du programme, n'avait tenu à bout de bras ce programme en achetant 123 exemplaires, soit près de la moitié du carnet de commandes.

Surtout, après des prises de commandes "correctes" au cours des premières années de commercialisation (144 commandes fermes au moment du premier vol le 27 avril 2005) compte-tenu de la succession de coups durs qui ont frappé le transport aérien (11-Septembre, intervention en Afghanistan, puis en Irak, SRAS...), l'A380 a ensuite enregistré très peu de prises de commandes, à l'exception de celles d'Emirates.

Ces problèmes d'industrialisation qui ont entraîné des livraisons au compte-gouttes et certains pépins techniques (comme l'explosion d'un moteur Roll-Royce sur un appareil de Qantas à Singapour en 2010 ou les microfissures intervenues sur les ailes constatées en 2012), ont certainement joué sur la faiblesse des ventes depuis l'entrée en service de l'avion à partir de l'automne 2007. Ce début commercial, qui a aussi coïncidé avec les débuts de la crise financière et économique mondiale, n'a pas aidé non plus à pousser les compagnies focalisées sur leur survie à passer de nouvelles commandes. A cela, se sont ajoutés les nombreux problèmes opérationnels rencontrés par l'A380, lequel reste apprécié des passagers. Air France a souvent fait état de pannes à répétition.

Le B777-300 ER, cauchemar de l'A380

Pour autant, d'autres facteurs expliquent la faiblesse des ventes. La plus importante est la concurrence de Boeing. Non pas du B747, même si ce dernier enregistre au final plus de commandes que l'A380 depuis le lancement de son dernier (269, essentiellement en cargo), mais du Boeing 777-300 ER, une version allongée du B777, lancée la même année que l'A380 en 2000 et qui est entrée en service en 2004. A l'heure où le prix du kérosène commençait à augmenter, ce bimoteur de grande capacité allait devenir le cauchemar de l'A380. Ses performances allaient rendre celles de l'A380 inférieures aux siennes.

Avec une configuration de base de 365 sièges, le B777-300 ER a privé l'A380 de la quasi-totalité du marché du renouvellement du B747 que convoitait Airbus. Les compagnies ont en effet préféré sacrifier un peu de capacité pour une meilleure performance économique en termes de coût au siège et de coût à l'étape. D'autant plus que le B777 avait une capacité fret supérieure à celle de l'A380 (le fret étant un facteur clé dans l'économie des lignes aériennes). Le B777-300 ER signait la victoire des gros porteurs bimoteurs sur les quadriréacteurs. Depuis 2000, le B777-300 ER a engrangé 836 commandes.

Le B777-9X débarque en 2020

Surtout, en lançant en 2013 le B777-9X et le B777-8X, deux dérivés du B777-300 ER prévus à partir de 2020, Boeing accentuait la pression sur l'A380. Si, avec ses 365 sièges, le B777-8X va remplacer poste pour poste le B777-300 ER, le B777-9X, de plus de 400 sièges dans une configuration triclasse, permet à Boeing de proposer un avion d'une capacité quasiment identique à celle d'un B747-400, avec l'économie de deux moteurs en moins. Pis, Boeing pourrait aller encore plus loin puisqu'il planche sur une version encore plus grande (450 sièges), le B777-10 X. Depuis son lancement commercial, ces deux appareils comptent 326 commandes.

Pas de marché d'occasion

Par ailleurs, l'absence d'un marché de l'occasion de l'A380 était également un inconvénient de cet avion. Le recaser sur le marché de l'occasion n'était pas une mince affaire. En raison notamment des coûts élevés de la reconfiguration des cabines. En effet, la plupart des A380 sur le marché aujourd'hui sont configurés de manière luxueuse, avec un très haut niveau de confort. En particulier ceux de Singapore Airlines ou d'Emirates. Le coût de la reconfiguration ne pouvait que dissuader les compagnies d'acheter un A380 en seconde main. Et donc, dissuader des compagnies ou des sociétés de leasing de l'acheter en première main.

La congestion aéroportuaire, un sujet pour demain?

Autre raison majeure, la perspective d'une congestion aéroportuaire, qui avait justifié le lancement de l'A380, est restée cantonnée à des exemples déjà connus comme Londres Heathrow ou Tokyo Narita (et encore, l'ouverture de Tokyo Haneda au long-courrier a desserré en partie la contrainte) et n'a pas eu l'ampleur qu'elle risque d'avoir demain si des investissements ne sont pas faits de la part des aéroports.

Par ailleurs, les grosses routes long-courrier, sur lesquelles il est préférable de remplacer deux vols assurés par des appareils de plus petite capacité par un seul vol opéré en A380 (pour réduire les coûts), n'ont pas été jusqu'ici aussi nombreuses qu'espéré. Sur les routes où les compagnies disposent d'une faible fréquence de vols, les compagnies ne sont pas forcément tentées de réduire le nombre de vols, qui leur confère un avantage commercial puisqu'il apporte un choix à la clientèle affaires.

Le marché chinois n'était pas mûr

Enfin, les dirigeants d'Airbus ont mal appréhendé le marché chinois en estimant que la Chine, appelé à devenir le premier marché aérien mondial, allait devenir le marché naturel de l'A380. Cela n'était pas le cas jusqu'ici. Car, en multipliant les constructions d'aéroports (un nouvel aéroport gigantesque à Pékin va ouvrir en 2019, par exemple), la Chine n'a pas rencontré de sous-capacité aéroportuaire qui aurait pu justifier l'achat massif d'A380, bien plus que les 5 exemplaires achetés par China Southern en 2005. La sous-capacité de l'espace aérien n'a pas été suffisante non plus. En outre, les compagnies chinoises se sont davantage focalisées jusqu'ici sur le marché intérieur que sur le marché international. Autant d'éléments qui confortent les observateurs qui, depuis des années, expliquent que l'A380 a été lancé trop tôt.

L'A350-1000, la seule arme d'Airbus sur ce marché en attendant l'A350-2000

Et maintenant ? Airbus va désormais tenter de rivaliser sur ce marché des très gros-porteurs biréacteurs avec l'A350-1000. Une partie décisive s'annonce avec le début du marché du renouvellement du B777-300 ER à partir de la prochaine décennie. Pour l'heure, avec 161 exemplaires, ses commandes restent néanmoins modestes. Le fait qu'Emirates ne l'ait pas choisi n'est pas rassurant.

L'A350-1000 n'est qu'une première étape pour batailler sur le marché des très gros-porteurs biréacteurs. Airbus réfléchit depuis quelques années à un A350-2000 pouvant accueillir 400 passagers, qui pourrait voir le jour au moment de l'arrivée d'une nouvelle technologie de moteurs. Lors de l'appel d'offres de Singapore Airlines en février 2017, Airbus avait présenté l'A350-2000, lequel s'est incliné face au B777-9X.

Pour autant, l'arrêt du programme sur le plan financier et probablement boursier n'est pas une mauvaise nouvelle. Il évite tout d'abord à Airbus d'accumuler des pertes opérationnelles sur chaque production d'appareil pendant 10 ans. Il devrait par ailleurs faire une croix sur le remboursement des avances remboursables payées par les Etats (France, Allemagne, Royaume-Uni, Espagne), comme cela avait été le cas pour l'A340. L'arrêt de l'A380 a fait l'objet d'une provision de 463 millions dans les comptes 2018 d'Airbus. Le résultat d'exploitation ajusté ressort à 5,8 milliards (+83%) sur la base d'un chiffre d'affaires de 64 milliards (+8%). Airbus a livré 880 à 890 livraisons d'appareils en 2019 avec une hausse de 15% de son résultat d'exploitation.

12 – Le Monde : Modernisations & Équipements

Généralités

Plus de 600.000 emplois menacés dans le monde en cas de Brexit dur

Économie Conjoncture <http://www.lefigaro.fr/> Notre dossier / Brexit: Londres et Bruxelles à l'heure du divorce Par Wladimir Garcin-Berson Mis à jour le 12/02/2019 à 08:46 Publié le 11/02/2019 à 19:05



Un soutien du Brexit devant le Parlement britannique, le 7 février. HENRY NICHOLLS/REUTERS

À moins de 50 jours de la date à laquelle le Royaume-Uni est censé quitter l'Union européenne, un institut allemand estime qu'une absence d'accord menacerait des centaines de milliers d'emplois dans le monde. En France, 50.000 postes seraient concernés.

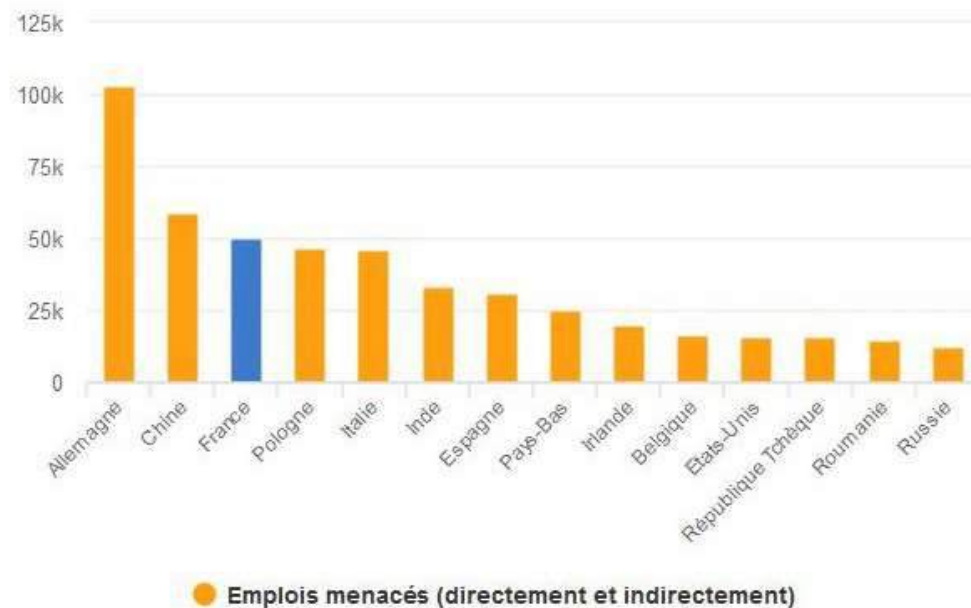
Un nouveau pavé dans la mare. Alors que le négociateur en chef de Bruxelles en charge du Brexit, Michel Barnier, vient de répéter que le Royaume-Uni devait lâcher du lest pour qu'un accord soit enfin validé entre Albion et l'Union, une étude de l'Institut allemand Halle pour la recherche économique (IWH) parue ce lundi met en exergue les conséquences d'une sortie sans accord (ou «hard Brexit») sur l'emploi. Et les chiffres sont alarmants: selon les conclusions du rapport, plus de 612.000 emplois seraient menacés dans 43 pays, directement ou indirectement, sans compter les effets dans d'autres nations.

Pour arriver à ce chiffre, l'Institut est parti du constat qu'un Brexit dur entraînerait une baisse de 25% des importations européennes depuis le Royaume-Uni, un postulat supérieur aux prévisions du gouvernement britannique. Pour IWH, «les grands pays européens ayant des liens commerciaux étroits avec le Royaume-Uni» seront les plus affectés, en valeur absolue, et d'autres partenaires internationaux comme la Chine ou les États-Unis devront également faire face à un affaiblissement de leurs échanges. D'autres effets d'une sortie du pays sans accord, comme la baisse des investissements ou la perte de pouvoir d'achat des ménages, ne sont pas pris en compte dans cette analyse, qui se focalise donc uniquement sur le commerce entre les nations. «Si la baisse de la demande britannique se limite à 10% au lieu de 25%, alors nos estimations sur l'emploi doivent être divisées par 2,5», précisent les auteurs de l'étude.

Au total, en France, près de 50.000 emplois seraient menacés, et un nombre équivalent de travailleurs seraient touchés en Italie, en Pologne et en Chine. L'Allemagne serait, de loin, la nation la plus fragilisée, avec plus de 102.000 emplois potentiellement concernés. Relativement, les pays qui ressentiraient le plus un effet sur leur emploi sont les plus connectés à l'économie

britannique: on retrouve ainsi Malte, l'Irlande, la Belgique, la Slovaquie, la République Tchèque, la Pologne, Chypre et l'Allemagne.

Des centaines de milliers d'emplois menacés dans le monde (en nombre d'emplois)



Etude sur l'impact d'un

Infographie **LE FIGARO**

L'effet d'un Brexit sans accord ne sera toutefois pas le même selon les secteurs d'activité économique et varierait selon les productions de chaque pays. Dans l'Hexagone, les produits alimentaires, la fabrication de meubles, le commerce de gros ainsi que les fonctions support et services aux entreprises seraient ainsi les plus vulnérables. La production automobile allemande serait tout particulièrement sensible à l'hypothèse d'un Brexit sans accord, tandis que les secteurs du textile, du commerce de gros et du commerce de détail seraient les plus touchés en Italie. Dans l'ensemble, certaines nations comme le Brésil ou la Bulgarie verraient un effet plus prononcé sur leur agriculture quand d'autres, dont l'Allemagne et la République Tchèque, verraient leur industrie particulièrement affectée. La France, quant à elle, se trouverait affectée essentiellement dans le secteur tertiaire.

Et si le Royaume-Uni restait dans l'Union Européenne ?



Débat avec Pierre-Alain Coffinier (Institut Thomas More), Anne Cheyvialle (Le Figaro), Philippe Moreau-Desfarge, spécialiste des Relations Internationales, Bruno Bernard, ancien conseiller à l'ambassade de Grande-Bretagne)

«Les industriels ont modifié leur comportement face au Brexit»

Pour Philippe Waechter, économiste en chef chez Ostrum Asset Management, ces chiffres reflètent avant tout «l'importance du Royaume-Uni dans le commerce extérieur» de l'Allemagne et de la France, ainsi que la «dépendance» de ces deux pays vis-à-vis de leur commerce extérieur: «est-ce beaucoup? C'est toujours trop face à un choc que l'on n'a pas souhaité», estime-t-il. Selon lui, les industriels se préparent toutefois progressivement au Brexit en modifiant «leur comportement»: «le poids des exportations vers le Royaume-Uni dans le total des exportations allemandes a reculé depuis le vote sur le référendum», une progression identifiable également en

France: les entreprises ont donc «réalloué leurs ressources», devenant de fait «moins dépendantes de leurs échanges avec le Royaume-Uni». Rappelant que les données utilisées par l'IWH datent de 2014, l'économiste tempère ces résultats, en estimant que ce «changement d'attitude» et cette adaptation des chefs d'entreprise permettront de limiter l'effet du Brexit sur l'économie et l'emploi.

De son côté, Hanna Moukanas, chef du bureau parisien du cabinet de conseil Oliver Wyman, estime que l'incertitude prévaut encore: «le jour où le vin bordelais passera de dix euros à douze euros, à côté des vins chiliens et sud-africains, le tout au milieu d'une campagne publique poussant les consommateurs à acheter des produits britanniques plutôt qu'européens, l'élasticité de la demande restera centrale. Personne n'a réalisé d'étude sur ce dernier point», déplore-t-il. Dans l'ensemble, les risques restent toutefois importants: «sur 30.000 entreprises françaises qui exportent au Royaume-Uni, une grande partie ne commerce pas hors de l'Union européenne, et devra donc trouver de nouveaux marchés en cas de Brexit sans accord», met-il en garde. Ces PME/TPE devront alors s'adapter à cette nouvelle réalité, tout en gérant une trésorerie souvent limitée, fragilisant leur survie: «l'impact sur Airbus sera évidemment moindre que sur les milliers de PME et petits producteurs qui luttent pour garder la tête hors de l'eau, et devront faire face à des banques qui pourraient se tendre et décider de couper le robinet des crédits pour limiter la casse».

Dans ce contexte, selon l'expert, l'État pourra donc jouer un rôle salubre, en prévoyant des «poches de résonance» pour aider les petites entreprises à absorber le choc du Brexit, limitant ainsi l'effet de cette rupture sur les fournisseurs et, conséquemment, l'emploi. C'est d'ailleurs l'objectif affiché par le gouvernement, qui a présenté mi-janvier son «plan d'urgence» pour faire face à un «hard Brexit».

Brexit : quel est ce «backstop» qui complique tant les négociations avec l'UE ?



Au cœur de l'épineux Brexit se trouve la question du statut futur de la frontière entre le Royaume-Uni et la République d'Irlande. Figaro Live vous en dit plus.

Commerce

États-Unis -Chine: les négociations reprennent

Économie Conjoncture <http://www.lefigaro.fr/> Par Roland Laskine Publié le 10/02/2019 à 23:05



Les négociateurs devront négocier un accord commercial entre la Chine et les États-Unis.. Yuri Gripas/REUTERS

Les négociateurs américains et chinois se rencontrent cette semaine à Pékin pour tenter de trouver un accord commercial entre les deux pays.

La planète économique et financière est suspendue aux résultats des rencontres qui se tiendront cette semaine à Pékin entre les négociateurs américains et chinois pour tenter de trouver un accord commercial entre les deux pays. Au cours de ces derniers jours, le président des États-Unis, Donald Trump, n'a eu de cesse de souffler le chaud et le froid en indiquant qu'il y avait «encore beaucoup de travail» avant de parvenir à surmonter les multiples différends qui opposent les administrations chinoise et américaine. Il a annoncé qu'il n'avait pas l'intention de rencontrer

son homologue Xi Jinping dans un avenir proche, laissant au négociateur en chef américain, Robert Lighthizer, et au secrétaire américain au Trésor, Steven Mnuchin, le soin de poursuivre les négociations afin de parvenir à un accord avant la date butoir du 1^{er} mars.

Les taxes douanières pourraient passer de 10 à 25%

L'enjeu est de taille: si aucun accord n'est trouvé avant cette échéance fixée par les deux présidents, les taxes douanières frappant quelque 200 milliards de dollars d'importations chinoises seront portées de 10 à 25 %. De quoi donner un coup sévère aux échanges internationaux et à la confiance des investisseurs à un moment où les signes de ralentissement de la croissance se multiplient dans le monde.

La feuille de route tracée par les Américains est sévère: la Chine doit mettre fin à ses pratiques jugées déloyales, telles que le transfert forcé de technologies américaines, le «vol» de la propriété intellectuelle américaine, le piratage informatique, ainsi que les subventions massives. Au-delà des termes mêmes de l'accord, une des difficultés sera de trouver des garde-fous pour s'assurer de sa mise en œuvre, alors qu'il est souvent reproché aux Chinois de ne pas tenir leurs engagements. En négociateur intraitable, Donald Trump met la pression sur l'administration chinoise, confrontée à une situation économique délicate. Le PIB du géant asiatique a progressé de 6,6% en 2018. Ce chiffre peut paraître élevé aux yeux des Occidentaux, mais il est le plus faible de ces trente dernières années.

Technologie numérique

Comment WhatsApp devient un outil de propagande pour les élections

Technos & Medias <https://www.latribune.fr/> Par Anaïs Cherif | 08/02/2019, 16:40



WhatsApp, messagerie instantanée appartenant à Facebook, revendique plus de 1,5 milliard d'utilisateurs. Environ 65 milliards de messages sont échangés tous les jours en moyenne sur la plateforme. (Crédits : Dado Ruvic)

Moins visible que sur Facebook, Twitter ou YouTube, la propagande politique fait aussi des ravages sur WhatsApp. En vue des élections générales en Inde, son premier marché, la messagerie instantanée propriété de Facebook, a annoncé cette semaine supprimer en moyenne 2 millions de comptes douteux par mois.

WhatsApp n'est plus épargné par les "fake news". L'application de messagerie instantanée, rachetée par Facebook en 2014 pour 22 milliards de dollars, dit vouloir lutter contre les campagnes de désinformation récemment observées sur sa plateforme. En ligne de mire : limiter la propagande en vue des élections générales indiennes, qui se dérouleront en avril et mai prochains. Un dispositif qui pourrait aussi être utile pour les élections européennes de mai prochain...

Des émeutes en Inde à cause de "fake news" répandues sur WhatsApp

Avec plus de 200 millions d'utilisateurs, l'Inde est le premier marché de WhatsApp. Alors que 800 millions d'indiens sont éligibles au vote, ce scrutin sera un test grandeur nature pour la filiale de Facebook. Il revêt un enjeu particulier car l'application a été sous le feu de critiques virulentes l'été dernier, après que des émeutes et des lynchages aient éclaté en Inde à cause de rumeurs circulant sur WhatsApp à propos de kidnapping d'enfants.

Depuis New Delhi, WhatsApp a annoncé cette semaine se livrer à un grand nettoyage sur sa plateforme. L'application dit avoir supprimé en moyenne 2 millions de comptes douteux chaque

mois au cours du dernier trimestre. 95% des comptes supprimés ont été repérés par WhatsApp - le reste étant des signalements d'utilisateurs, rapporte le *Guardian*.

Des techniques de "machine learning" pour repérer la propagande

En effet, la filiale de Facebook déploie des techniques de *machine learning* pour repérer l'envoi massif de messages et la création de comptes multiples. Les comptes nouvellement créés et qui adressent un très gros volume de messages, sont identifiés comme suspects car ils sont potentiellement automatisés. De même, les comptes dont le statut sur WhatsApp n'indique jamais "*En train d'écrire*" sont aussi jugés suspects, souligne le *Guardian*.

Ce type de compte est créé afin de diffuser en masse des campagnes de désinformation - les conversations de groupe étant limitées à 256 personnes maximum sur WhatsApp. Les comptes malveillants misent donc sur la viralité des contenus pour se propager rapidement de groupe en groupe. WhatsApp s'attaque à la suppression des comptes - et non aux contenus litigieux - car l'application est chiffrée de bout-en-bout. Concrètement, cela signifie que le contenu des messages échangés reste secret entre les membres de groupes de conversations... et que WhatsApp n'en connaît pas la teneur. Il lui est donc impossible de repérer directement les contenus douteux. Pour tenter de limiter la propagation de "fake news", l'application a annoncé en janvier limiter le partage de message à seulement cinq personnes ou groupes de personnes à la fois. Auparavant, un utilisateur pouvait partager un message jusqu'à vingt fois.

Des "fake news" plus visuelles, mais tout aussi virales

Contrairement à Facebook et Twitter, WhatsApp ne possède pas de fil d'actualité puisque l'application permet uniquement de réaliser des conversations privées en petits groupes. Il est donc plus difficile de mettre en avant des fausses nouvelles. Cette particularité explique pourquoi le fléau des "fake news", ces fausses nouvelles virales apparues lors du Brexit en 2016 et amplifiées lors de l'élection présidentielle américaine, avait jusqu'ici relativement épargné WhatsApp. En effet, l'application n'avait pas été accusée de servir à la diffusion de propagande lors de la présidentielle américaine, contrairement à Facebook, Twitter ou encore Google et YouTube. WhatsApp revendique pourtant plus de 1,5 milliard d'utilisateurs. Environ 65 milliards de messages sont échangés tous les jours en moyenne sur la plateforme.

L'absence de fil d'actualités influe également sur le type de "fake news" diffusée via WhatsApp. Alors que les campagnes de désinformation sur Facebook et Twitter ont tendance à renvoyer vers des faux sites d'actualités, les "fake news" sur WhatsApp sont plus visuelles. C'est ce qui ressort d'une étude réalisée par le projet Comprova, réunissant une cinquantaine de journalistes, à l'occasion de l'élection présidentielle brésilienne en octobre dernier. Ce scrutin a été le premier cas d'école de propagande massive utilisant WhatsApp - le Brésil étant le deuxième marché de l'application. Dans un article du *New York Times*, les journalistes de Comprova expliquent avoir analysé "*100.000 images à caractère politique*" dans 347 groupes WhatsApp les plus populaires au Brésil. Parmi les cinquante images les plus virales au sein de ces groupes, 56% étaient de fausses informations, selon eux.

Microsoft conseille de ne plus utiliser Internet Explorer

Accueil High Tech Microsoft <https://www.ouest-france.fr/> Modifié le 12/02/2019 à 14h52 Publié le 11/02/2019 à 18h08



Le logo de Microsoft, au milieu des locaux de l'entreprise à Issy-les-Moulineaux (Photo d'illustration). | GERARD JULIEN / AFP

Selon un expert en cyber-sécurité du géant américain, l'ancêtre de Microsoft Edge serait totalement dépassé sur le plan technologique, à tel point qu'il déconseille aux internautes de naviguer sur Internet avec.

Il s'appelle Chris Jackson, expert en cyber-sécurité chez Microsoft, et son analyse sur le moteur de recherche Internet Explorer est sans appel. Ainsi, il le déconseille vivement aux internautes, dans un article publié sur le blog réservé à Microsoft.

Alors que de nombreuses entreprises, organisations ou personnes utilisent encore l'ancêtre de Microsoft Edge, il y aurait de véritables **« dangers d'utiliser Internet Explorer comme navigateur par défaut. »**

« Vous voyez, Internet Explorer est une solution de compatibilité, détaille Chris Jackson. Nous ne prenons pas en charge les nouvelles normes Web et, bien que de nombreux sites fonctionnent correctement, les développeurs ne font généralement pas de tests pour Internet Explorer de nos jours. Ils les réalisent sur des navigateurs plus modernes ».

Microsoft Edge pas encore optimum

Changer de navigateur serait peut-être à l'avenir une nécessité pour bénéficier de l'ensemble du Web : « Vous ne pourrez plus utiliser les nouvelles applications au fur et à mesure de leur sortie, avance toujours Chris Jackson. Alors que les nouvelles applications sortent de plus en plus fréquemment, nous voulons vous aider à éviter ce que nous voulons vous aider à faire, c'est d'éviter d'avoir à passer à côté d'une importante portion du Web. »

Les internautes sont quelque part invités à se tourner vers d'autres solutions, telles que Chrome, Firefox, Opera.

Microsoft Edge, présent lui par défaut sur les appareils sous Windows 10, accuse également des problèmes de compatibilité avec certains sites internet. Un problème temporaire, puisque Microsoft compte innover, en développant ses futurs moteurs de recherche avec la technologie qu'offre le moteur Chromium, utilisé sur Google Chrome.

La Californie veut que les géants du Net paient les internautes pour leurs données

Technos & Medias Internet <https://www.latribune.fr/> Par Sylvain Rolland | 13/02/2019, 16:18



(Crédits : Reuters/Mike Blake)

Le nouveau gouverneur de Californie a annoncé travailler sur une "taxe sur les données", qui serait payée par les géants du Net aux internautes pour l'utilisation de leurs données personnelles, qui sont le socle de leur modèle économique.

Toujours à contre-courant, la Californie, siège de la plupart des géants du Net -Google, Apple, Facebook, Microsoft, Twitter, Oracle, IBM...- avance sur le dossier de leur taxation, qui mobilise les Etats du monde entier, y compris la France et l'Europe, ainsi que l'OCDE. Gavin Newsom, le nouveau gouverneur, a annoncé mardi 12 février que le "Golden state" travaille à la mise en place d'une taxe sur les données.

Le principe : les groupes technologiques, dont la richesse dépend pour la plupart de l'exploitation des données personnelles des internautes, devraient leur reverser une "dividende". C'est le fameux concept de la propriété des données personnelles, une option débattue depuis plusieurs années et perçue par certains, dont le think tank Génération Libre en France, comme une solution

pour palier à la faible imposition des rois de l'Internet et redistribuer la valeur créée par ces services.

Les données, l'or du XXI^e siècle capté par les Gafa

Après avoir voté, en 2018, un "RGPD local", la Californie veut désormais s'engager sur la redistribution de la richesse issue de l'exploitation des données personnelles. Cette démarche part du fait que les géants du Net, notamment Google et Facebook, champions mondiaux de la publicité en ligne, engrangent des milliards de dollars grâce à la collecte, l'analyse et l'exploitation des données, qui permettent aux annonceurs de cibler leurs publicités de façon très précise.

Ce modèle économique leur permet de proposer des services gratuits pour les utilisateurs. Une démarche gagnante-gagnante pour eux, mais une logique qui transforme l'utilisateur en produit pour leurs opposants, et à gagner de l'argent de manière opaque, sur leur dos. Plus ces géants grossissent et s'étendent dans d'autres secteurs d'activité, plus ils engrangent des données, et plus celles-ci ont de la valeur et permettent de nourrir leur recherche et développement pour poursuivre leur extension. Les jeux de données détenus par les Google, Facebook ou Microsoft leur permettent ainsi de mener la course à l'innovation dans l'intelligence artificielle, leur donnant un avantage compétitif.

Les données personnelles sont en outre un sujet particulièrement sensible depuis que l'affaire Cambridge Analytica l'an dernier a mis au jour les méthodes de gestion des données personnelles par Facebook, jugées laxistes et opaques par de nombreux élus, régulateurs, associations et consommateurs de par le monde.

Une solution imparfaite à un vrai problème

Le gouverneur de Californie n'a pas détaillé comment l'Etat compte s'y prendre pour calculer la valeur des données concédées à chaque géant, et à combien s'élèvera la compensation financière pour les citoyens.

Le think tank Génération Libre, dans un rapport publié en début d'année dernière, avait avancé une méthodologie basée sur la blockchain. Chaque utilisateur pourrait consentir par écrit à vendre ses données. Les transactions financières seraient ensuite réalisées grâce à la blockchain, technique de certification des transactions. Les internautes pourraient récupérer jusqu'à « *plusieurs centaines d'euros par mois* » selon leur activité en ligne, d'après le cercle de réflexion.

Si la faisabilité technique pose encore question, d'autres acteurs estiment que rémunérer les utilisateurs n'est pas une bonne solution. Ainsi, la Commission nationale de l'informatique et des libertés (Cnil) estime que les citoyens se retrouveraient ainsi en position de faiblesse face aux géants du Net.

« *La propriété des données est une illusion, a estimé l'an dernier Isabelle Falque-Pierrotin, présidente de l'autorité de régulation française. Un tel marché serait déséquilibré. Il y aurait un nombre limité de demandeurs face à une multitude d'offeurs de données. Ce serait une grande braderie de la donnée au bénéfice des géants du Web. Une fois que ces derniers auront la pleine propriété des données, ils pourront vraiment en faire ce qu'ils veulent.* »

Une intelligence artificielle crée des visages ultraréalistes de personnes qui n'existent pas

Tech & Web <http://www.lefigaro.fr/> Par Lucie Ronfaut Mis à jour le 15/02/2019 à 18:43 Publié le 15/02/2019 à 17:53



Ces visages, générés automatiquement, ne sont pas des vrais. thispersondoesnotexist.com

Créé par un ingénieur d'Uber, le site ThisPersonDoesNotExist («cette personne n'existe pas») créé de toutes pièces des photos de visages de personnes qui ne sont pas réelles.

Le site s'appelle «ThisPersonDoesNotExist», littéralement «cette personne n'existe pas». Pourtant, au début, on a du mal à y croire. On rafraîchit la page plusieurs fois, pour faire apparaître de nouvelles photos. Puis, on finit par percevoir des défauts. Des yeux trop oranges, des veines apparaissant à des endroits étranges. Il n'empêche que, la plupart du temps, les photos ont l'air bien réelles.

C'est l'expérience troublante que propose Philip Wang, un ingénieur travaillant au sein de la société Uber. Techniquement, son site utilise un logiciel développé par des chercheurs chez Nvidia, une entreprise américaine spécialisée dans les cartes graphiques et leur utilisation dans le contexte d'intelligences artificielles. Baptisé «StyleGAN», il exploite ce que l'on appelle des «réseaux antagonistes génératifs» (GAN), une classe d'algorithme d'apprentissage automatique. Cette méthode laisse un programme d'intelligence artificielle générer lui-même des images ou des vidéos, à base de données brutes, et selon une commande (ici: créer un visage), tandis qu'un autre programme juge si le résultat est «faux» ou «vrai», c'est-à-dire s'il ressemble à la réalité, à partir d'exemple d'une autre base de données. Cet «affrontement» permet d'obtenir des images ou des vidéos très réalistes.

La menace du «deep fake»

Le but de «ThisPersonDoesNotExist» est d'éduquer le grand public aux progrès de l'intelligence artificielle dans la manipulation des images. «La plupart des gens ne comprennent pas à quel point les intelligences artificielles sont bonnes à créer de fausses images», explique Philip Wang dans une interview accordée au site spécialisé Motherboard. «StyleGAN», qui est disponible en open-source (c'est-à-dire utilisable et modifiable gratuitement) depuis peu, a été utilisé pour d'autres expériences, comme pour générer automatiquement des personnages d'anime, une catégorie de dessins animés provenant du Japon.

Même s'il peut inquiéter de prime abord, ce type de technologies peut être utilisé à des fins tout à fait inoffensives, comme pour créer des effets spéciaux ultraréalistes dans des films. Mais le sujet de la manipulation des images évoque surtout l'enjeu du «deep fake», un type de technologie reposant sur des algorithmes d'intelligence artificielle et permettant d'imiter le visage ou la voix d'une vraie personne, potentiellement à des fins de nuisance ou de propagande. Là encore, il s'agit d'exploiter des réseaux antagonistes génératifs, pour un résultat très réaliste. On peut utiliser cette technique pour «coller» un vrai visage sur le corps d'une actrice dans un film pornographique. Ou faire réciter un texte absurde à Barack Obama. À une époque où l'on s'inquiète de la prolifération des «fake news», comment se préparer à l'ère des fausses personnes?

Transports

Une alliance franco-allemande pour ne plus dépendre des batteries asiatiques

Transports <https://www.sciencesetavenir.fr/> avec Reuters le 14.02.2019 à 16h20

L'État français soutiendra le développement d'une filière de batteries à hauteur de 700 millions d'euros, confortera l'essor du véhicule électrique et invite les industriels européens à collaborer dans les véhicules autonomes, a annoncé mercredi 13 février 2019 Emmanuel Macron.



Voitures électriques. ©Pixabay

Le projet franco-allemand visant à construire une filière européenne de batteries *"va conduire à la construction de deux usines de batteries, une en France et une en Allemagne"*, a affirmé Emmanuel Macron à l'occasion des cent ans de l'Organisation internationale des constructeurs automobiles (OICA), à Paris mercredi 13 février 2019. Le chef de l'État a annoncé un investissement à hauteur de 700 millions sur cinq ans par l'État français pour développer ce projet et faire émerger une filière capable de rivaliser avec les constructeurs chinois et coréens notamment. *"En tant que président de la France, je ne peux pas être heureux du fait que 100% des batteries en France soient produites en Asie"*, a poursuivi Emmanuel Macron.

MUSK. En juin 2018, dans le numéro 536 du magazine *La Recherche*, le grand spécialiste des batteries Jean-Marie Tarascon explique comment ces dispositifs de stockage de l'énergie *"sont le coeur d'un monde connecté"*. Le chimiste, professeur au Collège de France, revient sur l'engouement actuel autour de cette question, un bouleversement *"initié par Elon Musk et son entreprise Tesla, qui a promis, avec son usine Gigafactory, de produire à lui seul en 2020 plus de batteries lithium-ion qu'il ne s'en produit chaque année dans le monde actuellement"*. La technologie n'est en revanche pas révolutionnaire. *"Ses batteries utilisent des matériaux NCA - "A" pour aluminium -, très proches des matériaux NMC (N pour nickel, M pour manganèse, et C pour cobalt, NDLR), explique Tarascon. Mais Elon Musk a concrètement déstabilisé le marché des batteries. Leur prix, aujourd'hui à environ 350 dollars du kilowattheure, sera aux alentours de 100 dollars du kilowattheure en 2025. Il s'agit d'une projection confirmée par la majeure partie des industriels des batteries."*

L'Union européenne entend animer un *"Airbus des batteries"*

La France et l'Allemagne, qui compte pour sa part débloquer un milliard d'euros, travaillent depuis des mois pour faire émerger un partenariat européen autour d'un consortium franco-allemand. Le soutien de l'État prendra la forme de subventions, de fonds propres ou d'avances remboursables, selon la nature des projets soutenus, a précisé l'Élysée, et les collectivités sont invitées à contribuer.

L'Union européenne a lancé fin 2017 une initiative visant à créer un *"Airbus"* des batteries. Plusieurs projets évoluent en parallèle, avec notamment Saft, les allemands Siemens et Manz et le belge Solvay d'un côté, et le suédois Northvolt de l'autre. Aucun constructeur automobile n'a encore annoncé qu'il pourrait participer directement à un consortium mais plusieurs y réfléchissent, ont indiqué récemment des sources françaises auprès de Reuters.

Mutualiser les données, connaissances, recherches et plateformes

Dans le véhicule autonome, investi par des géants américains du numérique, Emmanuel Macron prône une coopération européenne - entre constructeurs automobiles et entre ces derniers et leurs homologues des nouvelles technologies. Suivant les recommandations du rapport rédigé par Xavier Mosquet et Patrick Pélat, et des travaux d'Anne-Marie Idrac, l'Élysée invite ces entreprises à mutualiser des données, connaissances, recherches et plateformes.

"Le véhicule autonome n'est pas une bataille perdue mais ça suppose que les Européens serrent les rangs", explique-t-on à l'Élysée. Les lois Pacte et Lom doivent faciliter l'émergence des véhicules autonomes en France et des travaux sont engagés avec l'Allemagne pour harmoniser les réglementations et contribuer à façonner le cadre européen. L'Élysée souhaite que des services de transport autonome à la demande soient déployés en France en 2021.

Objectif : 1 million de véhicules électriques en 2022

Pour soutenir les véhicules électriques et hybrides rechargeables, la présidence a annoncé que le dispositif de bonus serait en vigueur pendant plusieurs années en France. Une trajectoire allant jusqu'à 2022 doit être élaborée cette année. Des mesures seront également prises pour favoriser le développement des véhicules électriques dans les flottes d'entreprises.

L'objectif est de compter un million de véhicules électriques et hybrides rechargeables (soit respectivement 600.000 et 400.000 unités) en 2022 en France contre 207.000 fin 2018. Les chargements à domicile ou au travail représentant la grande majorité du total, des mesures faciliteront l'installation de bornes dans les copropriétés et les entreprises. Parallèlement, le nombre de bornes en accès public doit être porté de 25.000 actuellement à 100.000 en 2022.

Un plan "État exemplaire" relèvera nettement le pourcentage de véhicules électriques et hybrides achetés par les pouvoirs publics, a-t-on également précisé. La filière automobile emploie 400.000 salariés en France dans 4.000 entreprises industrielles, elle représente un chiffre d'affaires annuel de 155 milliards d'euros et un volume d'exportation de 49 milliards.

13 – Rubriques divers (Conférences, etc)

Conférences

Le 27 février, à l'Ecole militaire, "l'itinéraire maritime d'un grain de blé"

<http://lignesdedefense.blogs.ouest-france.fr/> 14.02.2019 Par Philippe Chapleau



Surprenant, cette conférence sur "l'itinéraire maritime d'un grain de riz" co-organisée par la Marine, le CESM, le club Demeter...

Mais elle se passe à l'Ecole militaire, le 27 février, la semaine du salon de l'agriculture. Et c'est une soirée débat ouverte à tout public, qui peut intéresser quelqu'un de passionné par la mer et les océans; il y a des enjeux de souveraineté alimentaire non négligeable...

Inscriptions obligatoires via ce lien avant le 21 février
<https://docs.google.com/forms/d/e/1FAIpQLSf-3FRAXcr1Rj3dqFy5Nw9-v63WY4YAmAiBU8-k6xo6CElpag/viewform>

Pratique :

Mercredi 27 février, de 19h à 21h, Amphithéâtre Desvallières (Ecole militaire) Accès par le 5, Place Joffre.

Prix

Le prix de L'Epaulette 2019 donne de la voix et récompense un ouvrage sur l'artillerie et l'autre sur les chants des paras

<http://lignesdedefense.blogs.ouest-france.fr/> 12.02.2019 Par Philippe Chapleau



Le prix de l'Epaulette 2019 a été attribué, samedi dernier, à Thierry Bouzard pour ses ouvrages et en particulier "*Le grand recueil des chants parachutistes*" (Diffusia, 2018, 35 €) et au lieutenant-colonel Philippe Pasteau pour ses ouvrages dont "*L'artillerie au cœur de la Renaissance*" (Economica, 2018, 19 €).



Thierry Bouzard est docteur en histoire et musicologue spécialisé sur les répertoires militaires et traditionnels. Officier de réserve, il travaille sur les chansons des soldats.

Bien que de création récente, les parachutistes se sont constitués un répertoire original et conséquent, adapté à leurs spécificité et à leur état d'esprit si particulier. Ce recueil présente tous les chants du répertoire parachutiste avec leur partition et leur historique.



Le lieutenant-colonel Rasteau (dont le prochain ouvrage : *Les couleurs de France, le retour du drapeau*, Versailles, Via Romana, est à paraître en juin 2019), s'est penché sur l'artillerie à partir du XVe siècle. Il est lui-même un artilleur.

À la veille de la Renaissance française, l'artillerie s'était déjà imposée sur le champ de bataille avec des canons sortis des forts en donnant la victoire à Charles VII, en 1453, à Castillon, grâce à l'adoption de la fonte de fer qui renforce la résistance des canons. Plus tard, la France poursuit la standardisation de son artillerie durant la seconde moitié du XVIe siècle. Elle expérimente et organise l'emploi des canons de sa production jusqu'à sa mise en œuvre sur le champ de bataille.

14 – Livres & Publications

Livres

Chefs d'Etat en guerre, par le général Bentegeat

<https://www.bruxelles2.eu/> 10 Fév 2019 Défense UE, Général Bentegeat, Guerre, Jacques Chirac



(B2) Dix portraits de chefs d'État face à la guerre. De Napoléon III à Jacques Chirac, en passant par Lincoln, Clemenceau, Churchill, Staline, Hitler, Ben Gourion, Lyndon B. Johnson et Mitterrand, le général Bentegeat revisite les façons dont ces responsables ont abordé, ou dû supporter la guerre.

Pas d'emphase ni de complexité tortueuse dans ces dix portraits. Le général réussit à nous faire pénétrer au cœur de la décision, en resituant celle-ci dans le contexte historique mais aussi humain. Les motifs se mêlent : protéger les peuples (au nom de la nation ou de l'idéal humanitaire), assouvir un rêve de grandeur ou promouvoir un rêve personnel.

Les portraits sont enlevés, aisés à lire. On s'y croirait presque, à un moment, dans l'alcôve du pouvoir. Mais l'ancien chef d'état-major particulier de Jacques Chirac (de 2002 à 2006) puis chef d'état-major des armées de 2002 à 2006, avant d'être président du comité militaire de l'UE, n'oublie pas certaines précisions utiles, apportées au gré des notes ou des apartés. Ce qui permet d'en apprendre tout autant parfois que de grands livres de stratégie.

Les spécialistes de la 'chose' européenne apprécieront ainsi l'apport de Jacques Chirac à l'Europe de la défense, sans doute plus concret que ne l'a fait François Mitterrand qui était surtout resté à la fois dans une dynamique onusienne et dans une symbolique franco-allemande.

• Editions Perrin, Paris, janvier 2019, 550 pages, 25 euros

Nicolas Gros-Verheyde

"Le garde particulier. Entre ruralité et sécurité, un acteur au service des territoires"

<http://lignesdedefense.blogs.ouest-france.fr/> 13.02.2019 Par Philippe Chapleau



L'an dernier, en mars, s'est tenu, à l'initiative du Centre Européen de recherche sur le Risque, le Droit des Accidents Collectifs et des Catastrophes, un colloque intitulé "La garderie particulière, d'une surveillance de la ruralité à la sécurisation des territoires, un modèle pour la sécurité collective ?".

Prolongement de ce colloque, un ouvrage vient d'être publié par le CERDACC dans la collection Colloques et essais, à l'Institut Universitaire Varenne.

Son titre: "Le garde particulier. Entre ruralité et sécurité, un acteur au service des territoires". Cet ouvrage de 450 pages (29 €) a été publié sous la direction scientifique de Bertrand Pauvert et Muriel Rambour.

Il peut être commandé ici <https://www.lgdj.fr/>

Pour consulter la table des matières, cliquer ici <http://www.cerdacc.uha.fr/wp-content/uploads/2019/02/Jac-Publication-le-garde-particulier-BC.pdf>

Publications

Dans Raids 391, la préparation opérationnelle du 2^e RIMa avant son départ en BSS

<http://lignesdedefense.blogs.ouest-france.fr/> 10.02.2019 Par Philippe Chapleau



Le numéro 391 de *Raids* est sorti (7,50€). Il consacre un article (signé Jean-Marc Tanguy) au 2^e RIMa et à la formation des équipes médicales avant leur départ (qui vient d'avoir lieu) en BSS.

Aussi au sommaire :

ÉQUIPEMENTS : Innovations pour les forces spéciales dans le domaine du camouflage

EXERCICE : "Falcon Amarante" les troupes aéroportées franco-britanniques sur la brèche

POINTS CHAUDS

STRATÉGIE : Tensions Est-Ouest dans le Grand Nord. Le Canada se frotte à l'ours russe

COMBATS : Lutte contre le terrorisme : l'école mauritanienne

SALON : Nouveautés "made in China" (1^{re} partie)

CONTRATS

RAIDS-HISTOIRE : avec la MRS36 pendant l'opération "Moshtarak"

Films

VIDEO. Obama insulte Trump, le pape fait de la magie... "Complément d'enquête" explique les "deep fakes"

Barack Obama a tenu, à l'égard de l'actuel président des Etats-Unis, des propos insultants, un enregistrement vidéo en fait foi. Sauf que... c'est un "fake" – et même un "deep fake". Explications dans cet extrait de "Complément d'enquête".



<https://www.francetvinfo.fr/> • 2 France 2 France Télévisions Mis à jour le 14/02/2019 | 17:49 publié le 14/02/2019 | 17:49

"Nous entrons dans une ère où nos ennemis peuvent faire croire que n'importe qui dit n'importe quoi à n'importe quel moment, prévient Barack Obama à l'image. Même des choses qui n'ont jamais été dites. Par exemple, moi, je peux vous dire : 'Le président Trump est une sombre merde !'..." Sauf que ces mots, l'ancien président des Etats-Unis ne les a pas prononcés. Ils ont été mis dans sa bouche par le site d'information BuzzFeed, avec le concours de l'acteur américain Jordan Peele. Cette vidéo aussitôt devenue virale sur Internet avait pour but d'illustrer un phénomène nouveau et inquiétant : les "deep fakes", ou falsifications de l'image high-tech.

Cette technologie permet aussi de petits miracles amusants, comme le pape François dans un numéro de prestidigitation en direct sur CNN, ou encore l'acteur Nicolas Cage en James Bond Girl et dans d'autres situations cocasses sur les réseaux sociaux... Mais le risque de manipulation est bien réel. *"Cette nouvelle technologie a le pouvoir d'amplifier considérablement les fake news, alerte Hany Farid, professeur d'informatique et spécialiste d'image digitale. A quoi ressemblera le monde quand n'importe qui pourra faire un faux, et qu'en plus chaque image pourra être remise en cause ?"*

Présentateur-robot pour le JT, articles d'info rédigés par des ordinateurs...

Comment sont réalisés ces "deep fakes" ? Grâce aux progrès foudroyants de l'intelligence artificielle. Et en particulier au "deep learning", une technologie d'"apprentissage en profondeur" qui enseigne à des réseaux de neurones informatiques comment imiter le fonctionnement du cerveau humain.

En Chine, l'agence d'information officielle a déjà mis au point un journaliste virtuel capable de présenter le JT. Aux Etats-Unis, des sites d'information publient des articles entièrement rédigés par des ordinateurs. Une révolution dans le monde des médias. Les machines sont-elles en train de prendre le contrôle de l'information ?

Extrait de "Le journaliste était... un robot", un reportage de "Complément d'enquête" diffusé le 14 février 2019.

15 – Société

Sciences

Les insectes pourraient disparaître de la planète d'ici 100 ans : du jamais vu depuis la disparition des dinosaures !

Accueil Environnement <https://www.ouest-france.fr/> avec AFP Modifié le 11/02/2019 à 17h58
Publié le 11/02/2019 à 16h22



Les libellules vont-elles disparaître ? Comme les autres insectes, elles sont menacées d'extinction. | NAVESH CHITRAKAR / REUTERS

Selon une étude menée par deux scientifiques, les insectes pourraient disparaître de la planète Terre en quelques décennies. L'agriculture intensive est notamment pointée du doigt.

Une alerte de plus. Selon une étude publiée dans la revue *Biological Conservation*, près de la moitié des espèces d'insectes sont en déclin rapide dans le monde entier.

« **La conclusion est claire : à moins que nous ne changions nos façons de produire nos aliments, les insectes auront pris le chemin de l'extinction en quelques décennies** », soulignent les auteurs de ce bilan « **effrayant** », synthèse de 73 études, qui pointe en particulier le rôle de l'agriculture intensive.

La liste des espèces menacées s'allonge

Aujourd'hui, environ un tiers des espèces sont menacées d'extinction « **et chaque année, environ 1% supplémentaire s'ajoute à la liste** », ont calculé Francisco Sanchez-Bayo et Kris Wyckhuys, des universités de Sydney et du Queensland. Ce qui équivaut, notent-ils, « **au plus massif épisode d'extinction** » depuis la disparition des dinosaures.

« **La proportion d'espèces d'insectes en déclin (41%) est deux fois plus élevée que celle des vertébrés et le rythme d'extinction des espèces locales (10%) huit fois plus** », soulignent-ils.

Quand on parle de perte de biodiversité, le sort des grands animaux capte souvent l'attention. Or les insectes sont « **d'une importance vitale pour les écosystèmes planétaires** » : « **un tel événement ne peut pas être ignoré et devrait pousser à agir pour éviter un effondrement qui serait catastrophique des écosystèmes naturels** », insistent les scientifiques dans leurs conclusions.

Moins d'insectes, moins d'oiseaux

Exemple de service vital rendu par les insectes, la pollinisation des cultures.

À l'inverse, exemple d'impact de leur disparition : le déclin « **vertigineux** » des oiseaux des campagnes révélé en France en 2018. « **Il n'y a quasiment plus d'insectes, c'est ça le problème numéro un** », expliquait un des chercheurs, Vincent Bretagnolle : car même les volatiles granivores ont besoin d'insectes à un moment dans l'année, pour leurs poussins...

Pourquoi les insectes disparaissent-ils ?

Selon une étude parue fin 2017 et basée sur des captures réalisées en Allemagne, l'Europe aurait perdu près de 80 % de ses insectes en moins de 30 ans, contribuant à faire disparaître plus de 400 millions d'oiseaux.

Oiseaux, mais aussi hérissons, lézards, amphibiens, poissons... tous dépendent de cette nourriture.

A l'origine de cette chute des insectes, les chercheurs australiens désignent la perte de leur habitat (urbanisation, déforestation, conversion agricole) et le recours aux pesticides et engrais de synthèse, au coeur de l'intensification des pratiques agricoles ces soixante dernières années.

L'étude se base notamment sur les cas de l'Europe et des États-Unis, où l'on dispose des suivis les plus réguliers. « **Mais vu que ces facteurs s'appliquent à tous les pays du monde, les insectes ne devraient pas s'en tirer différemment dans les pays tropicaux et en développement** ».

A ces raisons s'ajoutent les agents pathogènes (virus, parasites), les espèces invasives et enfin le changement climatique mais surtout à ce stade dans les régions tropicales.

Papillons, abeilles, fourmis...

Le recul des insectes, qui forment les deux tiers des espèces terrestres, remonte au début du XXe siècle, mais s'est accéléré dans les années 1950-60 pour atteindre « **des proportions alarmantes** » ces 20 dernières.

Parmi les plus affectés, les lépidoptères (les papillons), les hyménoptères (abeilles, guêpes, fourmis, frelons... présents sur tous les continents sauf en Antarctique) et les coléoptères (scarabées, coccinelles).

Quelque 60 % des espèces de bousiers sont ainsi sur le déclin dans le bassin méditerranéen. Et une espèce d'abeilles sur six a disparu au niveau régional, dans le monde.

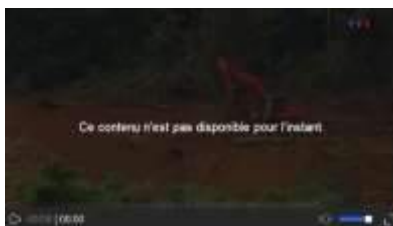
Les insectes aquatiques ne sont pas épargnés, qu'il s'agisse des libellules ou des éphémères.

« **Restaurer les habitats, repenser les pratiques agricoles, avec en particulier un frein sérieux à l'usage de pesticides et leur substitution par des pratiques plus durables, s'imposent urgemment** », soulignent les auteurs du rapport, qui appellent aussi à assainir les eaux polluées, en ville comme en milieu rural.

Océan Atlantique

Guyane: la justice annule l'exploitation d'un projet minier de la société Montagne d'or

Actualité Sciences & Environnement Par Le figaro.fr AFP agence Publié le 12/02/2019 à 19:54



VIDÉO - Cette décision du tribunal administratif de Guyane ne concerne pas le méga projet industriel de mine d'or à ciel ouvert, mais un projet plus petit situé sur la même concession.

Le tribunal administratif de Guyane a annulé lundi un arrêté préfectoral autorisant la société Montagne d'or à ouvrir des travaux d'exploitation d'or alluvionnaire en Guyane, en marge de son méga projet industriel d'extraction aurifère, ont annoncé ce mardi des associations de défense de l'environnement. Cette annulation ne concerne pas le projet phare de Montagne d'or, c'est-à-dire le plus important projet de mine d'or à ciel ouvert français à l'étude en Guyane, qui prévoit l'exploitation d'une mine de 2,5 km de long, à partir de 2022, au sud de Saint-Laurent-du-Maroni via un procédé de récupération de l'or primaire (fixé dans la roche) par cyanuration en circuit fermé.

Elle concerne un projet plus petit (sur une surface d'un kilomètre carré) de travaux miniers pour l'exploitation d'or alluvionnaire (or déposé par le mouvement de l'eau), situé sur la même concession, que le préfet de Guyane avait autorisé le 13 décembre 2017. Les associations Guyane Environnement et Maiouri Nature Guyane avaient demandé l'annulation de cet arrêté. Selon le jugement, le tribunal donne raison aux associations sur deux points.





[MaiouriNature Guyane @Maiourinature](#)

[#StopMontagnedOr](#) Le Tribunal Administratif de Cayenne a annoncé une première et remarquable victoire juridique de [@ordequestion](#) en annulant un arrêté du Préfet de Guyane autorisant le consortium minier russo-canadien à exploiter de manière alluvionnaire sur la [#Montagnedor](#) !

[54](#)

[00:07 - 12 févr. 2019](#)

Pratique du «saucissonnage»

Il considère que les travaux d'exploitation d'or alluvionnaire autorisés par le préfet et le grand projet d'extraction industrielle «Montagne d'or», envisagé dans le même secteur et «à proximité immédiate» du premier, sont «un seul et même "projet"», «au sens du code de l'environnement», car ils «constituent des interventions dans le même milieu naturel, indépendamment de leur fractionnement dans le temps et dans l'espace». Dès lors, l'étude d'impact pour le projet d'exploitation d'or alluvionnaire se devait de prendre en compte aussi l'autre projet industriel. «Le caractère partiel de l'étude d'impact n'a pas permis à l'autorité environnementale puis au préfet de la Guyane de disposer d'une vue précise et cohérente des enjeux et effets du projet dans son ensemble».

Autre motif d'annulation: le tribunal a considéré que l'autorité environnementale en charge de donner un avis sur les travaux d'exploitation d'or alluvionnaire, en l'occurrence la directrice adjointe de la Direction de l'environnement, de l'aménagement et du Logement (Deal), ne bénéficiait pas «de la séparation fonctionnelle adéquate en sorte qu'elle puisse bénéficier d'une autonomie réelle», par rapport au préfet de Guyane, signataire de l'arrêté.

Dans un communiqué, le collectif «Or de question», qui regroupe plusieurs associations de défense de l'environnement, salue cette décision. «La compagnie Montagne d'or a tenté de minimiser les impacts de son activité», dénonce-t-il, déplorant «la pratique illégale du "saucissonnage" de projet», qui constitue «une violation de l'obligation européenne de prévoir l'ensemble des impacts des activités sur le site».

Océan Indien

Menacés de disparition : Bichiques : à trop les pêcher "vos enfants ne sauront pas ce que c'est"

actu Réunion  par www.ipreunion.com le 11 février 2019 à 03:00



Vendredi 21 Octobre 2011 Pêche Bichique à la Possession

Le bichique est l'or gris de La Réunion : mais sur les étals, l'alevin se fait de plus en plus discret et se négocie entre 50 et 80 euros le kilo. Entre la pêche, le braconnage des adultes (cabot bouche ronde), la pollution des rivières, les barrages et les stations de pompage, le précieux poisson s'éteint, sans un bruit... (Photo d'illustration rb/www.ipreunion.com)

"Il y a une trentaine d'années, les femmes se mettaient à l'eau, plongeaient leurs jupons et les remontaient, plein de bichiques, raconte Anne-Cécile Monnier de l'association "Reflets d'eau douce" qui est aussi hydrobiologiste et photographe subaquatique. Ils étaient ensuite séchés sur les toits. Il y en avait tellement!" Et depuis une dizaine d'années, c'est le déclin. Le bichique disparaît, lentement mais sûrement des rivières de La Réunion. Il suffit de regarder les prix sur les

étals, entre 50 et 80 euros le kilo... Bishik lé shèr, bishik i mont pi ! "Nous sommes arrivés à un point où c'est celui qui aura le dernier..." déplore Anne-Cécile Monnier qui a réalisé en 2017 un film documentaire sur le précieux alevin.

En 2013, la Deal (Direction de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement) a demandé une identification des espèces indigènes de La Réunion, résultat de l'étude: l'une des deux espèces de bichique, endémique de Réunion-Maurice. le *Cotylopus acutipinnis* est considéré comme "quasi-menacée." Une réévaluation faite l'année dernière le confirme: " nous pouvons le mettre en danger critique, en terme de classement," déclare Armand Métro, directeur de la Fédération de pêche et de protection du milieu aquatique de La Réunion

Le poisson mal aimé, le poisson mal connu

"Il est très mal connu, poursuit l'hydrobiologiste. Je l'ai croisé pour la première fois il y a quelques années dans le cadre de plongée en rivière à La Réunion. Je l'ai photographié et j'ai interrogé des Réunionnais: ils l'ont trouvé magnifique ne savaient pas ce que c'était... Tout le monde connaît le kari bishik mais le cabot bouche ronde, le bichique adulte, personne ne le connaît !"

Et pourtant... Ce poisson a un cycle de vie surprenant, en mer et en eau douce. Il se reproduit en rivière et colle ses œufs sous les cailloux. Une fois éclos, les larves vont se laisser porter par le courant, dévalant les cascades. Elles n'ont que 72 heures pour rejoindre l'océan pour aller se nourrir. Une fois dans l'eau salée, elles vont y rester quelques mois. "Nous ne savons pas vraiment où part le bichique durant cette période, est-ce qu'il suit les courants marins ?," s'interroge Anne-Cécile Monnier. Puis, le bichique va revenir vers La Réunion, il va remonter les estuaires pour rejoindre les rivières. "Il va grandir, se reproduire et à ce moment il est considéré comme post-larve: de bichique transparent, il va se teinter et devenir le cabot bouche ronde."

Pêche du bichique, braconnage du cabot bouche ronde

Du moins s'il y arrive... les pressions exercées sur ce poisson sont multiples, à la fois directes et indirectes. Dans les causes indirectes les aménagements liés aux usages de l'eau dans l'agriculture ou encore le basculement des eaux. Parmi les causes directes, la pêche et le braconnage... "Une pression visible, perceptible par tout le monde, signale Anne-Cécile Monnier. On prend conscience de son impact lorsque l'on voit le prix au kilo du bichique" Entre 50 et 80 euros sur les étals des marchés. "Plus le poisson est rare, plus il est cher et plus il est cher, plus il est recherché, déplore-t-elle.

Tant qu'une réglementation claire n'est pas en place et surtout appliquée, rien ne changera." Pour la pêche des alevins, donc des bichiques, l'idée est de barrer les cours d'eau, les embouchures des rivières et les estuaires avec des canaux et des pièges à l'intérieur. "Le problème, soupire-t-elle, est qu'on ne laisse aucun passage pour que quelques bichiques puissent remonter pour aller se reproduire.

La réglementation veut qu'on laisse au moins un canal de libre. Mais ce n'est pas appliqué.". Et s'ils parviennent à passer entre les mailles des filets, ils sont attendus plus haut dans la rivière par... de l'eau de javel. "Des litres et des litres d'eau de javel sont déversés dans l'eau et les sens des pièges sont inversés, explique Anne-Cécile Monnier. Les poissons sont tués, asphyxiés et redescendent les cours d'eau pour se faire piéger." Un phénomène fréquent, observé par les riverains. Sur les parkings à proximité des cours d'eau on retrouve parfois des restes d'emballages: berlingot ou bidon de javel...

Et oui, ce n'est pas une nouvelle, tout le monde sait que le braconnage est maître dans les rivières de La Réunion, et d'après Armand Métro : "le bichique est l'espèce la plus ciblée". Il rappelle qu'il n'y a que neuf agents chargés de la surveillance de 1.500 km de cours d'eau et plus de 1.000 hectares de plan d'eau.

Un chiffre "clairement insuffisamment, ajoute-t-il, d'autant plus que nous avons une véritable culture du braconnage sur l'île." Le cabot bouche ronde, bichique adulte est lui aussi la cible des braconniers. Sa pêche est strictement interdite. "La kari bichique, oui, mais le kari cabot bouche ronde se fait aussi, soupire Armand Métro. Il a une grande valeur marchande, il faut compter 40-

50 euros pour 300 grammes... Beaucoup plus que pour le bichique." Pour le pêcher, les braconniers construisent des dérivations et des barrages pour récupérer les poissons... avec en bonus, un petit peu d'eau de javel déversée dans l'eau. "Avant, nous relevions l'utilisation de produit beaucoup plus nocifs comme des pesticides ou des insecticides..." ajoute Armand Métro.

Réglementations et sensibilisation

Pour Anne-Cécile Monnier, les pêcheurs peuvent et doivent agir: "Ils devraient tout faire pour préserver cette ressource: le jour où il n'y en aura plus, ils seront les premiers impactés. Laisser les bichiques remonter, ne pas pêcher, c'est s'assurer d'une ressource pour les prochaines années." A notre échelle, des petits gestes peuvent également participer à la sauvegarde de l'espèce: comme ne pas déplacer les rochers où se trouvent les œufs des cabots bouche ronde, ne pas construire des barrages...

Du côté de l'Etat, les choses avancent, très doucement... "A maintes reprises, nous avons alerté le Préfet sur les activités de braconnage, explique le président de la Fédération de la pêche. Depuis 2015, les services de l'Etat ont commencé par encadrer la pêche des bichiques sur la rivière du Mât. Un arrêté explique comment pêcher, à quelle période... Il a eu du mal à prendre mais aujourd'hui, nous voyons que les pêcheurs vont dans le bon sens." La Rivière du Mât sert ainsi de "rivière pilote", Armand Métro aimerait étendre ce cadre réglementaire aux autres cours d'eau et "aller très très vite, c'est une nécessité."

Aux consommateurs également de jouer le jeu. "Mon objectif n'est pas de dire aux Réunionnais: arrêtez d'en manger pour préserver l'espèce, déclare Cécile Monnier. Ça ne marche pas. Cette pêche est ancrée dans les esprits, comme une tradition. Mais il faudrait faire comprendre qu'à force de pêcher, qu'à force de consommer, il n'y aura plus de bichique et vos enfants ne seront pas ce que c'est." Pour la biologiste, le mieux serait d'interdire la pêche, pendant quelques années seulement: "l'objectif serait uniquement de faire perdurer l'espèce."

On l'appelle " bichique ", joyau des rivières réunionnaises, un film d'Anne-Cécile Monnier, production Reflets d'eau douce, 26 minutes.

Elles sont entre 300 et 400 à mourir sur les plages tous les ans : Une pétition contre le braconnage des tortues à Mayotte

actu océan indien  par www.ipreunion.com le 11 février 2019 à 02:58



AFP - david Lemor Une carapace vide de tortue de mer, victime de braconnage, gît sur une plage de l'île de Mayotte (France), le 8 juin 2018

Le braconnage des tortues de mer à Mayotte n'est pas une nouveauté. Mais il augmente de manière inquiétante, malgré les efforts conjoints des acteurs qui œuvrent pour la protection des espèces protégées. Les braconniers sont de plus en plus organisés, "en réseau, comme des trafiquants de drogue". L'association Oulanga na Nyamba (Environnement et tortue) a donc lancé une pétition sur Change.fr pour alerter le Ministère de la transition écologique et solidaire. Elle demande notamment à ce que l'État engage plus de moyens humains. En quatre jours, elle a recueilli plus de 1.260 signatures.

"Nous avons un phénomène de braconnage à Mayotte, depuis près d'une vingtaine d'années. Il est très important et très préoccupant," explique Franck Charlier, syndicaliste au SNE-FSU (Syndicat national environnement) à Mayotte, chargé de lutter contre les braconniers. D'après le REMMAT (Réseau d'Echouage Mahorais de Mammifères marins et de Tortues marines), plus de 230 tortues ont été braconnées à Mayotte en 2016, et près de 300 en 2015. En sachant que ce

réseau "n'échantillonne que la partie visible de l'iceberg. Les braconniers peuvent cacher les carapaces ou les jeter en mer," soupire Franck Charlier.

Une situation dramatique qui ne cesse de se dégrader selon Oulanga na Nyamba, une association qui œuvre depuis plus de vingt ans pour les tortues mahoraises. "L'Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage (ONCFS) a quitté l'île en 2013-2014. Il n'est plus présent et c'était lui l'opérateur spécialisé dans la lutte contre ces atteintes à la biodiversité," explique un membre de l'association.

"Il est présent dans tous les départements français, sauf à Mayotte," déplore le Franck Charlier. De même, "les deux principales plages de ponte de Mayotte, Moya et Saziley étaient auparavant surveillées par des gardes du Conseil départemental, poursuit un membre de l'association Oulanga na Nyamba. Depuis quatre ans, il n'y a plus personne sur Saziley et il y a des problèmes sur Moya avec des cas de braconnages."

Des braconniers "organisés en réseau, comme des trafiquants de drogue"

"Les moyens de l'Etat sont insuffisants, estime le syndicaliste. Les forces de l'ordre ont d'autres missions. Nous ne sommes que 7 agents dédiés à la lutte contre le braconnage..." Sept agents pour surveiller une cinquantaine de plages où viennent pondre les animaux. Bien trop peu... D'autant plus que "les braconniers ont changé de stratégie, témoigne un membre de l'association Oulanga na Nyamba. Ils sont aujourd'hui organisés en réseau, comme des trafiquants de drogue. Ce sont de véritables filières: ils vont en nombre sur les plages et sont agressifs." Il y a quelques années, la présence seule de bénévoles sur les plages effrayait les braconniers. Ce n'est plus le cas maintenant.

En 2017, la réglementation s'est durcie et les contrevenants risquent désormais entre un et deux ans de prison ferme et jusqu'à 150.000 euros d'amende. Mais la loi est peu appliquée et seules quatre à six affaires parviennent jusqu'au tribunal chaque année.

La pétition, lancée par Oulanga na Nyamba réclame donc des moyens humains conséquents et le retour sur l'île de l'Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage (ONCFS).

POUR SIGNER CETTE PÉTITION CLIQUEZ ICI <https://www.change.org/p/pour-le-renforcement-de-la-lutte-contre-le-braconnage-des-tortues-marines-%C3%A0-mayotte>

Une viande chère consommée de manière confidentielle

A Mayotte, la viande de tortue est consommée de manière confidentielle, "en petit comité, par des hommes avec de l'alcool. Les familles ne mangent pas des tortues," précise Franck Charlier.

Sur le marché noir, cette viande peut se vendre entre 10 et 15 euros le kilo et peut monter jusqu'à 30-40 euros. "Tout dépend de l'offre et de la demande, remarque un membre de l'association Oulanga na Nyamba. Elle a beaucoup augmenté, surtout en comparaison avec le prix du poisson qui se vend entre 5 à 7 euros le kilo." La tortue est donc une viande de luxe et peu peuvent se le permettre. "Quand un braconnier égorge une tortue il en tire dans les 60 à 80 kilos. Récemment nous avons interpellé deux braconniers qui en avaient tué deux: ils transportaient plus de 100 kilos de viande," raconte Franck Charlier.

A La Réunion, les menaces sur les tortues sont autres

A La Réunion, la situation est très différente. Les plages sont moins nombreuses et beaucoup plus urbanisées. Les tortues ont quasiment déserté. "Seulement deux femelles viennent pondre chaque année et sous haute surveillance, explique Stéphane Ciccione, directeur de Kelonia l'observatoire des tortues marines. Leurs traces sont effacées pour protéger les œufs, les nids sont cachés voire déplacés s'ils sont menacés par la houle."

Les tortues, sont protégées et choyées depuis les années 80 et le dernier cas connu de braconnage remonte à six ans. Les principales menaces qui pèsent sur elles sont d'abord la pollution plastique, les filets, fils de pêche et les hameçons.

Gonflements et séismes : Le Piton de la Fournaise montre des signes d'activité

actu Réunion  par www.ipreunion.com le 14 février 2019 à 12:52



photo imaz press reunion

Depuis la fin du mois de janvier 2019, une inflation (gonflement) de la base et du sommet de l'édifice du Piton de la Fournaise est de nouveau observée par le réseau de déformation de l'Observatoire Volcanologique du Piton de la Fournaise (OVPF). Cette reprise de l'inflation de l'édifice est synonyme d'une pressurisation du réservoir magmatique superficiel.



Observatoire Volcanologique du Piton de la Fournaise

Hier, à 18:21 ·

BULLETIN D'ACTIVITÉ du 13 février 2019

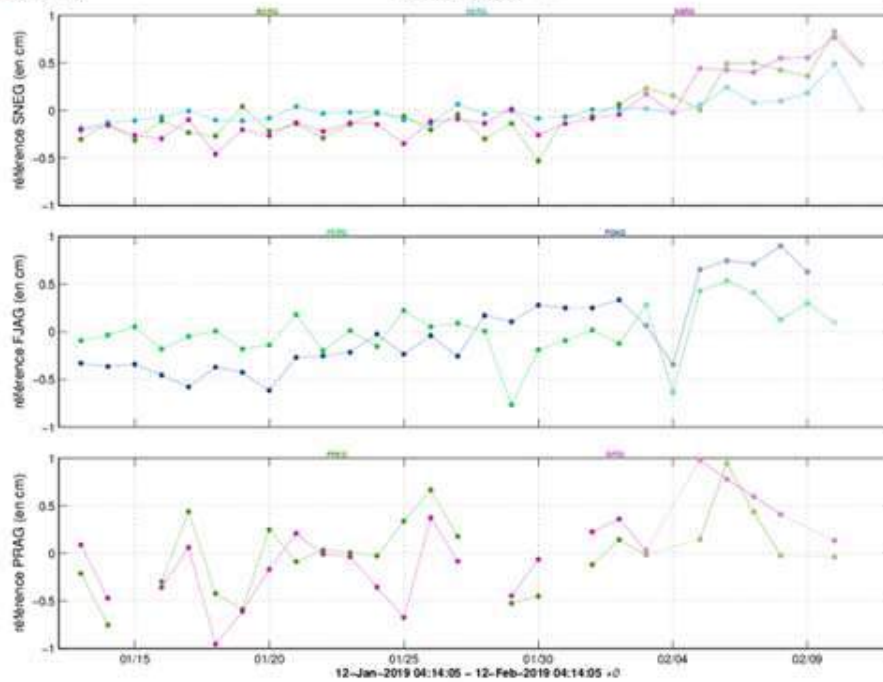
Depuis la fin du mois de janvier 2019, une inflation (gonflement) de la base et du sommet de l'édifice du Piton de la Fournaise est de nouveau observée par le réseau de déformation de l'OVPF. Cette reprise de l'inflation de l'édifice est synonyme d'une pressurisation du réservoir magmatique superficiel.

Cette reprise de l'inflation est accompagnée d'une augmentation des concentrations en CO₂ dans le sol en champ lointain (secteurs Plaine des Cafres et Plaine des Palmistes) depuis fin janvier. Les concentrations en CO₂ dans le sol en champ proche dans le secteur du gîte du volcan sont également en augmentation depuis décembre 2018. Ces concentrations en CO₂ sont en accord avec une remontée profonde de magma vers le réservoir superficiel.

Depuis le 01er février 2019, 19 séismes volcano-tectoniques superficiels sous le sommet et 3 séismes profonds sous le flanc est ont également été enregistrés.

A noter que ce processus de recharge du réservoir superficiel peut durer plusieurs jours à plusieurs semaines avant que le toit du réservoir ne se fragilise et ne se rompt, donnant ainsi lieu à une injection de magma vers la surface et à une éruption, et peut également s'arrêter sans donner lieu à brève échéance à une éruption.

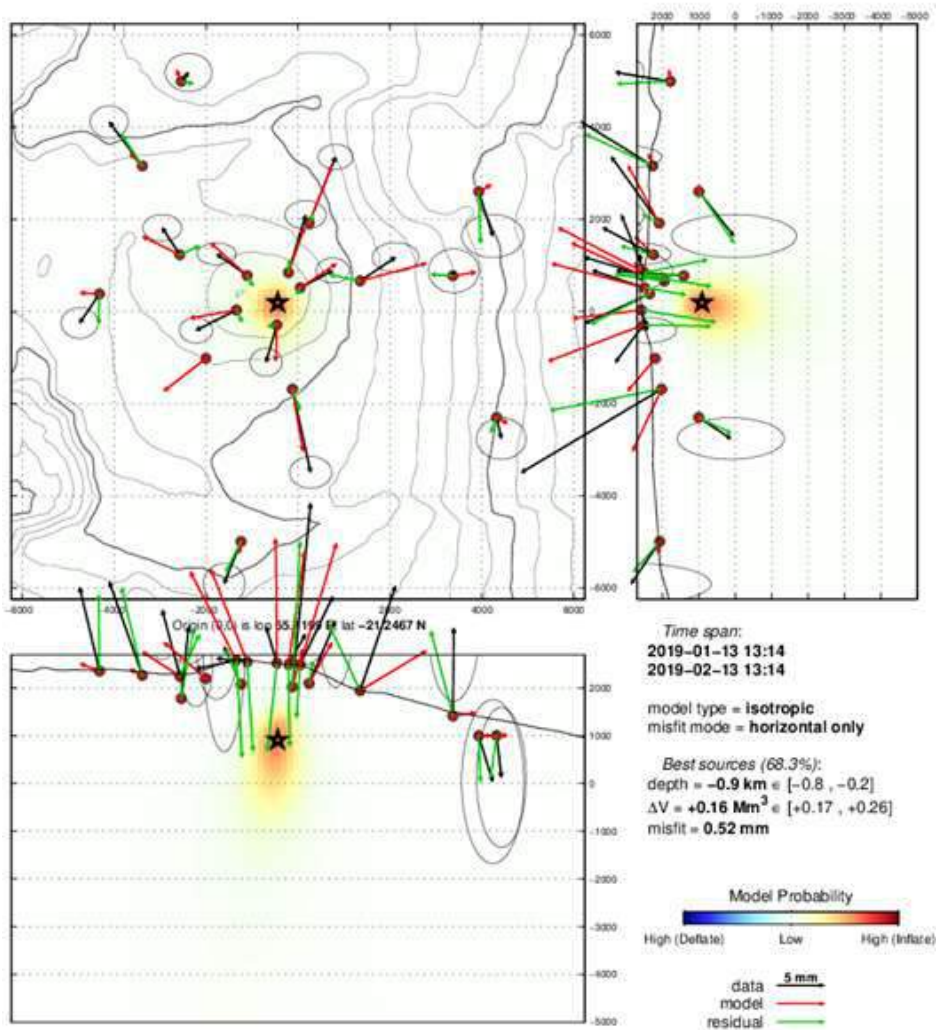
<http://www.ipgp.fr/.../bulletin-dactivite-mercredi-13-fevrier...>



PROG.GIPSY - MODELING_Site - www.ipgp.fr/obs/obs/obs/obs - 12-Feb-2019 04:14:05 +0 - gipsy (2019-01-30) / WebObs project (Benoist et al., 2001-2019)

GNSS Pdf GIPSY - Source modelling (1 month)

13-Feb-2019 13:14:01 +0 - Status 090 % - Sampling 088 %
© IPGP, 2019 + © OVPP, 2019



Cette reprise de l'inflation est accompagnée d'une augmentation des concentrations en CO2 dans le sol en champ lointain (secteurs Plaine des Cafres et Plaine des Palmistes) depuis fin janvier. Les concentrations en CO2 dans le sol en champ proche dans le secteur du gîte du volcan sont également en augmentation depuis décembre 2018. Ces concentrations en CO2 sont en accord avec une remontée profonde de magma vers le réservoir superficiel.

Depuis le 1^{er} février 2019, 19 séismes volcano-tectoniques superficiels sous le sommet et 3 séismes profonds sous le flanc est ont également été enregistrés.

A noter que ce processus de recharge du réservoir superficiel peut durer plusieurs jours à plusieurs semaines avant que le toit du réservoir ne se fragilise et ne se rompt, donnant ainsi lieu à une injection de magma vers la surface et à une éruption, et peut également s'arrêter sans donner lieu à brève échéance à une éruption.

16 – Vie de l'UOROI

16 mars 2019 : 61^{ème} assemblée générale ordinaire de l'UOROI à la Mairie de La Possession (AGO reportée du 17 novembre 2018, en raison des actions de blocages des routes par les « gilets jaunes »).

Courant mars ? Visite du Marion Dufresne